Le café pédagogique

www.cafepedagogique.net

Evaluer l'Ecole

Le BETT

Obama

Nouveaux profs

Numéro 100

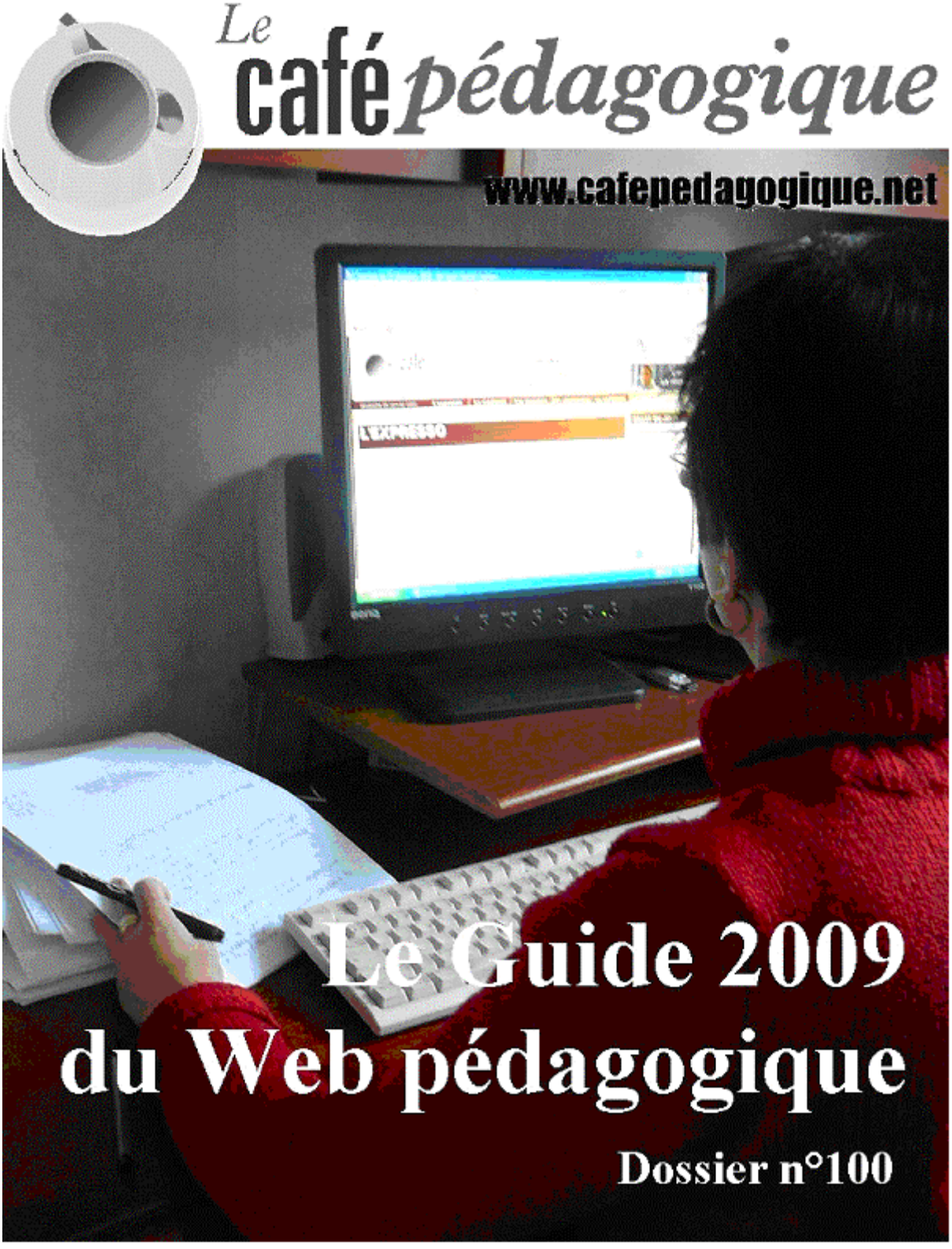

www.cafepedagogique.net

Editorial : Numéro 100

Ce numéro "100" du Café mensuel nous avons surtout voulu que ce soit un numéro "avec". Le résultat, que vous découvrirez dans les pages suivantes, c'est un mensuel encore plus copieux que d'habitude.

Il est vrai que l'actualité nous est d'une aide puissante. Le très forte résistance rencontrée par l'évaluation conduite en CM2,le choc apporté par une autre évaluation de CM2, nous amènent à poser la question de la culture de l'évaluation dans le système éducatif français. Jamais autant qu'aujourd'hui l'évaluation n'a été nécessaire à une école dont les performances sont en baisse. Jamais elle n'a été aussi inutile tant la situation a été brouillée, tant la méfiance est installée. Denis Meuret, Bruno Suchaut, Jean-Claude Emin, Xavier Pons, Sylvain Grandserre décryptent cette confusion.

Avec plus de recul, le Café revient sur l'événement qu'a été le BETT avec une analyse éclairante d'Alain-Marie Bassy. Denis Meuret nous aide à prévoir ce que sera la politique éducative d'Obama. Maryline Baumard, auteure d'un petit livre fort bien fait, nous fait comprendre que la nouvelle génération de profs changera l'Ecole. Chiche !

Très attendues, les rubriques disciplinaires couvrent la quasi totalité des disciplines de l'école au lycée. Pour chacune, l'équipe du Café vous offre sa veille habituelle. Chacun présente les nouveaux sites éducatifs apparus sur la toile. De nombreuses rubriques offrent des dossiers spéciaux ou des reportages. Ainsi le livre numérique est évoqué en documentation; le carnaval en allemand et portugais, le cahier de vie numérique en maternelle, des blogs en SES, philosophie, russe. Les SVT planchent sur Darwin. En histoire on assiste à un tour de table professoral sur la notion d'événement.

Mais ce n'est pas la seule raison pour laquelle nous soulignons la publication de ce numéro 100. Quand, il y a presque 8 ans, nous avons commencé la publication du Café pédagogique, nous n'imaginions pas un jour arriver à ce cap. Le Café est chaque mois une aventure. C'est maintenant une aventure qui dure. Porté par des enseignants de terrain, le Café ne serait rien sans votre confiance, votre soutien et votre fidélité. Trois motifs pour vous remercier et préparer,dès demain, le 101ème.

François Jarraud

© copyright Le Café pédagogique – Février 2009 -
Tous droits réservés sur l'ensemble de cette publication.
Le Café pédagogique
105 rue Bobillot
75013 Paris
Tél/fax O1 45 89 55 73

www.cafepedagogique.net

Le café pédagogique

www.cafepedagogique.net

Enseigner la Shoah

Pistes pédagogiques
Webographie

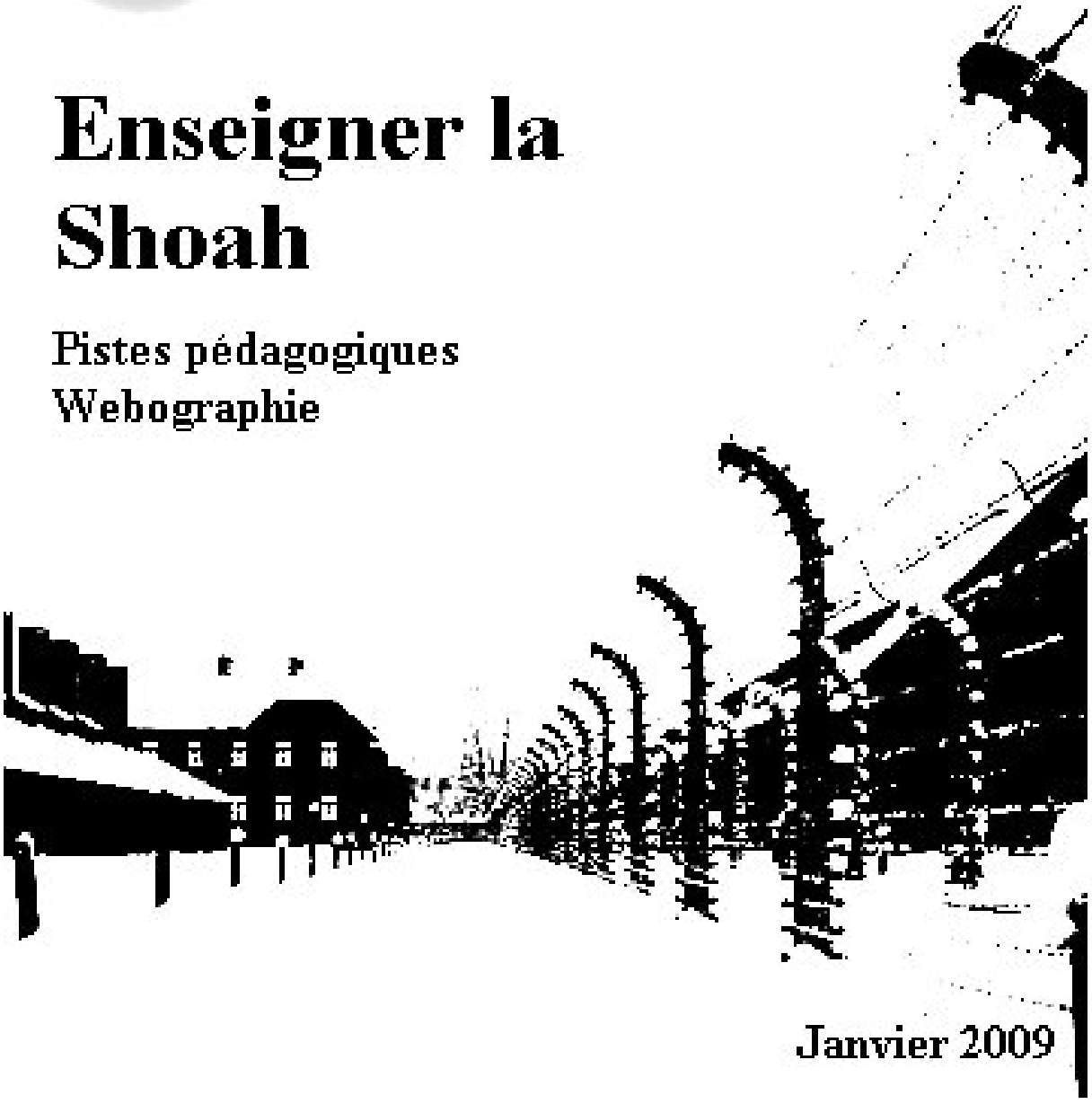

Janvier 2009

www.cafepedagogique.net

Sommaire

EDITORIAL : NUMERO 100 3

LE SYSTEME 13

EVALUATION : LE SYSTEME EDUCATIF A UN TOURNANT 13
CM2 : L'étude cachée du ministère 14
Denis Meuret : La baisse des performances scolaires des jeunes français : deux hypothèses 16
Bruno Suchaut : "Le recours à un organisme indépendant permettrait certainement de lever les doutes sur des intentions politiques des outils d'évaluation" 20
Jean-Claude Emin : les responsables politiques ne retiennent des résultats des évaluations que ce qui peut servir leur politique 24
Sylvain Grandserre : Baisse des performances : " quel rapport une société, jamais à satiété, de consommation entretient-elle avec des apprentissages complexes ?" 29
Xavier Pons : La « culture d'évaluation » est moins une réalité institutionnelle qu'un discours politique . 32
L'Inspection générale face au problème 37
FORMATION DES ENSEIGNANTS : POURQUOI ÇA COINCE ? 38
Concours en désaccords 38
Une révolution conservatrice – Jean Houssaye 39
Formation des enseignants : "Il faut revoir le calendrier" explique JL Auduc 41
Darcos maintient le calendrier de la réforme 41
Parents d'élèves si vous saviez… 42
29 JANVIER 2009 : L'EDUCATION NATIONALE EN TETE DES CORTEGES 43
VINGT ORGANISATIONS APPELLENT A DES ASSISES NATIONALES POUR L'EDUCATION LE 6 JUIN 45
PRIMAIRE : LA CONTESTATION CONTINUE 47
Les désobéisseurs sanctionnés 49
Rased : 250 000 signatures et après ? 50
LA CONSULTATION DES LYCEENS ET LES CRITERES DES EXPERIMENTATIONS DEVOILES 51
LYCEES PROFESSIONNELS : LES NOUVEAUX PROGRAMMES DE 2009 54
CARRIERE : CONCOURS ET TEXTES OFFICIELS 57
SECONDE CARRIERE 59
Une véritable seconde carrière : la création d'entreprise 59
Morgane Chenilleau-Grelet, 31 ans : de l'enseignement des SVT à la création d'entreprise 60
Christophe Fabre, 34 ans : de l'enseignement de la technologie à la création d'EXATICE 63
Gérard Duchemin, 60 ans : une succession dynamique de secondes carrières au service de la pédagogie 68
Entreprendre une seconde carrière est un mécanisme d'anticipation, et non de précipitation 73
La minute des textes sur la mobilité professionnelle 78
DECENTRALISATION 79
FORMATION 82
Etudes 83
Agenda 84
OBAMA : UNE NOUVELLE PERIODE POUR L'ECOLE ? 85
Denis Meuret : Obama et les systèmes scolaires américains 87

L'ELEVE 91

ABSENTEISME ET MEDIATEURS : LA QUERELLE DES 5000 91
ORIENTATION 94
Un guide pour s'y retrouver 94
Darcos promet cours et conseils pour l'orientation en ligne 96
Etats des lieux : Les décisions sont encore trop souvent imposées 98
L'orientation en fin de 3ème 99
Terminale : Deux études éclairent le devenir des bacheliers 100
Tribune : L'orientation… pour toute la vie 102
L'ENFANT HANDICAPE 104
LES PARENTS ET L'ECOLE 106
Primaire : Les mesures Darcos convainquent-elles les parents ? 106
Collège : Comment communiquer ? 108
LES ADOS 110
SANTE : SURVEILLEZ LES ASSIETTES 112

LA CLASSE 113

LES NOUVEAUX PROFS, DES REFORMATEURS ? 113
PRATIQUES : TENIR SA CLASSE ? 117
PROJETS 120
L'ILE-DE-FRANCE INVESTIT DANS LES LYCEES ECOLOGIQUES 123
LA RUBRIQUE JURIDIQUE 124
Eviter la condamnation pour négligence de surveillance 124
Les enseignements de la condamnation de l'Etat dans l'affaire Karen Montet-Toutain 128
CLASSES FRANCOPHONES 131
Les élèves, pionniers de la coopération 131
De la France au Gabon, se poser des questions pour lever les tabous 133
S'ouvrir au monde 135
Les Tice au Burkina Faso : le témoignage d'un lecteur 137
Retour au pays 139
BETT 2009, LE TEMPS DU BILAN 141
Bett 2009, un record d'affluence 141
Le bett : une vitrine technologique pour des objectifs pedagogiques 142
Bett 2009 : la guerre des concepts dans l'e-education 145

LA RECHERCHE 149

LES ETUDES DU MOIS 149
Les pratiques d'enseignement dans Les Dossiers des sciences de l'éducation 149
Apprendre oui mais comment 150
Qu'est ce qui marche dans l'éducation des immigrés ? 150
Troubles du langage écrit chez l'enfant : de la théorie à la pratique 151
Où vas-tu à l'école ? VEI Diversité 151
L'école peut-elle être efficace dans un quartier en ruine ? 152
La part du problème à l'école 152
DECOUVREZ LES INTROUVABLES PEDAGOGIQUES 153
RESSOURCES ET REFLEXIONS 154
RENDEZ-VOUS 156

L'ENSEIGNANT 159

DOCUMENTATION – CDI 160

LE SITE DU MOIS : LE CLEMI 160
ACTUALITE 162
LIVRE ELECTRONIQUE / LIVRE NUMERIQUE 166
UNE IMAGE BIEN A ELLE 170

PRIMAIRE : L'ECOLE ELEMENTAIRE 175

EVALUATIONS CM2 DE LA DEPP : INQUIETUDES 175
Thierry Cadart (SGEN-CFDT) : "la démocratisation est effectivement en panne" 175
La réaction de Claire Keppler, responsable du secteur Educatif au SE-UNSA 175
ACTUALITE DE L'ECOLE DANS LES JOURS DERNIERS 177
DOSSIER : COMMENT ACCUEILLIR LES ENFANTS ROMS A L'ECOLE ? 179
Du point de vue des sociologues 180
Permettre à l'élève rom d'exister avec son histoire - Jean-Pierre Liégeois 180
Un peuple marginalisé, mais riche de sa jeunesse - Alain Reyniers 181
Des expériences de terrain : Soutenir les parents des enfants roms - Patricia Olivares 182
Pauvreté, violence, et incompréhensions : scolariser les roms en Hongrie Maria Szabo 183
Bons résultats pour le Réseau de scolarisation des enfants du voyage, en Haute Saône- J.P Pheulpin 184
Mettre les enfants roms dans une situation de réussite - Régis Guyon 185
DISCIPLINES : JEAN-CLAUDE DENIZOT : "POUR ENSEIGNER LE VOCABULAIRE, TRAVAILLONS SUR LE SYSTEME DE LA LANGUE, LE SENS, LE CONTEXTE, LA CURIOSITE..." 186
TICE 190

PRIMAIRE : L'ECOLE MATERNELLE 192

DOSSIER : LE "CAHIER DE VIE" NUMERIQUE 192
TEMOIGNAGE ANTOINE LEGRAND: « UN AMBASSADEUR DE L'ECOLE » 195

ON A REÇU, LU, AIME ... 197
RENCONTRES NATIONALES GFEN, 31 JANVIER 2009 ... 198

ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES ... 200

A LA UNE : L'EXPERIENCE DE L'ART ... 201
RESSOURCES PEDAGOGIQUES ... 201
POUR LE PROF ... 203
MATERNELLE ... 203
SITE A DECOUVRIR ... 204
SORTIR ... 204

EDUCATION MUSICALE ... 206

POUR LE PROF ... 206
COLLEGE LYCEE ... 206

E.P.S. ... 208

A LA UNE : LES NOUVEAUX PROGRAMMES DU COLLEGE DECRYPTES PAR DIDIER DELIGNIERES ... 208
POUR LE PROF ... 213
DU COTE DES APSA ... 214
ENQUETE SUR UN NOUVEAU SPORT COLLECTIF : LE KINBALL ... 215

ENSEIGNEMENTS TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS ... 218

ENSEIGNEMENT AGRICOLE ... 219

A LA UNE : UN CAFE POUR LE 100, UN ! ... 219
LE SYSTEME ... 219
SE NOURRIR ... 220
TRANSFORMER ... 221
BIODIVERSITE ... 222
AGENDA ... 223

S.T.2.S. ... 224

A LA UNE : UN DICTIONNAIRE POUR LES DRH ... 224
RESSOURCES POUR LE PROF ... 225
POUR TRAVAILLER EN CLASSE ... 226

STG – ECONOMIE - GESTION ... 229

A LA UNE : LE DROIT DE GREVE ... 229
TICE ... 232
ECONOMIE DROIT ... 235
MANAGEMENT ... 239
COMMUNICATION ORGANISATION GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ... 242
MARKETING ... 244
COMPTABILITE GESTION FINANCE ... 247
SYSTEMES D'INFORMATION ... 250
BULLETIN OFFICIEL ... 254

S.T.I. ... 257

A LA UNE : TECHNOLOGIE, N° 159, JANVIER-FEVRIER 2009 ... 257
RESSOURCES PEDAGOGIQUES ... 257
POUR LE PROF ... 257
VIE DE LA DISCIPLINE ... 258
SITE A DECOUVRIR ... 259
SERIOUS GAME ... 259
SORTIR ... 259

LANGUES VIVANTES ... 261

A LA UNE : PRINTEMPS DE L'EUROPE 2009 ... 261
PRIMAIRE ... 261
CONCOURS ... 261
POUR LE PROF ... 262

A LIRE 263
ALLEMAND 264
A LA UNE : VIVRE A L'HEURE DU CARNAVAL EN ALLEMAGNE 264
PRIMAIRE 264
COLLEGE 265
LYCEE 265
POUR LE PROF 266
SITE COUP DE COEUR 268
ALLEMAND ET TUIC 268
ANGLAIS 270
A LA UNE : DES COURS D'ANGLAIS PENDANT LES VACANCES 270
PRESIDENT'S DAY 270
DANS LE CALENDRIER 271
PRIMAIRE 271
POUR LE PROF 272
A LIRE 273
ARABE 275
A LA UNE : LE CINECLUB ARABE D'ALIGRE 275
VIE DE LA DISCIPLINIE 275
CONCOURS 275
BIBLIOGRAPHIE 276
SORTIR 277
LES TICE 278
ESPAGNOL 279
SPECIAL AL ANDALUS 279
RESSOURCES POUR LE PROF 283
SORTIR 285
CONFERENCES & RENCONTRES 286
PORTUGAIS 290
A LA UNE : CARNAVAL 2009 290
VIE DE LA DISCIPLINE 291
POUR LE PROF 292
PRIMAIRE 292
LYCEE 293
VIENT DE PARAITRE 293
SORTIR 294
AGENDA 295
RUSSE 296
A LA UNE : « BLOG » EGO ZNAET ! 296
POUR LE PROF 297
RESSOURCES PEDAGOGIQUES 298
VIE DE LA DISCIPLINE 299
PUBLICATIONS 300
SORTIR 301
LETTRES 304
FRANÇAIS 305
A LA UNE : CENSURE ET LIBERTE 305
DISTINGUER LES GENRES LITTERAIRES... SANS REFERENCE LITTERAIRE ? 307
A UTILISER EN CLASSE 309
RESSOURCES POUR LE PROF 310
CULTURE 312
ACTUALITE 313

PHILOSOPHIE **315**
Des blogs pour co-construire le cours de philo : rencontre avec J.-F. Chazerans 315
Pour le prof 317
Pour la classe 318
SCIENCES **320**
MATHS **321**
A la Une: « Mad Maths » un spectacle decale sur les mathematiques 321
Pour l'enseignant 321
Vie de la discipline 322
Pour le college 323
Pour l'ecole 323
Lire 324
Sortir 324
PHYSIQUE CHIMIE **325**
A la une : Fabrice Gely, un prog geek qui en cherche d'autres 325
Pour le prof 325
Pour les eleves 328
S.V.T. **331**
A la une : Bicentenaire de la naissance de Darwin. Comment enseigner l'evolution, des sites, des livres 331
Pour le prof 332
L'actualite des sciences dans des journaux, magazines, ... 336
College 337
Lycee 337
SCIENCES HUMAINES **339**
EDUCATION CIVIQUE – E.C.J.S. **340**
A la Une : 27 janvier : Journee de la Shoah 340
Les elections europeennes 341
Pour le prof 342
College 344
Lycee 344
E.D.D. **347**
A la Une : Les temps changent, pas tant que ça ! 347
Pour le prof 348
Experiences pedagogiques 350
Rendez-vous 350
Lire 351
GEOGRAPHIE **353**
A la Une : Le plan de relance pour la France 353
Pour le prof 353
College-Lycee 355
Outils 356
Le Cafe a lu 357
A lire 358
5 questions a… Jean-Paul Collicard 359
HISTOIRE **363**
A la Une : EDU'Base, histoire-geographie 363
La tribune de Lyonel Kaufmann : Quand Barack Obama forme les enseignants français d'histoire a l'evenement historique 363
College 365
Lycee 366
Pour le prof 366

A LIRE 369
SORTIR 370

S.E.S. 373

A LA UNE : RENAUD CHARTOIRE : FAIRE UN SITE QUI RESSEMBLE A MES COURS 373
POUR LE PROF 376
POUR LA CLASSE 378

TECHNOLOGIE 380

A LA UNE : DEMARCHE D'INVESTIGATION ET VOUTE 380
RESSOURCES PEDAGOGIQUES 380
VIE DE LA DISCIPLINE 380
POUR LE PROF 381
SITE A DECOUVRIR 382
SERIOUS GAME 382
SORTIR 383

VIE SCOLAIRE 384

A LA UNE : LES MEDIATEURS DE REUSSITE SCOLAIRE! 384
A LIRE 386
DANS LE B.O. 386
HANDICAP ET ECOLE 387
LA TRIBUNE DE GARDY BERTILI : LES MEDIATEURS 387

Le dessin d'Antoine Legrand

Le café pédagogique

www.cafepedagogique.net

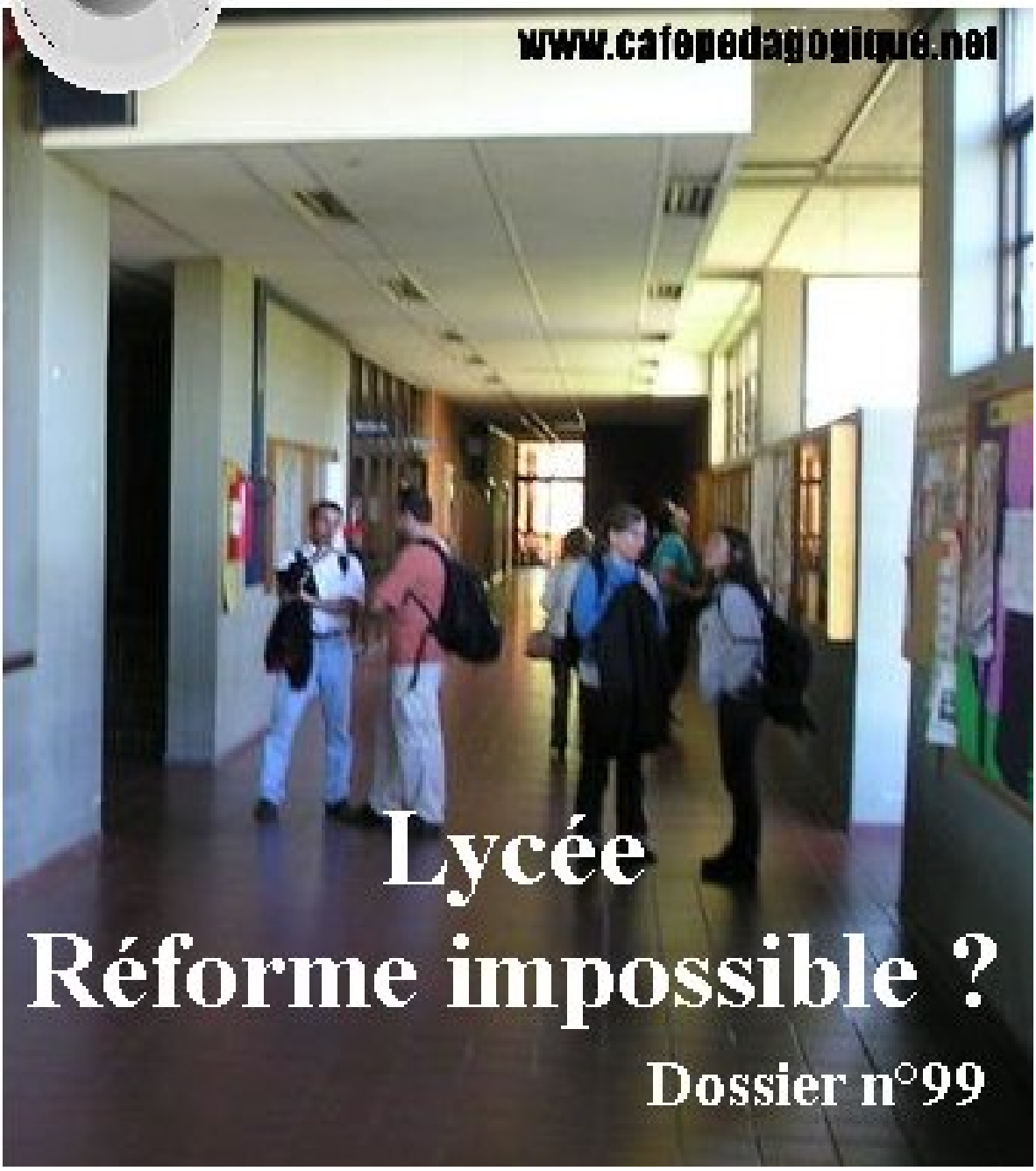

Lycée
Réforme impossible ?

Dossier n°99

www.cafepedagogique.net

Le système

Par François Jarraud

Evaluation : le système éducatif à un tournant

Le système éducatif français est-il gouvernable ? Coup sur coup, en un mois, les querelles sur l'évaluation de l'Ecole ont pris une ampleur telle qu'elles interrogent profondément le système éducatif. Elles sont pour beaucoup dans les blocages constatés dans l'enseignement scolaire. Et on voit que la même querelle agite maintenant aussi l'enseignement supérieur.

Restons-en au premier. Il y a d'abord eu la forte opposition spontanée des professeurs des écoles à l'évaluation de CM2 élaborée par la Direction de l'enseignement scolaire du ministère (Dgesco). Maintenue dans un profond secret, dévoilée au dernier moment, alors que les relations étaient déjà exécrables entre le ministre et les enseignants du primaire, elle a été tout de suite perçue comme un instrument politique et non comme un outil de gouvernance du système éducatif.

Il y a eu ensuite une évaluation de la Depp, réalisée en CM2, montrant une sérieuse baisse des performances. Le politique était là aussi de la partie : le ministère en retenait, semble-t-il, la publication depuis des mois…

Dans les deux cas, ces enquêtes sont accueillies avec suspicion. Du coté des enseignants, si tous reconnaissent que les évaluations sont nécessaires, y compris pour le professeur de base, nombreux sont ceux qui les reçoivent comme une menace. Quelle utilisation va en faire le ministre ? Comment seront-elles exploitées dans l'opinion ? Du coté des évaluateurs eux-mêmes, on sent une forte tension pour savoir quel service en établira les protocoles et avec quelle liberté.

La querelle de l'évaluation pose évidemment la question de la recherche de l'efficacité du système éducatif. Pourquoi mesurer l'efficacité d'un service d'enseignement ? Comment le faire ? Qui décidera des suites données aux évaluations ?

Mais constatons-le. L'évaluation est aussi un enjeu de pouvoir à l'intérieur de l'Ecole. Les enseignants sont mis devant la perspective d'une nouvelle forme de gouvernance : le pilotage par l'évaluation. Leur réponse est de plaider la liberté pédagogique. Pourra-t-elle s'opposer au raz de marée qui s'annonce ?

Pour éclairer les enjeux de cette évolution, le Café a interrogé les meilleurs spécialistes et de grands acteurs.

CM2 : L'étude cachée du ministère

note d'
information
Lire, écrire, compter : les performances des élèves de CM2 à vingt ans d'intervalle 1987-2007

En 20 ans, le niveau des élèves de CM2 a changé, établit une étude non-publiée de la Depp. Las de voir leurs travaux interdits de publication sur Internet, des chercheurs de la Depp, division des études et de la prospective du ministère, ont décidé, le 28 janvier 2009, de vous en faire bénéficier par l'intermédiaire du Café pédagogique. "Mes collègues et moi, membres de la DEPP, supportons de plus en plus mal le blocage de nos publications" nous écrit un chercheur.

L'étude compare les résultats en calcul et français d'écoliers de CM2 de 1987 à 2007. Elle a été terminée en mai 2008. "Les résultats sont contrastés selon les domaines et les périodes. En lecture, les résultats sont stables de 1987 à 1997 ; en revanche, on observe une baisse significative du score moyen entre 1997 et 2007, plus prononcée pour les élèves les plus faibles" précise l'étude "La situation est différente en calcul : une baisse importante des performances, touchant tous les niveaux de compétences, est observée de 1987 à 1999 ; puis, de 1999 à 2007, les résultats stagnent. Concernant l'orthographe, le nombre d'erreurs, essentiellement grammaticales, constatées à la même dictée a significativement augmenté de 1987 à 2007".

Ces résultats montrent donc une baisse de niveau plus marquée que dans l'enquête PISA, particulièrement sur le plan de l'orthographe.
Lire la note
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/NI-0838.pdf

Blocage levé pour les publications de la Depp
L'Expresso signalait le 28 janvier que la publication de nombreuses Notes de la Depp était bloquée par le ministère et en diffusait une à titre d'exemple. Le jour même, le ministère éditait d'un coup trois nouvelles Notes, y compris celle concernant l'évaluation en CM2 que nous avions diffusée. A notre connaissance, un peu moins d'une dizaine d'études est encore en attente. Toutes sont indispensables à une meilleure connaissance du système éducatif et donc à son pilotage éclairé.

Dans un article publié récemment par le Café, X Pons, auteur d'une thèse sur l'évaluation des politiques éducatives, soulignait les difficultés rencontrées par les organes officiels d'évaluation du système éducatif. "L'histoire des statisticiens du ministère est plutôt en dents de scie : à des périodes de forte autonomie (comme entre 1972 et 1997) succèdent des périodes de remise en cause explicite de leur mandat (ministère de Claude Allègre), de reconstruction (2000-2006) et de contrôle politique (2006-2008). Par conséquent, il y a bien un risque d'instrumentalisation gouvernementale mais l'histoire montre qu'il vient moins des statisticiens eux-mêmes, œuvrant constamment à la préservation de leurs marges d'autonomie et de leur objectivité, que des cabinets ministériels".
Notes d'information
http://www.education.gouv.fr/pid269/note-d-information.html
Sans évaluation on prive les familles d'une politique éducative nationale

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2009/99_XavierPons.aspx

Une autre étude conforte celle de la Depp : 12% des jeunes sont en difficulté de lecture
L'enquête annuelle menée auprès des jeunes des deux sexes qui suivent la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) montre que 78% d'entre eux sont des lecteurs efficaces, 10% des lecteurs médiocres, 12% des personnes en difficulté de lecture parmi lesquels 5% sont en grave difficulté.

Ces chiffres sont sensiblement identiques à ceux des années précédentes , tout au plus constate-on une augmentation très légère des jeunes en très grande difficulté (4,3% en 2005, 4,9% en 2008).

La Depp, le service des études ministériel, conclue en parlant " d'augmentation" : "ces résultats doivent alerter sur l'augmentation du nombre de jeunes en difficulté de lecture". Pour la Depp ce ne sont pas tant ces chiffres qui justifient le terme augmentation (elle est tellement infime) que d'autres travaux et surtout une autre évaluation réalisée par… la Depp".
Le Note
http://www.education.gouv.fr/cid23397/les-evaluations-lecture-dans-cadre-journee-appel-preparation-defense.html

Denis Meuret : La baisse des performances scolaires des jeunes français : deux hypothèses

Auteur de "Gouverner l"école", un des meilleurs livres sur le système éducatif français, père de quelques uns des outils d'évaluation utilisés par l'Education nationale, Denis Meuret réfléchit à l'évaluation du système éducatif depuis 20 ans. Il analyse les résultats alarmants de l'école française et les lie à un défaut de gouvernance. "En France, les formes traditionnelles de régulation de l'enseignement, comme l'inspection des enseignants, se sont affaiblies, tandis que (des) formes nouvelles n'ont pas été mises en place".

Bousculé par le Café Pédagogique, le ministère de l'Education Nationale a publié récemment les résultats alarmants d'une étude de la DEP, une comparaison des performances des élèves de CM2 public à vingt ans de distance, de 1987 à 2007 (NI 0838). Les premiers ont été à l'école primaire de 1982 à 1987, les seconds de 2002 à 2007. Rappelons ces résultats, ils en valent la peine. En lecture, 66% des élèves de 2007 ont un score inférieur au score de l'élève moyen de 1987 ; par ailleurs, 21 % des élèves de 2007 sont au dessous du score au dessous duquel se situaient seulement 10% des élèves de 1987. Par ailleurs encore, 8% seulement des élèves de 2007 se situent au dessus du score au dessus duquel se situaient 10% des élèves en 1987. En bref, s'agissant de la capacité de comprendre un texte, le niveau de l'élite baisse, le niveau moyen baisse davantage et le niveau des élèves les plus faibles baisse davantage encore. L'évolution est pire en mathématiques : Le score moyen a baissé de sorte que 80 % des élèves de 2007 ont un score inférieur au score de l'élève moyen de 1987 ; par ailleurs, 32 % des élèves sont au dessous du score au dessous duquel se situaient seulement 10% des élèves en 1987 et 4% seulement des élèves se situent au dessus du score au dessus duquel se situaient 10% des élèves en 1987. En dictée, le nombre moyen de fautes passe de 10,7 à 14,7, il augmente pour toutes les catégories sociales, davantage pour les enfants d'ouvriers que de cadres ou de professions intellectuelles.

Le sentiment d'être inégaux va augmenter…

Naturellement, certains vont se draper dans leur dignité d'éleveurs d'âmes pour récuser ce genre de résultats. Parler de « performances », de « scores », quelle trahison de la noble mission du professeur ! Malheureusement, les économistes savent que ces résultats annoncent une qualité moindre de la main d'œuvre française. Pour un démocrate, ils signifient que le sentiment d'être inégaux va augmenter parmi les citoyens, alors que nous savons depuis Tocqueville que le sentiment d'être égaux est une des caractéristiques de la démocratie.

L'évolution diagnostiquée par la DEP est d'autant plus grave que l'évolution des performances des élèves français à 15 ans entre 2000 et 2006, donc entre deux populations dont la première a été scolarisée au collège entre 1995 et 2000 et la seconde entre 2001 et 2006, selon l'évaluation internationale PISA, est, elle aussi, alarmante. Grossièrement, en mathématiques et en compréhension de l'écrit, la performance moyenne et la performance des meilleurs élèves est stable pour les pays de l'OCDE pris ensemble, tandis que, en France, la performance des meilleurs baisse de 10 points et la performance moyenne baisse de 20 points (sur une échelle de moyenne 500 et d'écart-type 100). Plus grave, pour les pays de l'OCDE pris ensemble, le score des plus faibles s'améliore de 20 points tandis qu'il baisse en France

de 30 points. Une part de cette évolution s'explique par celle des élèves de CM2 : Les collèges recevaient en 2002 des élèves moins bien formés qu'en 1995. L'évolution des scores de PISA montre que les collèges n'ont certainement pas réussi à inverser la tendance.

Sauf pour l'orthographe, ces évolutions ne sont pas la poursuite d'un processus ancien de dégradation…

Eliminons quelques explications possibles :

- La situation sociale ne s'est pas dégradée. Entre le milieu des périodes de scolarisation primaire des élèves des CM2 1987 et 2007 (1983 et 2003) d'une part et le milieu des périodes de scolarisation des élèves de PISA 2000 et PISA 2007 d'autre part (1996 et 2002), le revenu moyen des français a augmenté, le chômage a plutôt baissé et les inégalités sociales, contrairement à la légende, n'ont commencé d'augmenter qu'en 2002. Ajoutons que la proportion d'élèves issus de l'immigration, pour autant que ces élèves soient plus difficiles à enseigner que les autres, n'a pas évolué de façon significative.

- Les ressources de l'école n'ont pas baissé. Entre 1980 et 2004, la dépense moyenne par élève dans le premier degré est passée, en en monnaie constante, de 2600 € à 4600€. Une des raisons de cette augmentation est, il faut bien le rappeler, l'élévation du niveau de formation et du salaire des enseignants du primaire. Invoquer la baisse des ressources pour expliquer cette évolution ne tient donc pas, non plus d'ailleurs que pour expliquer la baisse des scores de PISA (la dépense par élève du second degré a, elle aussi, augmentée, quoique faiblement, entre 1996 et 2002).

- On n'a pas « accueilli n'importe qui » à l'école. Aux contempteurs de la « massification », de la « démographisation», rappelons que l'école primaire est ouverte à tous depuis Jules Ferry et que, entre, disons 1996 et 2003, les collèges avaient depuis longtemps cessé de s'ouvrir à davantage d'élèves, qu'au contraire la période 2002/ 2006 fut celle où les ministres (Ferry, Fillon, Robien) avaient décidé d'offrir aux plus faibles collégiens la « possibilité » d'un apprentissage à 14 ans.

- Sauf pour l'orthographe, ces évolutions ne sont pas la poursuite d'un processus ancien de dégradation, que l'on pourrait faire remonter, selon le choix de ses nostalgies, à mai 68, à l'ouverture de l'enseignement secondaire ou, pour remonter plus loin encore, à l'abandon du certificat d'études ou de la plume sergent-major. De précédentes études de la DEP fondées elles aussi sur la reprise des mêmes épreuves à plusieurs années de distance témoignaient plutôt d'une certaine stabilité (en troisième générale de 84 à 95, alors même que cette classe s'était ouverte entre ces deux dates à une plus grande proportion d'élèves ; pour l'élite scolaire de 1950 à 1990 (NI 96-29)) parfois d'une amélioration sensible (au CE2, entre 1973 et 1992, NI 97-12). Les contempteurs des pédagogies modernistes auront sans doute déjà remarqué que ces dégradations se sont produites à une époque (depuis 2002) où les ministres rivalisaient d'appels au retour de l'autorité, des « savoirs solides», et rivalisaient dans le pathos à propos de l'apprentissage de la lecture.

Les formes traditionnelles de régulation de l'enseignement se sont affaiblies, tandis que des formes nouvelles

n'ont pas été mises en place…

Que faut-il incriminer ? Quoiqu'on pense des IUFM, il est difficile de penser que la qualité des enseignants français ait pu baisser en si peu de temps. Rien n'est simple en matière d'éducation et les causes rarement uniques. L'évolution des scores au CM2 pourrait par exemple s'expliquer par le fait qu'une partie des meilleurs élèves du public serait, entre ces deux périodes, passés dans le privé, une évolution qui signalerait une tiers-mondisation de l'enseignement public en France, hypothèse dont il devrait être possible de vérifier la pertinence s'il n'était si difficile d'obtenir des données pour comparer dans ce pays l'enseignement public et l'enseignement catholique. On peut aussi signaler au PS qu'il pourrait se vanter d'avoir obtenu entre 82 et 87 des résultats particulièrement bons, qui sait ?

Toutefois, je voudrais proposer une autre hypothèse, que suggèrent les comparaisons internationales. Au cours des années 90, les pays non-latins de l'OCDE ont avancé rapidement vers des formes diverses de dispositifs évaluant les progressions des élèves dans chaque école et permettant à l'autorité responsable d'en tirer les conséquences, en général sous forme d'autonomie supplémentaire pour les écoles où ces progressions sont satisfaisantes et de mise sous tutelle de celles où elles sont insuffisantes, ceci en terme d'efficacité (progressions moyennes) ou d'équité (progression des plus faibles, écart de progressions entre catégories d'élèves).

A l'inverse, en France, les formes traditionnelles de régulation de l'enseignement, comme l'inspection des enseignants, se sont affaiblies, tandis que ces formes nouvelles n'ont pas été mises en place. D'où une plus grande latitude laissée aux enseignants, non pas de ne rien faire, mais de poursuivre d'autres objectifs que ceux que mesurent les évaluations dans les disciplines fondamentales.

Autre explication possible, valable surtout pour expliquer l'effondrement du résultat des élèves faibles à PISA : Depuis 2002, un gouvernement moderniste de l'école, qui datait de l'après guerre, a été remplacé par un improbable mélange d'appels nostalgiques à l'autorité et au respect des professeurs, qui attribuent les difficultés de l'école à la décadence de la société et des élèves, et de politiques, plus souvent formulées que véritablement implantées, qui vont au contraire dans le sens d'une plus grande responsabilité des enseignants et des établissement (le socle commun, ou la lettre de mission du chef d'établissement, par exemple), politiques que bien peu prennent encore au sérieux.

Denis Meuret
(IUF, Université de Bourgogne (IREDU))

Dernier ouvrage de D. Meuret :

Denis Meuret "Gouverner l'école, une comparaison France/Etats-Unis" (PUF).

Sur cet ouvrage :
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/83_Lecolefran%C3%A7aisenestpasgouverneeEntretienavecDMeuret.aspx

Derniers articles de D.Meuret sur le Café pédagogique :
Obama et les systèmes scolaires américains
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/01/Obama_Meuret.aspx
L'école française n'est pas gouvernée
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/83_Lecolefran%C3%A7aisenestpasgouverneeEntretienavecDMeuret.aspx
Le lycée aux Etats-Unis
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2008/LelyceeauxUS_DenisMeuret.aspx

Bruno Suchaut : "Le recours à un organisme indépendant permettrait certainement de lever les doutes sur des intentions politiques des outils d'évaluation"

Directeur de l'IREDU, Bruno Suchaut a une longue pratique de l'évaluation des systèmes éducatifs. Il explique ici pourquoi l'évaluation est nécessaire et comment elle devrait être faite.

Il y a quelques jours le Café a publié une étude de la DEPP qui restait sous le boisseau. Elle concerne le niveau des élèves en CM2 et elle est très critique : elle montre que sur certaines compétences, comme en orthographe, le niveau a baissé. Cette étude vous semble-t-elle sérieuse ?

Oui, on peut réellement penser que cette étude est sérieuse sur le plan scientifique. Elle utilise des techniques statistiques sophistiquées (les modèles de réponse à l'item notamment) tout à fait adaptés à la problématique et des échantillons corrects. Cette étude de la D.E.P.P. ne fait que confirmer les tendances mises en évidence dans les dernières enquêtes internationales, à savoir une baisse du niveau moyen des élèves français dans certains domaines de compétences. Mais ce qui est le plus important à retenir dans cette étude est, d'une part la baisse plus prononcée pour les élèves les plus faibles et, d'autre part, l'augmentation des inégalités sociales de réussite.

Peut-on vraiment comparer les mêmes exercices à 20 ans de distance ? N'est ce pas un leurre ?

La comparaison temporelle est toujours une activité délicate car on ne peut prendre en compte tous les changements qui peuvent affecter des mesures prises sur plusieurs années. Néanmoins, des précautions méthodologiques ont été prises pour cette comparaison par rapport à la sélection des items et plusieurs biais de mesure ont été évités. En outre, les écarts relevés sur la période sont suffisamment importants pour être considérés comme significatifs d'une réelle tendance à la baisse.

Comment peut-on expliquer cette baisse de niveau ?

C'est une question difficile car il y a potentiellement beaucoup de facteurs susceptibles d'expliquer ce constat sans que l'on connaisse précisément leur degré d'influence. Il y a tout d'abord une responsabilité réelle de la politique éducative conduite ces dernières années : manque de cohérence et des discours en contradiction, une faible volonté d'un pilotage pédagogique effectif au niveau déconcentré etc… en fait, un environnement globalement défavorable pour instaurer la confiance chez les enseignants et donner du sens à l'exercice de leur métier. Le contexte socio-économique général qui se dégrade est aussi un facteur explicatif de l'accroissement des inégalités sociales et de l'augmentation de la proportion d'élèves en difficulté scolaire. Enfin, au niveau pédagogique, le traitement de la difficulté scolaire n'a pas donné lieu à une politique énergique et vraiment ciblée sur l'acte pédagogique. Le choix a plutôt consisté à multiplier les dispositifs d'aide et de soutien sous

des formes très variées. Dans un même temps, les activités scolaires se sont diversifiées à la fois dans leur contenu et dans leur encadrement.

Que pourrait on faire pour aider précisément ces enfants qui sont en difficulté ? La politique des ZEP ou des RAR ne semble pas suffisante.

Cette politique n'est pas suffisante car elle touche une population de plus en plus en difficulté sur le plan social et économique. La logique qui consiste à donner davantage de moyens trouve ses limites quand on est face à des contextes scolaires extrêmement défavorisés. La recherche d'une plus grande mixité sociale et académique dans les établissements scolaires peut à déjà contribuer à limiter l'échec scolaire. Mais, plus largement, et cela ne concerne pas seulement les écoles situées dans des zones défavorisées, il faut développer d'autres stratégies pour réduire la difficulté scolaire.

Cela passe déjà par une organisation du temps scolaire plus favorable aux élèves avec un temps d'apprentissage utilisé de manière plus efficace et une répartition plus équilibrée dans la semaine. L'aide aux élèves en difficulté doit être un souci pédagogique permanent en permettant déjà des rythmes d'acquisitions variables au cours de la scolarité primaire tout en aidant les élèves de façon systématique au sein de la classe.

Il est tout à fait possible d'imaginer, avec les mêmes contraintes budgétaires, une autre organisation de l'école qui proposerait une réponse immédiate à l'émergence de la difficulté scolaire. Certains élèves ont besoin de davantage de temps et d'accompagnement pédagogique pour apprendre. C'est au cours des séquences d'enseignement que l'aide est la plus efficace. L'action doit se centrer sur deux dimensions : l'efficacité pédagogique différenciée des enseignants et les modalités de l'aide. Pour la première dimension, il faut jouer sur le fait que certains enseignants ont des compétences plus développées pour agir efficacement avec les élèves faibles. Cela doit donc être un facteur à prendre en compte lors de la composition des classes dans les écoles. Quant à la seconde dimension, il faut veiller à ce que le temps d'apprentissage soit efficace pour les élèves faibles en mobilisant, à certains moments, un adulte supplémentaire dans la classe qui cible les élèves qui ont besoin d'être aidés.

L'évaluation qui a lieu actuellement avec beaucoup de confusion en CM2 vous semble -t-elle utile pour mieux cerner les élèves en difficulté ?

Il y a en effet une grande confusion sur la question de cette évaluation CM2 et celle-ci prend place dans un contexte de revendications multiples de la part du monde enseignant, ce qui n'a pas été un atout pour un débat serein. L'objectif principal de cette évaluation est de dresser un bilan des acquis des élèves en fin d'école primaire et elle devrait être considérée avant tout comme un outil d'information au niveau national et local. Rappelons que les évaluations diagnostiques existent depuis près de vingt ans alors que les évaluations bilan n'ont jamais été généralisées et il est important pour le pilotage du système que de tels outils existent. La finalité de cette évaluation CM2 n'a toutefois pas été suffisamment exposée par le Ministère et des ambiguïtés dans les modalités de transmissions des résultats (aux familles notamment) ont déclenché de vives réactions redoutant un classement possible des écoles, ce qui bien sûr n'est pas possible à partir des résultats bruts. Il est difficile de savoir si cette ambiguïté est involontaire ou si elle a été entretenue pour inciter progressivement les acteurs à se familiariser à un nouveau mode de régulation de l'école.

La publication du travail de la DEPP a fait du bruit. Et on accuse parfois les enseignants de résister à la mise en place des évaluations pour garder une "liberté pédagogique" qui va à l'encontre du progrès éducatif. Comment voyez vous les choses ?

Il est difficile d'avoir une réponse unique à cette question, la liberté pédagogique peut être un ingrédient à l'amélioration de la qualité mais avec certaines limites. Il existe des pratiques efficaces qui devraient être généralisées et d'autres qui devraient ne plus exister car on connaît leur inefficacité. Les évaluations nationales ne doivent être perçues comme une contrainte mais comme un élément d'information utile au fonctionnement de l'école.

L'Ecole peut elle se passer d'évaluation ? Qui est le mieux placé pour la faire dans l'institution : l'IG ? La DEPP ? Un organisme extérieur comme l'Irédu ?

L'évaluation est évidemment utile au niveau de la politique éducative, toute la question réside dans l'utilisation de ces évaluations et de son instrumentalisation éventuelle. Le recours à un organisme indépendant permettrait certainement de lever les doutes sur des intentions politiques des outils d'évaluation.

Finalement celui qui fera l'évaluation aura le pouvoir sur le système. Il semble qu'on assiste à une sorte de relève sur ce terrain là avec un transfert des enseignants vers qui ?

Après tout, ce pouvoir c'est déjà l'enseignant qui, d'une certaine manière, l'exerce sur ses élèves par des évaluations régulières et fréquentes. Il ne faut pas oublier que les pratiques d'évaluation formative sont encore minoritaires dans les classes. Au niveau de la politique éducative, l'évaluation ne doit pas être perçue comme un instrument de pouvoir, elle doit être uniquement un outil d'information et de pilotage dans le but d'améliorer le système.

Cette évolution est-elle incontournable et universelle ?

La culture de l'évaluation s'est en effet développée rapidement dans tous les pays et elle concerne l'ensemble des secteurs. La crainte est effectivement une harmonisation des pratiques de régulation des structures publiques avec l'utilisation d'indicateurs non adaptés et caricaturaux. C'est pourquoi il est important que chacun puisse apporter sa contribution à l'élaboration d'outils fiables, utiles et pertinents.

Qu'est ce qui rend en France la discussion si difficile sur ces sujets ?

Encore une fois, le contexte politique actuel rend les acteurs très méfiants à l'égard des mesures récentes concernant l'école. En ce qui concerne l'évaluation dans le domaine de l'éducation, mais c'est vrai aussi pour d'autres dimensions, il y a dans notre pays un déficit d'information et de formation auprès des enseignants sur les outils eux-mêmes, leur construction, leur utilisation, leur utilité, mais aussi leurs limites en matière d'interprétation des résultats.

Bruno Suchaut

Derniers articles dans le Café :
A qui profite l'impossibilité des réformes ?

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2009/99_BrunoSuchaut.aspx
Primaire : les réformes s'accommodent des inégalités
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2008/98_PrimaireBSuchaut.aspx

Jean-Claude Emin : les responsables politiques ne retiennent des résultats des évaluations que ce qui peut servir leur politique

Ancien secrétaire général du Haut Conseil à l'évaluation de l'école et sous directeur à l'évaluation au Ministère de l'éducation nationale, Jean-Claude Emin décrypte l'enjeu de l'évaluation pour l'éducation nationale et pose les conditions pour une évaluation scientifique.

La publication un peu mouvementée de l'étude sur les CM2 suscite pas mal de bruit. Peut-on vraiment comparer les mêmes exercices à 20 ans de distance ?

note d'
information
Lire, écrire, compter : les performances des élèves de CM2 à vingt ans d'intervalle 1987-2007

Ce « un peu mouvementée » est un délicat euphémisme. Si la « note d'information » de la DEPP qui rend compte de cette étude n'avait pas été mise en ligne par le Café pédagogique qui avait réussi à se la procurer, elle n'aurait peut-être – ou sans doute ? – toujours pas, été publiée par le Ministère, et l'étude n'aurait pas d'existence publique.

En effet, la DEPP, qui est l'instance chargée des statistiques et de l'évaluation au Ministère de l'Éducation nationale, ne peut plus publier de programme de travail depuis maintenant trois ans, les cabinets des ministres successifs ayant chaque année refusé de le rendre public. Ce programme de travail ne peut donc plus être connu des partenaires sociaux, des usagers de l'École, de la communauté scientifique et des médias ; il ne peut plus y avoir – tout au moins de façon transparente – de discussion sur la contribution que la DEPP peut apporter à la connaissance du fonctionnement et des résultats de notre système éducatif. Et il ne peut plus y avoir de publication systématique des données collectées et des résultats des études et recherches réalisées. … sauf s'il y a « un peu de mouvement ».Ceci est assez cyniquement résumé par un membre du cabinet de Xavier Darcos, cité par un journaliste de La Croix : « la DEPP fournit des instruments au service du ministre qui reste le dernier garant de leur diffusion » .

Empêcher la DEPP de publier les résultats de ses travaux a sans doute pour objectif de permettre aux responsables politiques de ne retenir, parmi les travaux de la DEPP, que ce qui peut étayer leurs orientations. La DEPP est d'autant plus remise en cause que, dans le même temps, le cabinet du ministre a confié la réalisation d'une évaluation - celle mise en place en CM2 en janvier - non plus à la DEPP mais à une direction politique du ministère, qui se trouve ainsi être juge et partie.

Je tenais à le dire avant de répondre à vos questions à propos de l'étude sur l'évolution des performances en « lire, écrire, compter » des élèves de CM2 entre 1987 et 2007.

Peut-on comparer les performances des élèves à vingt ans de distance ? C'est une question délicate qui a fait l'objet de nombreux travaux de recherche et de progrès méthodologiques au cours des dernières décennies, recherches et progrès auxquels la DEPP a apporté sa contribution. Avoir des épreuves et une procédure de passation identiques aux divers moments de l'enquête n'est pas suffisant pour garantir la comparabilité des résultats ; d'autres

conditions sont nécessaires : il faut notamment vérifier que la difficulté des exercices proposés est la même à ces divers moments compte tenu, par exemple, du fait qu'ils sont plus ou moins familiers aux élèves étant donné l'évolution des programmes. Ceci a conduit à éliminer de la comparaison des exercices qui ne remplissaient pas cette condition. Il faut aussi que les consignes de correction soient toujours appliquées de la même manière et que les échantillons d'élèves soient représentatifs. Ils le sont, sachant que la comparaison effectuée ici porte sur le seul secteur public, le secteur privé n'ayant pas été compris dans les enquêtes les plus anciennes.

Les caractéristiques des enquêtes qui étayent cette comparaison et les méthodologies d'analyse de leurs résultats sont les mêmes que celles utilisées dans les enquêtes internationales les plus récentes. Les experts de la DEPP participent d'ailleurs aux comités qui arrêtent les méthodologies utilisées dans ces enquêtes et qui attestent qu'elles sont effectivement mises en œuvre.

Comment expliquez-vous les baisses de niveau constatées ?

Un des intérêts de ce travail est qu'il ne compare pas seulement les performances des élèves à vingt ans de distance, mais qu'il s'est aussi intéressé à des années intermédiaires, ce qui permet de moduler l'analyse des baisses de niveau, qui ne sont pas de même ampleur et de même nature selon les domaines :

En lecture, ce n'est que sur la dernière décennie 1997-2007 que l'on constate une baisse de la performance moyenne. Mais il faut préciser que cette baisse ne touche pas également tous les élèves. Elle est particulièrement marquée pour les élèves les plus faibles, qui sont en proportion deux fois plus importante en 2007 qu'en 1987 et 1997, alors que les meilleurs sont en proportion à peu près équivalente. On ne sera donc pas surpris de constater que la baisse des performances en lecture ne concerne pratiquement pas les cadres et les « professions intellectuelles supérieures » alors qu'elle touche toutes les autres catégories socioprofessionnelles, ce qui conduit à une aggravation des inégalités sociales en la matière. On retrouve ici un constat déjà fait par ailleurs, notamment avec les résultats de l'enquête PISA.

Notre système éducatif semble avoir de plus en plus de mal à conduire à de bonnes performances en lecture, les élèves de milieu populaire. Et en particulier les garçons, ce que confirment d'autres évaluations, notamment celle de la JAPD (la Journée d'Appel de Préparation à la Défense). On retrouve également, avec les résultats de cette enquête, un autre constat qui questionne fortement notre système éducatif : lorsque les élèves doivent donner des réponses qui exigent une rédaction, ils sont de plus en plus nombreux à s'abstenir. La DEP avait déjà signalé ce fait, notamment lors de la présentation des résultats de la première enquête PISA (en 2000) en demandant si ceci n'était pas dû à la place – insuffisante – que la pratique de l'écrit a, de fait, dans notre enseignement.

Les résultats des élèves à la même dictée proposée en 1987 et 2007 font apparaître une augmentation sensible (40%) du nombre moyen d'erreurs, ce qui ne constitue pas un constat nouveau. Il doit être mis en perspective avec un autre constat : le fait que la correction orthographique est sans doute jugée moins importante aujourd'hui dans notre société – et corrélativement dans notre enseignement – qu'autrefois.

En calcul, on constate également une baisse du score moyen, mais elle est plus accentuée qu'en lecture, elle touche tous les élèves des plus forts aux plus faibles, et enfin, elle est nettement moins accentuée au cours de la deuxième décennie de la période, ce qui « est peut-être à mettre au compte de la remise à l'ordre du jour du calcul dans les programmes de 2002 », comme le suggère la DEPP. Il s'agit évidemment là d'une hypothèse qui doit être confirmée.

En tout cas, il me semble que ce type de travail n'est pas assez exploité par les responsables de la politique éducative qui devraient s'attacher à cerner plus avant les raisons de ces évolutions, afin de proposer des réorientations de la politique suivie. Je pense notamment à l'Inspection générale et à la direction générale de l'enseignement scolaire. Cette dernière devrait se consacrer à de telles analyses et à la recherche et à la diffusion des moyens de remédier aux difficultés constatées, plutôt que de construire des outils d'évaluation comme elle le fait actuellement pour l'évaluation de CM2, évaluation qui déclenche, à juste titre, nombre de vagues.

Justement, cette publication arrive au moment où une autre évaluation est prévue en CM2. Celle-ci permettra t elle de mieux cerner les élèves en difficulté et de les aider à progresser ?

Je crains fort que non. En effet, les finalités de cette évaluation ne sont – volontairement ou non ? – absolument pas claires. Elle a été confiée, comme je l'ai dit, non pas à la DEPP, mais à la Direction générale de l'enseignement scolaire qui est normalement en charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique de l'enseignement scolaire. Beaucoup de gens ignorent ce fait qui est totalement contraire au partage normal des compétences au sein du ministère. La Direction générale de l'enseignement scolaire prétend donner à cette évaluation deux finalités qui ne sont pas vraiment conciliables. Elle confond en effet l'évaluation-bilan, qui permet de faire un point sur les performances des élèves et sur leur évolution, et l'évaluation diagnostique, dont l'objectif est d'aider les enseignants à repérer les difficultés des élèves pour leur permettre de mettre en place des remédiations et des progressions adaptées. Vouloir courir ces deux lièvres à la fois – ou dire que l'on court l'un ou l'autre selon les moments et les interlocuteurs – ne peut conduire à rien d'efficace ni de juste, et fait fi de tous les progrès accomplis en matière de méthodologie par la DEPP au cours des dernières années. Je comprends que cette « évaluation » soulève des réactions et que l'on se puisse se demander ce qu'elle cache.

Ces deux évaluations, qui concernent le CM2, suscitent des réactions chez les enseignants. Certains y voient des instruments politiques pour dénigrer leur travail et imposer des réformes. Comment voyez-vous les choses ?

Ne confondons pas ces deux évaluations.

Celle de la DEPP est une évaluation-bilan dont l'objectif est d'apprécier de façon globale, l'évolution des performances des élèves en fin d'école élémentaire à vingt ans d'intervalle. Elle est réalisée sur des échantillons représentatifs avec une méthodologie explicite correspondant à ce qu'est aujourd'hui l'état de l'art en la matière. Elle n'a pas pour objectif de

dénigrer qui que ce soit, mais de contribuer à faire ressortir des points faibles de notre système éducatif ; points faibles qui, pour certains, nécessitent des réformes, de nouvelles orientations et/ou la mise à disposition des établissements et des enseignants de nouveaux moyens d'exercer leur métier. Elle ne saurait dire automatiquement ce que doivent être ces réformes, ces nouvelles orientations ou ces moyens nouveaux.

Pour ne citer qu'un exemple, puisque vous évoquez des réformes imposées, on peut à juste titre conclure d'une analyse des résultats de cette évaluation que des améliorations sont à apporter à la formation des enseignants pour qu'ils soient mieux à même de faire progresser les élèves qui rencontrent des difficultés en début d'apprentissage de la lecture. Au moment où il est question de réformer très sensiblement la formation des enseignants, on peut se demander si une formation qui risque de ne pas comprendre un véritable apprentissage de la pratique professionnelle permettra ces améliorations ? Je vous laisse, comme à ceux qui liront ces lignes, le soin de répondre, mais si, comme je le pense la réponse est négative, ce n'est pas l'évaluation qu'il faut incriminer. Elle a permis de faire ressortir une vraie faiblesse de notre système et ses résultats incitent à renforcer la formation professionnelle des enseignants et à leur fournir des outils qui les aident à cerner les difficultés rencontrées par leurs élèves à des moments où il est encore temps d'y remédier, c'est-à-dire avant la fin d'une année scolaire, ou mieux, d'un cycle.

L'autre évaluation, celle confiée à la Direction générale de l'enseignement scolaire, se donne l'apparence de répondre à ce dernier besoin, puisqu'elle est proposée en janvier, six mois avant la fin du cycle III. Mais vouloir se servir d'une telle évaluation pour apprécier les acquis des élèves au regard des objectifs de la fin du cycle n'est pas sérieux. Cela ne peut qu'inquiéter à juste titre les enseignants qui pourraient ainsi voir dénigrer un travail … qu'ils n'auront même pas eu le temps de faire. En même temps, cette évaluation ne peut même pas servir au diagnostic des difficultés des élèves puisque le mode de correction proposé est binaire, sans nuance : c'est juste ou c'est faux. Les enseignants sauront que x% de leurs élèves rencontrent des difficultés, mais ils ne sauront pas lesquelles. Voilà comment on vide de son sens l'évaluation diagnostique que la DEPP a créé en 1989 et que le Haut Conseil de l'évaluation de l'école a considéré en son temps comme une originalité positive du système éducatif français .

L'Ecole peut-elle se passer d'évaluation ? Qui est le mieux placé pour le faire ?

Je ne pense évidemment pas qu'elle puisse s'en passer. Comme tout autre service public, le système éducatif doit rendre compte à ses « usagers » et aux citoyens de l'atteinte des objectifs qui lui sont fixés. Ses responsables ont besoin d'apprécier ses points forts et ses points faibles, ils ont besoin d'outils qui leur permettent d'envisager des mesures qui permettent d'améliorer ses résultats (et non de justifier des « réformes imposées » pour reprendre le terme utilisé plus haut). Les enseignants ont, eux, besoin d'outils qui les aident à aider leurs élèves à progresser dans leurs apprentissages.

Qui doit la réaliser ? La statistique appliquée à la mesure en éducation ne s'improvise pas. Par exemple, construire des évaluations qui apprécient correctement la même performance à plusieurs années d'intervalle, ou tout simplement d'une année sur l'autre, exige des compétences techniques qu'il faut entretenir et améliorer. La DEPP ne saurait en avoir l'exclusivité, mais si l'on ne peut plus être sûr que l'instance qui réalise les évaluations a les compétences techniques nécessaires et dispose d'une véritable autonomie scientifique garantie

par la publication de ses travaux, on ne pourra plus lui faire confiance et s'appuyer sur ses évaluations pour envisager les évolutions de notre système éducatif. C'est là l'enjeu majeur des remises en cause qui pèsent actuellement sur la DEPP.

A travers l'évaluation peut-on dire que c'est le pouvoir sur l'Ecole qui change de mains ? Cette évolution est-elle incontournable ?

Je ne vois pas quelle réponse donner à la question. J'ai envie de répondre par deux autres questions : qui avait le pouvoir avant les évaluations ? qui l'aurait aujourd'hui ?

En tout cas, s'il faut parler d'évolution incontournable, je crois que, qui que ce soit qui ait le pouvoir, il ne peut sérieusement envisager de se passer d'évaluation ou, en d'autres termes, de ne pas se donner les moyens d'apprécier les résultats de ses actions pour les réguler. Si l'on ne dispose pas d'informations aussi objectives que possible sur le fonctionnement et les résultats du système, on ne peut se fier qu'à sa seule idéologie ou à son expérience immédiate, ce qui serait insensé et dangereux.

Qu'est ce qui rend en France la discussion si difficile sur ces questions ?

Est-elle vraiment plus difficile qu'ailleurs ou dans d'autres domaines ? Une bonne partie des difficultés proviennent sans doute d'une part, de ce que les résultats des travaux d'évaluation ne sont pas suffisamment expliqués, mis en perspective, qu'on ne prend pas le temps suffisant pour en rendre compte et montrer en quoi ils informent sur notre système éducatif, ses points forts, ses points faibles et ses besoins, et, d'autre part, de ce que nombre d'enseignants craignent – à tort à mon sens –de perdre leur autonomie pédagogique lorsqu'on met à leur disposition des outils destinés à les aider à réaliser les objectifs qui leur sont fixés ou que l'on attire leur attention sur des points faibles. Un autre problème, qui n'est pas non plus spécifiquement français, est qu'il arrive que les responsables politiques ne retiennent des résultats des évaluations que ce qui peut servir leur politique, ce qui dessert les évaluations et ne sert pas le système éducatif.

Jean-Claude Emin

Sylvain Grandserre : Baisse des performances : " quel rapport une société, jamais à satiété, de consommation entretient-elle avec des apprentissages complexes ?"

Professeur des écoles, Sylvain Grandserre est aussi un des "désobéisseurs" qui s'opposent à X. Darcos. Il a d'ailleurs baptisé le site ouvert avec ses amis : "Darcos démission" Il répond ici aux questions du Café sur la baisse de niveau constatée en CM2 et le rôle dévolu aux évaluations.

Quand on va sur votre site, au titre si explicite, on a l'impression d'un acharnement personnel contre Xavier Darcos. Ce n'est pas gênant pour un mouvement d'enseignants ?

Certes, on peut, comme le fait également, mais plus élégamment, Claude Lelièvre, estimer qu'à " l'égard des enseignants du primaire, seul un nouveau ministre peut permettre une réconciliation". Mais notre radicalité n'est en rien violente, surtout comparée à la brutalité des décisions qui sont prises, par exemple à l'égard des "désobéisseurs". On peut même penser que Xavier Darcos n'est finalement qu'une sorte de Karl Lagerfeld de l'éducation, chargé d'habiller pédagogiquement le mieux possible des mesures comptables et idéologiques prises depuis l'Élysée. Mais il semble désormais que rien ne puisse se faire de constructif avec le ministre actuel, lui qui a assumé froidement toutes les suppressions, de postes, de programmes, de RASED, de formation ou de temps de classe. Si un autre ministre doit arriver, qu'il sache que la continuité de cette politique n'est absolument pas désirée.

D'après ce que vous savez , où en est l'évaluation de CM2 lancée par le ministère ?

C'est un cafouillage sans précédent, une confusion incroyable ! Mis subitement devant leurs responsabilités, nombreux sont les enseignants qui ont improvisé une réponse qui va du refus de transmettre les résultats jusqu'au boycott pur et simple d'une procédure qui visait moins à évaluer les élèves qu'à dévaluer l'école ! Mieux, on a même vu des conseillers pédagogiques et des inspecteurs manifester publiquement leur opposition à cette mascarade, au moment même où certaines circonscriptions ne recevront aucun résultat. Car enfin, qui pouvait défendre sérieusement des évaluations secrètes, inadaptées, mal placées, dont la correction aberrante allait fabriquer mécaniquement de l'échec scolaire ? Depuis quand propose-t-on des exercices aux élèves en leur disant qu'il est normal de ne pas savoir les faire ? On a tout de même le droit de préférer la pédagogie de la réussite à celle de l'échec. Le comble, c'est qu'au moment où il aurait fallu saisir les résultats, on apprenait que la CNIL n'avait toujours pas donné son feu vert ! Bref, nous nous serions mis hors-la-loi en obéissant !

Il y a eu récemment la publication de plusieurs évaluations dont celle de la Depp sur le niveau en CM2. Quelle lecture en faites vous ?

Ces évaluations, qui rappelons-le, ne portent que sur une partie des enseignements effectués au primaire et sortent subitement des tiroirs, ont confirmé le ressenti des enseignants, notamment dans la perte d'une certaine maîtrise de l'expression écrite et des règles orthographiques. Elle rappelle aussi douloureusement le poids considérable des

déterminismes sociaux dans l'échec scolaire. Ce n'est d'ailleurs pas une surprise véritable puisque dans "Orthographe : à qui la faute ?", D. Manesse et D. Cogis constataient la même dérive mais en apportant des éléments de compréhension autrement plus instructifs.

Ainsi, qu'en est-il de la répartition des rôles pour ces apprentissages, notamment entre le primaire et le secondaire ? Quelles priorités faut-il donner dans nos classes à l'heure où l'on demande tout à l'école, du B2i aux langues vivantes, en passant par la prévention routière, l'éducation au goût ou à l'image ? Surtout, quel rapport une société, jamais à satiété, de consommation entretient-elle avec des apprentissages complexes qui réclament autre chose que la satisfaction immédiate des désirs et des caprices ? Voilà des questions bien plus fécondes que les querelles stériles sur la baisse du niveau.

La pétition que vous avez lancée n'a qu'une seule proposition en positif c'est : "Nous demandons la mise en place d'un Conseil national de l'évaluation à l'école comprenant des praticiens, des formateurs et des chercheurs pour mettre au point une politique de l'évaluation et élaborer des outils pour les équipes d'écoles et de cycle, au service des apprentissages des élèves définis par le Socle commun de connaissances et de compétences." Est ce a dire que vous acceptez l'idée d'une évaluation de l'Ecole ?

Tout d'abord, on demande rarement à celui qui est en légitime défense de se justifier en proposant mieux que l'agression qu'il subit ! D'ailleurs, il y a énormément de points positifs exprimés dans notre appel puisque nous nous opposons à toutes les formes de suppressions dont je parlais tout à l'heure (emplois, formation, programmes, temps scolaire, RASED). Mais s'agissant de l'évaluation, elle nous semble non seulement possible mais souhaitable. A condition d'être un outil interne, formatif, au bénéfice des élèves, des enseignants et des apprentissages. Et non pas comme cela a été demandé, pour être un outil externe, sommatif, servant éventuellement pour les parents à faire leur choix d'établissement au moment où l'on supprime la carte scolaire.

A titre personnel, je travaille avec des CM1/CM2 dans une école à une classe, ce qui offre d'énormes avantages en termes d'organisation et de liberté pédagogique mais peut provoquer un isolement dommageable. Des évaluations nationales permettent alors de se situer un peu mieux, de rectifier le tir, même si les faibles cohortes d'élèves faussent tout de même la lecture statistique. Et puis, ne l'oublions pas, les enseignants du primaire sont évalués régulièrement : implicitement par leurs élèves, les parents, les collègues ou les élus, et de manière officielle par les inspecteurs.

Si oui par qui devrait-elle être faite ?

En ce qui concerne des évaluations nationales, il semble essentiel que leurs préparations se fassent en jouant de la richesse des concepteurs : enseignants, formateurs, inspecteurs, chercheurs, etc. Tout plutôt qu'une décision qui semble sortir d'un bureau de l'ombre. Souvenez-vous des paroles de Nicolas Sarkozy qui expliquait que pour savoir comment s'y prendre en classe, l'enseignant était mieux placé qu'un "bureaucrate parisien enfermé dans son bureau qui ne voit pas un enfant de la journée". Il faut de plus que ces outils servent non seulement à prendre la température, mais également de remède au travers des pistes qu'ils explorent.

Et dans quel but ? Piloter le système ?

On le sait bien, le pilotage par l'évaluation et les pourcentages est une catastrophe. Il entraîne une baisse de niveau en obligeant les enseignants à ne se focaliser que sur les éléments évalués et évaluables. Il n'offre qu'une vision étroite des apprentissages et même des missions de l'éducation. Que deviennent la citoyenneté, la coopération, la recherche, le tâtonnement, l'expression, l'autonomie ou la responsabilité ? Ce qui s'applique à la production industrielle ne fonctionne pas dans le domaine éducatif. Nous sommes nombreux à avoir choisi l'éducation justement parce que l'on n'y appliquait pas encore ce qui s'avère si désastreux en dehors : la concurrence sauvage, l'égoïsme régressif, la compétition déshumanisante. Finalement, au travers du combat que nous menons, nous assistons à l'expression de vrais choix de société. C'est sans doute la raison de notre détermination.

Sylvain Grandserre

Dernier ouvrage de S Grandserre :
Sylvain Grandserre, Ecole : Droit de réponses, Paris, Hachette, 2007, 224 pages
Sur ce livre :
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2007/08/14082007Accueil.aspx

Derniers articles de S Grandserre dans le Café :
Sur le rapport du HCE
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/Hce_Grandserre.aspx
Toilettes scolaires une question d'urgence
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/Toilettesscolaires.aspx
Jamais deux sans trois
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/maths06_8.aspx

Xavier Pons : La « culture d'évaluation » est moins une réalité institutionnelle qu'un discours politique

Auteur d'une thèse tout à fait remarquable sur "L'évaluation des politiques éducatives et ses professionnels. Les discours et les méthodes (1958-2008)", Xavier Pons met en évidence ici les questions que les évaluations posent au système éducatif.

Ce mois-ci, deux enquêtes en CM2 font beaucoup de bruit. Elles émanent toutes deux du ministère mais de deux directions différentes : la DGESCO et la Depp. Quelles differences voyez-vous entre ces deux évaluations ?

Il y a des différences méthodologiques et politiques. L'évaluation de la Depp vise à comparer dans le temps quelques compétences de base des élèves. Elle repose sur un modèle classique en psychométrie (le modèle de réponse à l'item) qui est utilisé dans certaines comparaisons internationales, notamment Pisa. Elle fait écho à plusieurs enquêtes qui posent la question de l'éventuelle baisse de niveau des élèves français consécutive à la massification de l'enseignement. L'objectif de ce type d'évaluation est plus scientifique que politique. Il s'agit plus d'améliorer les connaissances générales sur le fonctionnement du système éducatif que de contribuer à sa gestion immédiate.

L'évaluation des acquis des élèves de CM2 coordonnée par la DGESCO, à l'inverse, vise explicitement à fournir aux décideurs un outil de pilotage du système éducatif et aux familles un outil d'information. Elle repose apparemment sur une méthodologie moins soucieuse des acquis de la psychométrie. Aucun spécialiste de ce champ ne fait partie du groupe d'experts ayant conçu les épreuves. Les livrets à destination des enseignants mis en ligne clandestinement au début du mois de janvier montrent par exemple que des compétences complexes et multiples sont parfois évaluées sur la base d'un seul item, ce qui a peu de sens pour un psychométricien. L'essentiel est moins dans le strict respect des canons de la science que dans la construction d'un outil de gestion simple, crédible et utile à tous pour fonder une meilleure communication entre les partenaires du système éducatif.

Ces deux administrations sont-elles habituées à faire des évaluations ?

Elles ont très souvent travaillé ensemble depuis 1989 et la systématisation des évaluations à l'entrée en CE2 et en sixième. Toutefois jusqu'à récemment, la pratique voulait que les tâches techniques et statistiques soient assurées par la Depp (coordination du comité d'experts concevant les épreuves, gestion des remontées d'information, correction des bases de données et exploitations statistiques) et les tâches liées à la conception des actions de remédiation dans les établissements ou à la formation des enseignants à l'usage de ce type d'outils par la Dgesco.

Avec ces nouvelles évaluations en CE1 et CM2, la donne est différente. La Dgesco fait les deux en consultant, dans le meilleur des cas, les statisticiens de la Depp à titre d'experts. La remontée des données n'est plus contrôlée par la Depp mais assurée par un Service des technologies et des systèmes d'information rattaché au Secrétariat général. Ce choix

correspond en partie à une évolution des technologies disponibles. Plutôt que d'organiser une nouvelle remontée de données sur le niveau scolaire et le milieu social des élèves pour chaque enquête nouvelle, le ministère profite des avancées de la technologie et récolte les données par le croisement de ces fichiers informatiques de gestion.

Mais en procédant ainsi, le ministère se prive du contrôle des données recueillies par des professionnels de la statistique, comme si l'essentiel était plus d'obtenir et de publier rapidement un chiffre que de s'assurer de sa validité scientifique. En outre, ce changement de donne arrive au moment où la Depp, après avoir beaucoup appris des évaluations internationales depuis 2000 et relancé les évaluations bilans dans plusieurs disciplines en 2003, participe plus activement à la conception de l'enquête Pisa de l'OCDE, dont les prochaines épreuves seront administrées en France en avril et mai prochains. C'est donc au moment où les statisticiens de la Depp sont peut-être les plus sensibles et formés à la psychométrie que les décideurs se privent de leurs compétences. On peut dès lors s'interroger sur l'écart entre des discours politiques insistant volontiers sur les vertus des comparaisons internationales et des pratiques nationales qui mobilisent peu les compétences sur lesquelles reposent ces enquêtes...

Certains enseignants voient dans ces évaluations une manœuvre politique visant à discréditer leur travail. Qu'en pensez vous ?

Je pense que ces réactions sont liées à une conjoncture politique particulière. Si l'on s'en tient aux objectifs généraux assignés à ces évaluations, ceux-ci semblent guère contestables : qui ne voudrait pas améliorer l'information disponible, mieux communiquer avec les parents, fonder des actions de soutien ou doter les responsables locaux d'un outil de pilotage ? Si l'on regarde la publication des résultats, des garanties sont données aux différents acteurs du système éducatif, notamment les enseignants (les résultats individuels des écoles ne seront pas publiés).

Mais ces évaluations sont menées sous le mandat d'un ministre qui a explicitement refusé de se prononcer sur les grands débats pédagogiques et didactiques (comme sur les méthodes d'apprentissage de la lecture) pour mieux se concentrer sur les résultats obtenus par les enseignants. Le raisonnement politique, conséquentialiste, était adroit : on ne relance pas des grands débats qui risqueraient de figer les positions de chacun et on affiche au passage sa confiance aux enseignants dont on souligne le professionnalisme. Mais il supposait de s'attaquer en parallèle à l'épineux problème de l'évaluation des enseignants. Or de ce point de vue, on a peu entendu ces derniers temps dans les discours politiques les conclusions de la Commission Pochard par exemple. On ne s'est pas non plus attaqué à la remise en cause du système de la double notation. Non, on a commencé par ces évaluations CE1-CM2, sous la pression d'autres dossiers en cours que celui de l'évaluation des enseignants d'ailleurs (socle commun, refonte des programmes et abandon de la carte scolaire). Comment les enseignants, sachant par ailleurs très bien défendre leurs intérêts professionnels, pouvaient-ils interpréter autrement la situation ?

J'ajoute que ces évaluations se superposent à des questions de fond qui n'ont pas été tranchées, comme le statut des enseignants directeurs d'école. Si je devais chercher une manœuvre politique, sans doute insisterais-je sur ce point. Depuis 1999, la grève des directeurs d'école, qui veulent obtenir de la part du ministère la reconnaissance d'un statut équivalent à celui du chef d'établissement dans le second degré, rend plus que problématique la construction d'indicateurs statistiques sur l'enseignement primaire. Les indicateurs Inpec sur la

performance des écoles (équivalents des indicateurs Ipes du second degré) créés en 1998 n'ont jamais pu être renseignés. La création récente d'une base élèves du premier degré devait en partie permettre de contourner le problème, mais elle a suscité des réserves de la part de la Cnil et des oppositions de la part des enseignants et de certaines collectivités locales. Or en parallèle, la pression est forte pour obtenir des indicateurs à ce niveau d'enseignement, notamment dans le cadre de la Lolf. Rappelons que le directeur de la DGESCO est responsable du programme 140 de la Lolf portant sur l'enseignement primaire et que des financements à terme dépendent de la qualité des données disponibles. Les évaluations CE1-CM2 sont aussi un moyen pour le ministère d'obtenir rapidement un indice de l'efficacité des enseignements à l'école, donc de contourner le mouvement des directeurs d'école.

Récemment La revue de l'inspection générale a publié un texte assez critique sur ses propres évaluations. Il semble que pour tous les services du MEN l'évaluation soit devenue un objet de réflexion. Comment expliquez vous cela ?

Ce type d'auto-critique n'est pas nouveau. Depuis mai 1968 et la contestation politique des inspections individuelles, les inspections générales réfléchissent de façon récurrente à leur positionnement au sein du ministère, leur organisation et leurs méthodes. L'octroi d'une mission d'évaluation à l'IGAEN en 1984 et à l'Igen en 1989 a accentué cette tendance. Regardez par exemple les réflexions de l'Association française des administrateurs de l'éducation (AFAE) qui a publié dans sa revue plusieurs numéros thématiques sur le devenir des corps d'inspection dans les années 1990. C'est même devenu un mode de fonctionnement du corps à part entière, qui permet à ses membres de fréquemment adopter une position réflexive sur leurs pratiques.

Ces réflexions apparaissent en outre à un moment où le corps est mis en retrait par le ministre (non publication de sa lettre de mission en 2007-2008, faible consultation du groupe de l'Igen consacré à l'enseignement primaire lors de la réforme des programmes, non publication des rapports). Les inspections générales profitent de ce relâchement de la commande politique pour réfléchir à leurs pratiques. C'est exactement ce qu'elles ont fait en 1998, sous le ministère de Claude Allègre, quand elles ont expérimenté, sans l'aval officiel du ministre, l'évaluation de l'enseignement dans les académies de Bordeaux et Rouen. C'est ce qu'elles ont fait en 1982 quand elles ont tiré profit du moratoire sur les inspections individuelles décidé par Alain Savary pour expérimenter des « inspections paysages » visant à analyser les établissements dans leur globalité (en opposition aux « inspections portraits » de chaque enseignant). Elles ont ensuite approfondi ce savoir-faire dans les années 1980 et 1990.

De manière générale, depuis le début des années 1970, le débat politique sur l'évaluation du système éducatif en France consiste à s'alarmer des dérives de cet instrument d'action publique (le tout quantitatif, les palmarès, la marchandisation) et à en appeler à une meilleure évaluation possible. Ce débat transcende les clivages traditionnels, qu'ils soient politiques (droite-gauche) ou professionnels (tous les enseignants ne sont pas hostiles à l'évaluation, tous les inspecteurs généraux ne partagent pas la même conception de l'évaluation etc.). Par conséquent, la « culture d'évaluation » est moins une réalité institutionnelle qu'un discours politique sans cesse réactivé. Ce discours illustre l'incapacité des évaluateurs à faire partager leurs impératifs par le reste des acteurs du système éducatif, mais aussi le refus des décideurs de trancher le débat en affichant clairement une conception particulière de l'évaluation. En l'état du débat politique, ces derniers n'ont tout simplement pas intérêt à le faire ! Puisque personne ne s'accorde sur ce que doit être une évaluation juste et efficace, maintenir le flou autour de la notion est plus rentable politiquement : on utilise le terme dans différentes

procédures en espérant que les acteurs s'accordent d'eux-mêmes sur les formes concrètes à leur donner.

Est-il possible de faire une évaluation du système éducatif qui échappe au contrôle politique ? Cela s'est-il déjà fait ? À qui faudrait-il aujourd'hui la confier ?

Tout dépend de ce que vous entendez par contrôle politique. Le choix qui a été fait en France ces trente dernières années a été de toujours privilégier une évaluation « en interne », menée presque exclusivement par des acteurs du système éducatif (corps d'inspection, statisticiens du ministère, enseignants-chercheurs de laboratoires sous la tutelle du ministère). Les arguments en faveur d'un tel modèle, énoncés le plus souvent par les évaluateurs eux-mêmes, sont multiples : seul ce type d'évaluation serait légitime aux yeux des destinataires de l'évaluation (notamment des enseignants), seul ce type d'évaluation permettrait une collecte fiable des données, il faudrait « forcément » un regard averti et expérimenté sur l'école française etc. Le seul ministre à avoir remis en cause publiquement ce compromis fut Claude Allègre, qui voulait externaliser la mission d'évaluation vers une agence autonome de chercheurs. Toutefois le projet avorta rapidement, faute d'avoir été exposé de façon pédagogique et d'avoir convaincu les acteurs du ministère, y compris les plus proches collaborateurs du ministre.

Il est possible de concevoir une évaluation du système éducatif qui soit menée par des acteurs extérieurs, non étatiques ou indépendants du gouvernement, par exemple sur le modèle anglo-saxon des agences non gouvernementales à mandat public. Mais dans ce cas, le contrôle politique emprunte d'autres voies (nomination des membres, engagement plus ou moins explicite des décideurs à mettre en place des actions de remédiation, fixation d'objectifs contraignants, audit d'audits). Plusieurs acteurs participent aujourd'hui de fait à l'évaluation du système éducatif français sans être sous l'autorité directe du gouvernement (chercheurs, magistrats de la Cour des comptes, experts internationaux). Le contrôle politique se fait différemment (financement plus ou moins soutenu des recherches, nomination de magistrats au tour extérieur, affiliations politiques des uns et des autres, faible relais dans les médias des conclusions des enquêtes internationales etc.).

Quel rôle vont jouer ces évaluations à l'avenir dans notre système éducatif ?

Tout d'abord, il n'est pas certain que ces évaluations perdurent. Historiquement, les évaluations bilans de la Depp ont été menées de façon très irrégulière depuis 1975, les décideurs accordant un intérêt et des moyens inégaux selon les périodes. Elles font l'actualité aujourd'hui, mais il est possible qu'elles ne résistent pas à un remaniement ministériel ou à un changement de majorité demain, et ce d'autant plus qu'elles sont mises en œuvre par une direction d'administration centrale très politisée (la Dgesco est en lien direct avec le cabinet, elle est responsable de trois des six programmes Lolf de la mission « enseignement scolaire », ses directeurs ont souvent été liés à la majorité en place).

Si elles perdurent, se poseront au moins quatre questions aux décideurs. Premièrement, va-t-on assortir ces évaluations de sanctions et d'actions de remédiation explicites en fonction des résultats qu'elles mettront en évidence ou va-t-on en rester, comme par le passé, à une simple production d'informations, les acteurs restant libres d'en tenir compte ou non ? Les signes actuels vont plutôt dans la première direction : en principe, ces évaluations doivent permettre d'identifier les élèves dits « en grande difficulté » (ceux qui réussissent à moins d'un tiers des items) et de leur proposer un soutien individualisé.

Deuxièmement, comment va-t-on articuler ces évaluations avec les évaluations requises par la Lolf et le socle commun ? Parmi les indicateurs retenus dans la Lolf figurent en effet les proportions d'élèves qui maîtrisent les compétences de base en français et en mathématiques en fin d'école et en fin de collège. En principe, les évaluations du socle commun alimenteront ces indicateurs. En attendant que ces évaluations soient conçues, la Depp procèdent temporairement à des évaluations en fin de CM2 et de troisième sur la base d'échantillons. Or comme personne ne sait encore comment évaluer le socle commun, il est possible que ces évaluations temporaires persistent. Au niveau du CM2, nous aurions alors des évaluations systématiques menées en janvier par la DGESCO et des évaluations sur échantillons menées fin juin par la Depp. Cette superposition ne va-t-elle pas semer la confusion ? Les décideurs, globalement peu sensibles à la raison statistique, ne vont-ils pas être tentés de faire des évaluations de la Dgesco des indicateurs Lolf alors qu'elles ne sont pas conçues pour cela ?

Troisièmement, va-t-on intégrer les résultats des élèves à ces évaluations dans l'évaluation des enseignants en général ? Et si c'est le cas, quelle sera la pondération entre les différents critères d'évaluation possibles ?

Quatrièmement, la position du ministère en termes de publication des résultats est-elle tenable ? Peut-on vraiment abandonner la carte scolaire sans rendre publics à terme les résultats de chaque établissement comme on le prétend actuellement ? Tout l'enjeu est de savoir si les décideurs préfèreront une régulation du système éducatif sur la base d'un quasi-marché ou d'un Etat évaluateur.

Xavier Pons

X Pons prépare un ouvrage à paraître aux PUF en 2010 : Xavier Pons, Evaluer l'action éducative, Paris, PUF, Coll. Education et sociétés, 2010.

Dernier article sur le Café :
Sans évaluation on prive les familles d'une politique éducative nationale
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2009/99_XavierPons.aspx

L'Inspection générale face au problème

"Peut-être plus encore que l'isolement des inspections générales françaises, c'est l'isolement de la politique éducative française qui apparaît dans ces débats européens". Mine de rien, ***Françoise Mallet****, inspectrice générale, ne mâche pas ses mots. Dans la Revue de l'inspection générale elle rend compte sans voiles de sa participation à un congrès de la SICI, une association d'inspecteurs généraux européens.*

Entre étonnement réel et faux apitoiement ("ah ! vous en êtes encore là en France !"), elle raconte à quel point l'inspection "à la française" est devenue obsolète en Europe. " L'inspecteur général venant de France ressent rapidement le caractère très décalé de sa présence au milieu d'une telle assemblée" écrit-elle. "Il écoute avec attention les collègues, sans pouvoir participer à leurs débats, dans un relatif isolement culturel franco-français. En effet, quelles «bonnes pratiques» d'évaluation d'établissements présenter aux autres pays, quand en France l'inspection générale n'en fait pas ?... et les inspections territoriales non plus, du moins pas avec un tel degré d'exigence et d'exhaustivité? Quelle contribution apporter à la réflexion sur l'assurance-qualité dans les écoles, alors qu'il n'a jamais utilisé ce concept ?... Ceci parce qu'un peu partout en Europe s'est imposée l'idée que la qualité de l'enseignement est d'abord l'affaire des établissements euxmêmes. Les établissements disposant d'une dose d'autonomie pédagogique et budgétaire doivent s'employer à tirer le meilleur parti de leurs ressources et de leurs élèves, quelle que soit la situation de départ de ces derniers".

Autre déplacement de frontière : la réflexion de **Roger-François Gauthier** sur les rapports entre inspection générale et les savoirs sur l'Ecole. " La question des connaissances disponibles sur l'École est aujourd'hui devenue une question stratégique. Aussi l'inspection générale devrait-elle prendre l'initiative de se la poser afin de s'adapter aux changements et, autant que possible, de permettre à l'institution de bien les gérer". Dans un système éducatif où le pilotage va se porter sur l'évaluation objective des résultats, seule la capacité de l'Inspection à changer ses méthodes d'évaluation peut lui laisser jouer un rôle pilote à l'avenir. Voilà décidément un numéro qui interroge avec tellement de force ce grand corps qu'il témoigne de ses capacités d'évolution.

La revue de l'inspection générale, L'inspection générale à l'heure des changements, numéro 5 - octobre 2008

La revue

http://www.education.gouv.fr/cid23544/la-revue-inspection-generale.html

Formation des enseignants : pourquoi ça coince ?

C'est la crise. Les IUFM sont en grève. Leur personnel, sensé construire les maquettes des concours pour le 15 février, refusent de les donner. "La révolution de la formation est grosse d'impasses". La mise en garde de Jean Houssaye , publiée dans le Café pédagogique, sera-t-elle entendue ? J. Houssaye n'est pas le premier à expliquer pourquoi la réforme envisagée par X Darcos ne permettra pas de donner une formation adaptée aux futurs enseignants. Il explique qu'elle est porteuse de difficultés sérieuses pour l'avenir et pour les candidats eux-mêmes. Mais il y aussi le rythme de la réforme : Jean-Louis Auduc, directeur adjoint d'IUFM, demande le report de cette réforme tant les délais pour élaborer les maquettes de concours semblent insuffisants.

Concours en désaccords

La réforme des concours d'enseignement se heurte d'abord à la résistance des IUFM. La Sorbonne accueillait le 31 janvier 2009 une centaine de représentants de 15 IUFM (Toulouse, Versailles, Créteil, Basse Normandie, Lyon, Grenoble, Paris 4 etc.) constituant une "coordination nationale sur le formation des enseignants". La coordination a voté "le retrait de la réforme des concours et de la formation des enseignants", le maintien des concours dans leur configuration actuelle et "l'ouverture de négociations" sur les futurs concours.

Ce mouvement fait suite à la décision gouvernementale de réformer la formation des maîtres en supprimant l'année de stage et hissant le concours au niveau d'un master II.

Dans chaque académie, actuellement, ont lieu des négociations entre l'IUFM, les différentes UFR et le Rectorat pour construire les «maquettes de formation» qui doivent être déposées avant le 15 février. Selon les termes de l'accord du 30 septembre 2008 entre les ministres, les directeurs d'IUFM et les présidents d'universités, les formations devraient articuler quatre dimensions :
- disciplinaire (ou multidisciplinaire)
- épistémologique (histoire des disciplines et de leur enseignement)
- didactique (comment les savoirs se transposent-ils dans l'enseignement)
- professionnel (métier d'enseignant et éthique)

C'est une des difficultés essentielles : selon les catégories (profs d'école, profs de lycée et collège, profs de lycée professionnel, CPE…), les équilibres sont différents. Certains privilégient les connaissances disciplinaires, quand d'autres composantes insistent sur l'importance de la préparation au métier, par la mise en stage et par l'analyse des difficultés rencontrées. De plus, la concurrence est souvent rude, entre telle ou telle UFR et l'IUFM, pour savoir qui pilote, qui décide, avec les conséquences économiques à la clé (postes et droits d'inscription), dans un contexte budgétaire tendu à l'Université

La coordination regroupe un courant qui, depuis plusieurs mois, explique que la réforme va trop vite pour que les nouvelles formations soient correctement dessinées et s'inquiète du devenir des étudiants obligés de poursuivre leurs études deux années supplémentaires. Récemment le ministre a apporté des assurances sur les stages professionnels et quelques avantages financiers pour les étudiants. Mais les uns et les autres sont-ils suffisants ?
Le blog de l'IUFM Midi Pyrénées

http://metier-prof.blogspot.com/search/label/Motion
Janvier nouvelles annonces
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/primaire/elementaire/Pages/2009/99_elem_formation.aspx
Dossier Masterisation
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/ReformeFormation.aspx
Des mesures précipitées
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2008/98_Formation.aspx
Pkus d'étude, moins de formation
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/09/ReformeFormationCharte.aspx

Une révolution conservatrice – Jean Houssaye

Professeur en sciences de l'éducation à l'Université de Rouen et responsable du laboratoire CIVIIC, Jean Houssaye explique pourquoi la réforme de la formation des enseignants n'est pas seulement anti-pédagogique. C'est surtout une impasse.

1 – La réforme en cours de la formation des enseignants, qui doit commencer à entrer en vigueur en 2009, est bien une révolution, au moins sur deux points. Le premier réside dans l'incorporation de la formation des enseignants à l'université. Jusqu'ici les enseignants étaient formés à côté de l'université, dans les écoles normales (EN) et les centres pédagogiques régionaux (CPR) d'abord, dans les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ensuite. Désormais ils le seront au sein même de l'université. Le second tient au niveau du recrutement. Il faudra maintenant un master (et non plus une licence), soit une formation de cinq ans après le baccalauréat, pour être intégré comme enseignant. On ne pourra pas aller plus loin. C'est une révolution.

2 – Cette révolution se fait au prix de quatre dissolutions. L'IUFM était une structure

fédératrice qui réunissait, sur deux ans, l'ensemble des préparations aux concours et des formations professionnelles des enseignants. La formation des enseignants va maintenant être balkanisée selon l'organisation des départements universitaires. Il restera, au mieux, à l'IUFM, à retrouver la surface des écoles normales. Dissoute, la structure fédératrice visait (sans y parvenir) à se fonder sur un dispositif de formation qui tentait d'entrer dans une logique de compétences, soit dans une logique qui mettait les connaissances au service des capacités professionnelles. Maintenant l'habillage des compétences reste, mais elle est dissoute dans la logique des connaissances. De plus, auparavant, dans le processus de formation, la pratique était reconnue comme évaluatrice et comme formatrice de la capacité d'enseigner (c'était la deuxième année à l'IUFM). Elle disparaît au profit de la seule logique des savoirs. Enfin le nouveau dispositif réduit de manière dramatique la possibilité d'organiser une formation continue des enseignants.

3 – Si cette révolution passe bien par l'affirmation de la logique des savoirs, en même temps elle signe la prédominance des savoirs scolaires sur les savoirs universitaires dans la formation des enseignants. A première vue, l'université balkanisée s'affirme institutionnellement dans la formation des enseignants, mais c'est sans compter sur le fait que, désormais, dans les masters eux-mêmes, ce sont les savoirs des concours, donc les savoirs du premier et du second degrés, qui vont servir à délivrer les diplômes du supérieur. Quant au concours en tant que tel, il tourne autour de trois types de savoirs : la connaissance des programmes du premier ou du second degré, l'adaptation théorique d'un savoir à une classe à travers une leçon modèle, la connaissance de l'institution scolaire. De la maîtrise de ces savoirs dépend le droit d'enseigner.

4 – Cette révolution signe enfin un refus, celui de la pédagogie ; c'est en ce sens qu'elle est conservatrice. On sera déclaré capable d'enseigner et mis en demeure de le faire quand on aura fait la preuve qu'on maîtrise les programmes du primaire ou du secondaire, qu'on sait théoriquement les adapter à un niveau de classe et qu'on connaît les règles de l'institution scolaire. On est alors prêt à faire la classe… Faire la preuve des savoirs tient lieu de mise à l'épreuve dans la classe. Nous sommes là dans une logique d'enseignement qui omet la logique de l'apprentissage, celle des élèves et celle des enseignants. Et on ne peut croire que le master enseignement qui sera délivré aux futurs enseignants les rendra « professionnels ». En matière de professionnalisation, il ne sera qu'une couverture : les stages sont réduits, juxtaposés et centrés sur une observation modélisante ; les concours sont prédominants ; l'ouverture sur la recherche est limitée. Il n'y a donc pas de formation pédagogique des enseignants, car la formation pédagogique, en tant que formation à un savoir faire et à un savoir être, suppose que le formé puisse construire son savoir faire et son savoir être à partir de sa propre expérience en s'appuyant sur des savoirs théoriques et pratiques mobilisables et adaptés. Nous aurons donc des enseignants diplômés et lauréats de concours à qui il restera à apprendre à faire la classe, une fois qu'ils y seront.

L'université, qui hérite donc pleinement de la formation des enseignants, va se trouver dans une impasse. Elle va préparer aux concours et diplômer les enseignants, mais elle sera rapidement accusée de ne pas réellement former les enseignants à leur métier. Ceci, c'est pour ceux qui seront reçus aux concours. Pour ceux qui vont échouer, et ils seront nombreux, elle va les diplômer d'un master enseignement, étrange lot de consolation pour des diplômés qui justement ne pourront pas enseigner. Quant à ré-orienter ces reçus-collés, on voit la gageure : obtenir un nouveau diplôme alors qu'on a déjà un bac + 5. La révolution conservatrice de la formation des enseignants est grosse de bien des impasses…

Jean Houssaye
Sciences de l'éducation
Université de Rouen

Dernières publications :
Femmes Pédagogues T.1 ; De L'antiquite Au Xx Siecle, Fabert, 2008.
Nouveaux Pédagogues T.2 ; Pédagogues De Demain ?, Fabert 2007.
Autorité et éducation, ESF 2001

Professeurs Et Eleves . Les Bons Et Les Mauvais, ESF 2001.

Liens
"Professeurs et élèves : les bons et les mauvais", dernier article de Jean Houssaye dans le Café
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/2001/analyses_12_EntretienavecJeanHoussaye.aspx

Formation des enseignants : "Il faut revoir le calendrier" explique JL Auduc

"Si le calendrier annoncé par les ministres de l'éducation nationale et du supérieur était mis en œuvre, les étudiants passeraient dans onze mois les épreuves écrites de concours dont les textes officiels concernant le contenu des épreuves, les programmes n'ont toujours pas été publiés" relève Jean-Louis Auduc, directeur adjoint de l'IUFM de Créteil, ce qui lui semble… irréalisable.

Pour lui, "laisser croire à des étudiants qu'ils pourraient en 2009-2010, préparer en quelques mois les nouvelles épreuves du concours dont la passation est prévue à la fin du premier semestre, suivre les cours et rédiger un mémoire pour obtenir un master2, participer à des stages en établissements scolaires, obtenir, par exemple pour présenter le concours de professeur des écoles, les pré-requis nécessaires en langues, EPS et en informatique, et….pour les étudiants de milieux modestes, exercer en plus comme assistants d'éducation,…. est une profonde mystification ! " Pour lui il est urgent de repousser la masterisation à 2011.
L'argumentaire de JL Auduc
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2009/formation_Audic_Master.aspx
Le dossier formation des enseignants
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/ReformeFormation.aspx

Darcos maintient le calendrier de la réforme

"Il n'y a aucune raison aujourd'hui objectivement de repousser cette réforme" a déclaré le 12 février Xavier Darcos. Alors que la Conférence des présidents d'université a demandé le report d'un an de la réforme, arguant que " la confusion croissante engendrée par la précipitation dans laquelle la réforme de la formation des maîtres a été engagée, en compromet gravement la qualité", le ministre de l'éducation nationale entend maintenir le calendrier. " Je n'ai pas absolument besoin d'entrer dans des discussions sibyllines avec les préparateurs à mes concours. Je suis recruteur. Je définis les concours dont j'ai besoin. Je garantis la formation professionnelle des personnels que je recruterai. Après, que chacun nous suive ou pas.." a-t-il déclaré.

Deux IUFM sur trois sont actuellement en grève contre ce la nouvelle formation en master. La plupart bloquent l'envoi des maquettes de formation au ministère.

Quant à la CPU, elle a manifesté son hostilité au plan gouvernemental. " Evolution du statut des enseignants-chercheurs, moyens humains à la hauteur des nouveaux enjeux, considération

des personnels et qualité de la formation des enseignants sont les conditions indissociables d'une Université moderne, efficace et autonome à laquelle la CPU est attachée".

Critique également, Jean-Paul Huchon, président du Conseil régional d'Ile-de-France, a mis en cause la démarche gouvernementale. "On ne peut pas mener des réformes aussi décisives de l'enseignement supérieur et de la recherche en stigmatisant systématiquement ses personnels" a-t-il déclaré. Il a demandé "l'ouverture d'une véritable concertation" et appelé à deuxième plan de relance axé sur l'enseignement et la recherche.
Dépêche AP
http://fr.news.yahoo.com/2/20090212/tpl-xavier-darcos-ne-voit-aucune-raison-ee974b3_3.html
Article du Monde
http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/02/12/formation-des-enseignants-la-cpu-demande-un-report-d-un-an-de-la-reforme_1154256_3224.html#ens_id=1145667
Communiqué
http://www.cpu.fr/Actualites.240.0.html?&no_cache=1&actu_id=149
JP Huchon
http://fr.news.yahoo.com/2/20090212/tpl-universites-pour-huchon-ps-l-enjeu-d-ee974b3_1.html

Parents d'élèves si vous saviez…

"Donnerait-on le permis de conduire à des candidats qui n'auraient jamais pris le volant ? Que dirait-on d'une formation d'infirmières qui apprendraient dans les livres à faire les piqûres ? C'est pourtant ce que le ministère s'apprête à décréter". Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE, Jean-Pierre Kahane, académicien et mathématicien, Hervé Hamon et Sylvain Grandserre, Georges Molinié, le président de la vénérable Sorbonne (Paris IV), le recteur Joutard, André Ouzoulias accompagné de professeurs d'IUFM : ensemble ils dépassent leurs différences et signent dans Le Monde une tribune percutante pour protester contre la réforme de la formation des enseignants.

Pour eux, cette réforme abaissera le niveau pédagogique et disciplinaire des enseignants. Elle "réussit par ailleurs le tour de force de susciter simultanément de légitimes inquiétudes quant au niveau de maîtrise des disciplines par les futurs enseignants, notamment en raison d'une conception hybride des épreuves des concours. La réduction de leur nombre (pour faire des économies) empêchera de s'assurer que les lauréats maîtrisent bien les savoirs et compétences nécessaires pour enseigner les disciplines scolaires. Le comble est atteint avec le concours de professeurs des écoles, qui n'aura plus d'épreuve pour vérifier de façon fiable leur capacité à enseigner le français !"
Tribune du Monde
http://www.lemonde.fr/opinions/article/2009/02/10/formation-des-professeurs-parents-d-eleves-si-vous-saviez_1153316_3232.html
Former les enseignants
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/ReformeFormation.aspx

29 Janvier 2009 : L'éducation nationale en tête des cortèges

"Massive", "puissante", la mobilisation a été très forte le 29 janvier puisqu'on compte de 1 à 2,5 millions de manifestants. Paris aurait vu de 60 à 300 000 manifestants, Marseille de 20 à 300 000, Toulouse, Bordeaux de 30 à 90 000. L'importance des cortèges a impressionné les enseignants : "A Clermont, un vrai fleuve, jamais vu !" "40 000 à Caen !!!" Les enseignants représentaient une bonne partie de ces cortèges, où on remarquait aussi des salariés du privé.

Alors que nationalement le taux de grévistes a été un peu moins fort qu'espéré, il est particulièrement fort à l'éducation nationale. Le ministère reconnaît 48% de grévistes dans le premier degré, 28% dans le second degré, soit davantage qu'au 20 novembre dernier. Les syndicats avancent les chiffres de 69% au primaire et "plus de 50%" dans le secondaire.

Les syndicats interpellent le gouvernement. Pour le SNES, "cette mobilisation doit conduire le gouvernement à prendre en compte les demandes des personnels" c'est-à-dire rétablir les postes supprimés, reporter la réforme dela formation des enseignants, doubler les postes aux concours. Le Snes " appelle à organiser ans le second degré le 5 février, des "soirées des lycées et collèges" avec les parents et les élèves". Pour le Snuipp, "l'avenir de l'école et la réussite de tous les élèves nécessitent que le Ministre prenne la mesure de la colère et du rejet que provoque sa politique éducative et budgétaire et réponde sans tarder à cette exigence de dialogue social".

Quant à Xavier Darcos, interrogé par l'AFP, il voit "deux éléments forts dans les messages de cette journée: une demande de justice sociale et un pouvoir d'achat amélioré pour les enseignants… Ces deux éléments sont au coeur des réformes que j'ai engagées" affirme-t-il…

Le président de la République semble entendre davantage la portée de ce mouvement. " Cette crise impose aux pouvoirs publics un devoir d'écoute, de dialogue, et en même temps une grande détermination à agir" annonce-t-il. "Dans cet esprit, je rencontrerai durant le mois de février les organisations syndicales et patronales afin de convenir du programme de réformes à conduire en 2009 et des méthodes pour le mener à bien".
Communiqué Snes
http://www.snes.edu/spip.php?article16430
Communiqué Elysée
http://www.elysee.fr/documents/index.php?cat_id=8
Dépêche AFP
http://fr.news.yahoo.com/2/20090129/tfr-les-enseignants-nombreux-en-greve-ne-b7b6525_1.html

Les fédérations syndicales dans l'attente de Sarkozy
"Les organisations syndicales… appellent les salariés et leurs organisations à rester mobilisés et à s'appuyer sur la force de la journée du 29 janvier pour obtenir partout des négociations sur les revendications." Réunies moins d'une semaine après la grande manifestation du 29 janvier, les fédérations syndicales (Cfdt, Cgc, Cftc, Cgt, Fo, Fsu, Solidaires, Unsa) ont décidé d'attendre les propositions du président de la République.

"La puissance du mouvement conduit le Président de la République à s'exprimer jeudi. Les organisations syndicales en attendent des réponses aux revendications par l'annonce de mesures concrètes et immédiates et par l'ouverture de discussions avec elles. Elles se réuniront le 9 février 2009 pour en apprécier la portée et en tirer les conséquences."
Communiqué
http://www.se-unsa.org/spip.php?article1501

Sarkozy droit dans ses bottes
"Si on doit arrêter chaque réforme quand il y a une manifestation, on ne réformera rien". Jeudi 5 février, le président de la République a confirmé sa volonté d'aller au bout de la réforme du lycée et plaidé en faveur des réformes faites par son gouvernement dans l'éducation.

Ainsi il a fait du service minimum d'accueil (SMA) un élément à l'actif de son action. "Quelque chose a changé dans le pays, le service minimum, ça marche !" a-t-il déclaré devant les caméras. Il a vivement attaqué le maire de Paris, Bertrand Delanoë pour avoir refusé de l'appliquer. Le dispositif est pourtant loin de faire l'unanimité chez les élus, y compris dans la majorité, et suscite un intérêt très relatif chez les parents si l'on en croit un récent sondage de la Peep.

Même fermeté à propos de la réforme des universités. Alors que les cortèges d'universitaires ont traversé de nombreuses villes ce même 5 février, le président de la République a confirmé que la réforme est maintenue. "On est prêt à évoluer sur certaines modalités" a-t-il tout juste concédé.

Une remarque éclaire la prestation télévisée de N. Sarkozy : "vous croyez vraiment que le général de Gaulle ne décidait pas ?". Jeudi 5 février, le président de la République défendait la présidentialisation croissante du régime en se retranchant derrière le précédent gaulliste.

Les fédérations de l'éducation appellent à la grève le 19 mars
"Les fédérations entendent s'inscrire pleinement dans la journée d'action du 19 mars et appellent les personnels à en assurer la réussite, notamment en préparant grèves et manifestations". Les 7 fédérations de l'éducation (FAEN, FERC-CGT, FNEC-FP-FO, FSU, SGEN-CFDT, Sud-Education, UNSA Education) "considèrent que les réponses apportées lors de l'intervention du Président de la République restent loin des attentes et des exigences portées par la mobilisation du 29 janvier 2009".
Communiqué
http://www.fsu.fr/spip.php?article1460

Vingt organisations appellent à des Assises nationales pour l'éducation le 6 juin

"C'est l'émergence d'un grand projet national appelé à rassembler et d'un vaste débat sur le fond". Yves Fournel, président du Réseau français des villes éducatrices, annonçait vendredi 16 janvier à l'Hôtel de Ville de Paris, l'organisation d'Assises nationales pour l'éducation le 6 juin 2009.

La force du projet réside déjà dan s les organisations signataires de "l'appel de Rennes" : Afev, Prisme, Andev, Céméa, Crap, Francas, mais aussi les parents de la Fcpe, la Ligue de l'enseignement, les syndicats Cfdt, Sgen-Cfdt, Fsu, Unsa, et Se-Unsa. Cette variété est une richesse pour Y Fournel qui estime qu'"on néglige trop le temps périscolaire. Pour Thierry Cadart, secrétaire général du Sgen, "il est important que le débat sur l'Ecole ne soit pas accaparés par les "spécialistes".

L"Appel de Rennes évoque le rôle des associations d'éducation populaire. "Dans notre pays", dit-il, "des parents, des enseignants, des universitaires, des associations complémentaires de l'enseignement public et d'éducation populaire, des professionnels des collectivités locales, des élus locaux, des professionnels de la petite enfance, des éducateurs sportifs et des artistes se mobilisent autour de l'éducation et de la formation, dès la petite enfance et tout au long de la vie. Au quotidien, ils travaillent, innovent, cherchent des solutions concrètes pour la réussite et l'épanouissement des enfants et des jeunes. C'est une chance à préserver. Malgré ces engagements, des inégalités territoriales et sociales et des retards insupportables subsistent dans l'accès aux savoirs et à la formation ! " Les organisateurs de l'appel refusent " le statu quo et la remise en cause de tant d'efforts et nous voulons nous rassembler pour construire des perspectives concrètes positives pour l'éducation, dès la petite enfance".

Et ils demandent la tenue des Assises. "Pour avancer, nous appelons ensemble à la tenue d'Assises Nationales de l'éducation le samedi 6 juin 2009 à Paris, préparées et poursuivies dans toutes les régions et les grandes villes par des groupes de travail et d'échanges. Nous appelons tous les acteurs sans exclusive à débattre, participer et proposer en n'évitant aucune question."
L'appel de Rennes
http://www.cemea.asso.fr/spip.php?article6395

"L'appel des appels" approche des 40 000 signatures
Initié par des personnalités des secteurs de l'éducation, du soin, du travail social, de la justice, l'Appel des appels rejette une dérive libérale des services publics. "Nous, professionnels du soin, du travail social, de l'éducation, de la justice, de l'information et de la culture, refusons qu'une telle idéologie mette maintenant en "faillite" le soin, le travail social, l'éducation, la justice, l'information et la culture. Nous appelons à une Coordination nationale de tous ceux qui refusent cette fatalité à se retrouver le 31 janvier 2009 à Paris". L'appel a notamment été signé par Miguel Benasayag, Claudine Blanchard-Laville, la FNAME, la FNAREN, Christian

Gautellier, Philippe Meirieu, Hubert Montagner, Pascal Ourghanlian, Jacques Pain, Patrick Rayou, Alain Refalo et Jeanny PRAT .
L'appel
http://www.appeldesappels.org/

Primaire : La contestation continue

SMA, évaluation de CM2, Rased : l'enseignement primaire est devenu une poire de discordes entre le ministre et les enseignants et même parfois les parents. La première évaluation nationale prévue en CM2 s'est émiettée sous les critiques. Le SMA n'a toujours pas convaincu tous les maires. Les Rased se rappellent au souvenir du ministre.

CM2 : A chacun son évaluation…

"Ce matin j'ai donc commencé à faire passer les éval. La première séance de français et la première de math. Cela me fait relativiser un peu tout ce que je lis depuis plusieurs jours". Sur les listes de discussion, les enseignants du primaire échangeaient le 19 janvier sur cette première journée d'évaluation en CM2.

On sait que ces évaluations d'un nouveau type sont fortement contestées. Des enseignants les trouvent trop difficiles puisqu'elles portent sur le nouveau programme 2008. Pire encore, on craint l'utilisation qui pourrait en être fait, au niveau de l'orientation de l'élève comme plus généralement de celle du système éducatif.

Finalement chaque instit a du prendre sa décision. Et ce qui ressort des échanges c'est leur grande variété. Chacun se débrouille comme il peut avec l'évaluation et son logiciel de traitement, souvent en ne validant qu'une partie des items. Autant le protocole est précis (tant de minutes pour telle épreuve), autant le résultat final risque d'être varié.

Chacun son programme… Un premier programme spontané d'exploitation non-officiel circulait déjà hier. Le Snuipp a publié le sien. " Ce fichier permet de marquer les items non évalués dans la bande rouge de la feuille de saisie des items ; d'avoir des synthèses collectives et individuelles prenant en compte les items non évalués ; d'imprimer la feuille anonymée pour transmission. Cette feuille liste le nombre d'items réussis par élève pour chaque domaine". Le Se-Unsa prodigue lui aussi son fichier "composé de 3 feuilles pour recenser les résultats, les transmettre anonymement à l'IEN et servir de support pour la discussion avec l'élève et sa famille".

Quant à notre instit qui a ouvert cet article ? " En français rien de spécial à dire, pas de difficulté majeure. En math je n'ai pas tout fait… J'ai rentré mes résultats sur la fiche de calcul en notant absent les élèves sur les exercices annulés par moi". Et voilà le travail…

De source bien informée, mais non confirmée, il semble que moins de la moitié des écoles aient remonté leurs évaluations. Encore faudrait-il voir dans quelle mesure elles sont conformes aux tests demandés.
Fichier Snuipp
http://www.snuipp.fr/spip.php?article6127
Fichier Se-Unsa
http://www.se-unsa.org/spip.php?article1455
Sur l'évaluation de CM2
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/01/19012009Accueil.aspx
X Darcos

http://fr.news.yahoo.com/2/20090118/tfr-primaire-les-evaluations-ne-seront-p-f56f567_1.html
Fcpe
http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-2261.php
Dossier ministériel
http://www.education.gouv.fr/cid23457/evaluations-de-c.e.1-et-c.m.2-modalites-de-mise-en-oeuvre.html
Le dossier du Café
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/evaluationsCM2.aspx

Plusieurs dizaines d'écoles occupées à Paris
Environ 70 écoles parisiennes, soit 10%, étaient occupées mardi 20 janvier par des parents d'élèves particulièrement dans les 13ème, 19ème et 20ème arrondissements. "Hommage des parents au programme d'éducation du président Obama" titre le tract des parents de plusieurs écoles du 20ème arrondissement. Il oppose la politique éducative du nouveau président à celle du gouvernement français. 31 écoles de l'arrondissement sont occupées par des parents qui "refusent la politique de réforme menée par l'actuel ministre". Ils ont décidé d'occuper les écoles tous les mardis. Dans certaines écoles ils en ont profité pour "voler" les cahiers d'évaluation de CM2.

Interrogé par le Café, un animateur du mouvement déclare lutter contre "la destruction de l'école publique et particulièrement celle des milieux défavorisés". Selon lui, "les parents ne voient pas toujours d'un bon œil la grève des enseignants alors l'occupation est aussi un moyen de relayer la lutte des instits sans perturber l'enseignement". Bien informés sur les mesures gouvernementales, les parents se sont organisés grâce à Internet. Environ 200 parents d'une quarantaine d'écoles sont abonnés à une liste de discussion commune qui permet d'organiser les manifestations.

Le 21 ils seront devant le rectorat. Le 23, ils préparent dans une trentaine d'écoles une "nuit des écoles".
Les écoles concernées
http://www.cpe75.org/spip/-Mobilisation-contre-les-reformes-
Le site du collectif
http://parents20.free.fr

Des parents très attachés à l'école
Plus de 70 écoles en Haute-Garonne, 12 écoles dans le Lensois : un peu partout, le 6 février, des parents se sont symboliquement attachés à leur école pour défendre ses moyens de fonctionnement.
En Haute Garonne
http://www.ladepeche.fr/article/2009/02/07/536858-Tres-attaches-a-leur-ecole.html
A Lens
http://www.lavoixdunord.fr/actualite/L_info_en_continu/Artois/2009/02/07/article_pour-l-education-de-leurs-enfants-des-pa.shtml

Le SMA ne s'impose pas
Malgré les annonces ministérielles, le service minimum d'accueil ne s'est pas généralisé le 29 janvier. Selon l'AFP, une vingtaine de grandes villes l'ont appliqué et un nombre a peu près équivalent, dont Paris, ne l'ont pas mis en place arguant de la difficulté de trouver du

personnel d'encadrement. Mais souvent ce sont les enfants qui ont manqué. Ainsi à Strasbourg 217 agents ont eu à garder… 200 enfant s.
Dépêche AFP
http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20090130&key2=090129123558.klb8u7b4.xml

Les désobéisseurs sanctionnés

Darcos condamne les profs désobéisseurs
"On parle beaucoup de la centaine d'enseignants militants qui agissent par pure idéologie et pas assez des 380 000 professeurs des écoles qui font leur travail avec un grand dévouement. Quand un professeur refuse d'aider ses élèves, il rompt la confiance que la Nation place dans l'école". Dans Le Figaro, X. Darcos condamne sans leur laisser de circonstances atténuantes les enseignants qui refusent l'accompagnement éducatif. Condamnation renouvelée lors de sa conférence de presse où il s'est attardé sur l'évaluation de CM2. " Je veux dire avec la plus grande fermeté que rien ne justifie que l'on cherche à faire échouer ces évaluations voire, pire encore, qu'on se refuse à les faire passer à ses élèves ou à en communiquer les résultats à leurs parents. Savoir est un droit. Savoir ce que l'on sait ou ce que l'on ne sait pas est un droit aussi. Priver de ce droit les élèves et leurs parents n'est pas seulement une forme d'irrespect à leur égard. C'est aussi une dérive grave qui consiste à revendiquer et à organiser l'opacité du système scolaire, dont on sait pourtant qu'elle est la source de beaucoup d'injustices".
Article du Figaro
http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/01/21/01016-20090121ARTFIG00715-darcos-l-absenteisme-un-fleau-pour-l-ecole-.php
Discours
http://www.education.gouv.fr/cid23524/point-d-etape-et-programme-d-action-pour-2009.html

Première sanction pour un adversaire de Base élèves
Mardi 3 février, l'inspection académique de l'Isère a décidé de retirer sa charge de directeur d'école à Jean Yves Le Gall, directeur de l'école de Notre Dame de Vaulx.

M. Le Gall reproche à Base élèves de participer d'un grand fichage de la population. "A partir du moment où les élèves sont entrés dans le fichier tout est possible, y compris le pire", nous écrit-il. "En tant qu'enseignant, éducateur et citiyen, il m'est impossible de participer à ce qui me paraît être de nature à remettre en cause les fondements mêmes de notre société républicaine".
Le blog du mouvement
http://s.o.s.ecole.over-blog.fr/article-27442414.html
Un nouveau recours contre Base élèves
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/12/31122008Accueil.aspx

Alain Refalo sanctionné

Sur son site, Alain Refalo, qui s'affirme premier "désobéisseur", annonce qu'il a été informé par l'inspection académique de la Haute-Garonne qu'il était sanctionné d'une retenue sur salaire de 2 journées et demi par semaine pour n'avoir pas mis en place l'aide personnalisée. Sur son blog il affirme " que les sanctions ne le dissuaderaient pas de

poursuivre ce légitime combat contre le démantèlement de l'école publique". Il est vrai qu'en Haute-Garonne, près de 130 écoles ont participé à une "Nuit des écoles" le 20 janvier. A Paris, près de 300 enseignants ont signé des "lettres de désobéissance" où ils s'engagent à ne pas appliquer les mesures de 2008.
Le blog d'A Refalo
http://resistancepedagogique.blog4ever.com/blog/lirarticle-252147-1131622.html

Alain Refalo sanctionné administrativement.
Déjà privé de deux jours de salaire par semaine, Alain Réfalo est privé d'avancement par son inspecteur d'académie.
Le blog de Reflao
http://resistancepedagogique.blog4ever.com/blog/index-252147.html
Entretien dans le Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/02/ARefalo.aspx

Les désobéisseurs mettent en place une caisse de secours
Alain Refalo l'avait annoncé. Mais c'est Bastien Cazals qui en bénéficie en premier. Parents d'élèves, collègues, simples citoyens lui ont donné 475 euros, une somme correspondant à 8 des 12 jours retirés sur son salaire.
Refalo dans le Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/02/ARefalo.aspx
Cazals dans le Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/12/cazals.aspx

Rased : 250 000 signatures et après ?

Une semaine après le dépôt des motions en faveur des Rased, quel avenir pour ce dispositif ? Nous interrogeons Loïc Douet, vice-président de la FNAREN, une association de maîtres des Rased.

" Notre pétition a reçu plus de 250 000 signatures. C'est énorme mais on se demande si vraiment cela a été perçu. On a utilisé toutes les voies institutionnelles pour se faire entendre (pétitions, élus etc.). Or rien ne se passe" nous dit-il. Loïc Douet explique pourquoi la décision de placer en maîtres surnuméraires 1 500 enseignants des Rased va détruire les Rased.
Entretien avec Loîc Doublet
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/01/RasedLoicDouet.aspx

La consultation des lycéens et les critères des expérimentations dévoilés

"Créer les conditions d'un consensus aussi large que possible pour permettre à la réforme nécessaire du lycée de s'accomplir", telle est l'instruction donnée par Xavier Darcos dans une note de cadrage destinée aux recteurs que le Café s'est procurée.

Celle-ci invite aussi les recteurs à consulter "très largement les autorités civiles, intellectuelles, professionnelles, les leaders d'opinion" sur la réforme du lycée. La note entend aussi inviter les syndicats et les organisations lycéennes à participer à la consultation.

Mais l'essentiel du document concerne la consultation des élus lycéens qui se fera de mars à juin. Elle envisage des ateliers sur des points précis : orientation, vie lycéenne, aide personnalisée, lutte contre l'échec, égalité des chances, socle commun, décloisonnement, autonomie etc. Chaque réunion donnera lieu à une synthèse. Elles seront mises enligne à partir du mois de mars sur un site national et aboutiront à une synthèse nationale.

La note définit le rôle des expérimentations : il s'agit d'encourager les envies de réforme. Le ministre fixe à ses recteurs la candidature d'une dizaine d'établissements par académie d'ici le premier mars. Le ministère en retiendra 100. Le document fixe les objectifs prioritaires de ces expérimentations : taux de réussite au bac, diminution des redoublements en seconde, accompagnement individualisé, semaine de bilan et d'orientation, préparation à l'enseignement supérieur, association des parents. Les critères sont assez larges pour que de nombreux établissements puissent proposer un projet.
Consultez la note de X Darcos
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Documents/docsjoints/consultation120209.pdf

Les expérimentations rejetées par les syndicats
Partisans ou adversaires de la réforme, l'expérimentation de la réforme proposée aux établissements rencontre l'hostilité des syndicats.

Le 5 février, Roland Hubert, co-secrétaire général du Snes, demande à "retravailler les objectifs de la réforme et particulièrement le maintien des voies et des séries ; du baccalauréat comme premier grade universitaire ; l'abandon du « tout modulaire ». ls ont engagé les personnels à ne pas participer aux expérimentations annoncées.

Le Se-Unsa insiste sur les conditions de l'expérimentation. "Dans un contexte marqué par la défiance des enseignants à l'égard de la politique éducative du gouvernement et par les suppressions de postes dans les établissements, une expérimentation menée dans la plus grande confusion ne peut que susciter le rejet".
Snes : le reportage du Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/02/060209_Snesrefusexperimentation.aspx
Communiqué Se-Unsa
http://www.se-unsa.org/spip.php?article1460

Auxiette dénonce "une réforme en catimini"

"Cette méthode qui consiste à faire un effet d'annonce autour du retrait du texte et simultanément de vouloir passer insidieusement en force ne peut que conduire à une radicalisation de l'ensemble de la communauté éducative et à s'interdire toute possibilité de réformer intelligemment l'Education nationale pour de nombreuses années". Selon l'AFP, Jacques Auxiette, président du conseil régional des Pays-de-la-Loire et du secteur éducation de l'Association des régions de France, réagit à l'appel lancé par X. Darcos pour 500 expérimentations dans les lycées dès la rentrée 2009.
Dépêche AFP
http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20090128&key2=090128203631.q0o9w1hg.xml
Lycée réforme , contre réforme
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/01/28012009Accueil.aspx
Dossier : lycée réforme impossible ?
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/99_Lycee_sommaire.aspx

Les réformistes cherchent un interlocuteur
"Quels sont les véritables interlocuteurs ? Où se trouve le véritable pilote ? " interrogent les 20 organisations (Association des Régions de France, Cemea, Confédération Etudiante, Crap-Cahiers Pédagogiques, Eclaireurs et Eclaireuses de France, Education&Devenir, FCPE, FESPI, Fédération des AROEVEN, Francas, Icem-Pédagogie Freinet, JPA, Ligue de l'enseignement, OCCE, PEP, Se-Unsa, Sgen-Cfdt, UNL) du groupe "Ambitions pour la réforme des lycées".

"Convaincus de la nécessité d'une réelle et ambitieuse réforme du lycée général, technologique et professionnel", ils s'inquiètent de l'absence de cahier des charges des expérimentations et souhaitent être reçues par R. Descoings.

Le groupe va se consacrer en mars à la question des parcours des élèves.
Le site du groupe
http://ambition-lycees.net

La FSU affronte les réformistes
" Réduire les effectifs des classes. Remettre les contenus au coeur de la réflexion. Maintenir et diversifier les séries de l'enseignement général". Les syndicats Snes, Snep, Snupden, et Snetap de la Fsu ont dévoilé le 3 février leur argumentaire contre les réformistes.

Les réformistes viennent d'une vingtaine d'organisations, syndicats ou mouvements pédagogiques. Ils ont publié neuf propositions le 15 janvier. Les syndicats FSU leur répondent en défendant le lycée traditionnel. " Le SNES a déjà précisé au ministre qu'aucune discussion ne pouvait s'engager sans que soient repris les éléments qui avaient été actés en décembre : baccalauréat maintenu comme premier grade universitaire, maintien de la voie technologique, abandon du « lycée modulaire », abandon de la limitation uniforme et unilatérale de l'horaire élève, affirmation du maintien de la définition hebdomadaire des services des personnels. Ces conditions sont d'autant plus incontournables qu'un ensemble d'organisations a lancé un appel contenant neuf propositions qui visent à reprendre le projet initial du précédent « pilote de la réforme »". Les 4 syndicats présenteront leur projet le 5 février.
Communiqué FSU
http://www.snes.edu/spip.php?article16346
Les 9 propositions
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2009/ReformeLycee_9propositions.aspx

La réforme du lycée
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/99_Lycee_sommaire.aspx

Sarkozy relance la campagne contre la série ES
"Il y a une filière économique pour vos enfants. C'est une blague !". Le 27 janvier, devant les salariés de PGA, à Châteauroux (Indre), le président de la République s'en est pris à la filière économique et sociale. "Parce que la filière économique ES, mettez vos enfants dedans, et ils ne peuvent pas se permettre de se présenter dans les meilleures écoles économiques. Qu'est-ce que cela veut dire ? On dit à ton gosse, fais la filière économique, tu pourras faire de l'économie et à l'arrivée ils ne peuvent pas se présenter [aux concours]. Ce n'est pas admissible". Cette critique s'ajoute à celles déjà portées par exemple par l'académie.
Article du Monde
http://www.lemonde.fr/politique/article/2009/01/28/la-filiere-economique-es-une-blague-pour-m-sarkozy_1147503_823448.html#ens_id=1147510
SES une discipline sous pression
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2007/88_SESUnedisciplinesous pression.aspx

Lycées professionnels : Les nouveaux programmes de 2009

Les nouveaux programmes du bac professionnel ont été publiés début février 2009. Pour autant la question des moyens demeure. Le ministre aura-t-il la possibilité de les mettre en œuvre ?

EduScol publie les nouveaux programmes des enseignements généraux de la voie professionnelle adoptés au CSE et à la CIC en décembre dernier. Ils couvrent les arts appliqués, l'EPS, l'économie – gestion, le français, l'histoire géo, les langues vivantes et les maths.
Les programmes
http://eduscol.education.fr/D0048/voieprof_enseigeneral.htm

Les nouveaux programmes et horaires au J.O.
Le Journal officiel du 11 février publie une série de décrets et arrêtés fixant les nouveaux programmes et les horaires en lycée professionnel. Concrètement on trouvera dans ce J.O. les horaires de la filière. Les programmes des différentes disciplines ne sont pas joints au JO mais ils ont été publiés sur Eduscol il y a quelque sjours.
Sur Eduscol les programmes d'enseignement généraux
http://eduscol.education.fr/D0048/voieprof_enseigeneral.htm
Décret sur le BEP
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237768&dateTexte=&categorieLien=id
Décret sur le CAP
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237805&dateTexte=&categorieLien=id
Organisation dela voie professionenlle
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237827&dateTexte=&categorieLien=id
Horaires d'enseignement (télécharger le fac similé pour avoir le tableau)
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237869&dateTexte=&categorieLien=id
Epreuve de contrôle du bac pro (télécharger le fac similé)
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237899&dateTexte=&categorieLien=id
Français bac pro
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237916&dateTexte=&categorieLien=id
Langues vivantes CAP bac pro
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237922&dateTexte=&categorieLien=id
Arts appliqués bac pro
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237932&dateTexte=&categorieLien=id
Histoire géo bac pro
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237938&dateTexte=&categorieLien=id

Maths
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237946&dateTexte=&categorieLien=id
Eco gestion
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237954&dateTexte=&categorieLien=id
EPS
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237960&dateTexte=&categorieLien=id
Prévention santé
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020237970&dateTexte=&categorieLien=id

Les moyens sont-ils au rendez-vous ?
"Si le Sgen-CFDT s'est réjoui de l'inscription dans l'arrêté modifiant les grilles horaires de ces augmentations, il ne saurait accepter les manœuvres consistant à récupérer ces moyens dans les académies en n'affectant pas dans la dotation en postes les 2h30 prévues par section pour l'accompagnement individualisé". Le Sgen-CFDT dénonce d'autres remise en cause des moyens. Ainsi "on ne saurait non plus accepter la récupération de moyens en fusionnant des sections relevant de l'ancien régime (2 ans) et du nouveau régime 3 ans de bac pro. Il ne saurait pas davantage accepter la suppression de sections pour récupérer les moyens affectés à la réforme du bac pro, encore moins la remise en cause de l'engagement du ministre concernant la création de sections de CAP dans chaque bassin de formation".

La Fcpe et le Snpden se sont entendus pour rédiger une déclaration commune demandant le maintien des BEP partout.
Snpden
http://www.snpden.net/2_infos_bref/
Le Snuep contre les fermetures de BEP
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/01/27012009Accueil.aspx

Les chefs d'établissement demandent le respect des textes
"Il est choquant de constater le zèle avec lequel sont supprimées les formations au BEP, sans que les créations de CAP suffisent à couvrir l'engagement pris de garantir au moins une formation à des diplômes de niveau V dans chaque bassin de formation" note le Snpden, premier syndicat de chefs d'établissement.

"Le SNPDEN considère comme inacceptable que les textes officiels et les horaires obligatoires puissent faire l'objet de discussions de la part des représentants de l'Etat chargés de les appliquer, alors qu'ils sont parfaitement précis et que la revalorisation de la voie professionnelle constitue un enjeu majeur reconnu par le ministère. Il exige la parution rapide des textes, de la circulaire de cadrage sur la rénovation de la voie professionnelle, et leur application au niveau académique".

L'ouest en tête des Olympiades des métiers
Pendant 3 jours, à Lille, devant 100 000 visiteurs, 756 jeunes venant de 24 régions ont concouru dans 49 métiers différents pour sélectionner les représentants français aux Olympiades des métiers. Les Olympiades des métiers constituent les plus grand concours mondial de l'enseignement professionnel. Il donne de la reconnaissance à des jeunes et à des formations souvent méprisées.

Les Pays de la Loire, l'Aquitaine, la Picardie et l'Alsace sont les grands finalistes des Olympiades des métiers françaises. L'Ile de France, qui a remporté des médailles en réfrigération, bijouterie, art floral, tapisserie et coiffure, aura la charge d'organiser les prochaines Olympiades en 2011.

Les lauréats des finales nationales constituent la 40ème Equipe de France des Métiers qui participera à la compétition mondiale "WorldSkills Competition" à Calgary, au Canada du 1er au 6 septembre avec un millier de candidats issus de 51 pays.
Les résultats
http://www.worldskills-france.org/
Sur le Café , les Olympiades 2003
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2007/2003OlympiadesdesM%C3%A9tiers.aspx

Découvrez la voie professionnelle
La Dgesco met en ligne un jeu de questions / réponses sur la nouvelle voie professionnelle rénovée. Elle publie aussi un diaporama qui présente la voie. Malheureusement ce document est assez triste et inutilisable auprès des 3èmes.
Sur eduscol
http://eduscol.education.fr/D0240/renovation2009.htm

Carrière : Concours et textes officiels

Dans les textes de ce mois : la répartition des poste smis aux concours, partir se former à l'étranger, etc.

Concours : répartition des postes

Le Journal Officiel du 25 janvier publie le nombre de postes aux différents concours de l'enseignement public et privé. Il détaille la répartition des poste spar discipline.
Postes aux différents CAER par discipline
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020147533&dateTexte=&categorieLien=id
Idem aux Cafep
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020147537&dateTexte=&categorieLien=id
Privé 3ème concours
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020147541&dateTexte=&categorieLien=id
Agregation par matière
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020147561&dateTexte=&categorieLien=id
Capes par matière
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020147571&dateTexte=&categorieLien=id
Capet par matière
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020147573&dateTexte=&categorieLien=id

Concours des directions : 800 postes
Le Journal officiel publie le nombre de postes mis aux deux concours de personnels de direction : 1ère classe 60 postes, 2de classe 740.
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020129113&dateTexte=&categorieLien=id

Partir se former à l'étranger
Le ministère récapitule l'ensemble des dispositifs permettant aux enseignants d'échanger leur poste avec un collègue étranger.
http://www.education.gouv.fr/cid23556/mene0801014n.html

Intégration dans un corps de direction
Le B.O. du 22 janvier publie une note précisant les modalités de détachement et intégration dans le corps de direction. C'est ouvert aux fonctionnaires de cadre A ayant 10 ans d'ancienneté.
Circulaire
http://www.education.gouv.fr/cid23498/mend0900007n.html

Cpe : rémunération horaire de l'accompagnement éducatif

Le B.O. du 12 février publie un arrêté fixant le montant de la rémunération de l'accompagnement éducatif pourles Cpe.
Arrêté
http://www.education.gouv.fr/cid23726/menf0829815a.html

Indemnités des gestionnaires d'établissement
Le Journal Officiel du 10 février a publié le tableau des indemnités allouées aux agents comptables et gestionnaires des établissements d'enseignement.
Arrêté
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020234159&dateTexte=&categorieLien=id

Privé : La Fep Cfdt demande une instance de dialogue social
"Il est anormal que les 145 000 agents publics travaillant dans les établissements privés sous contrat… ne disposent pas d'instances de dialogue social comme cela existe pour tous les autres secteurs de la fonction publique". La Fep Cfdt, premier syndicat du privé, demande la création de comités techniques paritaires.
Fep Cfdt
http://www.cfdt.fr/rewrite/site/3930/fep.htm?idRubrique=4641

Seconde carrière

Par Rémi Boyer de l'association Aide aux Profs

Une véritable seconde carrière : la création d'entreprise

Nous consacrons pleinement ce numéro à la véritable seconde carrière que constitue la création d'une entreprise, puisque désormais tout salarié, donc tout fonctionnaire, peut créer la sienne tout en travaillant à plein temps, à temps partiel ou à mi-temps dans le cadre du nouveau statut d'autoentrepreneur : http://www.planete-auto-entrepreneur.com/ Ce nouveau site achèvera de vous convaincre de l'intérêt majeur de ce dispositif. Cependant, beaucoup d'entre-nous hésitent, par peur de se lancer, parce-qu'ils méconnaissent les démarches administratives pour donner corps à leurs envies, à ce besoin de plus grande autonomie que celle à laquelle ils se sont habitués dans l'enseignement.

Pour Aide aux Profs, la véritable seconde carrière permettant à l'enseignant de conserver sa créativité, son besoin d'autonomie, en se libérant des carcans qui limitent ses initiatives pédagogiques, c'est la création d'entreprise : elle est vecteur de dynamisme pour notre pays, elle crée de l'emploi, elle contribue à l'épanouissement de l'individu et à sa motivation.
Les 32 mois de fonctionnement de notre association et les nombreux témoignages recueillis nous ont appris des éléments essentiels :

- l'enseignant possède bien plus de compétences transférables qu'il ne l'imagine,
- l'enseignant est un créatif, avec un fort besoin d'autonomie, de liberté. Occuper un emploi administratif en seconde carrière nécessite une réflexion approfondie, puisque l'autonomie et la liberté disparaissent, les contraintes hiérarchiques sont plus prégnantes, la créativité moins présente,
- l'enseignant dispose de la professionnalisation nécessaire pour réussir dans de nombreux métiers d'aide à la personne : ce marché est estimé à 14 milliards d'euros dans les 10 ans qui viennent. Il constitue donc une fabuleuse opportunité, grâce aux différents dispositifs mis en place par les décrets et circulaires depuis 2006, de prolonger sa carrière sous le signe de l'envie, du plaisir, de la réalisation de soi, toujours au service des autres.
- L'enseignant a été sacrifié par la réforme des retraites de 2003 : alors qu'il devra comme les autres salariés atteindre 42 années de cotisations pour obtenir une retraite à taux plein, les différents rapports que nous avons consultés depuis 2005 nous révèlent qu'un professeur dans le 1er degré prend sa retraite en moyenne après 36 années, à l'âge de 56 ans, et qu'un professeur du 2nd degré part en moyenne à 60 ans après 37 ans. Il manque donc cinq ans : serons nous tous aussi énergiques face aux élèves d'une même catégorie d'âge au-delà de nos 60 ans, de nos 65 ans, et, pour ceux qui sont entrés dans la carrière vers 28 ans ou plus après plusieurs essais au concours, de nos 70 ans ?

Une réorientation de carrière est avant tout une démarche d'anticipation, et non pas d'opportunité : l'expérience que mène Aide aux Profs depuis juillet 2006 nous le prouve dans tous les accompagnements que nous menons, avec tous ces enseignants que nous épaulons vers la mobilité professionnelle qu'ils souhaitent.
Ce mois-ci, nous vous proposons pour illustrer ce dossier trois parcours de carrière d'enseignants qui créent ou ont créé leur entreprise à différents stades de leur carrière, un coup d'œil approfondi sur les stratégies de seconde carrière permises par l'éventail des

dispositifs en cours, et les derniers textes essentiels pour affiner votre stratégie de mobilité professionnelle.

Morgane Chenilleau-Grelet, 31 ans : de l'enseignement des SVT à la création d'entreprise

Quel a été votre parcours de carrière depuis la fin de vos études ?

«En 1999, alors que je prépare une Licence de Biologie Cellulaire, j'effectue un remplacement comme enseignante à l'Institut Public des Jeunes Sourds et malentendants (IPJSM), la Persagotière, à Nantes. Puis, en parallèle d'une maîtrise de Biologie Générale et de la préparation au CAPES de SVT, jusqu'en aout 2002, je reste y enseigner pendant 3 ans différentes matières. Je fais le choix de quitter cet établissement et en septembre 2002, je déménage à Lyon dans le seul but d'enseigner dans une école internationale de l'enseignement privé hors contrat (pour le collège) où je suis professeur de Sciences de la Vie et de la Terre jusqu'en 2008. J'ai tenté cinq fois de passer le Capes du Public mais je ne l'ai pas réussi. Comme j'étais passionnée par l'enseignement, j'ai préféré consacrer mon énergie à me former au sein de mes établissements et seule dans des domaines variés.
Dans mes différents postes, j'ai enseigné la technologie pendant 2 ans, mais aussi la physique-chimie et les mathématiques, les SVT et ai fait des remplacements très « variés ». Quand on enseigne dans l'enseignement privé hors contrat ou dans le Public sans avoir obtenu de concours, il faut s'adapter et s'autoformer. Cela peut paraître un inconvénient au début, mais c'est en fait un atout pour la poursuite de la carrière et même après.
Fin février 2008, j'ai démissionné de mon poste pour suivre mon époux. J'ai décidé de réaliser un bilan de compétences pour bien préparer une nouvelle étape dans mon parcours professionnel et ai ensuite entrepris une formation en gestion pour les créateurs avec l'AFPA. J'ai aussi suivi des formations ponctuelles auprès de la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) dans le domaine de la création d'entreprise. »

En quoi consiste votre projet de création d'entreprise ?

« Accompagner les parents, les enfants dans la compréhension du système scolaire, mettre en œuvre les méthodologies d'apprentissage et l'orientation. Le principe de mon action : Que chaque parent soit à même d'accompagner son enfant et que chaque enfant puisse acquérir le maximum d'autonomie dans son parcours scolaire. Pour ma part, je considère que le soutien scolaire tel qu'il est délivré aux enfants n'est qu'un leurre pour les parents et conditionne souvent une dépendance entre enfant/parent/professionnel… très profitable aux professionnels du soutien scolaire. L'enfant a très souvent les clefs de sa propre réussite, il lui suffit simplement de savoir les utiliser. »

Accompagner les enseignants dans leur prise de fonction, dans la compréhension des mutations sociologiques, des différentes intelligences et des méthodologies d'apprentissages qui leurs sont propres.
Accompagner les enseignants qui souhaitent évoluer dans leur parcours professionnel ou ceux qui rencontrent des difficultés dans le placement de leur autorité, l'utilisation de leurs

compétences. Le principe de cet accompagnement : Rien n'est inéluctable car tout résulte de l'interaction Elève/parents – Enseignant.

L'objectif général de toutes ces actions restant de réconcilier l'ensemble des intervenants du système éducatif avec l'Ecole, je souhaite ainsi permettre à chacun de s'épanouir.»

Quelles démarches avez-vous réalisées jusqu'ici pour réaliser votre projet ?

«Cela faisait déjà de nombreux mois que je maturais mon projet. J'ai d'abord réalisé pendant 14 semaines mon bilan de compétences. Ensuite, pendant 3 à 6 mois, je suis allée à la rencontre de différents professionnels pour prendre conseil, évaluer la viabilité de mon projet, comprendre ce que signifie créer une entreprise dans tous les sens du terme. C'est une période où j'ai commencé à prendre mes repères, en réalisant notamment une étude de marché pour tester la validité des services que je vais mettre en œuvre. Durant les 3 mois suivants, j'ai suivi une formation de gestion pour repreneurs et créateurs d'entreprise, à plein temps, avec des notions de droit, de comptabilité, de marketing et de management d'entreprise mais aussi comment réaliser des fiches de paie ou encore ce que signifie diriger une société. Il a fallu aussi que je fasse appel à un juriste pour rédiger les statuts de ma future entreprise et obtenir des conseils. Au total, mes frais de création s'élèveront à minima à 2000 euros, dont 1800 euros pour un peu de conseil et l'enregistrement obligatoire de ma société pour démarrer mon activité. »

Cette nouvelle aventure, c'est un grand saut hors de l'enseignement ?

« Je le vis très bien, c'est une opportunité de carrière. Je me suis senti l'envie et la force de quitter l'enseignement. Je suis en bons termes avec l'Ecole. C'est d'ailleurs ce que je souhaite favoriser par ma pratique.
Je sais que certains professeurs n'osent pas réaliser cette étape alors qu'ils disent qu'ils n'aiment plus leur métier, d'autres y pensent simplement mais ne passent pas le pas.
Pour ma part, j'ai préféré quitter l'enseignement « classique » avant de ne plus aimer enseigner et je vais pouvoir continuer à partager des savoirs mais, autrement, au sein de ma structure.
J'ai pris le temps de suivre des formations pour acquérir de nouvelles compétences et continuerai à le faire. J'ai confiance en mon projet. Je vais droit devant puisque désormais, je ne peux compter que sur mon entourage professionnel et personnel et sur moi-même. Je dois être autonome mais en contrepartie, je suis libre ! »

Quelles compétences avez-vous développées dans l'enseignement ?

« Mes savoirs-être sont la facilité à communiquer, la capacité à travailler en équipe et la persévérance, aptitudes souvent acquises par un parcours d'enseignant.
Mes savoirs-faire comprennent la maîtrise des TICE et l'aisance en expression orale et écrite, deux compétences que mon parcours universitaire et professionnel m'ont permis d'acquérir.
Au niveau des savoirs, à Bac + 4, je suis capable de m'adapter et ce, avec une grande aisance dans le domaine de la formation et dans des domaines variés puisque j'ai eu l'opportunité d'enseigner plusieurs disciplines pendant plus de neuf ans. Mon adaptabilité est, à mon avis, l'un de mes meilleurs atouts. »

Quelles compétences vous semblent les plus utiles pour créer votre entreprise ?

« Le dynamisme car il faut de l'énergie positive pour y croire dès le départ et sur la durée ! L'autonomie avec un sens aigu de l'organisation et de la gestion de son temps sont aussi utiles puisque créer une entreprise nécessite de nombreuses démarches et aussi d'être intellectuellement apte à comprendre les textes de lois, les réformes et tout ce qui entoure les entreprises. »

Quelles sont à votre avis les contraintes et les difficultés que peut rencontrer un enseignant lorsqu'il décide de voler de ses propres ailes ?

« Quitter le rythme scolaire n'est pas évident, surtout si la personne est devenue enseignante après avoir été étudiante, sans avoir connu d'expérience significative de la vie active en entreprise. C'est d'ailleurs souvent le cas des enseignants.
Il faut, à mon avis, se donner au moins deux ans pour réussir et se permettre de survivre financièrement lors de la période de transition. Créer son entreprise, cela se prépare, il faut économiser pour disposer d'une réserve de trésorerie personnelle afin de parer aux coups durs et de s'offrir du conseil, des ouvrages… »

Quels conseils donneriez-vous à une personne qui souhaite enseigner ?

« D'abord, de faire des remplacements dans différents établissements. Je ne lui conseillerais pas de tenter le concours tout de suite.
Il y a un grand fossé entre avoir acquis des connaissances, très universitaires et théoriques et être capable de les transmettre aux élèves. Curieusement, les concours d'enseignement ne comprennent pas une épreuve face à de « vrais élèves ». Malgré l'obtention du concours et les formations qui précèdent et/ou qui suivent l'obtention de celui, la réalité du terrain, est parfois toute différente de ce que l'on s'était imaginé. Il est mieux de le savoir avant et de l'avoir vécu.
Pour se préparer à une mutation n'importe où en France, le futur enseignant devrait, dans un premier temps, s'éloigner de sa famille, par exemple en allant faire ses études dans une autre ville pour voir l'effet que ça lui fait d'être tout seul face à d'éventuelles difficultés. En effet, certains jeunes enseignants commencent leurs carrières dans des postes difficiles et sont, à ce moment là, loin de leur famille voire même de leurs concubins.»

Quels conseils donneriez-vous pour quitter l'enseignement ?

« Il faut bien prendre le temps de préparer son départ, bien réfléchir, peser le pour et le contre. Il faut surtout s'imaginer ne plus avoir les vacances scolaires, renoncer à son salaire voire même à une quelconque rémunération pendant plusieurs mois et accepter ainsi de quitter la sécurité dans un premier temps. Il faut aussi faire le deuil de la relation privilégiée que nous avons avec les élèves.
A mon avis, il faut faire un bilan de compétences pour bien se connaître, pour trouver en soi certaines ressources indispensables à la réussite de son projet et déterminer ce qui est perfectible voire ce qui fait défaut.

Que pensez-vous de la création d'une association comme Aide aux Profs ?

« C'est très bien car cette association marche sur un terrain complètement tabou jusqu'ici. Quand on est enseignant, on n'ose pas trop parler de ses difficultés et encore moins de l'envie qu'on peut avoir de partir, de quitter les élèves et les collègues (qu'on aime encore enseigner ou pas).

De plus, les professeurs ignorent bien souvent ce à quoi ils ont droit. Ils méconnaissent les textes et sont en quête de personnes ressources pour les aider. Je pense que le dispositif de seconde carrière qui a été créé par le ministère, avec un système de détachement, ailleurs, dans un autre ministère, en quittant complètement et brutalement sa discipline, tout en demeurant fonctionnaire, n'est pas la démarche la plus facile à réaliser ou à vivre pour un enseignant. Il y a certainement des voies plus faciles et moins décourageantes à trouver, à permettre voire encourager pour le bien de tous. »

Morgane Chenilleau-Grelet rejoindra prochainement le réseau des adhérents référents d'Aide aux Profs, puisqu'elle a été enseignante, et a décidé de consacrer sa seconde carrière à créer son entreprise dans l'aide aux personnes. Le lien créé avec notre association concerne tous les enseignants qui rencontrent des situations difficiles face à leurs élèves (problèmes de discipline, gestion de stress, gestion des conflits), afin qu'enseignement ne rime plus, pour certains, avec souffrance au quotidien.

Christophe Fabre, 34 ans : de l'enseignement de la technologie à la création d'EXATICE

Quel a été le parcours de carrière de Christophe ?

« Mon parcours a été atypique. Après un Bac F3 en Technologie en 1992, j'ai obtenu un BTS en Contrôle Industriel et Régulation Automatique (CIRA), une formation poussée en 1994. Après avoir obtenu une bourse pour préparer l'IUFM, j'ai intégré une licence en 1996. J'ai réalisé cette licence en deux ans tout en faisant une préparation militaire Marine. J'ai, également pendant mon année de licence, pu réaliser des stages en collège deux jours par semaine dans le cadre d'une convention entre l'IUFM et la Faculté. En 1997, j'ai terminé mes études avec une maîtrise en Electronique Electrotechnique et Automatique (EEA). En 1998, j'ai réussi le Capet de Technologie, l'IUFM de Douai obtenant dans ce domaine les meilleurs résultats en France (98 à 100% de réussite). Dans un premier temps, j'ai enseigné en collège, cela s'est bien passé, hormis le fait que le conseiller pédagogique qui devait m'accompagner dans mes débuts n'a pas assumé son rôle. Ce fut l'une de mes premières désillusions. Lors de cette première année, en 1999, j'ai eu à enseigner en classe de 3e et je me souviens être rapidement sorti de mes gons suite à une altercation avec un élève qui ne savait ni lire ni écrire mais je ne le savais pas. Lors de conseil auprès de mes collègues, ils m'avaient dit : « celui-là, tu le mets au fond de la classe et tu es tranquille ». Mais comme j'avais de la passion pour mon métier, je n'ai pas suivi ce conseil et je me suis efforcé de l'aider à surmonter ses difficultés. Durant mes années de prof, j'ai eu de très bons contacts avec mes élèves, mais peu avec les enseignants qui étaient mes collègues.

Durant mon parcours d'enseignant, j'ai été très bien noté, en montant mes échelons au grand choix. J'ai connu des postes assez difficiles, comme à Bondy (Seine-Saint-Denis) où j'ai été TZR, en remplacement d'un enseignant qui venait d'avoir une crise cardiaque. Même si l'établissement était classé « à hauts risques », ma meilleure année d'enseignement demeure là-bas. J'avais réussi à prouver aux élèves que j'avais envie de leur transmettre des savoirs. Néanmoins, j'ai connu deux altercations avec des élèves que je ne connaissais pas, car j'étais intervenu pour tenter de régler l'un de leurs conflits. Enseigner dans cet établissement m'a

quand même fatigué physiquement et nerveusement. Heureusement, dans ce genre d'établissement, il y a une vraie solidarité entre les enseignants, et pas de tabou en salle des profs sur les questions de discipline face aux élèves. Tout se dit. Ensuite, j'ai eu une mutation en Seine-et-Marne, dans la cité Beauval à Meaux, dans l'un des trois collèges classés à risques. Un élève a été égorgé une année dans l'un de ces collèges mais heureusement n'est pas décédé : dans ce cas, la mission des enseignants devient difficile à tenir dans un tel climat de violence. Dans le collège où j'étais, Beaumarchais, le principal, Monsieur Pellegrino, savait tenir son établissement, heureusement. Dans ce type de collège, la plupart des élèves sont difficiles et n'ont pas de reconnaissance pour ce qu'on tente de leur apporter. On donnait beaucoup de chances aux élèves, mais ils sont ancrés dans la culture de leur cité et s'excluent très vite d'eux-mêmes, ils ne saisissaient pas leur chance.

Je me suis souvent remis en cause pour faire évoluer mes pratiques pédagogiques, mais je ne suis resté qu'un an dans cet établissement. Ensuite, j'ai enseigné sur deux établissements, dont un qui s'ouvrait. J'y tenais une cellule d'accueil psychologique pour les élèves. Dans ma carrière, j'ai eu aussi l'occasion de mener quelques projets pédagogiques, dont un qui consistait à faire fabriquer un cerf volant par groupes d'élèves, pour les emmener ensuite le faire voler à Berck au concours de cerf volants. Dans les collèges difficiles où j'ai enseigné, il n'était pas question de conduire des projets de ce type, car il n'y avait aucune implication des élèves. Après avoir été tout un groupe de jeunes enseignants à mettre en place le nouveau collège où je n'étais pas titulaire, beaucoup d'entre-nous ont été dégoûtés d'être remplacés par des enseignants titulaires dont le barème de mutation était plus important que le nôtre. Cela m'a conduit à de nouvelles désillusions sur le fonctionnement de l'Education Nationale. J'ai été affecté ensuite à Henri IV à Meaux, un collège attenant à la prison. On entendait pendant les cours les prisonniers brailler de l'autre côté…c'était une ambiance stressante, même si l'ambiance entre les profs était sympathique et avec les élèves des différentes classes.

En 2003, j'ai enfin eu mon premier poste de titulaire à Coulommiers. J'étais en même temps professeur principal et j'étais responsable du réseau informatique et de la discipline de technologie dans l'établissement, et je m'occupais des projets de stages des élèves de 3e. En 2006, les effectifs des classes ont été réduits, et je me suis retrouvé à enseigner à nouveau sur deux établissements. Je travaillais aussi sur l'orientation, j'étais professeur principal en 3e et responsable de la découverte professionnelle. Peu à peu, j'ai ressenti un ras-le-bol administratif. En effet, j'ai eu l'occasion de gérer les corrections de copies du Brevet des Collèges, et je ne pouvais plus supporter de surnoter les copies à l'aveugle, de modifier les notes avant la saisie informatique, juste pour que les résultats annoncés soient dans la moyenne départementale, sans compter les consignes de notation lors des corrections. Cette manière d'agir que nous imposait l'administration a fini par me dégoûter de mes missions, et en avril 2007 j'ai pris la décision de quitter l'Education Nationale. « Je ne pourrais pas faire une rentrée de plus » ai-je alors dit à mon épouse, mais j'avais mûri mon projet de reconversion depuis 4 ans ».

De quelle manière s'est montée cette entreprise que vous dirigez, EXATICE ?

« Je donnais des cours d'informatique à un chef d'entreprise depuis quelques années, et un jour il m'a proposé de m'aider – si j'en avais le souhait – à créer mon entreprise. Ainsi, en trois mois, je suis passé du rêve à la réalité, avec dès le 1er juillet 2007 une disponibilité pour deux ans, dans le cadre du décret d'avril 2007. »

Quelles démarches doit-on réaliser pour créer son entreprise ?

« J'ai appelé le rectorat, plus exactement la Division des Personnels Enseignants (DPE7) de l'académie de Créteil. Auparavant, j'avais posé une question sur I-Prof sans jamais obtenir de réponse, tandis que l'inspecteur de ma discipline d'enseignement n'a jamais répondu non plus à mon courrier. J'ai donc adressé une lettre en recommandé avec accusé de réception à la DPE7, et je lui ai envoyé l'imprimé KBis de ma société dès sa création en juillet 2007.
J'ai su ensuite que j'aurais dû procéder ainsi, alors qu'en fait aucun document ne nous l'explique :

- adresser une lettre au rectorat, à la DPE, sous couvert du chef d'établissement, qui doit bien entendu indiquer « avis favorable », pour indiquer que je souhaitais créer mon entreprise,
- ensuite, la DPE doit envoyer un courrier de validation dans les 4 mois,
- enfin, deux mois avant le début de la disponibilité, on doit fournir un extrait de KBis prouvant l'enregistrement de la société auprès de la CCI ou d'une Chambre des Métiers.

Pour ma part, j'ai reçu le courrier m'autorisant à démarrer mon activité bien après l'accord de ma disponibilité. Heureusement que j'avais eu un bon contact avec la DPE de Créteil et que tout a pu se gérer par téléphone. Il faut quasiment harceler l'administration au téléphone si l'on souhaite obtenir ce que l'on veut.

Actuellement, je pense démissionner fin juin 2009, puisqu'il est désormais possible d'obtenir une indemnité de départ volontaire. Le gros problème, c'est que le décret-loi est passé, mais pas le décret d'application m'a dit la Direction des Ressources Humaines de Créteil. Ils ne savent pas du tout comment appliquer ce décret, on ne sait toujours pas si des enseignants arrivent ou pas à obtenir la fameuse indemnité. »

Concrètement, comment avez-vous créé EXATICE ?

« Les enseignants ne disposent d'aucune aide pour créer leur entreprise, contrairement à tous les autres demandeurs d'emplois. Je voulais créer un centre de formations en informatique. J'ai d'abord dû réaliser de nombreuses recherches, beaucoup de prospections, de préparation de dossiers, de recherche comptable. C'est une jungle administrative, cela exige de nombreux rendez-vous, énormément de travail de fond. Heureusement, j'ai bénéficié de l'expérience d'un chef d'entreprise, qui m'a véritablement coaché à chaque étape.
Avant de créer son entreprise, il faut avoir bien réfléchi. J'ai eu recours à la CCI de Paris pour obtenir de l'aide dans le montage de mon dossier, mais après avoir attendu plus d'un mois le rendez-vous, la personne qui m'a reçu n'a songé qu'à critiquer le dossier que je lui avais adressé, alors qu'elle n'avait fourni aucun effort au préalable pour m'expliquer quoi que ce soit. Elle a eu une attitude irrespectueuse en regard de l'investissement que j'avais fourni, elle a manqué de pédagogie !
Heureusement, entre-temps, grâce à mon associé d'expérience, j'avais réalisé un nouveau dossier, pour présenter mon « business plan », c'est-à-dire une projection à trois ans de l'activité et la rentabilité de ma société, afin de décrocher un prêt. J'avais besoin de 30 000 euros. Le business plan est le cahier des charges fonctionnel, il pose la problématique, il analyse la concurrence de proximité, il donne toutes les solutions possibles et réelles, prévoit les moyens en personnels et en matériels, les besoins financiers. C'est vraiment un plan d'évolution essentiel, le meilleur moyen de ne pas foncer dans le mur. Mon dossier faisait plus de 100 pages !
Ensuite, quand on souhaite monter une entreprise, il faut se doter de statuts, et faire appel à un juriste, un avocat, un expert-comptable…tout cela a un coût.

Pour commencer l'activité, ma trésorerie était minime, et je ne me suis pas versé de salaire durant quelques mois pour assurer la pérennisation de l'activité. Après 18 mois de travail, tout en travaillant plus de 70 heures par semaine, je gagne à peine 50% de mon ancien salaire de prof : c'est le prix de ma liberté.

J'ai créé une SARL avec un associé, puis deux aujourd'hui. J'ai pu le faire car j'ai obtenu mon prêt assez facilement, et comme j'entrais dans mes congés scolaires d'été, eh bien j'ai pu travailler deux mois au lieu de les prendre… ».

En quoi consistent vos diverses tâches au sein d'EXATICE ?

« Je suis multi-casquette, à la limite de la saturation. Je suis le gérant de la structure http://www.exatice.com/ avec une responsabilité pédagogique. Mon rôle est de déceler les besoins en formations de bureautique et en informatique auprès des entreprises que je prospecte. Je définis les programmes de formations dont mes clients sont susceptibles d'avoir besoin pour leurs salariés, et les modalités d'accompagnement. Pour terminer j'assure certaines formations.
Pour chacune des formations que j'organise, il y a six personnes au maximum, afin d'assurer la qualité de la formation, et de constituer des groupes homogènes, tout en assurant une pédagogie différenciée si c'est nécessaire. J'individualise la formation, je travaille sur du concret, je propose au client une offre tarifaire et un accompagnement pré et post-formation.»

Comment avez-vous appris à établir un tarif pour vos formations ?

« J'ai observé ce que faisaient mes concurrents, c'est un peu par hasard que j'ai dans un premier temps établi les tarifs par rapport au marché ! Peu à peu, j'ai appris à calculer les coûts. Il est nécessaire de déterminer l'ampleur de ses marges pour déterminer le prix de vente. Comme j'enseignais aussi la gestion quand j'étais prof de technologie, ainsi que le marketing et la communication, je suis resté en fait dans mon cœur de métier. Je forme des adultes, j'agis toujours au cœur de la pédagogie. »

Quelles compétences avez-vous développées quand vous étiez enseignant ?

«Mon savoir-faire de pédagogue vient de l'Education Nationale. Je sais être à l'écoute des apprenants, comment faire aboutir quelque chose, je sais utiliser la pédagogie par l'action. Je sais analyser un problème rapidement et le résoudre. Quand on enseigne la technologie, cela nécessite d'être curieux, de s'adapter rapidement, d'être sans arrêt à la recherche d'informations, d'avoir le cerveau en ébullition, pour faire avancer les choses. En termes de savoir-être, cela n'a rien à voir avec l'enseignement, puisque maintenant, je dois gérer du personnel ».

Quelles compétences complémentaires vous a apporté votre nouvelle carrière ?

« Savoir manager une équipe, gérer mon temps en me fixant des priorités, organiser en ayant parfois des plannings très serrés ».

Cette seconde carrière a-t-elle été « un grand saut » ?

« Cela a été un vrai soulagement. Cependant, les élèves me manquent énormément, et certaines journées peuvent être longues avant de trouver une affaire, de décrocher un contrat. J'ai quand même un sentiment de liberté, j'arrive à prendre plus de recul par rapport à de nombreuses situations. Quand j'étais enseignant, j'avais une vraie vie de famille, je pouvais prendre du temps avec mes enfants, passer des vacances avec eux, arriver tôt le soir… maintenant, le revers de la médaille, c'est que je manque de temps, c'est un gros regret. Je suis souvent stressé, tendu, en songeant à la trésorerie du mois suivant, même si je croule sous les demandes de devis. Je perds beaucoup de temps en transport, puisque je mets 2h15 pour aller à mon travail et autant pour en revenir, alors qu'avant, quand j'étais prof, j'avais 20 mn de transport. J'ai placé ma société à Levallois, à l'opposé de là où je vis en région parisienne, par stratégie par rapport au marché de la formation et par rapport aux locaux de mon associé BURO-CLUB : http://www.buro.com/ »

Quel regard vos anciens collègues ont porté sur votre projet actuel ?

« Un collègue m'a dit que j'avais totalement raison, mais je n'ai pas eu d'autres échos. J'ai d'ailleurs mal vécu mon départ, car je n'ai pas eu de pot de départ, puisque je n'ai su qu'en juillet que ma disponibilité était accordée. »

Que conseilleriez-vous à une personne qui souhaite enseigner ?

« Aimer le métier avant tout. Ce métier est un échange de savoirs, un renouvellement constant de ses connaissances. Il ne faut surtout pas passer le concours pour la sécurité de l'emploi et pour obtenir de longues vacances. Il faut savoir vivre en collectivité, apprendre à supporter les collègues… Il faut beaucoup de courage. Enseigner, cela doit être une passion, on ne fait pas ce métier par hasard. Je me suis toujours demandé quelle épreuve instaurer pour détecter la passion de l'enseignement chez les candidats. Actuellement, tout est basé sur les savoirs, pas sur la pratique réelle. Il y a des étudiants brillants qui deviennent enseignants car ils sont excellents, mais qui ne tiennent pas la route ensuite, et des étudiants qui auraient adoré enseigner, mais qui n'ont pas été suffisamment à la hauteur des exigences élevées des jurys. Il y a malheureusement des vocations qui sont brisées par le concours. »

Que conseilleriez-vous à un enseignant qui souhaite quitter son métier ?

« Il est essentiel de bien mûrir son projet avant de quitter l'Education Nationale. Il ne fait pas partir d'un seul coup. Il existe une multitude de possibilités : la disponibilité, le temps partiel, le congé parental aussi. Il faut vérifier que le projet que l'on a est viable, sinon ce sera un calvaire. Il ne faut pas voir peur non plus de demander de l'aide autour de soi, et ne pas refuser les critiques. »

Que pensez-vous d'une initiative comme celle de l'association Aide aux Profs ?

« C'est très intéressant. Le professeur est enfermé dans un carcan, il est dans un autre monde. 90% des enseignants n'ont jamais mis les pieds dans le privé, ils sont totalement dans leur bulle. Votre dispositif est plus accessible pour un enseignant que de passer par sa hiérarchie. Et pour trouver une écoute et un accueil comme celui que vous proposez, ça lui sera difficile dans sa hiérarchie, qui évalue, contrôle, mais ne sait pas encourager les projets de mobilité professionnelle. »

Accepteriez-vous de conseiller un enseignant dans la création de son entreprise ?

« Oui, je suis d'accord pour donner des conseils à un prof qui souhaite s'engager dans cette aventure. J'ai réussi grâce à un accompagnateur, donc ce sera comme une forme de compagnonnage. »

Aide aux Profs rencontre tellement de professeurs qui ont réalisé une mobilité professionnelle externe, que nous sommes désormais en mesure de mettre en relation nos adhérents avec des enseignants reconvertis dans plusieurs dizaines de métiers distincts. Ils ont été enseignants comme vous, se sont posés les mêmes questions, ont éprouvé les mêmes peurs, et ils constituent ces relais d'expérience essentiels qui faciliteront votre projet personnel, au fil de notre méthode d'accompagnement.

Gérard Duchemin, 60 ans : une succession dynamique de secondes carrières au service de la pédagogie

Quel a été votre parcours professionnel ?

« Mes racines sont dans le Cotentin. Fils d'instituteur secrétaire de mairie, mon engagement dans l'Education Nationale a été précoce : en fin de 3e (1963), j'entre à l'Ecole Normale d'Instituteurs où je suis boursier. en 1966, j'entre en classes préparatoires au lycée Malherbe de Caen, puis j'effectue une licence de Lettres, et devient professeur de Lettres au collège de Bricquebec pendant 10 ans. J'ai mené pas mal d'activités associatives et militantes en parallèle. Ensuite, j'ai passé naturellement le concours d'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) et j'ai été affecté à Cherbourg, comme IEN stagiaire puis à Bayeux où je suis resté 5 ans. C'est un métier que j'ai adoré, au contact des instituteurs, de leurs difficultés, notamment des fermetures de classes… En 1987 je deviens directeur de l'Ecole Normale de Rouen, qui est devenu l'IUFM en 1991. A ce moment là, je suis devenu directeur de la Mission Académique pour la Formation des Personnels de l'Education Nationale (MAFPEN), responsable de la formation continue des personnels de l'académie (ATOSS, enseignants, chefs d'établissements), j'étais le seul à ne pas être universitaire. Les MAFPEN étaient vraiment un outil efficace, créées par Savary en 1982. C'est dommage que Claude Allègre une fois ministre les ait démantelées.
Chaque MAFPEN avait un fonctionnement autonome. Dans les années 90, je suis devenu par concours interne IPR en Vie Scolaire, et en 1998, j'ai réalisé une mobilité au Sénégal comme conseiller du ministre de l'Education, en détachement auprès du Ministère des Affaires Etrangères (MAE). J'y ai passé trois ans, et j'y ai laissé beaucoup de bons souvenirs, au cours de ma collaboration avec mes collègues africains.

Au retour, j'ai d'abord été affecté comme IA-IPR en AVS dans l'académie de Toulouse, puis j'ai obtenu mon affectation comme directeur du Centre Régional de Documentation Pédagogique (CRDP) d'Orléans-Tours et conseiller TICE du Recteur. Enfin, quelques années avant ma retraite, je suis devenu directeur du CRDP de Rouen, à Mont-Saint-Aignan. J'aurais

ainsi connu quasiment toutes les fonctions pédagogiques et administratives auxquelles un enseignant peu avoir accès au sein de l'Education Nationale. »

En quoi consiste le métier d'Inspecteur de l'Education Nationale (IEN) ?

« C'est une fonction que j'ai beaucoup aimé, qui m'a laissé beaucoup d'indépendance, moi qui n'aime pas la hiérarchie stricte quand elle n'est pas tournée vers l'efficacité. Je disposais d'un budget, d'une autonomie, en étant responsable d'une circonscription et des instituteurs qui la composaient, soit 300 à 400 collègues. Je gérais les heurts et les malheurs professionnels et personnels. Les choses sont très bien délimitées sur le plan de la responsabilité et sur le plan géographique : « on a un territoire », c'est sécurisant, mais c'est aussi pour le meilleur et pour le pire. Il faut entretenir des relations avec les élus locaux. On dispose d'une marge de manœuvre intéressante dans ce type de fonctions, comme un chef d'établissement. Cependant, je crois bon de rappeler que le corps des IEN date de 1830, de la Loi Guizot, et qu'il fonctionne de la même manière qu'il y a 179 ans…»

En quoi consistait le métier d'IA-IPR en Vie Scolaire ?

« C'est un peu pareil, mais dans le 2nd degré. Nous sommes au cœur des établissements. Certains réussissent bien et d'autre mal. Dans ce cas, c'est souvent à l'équipe de direction de se remettre en cause. Si l'équipe est soudée, cela facilite les choses. L'IA-IPR a donc un rôle de guide. Il va à la fois évaluer et conseiller les professeurs documentalistes, les Conseillers Principaux d'Education (CPE) et les chefs d'établissements. Un bon CPE est un élément précieux dans un établissement, on le sous-estime trop souvent. C'est une personne clé, une vraie cheville-ouvrière. Ces fonctions d'IA-IPR en Vie Scolaire ont aussi pour but d'évaluer les dysfonctionnements et d'y remédier. On dialogue avec des personnels de direction dans le but de les appuyer dans la résolution des problèmes liés aux personnels en difficulté.
L'IA-IPR a un métier solitaire, il est autonome et seul, et doit rédiger des rapports sur ce qu'il observe, constate. Est-ce que les inspections que l'on réalise sont pertinentes et efficaces ? On perçoit très vite les points négatifs et positifs sur le terrain». Un rapport d'inspection est-il l'outil le plus efficace pour changer ou améliorer les choses sur le terrain ?

Prendre la direction du CRDP de Rouen à quelques années de votre retraite, c'était un nouveau challenge ?

« C'était l'aggiornamento. Dans ce CRDP, j'ai remis en scène les relations avec les élus, avec l'Education Nationale, avec les collectivités locales. J'ai eu envie de montrer ce que le CRDP était capable de réaliser. Le CRDP de Rouen comprend aussi le CDDP d'Evreux, le CDDP du Havre et une antenne à Lillebonne. J'ai organisé des « petits déjeuners de travail » sur tous les bassins d'éducation et de formation (8 dans l'Académie) avec de la documentation pédagogique pour expliquer ce qu'était la politique d'un CRDP. Je suis partisan du contact, des relations avec les élus, les chefs d'établissements, pour dynamiser les choses. J'ai fonctionné en équipe. Des collègues se sont donné beaucoup de mal pour faire l'animation, et pour ma part j'ai mobilisé une nouvelle équipe. La création des CRDP date des années 50. Depuis plus de 50 ans, les missions n'ont guère évolué, même si les statuts ont un peu changé. Ce sont des établissements publics autonomes. Dans leurs missions, rien n'a été remis en cause. Ils ont tous une librairie, une médiathèque…
Pour ma part, j'ai souhaité un « virage à 180° », en montrant quelle utilisation des TICE il était possible d'introduire dans les pratiques pédagogiques, en y associant la mission TICE de l'académie.

La mission TICE et le CRDP doivent se rapprocher pour une mise en cohérence au service de la politique académique. Ainsi, dans le mêmes locaux au CRDP, nous avons des collègues qui travaillent pour la mission TICE et d'autres au titre du CRDP, mais sur la même politique de développement des usages des TICE …
J'ai mis en place un espace pédagogique multimédia d'environ 100 m2 , grâce à la recherche et l'obtention de crédits : deux salles équipées en haut débit, avec tous les appareils nécessaires, prêtés par les sociétés (Apple , Epson, Nec, Promethean..) pour constituer un centre multimédia gratuit accessible aux élèves, aux professeurs, aux IA-IPR et aux élus qui le souhaitent. Le matériel a été totalement financé grâce aux entreprises que j'ai sollicitées : elles ont mis gratuitement du matériel à notre disposition. Apple a prêté des IPod, des I-Book, etc. C'est un fabuleux appui technico-pédagogique. Il faut aussi travailler avec les collectivités locales si l'on veut que le système de l'éducation fonctionne. Pour cela, il faut ce que j'appelle un « trépied » :

- les professeurs,
- les sociétés,
- les collectivités locales.

La difficulté, c'est que la marche s'effectue souvent deux à deux, et l'on a besoin des trois. C'est pour cette raison que, quelques jours après avoir pris ma retraite, j'ai créé mon entreprise.

Que pensez-vous de la fermeture plus ou moins programmée du réseau SCEREN ?

« Il est fortement souhaitable que l'administration préserve les acquis, les richesses éditoriales de ce réseau. Il y a au total 31 CRDP et 130 CDDP. Ce réseau dispose de grandes ressources, et les serait un réel gâchis matériel et humain.
Il est important d'adopter une démarche prospective, basée sur des éléments objectifs : refonder, réfléchir, recadrer. Ausculter l'état des finances. Les CRDP sont des établissements publics qui assurent sur fonds propres une partie du salaire des personnels, et les bilans financiers ne sont guère encourageants, car le modèle économique est à revoir. On constate dans le réseau CRDP une baisse des ventes éditoriales, les enseignants achètent moins.
Il y a actuellement une inadéquation au niveau des ressources humaines entre ce que l'on attend des CRDP et la mission qui leur est confiée. Je me souviens d'un IGEN qui disait : « si les DRH dans l'Education Nationale servaient à quelque chose, ça se saurait ». Je me permets de citer un exemple courant : j'avais besoin d'un poste d'animateur en multimédia pour l'espace pédagogique. Le contrôle financier n'a pas autorisé de recrutement, eu égard à la situation budgétaire et nous avons sollicité les personnels pour assumer cette mission nouvelle. Au CRDP, il y avait un conducteur d'offset (…alors qu'il n'y avait plus d'offset au CRDP depuis plusieurs années.) Ce collègue était ainsi de facto en inadéquation avec les nouvelles structures. Je lui ai proposé de se reconvertir pour assurer une mission au sein de l'espace multimédia.

Quelles compétences possédiez-vous quand vous étiez enseignant ?

« Du pragmatisme. Le professeur dans sa classe apporte des savoirs et des savoir-faire à ses élèves, des éléments concrets, lisibles, réutilisables. Il faut éviter la complexité avec les élèves, garder les deux pieds sur terre. J'ai toujours été agacé par les formulations complexes pour dire des choses simples. Il faut être plus au cœur des réalités.

Souvent, l'Administration comme l'on dit a le regard « tourné vers le haut », plutôt que « vers le bas ». Il faut exécuter des circulaires, et l'on se préoccupe d'abord de satisfaire la volonté du ministre plutôt que de s'occuper du chef d'établissement qui peine à appliquer la circulaire sur le terrain. C'est le principe de réalité. On ne peut pas tout résoudre. Quand un professeur est mis en classe dans des conditions difficiles, il faut le dénoncer, et être plus courageux collectivement et institutionnellement. Or, il y a des situations inacceptables… que l'on accepte… ». (cf. les jeunes collègues envoyés au front sans préparation, parfois sans accompagnement, même, si la solidarité des anciens atténue leurs difficultés)

Quelles autres compétences avez-vous développées par la suite ?

« Le sens des réalités, des injustices, des iniquités. » J'ai été souvent confronté à des situations très délicates dans la vie des établissements. On finit souvent par dire « c'est l'administration », « c'est comme ça », « c'est le système », par lâcheté en fait, par impuissance. Notre dispositif éducatif croule sous le poids des hiérarchies, qui ne sont pas toujours acceptées. Comment les rendre acceptables ?

Comment crée-t-on une EURL ?

« Je m'y suis pris une année à l'avance, car l'Education Nationale n'aide pas à réaliser ce genre de projet. Créer son entreprise, c'est basculer dans un monde nouveau. Au CRDP, je savais ce que signifiait l'ordonnancement, comment gérer les salaires, la comptabilité, les contrats avec les entreprises. Pendant une année, j'ai recueilli un maximum d'avis auprès de mes amis, de collègues, pour tester le concept dont j'avais eu l'idée. Ensuite, deux mois m'ont été nécessaires pour réaliser les différentes démarches : coups de fil ici et là, quel statut adopter, documentation, à quels impôts s'attendre, etc.
L'EURL, c'est un choix fondamental, du fait des aspects fiscaux, de la TVA et de la plus ou moins grande complexité du dispositif.

Le statut d'autoentrepreneur paraît simple mais n'existait pas encore quand j'ai créé mon EURL. Il faut rédiger les statuts de sa société. J'ai d'abord pris des modèles standards, que l'on trouve sur le web, puis je les ai adaptés en fonction de mes objectifs et des missions que je me suis fixées, avec le moins de restrictions possibles. Dès le départ, quand on crée son entreprise, il faut cibler des objectifs très larges. Demander l'appui d'un expert comptable pour constituer le dossier m'a coûté 600 euros environ, et je devais disposer de 1000 euros pour mon capital social.
J'ai aussi employé les services d'une société en ligne, ETAG, (www.e-tag.net) à laquelle j'envoie mes factures, et qui intègre toute la comptabilité dans un logiciel. Cela me fait gagner beaucoup de temps et ne me coûte que 50 euros par mois, et je peux ainsi consulter en ligne ma comptabilité.

J'ai choisi aussi mon régime fiscal par rapport à la TVA, en prenant le régime simplifié.
Dans le cadre de l'EURL que j'ai créée, je vends de l'assistance maîtrise d'ouvrage pour les formations diplômantes du groupe Véolia par exemple. Pour Apple et Promethéan, je réalise la promotion pédagogique de leurs outils auprès des collectivités locales, notamment les petites communes rurales, souvent délaissées par l'essor numérique. Beaucoup ne savent pas comment s'y prendre, ne connaissent pas les rouages. Favoriser l'investissement dans les écoles pour le numérique est un créneau porteur, j'en ai pas mal discuté auparavant avec des IEN, avec des IA.

Bien entendu, je n'ai pu démarrer l'activité qu'après avoir obtenu l'extrait KBis de ma société, et un numéro de SIRET/SIREN. Les démarches ont pris grosso modo 6 mois. Je n'y connaissais rien, il a fallu que j'y passe le temps nécessaire pour maîtriser les différentes étapes et assurer la viabilité de ce que je voulais créer. »

Quels conseils donneriez-vous maintenant à un enseignant qui souhaite créer son entreprise ?

« Etre au clair avec lui-même. Créer une entreprise, ce n'est pas jouer au loto. Il faut être sûr de son coup, de son projet. Il faut aussi un contexte économique favorable, et en parler autour de soi Il existe un organisme spécialisé pour les entreprises en profession libérale, OPCALIA, à Bois-Guillaume, qui dispense une demi-journée de formation avec des spécialistes du fisc, de l'URSSAF, ce qui permet d'avoir des réponses précises à toutes les questions que l'on se pose : http://www.opcalia.com/ »

Pourquoi avoir créé MEDIAPLUS au lieu de prendre tranquillement votre retraite après un tel parcours ?

« J'ai toujours été un militant, dans beaucoup d'associations, et vice-président de la Fédération des Œuvres Laïques (FOL) par exemple. J'ai été à la Ligue de l'enseignement, et à l'OMEP (Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire). Je n'ai pas souhaité passer mon temps à regarder la télévision. Je veux faire avancer les dossiers des communes pour leur permettre d'accéder à l'ère du numérique. »

Que conseillez-vous aux étudiants qui souhaitent devenir enseignants dans les années à venir ?

« Bon courage…Les conditions de travail ont radicalement changé, physiquement, avec une gestion de la classe au quotidien qui est devenue plus difficile. Le métier est d'une plus grande complexité, et elle est accrue par le fait que l'on est quasiment aveugle au niveau national sur ce que l'on veut réellement faire du système éducatif dans les années à venir. Au niveau des gouvernements qui se succèdent, il n'y a pas de vision prospective. Les réformes se succèdent, mais l'adhésion de la Nation à un projet cohérent reste encore à mettre en place. Le temps des slogans est, je crois dépassé, notre système éducatif doit regarder le monde tel qu'il est ».

Que vous inspire un dispositif associatif comme Aide aux Profs ?

« Je suis séduit par l'idée, le concept, la mise en place : c'est utile, intéressant, car le métier de professeur est de plus en plus difficile et anxiogène. Il est indispensable d'avoir des portes de sortie, de ne pas se sentir enfermé dans sa vie professionnelle. Il faut introduire de la flexibilité, de la liberté de pouvoir faire autre chose. Cependant, j'ai du mal à croire que beaucoup de collègues sauteront le pas ».

L'expérience de Gérard Duchemin prouve ainsi que la création d'entreprise peut se réaliser à tout âge, selon le projet de chacun. Créer, c'est mettre en application toutes ces « briques de professionnalisation » accumulées au cours d'une carrière plus ou moins diversifiée, rectiligne ou en zigzag, et c'est aussi réaliser une transition en douceur entre la fin d'une période très active et l'entrée dans unepériode où l'on quitte ses collègues, où il faut trouver d'autres

occupations, d'autres manières de conserver une vie sociale. C'est enfin une solution intéressante pour améliorer son pouvoir d'achat, sans prendre des risques inconsidérés, puisque la pension civile de retraite constituera une bonne base en cas de coup dur.

Entreprendre une seconde carrière est un mécanisme d'anticipation, et non de précipitation

Par Rémi Boyer, de l'association Aide aux Profs

Entreprendre une seconde carrière n'est pas une décision que l'on prend « sur un coup de tête », simplement parce-que votre dernière inspection s'est mal déroulée ou parce-que vous vous sentez un peu plus fatigué que d'ordinaire devant vos élèves. Quitter la classe, c'est prendre conscience qu'il faut faire « le deuil de sa peau d'enseignant », dans la majorité des cas. Il est très rare de trouver en dehors des fonctions devant élèves un emploi dans la sphère éducative qui soit adapté à votre discipline d'enseignement. Il est donc nécessaire de compléter parfois sa formation, ou de demander à être accompagné par des relais d'expérience dans cette nouvelle étape.
Quelles sont les pistes envisageables pour un enseignant ? Tout dépend de son ancienneté, de son âge, de l'indice qu'il a atteint. Ceux qui s'adressent à Aide aux Profs émettent en général la même réserve : cesser d'enseigner, mais sans y perdre en terme de rémunération. C'est tout-à-fait possible lorsque l'on a moins de 10 ans d'ancienneté pour un certifié, car le salaire est en général inférieur à 2000 euros par mois primes comprises, mais cela devient nettement plus difficile lorsque l'on a attendu ses 45-50 ans et le sommet de son échelle indiciaire pour envisager de « faire autre chose » sans s'orienter vers les métiers classiques de « chef d'établissement » ou « d'inspecteur ». Après 45 ans, les salariés du privé ont plus de mal à changer d'emploi, c'est un âge où il faut à la fois être très compétent et très motivé pour réussir une mobilité professionnelle externe. Aussi, un enseignant de plus de 45 ans tenté par une mobilité externe mettra beaucoup plus de temps qu'un jeune enseignant pour réussir ce « passage », ce « changement de cap ».

Une mobilité professionnelle est donc conditionnée par un ensemble de paramètres qui permettront ou non d'aboutir dans ce processus, en passant de la simple envie au désir profond de changement, de renouvellement :
- les freins et les peurs auxquels vous vous êtes habitués au fil des ans, en repoussant à l'année suivante puis aux calendes grecques un projet qui vous ferait pourtant envie, puisque d'autres collègues l'ont peut-être déjà réussi avant vous,
- votre situation familiale : si votre conjoint a monté son entreprise, ou qu'il est artisan, ou qu'il vient d'être nommé dans un nouvel établissement, votre mobilité géographique s'en trouvera réduite. Or, une mobilité professionnelle est souvent synonyme d'une mobilité géographique au-delà de votre département de résidence, il faut en être conscient. Vous vous sentez mobile géographiquement…mais si vous avez des enfants au collège, au lycée, accepteront-ils de changer d'établissement, de laisser tomber leurs meilleurs amis ? Ce sont là aussi des éléments sur lesquels il faut réfléchir : une mobilité professionnelle, c'est parfois une décision du groupe familial,
- les atouts et les difficultés que vous rencontrez : lesquels priment ? y a-t-il tant de difficultés insurmontables dans votre situation actuelle, qui puissent vous conduire inéluctablement à changer de métier ? Dans ce cas, votre mobilité professionnelle n'est pas un choix, mais une fuite, et vous la vivrez comme une résignation, alors qu'il vous faudrait de la

motivation et de l'énergie pour la mener. Une mobilité professionnelle qui réussit rapidement est une mobilité choisie, un projet réfléchi, pour diversifier sa carrière, pour aller de l'avant, pas forcément pour fuir quelque chose. Avant de fuir, il faut analyser les raisons pour lesquelles le métier que vous aviez initialement choisi ne vous plaît plus : vous pouvez mener cette réflexion tout(e) seul(e) ou en en parlant à des amis, afin que votre projet puisse mûrir en toute simplicité.

- le niveau de rémunération, les congés scolaires, la flexibilité de votre horaire d'enseignant : ce sont souvent les principaux écueils à la mobilité. Si vous avez peur de les perdre, si vous recherchez un « poste de non enseignant » tout en conservant les congés scolaires, la flexibilité de l'emploi du temps, eh bien ne cherchez plus : ça n'existe pas ailleurs dans la Fonction Publique. Pour conserver cette liberté, le mieux est de créer votre activité, en profession libérale, en Eurl, en Sarl, en portage salarial, etc.
- quitter les élèves, c'est changer de professionnalisation : il est souvent nécessaire de reprendre une formation : c'est moins éprouvant qu'un concours auquel on peut échouer plusieurs années d'affilée, ce qui est source de découragements. Il n'est plus indispensable aujourd'hui d'obtenir un Congé fe Formation Professionnelle pour réaliser cette formation qui vous tend les bras, qui vous tente depuis des années, puisque les campus numériques permettent de la réaliser chez vous, à distance, tout en travaillant à plein temps. Ces dernières années, le CNED (www.cned.fr) a réalisé de nombreux partenariats avec des universités pour faciliter ce mouvement, limitant le présentiel à quelques regroupements. Entreprendre une formation à distance est donc tout-à-fait compatible avec un temps plein d'enseignement, puisque vous y consacrerez une partie de vos soirées, de vos week-end, de vos congés scolaires : quand on souhaite réellement évoluer professionnellement, on s'en donne les moyens, en adoptant durant une année ou deux un autre rythme de vie,
- enfin, projetez vous dans l'avenir, au-delà de votre projet : qu'attendez-vous réellement de cette mobilité hors de la classe : ne plus avoir d'élèves en face de vous ? Dans ce cas, il faut d'abord analyser pourquoi cette relation n'a pas fonctionné, afin de quitter l'enseignement sur des bases solides.

Notre expertise d'accompagnement de projets de mobilité professionnelle externe, depuis 32 mois, permet de dresser ce bilan :

- la mobilité se réalise en moins de 6 mois lorsque le projet a été bien mûri, sans qu'il soit nécessaire de reprendre une formation, et que le départ de l'enseignement n'est pas conçu comme une fuite,
- la mobilité se réalise en 6 à 18 mois lorsqu'il a fallu faire réfléchir le professeur aux incompatibilités de son projet, afin qu'il s'adapte progressivement à cette période de bouleversement,
- la mobilité est supérieure à 18 mois lorsqu'il a été nécessaire à l'enseignant de reprendre une formation de plus ou moins longue durée au préalable. Pour assurer sa réorientation, c'est souvent le meilleur moyen : lentement, mais sûrement.

Depuis sa conception en juillet 2006, neuf enseignants ont réussi chaque année leur mobilité professionnelle externe avec Aide aux Profs, et cette année encore ne démentira pas ce rythme. C'est pour l'instant « une goutte d'eau dans l'océan de ce qui serait nécessaire » : nous démontrons peu à peu qu'avec beaucoup d'idées et d'huile de coude, de motivation au quotidien, c'est possible. Avec ce que nous mettons en place progressivement à partir de la rentrée 2009 en réalisant plusieurs partenariats, nous nous fixons un objectif de 50 à 100 reconversions accompagnées d'enseignants par an à l'horizon 2012. Le Directeur de projet de la mission seconde carrière du Ministère de l'Education Nationale estimait en 2006-2007 : « si nous arrivons à placer 200 enseignants par an, ce serait une réussite » :

http://www.lalettredeleducation.fr/Dispositif-seconde-carriere-les.html (au niveau national, 300 000 professeurs étant actuellement potentiellement concernés par le dispositif).
L'action indépendante menée par Aide aux Profs deviendra donc progressivement complémentaire, en termes de résultats, de ce que prépare peu à peu sur 26 académies, donc à une toute autre échelle, cette mission instituée en août 2006 (15 jours après la création de notre association, pur hasard du calendrier).
Aide aux Profs poursuit cet objectif : briser le tabou de la mobilité externe des enseignants, convaincre les structures extérieures au MEN que l'enseignant qui a su compléter sa formation ou perfectionner sa professionnalisation est tout-à-fait capable de réussir dans d'autres fonctions, puisqu'il fait partie des cadres de la Fonction Publique de catégorie A.
En effet, dans un contexte de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux, un métier comme professeur ne peut demeurer attractif, dans le contexte de 42 années d'activité, qu'à partir du moment où il est possible, dès le départ, de bien en identifier les potentialités d'évolution professionnelle et les portes de sortie, ce qui n'est pas suffisamment le cas actuellement.

Coup d'œil sur les stratégies possibles pour entreprendre sa seconde carrière
1. Pour quitter la classe tout en restant dans la Fonction Publique sans perte de salaire, il faut tenter un concours externe ou interne (http://www.service-public.fr/actualités/00281.html), ou migrer vers un autre emploi de catégorie A sous forme d'une mobilité statutaire, ou réaliser un détachement.
Le concours constitue une réorientation définitive : si vous regrettez ensuite le rythme d'enseignant, il sera trop tard pour revenir en arrière. La mobilité statutaire peut aussi prendre le caractère d'une mobilité définitive vers un autre corps. Le détachement, lui, est la formule la plus souple, puisqu'il est accordé sous forme de contrats de un à cinq ans renouvelables, sans limitation de durée (sauf si la période initiale est de cinq ans). Au cours de ses investigations, notre association a rencontré des enseignants détachés depuis près de 30 ans, l'équivalent d'une « seconde carrière », sur une durée bien supérieure à celle prévue par le dispositif ministériel actuel. Les secondes carrières existent déjà bel et bien au sein de la sphère éducative, depuis plusieurs décennies. Dans le n°99, nous vous en avions fourni un long descriptif en vous présentant tous les postes proposés par le réseau SCEREN dans ces 10 dernières années. Rémi Boyer publie prochainement un ouvrage qui contient de nombreuses données sur tous les profils de postes en détachement accessibles dans la sphère éducative avec des compétences transférables d'enseignant, et toutes les modalités d'emplois proposées à l'occasion par chacune des structures concernées. Ce travail synthétise ses dix années de collecte sur le web et d'enquêtes sur le terrain de la seconde carrière des enseignants et intéressera tout professeur envisageant cette mobilité.
L'expérience menée à travers Aide aux Profs nous démontre qu'une personne qui a enseigné plus de 10 à 15 ans aura beaucoup de difficultés à s'adapter dans les premières années au rythme et aux conditions d'un emploi purement administratif : beaucoup regrettent leurs élèves, leurs congés scolaires, et surtout ce sentiment de liberté qui animait leur quotidien dans leurs activités pédagogiques. L'expérience des uns doit constituer un paramètre à prendre en compte avant de se lancer dans un changement si brutal.
En 2009, les collectivités locales (FPT) envisagent de recruter 34 850 personnes, sachant que les enseignants ne peuvent postuler que sur les emplois de catégorie A pour trouver une équivalence à leur statut, comme le guide des primes 2008 cité dans le Café n°99 vous l'a précisé : http://www.cnfpt.fr/fr/actualites/actualites.php?id=9215
2. Le Congé de Formation Professionnelle (CFP): il est plutôt destiné à ceux qui souhaitent passer l'agrégation, ou tenter le concours de professeur des écoles après avoir été professeur de collège, ou celui de chef d'établissement, ou celui d'une autre Fonction Publique, puisqu'il

faudra servir l'Etat au triple de la durée qui vous aura été accordée, une seule année étant indemnisée selon certaines modalités. Ce CFP n'est donc pas une bonne option pour ceux qui souhaiteraient créer leur entreprise ou quitter l'enseignement pour être salarié dans le privé.
3. La disponibilité en convenances personnelles : elle offre un atout majeur, celui de ne plus être « pieds et poings liés » par le calendrier scolaire, l'administration ayant peine à imaginer jusqu'ici dans la majorité des cas qu'un enseignant puisse quitter ses élèves en cours d'année. Pourtant, avec la loi WOERTH, ce sera enfin possible : nous espérons que cette loi sera aussi applicable aux enseignants, puisqu'il sera possible de donner un préavis de trois mois tout au long de l'année pour migrer ailleurs. La disponibilité permet aussi de monter son entreprise en prenant son temps…mais ce statut nécessite d'avoir bien anticipé son projet : vous ne serez plus payé, aurez perdu votre poste fixe, vos points de barème de mutation, tandis que votre avancement sera « gelé » en attendant votre éventuelle réintégration. Quelle proportion d'enseignants réintègre après avoir adopté ce statut ? Le web est bien discret sur ce point.
4. La mise à disposition ? N'y pensez même plus : elle est en voie de disparition dans la sphère éducative, alors que la Loi de Modernisation de la Fonction Publique du 2 Février 2007, rendue applicable par la circulaire n°2007-09 du 10 mai 2007 énonce pourtant « l'élargissement du champ d'application de la mise à disposition : http://www.cdg50.fr/actualite_juridique/circ07-09.pdf
5. Cumuler des emplois… c'est souvent « la croix et la bannière » pour obtenir une autorisation de cumul de rémunérations d'emplois publics, pour ceux qui ont déjà testé cette méthode. Cette technique permet de se changer les idées quelques temps, d'accumuler des expériences professionnalisantes, mais elle finit par générer des frustrations chez leurs adeptes, puisque, au bout du compte, ils n'auront pas réalisé de vraie seconde carrière. Une partie d'entre eux se sera vidé de son énergie pour accroître durant quelques années son salaire, et au bout du compte notre association s'aperçoit que ces enseignants souhaitent, la cinquantaine passée, vraiment « faire autre chose », alors qu'il est souvent bien plus difficile de « sauter le pas » : de nombreuses structures préfèrent recruter un « jeune », entre 30 et 45 ans.
6. S'adresser au dispositif de seconde carrière ministériel : une grande partie de ceux qui nous contactent au quotidien (1300 personnes depuis la création de notre dispositif, ce qui nous permet d'adopter cette position d'experts en accompagnements de secondes carrières) soulignent que « 15 ans d'ancienneté » (pour accéder au dispositif), c'est « trop restrictif, trop tardif ». En effet, nous le confirmons : si l'on considère que les enseignants ont en moyenne 25 ans lors de leur entrée en fonctions, ils ne pourront accéder à ce dispositif qu'à l'âge de 40 ans. A-t-on l'énergie suffisante, après 15 ans sans reprise d'études, pour passer de professeur de musique ou de SVT à un emploi de gestionnaire des ressources humaines ou d'inspecteur du Travail ? La réponse est non. Le taux de réussite des enseignants sur les 50 emplois proposés par an depuis 2006 par la MISECA est révélateur : 10% de réussite par an en moyenne, puisque les 90% des postes restants sont en fait occupés par des fonctionnaires dont le profil est nettement plus adapté.
Rémi Boyer est intervenu le 19 mai 2008 dans le n°595 de la Lettre de l'Education (http://www.lalettredeleducation.fr/Remi-Boyer-Il-faudrait-creer-de.html) puis en décembre 2008 dans le n°120 de la Revue de l'AFAE (http://www.afae.fr/) au nom d'Aide aux Profs dans le cadre d'une analyse comparative des formes actuelles de mise en œuvre de la seconde carrière des enseignants, afin de sensibiliser les différents acteurs et décideurs à l'importance de cette problématique pour les années à venir, dans le contexte du papy boom et de l'allongement des carrières. Une enveloppe budgétaire plus importante nous semble indispensable pour réussir le pari annoncé en 2005-2006.
Avec l'avènement de la loi WOERTH, tout fonctionnaire n'aura plus besoin d'attendre 15 ans d'ancienneté pour migrer vers un autre ministère ou une autre Fonction Publique. Le

dispositif de la MISECA va conserver toutefois une utilité : permettre avant tout de systématiser la mise en place de bilans de carrières après 5 ans d'ancienneté, de bilans de compétences après 10 ans d'ancienneté (à l'aide de logiciels d'analyse des compétences transférables), et surtout de communiquer avec les services de DRH des collectivités locales et des autres ministères pour rechercher toutes les passerelles qui peuvent exister entre la qualification d'un enseignant de catégorie A et celle d'un cadre administratif de rémunération équivalente. Leur action à ce niveau sera nettement plus efficace que celle d'Aide aux Profs, puisqu'ils peuvent aisément et fréquemment rencontrer tous les décideurs, qui s'engagent depuis la Loi de Modernisation de l'Etat dans un vaste mouvement de rénovation des pratiques de GRH, pour valoriser les parcours de professionnalisation. Au niveau des accompagnements personnalisés tels que nous les pratiquons, ce dispositif nous paraît manquer cruellement de moyens budgétaires, et d'équipes suffisamment étoffées dans chaque académie. Une à six personnes pour s'occuper d'une cellule de mobilité carrière, avec si peu d'enseignants formés au coaching ou à l'ingénierie et au conseil en formation pour bien accueillir les demandes de leurs collègues, pour des académies qui comprennent parfois plus de 39 000 professeurs comme celle de Versailles, c'est clairement insuffisant. L'article 77 de la Loi FILLON de 2005 et les promesses des années 2005-2006 laissaient pourtant espérer un budget plus conséquent, alors que le MEN représente près de 28% du budget total de l'Etat.
Puisque la mobilité hors Education Nationale sera possible à tout âge, dès la titularisation si l'individu le souhaite, dès lors qu'il en possède les compétences et l'énergie. Mieux vaut se rendre compte très tôt que l'on n'est pas fait pour enseigner et changer rapidement de voie plutôt que de faire subir sa démotivation à des générations d'élèves durant plusieurs décennies. Une étape intermédiaire est de diversifier ses pratiques pédagogiques, de suivre des stages de formation, de monter des projets pédagogiques, pour découvrir les nombreux attraits d'un métier très enrichissant sur le plan humain, qu'il ne faut pas quitter trop vite sur un « coup de tête ». Un élément positif est apparu ces dernières années : de plus en plus de cadres du privé décident de devenir enseignants en « seconde carrière », car ils sont bien conscients, notamment les femmes qui élèvent leurs enfants (85,7% des enseignants du 1er degré sont des femmes, cette proportion atteint 57% en collège dans le 2nd degré), que les métiers de l'enseignement permettent de les voir grandir, d'avoir du temps pour soi, même s'il faut beaucoup d'organisation entre ses cours, ses préparations et ses copies, sans compter les réunions de concertation de plus en plus nombreuses pour en libérer. Actuellement, 9% des enseignants sont des professionnels du privé en seconde carrière. Ce mouvement ne peut qu'être positif pour l'enseignement, car il introduit une mixité de parcours, il introduit face aux élèves des professeurs qui connaissent, pour l'avoir vécu, ce que signifie « travailler en entreprise ».

7. Créer son entreprise : là, c'est une nouvelle aventure, un affranchissement, un passage, vers une autonomie sans tutelle hiérarchique. Cette autonomie se paie cher : il faut bien préparer cette étape, construire son projet, établir son business plan, trouver des partenaires, et abandonner l'idée de toucher un salaire fixe chaque fin de mois. Les horaires de travail deviennent très élastiques, les congés se tarissent, car l'entreprise doit disposer d'un carnet de commandes à six mois au moins, une bonne visibilité, pour assurer sa pérennité. Et en cas de grippe ou d'arrêt maladie, il faut être bien conscient que l'entreprise, elle risque d'en souffrir.

Entreprendre est un grand bouleversement, mais une aventure enthousiasmante dès lors que cette étape a bien été préparée. Le statut d'autoentrepreneur que nous vous avions expliqué dans l'édition n°99 du Café Pédagogique nous semble un excellent compromis : en effet, il permet tout en exerçant à plein temps, à temps partiel ou à mi-temps, de commencer à créer l'activité de son choix –en respectant toutefois les activités autorisées : http://www.planete-

auto-entrepreneur.com/ - pour anticiper la perte de revenus inéluctable que constituera pour de nombreux enseignants la retraite. Actuellement, un enseignant de Primaire part en retraite à 56 ans en moyenne tandis qu'un professeur de lycée part à 60 ans en moyenne. Avec 42 années de cotisation, il faudra être suffisamment énergique pour enseigner jusqu'à 65 voire 70 ans, notamment pour les jeunes enseignants qui entrent dans le métier actuellement vers l'âge de 25 ans après plusieurs essais successifs au concours d'entrée. Le statut d'autoentrepreneur est aussi un bon moyen, pour l'enseignant retraité, de compléter sa retraite tout en conservant une activité qui l'a passionnée durant sa vie active.

Ainsi, pour se lancer dans la création d'entreprise, plusieurs solutions :

- autoentrepreneur sans rien changer, que vous soyez à plein temps ou non,
- demander une disponibilité pour création d'entreprise, comme dans l'exemple de Christophe Fabre,
- faire une demande pour bénéficier de l'indemnité volontaire de départ que nous vous avons évoquée dans le Café n°99, accompagnée de votre demande de démission de la Fonction Publique: http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000018663838&dateTexte

Si vous avez du mal à obtenir cette indemnité, qui peut aller jusqu'à deux ans de salaire, vous pouvez vous adresser à cette nouvelle association qui concentre tous ses efforts sur la stricte application des décrets :
http://indemnite-depart-volontaire.fr/12.html

La minute des textes sur la mobilité professionnelle

Le décret n° 2008-370 du 18 avril 2008 vient d'être affiné par les services de la DGAFP : la circulaire DGAFP n° 2179 du 28 Janvier 2009 élargit le champ d'affectation des fonctionnaires aux établissements publics dépendant de ministère où exerce le fonctionnaire, ainsi qu'aux services et établissements publics dépendant d'un autre ministère. C'est donc tout un ensemble de passerelles d'un ministère à l'autre, d'une fonction publique à l'autre, qui va se mettre progressivement en place, sans avoir à passer par des statuts comme la mise à disposition ou le détachement.
Le document présente aussi les modalités d'affectation et du régime des fonctionnaires lorsqu'ils sont placés en dehors de leur administration d'origine:
http://www.fonction-publique.gouv.fr/IMG/circulaire_2179_20090128.pdf
Pour être tenu rapidement au courant des textes et dispositifs susceptibles de faciliter votre projet de mobilité professionnelle, vous pouvez désormais cliquer dans la barre d'adresse de votre navigateur, quand vous surfez sur www.aideauxprofs.org pour disposer de notre fil RSS.

Décentralisation

La réforme du lycée passe par une véritable décentralisation affirme le président de la région Ile-de-France. Des informations venues des régions qui illustrent le rôle croissant des collectivités locales dans le système éducatif.

La réforme du lycée passe par une véritable décentralisation

"Le système actuel est absurde". Alors que la réforme des lycées est dans l'impasse, le 26 janvier, Jean-Paul Huchon, président du conseil régional d'Ile-de-France, a mis en évidence les freins apportés à la modernisation des établissements par une décentralisation inachevée.

S"adressant aux proviseurs franciliens, J.-P. Huchon a présenté un programme très ambitieux d'espace numérique de travail. Mis en place durant l'année scolaire 2009-2010, le conseil régional en attend une véritable évolution de lycées. "La généralisation de cet outil pédagogique dans chacun des 471 lycées franciliens", écrit JP Huchon, "ainsi que le renforcement des achats de clés USB, de tableaux numériques interactifs et l'accélération du remplacement des ordinateurs obsolètes vont ainsi permettre d'assurer une véritable égalité numérique entre les élèves. Cette véritable révolution culturelle et pédagogique doit servir d'exemple. Elle prouve qu'il n'est pas toujours besoin de créer de nouvelles missions ou commissions sur la réforme du lycée pour changer son fonctionnement". Et la région annonce un effort de 58M pour l'ensemble des équipements TIC. Interrogée par le Café, le service éducation précise que, en plus des frais liés à l'ENT, la région changera les ordinateurs plus fréquemment et équipera les lycées à hauteur de 5 ou 6 machines par établissement.

Or cet effort n'a de sens que si la maintenance des appareils est efficace. " Pourquoi les Régions auraient en charge l'équipement informatique des lycées mais n'auraient pas en charge la maintenance des ordinateurs, compétence que l'Etat a souhaité conserver ?" interroge JP Huchon. "Le système actuel est absurde. Nous achetons des ordinateurs derniers cris mais il n'y a personne pour brancher la prise ou mettre du toner dans l'imprimante !.. J'ai toujours affirmé clairement mon souhait de voir cette compétence transférée. Je n'ai pas changé d'avis. Or, rien n'a été fait. Pourtant l'Etat ne peut pas en assurer la charge".

Jean-Paul Huchon demande "une décentralisation véritable qui clarifie les grands champs de compétences des uns et des autres". C'est sans doute une des conditions nécessaires à une véritable intégration des TIC.

L'Ile-de-France soutiendra les collèges du 93

"La Région et le Département ont décidé d'unir leurs efforts en faveur du collège du 3ème millénaire à travers un soutien au développement des Technologies de l'Information et de la Communication au service du projet éducatif à hauteur de 6M€" annonce un communiqué du conseil régional. Cet effort éducatif se situe dans un vaste programme de soutien au développement de la Seine Saint-Denis qui comprend également un volet transports important.

La Région soutiendra l'effort de câblage des collèges, pour la mise en réseau des postes de l'établissement et permettre l'accès à Internet. Le Département adoptera la solution ENT, « logiciel libre » déployée par la Région dans les établissements scolaires. "Par ailleurs, la

Région et le Département vont soutenir les actions des collèges, des lycées et des CFA franciliens pour sécuriser les parcours scolaires et de formation des jeunes évitant ainsi les abandons et favorisant la poursuite d'études pour tous et au meilleur niveau".
La région
http://www.iledefrance.fr

L'écart scolaire se réduit dans les ZUS
Selon le rapport de l'Observatoire des zones sensibles, "les taux de réussite au brevet restent nettement plus faibles dans les collèges des ZUS (zones urbaines sensibles) avec près de 13 points d'écart par rapport aux autres collèges. Cependant… le taux de réussite a augmenté de 4,1 points en 2006-2007, soit une progression plus rapide que dans les autres établissements". L'évolution est identique pour le bac. A noter que le rapport ne comporte plus d'indications sur l'état sanitaire (effrayant) des élèves.
Le rapport
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000718/

A La Garenne Colombes, le collège de la discorde
Mis en chantier en novembre 2008, le collège Kléber Haedens de La Garenne Colombes (92) n'en finit pas de semer le trouble. En réveillant les mânes de Kléber Haedens le maire UMP de la Garenne Colombes vice-président du Conseil général a suscité de vives réactions. Pour le maire, cité sur le site du Conseil général, "Kléber Haedens était un écrivain, un anarchiste de droite, un esprit libre, a déclaré le maire. L'Éducation nationale est là pour apprendre aux futurs citoyens à éviter le prêt-à-penser. Nous avons souhaité mettre en avant ces valeurs… Tant mieux si son nom peut bousculer quelques idées reçues".

Mais pour l'histoire, Kléber Haedens est un écrivain d'extrême droite, aujourd'hui oublié, mais qui a publié dans les pires torchons des années 1930 et a servi de secrétaire à Maurras, condamné à la Libération, sous l'occupation.

Un collectif s'est crée contre cette appellation. Il œuvre doublement : d'une part par une pétition ouverte à tous. D'autre part, selon l'AEF, 8 recours ont été déposes devant le tribunal administratif pour vice de forme.
La pétition
http://www.non-a-haedens.fr/petition.htm
Le collectif
http://lagarenne-colombeslebuzz.blogs.courrierinternational.com/
Dépêche AFP
http://www.vousnousils.fr/page.php?P=data/autour_de_nous/l_actualite_du_jour/depeches_de_l_educat/&key=20090202&key2=090202161953.btlm4tzi.xml
Article site CG 92
http://www.hauts-de-seine.net/portal/site/hds/college/colleges-92/orientation-college/696/a8325799bb9dd110VgnVCM100000860aa8c0RCRD.vhtml

La Lorraine construit un lycée vert
Le nouveau lycée des métiers du bâtiment de Laxou utilisera les dernières techniques écologiques. Outre des panneaux solaires il comprendra également un puits canadien et une toiture végétalisée. Le lycée devrait économiser 60% de sa consommation d'énergie et constituera un formidable laboratoire pour les apprentis du bâtiment.
Communiqué
http://www.cr-lorraine.fr/jahia/Jahia/cache/bypass/pid/361?actu=18800

Le Loiret conforté dans son partenariat public – privé
Le tribunal administratif de Nantes vient de donner raison au conseil général du Loiret à propos du collège de Villemandeur. Cet établissement a la particularité d'être réalisé en partenariat avec une entreprise privée pour sa création et son exploitation. Le tribunal a donné raison au CG du Loiret estimant que l'urgence de la construction justifiait ce manquement au règles.
Décision
http://www.loiret.com/cgloiret/index.php?page=display&class=actualite&object=arret.cour.appel.ppp&method=i_display_full&evenement=1

Les maires et l'école
Quelle place tient l'Ecole et ses objectifs dans les préoccupations des maires ? L'Andev, qui réunit les directeurs de l'éducation des villes, apporte , à travers un sondage, des éclairages intéressants pour essayer de prévoir les orientations de l'école.

Le premier enseignement de ce sondage c'est la place importante accordée par les maires à l'école : elle reste dans les toutes premières préoccupations à une majorité exceptionnelle. Par conséquent, les maires n'envisagent pas de réduire leur effort financier mais au contraire l'augmenter.

94% des maires envisagent d'investir dans les Tice, qu'il s'agisse d'accès Internet ou de logiciels éducatifs. Seul le TBI fait face à un discrédit : 41% des maires n'envisagent pas d'investir en ce domaine.

Les maires sont majoritairement perturbés par les décisions prises par le ministère. L'accompagnement éducatif par exemple, est vécu conne quelques chose qui va rendre les actions municipale splus difficiles. L'Epep intéresse une petite minorité.

Finalement les maires attendent de l'Etat un nouveau texte sur le partage des compétences. Comme pour les régions, c'est à ce prix là aussi que peut se faire la modernisation de l'école.
L'enquête
http://www.andev.fr/fileadmin/doc/DIVERS/Resultats_Enquete_-_Lille_-_Janvier_2009_-.pdf

Les écoles rurales bénéficieront du plan de relance
Selon Educnet, " les 26 milliards consacrés au plan de relance vont financer partout en France des projets concrets… Parmi les 1 000 projets dévoilés : la possibilité, pour les petites collectivités qui le souhaiteront, d'être aidées à se doter d'écoles numériques interactives. Avec les 50 millions prévus dès cette année, ce sont 5000 écoles rurales qui devraient bénéficier d'un équipement en classe mobile, tbi, ressources numériques, etc."
Sur Educnet
http://www.educnet.education.fr/actualites/plan-de-relance

Formation

Par Monique Royer

Des études, un agenda précis, la formation est suivie de près par le Café. Au point de lui consacrer un dossier complet.

La formation continue nous concerne

La nécessité d'une éducation et de la formation tout au long de la vie ne semble plus souffrir de discussions. Concept ou réalité, elle revêt selon les pays, les systèmes et les économies des modalités différentes. Nous sommes entrés dans la société du savoir et l'accès à la connaissance pour tous, quels que soient son âge, sa nationalité ou son origine sociale, s'affiche comme un droit. Le premier Forum mondial sur l'éducation et la formation tout au long de la vie nous a proposé en octobre dernier des témoignages du monde entier pour donner corps à l'idée.

Mais, instaurer un véritable continuum entre l'enseignement initial et la formation continue n'est pas une simple question de sémantique. Derrière un principe communément admis, subsistent nombre d'interrogations. Quels sont les rôles respectifs de la formation initiale et de la formation continue ? Dans une vie professionnelle devenue parcours composé d'une succession de métiers, d'expériences, de périodes d'emploi interrompues par des périodes d'inactivité, quels sont les moyens pour adapter ses compétences ? Quelles politiques, quels dispositifs sont mis en œuvre pour garantir une sécurisation de ces parcours ?

Le Café Pédagogique visite au quotidien l'enseignement initial. Par ce dossier, nous avons choisi de nous intéresser à la formation continue, celle des salariés et des demandeurs d'emploi, et aux passerelles entre les deux composantes de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. La formation pour adultes est un monde complexe, une véritable nébuleuse, dont l'enjeu pour une économie en crise se manifeste dans un projet de réforme. Un simple dossier ne suffira pas pour épuiser les interrogations mais nous souhaitons qu'il favorise la compréhension de l'enjeu et des débats.
Le dossier du Café
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/101_Sommaire.aspx

Le point sur l'ANI (Accord National Interprofessionnel)
Les données de l'accord national interprofessionnel et de la réforme annoncée sur la formation sont analysées et détaillées sur de nombreux sites à commencer par ceux des Carif (Centre d'animation, de ressources et d'information sur la formation). L'Arifor (CARIF Champagne-Ardenne) propose une synthèse en deux pages de l'accord. Le CARIF-OREF (Pays de la Loire) retrace dans un dossier documentaire l'histoire des réformes de la formation. Michel Théré, du Cereq, éclaire le débat avec les études menées par son organisme sur l'évolution de la formation continue en France.
La synthèse d'Arifor
http://www.arifor.fr/IMG/pdf/L_ANI_zoom_newsletter.pdf
Le dossier documentaire du Carif-Oref
http://www.cariforef-pdl.org/telechargement/ficTelecharge_1/Documentation/RFPdossier.pdf
Le dossier du Cereq

http://www.cereq.fr/newsletter/index.php?lienrub=/2008/12/31/93-l-evolution-du-systeme-de-formation-continue-en-france

Etudes

Formation professionnelle

« Aurez-vous encore besoin de moi quand j'aurai 64 ans? La formation face au changement démographique », le Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle) analyse les incidences de l'évolution démographique sur la formation professionnelle initiale et continue. Plusieurs scénarii sont développés mais à l'évidence, les besoins en main d'œuvre qualifiée rendront indispensable une véritable stratégie d'éducation et de formation tout au long de la vie dans le domaine.
http://www.cedefop.europa.eu/etv/Upload/Information_resources/Bookshop/514/BN_2008_11_Demographic_trends_and_VET_FR.pdf

TPE-PME
Le seizième baromètre annuel de l'Agefos Pme s'appuie sur une enquête menée auprès de 500 TPE-PME en pour sonder les évolutions en matière d'emploi et de formation. Un cahier spécial est consacré à la réforme de la formation professionnelle et au rôle des OPCA.
http://www.agefos-pme.com/fileadmin/user_upload/20-Partage/pdf/Perspectives_2009.pdf

Foad : la distance, modalité et chance
Pour l'Atelier Paribas, « le e-learning n'est plus une option, c'est un pré-requis ». Dès lors, toute conception de formation doit intégrer différentes modalités et ne plus considérer la distance comme un mode de formation à part entière. Les possibilités offertes par la technologie favorisent la diversité des pédagogies.
Favorisent-elles un développement de l'éducation ? Des éléments de réponses seront sans doute fournis lors d'e-learning Africa, la quatrième conférence consacrée aux Tic appliquées au développement, à l'éducation et à la formation qui se tiendra du 27 au 29 mai à Dakar.
La distance est encore une voie éprouvée pour accéder au savoir lorsque se déplacer devient impossible. Des universitaires palestiniens mettent au point avec des homologues européens un programme de formation à distance destiné aux étudiants bloqués dans leurs apprentissages par le conflit.
Zahira Kamal, ancienne ministre de la condition des femmes en Palestine, racontait, dans un entretien donné à l'Unesco en 2005, comment le fait d'enseigner à distance, lui a permis de continuer à exercer son métier de prof de physique malgré une assignation à résidence.
Article de l'atelier Paribas
http://www.atelier.fr/usages/10/21012009/e-learning-institut-superieur-des-technologies-de-la-formation-istf-cgoandco-37723-.html#xtor=EPR-233-[HTML]-20090121
E-learning Africa
http://www.elearning-africa.com/fra/index.php
L'initiative des universitaires palestiniens
http://www.hautcourant.com/Une-formation-a-distance-pour-les,644
L'interview de Zahira Kamal
http://portal.unesco.org/shs/fr/ev.php-URL_ID=10515&URL_DO=DO_PRINTPAGE&URL_SECTION=201.html

Agenda

Les compétences de base en entreprise
Le Garf ((Groupement des acteurs du développement des compétences en entreprise) et l'ANLCI (Agence nationale de lutte contre l'illettrisme) organisent le 17 mars une jouenée sur les compétences de base en entreprise à la Cité Universitaire de Paris. « Comment les entreprises peuvent-elles faciliter la réussite des salariés en situation d'illettrisme ? Comment accompagner leurs transitions professionnelles ? Avec quels outils ? Quelles sont aujourd'hui les nouvelles attentes en termes de compétences de base ? Comment anticiper les mutations au niveau des entreprises et des territoires et coordonner les interventions afin de proposer aux personnes un parcours cohérent et continu ? Comment construire des solutions de qualification adaptées et durables? »
Programme de la journée
http://www.carif-idf.org/upload/docs/application/pdf/2009-02/presentation_journee_du_17_mars_-_garf_et_anlci_2009-02-12_11-52-19_970.pdf

La formation depuis 1968
L'association EVOLIS invite Claude Dubar et Bernard Masingue pour une conférence « lorsque la sociologie rencontre l'entreprise », la vendredi 6 mars à 18 heures 30 à l'Université de Nanterre.
http://www.fffod.org/fr/doc/ConferenceEvolis6mars2009.pdf

E-learning expo
Dans le cadre de la 15e édition du salon Ressources Humaines se tiendra le salon de la formation à distance et en ligne, du 10 au 12 mars Porte de Versailles à Paris.
http://www.e-learning-expo.com/

Obama : Une nouvelle période pour l'Ecole ?

Quelle sera la politique éducative du nouveau président des Etats-Unis ? Alors que 2008 s'est terminé de façon catastrophique pour les districts scolaires des Etats-Unis, frappés par la crise économique au point de faire des coupes sombres, même dans les états démocrates, dans les dépenses scolaires, l'arrivée au pouvoir d'Obama ouvre de nouvelles perspectives.

Le programme éducation d'Obama selon Obama
"Plus de réforme et d'évaluation, avec les ressources pour mener la réforme; demander aux parents de s'impliquer dans le succès de leurs enfants, recruter, retenir une armée de nouveaux professeurs" ce sont les ingrédients de la réforme Obama.

Le nouveau président soutiendra la généralisation de l'enseignement pré-élémentaire. Il maintiendra la loi No Chilf Left Behind mise ne place par Bush, mais en améliorant l'évaluation avec des tests plus adaptés et un soutien aux écoles qui n'atteignent pas les objectifs plutôt que des sanctions.

De la même façon il soutiendra les Charter Schools, ces écoles qui élaborent leur propre programme et mettra des moyens pour soutenir l'enseignement des maths et des sciences. Enfin il promet de recruter des enseignants et de tout faire pour les retenir dans la profession.

Le programme d'Obama ne remet donc pas en cause l'accountability, ce système d'évaluations qui pilotent le système éducatif. Mais il le réforme en amoindrissant les sanctions, fort critiquées, et en augmentant les moyens. Il augmentera et le nombre et la paye des enseignants mais en exigeant d'eux une meilleure efficacité.
Sur le site de la Maison blanche
http://www.whitehouse.gov/agenda/education/

125 milliards pour l'Ecole
"Mon grand souci avec cette loi c'est qu'une grande partie du texte ne crée pas de stimulus économique pour l'avenir immédiat. Les stimulus doivent être temporaires et ciblés". Le Sénat américain n'a pas écouté le sénateur républicain Judd Gregg et a adopté le plan de relance présidentiel comprenant 125 milliards d'engagements en faveur de l'éducation. 39 milliards iront directement pour combler les coupures de programmes annoncées du fait des déficits des états. 15 milliards récompenseront les états qui ont atteint de bonnes performances éducatives. 16 milliards seront utilisés à rénover les écoles et à les rendre plus "vertes". Un milliard ira à l'achat de nouvelles technologies. Plus de 4 milliards soutiendront l'enseignement pré-élémentaire.

C'est un grand soulagement pour les districts scolaires. Affectés par la baisse des recettes fiscales du fait de la crise, 31 états sont dans l'obligation de faire des coupes dans les dépenses et, très souvent, ne peuvent épargner l'école. Ainsi New York a annoncé son intention d'économiser 700 millions dans son budget scolaire, la Californie plus de 2 milliards. Ces coupes sont tellement importantes qu'elles doivent s'étaler sur 4 ans.

Le soutien fédéral est donc vital. Il installera une dépendance accrue des états envers le pouvoir scolaire et donc un affermissement de son système de pilotage.
Article d'Education Week

http://www.edweek.org/ew/articles/2009/01/27/20stimstate.h28.html?tmp=2080981239
L'école américaine face à la crise
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2009/99_Ecolefacecrise.aspx
Le discours du 8 janvier
http://www.america.gov/st/econ-french/2009/January/20090115105306esnamfuak0.3615229.html?CP.rss=true
Le discours d'investiture
http://www.lexpress.fr/actualite/monde/amerique/le-premier-discours-d-obama-president_733297.html
Le nouveau plan
http://www.edweek.org/ew/articles/2009/01/16/18stimulus.h28.html?tmp=541155253
L'école face à la crise
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2009/99_Ecolefacecrise.aspx

Denis Meuret : Obama et les systèmes scolaires américains

Parfait connaisseur du système éducatif américain, Denis Meuret lui a consacré récemment un livre qui a fait date "Gouverner l'école". Pour les lecteurs du Café, il décrypte la situation et les ambitions d'Obama en matière d'éducation : Obama ira plus loin dans la responsabilisation et l'autonomie des écoles.

Il n'a pas été beaucoup question d'éducation pendant la campagne électorale américaine. C'est étonnant par rapport à la vivacité des débats permanents sur des sujets comme les bons d'éducation ou le choix de l'école. Selon mes collègues américains, les candidats estiment qu'on peut perdre beaucoup de voix et qu'on a peu de chances d'en gagner beaucoup à aborder le sujet de l'école dans une campagne présidentielle. Ils sont donc d'une grande prudence sur le sujet. Des personnalités respectées du monde de l'éducation comme l'ancien gouverneur démocrate du Colorado, Roy Romer, avaient pris la tête d'une coalition bipartisane dont l'objet était seulement qu'il soit question de l'éducation dans la campagne, sans succès apparemment.

D'après les journaux et les sites internet, notamment celui du département fédéral de l'éducation, les principaux aspects du programme de l'actuelle administration sont les suivants :

Améliorer les services éducatifs aux très jeunes enfants, notamment quadrupler les ressources de Head Star et Early head Start , deux ensembles déjà anciens de programmes d'intervention aupsrès des très jeunes enfants, programmes qui sont, en effet, ceux dont les évaluations sont le plus souvent positives.

Quant à l'enseignement primaire et secondaire,
-a) **réformer *No Child Left Behind*** , la loi de 2002, ce qui signifie :
- davantage de financement, puisque selon Obama, le principal problème de *NCLB* était que « *the money was not behind* ».
- L'essentiel de NCLB était la mise en place d'un système d'*accountability :* Les écoles doivent atteindre des objectifs exprimés en terme de proportion d'élèves maîtrisant tel niveau de compétences ; si elles ne les atteignent pas, si donc elles sont tenues pour « en besoin d'amélioration », une combinaison de soutiens (diagnostic par des pairs, ressources, formations) et de pressions (de l'obligation de changer le projet d'établissement à la fermeture de l'école en passant par l'autorisation pour les élèves du secteur d'aller dans une autre école publique) se met en place. S'agissant de cette *accountability*, la nouvelle administration entend améliorer la mesure des performances des élèves, en finançant la mise au point de tests plus sophistiqués, mesurant des capacités cognitives de niveau supérieur, comme la capacité à expérimenter, à résoudre des problèmes, à présenter et défendre ses idées. Les tests doivent être une partie seulement des moyens par lesquels on évalue la qualité de l'enseignement dans une classe. En outre, selon certains collègues, Obama va sans doute éloigner la date à laquelle 100% des élèves doivent être *proficient* (compétents), puisqu' il est clair que cet objectif ne sera pas atteint en 2014 comme initialement prévu par la loi : De 2002 à 2008, selon le *NAEP*, un système rigoureux de l'évolution des performances des élèves, en

place depuis 1970, les scores moyens des élèves ont augmenté et les écarts entre groupes ethniques se sont réduits[1], mais bien moins vite que la loi ne le demandait.

- Une autre modification prévue de l'*accountability* est que, pour les écoles en «besoin d'amélioration», la réaction de l'administration sera composée de davantage de soutien et de moins de pressions. Ici, comme sur les tests, Obama reprend le discours des syndicats enseignants qui, aux Etats-Unis, ne contestent ni la légitimité ni l'opportunité de l'*accountability*, mais ses modalités actuelles.

b) **améliorer l'enseignement des maths et des sciences**, un objectif récurrent du système américain depuis que les évaluations internationales montrent la faiblesse de ses élèves dans ces deux domaines.

c) **Retenir les élèves** : trop d'élèves quittent le système avant la fin de l'enseignement secondaire ; des subventions seront accordées aux districts qui construiront des stratégies pour traiter ce problème.

d) Développer, pour les élèves en difficulté, des programmes d'enseignement après l'école

e) **Plus de ressources**, mais aussi une *accountability* plus contraignante pour les *Charter schools.* On sait que ces écoles sont financées sur fonds publics, sont dégagées de la plupart des règles habituelles, mais que leur contrat (*Charter*) n'est en principe renouvelé que si leurs élèves atteignent un niveau suffisant dans les matières fondamentales. Obama reprend à cet égard la position démocrate classique. Les *Charter Schools,* en effet, sont préconisées et par les démocrates et par les républicains, mais les états démocrates, appliquant le principe «l'autonomie récompense l'efficacité», surveillent davantage leurs résultats que les états républicains, où l'on a tendance à considérer que, ces écoles devant forcément être efficaces à cause de leur autonomie, point trop besoin n'est de surveiller ladite efficacité.

Quant à l'enseignement supérieur, aucune réforme de son organisation ou de son fonctionnement n'est indiquée, la principale mesure prévue est de financer sur fonds publics une part de la scolarité en *college* en échange de cent heures de travail au service de la communauté.

Si je puis donner maintenant une vision plus personnelle de ce qui est en jeu avec l'administration Obama, je dirais ceci.

Obama bien sûr ne reprend aucune des antiennes qui font la spécificité du discours sur l'éducation dans notre beau pays (On scolarise trop d'élèves trop longtemps, il faut choisir entre élever l'âme des élèves et leur donner une place dans le monde économique ; la société doit fournir à l'école des élèves dignes d'elle, ce qu'elle fait hélas de moins en moins, à cause de sa décadence morale (Luc Ferry) ou de ses inégalités sociales (le SNES, les enseignants du PS) ou des deux), il reprend l'essentiel de celui que la gauche moderne, à travers Blair et Clinton, a construit dans les années 90 : une responsabilisation des établissements scolaires, organisée par l'Etat au service de la maîtrise par le plus grand nombre des compétences de base utiles dans une société moderne et une économie de la connaissance. Toutefois, il le reprend avec un accent particulier, lié à son histoire (il a connu de près les écoles populaires de Chicago quand il était « organisateur de communautés ») et à la tradition intellectuelle dans laquelle il s'inscrit. Cela a été déjà dit : Obama est l'héritier de ce qu'il y a de meilleur dans la

[1] Tandis que, selon PISA, on observait en France l'évolution inverse.

tradition américaine et il entend s'appuyer sur cette tradition pour surmonter les énormes difficultés actuelles. Cette tradition a deux noms : Roosevelt en matière politique, Dewey en matière de philosophie politique et d'éducation. L'héritage politique deweyen d'Obama se lit dans sa volonté de réhabiliter l'espace public, et dans son éloge de la démocratie américaine, dans son idée que cette démocratie est un état social que renforcent la qualité, l'intensité des échanges de toute nature entre les individus et que menace la peur (des autres, de l'avenir, du monde).

En matière d'éducation, cet héritage le conduit, selon moi, à proposer une forme démocratique de responsabilisation des écoles, qui, si elle réussit, laissera une trace durable au-delà même du système scolaire américain[2] (sauf en France, naturellement, faisons confiance aux gardiens du temple), mais qui peut échouer : Si, à travers leur demande de réformer l'*accountability*, les syndicats ne veulent en réalité que l'édulcorer jusqu'à la faire s'évanouir, et qu'Obama leur donne satisfaction, on reviendra en arrière, les écoles privées et les *Charter schools* prospèreront. Cependant, la personnalité d'Arne Duncan, son ami et ministre de l'éducation, me fait penser qu'il est capable de réussir. Ce dernier, en effet, à la tête du district de Chicago, a été capable d'amener les syndicats enseignants à soutenir ou à tolérer des réformes que leur culture les poussait a priori à rejeter, comme l'inclusion du mérite dans les critères du salaire ou les *Charter schools*. Il faudra sans doute pour cela qu'Obama précise que ses objectifs sont bien ceux qu'il a énoncés (une forme d'*accountability* plus sophistiquée, plus en ligne avec l'objectif deweyen de produire des individus libres, imaginatifs et créatifs) et non ceux que, sans doute, certains ont voulu comprendre de ces objectifs (une forme d'*accountability* plus relâchée).

Denis Meuret

Université de Bourgogne (IREDU)

Les Etats-Unis craignent de manquer de diplômés

"Le leadership américain dans l'accès à l'enseignement supérieur s'est érodé". Le rapport annuel du National Center for Public Policy and Higher Education, une association, chiffre ce déclin relatif. Si les Américains restent dans les tout premiers pays du monde pour le taux d'accès à l'enseignement supérieur (34%, 7ème rang, France 11ème), leur rang est nettement plus bas pour ceux qui terminent leurs études supérieures (18%, 15ème, France 7ème 23% mais les chiffres français prennent en compte des études courtes). L'étude montre que la pro de diplomés du supérieur s'est maintenue de la génération des 35-64 ans (39%) à celle des 25-34 ans (39%) alors que partout ailleurs elle a augmenté (France 21 à 41%). "La génération la plus éduquée de l'histoire des Etats-Unis approche de la retraite" souligne le rapport.

Plusieurs facteurs expliquent ce déclin relatif. Il y a d'une part les inégalités ethniques qui perdurent. Il y a aussi les difficultés pour payer des études de plus en plus chères. Enfin l'étude révèle de très fortes inégalités d'accès entre états.

[2] Le modèle deweyen a fait la preuve de son exportabilité, au Japon, par exemple. Un succès éducatif d'Obama entraînerait sans doute une seconde vague d'exportation, la première ayant fait partie, voulue par Roosevelt, des bagages de l'armée américaine dans les pays fascistes (Allemagne, Italie, Japon).

Pour les Américains, l'enjeu est de taille. Depuis 2006 plusieurs rapports se sont succédés (Tough Coices Tough Times, Hitting Homes) pour expliquer le lien entre le pourcentage de diplômés et la volonté de rester l'économie la plus prospère et la plus innovante. Les Américains connaissent le remède : il faut aider les jeunes des milieux défavorisés à se hisser dans le supérieur. Ils connaissent aussi le levier : développer l'éducation pré-scolaire. En auront-ils les moyens ?

Le rapport
http://measuringup2008.highereducation.org/print/NCPPHEMUNationalRpt.pdf
Tough Choices Tough Times (2006)
http://www.skillscommission.org/pdf/exec_sum/ToughChoices_EXECSUM.pdf

L'élève

Par François Jarraud

Absentéisme et médiateurs : La querelle des 5000

De toutes les propositions avancées par Xavier Darcos le 22 janvier 2009, une a particulièrement retenu l'attention des médias et des syndicats : le programme de lutte contre l'absentéisme lié à l'embauche de 5 000 "médiateurs" précaires. Les syndicats ont unanimement condamné une mesure dont l'efficacité leur semble douteuse et qui pourrait conduire à diminuer le nombre de CPE. Dans Le Monde, Nicolas Renard, de l'OZP, est à peine moins dur quand il explique que "la médiation ça ne s'improvise pas". Peut-être ces condamnations sont-elles un peu sévères pour plusieurs raisons.

D'abord parce qu'on ne saurait minimiser l'importance de l'absentéisme à la fois en nombre et dans ses conséquences. Une étude ministérielle de mai 2007 montrait que le taux moyen n'avait pas grande signification. La vraie image de l'absentéisme c'est le fait que dans 10% des établissements secondaires, les moins favorisés, 10 à 20% des élèves s'absentent. Et la conséquence en est souvent le décrochage.

Ensuite parce qu'on se rappelle la façon dont la droite envisageait de gérer l'absentéisme avant le dernier décret de 2004. Il n'était question que de sanctions financières pour les familles au nom de la responsabilisation. Une politique appliquée depuis des années en Grande-Bretagne , avec force (amendes d e100 à 1000 £ et même prison ferme) sans qu'elle n'ait réussi à enrayer la croissance de l'absentéisme. Proposer des médiateurs à la place des sanctions semble aller dans le bon sens.

Faire appel à des "médiateurs", en dehors de l'avantage social de ces emplois, c'est se donner la possibilité de reconnaître la diversité des motifs de l'absentéisme. C'est que celle-ci est grande. Un élève peut être absent parce qu'il doit travailler. Il peut sécher pour des raisons psychologiques, ne serait-ce qu' obtenir l'attention des parents. Il peut être victime de racket. Le pire des cas c'est celui que François Dubet appelle l'absentéisme du refus. " L'absentéisme nous choque parce qu'il est sans doute la critique la plus radicale de l'école" dit-il dans "L'absentéisme scolaire". "Les élèves chahuteurs et violents manifestent d'une certaine manière leur intérêt pour l'école. Les élèves absentéistes votent avec leurs pieds et disent qu'elle leur semble ni utile, ni intéressante". Pour soigner cette fracture culturelle, qu'on sent bien grandir, les médiateurs peuvent au moins jeter une passerelle.
Note d'information
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/viescolaire/Pages/84_Absent%C3%A9ismedansleseconddegr%C3%A9.aspx
Absentéisme que faire ?
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/82Absenteisme.aspx

Darcos présente un "programme d'actions" 2009

L'ère des grandes réformes est-elle révolue ? Jeudi 22 janvier, Xavier Darcos a présenté un " Programme d'actions 2009" qui tient plus du bilan que du projet. Le ministre de l'éducation national a surtout défendu avec pugnacité sa politique passée, qu'il s'agisse de la réforme du primaire ou du L.P. Et l'avenir ? Le programme d'actions se limite à un plan de lute contre le décrochage reposant sur 5 000 emplois aidés, une plate-forme d'aide à l'orientation et une autre offrant des contenus scolaires. Le Café rend compte point par point des déclarations ministérielles.
Le reportage du Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/01/230109_XavierDarcosprogdaction2009.aspx

Un programme dérisoire pour les syndicats

" Une conférence de presse pour ne rien dire". La formule, sévère, du Sgen reflète assez bien les remarques assez exaspérées des syndicats après la présentation par Xevier Darcos de son "Programme d'actions".

"Ses annonces sur la création d'une académie virtuelle, les mesures spécifiques sur l'orientation et l'absentéisme ne répondent pas aux attentes des personnels et des usagers" juge le Sgen Cfdt. Mais le Sgen, comme les autres organisations; s'est surtout intéressé à la lutte oontre le décrochage. "Si le ministre voulait vraiment lutter contre l'absentéisme, l'échec scolaire et particulièrement celui qui frappe les enfants issus des quartiers défavorisés, il devrait commencer par reconnaître le professionnalisme des personnels en s'appuyant sur les métiers existants et donc recruter des conseillers principaux d'éducation, des conseillers d'orientation et des assistants de service social. Il devrait également rétablir les moyens supprimés aux associations complémentaires qui œuvrent au quotidien dans ces quartiers auprès des jeunes et de leur famille" note le Sgen.

"La lutte contre l'absentéisme scolaire est un souci légitime mais tout ce que l'on en sait milite pour une prise en charge par de vrais professionnels que ne pourront être, à leur corps défendant, ces 5000 personnels précaires et sans formation" affirme le Se-Unsa.qui craint la substitution de ces personnels précaires aux CPE. C'est aussi la position du Snes pour qui "pour des raisons manifestes d'économie, le Ministère choisit de mettre en péril les missions importantes qu'il prétend en même temps développer, sans traiter sur le fond les problèmes d'absentéisme dont les dimensions sociales et éducatives sont évidentes."
Communiqué Snes
http://www.snes.edu/spip.php?article16356
Se-Unsa
http://www.se-unsa.org/spip.php?article1462
Sgen
http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1896.html

L'Angleterre constate l'échec de sa politique de lutte contre l'absentéisme
"Mettre les parents en prison, est ce que ça marche ?" La question agite aussi bien BBC News que le Guardian qui remettent tous deux en question 10 ans de politique répressive contre les parents des absentéistes.

C'est en 2002 que Patricia Amos a inauguré la prison pour absentéisme en Angleterre. Elle a écopé de 60 jours de prison pour n'avoir pas réussi à empêcher sa fille de 14 ans de sécher les cours. Il y en a eu bien d'autres après elle puisque 133 personnes ont été embastillées pour cette seule raison de 2005 à 2007.

L'idée sous–jacente c'était que l'absentéisme est du à la démission de parents trop occupés ou trop laxistes. Punir les parents par une amende (presque 8 000 distribuées en 2008) ou de la prison était sensé faire réfléchir le jeune et le ramener à l'école.

C'était ignorer que l'absentéisme est plus fort dans les familles justement déjà en état de faiblesse. L'emprisonnement de la mère ou la réduction de ses moyens financiers ne fait que pousser davantage au décrochage en réduisant le lien familial. C'était aussi décider de ne pas prendre en compte les autres facteurs qui poussent à l'absentéisme : l'ennui, les difficultés dans les transports, le racket, les climats scolaires détériorés etc.

Ce que constatent en ce moment les Anglais et les Gallois c'est l'inefficacité de ces sanctions. Depuis 1997 le taux d'absentéisme st passé de 0,7% à 1% alors même que le nombre de parents emprisonnés passait de 51 par an en 2002-2004 à 82 en 2005-2007.

En France l'absentéisme lourd touche 1% des élèves. L'aggravation des sanctions (retenue des allocations familiales, puis amende de 750 euros, signalements) n'a pas plus réussi à faire baisser l'absentéisme. Voilà qui illustre la vanité du recours aux sanctions pour faire face à ce phénomène. Voilà aussi une raison supplémentaire pour souhaiter une réforme du lycée.
Article du Guardian
http://www.guardian.co.uk/education/2009/feb/12/truancy-parents-jail
Article du Monde
http://news.bbc.co.uk/1/hi/education/7868061.stm

Orientation

Des ressources, des réflexions et, indispensables, les informations officielles.

Un guide pour s'y retrouver

Comment "orienter" son enfant ? Quel que soit son âge, la question est complexe. Orienter c'est tenir compte de la personnalité de l'enfant (déjà un univers à découvrir !), de ses appétences scolaires (là aussi ce n'est pas simple) et enfin de la réalité socio-économique (c'est plus simple finalement).

Ce dossier du Café vise à aider les familles en partageant avec elles des informations connues des spécialistes et des enseignants.

Quelles sont les procédures ? Comment être aidé pour s'y retrouver ? Quelles solutions à la fin de la troisième, en seconde, en terminale ? Quel établissement choisir ? Quel métier ? Voici quelques questions pour lesquelles, nous l'espérons, ce guide sera une aide.
Le guide
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/Orientation.aspx

Bien s'orienter de la troisième à l'après bac

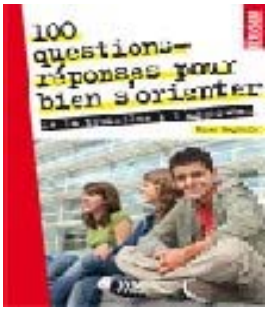

"Bien des décisions d'orientation prises par les familles sont le fruit d'un manque de prise en compte du bilan scolaire de l'élève, de sa personnalité ou des deux à la fois". Pour faciliter le dialogue famille – enseignants, B. Magliulo, inspecteur d'académie honoraire, a écrit un ouvrage pratique, sans langue de bois et plein d'informations. Disons-le : si votre enfant quitte le collège ou est en lycée, ce livre sera une aide puissante pour envisager son orientation.

L'ouvrage est pratique car il est composé de 100 questions auxquelles il apporte des réponses brèves et claires. Il explique par exemple que la carte scolaire n'a pas complètement disparu, montre comment utiliser les indicateurs des lycées ou constituer un dossier d'appel. Il répond tout aussi bien à des questions comme "un collège très exigeant tire-t-il toujours l'élève vers le haut ?" ou "un bac S ouvre-t-il vraiment toutes les portes ?". Voilà un livre pratique pour décrypter le fonctionnement du système éducatif.
Bruno Magliulo, 100 questions – réponses pour bien s'orienter, L'Etudiant, 2009, 222 pages.

Des vidéos avec Curiosphère

A Meaux, une classe préparatoire aux grandes écoles de commerce accueille des bacheliers technologiques STG. En 3ème comment se passent les entretiens d'orientation ? Commet devenir vétérinaire : voici quelques unes de vidéos que Curiosphère met en ligne alors que s'ouvre la période de l'orientation en terminale. A voir également les métiers d'avenir et le dico des métiers.
http://www.curiosphere.tv

L'Onisep ouvre une web TV sur les métiers.
Destinée aux adolescents en recherche d'information sur les métiers, Onisep TV propose 500 fiches métiers et 15 000 formations. Onisep TV est une façon agréable de faire découvrir une profession à un éleve.
Onisep TV
http://oniseptv.onisep.fr/index.php

Darcos promet cours et conseils pour l'orientation en ligne

Lors de la présentation de son "Programme d'action" pour 2009, le ministre de l'éducation nationale a annoncé de nouveaux outils pour l'orientation et le décrochage. Martin Hisrch est aussi en charge de l'orientation.

Il s'agit d'abord d'une plate-forme de diffusion de cours couvrant toute l'enseignement scolaire. Baptisée "31ème académie", elle offrira la possibilité de "télécharger librement, gratuitement, l'intégralité des enseignements correspondant au programme de la scolarité obligatoire et du lycée, du cours préparatoire à la terminale". Pour X. Darcos il s'agit de "mettre à la disposition des adultes qui ont interrompu précocement leur parcours scolaire, des ressources pédagogiques leur permettant de se préparer par eux-mêmes à certains examens ou de pouvoir suivre le travail scolaire de leurs enfants". Mais le ministre ne cache pas qu'elle pourrait aussi remplacer des enseignements défaillants. "Il s'agit également de proposer certaines options ou langues rares dans des territoires où cette offre n'existe pas, agissant ainsi dans le sens d'une meilleure égalité des chances". Gratuite, elle sera accessible aux pays de la francophonie.

L'autre proposition concerne l'orientation. "Je veux que les parents puissent entrer directement en contact avec un spécialiste des questions d'orientation pour obtenir toutes les informations et tous les conseils qui leur paraîtront nécessaires. Ce service sera assuré par des équipes mixtes, placées sous l'égide de l'ONISEP et comprendront notamment des personnels de l'ONISEP et des conseillers d'orientation psychologues (COPSY). J'ai donc décidé de mettre en place, dès la rentrée 2009, un service d'aide à l'orientation qui sera accessible par téléphone et par Internet, tous les jours de la semaine jusqu'à 20 heures".
Discours de X Darcos
http://www.education.gouv.fr/cid23524/point-d-etape-et-programme-d-action-pour-2009.html

Martin Hirsch en charge de l'orientation et de la formation professionnelle
"Le Premier ministre a précisé que la nouvelle politique en faveur des jeunes s'appuiera sur sept piliers : l'orientation, la formation, l'emploi, le logement, la santé, la citoyenneté, la mobilité internationale". Martin Hirsch, haut commissaire à la jeunesse, est chargé de "de concevoir et d'animer cette politique avec les ministères concernés".
Communiqué
http://www.premier-ministre.gouv.fr/chantiers/jeunesse_1408/comite_interministeriel_jeunesse_62483.html

Le rapport du Conseil d'orientation pour l'emploi veut renforcer l'information professionnelle
Bien des fées se sont penchées récemment sur le berceau de l'orientation. Le Conseil pour l'orientation pour l'emploi, un comité réunissant des représentants de l'Etat, des entreprises et des syndicats, publie un rapport sur l'orientation des élèves. Le Conseil s'en tient aux thèmes de l'information et de l'adaptabilité. Encore prend-il la première de façon concrète en demandant la publication pour chaque filière d'informations sur le devenir des étudiants, sur les débouchés et les filières, des données prospectives sur le marché de l'emploi. Il demande également au collège et en seconde qu'une journée par trimestre soit réservée à la découverte des métiers et des formations. Il entend augmenter le recrutement des COP mais en même

temps les transformer en les recentrant sur 'information au détriment de l'analyse psychologique.

Cette vision assez traditionnelle de l'orientation est critiquée par le Snes qui lui reproche son étroitesse et sa méconnaissance des inégalités sociales face à ce problème.
Le rapport du COE
http://www.coe.gouv.fr/download.php?file_url=IMG/pdf/propositions_COE_orientation_-_20-01-09.pdf

Etats des lieux : Les décisions sont encore trop souvent imposées

Quelles décisions d'orientation sont réellement prises et comment évoluent-elles ? Chaque année EduScol publie les statistiques de l'orientation. Ce recueil est précieux pour prendre conscience, du coté des parents, des enjeux de chaque classe, du coté des enseignants, des échecs du système et de l'importance des orientations forcées.

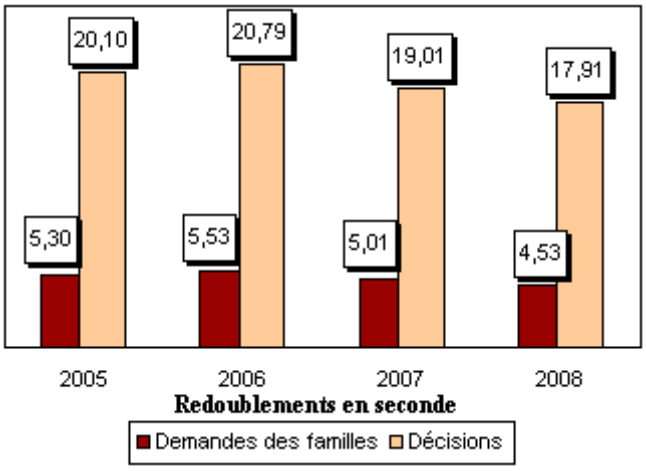

Des exemples ? " L'écart entre les demandes des familles (filles et garçons) et les décisions d'orientation est hétérogène en fonction des niveaux. Ainsi, concernant le redoublement, si l'écart est proche de 2% pour les classes de sixième (2,43%) et de troisième (2%), il est de 7, 8% pour la classe de seconde générale et technologique. En fin de troisième générale, les décisions d'orientation vers la voie professionnelle concernent 35% des élèves alors qu'ils ne sont que 30% à la demander. Cet écart entre les demandes des familles (30, 3%) et les décisions des conseils de classe (35, 4%) pointe la particularité de cette voie d'orientation : la voie professionnelle affiche un taux de demandes inférieur à celui des décisions"

De bonnes nouvelles : le taux de redoublement diminue, même si c'est lentement. L'écart entre les souhaits des familles et les décisions aussi.
Bilan de l'orientation
http://eduscol.education.fr/D0095/accueilchiffres.htm

L'orientation en fin de 3ème

Peut-on améliorer l'orientation en fin de troisième ? Oui mais il faudrait que le système la considère vraiment constate une étude de la Depp.

Les pratiques d'éducation à l'orientation en 3ème

Est-il possible d'améliorer l'éducation à l'orientation en 3ème ? En apparence, selon une étude de Jeanne Benhaïm-Grosse parue dans Education & formations, c'est impossible et les pratiques des enseignants ne changent pas. "Malgré des prescriptions de plus en plus nombreuses, les pratiques d'éducation à l'orientation ne semblent pas s'être sensiblement étoffées. Les professeurs principaux n'y consacrent guère plus de temps en 2006-2007 qu'en 1998-1999" note-elle.

Mais voilà, c'est que ces enseignants "considèrent la charge de travail beaucoup trop lourde et leur formation insuffisante". Car ils sont convaincus du bien fondé de cette éducation mais demandent u"un temps institué et rémunéré".
Etude de la Depp
http://media.education.gouv.fr/file/revue_77/07/2/E&F77_Orientation_43072.pdf

Le ministère fait la promotion de la voie professionnelle
"La rénovation de la voie professionnelle vise, en revalorisant l'enseignement professionnel, à augmenter le niveau de qualification des jeunes à leur sortie du système de formation et à limiter les sorties précoces du système éducatif". Pour cela le B.O. de décembre invite les chefs d'établissement à réunir les enseignants pour leur présenter les filières professionnelles et d'organiser une réunion d'information pour les parenst pour la même raison.
Circulaire
http://www.education.gouv.fr/cid23550/mene0900052n.html

Les Maisons familiales rurales inquiètes pour les apprentis
"Dans les mois qui viennent.. de nombreuses entreprises vont différer ou pire, renoncer à embaucher des jeunes en apprentissage" prévient Patrick Gues, délégué général de l'Association française des MFR. Il demande plus detaxe d'apprentissage pour les CFA, le développement du préapprentissage en seconde professionnelle, plus d'encouragement pour l'apprentissage.

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) proposent des formations en alternance dans le secteur agricole ou professionnel.

Terminale : Deux études éclairent le devenir des bacheliers

Qui obtient le bac S du premier coup ? Une étude de la Depp permet de distinguer les épreuves clés, ce qui en dit long sur la nature de cet examen. Une autre étude de la Depp explique le fort taux d'échec des bacheliers technologiques en université. Il y aurait moyen de ne plus en faire des "perdants".

La circulaire officielle pour les lycéens de terminale est parue.
" La session 2009 d'inscription sur le site Admission post-bac ouvre le 20 janvier prochain. Pour accompagner vos actions de sensibilisation des publics et des établissements concernés, il a été mis à votre disposition un « kit de communication ». Le B.O. du 5 février publie enfin cette circulaire qui explique la procédure d'orientation en fin de cycle.
Au B.O.
http://www.education.gouv.fr/cid23643/esrb0900045c.html

Qui obtient le bac S dès le premier groupe d'épreuves ?

"L'obtention du baccalauréat au premier groupe d'épreuves est fortement liée à l'âge : à caractéristiques identiques, deux ans de retard ou plus font baisser le taux de réussite de 30 points. Si trois notes au maximum permettent d'expliquer le succès ou l'échec au premier groupe d'épreuves de 90% des candidats, la seule note de mathématiques suffit en spécialité SVT-Maths. La première langue vivante fait le plus souvent partie des trois épreuves les plus discriminantes. La moyenne à l'examen reconstituée à partir des notes de ces trois épreuves aboutit à un taux de réussite proche de celui observé". Cette Note de la Depp, qui ne concerne que la série S, a plus d'un intérêt. D'une part elle met en évidence l'importance du retard scolaire dans l'échec à l'examen. C'est un facteur que connaissent empiriquement bien les chefs d'établissement et qui devrait alarmer sur les effets du redoublement. Ensuite, puisque "3 épreuves permettent d'expliquer 90% des résultats au premier groupe" cette Note interpelle également sur l'organisation de l'examen.
Note 08.36
http://www.education.gouv.fr/cid23395/la-reussite-au-premier-groupe-d-epreuves-de-la-session-2007-du-baccalaureat-serie-s.html

Les bacheliers technologiques face à l'orientation
Pour Karine Pietropaoli, ce sont les "perdants" du dispositif d'orientation. "Pour les bacheliers généraux comme pour les bacheliers technologiques, l'inscription en licence universitaire semble donc jouer un rôle régulateur en « absorbant » une partie des bacheliers non retenus dans d'autres filières. S'il n'est pas nouveau, ce constat sur l'économie globale du système désigne toutefois une partie des bacheliers technologiques comme les « perdants » dans l'accès immédiat à l'enseignement supérieur, et ce, pour au moins deux raisons : en premier lieu, les bacheliers technologiques ont en effet nettement moins de chance de réussir en licence universitaire compte tenu du profil de leur baccalauréat… En second lieu, une partie non négligeable des bacheliers technologiques (12 %), sans doute conscients des risques d'échec, renonce du coup à entreprendre des études supérieures.
Dans Education & formations
http://media.education.gouv.fr/file/revue_77/07/2/E&F77_Orientation_43072.pdf

Phosphore publie "le guide des études sup"

Alors que les lycéens commencent à arrêter leurs vœux d'orientation, Phosphore publie un guide hors série qui présente les formations et les filières. Prépas, grandes écoles, science po, universités, BTS etc. le guide recense 6000 établissements et 20 000 diplômes.
Phosphore
http://www.phosphore.com/

Le Figaro publie le palmarès des Bac + 3
"Bien souvent adossées aux chambres de commerce, les formations en trois ans après le bac répondent parfaitement aux attentes des entreprises et notamment des PME" écrit Le Figaro. Le quotidien publie un palmarès de ces écoles.
Le classement du Figaro
http://www.lefigaro.fr/formation/2009/01/27/01015-20090127ARTFIG00565-le-palmares-des-formations-bac-3-.php

"Réussite pour tous" profite à 4 000 lycéens

Prés de 4 000 lycéens sont désormais directement concernés au travers des quelque 140 actions du dispositif francilien Réussite pour tous, centré sur la lutte contre le décrochage scolaire. Pour la quatrième Rencontre des acteurs, deux problématiques, Apports des TICE et Voyage d'études au Québec d'acteurs de terrain, ont été abordées, en complément de la présentation de quelques actions reflétant la diversité des préoccupations des établissements.

Dans sa conclusion, Elisabeth Gourévitch, vice-présidente, rappelait l'objectif du conseil régional à aboutir, en partenariat avec l'éducation nationale si elle veut bien y travailler, à une école qui aide l'élève à construire son projet personnel et garantisse une élévation globale du niveau de formation, indépendamment des origines géographiques et sociales des élèves. Elle note l'importance du lien avec les familles, notamment celles des quartiers les plus défavorisés, « car ce sont elles qui expriment d'immenses attentes par rapport au service public d'éducation ».
Le reportage du Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/02/050209_Reussitepourtous2009.aspx

Tribune : L'orientation… pour toute la vie

En partenariat avec la Ligue de l'enseignement, la FCPE, la PEEP et le CRAP, l'association Education et Devenir a organisé le 12 janvier dernier, au Sénat, une journée de réflexion sur l'organisation de l'orientation en France.

Cela fait écho à l'actualité gouvernementale. Dans sa conférence de presse du 22 janvier, Xavier Darcos fait de l'orientation une de ses deux principales mesures pour 2009 : il annonce la création d'un « grand service de l'orientation », animé par les personnels de l'orientation (CIO, ONISEP), destiné à l'information des familles, une expérimentation de « semaine de l'orientation » dans les établissements volontaires et le lancement de bilans individuels en 3ème dans l'académie de Limoges. De son côté, le Premier ministre a réuni le 30 janvier, pour la première fois depuis 18 ans, le comité interministériel de la jeunesse et propose que l'orientation soit un des 7 piliers de sa politique en direction des jeunes.

L'orientation est entendue le plus souvent en France au sens de l'orientation scolaire, qui est effectivement l'obsession permanente des usagers de l'école, parents et élèves, et des enseignants : on va à l'Ecole dans la perspective de passer dans la classe supérieure, d'entrer au lycée, d'obtenir la série de son choix, d'être orienté… Chaque note, chaque évaluation semble installée dans cette perspective : l'orientation est la finalité de l'école. L'angoisse des familles est alimentée par le fait que les indicateurs de l'orientation sont les plus utilisés pour décrire le fonctionnement de l'école et ses échecs : le parent ne peut plus ignorer que 15% d'élèves en sortent sans diplôme, que ses performances stagnent depuis 1995 ; les performances de chaque établissement au point de vue des redoublements, des passages en seconde générale ou en 1ère S sont en général aussi bien connus.

Si l'on se limite donc à cette perspective établie dans le paysage social, l'orientation, c'est d'abord l'orientation scolaire, la guidance de chaque élève pour qu'il soit capable de faire des choix, qu'il dispose des informations dont il a besoin, qu'il puisse être conseillé, qu'il puisse corriger ses choix… Des progrès dans ce domaine sont immédiatement possibles, dans le cadre de la réglementation actuelle : au cours même des apprentissages scolaires, chaque enseignant peut créer des situations pédagogiques qui amènent ses élèves à faire des choix ; un programme de l'orientation devrait être intégré au projet de chaque collège et lycée ; les professeurs principaux peuvent devenir des acteurs privilégiés de la mise en œuvre de ces programmes ; les parents, qui jouent un rôle déterminant dans le choix de leurs enfants, doivent être associés à la démarche de l'établissement. On est bien là dans une logique de projet… qui rencontre depuis longtemps ses limites faute de mesures d'accompagnement qui fassent évoluer les fonctions des éducateurs présents dans l'établissement, leurs modes de recrutement, leur formation.

Le terme « orientation » recouvre en France une deuxième réalité : l'affectation. C'est elle qui est source des angoisses que nous avons décrites ci-dessus. Le parcours de l'élève est conçu pour provoquer des éliminations successives, avec des possibilités de repêchage rares (quelques passerelles…), un droit de joker (le redoublement, le plus souvent peu efficace), des examens couperet qui font qu'on a tout ou rien, une très faible possibilité de reconstruire un nouveau parcours après un échec à l'école… Derrière ces pratiques d'affectation, les

enjeux collectifs, économiques et sociaux, sont donc très lourds : l'école trie, généralement pour toute la vie.

Pour tourner le dos à cette logique, deux pistes doivent être sérieusement envisagées. Il faut d'abord considérer que l'orientation est justement une affaire de toute la vie : les nouvelles modalités de certification instituées par la création de la Validation des Acquis de l'Expérience montrent la voie. Les individus doivent pouvoir s'informer, être guidés, se former tout au long de la vie, mettre en mots et leurs compétences et leur parcours. Cela passe par une réorganisation de l'actuel maquis des réseaux destinés aux adultes, une mise en cohérence au niveau territorial le plus pertinent, le niveau régional. De nombreuses Régions œuvrent déjà dans ce sens en fédérant les multiples réseaux qui oeuvrent dans ce domaine, en ouvrant des espaces dédiés à l'orientation pour tous les publics. Cela fait d'ailleurs partie de leurs compétences.

En deuxième lieu, l'Ecole doit transformer fondamentalement les procédures d'évaluation et de certification (nature des épreuves, contrôle en cours de formation, reconnaissance des compétences acquises…). La construction de parcours plus individualisés, la disparition des filières au lycée permettront aussi de sortir de cette logique du tri permanent… Les propositions présentées par le groupe De l'ambition pour la réforme des lycées auquel participent la Ligue et Education et Devenir vont toutes dans le sens d'une meilleure éducation à l'orientation et dans la construction d'un lycée qui reconnaisse les compétences, au lieu d'éliminer à partir de la recherche des insuffisances.

Claude Rebaud, Président d'Education et Devenir
Olivier Masson, secteur Education de la Ligue de l'enseignement

L'enfant handicapé

Une bonne nouvelle : les vidéos pédagogiques du Site.tv sont maintenant sous titrées et synchronisées sur un même écran avec des vidéos en LSF (Langue des Signes Française) et LPC (Langage Parlé Complété). Mais cette rubrique fait aussi le point des relations tendues entre l'Etat et les familles.

L'Etat condamné pour son incapacité à scolariser des enfants victimes de handicap
" Le tribunal administratif de Cergy Pontoise vient de condamner l'Etat à verser des dommages et intérêts aux 3 familles et à leurs enfants handicapés mentaux, qui se trouvaient sans aucune solution éducative" nous apprend l'Unapei, une association de parents d'enfants victimes de handicap mental (60 000 familles).

"Les trois enfants handicapés mentaux avaient été orientés en milieu adapté, mais faute de places suffisantes dans les établissements, ils ont été privés de leurs droits à l'éducation. Outre cette privation du droit fondamental au droit à l'éducation, leurs parents avaient supportés des charges financières particulièrement lourdes : frais de garde mais aussi réduction de leurs activités professionnelles. Avec le soutien de l'Unapei les familles avaient saisi le Tribunal administratif le 15 mars 2004 pour réparation de leur préjudice et de celui de leurs enfants. Après une instruction de près de 5 ans, le tribunal administratif de Cergy Pontoise leur donne raison et condamne l'Etat à verser des dommages et intérêts".

Le tribunal a notamment considéré que l'obligation de scolarisation pesait sur l'Etat dès 3 ans. Selon l'Unapei, près de 5 000 enfants handicapés sont privés de leurs droits à l'éducation.
Unapei
http://www.unapei.org

Pour que le bac n'ignore plus le handicap
Le CSE demande que les horaires d'examens soient adaptés aux candidats handicapés. «Lors de l'élaboration des calendriers des examens quels qu'ils soient, il est tenu humainement compte de la situation des candidats handicapés : une pause suffisante leur est nécessaire entre les épreuves." Selon la Fcpe, le Conseil supérieur de l'éducation a adopté cette motion à sa demande. L'association de parents d'élèves s'est rendu compte que les élèves handicapés n'avaient que 40 minutes de battement entre certaines épreuves du matin et de l'après-midi du bac et du brevet.
Communiqué
http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-2266.php

Journée Dyscalculie à Rennes
" La dyscalculie est un trouble partiel de l'apprentissage, que l'on ne détecte souvent qu'en deuxième ou troisième année scolaire, lorsque le calcul va au-delà des dix premiers chiffres, donc des dix doigts. Aujourd'hui, il existe un espoir de les rééduquer. Car on commence à comprendre les fondements cérébraux de ce trouble du développement". C'est ce que veut montrer le réseau Dys 35 lors de cette journée où se succéderont de sintervenants.
Le programme
http://www.dys35.fr/

Lesite.tv accessible en LSF et LPC

Le site de vidéos pédagogiques Lesite.tv innove ! Depuis le 22 janvier, il propose « lesite.tv pour tous » avec des rubriques plus structurées en vue d'une navigation simplifiée mais surtout un player inédit et innovant, développé par les équipes du site.tv. Il permet le visionnage de plus de 600 minutes de vidéos éducatives sous titrées et synchronisées sur un même écran avec des vidéos en LSF (Langue des Signes Française) et LPC (Langage Parlé Complété).
Lesite.tv pour tous
http://pourtous.lesite.tv/presentation2.cfm

Les parents et l'Ecole

Primaire, collège, lycée : trois univers où les relations des parents avec l'Ecole sont compliquées mais où aussi il y a des projets positifs…

Primaire : Les mesures Darcos convainquent-elles les parents ?

Les parents soutiennent-ils les réformes Darcos ? Le Baromètre de la Peep, pourtant très proche de la majorité gouvernementale, est partagé. Si le passage aux 4 jours est accepté, le SMA par exemple n'intéresse pas les parents.

Les parents ne plébiscitent pas les mesures Darcos
Si le passage à la semaine de 4 jours plaît aux parents (87% satisfaits), les autres nouveautés introduites par X Darcos rencontrent au accueil plus réservé. C'est ce que montre le baromètre de la Peep. On y voit que le service minimum d'accueil est très minoritaire : même dans les communes où il existe ce n'est pas un mode de garde recherché. L"accompagnement éducatif a peu de succès aussi.
Enquête Peep
http://www.peep.asso.fr/art-92-derniere-enqueteoctobre-2008.html

58% des parents pour la scolarisation à deux ans
Selon un sondage réalisé par le site Enfant.com, une filiale de Prisma Presse et Bayard, 58% des parents sont favorables au maintien de l'accueil en maternelle à partir de 2 ans. 89% attendent de l'école maternelle qu'elle diagnostique la dyslexie et la précocité. Un pourcentage identique soutient le maintien des Rased.
Sur Enfant.com
http://www.enfant.com/
Faut-il scolariser à deux ans ?
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2008/Maternelle.aspx

La FCPE veut mobiliser les parents pour la semaine de 4 jours et demi

"La semaine de 4 jours est sans doute le plus mauvais calendrier qui soit" déclare Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE, au reporter du Café. « La semaine de 4 jours impose trop de ruptures aux rythmes biologiques de l'enfant » explique Claire Leconte, professeure de psychologie. Ces ruptures désorganisent les rythmes biologiques et conduisent à un déficit de sommeil chronique. De plus, selon Claire Leconte, « les apprentissages massés sont moins efficaces que les apprentissages distribués dans le temps ».

L'association de parents d'élèves appelle les parents à se mobiliser en faveur de la semaine de 9 demi-journées. Elle organisera une conférence sur ce sujet le 18 mars. Rappelons que, selon un sondage de la Peep, l'autre grande association de parents, une large majorité de parents approuve la libération du samedi.
Le reportage du Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/02/040209_fcperythmesscolaires.aspx

L'hygiène et la santé dans les écoles primaires
Le ministère publie une plaquette fixant des conseils d'hygiène pour les écoles. S'il est une question que l'école a bien du mal à affronter, c'est justement celle de l'hygiène. En 2008, L'ONS a osé lancer une enquête sur les toilettes dans les écoles élémentaires. Il en résulte que trois écoliers sur quatre les jugent nauséabondes, une majorité (57%) sales et peu accueillantes, un grand nombre sont dépourvues de papier. Résultats : un écolier sur sept a eu peur d'y aller, seulement 43% les utilisent régulièrement. Cette situation génère des problèmes médicaux (énurésie, constipation, infections urinaires etc.) qui sont directement liés au calendrier scolaire.

Or sur cette situation, le ministère a peu de prise si ce n'est à conseiller et fixer des normes. C'est ce que fait la brochure sur k'hygiène et la santé dans les écoles primaires qui donne des conseils sur l'hygiène des locaux mais aussi pour l'organisation des soins, les vaccinations, les procédures de contamination.
Le guide
http://eduscol.education.fr/D0256/hygiene.htm
Le scandale des toilettes
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/leleve/Pages/2008/ToiletteslescandaleaucoeurEcole.aspx

200 parents délégués réunis dans le 93
Ils sont venus à 200 dialoguer avec les élus. Claude Bartolome, président du Conseil général du 93, a réuni le 31 janvier les parents d'élèves délégués pour présenter la politique départementale en matière d'éducation. " Les échanges ont principalement porté sur la sectorisation, le budget des collèges, le collège numérique, les actions culturelles et artistiques et la restauration scolaire" nous dit le site départemental.
http://www.seine-saint-denis.fr/L-education-une-priorite.html

Collège : Comment communiquer ?

DHG, HSA, postes fléchés… Le jargon règne dans les conseils d'administration des collèges. Comment les parents s'y retrouvent-ils interroge Monique Royer. Un élève peut-il être en trop ? C'est la question posée dans une Segpa. Et les autres informations de la rubrique.

Le jargon…

L'année prochaine se joue déjà dans les conseils d'administration des collèges et des lycées. Combien de bataillons, d'options sauvegardées et de couleurs locales préservées dans le collège de vos enfants ? C'est à lire dans de savants tableaux où vraiment seuls les initiés s'y retrouvent au milieu de la DHG, des HSA et des HSE.

A vrai dire, ça peut même faire un peu peur quand on est élu au conseil d'administration et que justement, on doit voter ou non la répartition de cette fameuse DHG. La DHG, cela veut dire Dotation Horaire Globale, une enveloppe d'heures attribuée par l'inspection académique à l'établissement en fonction des prévisions d'effectifs et des options présentées. La DHG comprend les HSA (heures supplémentaires années) mais pas les HSE (heures supplémentaires effectives). A partir de cette DHG, le chef d'établissement propose une répartition des moyens.

Sachant que les suppressions de postes annoncées sont elles aussi réparties, entre les établissements cette fois, l'équation pour le représentant des parents ou des personnels en conseil d'administration est la suivante : comment repérer dans la répartition de la DHG des effets de la baisse globale des moyens. Comment voir si des options vont être supprimées ou dispensées dans des conditions pénalisantes pour les élèves, si des organisations pédagogiques se feront au détriment de la qualité ?

Si vous êtes enseignant, vos collègues mieux rompus aux subtilités du jargon, vous auront sûrement prévenu. Si vous êtes parents d'élèves, avec un peu de chance, vous aurez pu assister à la commission permanente de l'établissement qui débat de ces questions. Sinon, traquez dans les lignes et colonnes des tableaux de répartition les incongruités, fiez vous aux mines des uns et des autres, aux réactions et aux échanges, pour fonder votre vote.

Car c'est là aussi que s'expriment les failles de la démocratie à l'école. Un sujet fondamental comme celui de la répartition des moyens est masqué par un paravent de jargons et de technicité. De quoi noyer les meilleures volontés dans un océan de perplexité à un moment où justement aucune bonne volonté n'est de trop pour défendre l'école.
Monique Royer

L'Oise dote tous ses collégiens d'un ordinateur portable
La distribution devrait commencer en février. Dès 2009, les élèves de 5e et de 4e des collèges publics et privés devraient être dotés d'un ordinateur, puis des élèves de 6e et 5e en 2010, et enfin chaque élève de 6e à partir de 2011. Chaque ordinateur portable est équipé de 60 logiciels sélectionnés par le Conseil général après consultation du rectorat.

Le conseil a fait le choix d'équiper les collégiens chez eux plutôt que forcer l'utilisation en classe. Mais ce déploiement se fait alors que le département se dote également d'un ENT. Enfin il est prévu un dispositif d'évaluation pendant trois ans. Un colloque scientifique sur

"les usages et pratiques pédagogiques de l'ordinateur" sera organisé par le Conseil général en mars 2009.

Le coût d'équipement est estimé à 28 millions pour les trois premières années. Le conseil dotera également les équipes éducatives.
Le programme
http://www.oise.fr/Un_coll_gien_un_ordinateur.1590.0.html?&contUid=4749

Des collégiens fouillés à la sortie du bus scolaire
Mardi 10, à Orthez-de-Béarn (65), 120 collégiens qui arrivaient en bus scolaire ont été fouillés par des gendarmes accompagnés de chiens policiers. L'opération de contrôle n'est pas sans rappeler une action qui avait eu lieu à l'intérieur d'établissements scolaires à Marciac et à Auch en novembre 2008. L'intimidation est-elle le meilleur moyen de faire de la prévention contre les stupéfiants auprès de jeunes élèves ? Gageons que son efficacité n'a jamais été évaluée.
Article de Sud Ouest
http://www.sudouest.com/accueil/actualite/france/article/499467/mil/4162376.html
Des chiens policiers sur les élèves
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/2008/98_Deschienspoliciers.aspx

Un élève peut-il être en trop ?
"On lui a bien fait sentir qu'elle était de trop. Je m'aperçois que les enfants ne sont pas au centre du système, c'est le moins que l'on puisse dire". Le père d'une élève de la Segpa de Quimperlé (Finistère) est en colère. L'arrivée de sa fille le 12 à 8 heures dans le collège a amené les enseignants à se mettre en grève à 10 heures pour protester contre les sureffectifs.

"Les enseignants ne sont pas responsables de la déscolarisation des enfants en surnombre" déclare le représentant syndical local à Ouest France.
Article de Ouest France
http://www.ouest-france.fr/actu/actuDet_-Quimperle-une-eleve-jugee-de-trop-par-les-profs-qui-se-mettent-en-greve_39382-798611_actu.Htm

Une loi pour Facebook ?
Le site communautaire Facebook suscite l'émoi dans une école de Mons en Belgique. D'après la RTBF, la direction de l'Ecole provinciale du futur a interdit aux enseignants d'avoir des "amis" parmi les élèves sur Facebook. Une décision jugée illégale. Internet bouscule bien des choses…
http://www.rtbf.be/info/societe/internet/facebook-les-enseignants-amis-avec-les-eleves-polemique-a-mons-71774

Le brevet
EduScol publie une présentation de l'épreuve qui tient compte des nouveaux textes, comme par exemple, la circulaire de janvier fixant la date des épreuves. Le document rappelle ce que sont les épreuves du B2i et de langues.
Sur Eduscol
http://eduscol.education.fr/D0071/DNB.htm
Le Guide du bac et du brevet
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/dossierBac-Brevet2008.aspx

Les ados

Des ados plus sages et aimant l'Ecole ? Deux études passent au scanner les adolescents d'aujourd'hui. Plus sages que les générations précédentes ils sont aussi davantage menacés quant à leur insertion sociale.

Des ados plus sages et aimant l'Ecole

"Ces évolutions rassurantes sur le plan de la santé s'accompagnent de modifications importantes de certains aspects de la sociabilité. Les données dont en effet apparaître que les élèves interrogés ont un accès croissant aux nouvelles technologies… mais que le développement de ces pratiques ne se fait pas nécessairement au détriment des autres loisirs". Les jeunes seraient-ils devenus plus sages ? C'est ce que laisse entendre **l'étude ESPAD** réalisée auprès des jeunes de 16 ans par l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies tous les 4 ans.

En 4 ans les jeunes Français ont bien décroché de la plupart des drogues. L'usage quotidien du tabac est passé de 31% en 1999 à 17% en 2007. Celui du cannabis est passé de 6% en 2003 pour les usages quotidiens à 3,4%. Seul l'alcool reste préoccupant puisque la consommation régulière a augmenté passant de 7% à 13%. Les nouvelles bières fortes y sont peut-être pour quelque chose. Mais globalement la proportion de jeunes ne consommant régulièrement aucune drogue est en forte hausse.

Parce que nos jeunes sont aussi fort sociables. La moitié d'entre eux apprécie beaucoup l'Ecole, les trois quarts ont de bons rapports avec leurs camarades du sexe opposé. Cela passe de plus en plus par Internet. Il y a deux fois plus de jeunes qui se connectent quotidiennement depuis 2000 : on atteint 70%. Un chiffre à mettre en parallèle avec les 10% seulement qui lisent régulièrement.
Enquête Espad
http://www.ofdt.fr/ofdtdev/live/publi/tend/tend64.html
Le cannabis expliqué aux parents
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/leleve/Pages/2008/Lecannabisexpliqueauxparents.aspx
Le cannabis envahit-il les collèges ?
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/leleve/Pages/2008/91_leleve_Lecannabis.aspx

Les nouvelles jeunesses

Qu'est-ce qui distingue les adolescents actuels de la génération précédente ? L'allongement de l'adolescence, sans doute. L'incertitude quant à l'insertion professionnelle. Mais aussi, nous révèlent O. Galland et V. Cicchelli la montée des cultures adolescentes et la rupture avec l'Ecole. "Le divorce paraît patent entre la culture humaniste livresque délivrée par l'Ecole et la culture adolescente. On peut en voir un signe dans l'effondrement de la pratique de la lecture".

En une centaine d epages, l'ouvrage revient sur chacun de ces traits en proposant des extraits sélectionnés chez les meilleurs auteurs. On a ainsi un panorama des travaux sur les cultures adolescentes, la redéfinition des rapports au politique , les nouvelles formes d'exclusion et particulièrement celles liées à l'Ecole. Car selon Didier Lapeyronnie,

"l'école s'éprouve collectivement comme une institution qui met à l'écart" les jeunes des milieux populaires.

Les professeurs de SES trouveront dans ce petit ouvrage de quoi alimenter les chapitres sociologiques. Mais plus globalement tous les enseignants y apprendront à décrypter la planète jeunes.
Les nouvelles jeunesses, O. Galland et V. Cicchelli dir., Problème spolitiques et sociaux, n°955.
Sommaire
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/problemes-politiques-sociaux/2008/sommaire955.shtml

L'ordinateur doudou des jeunes anglais
Les choses s'accélèrent. Selon l'enquête annuelle de Childwise auprès de jeunes Britanniques, 2008 a vu s'accélérer les usages du net chez les 5-16 ans. Un tiers d'entre eux déclare ne pas pouvoir vivre sans leur ordinateur.

L'enquête montre que ces jeunes passent plus de 6 heures par jour en moyenne devant les écrans : 2,7h devant la télévision, 1,5 devant Internet et 1,3 en jouant avec une console. A 5 ans, un tiers des enfants a Internet dans sa chambre une proportion qui passe à 40% chez les 9-12 ans et 50% chez les 13-16 ans. Cette présence virtuelle se fait aux dépens des travaux scolaires et de la lecture.
Article du Guardian
http://www.guardian.co.uk/media/2009/jan/19/internet-generation-parents

17 sites s'engagent pour protéger les mineurs
Facebook, Dailymotion, Skyrock et 14 autres sites sociaux s'engagent à s'assurer que les profils des utilisateurs mineurs soient systématiquement privés et à empêcher les enfants trop jeunes à utiliser leurs services.
Article ZDNet
http://www.zdnet.fr/actualites/internet/0,39020774,39387086,00.htm?xtor=EPR-102

Galactor le consommateur averti

L'Institut national de la consommation lance Galactor and The Code Breaker, un jeu en ligne gratuit destiné à informer les adolescents sur les droits et responsabilités des consommateurs en matière d'achat sur Internet.

Venu de Finlande, ce jeu sérieux interroge le joueur pour lui faire gagner les points nécessaires à la découverte d'un précieux code.
Galactor and the Code Breaker
http://www.galactor.org/fr/
Apprendre avec le jeu…
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/93_DossierEnseigneraveclejeu.aspx

Santé : Surveillez les assiettes

"Lors des trois dernières décennies, les modes de vie sont devenus plus sédentaires… Simultanément, les habitudes alimentaires se sont transformées". Le résultat on le connaît : le développement de l'obésité. Les ministères de l'éducation et de la santé publient un guide de conseils pour éduquer à la nutrition.

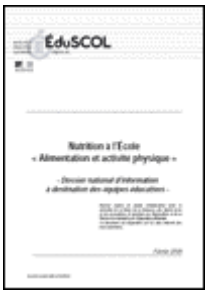

" Lors des trois dernières décennies, les modes de vie sont devenus plus sédentaires, notamment du fait de certains loisirs des enfants (télévision, jeux vidéo) et du développement des moyens de transports automobiles. Simultanément, les habitudes alimentaires se sont transformées, conduisant à une réduction de la consommation d'aliments sources de glucides complexes (céréales, légumineuses et féculents), une stagnation, voire une réduction, de la consommation de fruits et de légumes, une augmentation de celle de glucides simples et de lipides (aliments gras et sucrés et boissons sucrées), tandis que l'apport en sel est trop élevé. Globalement, au regard des besoins, la densité énergétique de l'alimentation (la quantité d'énergie qu'elle apporte par rapport à la quantité d'aliments ingérés) est trop élevée, alors que sa densité nutritionnelle (la quantité de vitamines et minéraux pour 100 kcal) est trop faible".

Face à ce constat les ministères de l'éducation et de la santé proposent un Guide capable de sensibiliser les équipes éducatives à la question de l'alimentation.
Le Guide
http://eduscol.education.fr/D0189/dossier_national_nutrition.htm

Du bio dans les assiettes en Ile-de-France
25 lycées franciliens bénéficieront d'un approvisionnement en produits biologiques, annonce le conseil régional. Pour Jean-Paul Huchon, il s'agit de "donner une impulsion au développement de la filière biologique". L'opération représente un coût de 200 000 euros.

La Classe

Les nouveaux profs, des réformateurs ?

Par François Jarraud

*"Citadelles assiégées, les salles des profs hier tenues par les anciens sont en train de tomber aux mains des nouveaux. Ici et là, ils commencent même à devenir le noyau central, voire majoritaire. Place donc à ces enseignants tout neufs qui… sont capables, nous en faisons le pari, de changer l'école". **Maryline Baumard** fixe l'objectif assez haut : montrer que cette nouvelle génération d'enseignants a la volonté et la possibilité de faire évoluer une Ecole qui semble bien immobile.*

Pour tenir ce pari, elle nous propose de partir à la découverte de ces "nouveaux profs", une traque qui sert aussi de prétexte à un vaste tour d'horizon des réalités sociologiques de l'Ecole. Ainsi elle nous montre les origines sociales des profs, leur culture politique, un métier conçu comme un passage, en analysant les études de sociologie de l'éducation les plus récentes et pertinentes.

Très respectueuse de ces enseignants, Maryline Baumard estime que cette "relève" est consciente des attentes qui pèsent sur elle". C'est ce que nous avons voulu explorer avec elle.

Il y a beaucoup de choses que j'ai apprécié dans votre livre. Mais je veux tout de suite souligner l'estime que vous portez à ces enseignants. C'est devenu rare dans les medias. Ca vient d'où?

De mon histoire personnelle avec l'école sans doute et de ces centaines de reportages dans des classes, les neuf années où j'ai suivi cette rubrique pour le Monde de l'Education. Mais plus profondément, j'estime que dans une société où les parents sont parfois un peu perdus, on demande aux enseignants de pallier tous les manques tout en leur donnant peu en retour. Alors que c'est eux qui chaque jour dans leur classe travaillent à dessiner la France de demain, qui ne tiendra son rang que si elle utilise les cerveaux comme matière première pour développer une économie de la connaissance performante, innovante. Lorsqu'un politique annonce que notre système doit amener un jeune sur deux au niveau licence, ce n'est qu'une annonce, un affichage. S'il n'y a pas derrière des enseignants qui retroussent leurs manches, ce ne sera que du vent.

Le renouvellement démographique du corps enseignant est incontestable. Assiste-on à un renouvellement sociologique ? N'assiste on pas à un embourgeoisement du corps enseignant, accéléré par les masters ? N'est ce pas un problème pour l'Ecole ?

Il est certain qu'un recrutement au niveau master, qu'une suppression de l'année de fonctionnaire-stagiaire payée, comme cela est prévu pour 2010, risquent de décourager les jeunes issus des milieux populaires. Il ne faut pas se voiler la face, les fils d'ouvrier représentent 12% des effectifs en licence et deux fois moins en master ; alors que les fils de cadres passent de 29% des effectifs de licences à 37% en masters… L'Education nationale risque bel et bien de s'embourgeoiser rapidement. Or, il ne faut pas négliger l'impact de l'origine sociologique des enseignants sur leur enseignement. C'est un point très peu étudié par les chercheurs, mais on enseigne beaucoup comme on est, comme on a été éduqué!

Vous évoquez la place des "minorités visibles" dans les Nouveaux profs. Pourquoi est-elle spécifique et importante ?

La nation a besoin d'eux comme modèle de réussite pour toute une frange de jeunes qui se pensent comme laissés pour compte ; qui estiment que c'est « no future ». Il me semble qu'à l'heure où l'intégration est un peu bloquée dans ce pays, le message que le jeune prof issue d'une « minorité visible », comme vous le dites joliment, peut faire passer, est essentiel. Parce qu'il dit que ce pays offre encore des voies d'intégration. Il dit que c'est possible et qu'il est même moins hasardeux de se construire une voie de réussite par l'école que par le sport, qui est devenu le rêve de toute une frange de jeunes garçons. Les jeunes femmes que j'ai rencontrées pour ce livre, m'ont vraiment bleuffée. Au point d'ailleurs que j'ai sorti le portrait de Fatima en début de livre, tant elle m'a semblée emblématique d'une approche du « coup de pouce ». Fatima, c'est une agrégée de sciences économiques et sociales. Elle a tout pour elle et elle donne beaucoup parce qu'elle s'est faite par l'école et qu'elle a bien envie, elle aussi, de donner le goût des savoirs à d'autres. Les élèves que ses collègues trouvent difficiles ne lui font pas peur. Mais sa connivence ne vire jamais à la complaisance ; surtout pas à la compassion. Elle a le ton juste parce que son histoire autorise ce discours.

Vous dites "les nouveaux enseignants arrivent pour leur discipline et restent pour le relationnel". Il y a t il vraiment une évolution sur ce point ? Quel est le rapport de ces nouveaux enseignants à la pédagogie ? Ce sont des enfants de Meirieu ou de Robien ?

Comme je le dis au fil de ces pages, les nouveaux enseignants sont pragmatiques. Ils veulent faire passer. Alors évidemment, ils arrivent au concours parce qu'ils aiment une discipline, mais très très vite, la réalité les rattrape et là ils vont déployer des trésors de pédagogies pour intéresser leurs élèves ; pour forcer la porte de leur attention. Ils mesurent que la richesse du métier tient moins dans la discipline qu'ils ont étudié à l'université que dans la relation à l'élève qu'ils sont en train d'inventer. Je caricature un peu ; mais à peine ! Ce qui me gêne lorsque vous me demandez s'ils sont des petits Meirieu ou des petits Robien c'est qu'en définitive ils n'abordent pas la question comme ça parce que leur entrée n'est pas idéologique mais pratique.

Est ce la même chose pour les instits ?

J'ai interrogé un certain nombre de jeunes enseignants qui ont vraiment hésité entre le premier degré et le secondaire. Certains commencent par le premier degré avec l'envie ensuite de passer dans le secondaire parce qu'ils -ou plutôt qu'elles- n'ont pas envie de se retrouver à 24 ou 25 ans face à des adolescents contestataires. Même si au quotidien le métier diffère toujours, même si la pluridisciplinarité est constitutive dans le premier degré, les cultures des professeurs des lycées et collèges et des professeurs des écoles se sont largement rapprochées depuis la création des IUFM.

Ne risque t-on pas de voir disparaître une idée de la transmission des gestes, des attitudes, des usages du métier ? N'y-a-t-il pas un risque, un danger de voir disparaître une culture enseignante qui a aussi une valeur ?

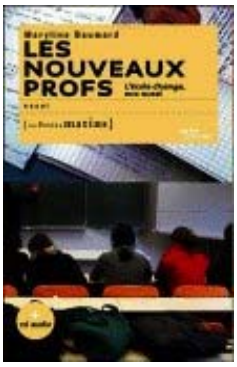

Ce métier a la chance de disposer d'un espace absolument unique : la salle des profs, ou la salle des maîtres. C'est un lieu d'acculturation très fort où se transmettent ces savoir-faire, ces savoir-être qu'on n'enseigne pas à l'IUFM. Ces salles sont en train d'être colonisées par les nouveaux venus, mais il reste encore des enseignants chevronnés pour briffer les arrivants. Toutefois, la limite de cette transmission des anciens aux plus jeunes tient au fait que pour les plus âgés, la pédagogie est de l'ordre de l'intime, alors que pour les néos, c'est une boîte à outils qu'on peut ouvrir et passer aux confrères.

Justement parlons valeurs. Les "vieux profs" ont eu une formation militante, plus ou moins poussée. Ils l'intègrent dans leur enseignement. Est-ce la même chose pour les nouveaux profs ?

Il est toujours difficile de parler globalement d'une génération sans tomber dans la caricature; je me suis évidemment heurtée à ce problème en rédigeant ce livre, mais je ne vous surprendrai pas en vous disant que la relève est moins politisée et moins militante que la génération précédente. Comme c'est le cas pour toute la société, d'ailleurs. Ce constat de départ n'empêche pourtant pas les nouveaux enseignants d'avoir une éthique du métier, une déontologie très forte. On le voit bien en ce moment avec les désobéisseurs. Ces enseignants qui refusent d'appliquer les circulaires et programmes Darcos au nom de leur conception de l'école. Il y a de nombreux jeunes dans la liste des signataires de pétitions.

L'Ecole est soumise à de nouvelles pressions d'efficacité, à travers des évaluations. C'est vécu par certains "vieux profs" comme une perte de pouvoir. Qu'en est il des nouveaux ? Sont ils plus à même de rendre compte, de se plier aux objectifs de rendement, de faire évoluer l'Ecole vers un service

Les nouveaux venus perçoivent sans doute moins leur métier comme une profession libérale. Ils arrivent dans des classes difficiles, dans des établissements que les enseignants chevronnés ont boudé et l'inspecteur ou le conseiller pédagogique ne sont pas toujours très disponibles. A partir de là, tout ce qui va pouvoir les aider, leur renvoyer une image de leur enseignement peut être perçus par nombre d'entre eux comme une aide. Evidemment il y a les collègues ; mais eux aussi ont leurs soucis. Alors, les évaluations peuvent leur offrir un retour sur leur travail doublé d'une mise en perspective. Ce qui ne veut pas dire qu'on est dans une

compétition entre établissement ! Vous savez mieux que moi qu'il est difficile lorsqu'on est seul dans la classe de s'auto-évaluer ; que les élèves ne renvoient pas toujours beaucoup à l'enseignant et que même lorsqu'on enseigne dans une classe à examen on ne sait pas trop la part qu'on tient dans une réussite… Les évaluations peuvent aussi servir de miroir et apporter des bribes de réponses.

Maryline Baumard

Maryline Baumard, Les nouveaux profs, Arte éditions, 2008, 182 pages.

Pratiques : Tenir sa classe ?

Par François Jarraud

Que veut dire tenir sa classe ? Le Café se penche sur cette question en réaction à la tentation comportementaliste qui se dessine dans les médias. Le même phénomène touche la question de la violence scolaire. Une raison de plus de faire connaître les démarches… qui marchent.

Que veut dire "tenir sa classe" ?

Durant plusieurs jours, la presse s'est gargarisée de l'annonce de cours de "tenue de classe" dans l'académie de Créteil. On apprend qu'un professeur fait enfin bénéficier les jeunes enseignants des "méthodes apprises sur le tas pour tenir une classe". Des choses "qui ne sont pas enseignées en IUFM".

Si l'on en croit l'AFP, les conseils donnés sont parfois de bon sens, comme "il faut être en bonne forme physique", parfois caricaturaux : chaque classe aurait 10% de chahuteurs et 10% de travailleurs...

Mais laissons là ce qu'on nous dit du collègue. Intéressons-nous à ce qui fascine vraiment les médias. C'est d'abord le secret de la classe, qui enfin serait dévoilé, et la relation qu'ils imaginent de domptage entre prof et élèves.

Bien sur que le corps parle dans la relation pédagogique ! Ajoutons même qu'il est bien difficile de l'en empêcher et de le contrôler à 100%. Mais bien d'autres choses parlent aussi : l'envie de réussir, la situation familiale, le poids du passé scolaire, la faim, le plaisir intellectuel, le voisin… Tout cela devrait empêcher de s'enfermer dans une démarche comportementaliste. Autre chose parle aussi qui est plus dérangeant pour l'institution : l'entassement des élèves, le climat d'établissement, la longue journée, la perception de l'ordre mis en place dans le système…

A réduire "la tenue de classe" à la relation binaire prof – élève, on n'évacue pas seulement la confiance, la discipline enseignée et le plaisir intellectuel. On occulte les conditions d'exercice du métier et on responsabilise à 100% enseignants et élèves. On en revient au fameux : "débrouillez-vous !".
Article AFP
http://www.google.com/hostednews/afp/article/ALeqM5iA_uKnghfYK7s0bF3iOkpd4FS44w

Le silence dans la classe
"Le silence dans la classe n'est-il pas le souhait de bien des enseignants?" écrit Jacques Nimier en introduction à son dossier mensuel. Ne nous parait-il pas la condition d'un travail efficace? N'est-il pas ce qui nous demande le plus d'énergie à obtenir?" Et pourtant, explique-t-il, il y a des dizaines de silences différents. "A commencer par est un écran blanc sur lequel chacun va pouvoir projeter ce qu'il a dans sa tête. Autrement dit il va demander à être interprété par l'enseignant. C'est le principe même de la psychanalyse dans laquelle le psychanalyste silencieux s'accepte "objet de projection" pour permettre au patient de découvrir ce qu'il a dans ses pensées". Le silence apparaît donc comme la voie royale pour l'interprétation et la compréhension plus fine du métier..
Sur Pédagopsy

http://www.pedagopsy.eu/

Tous profs de français !
Ce numéro intéressera tous les enseignants.. sauf les profs de français ! C'est qu'il propose de nous montrer comment concrètement intégrer dans les objectifs de sa discipline, les exigences de la langue française.

Dans ce numéro 84 de la revue Echanger (académie de Nantes), des enseignants de toutes les disciplines donnent des pistes pour reconnaître les différents aspects de la langue, construire des familles étymologiques, élaborer logique ou chronologie à l'aide de connecteurs induisant l'écriture, ou comparer des langues différentes pour mieux revenir à la sienne. Description d'objets ou de spectacles, travail sur un tableau blanc interactif, invention de poèmes, ou chorale pour mieux mémoriser les mots et les structures langagières, discussions pour apaiser les conflits, tout est mis en œuvre afin d'aider à l'autocorrection, à la conscience de l'importance du mot juste quand il faut formuler sa pensée, rendre compte d'une expérience ou se décrire. Un numéro qui mérite d'être découvert !
Echanger n°84
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/31399026/0/fiche___pagelibre/&RH=INNOV

Violence scolaire : que faire ?
" Comment entraîner au dialogue des individus portés à se faire violence ? La tentation, c'est d'utiliser, pour cela, la tyrannie. Ou bien, il faut supposer une disposition préalable à la société et à la paix. Il faut un discours d'avant les discours, une raison avant la raison, une entente préalable au dialogue où chaque interlocuteur accepte de na pas fondre sur l'autre, mais, au contraire, à l'accepter dans sa radicale altérité et à accepter son interlocution". Cette citation d' Emmanuel Lévinas est extraite d'une remarquable conférence de Philippe Meirieu sur la violence scolaire dans le cadre des "Mercredis de Créteil".
La conférence
http://www.ac-creteil.fr/jahia/Jahia/site/rectoratCreteil/lang/fr/les-videos-des-conferences

Violence scolaire : L'autorité ne régle rien

C'est assez rare pour être souligné : la violence scolaire est encore un sujet qui rassemble. Mercredi 4 février, à l'hôtel de ville de Paris, le maire-adjoint chargé de l'éducation, Pascal Cherki, l'Inspecteur d'académie en charge du primaire, Edouard Rosselet, Eric Favey et Christophe Dupré pour la Ligue de l'enseignement et une centaine d'enseignants parisiens assistaient à la conférence d'Eric Debarbieux sur la violence scolaire. Une occasion de faire le point des connaissances sur ce fléau.
Le reportage du Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/02/040209violence.aspx
Dossier sur la violence
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2003/violence_index.aspx

Violence scolaire aux Mercredis de Créteil
Affronter la violence scolaire. C'est ce défi que l'académie de Créteil souhaite aider à relever en proposant un cycle de 4 conférences dans ses "mercredis de Créteil". Après P Meirieu et J Costa-Lascoux, Nicole Catheline et Jean-Pierre Bonaffé Scmitt abordent la question sous l'angle du harcèlement et de la médiation.
Le programme
http://www.ac-creteil.fr/jahia/Jahia/site/rectoratCreteil/lang/fr/mercredis-de-creteil

Dossier sur la violence
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2003/violence_index.aspx
Je suis pessimiste Debarbieux
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/2006/analyses_71_ViolencescolaireJesuispessimistenousditEricDebarbieux.aspx

Projets

Par François Jarraud

Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative, Printemps de l'Europe, Grande Lessive… les projets retenus pour vous par l'équipe du Café.

Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative – Roubaix 27-28 Mars 2009
L'Ecole n'est pas immobile ! C'est le message que veut faire passer le Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative.

Avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale, le Forum réunira 100 enseignants sélectionnés sur la qualité de leur projet pédagogique par un jury composé d'associations d'enseignants (Afef, Ageem, APBG, APCEG, APHG, APMEP, APSES, Assetec, Les Clionautes, Projetice, Udppc) avec la Ligue de l'enseignement, le Café pédagogique, sous la présidence de P. Meirieu, directeur de Cap Canal.

Pourquoi participer au Forum ?
- parce que le Forum bénéficie du soutien du Ministère de l'éducation nationale
- pour faire reconnaître votre travail et permettre à tous de bénéficier de votre expérience
- pour ne pas manquer le SEUL rendez-vous de l'innovation pédagogique français
- pour sortir de l'isolement et faire partie de la communauté des enseignants innovants
- pour avoir une vision de ce qui se fait de nouveau dans toutes les disciplines au primaire et au secondaire
- pour soutenir l'innovation pédagogique à un moment où ce n'est pas superflu...
- pour participer durant deux jours à un événement où on rencontre des collègues inoubliables
- pour travailler avec d'autres associations d'enseignants que l'on connaît mal et renforcer ainsi les liens

Comment participer ?
Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur www.forum-roubaix2009.net avant le 20 février 2009.

Les frais de déplacement des porteurs de projet participant au concours sont pris en charge par les organisateurs sur présentation des justificatifs de dépenses (à concurrence de 100 €). Les frais de résidence à Roubaix sont pris en charge du jeudi 26 mars au soir jusqu'au samedi 28 mars matin dans le seul cas où les participants ont effectué leurs réservations par l'intermédiaire des organisateurs du Forum.
Faites connaître votre projet et participez au Forum
http://www.forum-roubaix2009.net
Le Forum 2008
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/93_rennes2008_sommaire.aspx

La Grande Lessive revient le 26 mars
Le 26 mars 2009 plusieurs centaines de lieux verront se déployer La Grande Lessive®. Chacun l'organise à sa manière. Ainsi lors de la dernière édition à Joigny un fil a relié le foyer

pour personnes âgées à l'école maternelle, à Rochechouart plusieurs lieux se sont retrouvés associés (La Poste, Le Trésor public, la médiathèque, l'Office du Tourisme, la Mairie, le Musée…). À Avallon, Saint-Maximin, Toulon ou dans le petit village de Caille, la rue a été investie par ce curieux étendange ; à Fouras-les-Bains ce fut le marché.

La Grande Lessive interroge bien des domaines qui vont de l'intime au social, de la pratique la plus partagée (la lessive) à la plus élitiste (l'art) en vue de déplacer des limites. Voici quelques axes de réflexion éveillés par cette manifestation : la place de la pratique artistique à l'école et ailleurs; Notre propre capacité à créer; Le rôle de l'art dans l'établissement de rapports intergénérationnels; Les relations entre l'école et la cité, l'école et la vie, l'art et la vie…
La grande lessive
http://www.lagrandelessive.net/

Le meilleur journal de classe
Organisé par le Sénat, le ministère et Mon quotidien, du 23 au 28 mars, lors de la 20ème Semaine de la presse dans l'Ecole, le concours du meilleur journal de classe sensibilise les élèves à l'actualité et aux institutions : les jeunes sont invités à interviewer les sénateurs…
Le concours
http://www.junior.senat.fr/actu/info75.html

Champions du climat
Dans le cadre d'un programme international du British Council, 6 lycéens des académies de Nancy-Metz et Lyon travailleront à la réalisation d'un projet de classe lié au climat. Le projet les amène à échanger avec les autres partenaires mondiaux du projet.
Le blog de l'événement
http://blog.britishcouncil.fr/champions-du-climat/

A Nantes, le challenge Buggy
400 élèves de BEP et bac pro des sections productique mécanique, structures métalliques, maintenance des véhicules, plasturgie, maintenance des matériaux souples, venus de 21 lycées professionnels de l'académie de Nantes participent à la réalisation d'un buggy radiocommandé. Ils se retrouveront du 12 au 14 mai pour une amicale compétition.

Trois lycées se sont attelés à un autre projet : la réalisation d'un char à voile pour personnes victimes d'un handicap. Leur projet suscite l'intérêt de la municipalité de Notre-Dame-de-Monts et d'une entreprise.
Le projet
http://www.ac-nantes.fr/1231864678404/0/fiche___actualite/&RH=ACTUALITE

X. Darcos remet les prix de l'éducation

Le 3 février, Xavier Darcos, ministre de l'éducation nationale et Emmanuel Rodocanachi, président de l'Académie des Sports, ont remis le prix national de l'éducation à Julie Waeckerli, élève de 1ère L au lycée Louis Pasteur de Strasbourg (67) et Ludovic Guinel, élève de 1ère Bac pro Aquaculture au lycée Olivier Guichard de Guérande (44). Ces prix récompensent des lycéens qui sont à la fois "bons" dans les matières générales et en EPS et qui sont de

surcroît de bons camarades, investis dans la vie de l'établissement.
Le reportage du Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/02/040209_prixnationaldelEducation2008.aspx

Le Forum a Tice de Reims
"Destiné à favoriser la rencontre, les échanges entre acteurs, décideurs et fournisseurs, le Forum@tice s'appuie sur les innovations numériques : Espace Numérique de Travail, Tableau Numérique Interactif, visioconférence, balado-diffusion avec les pratiques associées." Le 18 mars, Reims souhaite accueille les enseignants pour les aider à intégrer les tice. Une large partie du programme est dédiée aux ENT.
Forum @ tice
http://www.forumatice.fr/

Les rencontres scientifiques d'Aix-Marseille
Chaque année ces rencontres organisées par le rectorat d'Aix-Marseille permettent aux enseignants d'échanger avec des scientifiques. Du 22 janvier au 29 mai, un programme très riche et varié attend les enseignants des collèges et lycées.
Le programme
http://www.ac-aix-marseille.fr/public/jsp/site/Portal.jsp?page_id=273

Enquête enseignants et TIC
Comment évoluent les changements de pratiques d'information des enseignants liées au développement des usages des TIC ? Bruno Devauchelle lance une vaste enquête auprès des enseignants du primaire et du secondaire. Le Café vous invite à y participer.
Le questionnaire
http://www.cepec-lyon.info/question/index.php?sid=38982

Avez-vous pensé au Printemps de l'Europe ?
La septième édition du Printemps de l'Europe vient d'être lancée. Se déroulant du 25 mars jusqu'au début du mois de mai, cette campagne comporte une date clé : le 9 mai, qui n'est autre que la Journée de l'Europe. Le Printemps de l'Europe est une campagne annuelle ouverte à tous les établissements scolaires d'Europe. Les professeurs sont invités à passer une ou plusieurs journées de leur programme à impliquer leurs élèves dans des activités de débat, d'interaction et de réflexion sur l'Europe.

Mais pourquoi participer à cet événement ? Parce qu'il permet d'élargir l'horizon des élèves d'un point de vue local et national vers une perspective européenne sur les développements actuels ; d'améliorer la formation en responsabilisant les élèves et en leur permettant d'acquérir des compétences de communication et de débat ; d'encourager les élèves à exprimer leurs idées, leurs préoccupations, leurs suggestions et leurs solutions face aux problèmes d'aujourd'hui ; de favoriser la coopération et une citoyenneté active ; d'entrer en contact avec des personnalités publiques locales, nationales et européennes.; Et bien sur de se sentir davantage européen.
Le Printemps del'Europe
http://www.springday2009.net/ww/fr/pub/spring2009/homepage.htm

L'Ile-de-France investit dans les lycées écologiques

Par François Jarraud

"L'éco-région est un enjeu majeur et fédérateur pour l'Ile-de-France" a déclaré le 26 janvier, devant les proviseurs, Elisabeth Gourevitch, vice-présidente du Conseil régional. Et cela concerne d'abord les lycées.

Depuis 2005, les nouveaux lycées franciliens sont labellisés HQE®. L'effort porte déjà sur la consommation d'énergie. Des solutions innovantes ont été mises en place, par exemple un puits canadien au lycée de Charenton, un chauffage biomasse à Etampes. 7 établissements vont diviser par deux leur consommation énergétique. Deux futurs lycées seront "zéro énergie", le lycée agricole de Magny-en-Vexin et celui de Plaine Commune à Saint-Denis.

La région a ouvert un nouveau chantier : le recyclage des déchets, qu'il s'agisse des équipement électroniques (545 tonnes recyclées !) ou des produits de laboratoire.

Elle se tourne maintenant vers l'appel à des produits écologiques dans les cantines scolaires. 25 lycées devraient bénéficier de ce nouveau programme qui contribue à "verdir" les établissements franciliens.

La rubrique juridique

Par Laurent Piau

Pour ce numéro 100 du mensuel, je vous propose de tirer les enseignements de deux jugements récents de Tribunaux administratifs portant, l'un, sur le défaut de surveillance et, l'autre, sur le devoir de protection des fonctionnaires par l'Etat.

Eviter la condamnation pour négligence de surveillance

Le Tribunal administratif de Lille a récemment eu à traiter le cas d'un professeur contractuel qui s'est vu infliger, par l'administration, la sanction disciplinaire du licenciement, sans préavis ni indemnité, pour avoir manqué à son obligation de vigilance, de prudence et de précaution et n'avoir pas accompli les diligences inhérentes à ses fonctions.

Ce professeur avait la charge du suivi du stage de découverte en entreprise d'élèves de troisième d'une section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA). Lors de cette séquence éducative, l'un de ces élèves a été l'objet de brimades humiliantes et avilissantes par les ouvriers de l'entreprise.

Averti indirectement puis directement de ces faits, ce professeur contractuel avait immédiatement informé son supérieur hiérarchique direct, le directeur adjoint de la SEGPA, et avait obligé ce dernier à se déplacer sur les lieux lors du second incident. Il avait aussi évoqué la situation en réunion de synthèse devant ses collègues et sa hiérarchie.

On peut donc considérer qu'il avait fait ce que la majorité des professeurs aurait fait dans les mêmes circonstances.

Mais, malgré ces précautions, ce professeur contractuel, par ailleurs très bien noté, a été licencié par le Recteur de l'Académie de Lille.

Certes, devant l'évidence, le Tribunal administratif a considéré que cette sanction du licenciement était manifestement disproportionnée et l'a annulée.

Mais il a aussi considéré qu'une sanction disciplinaire à l'égard de ce collègue était justifiée puisque "les faits reprochés à M. D. sont de nature à justifier légalement une sanction disciplinaire pour n'avoir pas réagi assez fermement vis à vis des ouvriers."

On peut s'étonner de la motivation de ce jugement qui reproche, de fait, à un agent public qui n'a pas d'autorité sur des ouvriers d'une entreprise privée d'avoir fait preuve de négligence et de ne pas avoir réagi assez fermement face à leur comportement.

Et ce d'autant plus, que la solution qu'il aurait fallu envisager en la circonstance n'est nullement donnée par le Tribunal qui se contente d'une motivation plutôt vague.

Certes, il est rare que la faute de négligence soit discutée par les juridictions administratives et, de ce fait, la jurisprudence administrative est très limitée sur ce point.

Mais, devant le risque de condamnation que de telles situations peuvent entraîner, il est indispensable d'envisager ce qu'assez fermement peut bien vouloir signifier dans de telles circonstances.

Pour ce faire, revenons tout d'abord sur ce qui était reproché à l'enseignant : le défaut de surveillance par négligence. L'appréciation de cette faute involontaire est faite par les juridictions pénales sur la base des dispositions de l'article 121-3 du code pénal :

Article 121-3 Il n'y a point de crime ou de délit sans intention de le commettre. Toutefois, lorsque la loi le prévoit, il y a délit en cas de mise en danger délibérée de la personne d'autrui.
Il y a également délit, lorsque la loi le prévoit, en cas de faute d'imprudence, de négligence ou de manquement à une obligation de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement, s'il est établi que l'auteur des faits n'a pas accompli les diligences normales compte tenu, le cas échéant, de la nature de ses missions ou de ses fonctions, de ses compétences ainsi que du pouvoir et des moyens dont il disposait.
Dans le cas prévu par l'alinéa qui précède, les personnes physiques qui n'ont pas causé directement le dommage, mais qui ont créé ou contribué à créer la situation qui a permis la réalisation du dommage ou qui n'ont pas pris les mesures permettant de l'éviter, sont responsables pénalement s'il est établi qu'elles ont, soit violé de façon manifestement délibérée une obligation particulière de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement, soit commis une faute caractérisée et qui exposait autrui à un risque d'une particulière gravité qu'elles ne pouvaient ignorer.
Il n'y a point de contravention en cas de force majeure.

Fort heureusement pour les agents publics, ces dispositions générale du Code Pénal sont en partie limitées par les dispositions de l'article 11 bis A de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant statut général de la fonction publique qui dispose que les fonctionnaires et agents publics ne peuvent être condamnés pénalement "que s'il est établi qu'ils n'ont pas accompli les diligences normales compte tenu de leurs compétences, du pouvoir et des moyens dont ils disposaient ainsi que des difficultés propres aux missions que la loi leur confie."

Un professeur qui a commis une faute involontaire ne sera donc pénalement condamné, et sera seul à supporter les condamnations (amendes ou emprisonnement avec ou sans sursis) prononcées contre lui, que s'il est établi qu'il a exposé la victime à un risque particulièrement grave qu'il ne pouvait ignorer ou qu'il a violé de façon manifestement délibérée une obligation particulière de prudence ou de sécurité prévue par la loi ou le règlement.

Dans la situation qui nous occupe, il est fort probable que la condamnation pénale n'aurait pas été prononcée, l'enseignant ayant pris certaines précautions.

Mais, ce n'est pas le cas en droit administratif puisque le tribunal a considéré que les précautions étaient en nombre insuffisant et que ce manquement justifiait une sanction disciplinaire.

Alors que faut il faire lorsqu'on est professeur et confronté à ce genre de situation ?

• Faut il expédier un courrier en Lettre Recommandé avec Accusé de Réception ou un fax au chef d'entreprise pour l'avertir et lui demander de prendre les dispositions qui s'imposent pour la préservation de l'intégrité physique et moral de l'élève ? C'est prendre le risque de s'attirer les foudres de son Chef d'établissement soucieux de préserver ses prérogatives ou ses bonnes relations avec les entreprises locales et se voir accusé de dénonciation calomnieuse de faits imaginaires par les ouvriers de l'entreprise si le courrier est rédigé en des termes trop précis ou trop accusateurs.

• Faut il intervenir par écrit auprès du tuteur de stage ou du représentant du personnel s'il y en a un ? C'est prendre les mêmes risques que ceux évoqués ci dessus plus celui de voir l'affaire se régler à l'interne et les brimades sur l'élève continuer de manière plus pernicieuse mais tout aussi traumatisante pour lui.

• Faut-il informer par écrit le Chef d'établissement des faits qui ont été rapportés par l'élève et le laisser régler seul cette affaire ? C'est à l'évidence une situation qui se rapproche trop de celle jugée par le tribunal de Lille pour que le risque d'une condamnation pénale ou d'une sanction disciplinaire soit écarté.

L'attitude à adopter est plutôt la suivante :

1. Veiller à la rédaction des conventions de stage signées entre l'entreprise et l'établissement, au besoin en demandant au Chef d'établissement et au Conseil d'Administration de les reprendre avec l'aide d'un juriste. Ces conventions doivent clairement préciser les modalités du transfert de la responsabilité de surveillance, ainsi que les obligations qui en découlent pour l'entreprise, et définir les responsabilités du tuteur de stage et celles de l'enseignant chargé du suivi de cette période en entreprise.

2. Informer les élèves, avant leur départ en stage, de la conduite à tenir en cas de maltraitance par des membres du personnel. La distribution d'une fiche sur les comportements à adopter dans de telles circonstances et les personnes à contacter laissera une trace de cette démarche.

3. Se déplacer dans l'entreprise dès que les faits de maltraitance sont connus et faire rédiger un rapport circonstancié par l'élève.

4. Contacter immédiatement par téléphone le Chef d'établissement pour lui exposer la situation et lui demander la conduite à tenir.

5. Résumer cette conversation téléphonique dans un mail ou un fax adressé le jour même à ce supérieur hiérarchique surtout s'il omet de donner des consignes claires et/ou de réagir immédiatement.

6. Extraire sans délai l'élève de l'entreprise en l'absence de réaction immédiate du Chef d'établissement. Contacter les parents pour leur demander de venir chercher leur enfant et, s'ils ne peuvent se déplacer, demander à l'élève d'utiliser son moyen de transport habituel pour rentrer chez lui après s'être assuré qu'il est en état de le faire.

7. Transmettre par écrit votre rapport et celui de l'élève au Chef d'établissement au plus tard le soir même par mail, fax, lettre recommandée avec accusé de réception ou au moyen du

courrier interne (penser à exiger un accusé de réception sous la forme du timbre de l'établissement sur une photocopie de votre rapport).

8. Prévenir le Procureur de la République si les faits sont constitutifs d'un crime ou un délit comme en dispose l'article 40 du code de procédure pénale "Le procureur de la République reçoit les plaintes et les dénonciations et apprécie la suite à leur donner conformément aux dispositions de l'article 40-1.
Toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République et de transmettre à ce magistrat tous les renseignements, procès-verbaux et actes qui y sont relatifs."

En l'absence de jurisprudence, ces quelques précautions devraient vous permettre d'échapper à une mise en cause de votre responsabilité que ce soit pénalement ou administrativement.

Les enseignements de la condamnation de l'Etat dans l'affaire Karen Montet-Toutain

La multiplication des agressions dont sont victimes des professeurs de l'Education Nationale ces derniers temps m'amène à revenir sur l'affaire Karen Montet-Toutain et les diverses condamnations qui ont été prononcées.

Rappelons les faits en préalable :

• Octobre 2005, un élève s'adresse à Karen Montet-Toutain, puis à un de ses camarades en ces termes "Madame, j'ai envie de vous..." et "T'en fais pas, je te la prête après ! ".

• Le 5 décembre 2005, un élève lui tient ces propos "T'inquiète pas, Madame, on trouve ton adresse, et une balle dans la tête. Si t'es avec ton mari, tes enfants, vous y passerez tous.". Elle alerte les responsables du lycée, d'abord la conseillère principale d'éducation par un rapport et, à plusieurs reprises, la Proviseur, par oral.

• Le 6 décembre, elle s'adresse par mail à l'Inspectrice de sa discipline pour lui écrire qu'elle ne se sent "plus en sécurité"

• Le 7 décembre, au cours d'un conseil de classe auquel participent les élèves concernés, Karen Montet-Toutain relate les menaces qui ont été proférées à son encontre.

• Le 9 décembre, Elle croise l'Inspectrice de sa discipline dans une réunion mais n'obtient pas de réponse à sa demande d'aide.

• Le 16 décembre 2005, elle est poignardée en plein cours par un élève au lycée Louis-Blériot d'Etampes.

Deux condamnations ont été prononcées dans cette affaire : une par la justice pénale, l'élève a été condamné à treize ans puis dix ans de prison en appel, et une autre par la justice administrative qui a condamné l'Etat à verser 15 000 € de dommages-intérêts à Karen Montet-Toutain en considérant que "l'indifférence" de la hiérarchie de l'enseignante à ses "appels au secours" avant l'agression constitue une "faute".

Nous ne reviendrons pas sur la condamnation de l'élève qui ne présente pas de caractère exceptionnelle au regard de la jurisprudence dans ce genre d'affaire.

Par contre, il est plus intéressant de revenir sur la condamnation de l'Etat par le Tribunal administratif de Versailles puisque ce dernier a retenu le caractère fautif du comportement de l'Etat en se basant sur l'article 11 de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires (dite loi Le Pors) qui dispose :

Les fonctionnaires bénéficient, à l'occasion de leurs fonctions, d'une protection organisée par la collectivité publique dont ils dépendent, conformément aux règles fixées par le code pénal et les lois spéciales.
Lorsqu'un fonctionnaire a été poursuivi par un tiers pour faute de service et que le conflit d'attribution n'a pas été élevé, la collectivité publique doit, dans la mesure où une faute

personnelle détachable de l'exercice de ses fonctions n'est pas imputable à ce fonctionnaire, le couvrir des condamnations civiles prononcées contre lui.

La collectivité publique est tenue de protéger les fonctionnaires contre les menaces, violences, voies de fait, injures, diffamations ou outrages dont ils pourraient être victimes à l'occasion de leurs fonctions, et de réparer, le cas échéant, le préjudice qui en est résulté.
La collectivité publique est tenue d'accorder sa protection au fonctionnaire ou à l'ancien fonctionnaire dans le cas où il fait l'objet de poursuites pénales à l'occasion de faits qui n'ont pas le caractère d'une faute personnelle.

La collectivité publique est subrogée aux droits de la victime pour obtenir des auteurs des menaces ou attaques la restitution des sommes versées au fonctionnaire intéressé. Elle dispose, en outre, aux mêmes fins, d'une action directe qu'elle peut exercer au besoin par voie de constitution de partie civile devant la juridiction pénale. Les dispositions du présent article sont applicables aux agents publics non titulaires.

Relevons tout d'abord que le montant des dommages-intérêts est tout à fait exceptionnel.

En effet, l'indemnisation, par les Juridictions administratives, de la perte d'un proche (conjoint, ascendant, descendant) à la suite d'une erreur médicale dans un hôpital public dépasse rarement les 20 000 €.

Mais, il est vrai que le préjudice subit par Karen Montet-Toutain est d'importance, qu'il perdure encore, et que la faute de l'Etat était patente et démontrée.

Ce dernier point est extrêmement important puisqu'il a permis au Tribunal d'établir l'absence de protection malgré les demandes répétées. Si Karen Montet-Toutain n'avait pas écrit ses demandes, nul doute que la réalité de celles-ci aurait été sujette à caution et que les dommages-intérêts aurait été moindres voir inexistants.

C'est pourquoi, il me semble utile de rappeler les précautions générales à prendre quand on communique avec son administration.

- Si vous faites remonter vos documents et vos courriers par la voie hiérarchique, prenez la précaution de faire une copie de la première page et d'y faire apposer le timbre de l'établissement ainsi que la date de remise au secrétariat. N'hésitez pas à demander une copie du bordereau d'envoi du courrier de l'Etablissement sur lequel figure votre courrier pour avoir la preuve de dépôt et de l'envoi de votre courrier.

- Si vous devez faire un envoi en recommandé, oubliez l'enveloppe. En effet, rien ne prouve qu'une enveloppe contient tel ou tel document, voire qu'elle en contient un. En revanche, si un courrier est pliée en quatre, qu'il porte l'adresse du destinataire et que le bordereau de recommandé y est collé, il sera impossible à votre destinataire de prétendre qu'il n'a pas reçu ce que vous lui avez envoyé. C'est ainsi que procède l'administration avec certains de ses courriers types, alors pourquoi faire autrement ?

- Si vous communiqué par mail, et si votre service mail permet les accusés de réception, utilisez-les. N'hésitez pas à utiliser le webmail académique. Gardez une version électronique des mails envoyés à votre hiérarchie et faites en une version papier. A ce propos, l'extrait suivant d'un arrêt de la Cour de cassation en date du 4 décembre 2008 (deuxième chambre

civile, , Z 07-17.622 - AT-MP) n'est pas dénué d'intérêt "Vu les articles 1334, 1348 et 1316-1 du code civil ; Attendu qu'il résulte des deux premiers de ces textes que lorsqu'une partie n'a pas conservé l'original d'un document, la preuve de son existence peut être rapportée par la présentation d'une copie qui doit en être la reproduction non seulement fidèle mais durable ; que selon le troisième, l'écrit sous forme électronique ne vaut preuve qu'à condition que son auteur puisse être dûment identifié et qu'il soit établi et conservé dans des conditions de nature à en garantir l'intégrité ;". Pensez donc à faire une copie papier de vos messages envoyés et à les archiver.

• Si vous êtes convoqué dans le bureau de Chef d'établissement pour un entretien que vous pressentez difficile, n'hésitez pas à vous faire accompagner d'un représentant du personnel au Conseil d'Administration ou d'un délégué syndical. Non seulement il aura un effet rassurant ou apaisant selon les parties en présence, mais il saura, en principe, éviter que l'entretien ne dérape. De plus, son témoignage vous sera utile au besoin.

• Relisez avec attention le rapport écrit qui est fait de tout entretien et demandez, sans tarder et par écrit, la correction des erreurs qu'il pourrait comporter. Si vous essuyez un refus sur ce point, établissez sans tarder un contre-rapport et faites éventuellement établir un contre-rapport par la personne qui vous a accompagné.

• Enfin, ne permettez pas qu'un document important soit mis dans votre casier de professeur sans que vous en soyez avisé mais exigez que les documents tel l'emploi du temps, les convocations, les courriers de l'inspecteur ou du Chef d'établissement vous soient remis en mains propres avec la mention "remis en main propre le JJ/MM/AAAA à H/MN". Ceci évitera les mauvaises surprises, telle une inspection annoncée tardivement…ou pas du tout.

Voilà quelques précautions simples qui vous permettront le moment venu de faire valoir vos droits et, éventuellement, de faire indemniser un éventuel préjudice.

Laurent Piau

Laurent Piau, juriste, est l'auteur de l'ouvrage Le Guide juridique des enseignants aux éditions ESF

Sur cet ouvrage :
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/09/12092008Accueil.aspx

Pour commander :
http://www.esf-editeur.fr/index.php?content=produit&texte=piau&search_general=0

Classes francophones

Par Monique Royer

Pour son numéro 100, le Café Pédagogique visite quelques amis francophones. Le lycée de la Venise Verte de Niort a entrepris une correspondance avec le collège Notre Dame de Quaben de Libreville, un projet pédagogique qui délaisse les idées reçues pour ouvrir cultures et têtes. Nous avons aussi rendu visite à deux amis des Tice et du Café, Atji au Burkina et Ousmane au Sénégal. Ils nous racontent leurs projets, comme autant de solides pierres pour bâtir une éducation universelle.

Les élèves, pionniers de la coopération

Par Monique Royer

Lorsque Kisito Obiang Ndong était étudiant à l'Université de Paris II, il avait créé une association, l'alliance des étudiants francophones, pour développer les jumelages entre écoles et favoriser les échanges entre étudiants francophones. Passé à la vie active, en tant que consultant, l'envie de contribuer à des initiatives de coopération ne l'a pas quitté.

Aujourd'hui, avec les autres membres de l'Institut de prospective africaine, il s'intéresse au développement des collectivités territoriales africaines par l'éducation, principalement par l'intermédiaire des établissements scolaires. Les axes développement durable et santé sont privilégiés. L'idée est de s'appuyer sur des jumelages entre écoles du Sud et écoles du Nord pour créer des liens d'amitié, de solidarité et s'ouvrir à la diversité culturelle. « Les liens se créent d'abord entre les élèves, puis entre les enseignants, les chefs d'établissements et enfin entre les collectivités territoriales. La coopération commence par les relations entre les enfants », précise Kisito Obiang Ndong.

Une première expérience de jumelage avait été menée en 2001 entre un CM1 de l'école Anatole France de Saulx les Chartreux et une classe de l'école Montfort de Libreville. Le point d'orgue avait été le festival de l'internet francophone. Les élèves avaient échangé sur des questions liées à l'humanitaire et touchant les enfants : les mines anti-personnel ou le Sida par exemple. Le travail avait abouti à la publication d'un journal à partir des correspondances échangées.
L'Institut de Prospective Africaine, a décidé de relancer les actions de jumelage avec des écoles gabonaises. Un appel a été lancé auprès d'établissements scolaires français. Il y a eu beaucoup d'inscrits en octobre-novembre mais face aux difficultés liées à une grève prolongée au Gabon, les désistements se sont succédé. Le lycée de la Venise Verte a maintenu son engagement autour d'un projet pédagogique sur trois ans.

Pour Kisito « nous sommes dans une phase test. Lorsque le projet entre le lycée de la Venise Verte et le collège de Kouaben aura pris de l'ampleur, cela va motiver d'autres établissements ». Les enseignants gabonais ont aussi quelques réticences à s'engager car l'accès à Internet est encore difficile dans les établissements scolaires. Il leur faut bien souvent aller dans des

cybercafés et payer avec leurs propres deniers les connexions nécessaires pour envoyer les travaux réalisés par leurs élèves.

En montrant que « ces petits jumelages sont importants pour l'ouverture culturelle et le développement de la coopération », Kisito et son association espèrent remporter l'adhésion des pouvoirs publics, et pourquoi pas, également contribuer à l'amélioration du taux d'équipement informatique et d'accès à Internet des écoles gabonaises.

De la France au Gabon, se poser des questions pour lever les tabous

Par Monique Royer

Au lycée de la Venise Verte de Niort, l'ouverture internationale est une réalité. Après des échanges avec la Namibie, l'Espagne, la Moldavie ou encore la Pologne (entre autres), c'est aujourd'hui le Gabon qui fait l'objet de travaux communs et de correspondances. Nous avons rencontré Dominique Terrier et Nadine Renaudeau, enseignantes en Français et Sciences Economiques et Sociales, à l'origine du projet.

Lorsque Kisito Obiang Ndong a lancé un appel auprès d'établissements français pour organiser des correspondances avec des écoles gabonaises, elles ont répondu avec leur collègue d'histoire géographie Frédéric Lefort, dans l'idée de monter un projet en pluridisciplinarité autour des thèmes de l'éducation et du travail des enfants. Et l'animateur culturel a inscrit le lycée à une action de l'Unicef traitant de ces mêmes thèmes. C'est une classe du collège Notre Dame Quaben qui sera la correspondante de la seconde du lycée de la Venise Verte.

Le projet est conçu sur trois ans avec une progression dans l'approche pédagogique. En seconde, à travers un questionnement, il s'agira de casser les représentations, en première, de travailler en profondeur dans les trois disciplines et en terminale, la philosophie sera associée avec le thème de l'altérité. Pour Nadine Renaudeau, « l'avantage du continent africain c'est qu'on le connaît peu même si nous avons une histoire commune. Et puis, une entreprise de Niort travaille déjà au Gabon, le port de la Palice à La Rochelle importe beaucoup de bois de ce pays, la région a donc des liens économiques. ». « Les élèves sont obnubilés par l'Asie, la Chine et le Japon, notamment. Ils ont beaucoup d'idées reçues sur l'Afrique, il faut redécouvrir ce continent » précise Dominique Terrier.

Le premier objectif est donc de lever préjugés et les à priori. Les clichés tournent souvent autour de la pauvreté, du Sida, de la désertification. L'Afrique est perçue comme un unique pays, sans nuances et sans différences entre les entités qui la composent, une contrée déshéritée. Pour Nadine « il faut montrer les représentations, mettre les choses à plat pour travailler de façon plus sereine. Quand on parle de famille, de quoi parle t-on ? A t-on la même représentation en France et au Gabon ? Poser des questions permet de sortir de l'ethnocentrisme. ». « La premier verrou est celui de la culpabilité de l'ancien pays colonisateur. En tant qu'enseignante, on le ressent aussi et on a parfois du mal à en parler » indique Nadine. « Le discours sur le colonialisme, dans les faits, est plus facile à aborder par le biais de l'économie, et l'histoire, en littérature il est plus difficile de l'appréhender car on est plus dans le ressenti, le vécu.» regrette Dominique. Toutes les deux s'accordent sur la nécessité d'amener les jeunes à en discuter, à se poser des questions, à accepter son passé pour rentrer dans un rapport d'égalité, propice à l'échange.

Lors d'une première étape, les élèves ont réalisé un diaporama présentant leur lycée. Les gabonais ont fait de même, ce qui a permis de se découvrir mutuellement et de travailler sur ses centres d'intérêt, en les creusant en menant une véritable enquête dessus. Ensuite, le travail de questionnement a commencé, sur les thèmes de la laïcité, de la famille, du système scolaire et du foot puisque 50% de la classe de seconde impliquée est en sport études foot. Le principe retenu est que chaque fois qu'un lycéen niortais pose une question à un homologue gabonais, il doit au préalable trouver la réponse dans le contexte français. Au collège Notre Dame de Quaben, le principe retenu est le même. Ensuite, les éléments ainsi collectés seront rassemblés sur un même support, sous la forme d'un journal par exemple.

Pour travailler en français, Dominique Terrier a choisi de proposer des textes sur les thèmes retenus : l'éducation et le travail des enfants. «Par volonté de ne pas stigmatiser, nous ne souhaitons pas axer le travail sur la situation d'aujourd'hui. Le travail des enfants est une réalité qui existait au Nord il y a peu de temps». Des textes comme « Mélancholia » de Victor Hugo ou « les effarés » d'Arthur Rimbaud paraissent bien adaptés. Le thème de l'éducation se prête aussi très bien à un travail autour de l'argumentation, un des points du programme de seconde. On peut par exemple opposer la thèse de Rousseau et celle du philosophe Alain pour que les élèves de chaque pays réfléchissent sur leur cursus, sa composition, ce qu'il faut apprendre et pourquoi, à quoi sert telle ou telle matière ou partie du programme. Pour Dominique « ces échanges avec le Gabon peuvent faire réfléchir les élèves sur la relativité des choses. Ils sont un peu blasés par rapport à ce qu'on leur apprend. Ce sera intéressant de voir si les élèves gabonais ont les mêmes préoccupations, les mêmes enjeux sur l'éducation mais aussi la même sensibilité au texte». Un premier travail a été réalisé autour de la journée de classe. Des lettres ont été échangées sur le déroulement de la journée, l'emploi du temps, les matières étudiées. Des différences dans la vie quotidienne apparaissent déjà. Beaucoup d'élèves gabonais vont à l'école à pied. Ils portent un uniforme. L'étape suivante sera de les faire écrire à partir d'un même texte. Pour Dominique « il est essentiel que cela débouche sur quelque chose de commun ».

Et c'est là sans doute que réside la principale difficulté. Le choix du support de mise en commun est fondamental mais l'équipe de Niort ne connaît pas les moyens accessibles au collège Notre Dame de Quaben. Le lycée de la Venise Verte est bien équipé en matériel informatique. Les enseignantes, au vu des descriptions faites par les élèves gabonais, supposent que ce n'est pas le cas chez leurs correspondants. La communication n'est d'ailleurs pas aisée à cause des grèves et des perturbations qui se déroulent au Gabon. Clin d'œil de la technique, ce jour là, le système informatique du lycée niortais était en panne. Les élèves ont retrouvé pour les travaux du jour le papier et le crayon. Deux jeunes filles ont choisi de s'exprimer sous forme de bandes dessinées. Bref, la panne a amené encore plus de créativité.
Les échanges n'en sont qu'à leurs débuts et la motivation à réussir s'exprime dans la passion à parler du projet. « on aimerait aboutir à des choses concrètes, on voudrait adapter par rapport à ce qu'ils font au Gabon, pour que tout le monde y retrouve son compte ». Est ce parce que le lycée est déjà ouvert à l'international, est ce parce que, parmi les élèves, certains ont des parents africains, l'envie de découvrir le Gabon à travers des textes communs est grande. L'idéal serait d'organiser un voyage et de rencontrer en réel enseignants et lycéens de Notre Dame de Quaben. Mais pour Nadine et Dominique, la réussite sera là aussi si les jeunes continuent à échanger, par mail, par MSN ou par courrier, en dehors du cadre scolaire.

S’ouvrir au monde

Par Monique Royer

A Libreville, au collège Notre Dame de Quaben, c’est Alain Christophe Dieme qui est à l’origine du projet de jumelage avec le lycée de la Venise Verte.

Comment vous est venue l'idée de faire cet échange?

Nous avons été contactés par l’Institut de Prospective Africaine (I.P.A.) pour participer à une action de coopération inter établissements qu’il a initié en collaboration avec l’Association Francophone d’Amitiés et de Liaison (A.F.A.L.), action dans laquelle les élèves de notre établissement, le Collège Notre Dame de Quaben, devraient échanger avec leurs homologues du Lycée La Venise Verte.
L’un des trois axes principaux du projet éducatif du Collège Notre Dame de Quaben étant l’ouverture sur le monde extérieur, nous avons pensé que ce projet de jumelage coopération donnerait à nos élèves l’occasion de s’ouvrir sur le monde extérieur, international, et de s’enrichir à travers les échanges qu’ils auront, d’où notre engagement.

Quels sont les objectifs de votre projet?

L’objectif principal de notre projet c’est l’ouverture tant des élèves que des enseignants encadreurs sur le monde extérieur.
Aussi, les élèves devront apprendre à travailler en équipe, à utiliser eux-mêmes l’outil informatique.

Sur quels thèmes échangent vos élèves avec les élèves du lycée de Niort?
Les thèmes sur lesquels portent les échanges pour le moment sont :
- la connaissance de nos pays respectifs avec la 2nde S ;
- l’éducation avec la 2nde LE1.

Comment réagissent vos élèves?

Le projet a suscité un grand intérêt de la part des élèves qui ont massivement participé à la première phase qui consistait à échanger des correspondances avec leurs homologues de La Venise Verte pour mieux se connaître.
Malheureusement leurs lettres sont restées sans réponse. Cela a beaucoup refroidi leur ardeur malgré tous les efforts que nous fournissons pour maintenir la flamme. De nouvelles adresses électroniques que nous avons obtenues de la Venise Verte avaient ravivé la flamme mais pour une courte durée car les premières lettres ont eu le même résultat. Mais nous gardons espoir.
Des liens d'amitié se sont ils créés?

Deux liens se sont créés à partir de cette première partie des échanges. « Nous croisons les doigts » pour que cela dure et poursuivons nos efforts pour que d'autres liens puissent se tisser.

Comment organisez vous le travail? La correspondance se fait elle pendant les cours, hors des cours? Par exemple, le diaporama que les élèves ont réalisé pour se présenter, comment avez vous procédé pour le réaliser?

Pour cette première phase, celle des correspondances, cela se fait hors des cours, à l'heure de la récréation (entre 10h et 10h30) ou à la fin des cours (à partir de 13h) dans la salle informatique le plus souvent. Lorsqu'on se retrouve, le travail à faire est indiqué à chacun. Puis la restitution est faite suivant la rapidité ou la disponibilité de chacun. Concernant les correspondances, après la rédaction manuscrite des lettres, les 3 seules machines qui fonctionnent sur les 10 que compte la salle informatique sont mises à la disposition des élèves pour la saisie. En ce moment, ils peuvent s'entraider suivant qu'ils ont plus de temps ou qu'ils manipulent mieux l'ordinateur. Après la saisie, à tour de rôle s'ils ont un peu de temps, ils utilisent la seule machine qui est connectée à l'internet pour envoyer les lettres. Sinon, l'enseignant coordonnateur envoie les lettres à la coordinatrice de La Venise Verte.

Pour ce qui est du diaporama, le travail à faire a été réparti aux élèves, puis chacun a restitué ce qu'il a fait. Un document final a été élaboré en présence des élèves pour qu'ils voient comment réaliser une présentation avec Powerpoint ou avec PDF Creator. L'objectif final est qu'ils soient capables de réaliser eux-mêmes des présentations ou des documents PDF.

Il est vrai que le manque de temps ajouté au manque d'ordinateurs constituent un grand handicap dans la réalisation des activités concernant ce projet.

D'autre part, les professeurs ont été invités à voir comment intégrer les thèmes retenus pour les échanges dans leurs enseignements.

Propos recueillis par Monique Royer

Les Tice au Burkina Faso : le témoignage d'un lecteur

Par Monique Royer

Nous avions rencontré Abdouhramane Atji, enseignant burkinabé en histoire géographie, lors du forum des enseignants innovants de Dakar. Atji est un lecteur assidu du Café Pédagogique et un promoteur infatigable des Tice dans son pays. A l'occasion du numéro 100, nous l'avons contacté pour avoir des nouvelles du centre de ressources qu'il a mis en place à Bobo Dioulasso et connaître ses nouveaux projets.

Comment va votre centre de ressources Tice?

Mon centre Asselar est le volet formation de l'Association ASSELAR/NTIC/SYA que j'ai mise sur place pour tenter de fédérer les énergies afin de pérenniser les acquis après le projet Worldlinks. Le centre Asselar a ouvert ses portes en 2004 avec 5 ordinateurs sur financement personnel. Dans sa phase 1, il importait d'alphabétiser les élèves et les enseignants en informatique (word, excel, ppt). La phase 2 concerne l'initiation à la recherche sur Internet et à la construction de pages web pédagogiques. La phase 3 est axée sur les séances d'intégration des tic dans les disciplines suivies d'applications pédagogiques de l'internet et de l'ordinateur. Il s'agit pour moi de motiver les apprenants et les enseignants à insérer ces outils pour renforcer leurs capacités. A ce jour le centre a formé 348 élèves et professeurs. Le coût de la formation oscille entre 7500 cfa pour les élèves et 10000 pour les enseignants. je précise que la formation est à but non lucratif.

Le parc ordinateur s'est grossi de 4 postes faisant au total 9 ordinateurs tous des PII. La formation est assurée par le club informatique composé de mes élèves de 6ème depuis 2003. Ces élèves sont maintenant en 1ère, seconde. Ces élèves sont devenus des formateurs élèves/elèves. Mon centre n'est pas connecté à internet d'où un réel handicap pour communiquer avec d'autres communautés éducatives. C'est la phase 4 du centre Asselar.

Avez-vous de nouveaux projets?

Mon projet actuel est de monter un centre de documentation multimédia associée à une bibliothèque classique car jusqu'ici le support livre est encore sollicité. Ces projets cadrent avec ma nouvelle formation. En effet je suis allocataire d'une bourse de l'AUF pour l'obtention du Master 2 AIGEME (Applications Informatiques, Gestion et Etudes Multimédias en E-formation) en partenariat avec l'Université de la Sorbonne Paris3. Je veux m'investir d'avantage dans la formation des enseignants et des élèves dans le domaine des nouvelles technologies.

La tendance actuelle de la formation évolue vers la transmission des connaissances par le canal d'un dispositif de formation à distance. Dans la percée des nouvelles technologies le savoir se transmet par la fibre optique et non traditionnellement entre les quatre murs de la classe. Il faut que nous africains se préparent à cela. C'est une opportunité dans la mesure selon le rapport du professeur Philippe Meirieu « l'éducation et le rôle de l'enseignant à l'horizon 2020 » la pédagogie mettra de plus en plus l'apprenant au centre de l'apprentissage

et les TIC vont y jouer un rôle clé dans la relation élève/professeur. Cela veut dire que l'enseignement se fera désormais par l'ordinateur et par internet. Il faut se préparer à cette innovation. J'ai compris cet enjeu et c'est pourquoi après ces études en ingénierie de la formation à distance, je voudrais participer à la conception des scénarios de formation destinés aux enseignants africains.

Est ce que vous constatez une avancée des Tice au Burkina?

Oui depuis 2000, nous sommes une poignée d'enseignants familiarisés aux TIC. Nous nous battons comme nous pouvons et nous sommes devenus incontournables mêmes si nos décideurs rechignent encore à s'investir. Nous avons insufflé le paradigme des tics à travers nos séminaires, ateliers de formation, nos articles de recherches, les conférences, forums entre autres. Mais nous sommes conscients qu'intégrer les TIC dans une société dominée par l'oralité n'est pas chose aisée. Dans tous les cas le monde enseignant est conscient de l'urgence et beaucoup n'attendent plus l'état pour se former devant l'engouement des élèves technophiles.

C'est le numéro 100 du Café Pédagogique. Qu'aimeriez vous y lire, y trouver?

J'aimerais lire dans ce centième numéro de Café Pédagogique, qu'il existe quelque part en Afrique des enseignants mordus par le virus des TICE, qui se battent comme ils peuvent, souvent seuls sans soutien et qu'il est urgent de soutenir leur efforts, leurs projets, qu'il faut les récompenser au moins pour l'amour qu'ils vouent à l'éducation, l'innovation des pratiques. Il est temps de les motiver pour motiver les autres par les TICE. Nous finançons personnellement nos études dans le domaine des TICE sans appui de l'Etat et nos diplômes ne sont pas reconnus.

Propos recueillis par Monique Royer

Le forum de Dakar
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/Dakar07_Portraitenseignant.aspx
Le centre Asselar et ses projets
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/enseignementtechno/agricole/Documents/asselar.pdf
Le thème d'étude d'Atji dans le cadre de son Master
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/enseignementtechno/agricole/Documents/projet%20detudes.pdf

Retour au pays

Par Monique Royer

Nous ne pouvions parler de nos amitiés francophones sans rendre visite à Ousmane Diouf, un enseignant sénégalais primé au forum des enseignants innovants de Hong Kong, qui avait enchanté l'assistance, à majorité anglophone, avec un plaidoyer pour la francophonie et la diversité. Aux questions posées, Ousmane n'a pas vraiment répondu. Peu habitué aux sentiers battus, il a encore une fois pris le chemin de la liberté pour raconter sans ambages le retour au pays d'un enseignant innovant. «Alors, Ousmane, où en est le projet présenté à Hong Kong ».

Ousmane Diouf :
« En fait je ne l'ai jamais quitté et continue à y travailler toujours...Même si je devine que vous pensez tout bas le soutien que j'aurais pu bénéficier de la part des autorités de mon pays... Vous savez, au Sénégal, j'ai comme l'impression qu'il vaut mieux être "Médiocre" que d'avoir une quelconque et infime compétence... Attention, loin de moi l'idée d'une quelconque grosse tête, à la suite de mes sacres du Ghana et de Hong Kong... (Voir liens de presse joints)...Je passe sous silence la "Black Out" royal que les autorités administratives et académiques m'ont servi, de mon Inspecteur de circonscription scolaire à mon chef d'Etat en passant par L'Inspecteur d'Académie et le Ministre, mon Chef d'Etat qui a préféré recevoir, en grande pompe un boxeur italien d'origine sénégalaise qui a remporté le championnat d'Italie des poids Wel...je ne sais quoi... Je m'en suis réjoui car le Président d'une République se doit de reconnaître les mérites de chaque fils de sa Nation... Mais avouons que l'Afrique a beaucoup à apprendre encore de l'Histoire des progrès scientifiques et techniques de l'Europe, l'Amérique et ...de l'Asie... Et que l'on me dise pas que l'information n'a pas été relayée... pour cela taper dans la barre de recherche de Google "Ousmane DIOUF" pour lire des articles relatifs à mes petits travaux dans des sites, non pas de douze organes de presse du Sénégal et de la télévision nationale, mais aussi dans des sites comme celui de l'université de Montréal, en anglais et en français... J'invite le lecteur à vérifier ou à cliquer sur les liens joints... Pour répondre à votre question, je dirai que... Voilà où j'en suis. »

Alors, voici les liens préconisés par Ousmane
http://fr.allafrica.com/stories/200809010529.html
http://www.xamle.net/index.php?option=com_content&task=view&id=447&itemid=37
http://www.lesoleil.sn/article.php3?id_article=41255
http://ernwaca.org/panaf/spip.php?article349&id_rubrique=2
Et ses travaux
Mes Travaux présentés à Hong Kong
http://api.ning.com/files/N97t7ZmvalF8B9e*LpbrTw8MWeWGaMItf1tDE4SjEWXlrCz5yB3J-Bg-

zIc3afVfSxFFk1wF*fmHdPAaLkN68j2fKc4dAUq0/SENEGAL_OusmaneDIOUF_ElectronicAlarm.pps

Mon Système Expert

http://api.ning.com/files/F4UUyF9DaD5OhW1xq3BqKyj8rVwJZucyD6ahhpud-Y-fzT-NhECfauc3IOizFUfy3sRQzADhkQRDCJbT1LavKrDlADtMAyI8/SENEGAL_OusmaneDIOUF_ExpertSystemCreatedonlywithWord_Excel_etc.pps

Mes pèlerinages informatiques en 2007 et 2008

http://api.ning.com/files/rbMELi2vchDugGFj1EXma4u0IONe9DmQLTeFg6rWPPPAzEYlIJazz3*kWNodZkEGvOm0bsYstfHYAd6LH5HGfcbSEgoCo6YO/SENEGAL_OusmaneDIOUF_CRIWLSLastthings01.pps

Bett 2009, le temps du bilan

Que nous a appris la visite du BETT cette année ? Au-delà de la participation à un événement mondial et de la découverte des outils les plus récents, c'est sans doute, malgré maintes similitudes dans les équipements, les ressources et les évolutions technologiques, la différence d'approche qui frappe le visiteur français et qui va jusqu'à faire parler l'inspecteur général Alain-Marie Bassy de « guerre de concepts dans l'e-éducation ».

Bett 2009, un record d'affluence

Par Françoise Solliec

Voici un mois que s'est tenu le BETT à Londres, la manifestation dédiée aux technologies de l'information et de la communication dans l'éducation. Cette année encore, malgré un contexte général de crise économique, le BETT conforte sa position mondiale et s'avère comme étant l'événement TICE auquel il faut participer.

Le blog du BETT sur le Café pédagogique

Si vous n'en avez pas déjà pris connaissance, retrouvez les entretiens avec les organisateurs du salon, les temps forts vécus par la délégation française, des exemples de ressources et outils adaptés, les BETT Awards, qui récompensent chaque année les produits qui aident le plus efficacement au développement des TICE …

http://www.cafepedagogique.net/communautes/BETT2009/default.aspx

Le BETT vu par les organisateurs

D'après les communiqués de presse, accessibles notamment sur le site du BESA, l'association britannique des fournisseurs de produits TICE, le BETT a conforté en 2009 sa position comme le plus important événement mondial sur les TICE. Avec 650 exposants, la manifestation a, malgré un contexte économique peu favorable, attiré un nombre record de visiteurs, en provenance du Royaume Uni ou de l'étranger. Le nombre annoncé de 30 008 visiteurs, le plus haut recensé en 25 ans d'existence du BETT, représente un accroissement de 4% par rapport à l'an dernier. Cet accroissement est principalement dû à l'affluence des visiteurs britanniques, le nombre des visiteurs étrangers étant sensiblement identique à celui de l'an dernier.
http://www.besa.org.uk/besa/news/view.jsp?item=1716

L'enquête de Schoolzone

L enquête de satisfaction récente menée par Schoolzone sur le BETT 2009 montre que, pour les visiteurs, la visite du BETT est la meilleure façon de se tenir au courant des évolutions technologiques et des offres de ressources éducatives.

Les enquêteurs constatent aussi que, dans la mesure où la compétition est serrée, les exposants consentent un maximum d'efforts à l'attractivité de leurs stands et à la qualité de leur accueil, afin que chaque visiteur puisse recevoir une écoute et des réponses attentives.
Les technologies et produits nouveaux présentent un intérêt incontestable pour nombre de visiteurs, à la recherche de ressources et d'outils visant à améliorer la qualité de l'enseignement ou des apprentissages. Il serait sans doute efficace, conclut l'étude, que les exposants fassent apparaître clairement ces nouveautés à l'avenir et leur donnent un maximum de publicité.
http://www.bettshow.com/page.cfm/action=Archive/ArchiveID=4/EntryID=469

Le bett : une vitrine technologique pour des objectifs pedagogiques

Par Françoise Solliec

Ce qui fait le succès du BETT, c'est qu'il est la traduction concrète des synergies de tous les acteurs du développement des TICE au Royaume-Uni. Les ressources et les équipements y sont d'abord proposés en réponse aux évolutions des programmes et aux besoins des enseignants, tout en faisant valoir les dernières trouvailles technologiques.

Une prise en compte d'objectifs pédagogiques

Un effort conséquent pour le 1er degré
En parcourant les allées du BETT, le visiteur français ne peut que s'étonner du foisonnement de ressources et d'outils s'adressant spécifiquement ou majoritairement aux élèves du 1er degré. Il est vrai qu'en Angleterre, avec un budget 2008 (hors ressources liées aux programmes) d'un peu plus de 15 000 £ par école primaire et un équipement moyen de 50 machines, dont 17 portables, les TICE sont très présentes dans le premier degré. Les élèves apprennent très tôt à utiliser ordinateurs et TBI et sont dès leur plus jeune âge familiarisés avec des ressources numériques, qui se présentent souvent sous forme ludique très attractive.
En décernant un BETT Award 2009 au produit Espresso pour les premières années, qui vise les élèves les plus jeunes (de 4 à 8 ans), les juges, parmi lesquels les enseignants sont largement représentés, ont noté l'utilisation intuitive du produit tant pour les enseignants que pour les élèves, ses constantes évolutions, sa pertinence vis-à-vis des programmes d'enseignement et des objectifs d'apprentissage et sa focalisation sur des thématiques citoyennes. Ils ont particulièrement apprécié les bulletins d'informations hebdomadaires, les répertoires de liens et l'utilisation de nombreux stimuli visuels, photos, œuvres d'art, vidéos …
http://www.espresso.co.uk

Proposer des outils aux élèves à besoins spécifiques

Une vingtaine de stands environ occupaient au BETT la zone des « special needs » ou élèves à besoins spécifiques. Ils présentaient de nombreux outils destinés à compenser ou minimiser des déficiences (aide aux mal voyants, mal entendants, handicapés moteurs) ou à transposer des représentations (utilisation du toucher, de la chaleur, de mouvements d'objets).

Dans cette catégorie, c'est le Grid 2 qui a été récompensé par un BETT Award 2009. Cette interface s'adresse, entre autres, à des personnes muettes ou présentant des difficultés d'élocution et leur permet d'utiliser une vois synthétique, à partir de phrases constituées dans l'ordinateur par des symboles ou du texte. Les utilisateurs ont accès, à traves cette interface, à leur bureau et programmes usuels ; ils peuvent notamment écrire et recevoir des SMS ou naviguer sur le web. A noter, pour d'autres types de déficiences que l'interface accepte de nombreuses entrées autres que le clavier, telles pointeurs, souris, interrupteurs ou écrans tactiles.
Le choix des juges s'est fondé sur 3 critères
1. Ce produit améliore l'accessibilité à l'ordinateur pour une large palette de handicaps
2. Il met l'utilisateur en situation de réelle indépendance et sa flexibilité en fait un outil très puissant
3. Il donne simultanément à l'utilisateur une voix et un outil de contrôle.
http://www.sensorysoftware.com/thegrid2.html

Les outils d'évaluation

On notera, déclare l'inspecteur général Alain-Marie Bassy, dans le texte figurant au rapport remis à Cap digital, « l'explosion de l'offre en matière d'assesment (évaluation des compétences des élèves). Ces évaluations, généralement alignées sur les curricula définis par la QCA (Qualification and Curriculum Authority), s'effectuent soit directement en classe à l'aide de télécommandes interactives permettant la réponse à des questions figurant au TBI (Quizz Box), soit de façon distante (sous le contrôle de l'enseignant ou en « self-evaluation » par l'élève à son domicile, sur la base d'une batterie de tests de qualification (TurningPoint, GL assessment, etc.). On relève toutefois que ces tests et ces quizz sont en général adaptés aux « key stages » 1, 2, et pour partie 3 (soit des élèves de 5 à 14 ans), mais s'adressent rarement à des niveaux plus élevés. En la matière, se confirme l'importance de l'attention accordée par le Royaume-Uni, en matière de développement de l'usage des TICE, aux classes d'âge les moins élevées (early years, primary et début de secondary schools, ce qui équivaut en France à la maternelle, à l'école élémentaire et au collège).

Pour répondre aux besoins pédagogiques, des évolutions technologiques

Mobilité et travail à plusieurs

« Cette année, dans les allées du BETT, encore plus de terminaux présents sur le salon, de toutes formes, de toutes couleurs. Même si ces terminaux sont très séduisants sur la forme, on peut se poser la question des usages et des ressources, qui se heurtent à la petitesse des écrans : les ressources ne s'adaptent pas encore toutes à ces tailles d'écrans, ce qui nécessite de scroller de haut en bas et de gauche à droite pour apercevoir la page affichée sans jamais l 'apercevoir dans sa totalité » explique Marie Gaillard dans le rapport cité plus haut qu'elle coordonne pour Cap Digital et PM conseil sur les réflexions de la délégation française au BETT 2009.
« Très remarquée », note-t-elle encore « la Microsoft surface allie un écran tactile horizontal de 1 m2 environ et des logiciels spécifiques. C'est le concept du « social computing » qui est développé ici, l'idée de partager une expérience à plusieurs, simultanément si nécessaire,

autour de cette table interactive. Chaque main est repérée, et les interactions adaptées à l'utilisateur, comme par exemple des images qui s'orientent dans le bon sens pour la personne qui les manipule. A travers différentes applications, on peut alors créer de la musique à plusieurs, jouer à des jeux de mots, ou bien encore explorer un cœur en 3D ».

Vidéo et partages de ressources du type you tube : favoriser la créativité et la communication

A ce sujet, citons encore Marie Gaillard qui a été particulièrement frappée par « l'avènement de la vidéo comme étant la ressource à développer et utiliser cette année, associée à des plates-formes communautaires d'échange.

Click View, par exemple, se définit comme une plate forme web de gestion de vidéos, issues de bases de données ou enregistrées directement sur des programmes TV, mais aussi de séquences pédagogiques créées par les enseignants pour leurs élèves, avec des vidéos qu'ils ont pu associer à d'autres types de ressources (textes, présentations, ou autres medias). Ces séquences peuvent être partagées sur un site communautaire et exportées par les élèves afin qu'ils puissent les visionner de chez eux.

http://www.clickview.co.uk

On retrouve ce concept sur truetube.co.uk, site internet gratuit, branche de production de contenu internet de broadcast indie CTVC, une compagnie de production télévisuelle fondée par la Rank Foundation, qui fournit des outils de montage et de partage de vidéos pédagogiques. Le site a d'ailleurs été récompensé cette année par le BETT Award pour le secondaire ».

http://www.truetube.co.uk

Pour autant le modèle anglo-saxon est-il, tel que, transférable en France ?

C'est la question que pose également dans son texte Alain-Marie Bassy, au regard du succès du BETT et de la pénétration qu'il révèle des TICE dans les classes du Royaume-Uni. Il y répond brillamment, en comparant les politiques menées en France et en Angleterre et en s'appuyant sur les usages repérés dans les deux pays. Nous reproduisons intégralement son article, intitulé « BETT 2009 : la guerre des concepts dans l'e-éducation », dans cette rubrique, avec son aimable autorisation et celle de Marie Gaillard, coordonnatrice de rédaction du rapport remis à Cap Digital.

Bett 2009 : la guerre des concepts dans l'e-education

Par Alain-Marie Bassy,
Inspecteur général de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.
Texte écrit pour le rapport remis à Cap digital sur le BETT 2009

L'avance prise en matière d'e-education par les pays anglo-saxons, et tout particulièrement le Royaume-Uni, trouve son illustration concrète au BETT, le salon international de Londres consacré annuellement aux TICE. Pour la seconde année consécutive, un stand français réunissant douze entreprises et organisations françaises, sous l'égide de Cap Digital et du ministère de l'éducation nationale, affirmait une présence (modeste) de notre pays dans un vaste ensemble de plus de 700 exposants du monde entier et au sein d'un marché en constante expansion. Pour la seule Angleterre, les investissements en termes de TICE sont passés depuis 1997 de 100 millions de livres à 833 millions.

Le BETT 2008 avait été l'occasion, pour la délégation française, de tenter de comprendre ce qui expliquait l'avance acquise par le Royaume Uni : une volonté politique clairement affirmée, une gouvernance partenariale propre à encourager les synergies, un dispositif souple de financement, une recherche de la viabilisation du marché pour les partenaires industriels et, au plus haut niveau, le choix de privilégier les compétences dans la définition des curricula et la mise en place d'un dispositif d'évaluation indépendant centré sur les performances de l'établissement.

Le BETT 2009 nous offre la possibilité de prolonger cette réflexion, en posant trois questions :
Les nouveautés du BETT 2009 infléchissent-elles le modèle anglo-saxon de l'e-education ?
Quels sont les concepts qui fondent ce modèle ?
Celui-ci est-il aisément et simplement transposable au système éducatif français ?

Le repérage est parfois difficile dans un salon où se côtoient les institutionnels (notamment les agences gouvernementales), les industriels, les fournisseurs et les éditeurs de produits numériques, sur plus de 700 stands fréquentés par 36 000 visiteurs. Une première indication peut être fournie par les « BETT awards 2009 » qui s'efforcent de récompenser les nouveautés en matière de contenus numériques pour les trois niveaux (early years, primary et secondary), les innovations technologiques destinées à satisfaire les « special needs » (besoins spécifiques liés au handicap) ou à garantir la sécurité des usages, enfin les productions d'outils supports d'enseignement et les dispositifs de pilotage institutionnel ou de management des établissements.

Quelques lignes directrices se dessinent :
la place privilégiée (dans l'espace du salon) accordée aux industriels producteurs d'outils numériques (en particulier les tableaux blancs, autour de Promethean et Smart notamment, ou

les labos de langue et les playstations pour Sony) qui s'orientent désormais sur le software et les contenus pour « nourrir » leurs outils. Dans cette évolution, les petites entreprises jouent probablement le rôle de « tête chercheuse » pour les gros producteurs.
La poursuite, notamment dans le cadre de l'opération « Building Schools for the future » d'une réflexion entreprise depuis plusieurs années sur la conception de « l'école numérique » à venir. Le modèle qui se dessine est celui d'une classe construite sur une structure de dialogue, autour d'un tableau interactif et d'outils simples, solides et nomades (tablettes numériques ou mini ordinateurs sans disque dur, du type EEE d'Asus, aujourd'hui généralisés). L'utilisation de ces outils nomades peu coûteux permet d'établir le lien entre le travail en classe et le travail hors de la classe.
Le développement, consécutif notamment à la disparition des « e-credits », des plates-formes d'enseignement d'envergure territoriale (Learning platforms) permettant l'accès aux ressources ou contenus numériques. Celles-ci sont parfois couplées avec des environnements numériques de travail (Virtual Learning Environment) plus proches de notre propre concept d'ENT.

L'explosion de l'offre en matière d'assesment (évaluation des compétences –skills- des élèves). Ces évaluations, généralement alignées sur les curricula définis par la QCA (Qualification and Curriculum Authority), s'effectuent soit directement en classe à l'aide de télécommandes interactives permettant la réponse à des questions figurant au TBI (Quizz Box), soit de façon distante (sous le contrôle de l'enseignant ou en « self-evaluation » par l'élève à son domicile, sur la base d'une batterie de tests de qualification (TurningPoint, GL assessment, etc.). On relève toutefois que ces tests et ces quizz sont en général adaptés aux « key stages » 1, 2, et pour partie 3 (soit des élèves de 5 à 14 ans), mais s'adressent rarement à des niveaux plus élevés. En la matière, se confirme l'importance de l'attention accordée par le Royaume-Uni, en matière de développement de l'usage des TICE, aux classes d'âge les moins élevées (early years, primary et début de secondary schools, ce qui équivaut en France à la maternelle, à l'école élémentaire et au collège).
L'introduction plus systématique, sans doute pour la même raison (des classes d'âge d'un niveau inférieur à celles qui sont principalement visées par les TICE en France, collège et lycée) d'éléments ludiques (I am learning : games based revisions and assessment). Néanmoins, cette évolution n'est pas poursuivie (sauf quelques rares exceptions) jusqu'à la conception de « jeux sérieux » (« serious games »).

L'ouverture, dans les contenus numériques, à des thématiques de société et la sollicitation de la créativité de l'élève pour organiser et exprimer sa pensée sur ces problématiques : soit en composant (à l'aide d'un téléphone portable) ses propres clips vidéo (True Tube immersive education), soit en réalisant, à partir de ressources de presse, sa propre « une » de journal. La classe se transforme ainsi en bureau de rédaction (Newsmaker du Guardian).

Enfin, le Royaume-Uni poursuit ses efforts pour simplifier et faciliter le processus de commande directe par les établissements de leurs équipements et de leurs ressources. Les grandes plates-formes de distribution de produits éducatifs (numériques ou non), comme Research Machine ou TAG proposent quantité de ressources, négociées au meilleur prix, que l'établissement peut acquérir en passant un seul bon de commande. Cette offre touche directement les personnels (notamment enseignants) intéressés : le catalogue TAG porte en

couverture un « plan de circulation » dans l'établissement (Head of ICT, Head of Mathematics, Head of Science, Head of English, SEN coordinator, Head Teacher).

Au total, les contours du modèle éducatif du Royaume Uni se précisent d'année en année.
Un objectif majeur est affirmé et programmé par étapes (Key Stages) du curriculum national : l'acquisition de compétences qui doivent permettre à l'élève une insertion aisée dans la société et dans la vie professionnelle. De nombreux changements affectent à l'heure actuelle le national curriculum, notamment au niveau du Key Stage 3 (11 à 14 ans) pour y développer la créativité de l'élève et les « functional skills » (compétences pratiques). Cet objectif se traduit par un pari de plus en plus affirmé sur la généralisation des équipements et des usages des TICE (autour du plan 2005-2010 Harnessing Technology), même si l'on est encore loin de la réussite et des résultats attendus. Les montants investis dans les TICE sont bien supérieurs aujourd'hui aux montants consacrés à l'achat de livres scolaires (170 M£ pour les livres aux niveaux primary et secondary schools contre plus de 435 pour les TICE). Dans le même temps, si le curriculum national laisse les enseignants relativement libres de leurs choix pour faire acquérir les « skills » aux élèves, il impose une normalisation des modes d'évaluation des acquis des élèves (à travers des batteries de tests). Ceux-ci permettent, non seulement d'évaluer la performance globale de l'établissement, mais aussi de « situer » l'élève, tout au long du curriculum, étant entendu qu'un « e-portfolio », où sont consignés tous ses travaux et ses principales réalisations, permet de corriger et de moduler individuellement ce que pourrait avoir de trop abrupt ce mode de « ranking » (classement). Dans le déroulement du curriculum, les compétences s'enchaînent les unes aux autres, sur le fondement des habiletés précédemment acquises. C'est ce qui justifie, y compris pour l'équipement et l'usage des TICE l'attention portée aux premières années (early years) et à l'école primaire. Ainsi l'élève qui atteint le Key Stage 3 est-il déjà « acculturé » à l'usage des TICE. Dans le même temps, l'enseignant est de plus en plus enclin à utiliser des produits adaptés et testés par des équipes de collègues (Schoolzone), qui leur garantissent une conformité au curriculum et un mode d'évaluation approprié et rapide. Les learning platforms auxquelles leur établissement peut avoir accès satisfait leur demande à cet égard.

Un tel modèle est-il transposable dans le système éducatif français, et, en allant plus loin, est-il souhaitable qu'il le soit ?

Les différences sautent aux yeux, qu'on compare les programmes français (rédigés le plus souvent en termes de connaissances) aux curricula anglo-saxons, qu'on pèse le poids respectif des investissements dans les TICE et dans les manuels scolaires, qu'on mesure la place accordée aux TICE à l'école maternelle et primaire par rapport au lycée et, secondairement, au collège, ou qu'on mette dans une même balance l'assesment à l'anglaise et nos modes d'évaluation. En outre, l'enseignant français, jaloux de sa « liberté pédagogique » et régulièrement évalué sur la qualité de sa prestation en classe, reste circonspect à l'égard de produits « ready made », qui ne lui paraissent pas correspondre à l'éthique de son métier.

Dans les allées du BETT, un fait reste frappant : les trois axes de la politique actuelle des TICE du ministère de l'éducation français ne sont pratiquement pas illustrés dans les produits ou dispositifs exposés.
Premier axe, celui des ENT, en voie de généralisation. Le concept français d'ENT n'est pas identique à celui de Learning Platform. Il s'approcherait sans doute plus de celui de Virtual Learning Environment mais n'assure pas entièrement la même fonction. L'ENT français est d'abord un réseau qui unit tous les membres de la communauté éducative (y compris les parents et des personnes extérieures à l'établissement), il est un outil de vie scolaire, un

espace de travail collaboratif et de communication et, bien sûr, le support de ressources pédagogiques à utiliser dans la classe ou chez soi.
Second axe, celui des manuels numériques. Cette politique, conjointe avec les éditeurs, a été initiée en France dans le cadre d'une réflexion particulière sur le poids du cartable de nos écoliers. L'utilisation des manuels (dans un objectif de conformité avec les programmes) et la situation particulière de l'édition scolaire en France (dont les données ont été rappelées plus haut) font de cette politique une spécificité française. Il est significatif à cet égard que, hormis le stand Hodder (filiale anglaise du groupe Hachette), les exposants du BETT ne présentent pratiquement pas de manuels numériques.
Troisième axe enfin, les dispositifs de « clés pour enseigner » ou les plates-formes de repérage de ressources numériques semblent présenter peu d'intérêt dans un pays qui dispose de distributeurs généralistes qui, à travers leurs catalogues (papier et en ligne) permettent un choix aisé et un circuit simplifié de la commande.

La conclusion s'impose donc : il y a sans doute plus à perdre qu'à gagner à « importer » tel quel le modèle anglo-saxon d'e-education. Celui-ci, parfaitement adapté aux structures éducatives et aux pratiques enseignantes d'outre-Manche, risque d'éveiller une réaction de rejet de la part du corps enseignant français comme des producteurs de ressources numériques. Pour autant, des pièces (et non des moindres) du modèle sont sans doute à retenir : affirmation d'un projet politique et réflexion partenariale, principe d'interactivité, nouvelle structure de la classe, matériels nomades, évaluation des acquis des élèves et auto-évaluation d'établissement en matière de TICE, e-portfolio de l'élève, prise en compte de la dimension ludique dans la création de « serious games », tests des produits numériques « in situ » par des associations d'enseignants, amélioration de la distribution et simplification du circuit de la commande, etc.

Mais pour encadrer le changement des pratiques et réussir le passage à l'établissement numérique de demain, il faudra sans doute s'engager, auparavant, sur la voie d'une redéfinition des concepts (tel celui de « manuel ») et du modèle français d'e-education. Cette refondation peut apparaître longue et difficile à réaliser. Elle le sera moins sans doute que l'obligation (à laquelle le système éducatif français est confronté depuis plusieurs années) de devoir traiter des réactions de rejet de la part d'acteurs divers (les enseignants, les producteurs mais aussi les élèves et leurs parents) dont « l'éthique » du système éducatif, profondément ancrée en eux, reste la référence première.

Alain Marie Bassy

Précédent article d'AM Bassy dans le Café :
L'Angleterre un modèle à suivre ?
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lesysteme/Pages/2008/93_TICE.aspx

La recherche

Par François Jarraud

Les études du mois

Des nombreuses publications de ce mois, on retiendra par exemple le numéro des Dossiers des sciences de l'éducation sur les pratiques d'enseignement, un numéro de l'ANAE sur l'apprentissage de la lecture qui fait le point sur les apports des sciences cognitives, une synthèse des travaux de l'OCDE sur la scolarisation des immigrés, la 21ème édition de "Apprendre oui mais comment ?".

Les pratiques d'enseignement dans Les Dossiers des sciences de l'éducation

"L'objectif de ce numéro est de tenter de faire le point sur les connaissances construites sur les processus d'enseignement ". La préface de Joël Clanet est un peu minimaliste. Car ce numéro 19 des Dossiers des sciences de l'éducation interroge en profondeur les pratiques enseignantes.

Ainsi Pascal Bressoux, Michèle Arnoux et Laurent Kima, ont travaillé ensemble sur les pratiques d'enseignement de la lecture. Ils en déduisent que "la façon dont les enseignants organisent la découverte d'un texte … a une influence sur les acquisitions des élèves". Et ils en déduisent une méthode : "le fait de privilégier un enseignement frontal tout en individualisant les interactions et en distinguant les contenus enseignés au sein de phases d'activités différentes permet d'améliorer les résultats".

Pourtant le principal intérêt de ce numéro c'est de faire la chasse à l'idée qu'il y aurait un modèle d'enseignement à suivre. Sur ce point, Léopold Paquay met en question la thèse de C Gauthier sur l'enseignement explicite, tant prisée des conservateurs. Il n'attaque pas cette théorie, comme d'autres l'ont fait, surla piètre qualité technique des données utilisées par C Gauthier pour fonder la réussite de l'enseignement explicite.

L. Paquay démonte l'idée même qu'un modèle pédagogique soit efficace quelles que soient les conditions d'implantation. Il montre que souvent l'efficacité de telle ou telle méthode dépend d'acquis préalables des élèves. Pour lui l'affirmation de Gauthier est "simpliste".

La qualité des analyses et réflexions de ce numéro 19 des Dossiers des sciences de l'éducation justifient que cette brochure trouve son public.
Les dossiers
http://w3.crefi.univ-tlse2.fr/sommaire/LaRevue/couv19.html

Apprendre oui mais comment

"Chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaitre que la vocation de l'Ecole est bien de faciliter les apprentissages… L'Ecole a ainsi la double charge de fournir à tous un noyau dur de connaissances essentielles réorganisées autour de notions-clés ainsi que de former à des comportements intellectuels stabilisés que le sujet puisse mettre en oeuvre dans toute action de formation qu'il pourra entreprendre par la suite….Mais pour être établi, le consensus n'en est pas moins insuffisant s'il n'est pas accompagné de l'énoncé des moyens. Apprendre… Oui mais comment ? Les enseignants et les formateurs savent bien que l'exhortation, ici, n'est d'aucun effet aussi péremptoire soit-elle." Philippe Meirieu ouvre ainsi son ouvrage "Apprendre oui mais comment" qui connaît sa 21ème réédition . L'originalité du livre tient à sa forme : le lecteur y est mis en situation d'activité, confronté à des exercices.
Sur ESF
http://www.esf-editeur.fr/detail/357/apprendre--oui-mais-comment.html

Qu'est ce qui marche dans l'éducation des immigrés ?

Que nous apprennent les études menées dans les pays de l'OCDE sur la scolarisation des enfants issu de l'immigration ? Deborah Nusche, de l'OCDE, passe en revue les travaux disponibles, énumère les dispositifs qui fonctionnent et, ce faisant interpelle tous les acteurs de l'Ecole et au-delà.

Car certaines mesures dépendent de l'organisation du système éducatif. Ainsi laisser s'établir une ségrégation scolaire joue au détriment des nefants immigrés. L'étude mentionne par exemple la France et ses banlieues ghettos. D'après D Nusche, la suppression de la carte scolaire ne suffit pas à faire diminuer la ségrégation. Très souvent elle permet juste aux enfants des classes moyennes d'échapper à l'école défavorisée,aggravant la situation. Les politiques menées pour soutenir des quartiers défavorisés, comme les Zep françaises, ne réussissent pas toujours. Enfin des efforts doivent être faits pour scolariser les enfants issu s de l'immigration dès le pré-élémentaire.

Au niveau de l'établissement c'est l'habitude des classes de niveau (ability grouping) qui est interrogée. L'appel à des enseignants issus de l'immigration a aussi un effet positif car ils sont perçus comme des modèles encourageants par les élèves. La taille des classes est aussi un facteur important : une petite classe a un impact réel sur les enfants venus de l'immigration. Faciliter l'éducation interculturelle, encourager la culture d'origine sont identifiés comme positifs. Tout comme l'ouverture de l'école à la communauté avoisinante et aux familles d'origine étrangère.

Si bien peu d'états cumulent ces politiques, le regard très technique porté par l'OCDE est involontairement sévère pour le système éducatif français. Car les arbitrages rendus ces dernières années vont dans le sens contraire d'une lutte réelle contre la ségrégation. Qu'il s'agisse de la suppression dela carte scolaire, de la masterisation qui éloigne du métier d'enseignant les enfants des familles modestes, de la taille des classes ou de l'ouverture aux communautés, les choix français devraient aggraver l'écart de résultat entre les enfants indigène set les autres.
L'étude de D Nusche
http://www.olis.oecd.org/olis/2009doc.nsf/NEWRMSFREDAT/NT00000B0A/$FILE/JT03259280.PDF

L'école discrimine
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2006/05/index170506_PedagogieLecolediscriminelesenfantsissusdelimmigrationaffirmelOCDE_.aspx

Troubles du langage écrit chez l'enfant : de la théorie à la pratique

C'est un numéro très important de la revue de l'ANAE, Approche neuropsychologique des apprentissages chez l'enfant, qui est publié. Il reprend des contributions du colloque national sur les troubles du langage, organisé par l'ANAE à Toulouse en mars 2008.

Il s'ouvre sur 4 articles qui font le point de la recherche. Franck Ramus le fait sur les bases génétiques de la dyslexie. Sylvaine Valdois synthètise les données sur l'hypothèse d'un trouble de l'empan visuo-attentionnel chez les dyslexiques. Yves Chaix montre le lien entre troubles moteurs et attentionnels chez les dyslexiques. Aurélie Simoës critique l'apprentissage implicite chez eux. Deux autre sarticles concernent l'apprentissage de la lecture. Le numéro offre également 4 articles qui traitent de l'apprentissage de l'orthographe et du langage oral.

Ce numéro est particulièrement important par les mises au point qu'il porpose. Ill'est aussi par la qualité des intervenants et la complémentarité qu'il apporte aux savoirs professionnels. On trouvera dans la revue de l'Anae le point de vue des neuro-cognitivistes.
Anae, n°96-97, Troubles du langage écrit chez l'enfant : de la théorie à la pratique, mars avril 2008.
L'Anae
http://www.anae-revue.com/index.php

Où vas-tu à l'école ? VEI Diversité

"La visée originelle de notre école… l'a placée en position extraterritoriale, comme au-dessus de la sphère boueuse du réel… Ce que l'on qualifie de "local" vient donc heurter l'idéal laïc garant de l'unité nationale et d'un égal accès à l'instruction" note Marie Raynal en introduction à ce numéro 155 de VEI Diversité. Pourtant, nuance-t-elle tout de suite, "en regard des représentations dominantes, il existerait des "bons lieux" et d'autres qui seraient "mauvais" pour aller à l'école". C'est dans cette contradiction que se situe ce numéro, à la croisée d'espaces différents : celui du géographe qui vient expliquer ce qu'est un territoire (Hervé Vieillard-Baron par exemple), celui du sociologue de l'éducation qui s'intéresse aux effets ségrégatifs (F. Dubet par exemple), celui du didacticien qui interpelle l'efficacité communautaire(Yves Jean par exemple) et celui celui de l'ethnographe penché sur les représentations.

Tous ces regards sont présents dans ce riche numéro. Ainsi Yves Jean montre que les écoles rurales sont des espaces d'innovation. Mais c'est surtout la sociologie d el'école qui est interpellée dans cet ouvrage. La question de la carte scolaire est traitée par plusieurs articles. Retenons en deux. François Dubet montre qu'il est difficile d'avoir une position tranchée et botte en touche. "La question de la carte scolaire reste relativement marginale par rapport à la question sociale et urbaine. Tant que nous ne parviendrons pas à désenclaver les quartiers, tant que nous ne parviendrons pas à y mettre les moyens… et les pédagogies qui feront que les conditions de l'éducation y sont acceptables par tous, la mixité restera un de ces vœux

pieux que nous aimons tant parce qu'ils dispensent de regarder les problèmes en face". Nico Hirtt montre le piège du "libre choix" de l'école. Benoît Dejaiffe montre comment les petits territoires ruraux poussent à "l'arrangement" entre profs et parents et aux mimétismes. C'est aussi de représentation que parle Renaud Cornand quand il décrit la dimension ethnique de la stigmatisation des écoles.

S'il est dommage que la dimension architecturale soit absente de ce numéro (après tout l'architecture interfère aussi avec l'enseignement), voilà un numéro riche et stimulant.
Où vas-tu à l'école ? Les liens auxlieux, VEI Diversité n°155, Cndp, 2008, 208 pages.

L'école peut-elle être efficace dans un quartier en ruine ?

La qualité du paysage urbain a un impact sur la vie des établissements scolaires et le niveau des élèves, affirme une étude commandée par un syndicat anglais. Réalisée par une équipe de consultants pour le Nasuwt, premier syndicat d'enseignants britannique, l'étude "More Broken Window" étudie le lien entre les quartiers dégradés et les friches urbaines et la qualité du climat scolaire. Selon le Nasuwt,la réponse est claire : "les écoles ne peuvent pas atteindre les objectifs ambitieux qu'on leur fixe quand des faceturs qui leur échappe affectent négativement les aspirations, les résultats et les progrès des élèves".

L'enquête montre que les enseignants pensent que l'environnement dégradé incite les élèves à commettre de petits délits comme les graffitis et que les habitats dégradés influent négativement sur le comportement des élèves. Selon l'étude, les écoles de ces quartiers jouent un rôle communautaire plus important au risque que cela affecte le niveau scolaire.
L'étude
http://www.nasuwt.org.uk/templates/internal.asp?NodeID=76448

La part du problème à l'école

"A l'Ecole, les problèmes sont le plus souvent envisagés sous la seule perspective du résultat, c'est-à-dire de leur résolution en vue de l'acquisition d'un savoir, de sorte que reste méconnu ce que sont « les problèmes en tant que tels ». Considérés, à l'inverse, dans l'acte libre de leur position ou de leur création, les problèmes ordonnent alors le mouvement de l'apprendre et la genèse d'une vérité produite plutôt que reçue ou reconnue. Il en ressort, selon Deleuze, une « pédagogie transformée », dont on a tenté de recueillir les éléments en dressant l'Idée de problème, selon deux lignes de différenciation : d'un côté, la conception traditionnelle et les illusions qu'elle engendre, de l'autre, la conception transformée et la « science » qu'elle promet." Cette réflexion de JB Birck accompagne ce numéro de la revue "Recherches en éducation" consacré aux problèmes à l'école.
Le sommaire
http://www.cren-nantes.net/spip.php?article104

Découvrez les Introuvables pédagogiques

Grâce aux éditions ESF et au Café pédagogique, téléchargez gratuitement l'intégralité de l'ouvrage épuisé de Daniel Hameline : Les objectifs pédagogiques en formation initiale et continue... Un texte essentiel, toujours d'actualité, suivi d'une postface pour mieux saisir la portée et les limites de "l'approche par objectifs" : "L'éducateur et l'action sensée".

Les introuvables pédagogiques
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/introuvablespedagogiques.aspx

Ressources et réflexions

Quelle part peuvent prendre les TIC dans l'individualisation de l'enseignement ? L'INRP propose une intéressante synthèse documentaire pour "dégager des éléments de réflexion". Cap Canal, Google, l'ANLCI mettent en ligne des ressources contre l'illettrisme. Etc.

Les TIC et l'individualisation de l'enseignement
"Comment individualiser les enseignements pour éviter l'échec scolaire ? Cette question est loin d'être récente et malgré les nombreuses recherches qui tentent d'y répondre, la solution n'est pas aisée. L'utilisation des Technologies d'Information et de Communication (TIC) pour enseigner et apprendre représente une alternative intéressante qui mérite un approfondissement." Notent Françoise Poyet et Michèle Drechsler dans ce nouveau Dossier d'actualité de la cellule Veille de l'iNRP.

"L'objectif de ce dossier d'actualité est d'essayer, au regard de publications récentes, de dégager des éléments de réflexion aussi bien en France qu'à l'étranger pour montrer en quoi les TIC offrent des outils et des services qui présentent une certaine efficacité pour l'enseignement et l'apprentissage. L'idée est qu'elles permettent la prise en compte des différences individuelles, favorisent l'individualisation des enseignements et représentent, de fait, une alternative pour gérer l'hétérogénéité des élèves".

Les auteurs sélectionnent dans lamasse de travaux publiés des études du Becta anglais ou des travaux français pour apporter des réponses prudentes sur les effets bénéfiques des Tice et sur leur rôle dans l'individualisation de l'enseignement. Cette sélection signe leur travail, qui est fort sérieux et très intéressant. Mais, du coup, la question des causes des effets bénéfiques des Tice, celle des pratiques de classe ne sont pas assez développées. Une étude à découvrir.
L'étude
http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/41_janvier2009.htm

Des ressources contre l'illéttrisme

A l'occasion de la Rencontre internationale Unesco –Agence nationale de lutte contre l'illéttrisme à Lyon du 11 au 13 février, Cap Canal propose une série d'entretiens filmés de responsables venus de toute la francophonie. C'est le moment que choisit aussi Google pour ouvrir un portail proposant des textes universitaires, des livres, des vidéos, des blogs contre l'illéttrisme.
Les vidéos de Cap Canal
http://www.anlci.gouv.fr/index.php?id=actualite&tx_ttnews%5btt_news%5d=195&tx_ttnews%5bbackPid%5d=9&cHash=9f0358a274
Google Illettrisme
http://www.google.fr/literacy/

Maternelle : Réédition des écrits de Pauline Kergomard
Publié pour la première fois en 1886, L' éducation maternelle dans l'école est l'ouvrage majeur de Pauline Kergomard. L'auteur y a réuni, classé et complété un grand nombre d'articles écrits pour L'ami de l'enfance, la revue pédagogique qu'elle dirigea et dans laquelle elle écrivit pendant quinze ans, de 1881 à 1896. L'ouvrage est réédité chez Fabert.
Pour commander

http://www.fabert.com/pages/librairie-science-education.php?n_1=71390&n_2=52466&pid=53008

Meirieu : Non au libéralisme autoritaire

"D'un côté, on active toutes les rivalités possibles entre les personnes et les institutions, tandis que, de l'autre, on renforce les prérogatives d'un pouvoir central déjà très puissant. Et émerge ainsi sous nos yeux une sorte de configuration étrange : le libéralisme autoritaire". Dans une interventions au forum de l'Appel des appels, le 31 janvier, Philippe Meirieu tente une analyse des baes idéologiques des réformes Darcos et cherche la parade. " Il nous faut sortir de cette oscillation mortifère entre le « tout État » et le « tout marché », deux postures qui s'opposent et se nourrissent réciproquement…. On ne construira pas un service public réellement conforme au fonctionnement démocratique de notre République en s'épuisant dans de savants dosages entre l'État et le marché… Il faut vraiment « changer de logiciel » : il faut instituer des « services publics citoyens » où ceux et celles que l'on ne doit plus appeler les « usagers » soient associés à l'amélioration du fonctionnement et à la recherche de la qualité". Pour l'Ecole, une révolution…

L'analyse de P Meirieu

http://www.meirieu.com/nouveautesblocnotes.htm

L'Allemagne lance une grande recherche pédagogique

Pas moins de 60 000 allemands vont devenir les cobayes d'une grande enquête pédagogique menée par un sociologue de l'éducation, le professeur Hans Peter Blossfeld. Son objectif est de détecter les facteurs qui provoquent ou inhibent la réussite scolaire. Elle suivra sur plusieurs années le parcours éducatif de chacun et apportera des observations directes sur le poids des origines familiales, des caractéristiques sociales. Elle permettra de mieux comprendre ce qui facilite la construction des compétences.

Article du BE Allemagne

http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/57680.htm

Professeur Blossfeld

http://www.soziologie-blossfeld.de/globalife/staff/blossfeld.html

Rendez-Vous

Les colloques et séminaires sélectionnés par le Café.

Un seul monde, une seule école ?

Ouvert à 120 participants français et étrangers, ce colloque organisé par la Revue internationale d'éducation de Sèvres et l'Esen, en partenariat avec le Café pédagogique, **du 12 au 14 mars 2009**, sera un des grands rendez-vous mondiaux sur l'évolution de l'Ecole.

C'est que les modèles scolaires sont mis à l'épreuve par la mondialisation. Les participants compareront les modèles scolaires nationaux, les politiques mises en œuvre au niveau des Etats, des organisations internationales, des communautés.

Seront abordées les questions d es résistances, des inégalités, des standards internationaux d'évaluation, des contenus d'enseignement, des pratiques et du marché scolaire.
Le programme
http://www.ciep.fr/ries/colloque-2009/index.php

Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative – Roubaix 27-28 Mars 2009

L'Ecole n'est pas immobile ! C'est le message que veut faire passer le Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative.

Avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale, le Forum réunira 100 enseignants sélectionnés sur la qualité de leur projet pédagogique par un jury composé d'associations d'enseignants (Afef, Ageem, APBG, APCEG, APHG, APMEP, APSES, Assetec, Les Clionautes, Projetice, Udppc) avec la Ligue de l'enseignement, le Café pédagogique, sous la présidence de P. Meirieu, directeur de Cap Canal.

Pourquoi participer au Forum ?
- parce que le Forum bénéficie du soutien du Ministère de l'éducation nationale
- pour faire reconnaître votre travail et permettre à tous de bénéficier de votre expérience
- pour ne pas manquer le SEUL rendez-vous de l'innovation pédagogique français
- pour sortir de l'isolement et faire partie de la communauté des enseignants innovants
- pour avoir une vision de ce qui se fait de nouveau dans toutes les disciplines au primaire et au secondaire
- pour soutenir l'innovation pédagogique à un moment où ce n'est pas superflu...
- pour participer durant deux jours à un événement où on rencontre des collègues inoubliables
- pour travailler avec d'autres associations d'enseignants que l'on connaît mal et renforcer ainsi les liens

Comment participer ?
Il vous suffit de remplir le formulaire en ligne sur www.forum-roubaix2009.net avant le 20 février 2009.

Les frais de déplacement des porteurs de projet participant au concours sont pris en charge par les organisateurs sur présentation des justificatifs de dépenses (à concurrence de 100 €). Les

frais de résidence à Roubaix sont pris en charge du jeudi 26 mars au soir jusqu'au samedi 28 mars matin dans le seul cas où les participants ont effectué leurs réservations par l'intermédiaire des organisateurs du Forum.
Faites connaître votre projet et participez au Forum
http://www.forum-roubaix2009.net
Le Forum 2008
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/93_rennes2008_sommaire.aspx

L'éducation prioritaire aux Mercredis de la bibliothèque de l'INRP
Le 11 mars se tiendra la conférence : Les dispositifs d'éducation prioritaire en Europe : évolutions, fonctionnements, débats animée par Daniel Frandji, maître de conférences, Centre Alain Savary de l'INRP et Jean-Yves Rochex, professeur d'université en sciences de l'éducation. Cette conférence est gratuite et se tiendra à la bibliothèque Denis Diderot, 5 parvis René Descartes 69007 Lyon à 18 h 30.

La formation face à la mondialisation
C'est à Amiens, que l'AFAE organise les 20, 21 et 22 mars son 31ème colloque national sur le thème "de l'orientation à l'insertion, la formation face à la mondialisation". On notera les conférences de JP de Gaudemar, Jacques Amos, une table ronde avec Beranrd Saint-Girons, délégué interministériel à l'orientation, des ateliers.
Le programme
http://afae.france.free.fr/spip.php?article152

Assises de la pédagogie
" Face à de vaines tentatives d'opposer parents et enseignants, enseignants et syndicats, les syndicats entre eux, pour mieux faire passer des réformes décidées à la va-vite, nous voudrions affirmer que c'est l'engagement de tous qui contribue à améliorer l'école. À chaque heure de cours comme pour la mise en oeuvre des réformes touchant l'ensemble du système, il faut compter avec l'énergie et le professionnalisme de tous les acteurs de l'école au service de la réussite des élèves". Le Crap Cahiers pédagogiques réunit chercheurs, mouvements pédagogiques le 21 mars à Paris pour des Assises.
Le programme
http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=4209

Primaire : Le Forum Retz
" Enseigner l'orthographe, mission impossible ? " Cette année le Forum Retz fait appel aux meilleurs sçécialistses de la question : JP Jaffré, B Forthier, M Fayol.
Le programme
http://www.editions-retz.com/

Prix Louis Cros 2009
Ce prix a été créé à l'Institut de France, sous l'égide de l'Académie des sciences morales et politiques. Il récompense, annuellement, une œuvre dans le domaine de l'éducation et de la formation. "Vous êtes titulaire d'un doctorat, chercheur, praticien, enseignant, vous préparez un ouvrage ou vous menez une recherche en sciences humaines, histoire, philosophie, psychologie, communication et votre démarche apporte un éclairage, accessible à tous, sur les enjeux et les défis de l'éducation et de la formation, alors vous êtes, sans doute, candidat au « Prix Louis Cros 2009 ».
Le site du prix
http://www.cuip.fr

Sur le Café le prix L Cros
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/larecherche/Pages/2007/87_Rendezvous.aspx

L'enseignant

Documentation – CDI

Le site du mois : le Clemi

Par Claire Balas

Une étude réalisée à la demande du CLEMI en 2006-2007 par la DEPP (direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance) du Ministère de l'Éducation nationale, sur l'éducation aux médias dans le second degré, a pu souligner la demande importante de la part des acteurs impliqués dans cette éducation, d'outils, de conseils et de supports d'utilisation pédagogique des médias (voir Note d'information du 31 novembre 2008 : " L'éducation aux médias dans le second degré ").
Le site du centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI), crée depuis février 1997, est une première et primordiale réponse à cette demande de documentation et d'information.

Le CLEMI

Brièvement, on peut rappeler que le CLEMI, institué en 1983, a en charge l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif : il accompagne enseignants et élèves à la découverte critique et pluraliste des moyens d'information grâce à ses missions de formation, d'animation pédagogique et de diffusion de ressources.

Les ressources du site
On retrouve cette palette de propositions sur le site :
Du côté des ressources offertes aux enseignants (rubrique ressources et publications), on peut distinguer d'une part les réflexions proposées en amont de la mise en place de projets pédagogiques. On trouvera ainsi de nombreux outils d'analyses, publications internes au CLEMI, mais aussi nombreux liens vers des articles critiques, des comptes-rendus de conférences, des entretiens avec plusieurs spécialistes des questions médiatiques ou encore quelques éléments pour mieux connaître (rapports et enquêtes) les pratiques médiatiques des jeunes.
D'autre part, une grande partie des ressources proposées en ligne sont des propositions d'activités et de séquences pédagogiques à mener en classe, répertoriées et accessibles selon leur thème ou leur niveau d'utilisation.
Ces propositions sont complétées par un ensemble d'outils et de ressources pour travailler directement en classe : la rubrique CLEMI TV propose ainsi plusieurs modules (dossiers multimédias, vidéos, jeux en ligne) qui peuvent être directement utilisés en classe avec les élèves.
Le site présente également les actions ponctuelles initiées par le CLEMI dans le domaine de l'éducation aux médias, dont la plus connue est sans doute la semaine de la presse et des médias dans l'école (20ème édition en 2009 du 23 au 27 mars sur le thème " une info, des médias ") : une rubrique lui est spécifiquement consacrée : on peut notamment y retrouver

toutes les coordonnées des médias participants, leurs propositions d'interventions dans les établissements mais aussi des opérations spéciales proposées sur leurs sites internet au cours du mois de mars à cette occasion :
Il peut s'agir :
* D'accès gratuits pendant un mois à la consultation de portails d'information et de sites de presse : Le Monde, Cambodge Soir Hebdo, Mediapart, PresseEdu, Arrêt sur images, les archives du Times ouvrent ainsi leur contenu web gratuitement aux participants de la semaine,
* D'une première découverte du monde et du fonctionnement médiatique :
(exposition de l'Arpej sur la réalisation d'un journal, découvrir les coulisses de plusieurs émissions de télévision de France 5 sur curiosphère, " une journée au Figaro " ou à " Ouest-France "...)
* D'outils plus critiques pour une vison pluraliste des moyens d'information :
sur le site de l'INA dans la rubrique " Archives pour tous ", plusieurs journaux TV et radio du 20 janvier 2009 seront ainsi accessibles pour un travail de comparaison du traitement de l'actualité, les Unes de 26 pays de l'UE du 1er octobre 2008 seront quant à elles réunies sur un cédérom de Courrier International,
* D'outils plus spécifiquement pour les enseignants :
un dossier spécial sur la pédagogie de la télé et des médias annoncé sur le site d'Arrêts sur images, un autre dossier spécial " une info, des médias " sur Mediapart, des fiches pédagogiques pour plusieurs titres de Milan mis à disposition lors de la semaine, le MédiaSig, guide de la documentation française sur le monde des médias accessible gratuitement pendant un mois,
* D'outils de production pour les élèves :
Le syndicat de la presse des jeunes proposera ainsi un logiciel de simulation permettant la création de son propre journal.

Une rubrique production des élèves répertorie par ailleurs conseils et outils d'accompagnement pour les élèves engagés dans la réalisation de productions médiatiques. Une mémoire de ces productions est ensuite conservée au CLEMI, grâce aux dépôts pédagogiques des journaux scolaires et lycéens (le CLEMI est à ce titre pôle associé de la BNF).

On terminera ce tour d'horizon en mentionnant la rubrique documentation, qui permet entre autres la consultation en ligne de la base documentaire du centre de ressources spécialisé ainsi que la consultation du bulletin de veille Infodoc réalisé par les documentalistes du centre de documentation, et la rubrique International et recherche présentant les principaux programmes européens et internationaux auxquels participe le CLEMI. Le bulletin Infodoc est vraiment une mine d'informations et constitue une veille efficace quant aux médias. Il est toujours structuré de la même façon (Agenda, coup de projecteur sur, les articles de la base, les mots à suivre, on vous en parle, on en reparlera et pour le plaisir) et chacun peut y puiser les sources dont il est friand. Les anciens numéros sont téléchargeables, mais on peut laisser son mail pour faire partie de la liste de distribution. Une veille est effectuée sur l'Education aux médias à travers les textes officiels (ça peut être bien utile lorsqu'on s'engage dans la construction d'une politique documentaire !). Pas évident d'y accéder, mais lorsqu'on le sait, on ne s'en passe plus… les panoramas d'actualité qui présentent les références des articles parus par thématiques (communication-médiatisation de Nicolas Sarkozy, les Séries, …). Il faut aller sur base de données puis sur panorama de presse. Plusieurs autres onglets vous donnent accès à des produits documentaires à forte valeur ajoutée. D'accord, il faut trouver l'accès, mais c'est une référence importante lorsqu'on encadre par exemple des TPE en ES.

Outre l'accès par grandes rubriques thématiques aux ressources, la consultation et la recherche d'information sur le site sont facilitées par un plan du site et par un moteur de recherche interne : seule une recherche simple par mots clés est possible (pas de fonctionnalités avancées).
Chaque personne ressource du CLEMI national est par ailleurs aisément joignable grâce aux courriels.
Il est également possible de s'abonner à une newsletter (fréquence qui semble aléatoire) ou au flux RSS d'actualités.
A noter l'absence de lien qui permet de revenir en haut de la page une fois celle-ci déroulée et qui faciliterait la navigation dans un site dense et riche qu'il est utile de consulter avec un projet de recherche au préalable défini !
Le site du CLEMI
http://www.clemi.org/fr/
Documentation et éducation aux médias : éléments de réflexion sur les spécificités du document médiatique
http://www.clemi.org/fr/centre-de-documentation/documentation-et-education-aux-medias/
Les offres spéciales des médias à l'occasion de la semaine de la presse
http://www.clemi.org/fr/spme/medias/
La note d'information du 31 novembre 2008 " L'éducation aux médias dans le second degré "
http://media.education.gouv.fr/file/2008/71/9/NI0831_38719.pdf

En complément quelques liens pour prolonger la réflexion sur le pluralisme des médias d'information.
Le point de vue de Laurent Joffrin, rédacteur en chef du Nouvel Observateur, dans son dernier ouvrage paru aux éditions du Seuil : " Média-Paranoïa ", ou analyse de ce qui fonde aujourd'hui le discours critique dominant sur les médias.
http://www.radiofrance.fr/chaines/france-culture2/emissions/matins/fiche.php?diffusion_id=70149
Deux exemples de titres de presse atypiques, à consulter ne serait-ce que pour leur projet de renouveler l'offre d'information sur le plan national
*Le Tigre
http://www.le-tigre.net/-Qui-sommes-nous-.html
* La revue XXI
http://www.leblogde21.com/pages/Le_projet_XXI-117434.html

Actualité

Par Julie Anne, François Jarraud et Blandine Raoul-Réa

Sujet du Capes interne
Le sujet du capes interne version 2009 est le suivant : "Scolarisation des élèves à besoins spécifiques". Il s'appuie sur six documents qui questionnent la place de l'élève à besoins spécifiques dans l'école et du rôle du professeur documentaliste dans la réussite de ces élèves.

Accessible à partir du site du CRDP de Nice
http://www.crdp-nice.net/capesdoc/file/Sujetcapesinternedoc2009.pdf

Palmarès du Festival d'Angoulême (BD)
Le festival vient de se terminer, et a connu une affluence inégalée : 1300 auteurs, environ 225 000 entrées, des projections, des rencontres, des expositions...

Le grand prix
Le grand prix de la ville d'Angoulême a cette année été décerné à Blutch (alias Christian Hincker), notamment connu pour son " petit Christian ".

Quelques prix du palmarès officiel
Fauve d'or, prix du meilleur album : " Pinocchio ", de Winschluss (les Requins Marteaux)
Sans surprise presque, le prix ultime a été attribué à cette oeuvre, où l'auteur (dont le vrai nom est Vincent Paronnaud et a collaboré avec Marjane Satrapi pour la version animé de " Persépolis ") sait prendre une grande liberté avec l'œuvre de Collodi pour mieux y retourner.

Essentiel Patrimoine : " Opération Mort " de Shigeru Mizuki (Cornelius)
L'auteur de " NonNonBâ " (prix du meilleur album 2007) nous raconte une histoire basée sur un fait réel : fin 1943, sur une île, des soldats japonais sont contraints au suicide pour l'honneur de la patrie...

Essentiel Révélation : " Le Goût du chlore "de Bastien Vivès (Casterman)
Un jeune homme soigne à contrecœur un début de scoliose en allant à la piscine. La rencontre avec une nageuse bien plus expérimentée fait battre son cœur...

Essentiel Jeunesse : " Le petit Prince " de Joann Sfar, Gallimard

Sans surprise non plus, l'un des best-seller de la rentrée 2008, qui revisite l'œuvre de Saint-Exupéry.
Prix BD des écoles d'Angoulême : " Pico Bogue ",de Dominique Roques et Alexis Dormal (Editions Dargaud). Vous retrouverez notre commentaire dans le numéro de la plage (juin 2008 du Café Pédagogique !)
Prix BD des collégiens de Poitou-Charentes : " Chinn - Tome 1 ", de Vervisch, Fred, Escaich et Bertrand (Editions Bamboo)
Prix d'Angoulême de la BD scolaire : " Petit Pois Man " de Vincent Caut, 16 ans
Site du Festival pour le Palmarès complet
http://www.bdangouleme.com/49-palmares-2009-fauve-dor-prix-du-meilleur-album

Statistix
Cette année encore, le projet "Statistix" ouvre un concours à destination des enseignants des écoles primaires publiques et privées sous contrat. Ce concours porte sur une expérimentation en classe conduisant à un travail sur le hasard (débat d'élèves sur le hasard, la chance ou la malchance, les chances égales, l'absence de mémoire du hasard, la notion de jeu équitable .
Statistix Centre de ressources, lieu de partage et de mutualisation pour l'enseignement de la statistique. Pour qui ? Les enseignants des écoles, des collèges et des lycées de toutes les disciplines.
Statistix
http://www.statistix.fr/

Pistes pour aider l'élève de 6e

"De la méthode !" Voilà l'intitulé de la nouvelle sitographie présentée par le site du CRDP de Nice. Un répertoire de sites à proposer à tous les enseignants à aux élèves Comme toujours possibilité de télécharger la notice pour intégrer la sitographie dans la base de données via BCDI.

CRDP de Nice
http://www.crdp-nice.net//bouquet/ressources/recherche.php?rub_id=5&ssr_id=48

Les méthodes de recherche des étudiants de 1ère année
L'Université de Bourgogne s'est livrée à une fort intéressante enquête auprès de ses étudiants pour connaître leurs techniques de recherche d'information. Premier enseignement : Internet arrive en tête des sources d'information : 75% des étudants l'utilisent. Second enseignement : ils utilisent d'abord les sites indiqués par leurs professeurs, devant Wikipedia.

Enfin l'étude établit trois profils types. Un tiers des étudiants a développé de vraies stratégies de recherche : ils savent utiliser le répertoire informatisé de la BU, ils savent utiliser des sites fiables sur Internet. La moitié des étudiants n'empruntent pas de documents, ne recourent pas à des livres mais butinent des informations sur Google. Un dernier quart mène très peu de recherches. Si Internet est largement entré dans les pratiques des jeunes, seulement un tiers des jeunes bacheliers quittent le lycée avec une véritable culture documentaire.
http://www.u-bourgogne.fr/ODE/_dl.php?file=1232025698&name=Note.pdf

On n'apprend pas qu'à l'école...
Quel impact les médias peuvent-ils avoir sur l'enseignement des sciences ? Une étude du National Research Council des Etats-Unis montre que la télévision éducative et même des feuilletons télévisés peuvent augmenter les connaissances scientifiques des jeunes. Surtout elles stimulent fortement leur motivation pour les sciences, un point important quand le nombre d'étudiants scientifiques diminue.

Le NRC insiste aussi sur l'impact des jeux sérieux comme Immune Attack, un jeu vidéo qui permet de découvrir les bases de l'immunologie.
L'étude
http://caise.insci.org/news/63/51/NRC-Releases-Report-on-Informal-Science-Education/d,feature-detail-template
Immune Attack
http://fas.org/immuneattack/home
Dossier : Enseigner avec le jeu
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/93_DossierEnseigneraveclejeu.aspx

Contestation de l'évolution: aider des professeurs désarmés
" Alors que l'on célèbre cette année le bicentenaire de la naissance de Charles Darwin, les opposants à sa théorie de l'évolution se font de plus en plus offensifs dans les écoles pour imposer leurs croyances. Face à cela, les professeurs sont parfois désarmés" écrit le Nouvel Observateur.
http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/sciences/20090122.OBS0969/contestation_de_levolution_aider_des_professeurs_desarm.html

Les médias et les valeurs

"Si les croyances ne sont pas affectées par le feuilleton, la perception de la norme sociale l'est : ceux qui ont écouté le feuilleton sur la tolérance avaient plus de chance d'exprimer des attitudes tolérantes. Il est certes possible qu'ils aient ainsi voulu plaire à l'investigateur. Mais le fait même que le feuilleton ait pu affecter la perception des valeurs "acceptables" confirme le pouvoir (et la responsabilité) des médias". C'est à cette influence des médias qu'Esther Duflo consacre une tribune dans Libération. Elle montre que les médias influent sur les valeurs et les comportements. Démontrer ce fait c'est obligatoirement poser la question de ce que devraient être des médias dans une société démocratique et de ce que devraient être des médias destinés à la jeunesse.
Dans Libération
http://www.liberation.fr/economie/0101314991-les-medias-et-les-valeurs

Les nouvelles jeunesses
Qu'est-ce qui distingue les adolescents actuels de la génération précédente ? L'allongement de l'adolescence, sans doute. L'incertitude quant à l'insertion professionnelle. Mais aussi, nous révèlent O. Galland et V. Cicchelli la montée des cultures adolescentes et la rupture avec l'Ecole. "Le divorce paraît patent entre la culture humaniste livresque délivrée par l'Ecole et la culture adolescente. On peut en voir un signe dans l'effondrement de la pratique de la lecture".

En une centaine de pages, l'ouvrage revient sur chacun de ces traits en proposant des extraits sélectionnés chez les meilleurs auteurs. ON a ainsi un panorama des travaux sur les cultures adolescentes, la redéfinition des rapports au politique , les nouvelles formes d'exclusion et particulièrement celles liées à l'Ecole. Car selon Didier Lapeyronnie, "l'école s'éprouve collectivement comme une institution qui met à l'écart" les jeunes des milieux populaires.

Les professeurs de SES trouveront dans ce petit ouvrage de quoi alimenter les chapitres sociologiques. Mais plus globalement tous les enseignants y apprendront à décrypter la planète jeunes.

Les nouvelles jeunesses, O. Galland et V. Cicchelli dir., Problèmes politiques et sociaux, n°955.
Sommaire
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/problemes-politiques-sociaux/2008/sommaire955.shtml

Exopsition BnF sur le livre de jeunesse
La BnF présente jusqu'au 11 avril sur le site François Mitterrand l'exposition Babar, Harry Potter et Compagnie. Pour tous ceux qui ne viendront pas la voir à la BnF quai F. Mitterrand à Paris, l'exposition a un espace virtuel sur le site de la BnF.

"Livres-doudou des premiers pas dans la vie, histoires écoutées bouche bée, récits dont la lecture se poursuit secrètement après l'extinction des feux, journal attendu avec impatience ... chacun y retrouvera les lectures de son enfance."

On retrouve dans le dossier de l'exposition quatre siècles d'histoire de l'édition jeunesse. Culturellement une approche du monde et de l'enfance et de l'édition où l'on peut constater l'évolution de la place de l'"enfant dans la société, dans la famille.

"Des livres à feuilleter, à explorer ou à chanter, livres de collection, à feuilleter pour les plaisir des plus grands, abécédaires interactifs en anglais ou en français pour les plus jeunes, livres à

chanter permettant à tout âge de retrouver les vielles chansons françaises sont autant d'occasion de découvrir l'intégralité des plus beaux albums."
Accès à l'exposition virtuelle
http://expositions.bnf.fr/livres-enfants/index2.htm

Le site propose aussi des jeux de mise en page : dans les abécédaires conservés à la BnF, la lettre se fait animal ou clown, outil ou branche d'arbre, diablotin ou enfant joueur... Aux enfants d'utiliser les alphabets proposés pour composer couvertures de livres, affiches, cartes d'invitation ou papier à lettres.
Les jeux
http://expositions.bnf.fr/livres-enfants/jeux/drolesdelettres/index.htm

Des fiches pédagogiques accompagnent le tout... Vous pouvez les obtenir sur simple demande.

Livre électronique / livre numérique

Par Julie Anne

On ne l'attendait plus, on l'avait annoncé mort et enterré. Il est revenu en 2008...Va-t-il passer la première décennie du XXIe siècle?
A la suite du dossier sur les bibliothèques numériques, nous nous proposons de faire un topo rapide - mais non exhaustif - sur le retour, voire l'implantation -peut-être durable- du livre électronique. Premier aspect abordé : la technique et les coûts. Puis en lançant quelques réflexions sur un avenir du livre et de la lecture plus flou, voire anxiogène pour tous les professionnels du livre, et a fortiori pour nous les « docs », qui avons en plus une mission privilégiée : quelles conséquences pour amener nos élèves à la lecture ?

Qu'est-ce qu'un e-book?

On confond souvent le support (livre électronique) et le contenu (livre numérique), car le e-book (ou encore livrel, lyber, libertel) à l'origine est à la fois un appareil électronique (de même taille qu'un ouvrage papier) entièrement dédié à la lecture de livres ou de fichiers textes, téléchargés à partir d'un ordinateur et de divers sites, et l'œuvre numérique (souvent oeuvre numérisée d'ailleurs) elle-même, stockée dans une bibliothèque virtuelle.
Mais depuis le buzz aux alentours de l'an 2000, les choses ont changé : le contenu (livre, journal, article ou autre) n'est plus lié à une forme matérielle et dans un format dédiés, mais a tendance à actuellement s'afficher partout. L'offre au départ plutôt clairsemée, s'est plus que largement étoffée (au point de devenir pléthorique). Les machines, au départ objets plutôt de luxe et au fonctions limitées, ont aussi évoluées. Et, même, alors qu'au début sa pratique semblait se suivre d'une mise en route de l'imprimante (ce qui renvoyait l'e-book à un simple intermédiaire avant la forme dernière du contenu, imprimée), les gens ont de plus en plus tendance aujourd'hui à ne plus avoir besoin de passer par cette dernière étape, et à tout lire (ou stocker) sur machine.
D'où peut-être paradoxalement un retour possible en force des premiers concepts de " machines " e-books (avec la tentative ratée entre autres du français Cytale), se présentant sous forme de page ou de pavé-écran, pour lire directement - sans plus de version papier alors. Et

ce seraient les nouvelles générations, que nous acharnons à rattacher à l'objet-livre pour certains, qui les adopteraient -définitivement?-.

A ce sujet, on pourra relire avec profit un le dossier de la BNF publié en 2000. Un peu ancien, on y trouvera néanmoins un ensemble de réflexions intéressantes et des relations d'essais de collections de e-books dans les bibliothèques.

Dossier de la BNF
http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2000/06/sommaire.xsp?#MenusurRubrique1
Evolution de l'écrit (du rouleau au livre virtuel)
http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2000/06/document.xsp?id=bbf-2000-06-0017-001/2000/06/fam-dossier/dossier&nDoc=11&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=
La nécessaire (r)évolution des métiers traditionnels autour du livre : éditeur, libraire et bibliothécaire
http://bbf.enssib.fr/sdx/BBF/frontoffice/2000/06/document.xsp?id=bbf-2000-06-0062-007/2000/06/fam-dossier/dossier&nDoc=1&statutMaitre=non&statutFils=non&tri=
Educnet a également publié de copieux dossiers sur le sujet
* Livre électronique, livre numérique :
http://www.educnet.education.fr/dossier/livrelec
* manuel numérique :
http://www.educnet.education.fr/dossier/manuel/

La technologie
Les premiers appareils étaient assez volumineux et lourds, avec un écran rétro-éclairé, demandaient à être largement améliorés. En France, le premier essai du genre a été marqué par la firme Cytale, avec son Cybook (1998-2002). Ils se sont entre autres faits dépasser à l'époque par les PDA(1), polytâches.
Aujourd'hui, les e-books sous forme de " tablettes électroniques ", qui offrent plus de confort que de la lecture sur un écran de bureau, doivent compter aujourd'hui avec la dernière génération de miniportables et autres, offrant maniabilité, lisibilité et portabilité.
Grâce entre autres au papier électronique, les problèmes d'ergonomie ont en effet été améliorés : moins de fatigue oculaire (avec un système d'encre électronique désormais au point), dispositifs d'affichage repensés, capacités de stockage accrue, hypertextualité et recherche dans le texte, surcouche tactile pour certains appareils. Bientôt : l'affichage couleur, voire même un système d'écriture en braille?
Les essais des premiers journaux électroniques, en 2006 n'ont pour l'instant pas percés. La premier tentative est celle du quotidien économique flamand De Tijd, et pour la France celle des Echos, avec un e-book dédié, mais d'autres lecteurs compatibles, et une offre réactualisée en direct. Le journal électronique du futur sera sous forme de feuille de papier électronique, de la taille d'un journal, avec une mollette ou un bouton pour passer d'une page à l'autre.

papier électronique - ou encre électronique, e-paper..
http://fr.wikipedia.org/wiki/Papier_%C3%A9lectronique
" Le papier électronique sous presse ", article du site Ecrans.fr
http://www.ecrans.fr/Le-papier-electronique-sous-presse.html
L'offre e-paper des Echos
http://ftp-videos.lesechos.fr/videoepaper/video-epaper-lesechos-fr.html

Mais les différents formats et la gestion numérique des droits compliquent la donne et émulent la concurrence. L'idée pour les firmes est en effet de garder un marché captif, via des

formats DRM(2) ou encore en passant exclusivement via les réseaux mobiles (et non plus Internet), pour pouvoir mettre son quotidien à jour sur sa machine (moyennant finances bien entendu). Ainsi, le Kindle, livre électronique travaillant en coopération avec Amazone, passe par un réseau de téléphonie mobile - connectivité permanente, d'où téléchargement en temps record, mais avec un format propriétaire de documents.
Au contraire, Sony, avec « Reader » a ouvert son produit à tous les formats depuis l'été 2008 - mais travaille tout de même en lien avec la FNAC (pour la distribution) et Hachette (pour l'édition). Du coup, Amazon serait très récemment en train de bouger les lignes sur le format propriétaire, en permettant à tout type d'appareil mobile de pouvoir lire les fichiers dédiés à son Kindle...
Paradoxalement, ce qui semble assez surprenant est que l'organisation des e-books reprend l'univers du livre (de même que les ordinateurs ont repris l' "architecture " d'un bureau) : pages, chapitres, bibliothèques, annotations, etc...

Le Kindle
http://www.01net.com/editorial/364876/kindle-le-livre-electronique-sans-fil-d-amazon/
Le Cybook Gen3 de Booken (descendant du pionnier Cytale), disponible en France
http://www.bookeen.com/ebook/ebook-reading-device.aspx
Reader de Sony, disponible en France
http://www.sonystyle.com/webapp/wcs/stores/servlet/CategoryDisplay?catalogId=10551&storeId=10151&langId=-1&categoryId=8198552921644523779
Compte-rendu d'expérimentation
http://www.actualitte.com/dossiers/244-Test-Reader-Sony-ebooks-lecture.htm?p=1

Législation et économie
Comme cela transparaissait notamment dans certains articles publiés au moment du premier essor du phénomène, c'était (déjà) la question du respect des droits d'auteur et du prix des ressources virtuelles qui posaient problème. Depuis, les livres, les encyclopédies et les périodiques ont eu largement le temps et la latitude de déployer leur interface web, en proposant de plus en plus d'ailleurs des contenus inédits, et plus seulement le double virtuel de leur surface papier. Certains même ne persistent que sur la Toile.
Actuellement, ce sont plutôt les œuvres tombées dans le domaine public que l'on retrouve en téléchargement gratuit sur la Toile (avec entre autres le mythique projet Gutenberg, avec ses différents formats de téléchargement). Et si tout n'est pas gratuit et/ou librement accessible, une très large palette est proposée au public. Et l'arrivée des fils RSS permet désormais de "podcaster" sa chronique préférée sur son PDA ou sur son téléphone portable...

Quelques liens de librairies/bibliothèques de e-books
http://fr.wikipedia.org/wiki/Projet_Gutenberg
http://ebooksgratuits.com/

Conclusion ?

Le nerf de la guerre semble encore aujourd'hui financier, mais aussi de légalité : le e-book (le support comme le contenu) coûte encore assez cher, en tout cas bien loin des attentes du public - un e-book n'est parfois moins cher que la version imprimée que de 2 ou 3 €...
On réfléchit aujourd'hui à un modèle économique (et publique?) possible qui aurait à la fois l'avantage - et l'intérêt - d'offrir à tous un accès facilité, sans intermédiaire, confortable et à

toute heure à n'importe quel produit culturel, tout en n'oubliant pas une gestion et une rémunération adéquates des droits d'auteurs (ouf!).
Bruno Patino a écrit à cet effet un rapport sur le livre numérique, remis à la Ministre Christine Albanel en juin 2008. En substance :
* promouvoir une offre légale attractive (pour couper court à la piraterie), grâce à l'interopérabilité (avec le format EPUB) la structuration des métadonnées, et la numérisation de contenu sous droit
* "une réflexion interprofessionnelle sur les droits d'auteur "
* le rôle central des détenteurs de droit " dans la détermination des prix "
* la " conduite d'une politique active auprès des institutions communautaires "
Sur le site du Ministère de la Culture
http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/communiq/albanel/artpatino.htm

A l'heure de l'internet haut débit, du Wi-Fii, de la baisse des prix de tout ce qui touche au multimédia ; où les générations futures sont nées avec ces outils dans les mains ; où " accessibilité ", " immédiateté " voire " gratuite " semblent aller de soi...comment repenser alors l'accès à l'objet- culture par excellence, accès qui s'est longtemps cantonné à une élite - ou est tout du moins lié à une notion de" mérite "?
Quand on sait que les manuels scolaires y voient là leur prochaine évolution...

Un plaidoyer (forcément partial) d'un éditeur internet de e-books, en faveur de ces nouveaux supports
http://www.actualitte.com/dossiers/393-appel-ebook-raison-defendre-livre.htmf

Nouveau support, nouvelle culture?

Quelques propos pour réfléchir un peu...
Depuis Marshall MacLuhan, on sait qu'un changement de support n'est jamais neutre. Est-ce que les nouveaux médias, maintenant et plus tard à disposition, change notre rapport à la connaissance?

Depuis les temps anciens on redoute les progrès technologiques en les soupçonnant d'apporter les pires maux au savoir humain : l'écrit - qui fige- par rapport à l'oral, l'accès de tous au livre avec Gutenberg et l'imprimerie, l'arrivée des livres de poche, bon marché et d'un format plus facilement transportable, et récemment l'accès pour tous à Internet...
L'e-book, et ce que cela recouvre, est encore en gestation : la première vague de " machines " destinées à pouvoir lire à tout moment des textes a fait un flop. Engins trop chers et mal conçus, lecteurs déroutés par une lecture sur ce qui restait malgré tout un " écran " - combien symbolique d'ailleurs est ce mot, qui nous renvoie alors à toutes ces sensations procurées par le document papier (le toucher, l'odeur...).

Si le problème de qualité et de confort de lecture est souvent mis en avant, celui d'un risque de nouvelles générations rendues moins attentives par l'immédiateté de l'accès aux ressources semble encore plus redouté.
Un article écrit récemment sur le sujet (avec un titre plutôt polémique, " Internet et Google vont-ils finir par nous abrutir ", qui est plutôt une réflexion sur les transformations profondes de nos perceptions, habitus, mode de pensées, induites par internet et les nouvelles technologies), a engendré de nombreuses réflexions, notamment celle-ci : d'accord, l'électronique transforme la manière dont on lit, mais est-ce nécessairement dans le mauvais sens ? D'après certains, la cause du problème ne serait d'ailleurs pas là, mais due à notre

insatiable besoin d'informations, d'accès rendue infiniment plus aisé, et qui conditionnerait alors nos lectures superficielles et notre papillonnage invétéré : sacrifier la qualité à la quantité, en somme...

Mais il suffit d'entendre un peu parler nos élèves pour se rendre compte qu'en très très peu de temps, les habitus en terme de lecture ont bien changé. A titre d'exemple, quelle ne fut pas ma surprise lorsque, discutant avec une élève d'un livre qu'elle disait vouloir lire, je lui proposais alors d'emprunter ce titre que je venais tout juste d'acquérir, et qu'elle me répondit : " Non, merci, ce n'est pas la peine : je vais le télécharger, je préfère le lire sur ordinateur "...Là, je compris qu'on avait franchi un sacré pas.

On irait donc vers un changement radical de culture, où le livre n'aurait plus le statut d'objet sacralisé (et qui semble déjà être largement considéré par nos " jeunes " comme d'une autre époque, eux qui biglent vers d'autres référents culturels)...
Mais si cela semble choquant pour beaucoup d'entre nous, on pourrait d'un autre côté y voir une avancée démocratique - nous qui œuvrons chaque jour pour un accès égalitaire et facilité à toute sorte de média (livresque comme électronique), par notre politique documentaire et nos actions éducatives.
D'ailleurs, d'après certaines études, rien n'est moins certain que le " quota " de lecture pour une personne donnée passe d'un média à un autre : les petits lecteurs resteraient plutôt petits lecteurs, textes sur écran ou pas. L'aspect " ludique " et plus facile d'une lecture sur écran, parade pédagogique que nous pouvons encore utiliser avec nos élèves, ne sera peut-être bientôt plus le cas, car davantage rentré dans les mœurs - de lecture et de travail-.

Et si nous pouvons craindre le sort qui pourrait à terme être réservés au livre, peut-être pourrions-nous -un peu-nous consoler en nous disant que ce n'est ni le premier, ni le dernier changement technologique lié à l'accès à l'information...

Quoi qu'il en soit, l'avenir (technologique) paraît moins que certain, quand même les plus grands se plantent :
" D'ici à 10 ans, la moitié des livres seront numériques et quasiment tous les écrits le seront dans 30 ans..."
(Dick Brass, vice-président du développement de la technologie chez Microsoft cité dans le numéro de septembre 1999 de la revue SVM dans un dossier consacré au livre électronique intitulé : "Et le livre fut", pp. 50-66)

Très riche et instructif article de Hubert Guillaud, réflexion sur la nouvelle culture induite par les nouveaux médias
http://www.internetactu.net/2009/01/30/le-papier-contre-l%E2%80%99electronique-14-nouveau-support-nouvelle-culture/
" Is Google Making Us Stupid? ", de Nicolas Carr
http://www.framablog.org/index.php/post/2008/12/07/est-ce-que-google-nous-rend-idiot
1 - Personal Digital Assistant, appareil numérique portable
2 - Digital Right Management : 'bridage' des fichiers électroniques achetés en vue d'empêcher de les diffuser

Une image bien à elle

Par Blandine Raoul-Réa

A la faveur d'une déambulation hasardeuse sur la toile… Hum. Reprenons. Alors que j'effectuais une veille efficace pour le numéro de janvier du Café Pédagogique (numéro sur les 10 sites indispensables), je m'inquiétais du temps qui passait. Je devais dormir … lorsque j'ai été réveillée par le site de Fred Yvetot. Oui ! Quel ton ! Quelle présentation ! Quelle formidable énergie se dégage de cette présentation numérique ! Je décide de signaler le site. Mais une bonne veille demandant une validation de l'information, je suis coincée. Pas de nom de documentaliste, pas de signature autre que le nom de l'établissement. C'est un peu fort de café (ouh ouh ouh…) ! Déçue je remets à d'autres temps la prise de contact, accaparée par mes projets au lycée. Eh voilà que je croise une collègue qui a fait sa préparation capes avec elle qui relance l'histoire ! Voici…

Rencontre avec cette X

Café Pédagogique : Pourquoi avoir fait le "choix" de devenir documentaliste au sein de l'éducation nationale ?
Fred Yvetot : En premier lieu, je voulais un travail en lien avec le livre et la lecture. Mais ce qui me plaisait aussi était d'être responsable d'un lieu tout en étant en relation avec des personnes. J'aurai pu être bibliothécaire (d'ailleurs, ouf, j'ai raté le concours) mais je ne crois pas que ça m'aurait autant plu. Dans le métier de prof doc, j'aime bien l'idée d'avoir quelque chose à transmettre à plus petit que moi et d'être utile pour autre chose que la gestion d'un fonds documentaire. Bien sûr je ne me doutais pas de l'étendue du travail. Et j'ai honte mais je suis honnête, travailler pour l'éducation nationale me plaisait aussi... pour les vacances. Quand j'ai eu le capes, j'avais 33 ans et déjà deux enfants, je cherchais un boulot qui me laisse du temps pour eux. Alors le rythme de travail m'a un peu motivée. Finalement je n'ai pas tant moments libres que ça parce que je ramène beaucoup de travail chez moi. Mais je ne regrette rien, au contraire...

Café Pédagogique : Quel est votre parcours pour devenir documentaliste ?
Fred Yvetot : Certificat d'études primaires et DNB passés avec succès. Bac littéraire obtenu in-extremis. Puis la fac... pendant longtemps pour obtenir une licence de psychologie et quelques valeurs et modules de maîtrise de psycholinguistique. Et je me suis arrêtée là, le temps de faire des petits, de restaurer une maison et de réfléchir à ce que j'allais faire de ma vie. Et me voilà, à ma troisième année en poste, toujours dans le même établissement.

Café Pédagogique : Comment envisagez-vous la place de l'image dans la représentation du métier de documentaliste ?
Fred Yvetot : Importante comme pour n'importe quel boulot. Ne dit-on pas que les fonctionnaires... pire les enseignants sont fainéants, que les comptables sont radins ou que les cordonniers sont les plus mal chaussés ? Ce sont les "on dit". Le problème est que notre image n'a pas bougé d'un poil alors que le métier a évolué. Combien de fois ai-je entendu " ha bon, les documentalistes sont des profs ? Et des profs de quoi ? " Qui n'a pas tremblé à l'idée d'avoir à expliquer une nouvelle fois en quoi on peut être utile voire indispensable à nos

élèves ? On nous voit comme des gestionnaires de bibliothèque alors que nous sommes aussi et surtout devenus des profs. Donc l'image que les gens ont de notre métier peut être inexacte ou datée et pour qu'elle soit la plus proche possible de la réalité, il faut en parler, l'expliquer, le crier haut et fort.

Café Pédagogique : Que voulez-vous impulser par la création si personnalisée de votre travail pour les élèves à travers votre site ?

Par ce site justement, je parle de mon travail et j'explique ce qu'est une nentaliste. Et comme j'ai fait le site en direction des élèves de mon collège, je leur aussi donne les principales clés pour utiliser le CDI (enfin j'espère). C'est comme une mise au point pour qu'ils sachent à qui ils ont affaire et où ils se trouvent. Pour la forme si personnalisée du site, je ne cherchais pas à impulser quoique ce soit. Le ton est humoristique parce que je suis comme ça et que je m'amuse en faisant ce site. Je ne pourrais pas être sérieuse, ce travail manquerait d'intérêt pour moi. Apparemment l'humour passe bien et le message aussi... donc je continue sur la même voie. Pour les illustrations, c'est aussi un de mes petits plaisirs, j'ai toujours dessiné, c'est une de mes façons de m'exprimer : c'était naturel de concevoir ce site avec ces dessins.

Café Pédagogique : Vous avez mis une image pour la documentaliste, pourriez-vous donner un MOT pour ce que vous pensez de votre métier ?
Fred Yvetot : C'est dur ça ! Je dirai "abracadabra". Il faut sûrement être un peu magicien(ne) pour bien faire tout notre travail, connaître une ou deux formules magiques pour être partout à la fois et savoir concocter certaines potions pour continuer à être en forme.

Café Pédagogique : Comment impliquez-vous les élèves dans les actions que vous menez seule ou avec des professeurs disciplinaires ? Est-ce que le dessin est facilitateur dans vos échanges ? Si oui en quoi ?
Fred Yvetot : J'implique les élèves comme tout le monde, je pense, j'essaie d'innover, de capter leur attention, de les faire agir... Je n'utilise pas le dessin au collège, ça prendrait trop de temps. Je ne suis pas dessinatrice, je n'ai jamais pris de cours et le moindre dessin me prend minimum 3 heures ! Par contre, l'humour, la bonne humeur, la joie de vivre, un brin de peps et beaucoup de dynamisme facilitent l'échange avec les élèves, tant que chacun (moi comprise) sait rester à sa place. Ce n'est pas parce que je suis prof que je dois être uniquement sérieuse. Je dois être à l'aise et naturelle... rigoureuse mais fidèle à moi-même. C'est comme ça que j'implique les élèves, ce n'est pas révolutionnaire. Dernièrement au collège, on a fait une enquête auprès des 6èmes sur leur vie de collégien : dans de nombreux cas, ce qui les a surpris ou ce qu'ils ont le plus aimé à leur arrivée est de découvrir que les profs étaient drôles. C'est plutôt positif, ça donne peut-être une autre idée de l'école.

Café Pédagogique : Quelles sont les remarques que vous avez eues à la mise en ligne ? Des remarques des parents ? Des élèves ? Des collègues ?
Fred Yvetot : Venant de mes collègues du collège, des élèves ou des parents, je n'ai que peu de retour, un peu comme si le site passait inaperçu. Les critiques sont bonnes mais beaucoup moins enthousiastes que celles que je reçois de collègues ou de futures collègues documentalistes. Visiblement ma manière de parler du métier a touché un point sensible (j'ai mis le doigt là où ça fait mal !) et mes dessins plaisent. C'est encourageant et ça me fait vraiment très plaisir : je ne suis pas la seule à aimer mon site. Et pourtant, j'en ai eu des périodes de doutes ! Le ton est-il trop osé ? Les dessins sont-ils trop enfantins, voire moches ?

N'est-ce pas un site de plus parmi tant d'autres ? Finalement recevoir des mails de collègues documentalistes me remotive, c'est bien, je suis contente.

Café Pédagogique : exercez en collège : quel rapport entretenez-vous avec la littérature de jeunesse et les élèves ? Avez-vous déjà abordé l'illustration avec les élèves ?
Fred Yvetot : Une vie sans livre, ça n'est pas possible. Je ne peux pas faire mon travail sans penser à la lecture, je voudrais que les élèves aient envie de se plonger dans un bon roman. C'est tellement enrichissant, ça ouvre des horizons, libère l'esprit, il serait vraiment dommage qu'ils passent à côté de ça. La promotion de la lecture est une des missions que je ne pourrai pas abandonner. Donc, pour conseiller mes élèves, je lis de la littérature de jeunesse matin, midi et soir. Et j'aime ça en plus, il y a des livres qui méritent d'être connus de tous, jeunes ou pas jeunes. Ce ne sont pas des sous-livres, certains valent vraiment le coup d'être lus : l'écriture est remarquable, les sujets traités ne sont pas anodins et laissent des traces dans notre esprit ou l'histoire est tout simplement originale. C'est un vrai plaisir... bon bien sûr sauf quelques uns qui sont juste " bof ".

Pour ce qui est de l'illustration, je ne l'ai jamais abordée avec les élèves. Et pourtant j'aimerai bien... un bon projet BD bien ficelé ! Pour l'instant, je m'applique à développer un fonds BD digne de ce nom avec les grands classiques incontournables mais aussi des titres moins connus et pourtant d'excellente qualité. Je suis une grande fan de BD et je trouve qu'elle est sous estimée ou pas assez mise en avant. Elle est d'une telle richesse, si travaillée au niveau du scénario et du dessin et si diverse, on est loin de L'élève Ducobu et autres Blagues de Toto. Et puis elle a le mérite d'être lue par des élèves réfractaires à la lecture. Et pourtant c'est de la lecture... Ce qui me fait le plus plaisir est voir les élèves se précipiter sur le bac à BD pour attraper LA BD que tout le monde veut lire, où de voir une foule d'élèves réclamer la suite d'une BD qui vient à peine de sortir en librairie.

Café Pédagogique : Quelle est non pas la place de la documentaliste dans l'éducation nationale... mais comment voyez-vous la représentation des documentalistes dans la tête des élèves ?
Fred Yvetot : Peut être comme la représentation que j'en avais avant de m'intéresser au métier : une dame, toute poussiéreuse, derrière ses lunettes et son bureau, au milieu de livres jaunis et barbants. Les élèves se représentent les documentalistes en se référant à celles (ou ceux) qu'ils ont connues, un peu d'exagération dans tout ça (c'est normal) et ils ont un beau portrait de documentaliste. Combien de modèles possèdent-ils pour construire leur représentation ? Deux voire trois, ça ne fait pas beaucoup. Alors la représentation que les élèves ont des documentalistes dépend de moi, de mon attitude et de mon comportement. Pour l'instant, dans la tête de mes élèves, je dirai que la documentaliste est quelqu'un de sympathique mais qui ne se laisse absolument pas faire ! Mais on restera toujours la personne qui dit " chut ", celle qui ne supporte pas le bruit et qui range chaque livre qui dépasse parce que le CDI est comme ça, un lieu calme et bien rangé. A mon avis, il faut se rappeler que les élèves qui viennent au CDI sont souvent ceux qui ont permanence, c'est à dire un temps libre où ils peuvent se détendre et où ils n'ont pas de pression. C'est un moment pour souffler. Alors forcément leur décontraction pose problème, ça ne colle pas avec les règles du CDI. Je leur trouve une excuse mais vu de leur côté, cela semble légitime. Il faut trouver un juste milieu et être souple pour ne pas perdre son public tout en respectant la vocation du CDI.

Café Pédagogique : Trois (dix maxi si vous voulez) mots pour qualifier votre travail pour ce site...
Fred Yvetot : plaisir, création, enrichissement et engagement

Merci à Fred Yvetot.
Le site de la doc (c'est comme ça qu'il est présenté depuis le site du collège)
http://lachaussonniere.free.fr/CDI/index.html

Primaire : L'école élémentaire

Par Patrick Picard

Evaluations CM2 de la DEPP : inquiétudes

12% des jeunes sont en difficulté de lecture...
L'enquête annuelle menée auprès des jeunes des deux sexes qui suivent la Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) montre que 78% d'entre eux sont des lecteurs efficaces, 10% des lecteurs médiocres, 12% des personnes en difficulté de lecture parmi lesquels 5% sont en grave difficulté.
Ces chiffres sont sensiblement identiques à ceux des années précédentes , tout au plus constate-on une augmentation très légère des jeunes en très grande difficulté (4,3% en 2005, 4,9% en 2008).

La Depp, le service des études ministériel, conclut en parlant " d'augmentation" : "ces résultats doivent alerter sur l'augmentation du nombre de jeunes en difficulté de lecture". Pour la Depp ce ne sont pas tant ces chiffres qui justifient le terme augmentation (elle est tellement infime) que d'autres travaux et surtout une autre évaluation réalisée par… la Depp".
La Note :
http://www.education.gouv.fr/cid23397/les-evaluations-lecture-dans-cadre-journee-appel-preparation-defense.html

Thierry Cadart (SGEN-CFDT) : "la démocratisation est effectivement en panne"

Thierry Cadart, pour le SGEN, pense qu'il y a une panne dans la progression de l'Ecole : « il est nécessaire de réformer le système, mais pas dans ce sens là. Il y a eu des errements dans la politique éducative qui laissent les collègues déboussolés. On avait réussi à mobiliser le système éducatif sur l'idée de la démocratisation jusque dans les années 90, et aujourd'hui on est en panne. Il est net que cela engendre un malaise sur l'investissement dans le métier.
D'ailleurs, le SGEN est sensible à la montée des difficultés professionnelles, , comme l'avait montré notre enquête sur la manière dont les enseignants de collège vivent leur métier. »

La réaction de Claire Keppler, responsable du secteur Educatif au SE-UNSA

"L'étude de la DEPP portant sur les performances des élèves de CM2 à vingt ans d'intervalle (1987-2007) mérite toute notre attention.
Contrairement aux évaluations CM2 qui viennent de se tenir (ou pas) dans nos classes, cette enquête présente toutes les garanties de rigueur scientifique : pas d'évaluation maison pour valider des programmes maison, mais des procédures et des épreuves qui permettent d'éliminer tous les items biaisés en raison de problèmes d'édition, de formulation ou d'évolution des programmes entre les deux dates. On ne saurait donc écarter d'un revers de main les résultats de cette enquête qui interroge tous les acteurs de l'école.

Pour vous, quels en sont les principaux résultats ?

- une baisse significative des performances dans les trois compétences (lecture, calcul, orthographe),
- une dégradation importante des performances en lecture à partir de 1997, en particulier pour les plus faibles (21% des élèves se situent maintenant au niveau des 10% les plus faibles en 1987),
- une stabilisation des performances en calcul après une régression entre 1987 et 1999,
- une dégradation régulière des performances en orthographe, en particulier en orthographe grammaticale.

Ces résultats sont inquiétants. Les auteurs de l'enquête ne se risquent que très prudemment à avancer quelques explications. Ils relèvent qu'en calcul, l'accent mis sur l'apprentissage des techniques opératoires dans les programmes de 2002 peut éventuellement être la cause du léger redressement des résultats. Ils notent qu'en lecture, les inégalités sociales continuent à se creuser et soulignent que la réduction massive des redoublements dans cette période n'a pas d'impact sur les résultats d'ensemble.

Le SE-UNSA n'a pas d'explications toutes faites à fournir à ces résultats. Quelle part peut-on attribuer aux programmes ? Aux démarches pédagogiques ? Aux conditions d'enseignement ? A l'évolution du rapport entre école et société ? Aux changements dans les modes de vie de nos élèves ? On sent bien que tous ces paramètres jouent un rôle dans des interactions complexes.

Cependant, le SE-UNSA a une certitude : la politique éducative menée par X.Darcos et N. Sarkozy ne constitue pas la réponse aux défis posés par ces performances médiocres :
- Le désengagement de l'état dans la scolarisation des 2/3 ans pénalise les élèves originaires des milieux les plus modestes,
- L'investissement de l'Etat dans l'éducation prioritaire est notoirement insuffisant pour faire une différence,
- La réduction du temps scolaire et l'alourdissement des programmes sont générateurs d'échec,
- Le soit-disant « retour aux fondamentaux » rend l'accès au sens encore plus difficile pour les élèves d'origine modeste et risque de les priver des apports culturels indispensables à la réussite,
- La réduction importante des moyens des RASED compromet l'aide à apporter aux élèves les plus en difficulté,
- La nouvelle formation des maîtres ne leur permettra pas d'acquérir les compétences professionnelles indispensables.

Vers où faut-il chercher des solutions ? Ce dont le SE-UNSA est sûr, c'est que l'école n'a pas besoin de nouvelles évaluations, de pseudo-mesures de la performance et de mise en concurrence. Elle a besoin d'un investissement massif dans la formation professionnelle et l'accompagnement des équipes. Elle doit pouvoir proposer des modalités d'apprentissage variées en fonction des besoins des élèves : décloisonnements, travail en petits groupes, travail individualisé. En clair, elle doit avoir les moyens humains pour accomplir une mission de plus en plus complexe dans une société en pleine crise. Sarkozy, avec ses idées éducatives simplistes et sa volonté idéologique de réduire le nombre de fonctionnaires n'est pas à la hauteur des défis qui attendent notre école.

Actualité de l'Ecole dans les jours derniers

Les maires et l'école
Quelle place tient l'Ecole et ses objectifs dans les préoccupations des maires ? L'Andev, qui réunit les directeurs de l'éducation des villes, apporte , à travers un sondage, des éclairages intéressants pour essayer de prévoir les orientations de l'école.

Le premier enseignement de ce sondage c'est la place importante accordée par les maires à l'école : elle reste dans les toutes premières préoccupations à une majorité exceptionnelle. Par conséquent, les maires n'envisagent pas de réduire leur effort financier mais au contraire l'augmenter.
94% des maires envisagent d'investir dans les Tice, qu'il s'agisse d'accès Internet ou de logiciels éducatifs. Seul le TBI fait face à un discrédit : 41% des maires n'envisagent pas d'investir en ce domaine.
Les maires sont majoritairement perturbés par les décisions prises par le ministère. L'accompagnement éducatif par exemple, est vécu conne quelques chose qui va rendre les actions municipale splus difficiles. L'Epep intéresse une petite minorité.
Finalement les maires attendent de l'Etat un nouveau texte sur le partage des compétences. Comme pour les régions, c'est à ce prix là aussi que peut se faire la modernisation de l'école.
L'enquête
http://www.andev.fr/fileadmin/doc/DIVERS/Resultats_Enquete_-_Lille_-_Janvier_2009_-.pdf

La FCPE veut mobiliser les parents pour la semaine de 4 jours et demi
"La semaine de 4 jours est sans doute le plus mauvais calendrier qui soit" déclare Jean-Jacques Hazan, président de la FCPE, au reporter du Café. « La semaine de 4 jours impose trop de ruptures aux rythmes biologiques de l'enfant » explique Claire Leconte, professeure de psychologie. Ces ruptures désorganisent les rythmes biologiques et conduisent à un déficit de sommeil chronique. De plus, selon Claire Leconte, « les apprentissages massés sont moins efficaces que les apprentissages distribués dans le temps ».
L'association de parents d'élèves appelle les parents à se mobiliser en faveur de la semaine de 9 demi-journées. Elle organisera une conférence sur ce sujet le 18 mars. Rappelons que, selon un sondage de la Peep, l'autre grande association de parents, une large majorité de parents approuve la libération du samedi.
Le reportage du Café
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2009/02/040209_fcperythmesscolaires.aspx

Première sanction pour un adversaire de Base élèves
Mardi 3 février, l'inspection académique de l'Isère a décidé de retirer sa charge de directeur d'école à Jean Yves Le Gall, directeur de l'école de Notre Dame de Vaulx.
M. Le Gall reproche à Base élèves de participer d'un grand fichage de la population. "A partir du moment où les élèves sont entrés dans le fichier tout est possible, y compris le pire", nous écrit-il. "En tant qu'enseignant, éducateur et citiyen, il m'est impossible de participer à ce qui me paraît être de nature à remettre en cause les fondements mêmes de notre société républicaine".
Le blog du mouvement
http://s.o.s.ecole.over-blog.fr/article-27442414.html
Un nouveau recours contre Base élèves
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/12/31122008Accueil.aspx

L'Usep a 70 ans
L'association de sport scolaire fête ses 70 ans avec un communiqué morose. " Une question se pose en effet : veut-on dans notre pays un sport scolaire digne de ce nom pour les enfants des écoles primaires publiques ?" interroge l'Usep. Elle se plaint d'un manque d'intéret pour des projets éducatifs et sportifs. " C'est le désintérêt des médias qui l'emporte. Pas de champions dans le sport scolaire ! Ce sont les finances qui manquent. Pas d'images, pas d'argent ! Le Ministère des sports nous encourage avec les moyens dont il dispose. Nous attendons que le Ministère de l'Education Nationale s'empare des propositions que nous lui faisons dans le cadre de notre partenariat pour accompagner le devenir de l'USEP."
Communiqué
http://www.usep.org

CM2 : L'évaluation en péril
Selon le Snuipp, la CNIL n'aurait pas validé la mise en œuvre du fichier d'anonymisation des résultats de l'évaluation de CM2. On sait que celle-ci soulève depuis des semaines de vives réactions chez les enseignants, au point que certains refusent de la faire passer, d'autres "l'aménagent". Le syndicat demande que les fichiers ne soient pas transmis tant que la CNIL n'autorise pas le fichier. Au ministère personne ne souhaite s'exprimer officiellement à ce sujet.

La démarche du Snuipp pourrait porter le coup de grâce à une évaluation qui a éveillé tant de craintes. Selon une source officieuse et qui reste à confirmer, moins de la moitié des évaluations auraient été remontées au niveau national.
Communiqué Snuipp
http://www.snuipp.fr/spip.php?article6163
Dossier évaluation CM2
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/evaluationsCM2.aspx

Le Forum Retz
" Enseigner l'orthographe, mission impossible ? " Cette année le Forum Retz fait appel aux meilleurs sçécialistses de la question : JP Jaffré, B Forthier, M Fayol.
Le programme
http://www.editions-retz.com/

Les CAPP sauvegardés à Paris
Menacés de fermeture, les CAPP parisiens vont garder leur personnel éducation nationale annonce le rectorat de Paris.

L'hygiène et la santé dans les écoles primaires
Le ministère publie une plaquette fixant des conseils d'hygiène pour les écoles. S'il est une question que l'école a bien du mal à affronter, c'est justement celle de l'hygiène. En 2008, L'ONS a osé lancer une enquête sur les toilettes dans les écoles élémentaires. Il en résulte que trois écoliers sur quatre les jugent nauséabondes, une majorité (57%) sales et peu accueillantes, un grand nombre sont dépourvues de papier. Résultats : un écolier sur sept a eu peur d'y aller, seulement 43% les utilisent régulièrement. Cette situation génère des problèmes médicaux (énurésie, constipation, infections urinaires etc.) qui sont directement liés au calendrier scolaire.
Or sur cette situation, le ministère a peu de prise si ce n'est à conseiller et fixer des normes. C'est ce que fait la brochure sur k'hygiène et la santé dans les écoles primaires qui donne des

conseils sur l'hygiène des locaux mais aussi pour l'organisation des soins, les vaccinations, les procédures de contamination.
Le guide
http://eduscol.education.fr/D0256/hygiene.htm
Le scandale des toilettes
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/leleve/Pages/2008/ToiletteslescandaleaucoeurEcole.aspx

Educasciences
Créé par Laurent Dubois, Educasciences est un espace numérique d'échange et de formation concernant l'enseignement des sciences à l'école primaire. Ce réseau permet aux utilisateurs inscrits de partager leurs expériences, leurs commentaires et/ou de suivre un parcours de formation personnalisé. Grâce aux documents et aux commentaires mis en ligne régulièrement par tous les membres, ce réseau social permet de porter une réflexion sur l'enseignement des sciences à l'école primaire.
Educasciences
http://educasciences.ning.com/

Dossier : Comment accueillir les enfants Roms à l'école ?

par Florence MOTTOT

Manouches, gitans, tsiganes ou roms… Depuis les années 1990, la migration de ces populations en provenance d'Europe de l'Est et des Balkans soulève un large éventail de questions administratives, économiques, socioculturelles et scolaires. Parmi les problématiques existantes, cette dernière interrogation a constitué le point d'ancrage du colloque organisé à Besançon fin 2008 : « Comment scolariser les enfants roms ? »

210 personnes inscrites, 40 conférenciers : un public conséquent était réuni dans les locaux de l'IUFM de Besançon pour ces trois jours de réflexions. Sur les bancs de l'amphithéâtre, chercheurs, mais aussi professionnels de l'éducation et du travail social. Choix judicieux : la portée du colloque a tenu à ce partage de connaissances théoriques et d'expériences pratiques.
La première journée a vu, après les allocutions officielles, l'intervention d'universitaires traitant des dimensions géographiques, démographiques, sociologiques, culturelles, et linguistiques de la problématique rom.

La deuxième, davantage tournée vers le partage d'expériences de terrain, a donné la parole à des formateurs, professeurs et médiateurs (en provenance, pour une partie, de pays de l'Est).
La dernière, prospective, s'est attachée à penser une école ouverte à la diversité: quels outils didactiques et pédagogiques mettre en œuvre ? Comment former les professeurs ? Quels partenariats établir ou renforcer entre le travail social et l'école ?

L'enjeu final du colloque dépassait de toute évidence le cas particulier des roms : il s'agissait de penser l'intégration dans et via l'école de toute population migrante.

Roms et école
Avant de rapporter les interventions des différents participants au colloque, synthétisons succinctement les difficultés les plus couramment rencontrées par les enfants roms et leurs instituteurs.

- d’une part, l’institution scolaire est en opposition avec le mode de vie rom. Rester assis durant les cours, ne pas courir ou crier: autant d’impératifs qui n'ont pas lieu d'être dans la communauté. Les horaires, l’organisation en trimestres et années, le respect de l'autorité du maître (gadjé de surcroît) s'opposent à la souplesse rom, à la négociation avec les adultes au sein de la communauté. Enfin, issus d’une culture de l’oralité, de la persuasion, les enfants perçoivent avec difficulté la valeur de l'écrit et sa nécessité pour réussir professionnellement.
- des études1 s’attachent, d’autre part, à pointer les capacités cognitives propres à ces populations. La notion de temporalité chez les enfants du voyage est particulière : ils perçoivent le temps non pas de manière linéaire, mais comme une suite de moments, où l'instant présent est primordial. Pour un élève rom, se projeter dans l’avenir s’avère ainsi difficile. Parallèlement, pour ces élèves en partie nomades, l’espace est formé d’un ensemble de lieux familiers mais variables. « Cette absence de continuité présente des difficultés en matière de perception de rythmes plus fins comme les exercices d'algorithmes, les notions de latéralisation, d'orientation ou de schéma corporel. Ce problème d'orientation semble avoir des répercussions au niveau de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture qui organisent et sont organisés par l'espace et la temporalité. »

A Besançon, l’objectif des chercheurs et des travailleurs du terrain était de conjuguer connaissances et expériences, de manière à mieux prendre en charge la spécificité des élèves roms.

1. INRP, Dossier d'actualité n° 30 – octobre 2007. La scolarisation des Roms en Europe : éléments de réflexion et analyse comparative.

Du point de vue des sociologues...

par Florence MOTTOT

Permettre à l'élève rom d'exister avec son histoire - Jean-Pierre Liégeois

(Sociologue, Professeur à l’Université Paris 5, Sorbonne. Expert auprès du Conseil de l’Europe.)

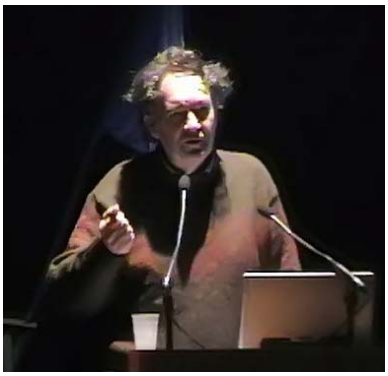

Jean-Pierre Liégeois dresse le bilan de 25 ans de séminaires européens pour la formation des enseignants en contact avec le public rom. Pour mémoire, le premier séminaire européen de formation a pris place en Allemagne en 1983. Le conseil de L'Europe avait alors 21 états membres, il en compte 47 aujourd'hui.

Croiser les expériences, comparer à l'échelle européenne les connaissances sur cette population, introduire des innovations dans la prise en charge des élèves roms, autant d'objectifs visés depuis le premier séminaire. Quel bilan tirer de ces rendez-vous après 25 ans? . « Aux professeurs, a estimé le sociologue, les formations donnent des connaissances historiographiques leur permettant de répondre clairement aux questions des enfants tziganes. Pour autant, a t-il regretté, la formation n’est bien souvent pas qualifiante. Elle n’échappe, par ailleurs, pas toujours elle-même aux préjugés sur les roms. »

Pour Jean-Pierre Liégeois, on ne peut que dresser le constat d'une « certaine orientation du regard posé sur la population rom». Des années 80 jusqu'à aujourd'hui, le dossier de la scolarisation des enfants tziganes a été traité dans le cadre de l'enfance inadaptée. Or, pour le sociologue, la question fondamentale est la suivante : les conditions socio-économiques dans lesquelles les roms évoluent rendent-elles ou non possible leur scolarité ? En somme, ne faut-il pas considérer que l'éclairage économique est plus pertinent que celui de l'inadaptation pour expliquer les difficultés rencontrées par les jeunes?

Apprendre à l'enfant ce que signifie être élève.
Lors de son intervention à Besançon, J. P Liégeois a également tenu a faire réfléchir sur ce que signifie prendre en charge les enfants roms. « Etre hospitalier, a t-il considéré, signifie leur faciliter la découverte du contexte dans lequel ils vont vivre (établissement scolaire, matériel). Apprendre à l'enfant ce qu'est le « métier d'élève » en France est également une priorité. Il s'agit de le familiariser avec les exigences et les rituels de l'école républicaine. »

Intégrer l'enfant, sans nier sa particularité identitaire, voilà l'enjeu principal. Un but qui ne s'obtient pas sans quelques aménagements, estime le sociologue : « L'enfant rom doit pouvoir bénéficier d'un parcours scolaire spécifique, qui n'est pas forcément compatible avec l'organisation traditionnelle de la scolarité en année. Il semble également parfois bienvenu d'adapter les pratiques d'évaluation à leur mode de vie nomade, en les rendant annuelles au lieu de trimestrielles ». Priorité des priorités : faire accéder, sur le long terme, les enfants à la langue française. Encore une fois, le but est d'éviter l'écueil de l'assimilation. « Il est important de valoriser leur propre langue d'origine. L'ignorer serait à l'origine d'une déstabilisation affective et cognitive chez ces enfants, d'un traumatisme symbolique, perturbant tout apprentissage. Etre bilingues, voire trilingues, voilà à quoi peuvent prétendre les élèves tziganes. » Au final, Jean-Pierre Liégeois appelle de ses voeux le développement d'une école interculturelle, permettant au jeune rom d'exister en soi, avec une histoire, un passé, une richesse intérieure.

Un peuple marginalisé, mais riche de sa jeunesse - Alain Reyniers

(Anthropologue, professeur à l'Université catholique de Louvain La Neuve, Belgique)

Alain Reyniers a dressé le portrait du peuple rom de l'est européen, faisant état, tout d'abord, d'une population nombreuse : 8 à 10 millions de tziganes en Europe centrale et orientale. La moitié n'aurait pas 20 ans. « On doit prendre en considération l'immense richesse que constitue une population si jeune » a t-il estimé.

Depuis la chute du régime communiste et la transition des pays de l'est vers le modèle libéral, ces communautés sont marquées par un chômage massif, des problèmes sanitaires et un manque de reconnaissance identitaire fort. Les populations majoritaires des pays de l 'est sont des populations qui ne supportent pas la présence des tziganes et cultivent des préjugés négatifs à leur égard. Ces données expliquent, pour une grande part, le mouvement migratoire de nombreux roms vers l'Europe occidentale.

Des conditions de vie dures
« Les roms des pays de l'Est présentent le profil d'une population du Tiers-Monde, pas d'une population européenne. Les mariages sont précoces, le nombre de naissance important, et l'espérance de vie inférieure de 10 ans à celles des populations locales» a expliqué Alain Reyniers. La situation de la femme rom, en particulier, est alarmante. Au delà des grossesses fréquentes qu'elle connait, elle subit une double marginalisation : la première, au sein de son foyer où elle travaille très durement ; la seconde, au sein de la société où elle est rejetée en tant que rom. Les conditions des enfants en bas âge sont difficiles: « Certains enfants d'un an vivent dans un mètre carré et sont gris de sous-alimentation », explique l'anthropologue. Le problème de la prostitution concerne très jeune les filles.

Une réalité plurielle
Cependant, il s'agit de nuancer le tableau. « Certains roms de l'Est, constate Alain Reyniers, appartiennent aux classes supérieures et sont très bien intégrés. 60% vivent dans un état de marginalité en Roumanie. Les autres sont la preuve d'un dynamisme des roms. » La situation se retrouve en France également. A partir des années 90 s'est enclenchée une vraie dynamique sociale liée au nomadisme, les tziganes gagnant leur vie dans le cadre de mouvements de va et vient à l'échelle internationale ou régionale. « Pour échapper à la précarité, la mobilité est une voie de salut. Davantage qu'à déplorer, elle est la preuve d'une vivacité des communautés roms», analyse l'anthropologue

Un sens de la collectivité
Les Roms sont des individus insérés dans la collectivité. Leur sens de la famille est très fort, empreinte d'une démarche égalitaire qui empêche l'individu de s'élever au dessus des autres. Pour autant, « si la conscience communautaire est vive, il existe peu de conscience collective au sein des roms. C'est à dire, qu'au delà des généalogies individuelles, les roms ne se présentent pas comme un peuple prêt à s'unir, à collaborer pour défendre ses intérêts», résume Alain Reyniers.

Des modèles de réussites rapides
En France, l'école rivalise peu avec des exemples de réussite rapide donnés en modèle dans les communautés tziganes installées. « L'argent facile est quelque chose de plus attractif pour des jeunes issus de familles marginalisées qu'une insertion dans la société majoritaire. », observe l'anthropologue. L'enfant rom éprouve un sentiment de rejet. Les tziganes quittent un pays ou ils sont malvenus pour rejoindre des pays où ils sont mal perçus. « L'interculturalité prônée ne signifie pas seulement accepter l'autre dans sa différence. Il sous-entend d'aller beaucoup plus loin : c'est à dire co-construire avec l'autre», conclut Alain Reyniers.

Des expériences de terrain : Soutenir les parents des enfants roms - Patricia Olivares

Professeur détaché à la ville de Besançon. Coordinatrice du Pré de la ville de Besançon

En tant qu'ancienne institutrice, Patricia Olivares se remémore sa première rencontre en classe avec les enfants d'origine rom : « Il faut d'abord instaurer la confiance, explique t-elle. Souvent, c'est déjà une violence que de mettre à l'école ce genre d'enfant, car l'institution ne répond pas à ses attentes. » Face aux difficultés rencontrées avec les élèves roms, Patricia Olivares a premièrement cherché au sein de la communauté tzigane un individu capable

d'assurer la coordination entre les roms et l' institution. « Un jeune homme de 18 ans, d'origine macédonienne a été recruté. L'expérience, positive au début, s'est très vite détériorée : ce garçon a mis progressivement en place une forme de domination.» Marche arrière. Depuis 2006, Patricia Olivares occupe le poste de coordinatrice à Besançon. Elle met particulièrement l'accent sur le soutien aux parents des élèves tziganes : estime de soi, confiance dans son rôle éducatif… D'autre part, elle aide ces migrants à comprendre le système scolaire français tout en les sensibilisant aux questions d'hygiène. Un travail à plusieurs dimensions.

Un bilan en demi-teinte

La négociation gagnants/ gagnants voulue par Patricia Olivares a « ses limites ». Pour la coordinatrice, les réponses des familles sont souvent décourageantes au regard des enjeux de la scolarisation des enfants. « J'observe souvent un repli des familles, voire une agressivité. Au sein des communautés roms, les hommes imposent la loi. Ils n'hésitent pas à taper du poing sur la table. Les femmes sont maintenues dans l'ignorance, non-associées aux décisions. Quant aux jeunes filles, elles restent tiraillées entre leurs envies d'émancipation et leurs devoirs vis à vis de leurs parents». Patricia Olivares évoque aussi les difficultés qu'elle rencontre pour pénétrer dans les familles tziganes : « Chez eux, l'intimité familiale doit être tue ». Au final, estime-t-elle, travailler avec les roms, c'est « entrer en romanitude », en un mot, accepter un mode de « pensée collective » et « familiale ».

Pauvreté, violence, et incompréhensions : scolariser les roms en Hongrie Maria Szabo

Assistante sociale, Budapest

Maria Szabo accompagne les familles roms d'une école d'un quartier défavorisé de Budapest. Traditionnellement occupé par des ouvriers, l'arrondissement de Köbânya draine, depuis le changement de régime, des couches sociales chassées d'arrondissements en réhabilitation. Le public de l'école du quartier est issu de cette couche pauvre et connait des conditions de vie dégradées. La majeure partie des élèves vit dans des logements à pièce unique, où plusieurs personnes, souvent sans emploi, cohabitent. Cette situation socio-économique retentit sur la qualité de vie à l'école.

Un désintérêt pour la scolarité.

Tout d'abord, Souligne Maria Szabo, l'établissement est le lieu de «conflits de valeurs ». « Les élèves et les enseignants considèrent l'école différemment, en particulier parce que les enfants n'ont pas sous leurs yeux de modèle de réussite dans lequel l'institution jouerait un rôle prépondérant. Les parents ne sont bien souvent jamais rentrés sur le marché du travail ou l'ont quitté très tôt. La réussite est essentiellement due à l'économie parallèle, semi-illégale. »

Pour un enfant, le fait d'avoir une mauvaise note ou de redoubler est anecdotique, regrette l'assistante sociale.
Second écueil : l'absentéisme. Il s'explique par des événements familiaux (mariage, décès, fêtes etc...) ou par la sur-habitation. De manière générale, l'intérêt des individus roms est soumis à ceux de la famille, véritable « noyau structurant » dans ce contexte d'extrême pauvreté.

Faire face à l'agressivité des familles.
L'école est confrontée à des comportements violents ou agressifs de la part des enfants, mais aussi de leurs parents. D'une part, le prestige des enseignants est bas. D'autre part, les élèves vivent eux-mêmes dans des milieux très émotifs. Ils considèrent la violence comme la façon de résoudre les conflits.
Comment faire face à ces débordements ? Les professeurs, pour la plupart issus de classes moyennes, sont souvent mal sensibilisés aux problèmes d'extrême pauvreté qui touchent ces populations. Pour Maria Szabo, la condition d'un bon travail social, « c'est d'abord d'être conscient de l'origine des problèmes ». Enseignants comme assistants sociaux y travaillent. Pas une mince affaire. « Un des principaux travaux est d'intensifier les contacts entre l'école et les familles, explique Maria Szabo. Plus l'école s'ouvre, et plus les deux milieux peuvent faire entendre leurs propres principes et valeurs. » Ce qui ne se fait pas sans tâtonnements : l'an dernier, l'école de Köbânya invitait les parents roms à partager un thé. Résultat: un échec cuisant. Pas un parent présent. « Pour cause, sourit Maria. Chez les roms, le rituel du thé n'existe pas. La boisson chaude est réservée aux malades. »

Bons résultats pour le Réseau de scolarisation des enfants du voyage, en Haute Saône- J.P Pheulpin

Professeur spécialisé, coordinateur départemental, membre du CASNAV de Besançon, président de l'ASET Franche-Comté

Jean-Pierre Pheulpin dresse les grandes lignes du travail effectué par le réseau de scolarisation des enfants du voyage, en Haute Saône. Quelle population est touchée? Dans le département, 300 enfants du voyage, issus de familles tziganes et foraines, sont recensés. Ces familles sont essentiellement semi-sédentaires, une partie est fréquemment absente. Elle migre de façon saisonnière vers le sud ou à Paris. Dans le département, une trentaine d'écoles et 3 collèges accueillent ces populations.

J. P Pheulpin estime que dans le département, l'évolution de la prise en charge des enfants du voyage est positive. En 2002 , « sur 300 familles, une soixantaine d'enfants seulement étaient scolarisés. Ni fiche de suivi, ni livret scolaire pour identifier leurs points forts et leurs faiblesses en classe. » Depuis, le réseau de scolarisation des enfants du voyage a doté les élèves de livrets scolaires pour repérer les connaissances et lacunes des enfants et assurer la continuité de l'enseignement délivré, malgré les déplacements fréquents des familles.
Autre progression : en 2002, le niveau des enfants du voyage était alarmant. 60% ne savaient ni lire ni écrire, ni compter. Depuis, des initiatives ont été prises. En particulier, un coordinateur départemental a été placé sur le terrain des aires d'accueil. Son rôle est triple :

assurer les relations entre les collectivités locales, les institutions, les écoles et les gens du voyage ; assurer le suivi des enfants ; former les professeurs. Un rôle de médiateur fondamental pour faciliter la bonne prise en charge des élèves et le travail de concert des organismes divers.

« Par ailleurs, se félicite J. P Pheulpin, un camion école se déplace directement sur l'aire de voyage pour scolariser des enfants de 2 à 5 ans. Des livres de lecture spécialement destinés à ces enfants, à leur vécu et à leurs capacités, ont été mis à disposition. »
Travail de proximité, outils pédagogiques adaptés... Les résultats semblent là : en 2007, 307 enfants du voyage sont scolarisés contre 60 en 2002. Dans le premier degré, 100% d'enfants roms vont à l'école. Dans le second degré, 6% se rendent au collège, mais 90% prennent des cours grâce au CNED.
Pour J. P Pheulpin, le nouveau défi est celui du « vivre ensemble ». « Le but est atteint quand les enfants roms nouent des rapports amicaux avec des gadjé », estime t-il.

Mettre les enfants roms dans une situation de réussite - Régis Guyon

Professeur d'Histoire et géographie, formateur CASNAV de Reims Régis Guyon livre un aperçu sur la scolarisation des enfants roms à Troyes (Aube).

Entre 1999 et 2000, plus de 200 personnes sont arrivées dans la ville, chassées du Kosovo à la suite de la guerre de 1999. « Depuis, explique le formateur, le flux migratoire reste continu et difficilement quantifiable. Mais une donnée est explicite : un second centre d'accueil de demandeurs d'asile (CADA) a du être crée, le premier n'ayant plus la capacité d'accueil suffisante. »

Certaines familles déjà présentes à Troyes ont accueilli des membres de leur famille. Parfois se sont organisés dans des immeubles de quartiers populaires des « îlots roms ». Du fait des sectorisations, les enfants se retrouvent dans les collèges et écoles classés Zep. Non francophones à leur arrivée, ils sont intégrés dans des classes dites « ouvertes » : leur prise en charge ne dépasse pas 12 heures par semaine, le but premier étant de les initier à la langue française. « Leur identité rom n'a pas été identifiée, déplore Régis Guyon, ils ont été désignés par leur nationalité : kosovars, albanais… ce qui a pu entraîner chez les enseignants une réponse pédagogique peu adaptée au véritable vécu de ces jeunes. »

Une culture familiale prédominante.
« Il faut souligner, précise Régis Guyon, l'influence de la culture familiale chez les enfants. Elle peut entrer en compétition avec celle de l'institution scolaire. » Apprendre à aller à l'école, respecter les adultes et les autres enfants non-roms, intégrer « le métier d'élève », autant de défis. « Apprendre, c'est aussi accueillir ce qui n'est pas soi, se mettre en danger. Bien souvent, le premier réflexe des roms a été le repli identitaire, la mise en place d'une grande solidarité interne à laquelle répondait une hostilité pour l'extérieur », analyse le formateur.

Absentéisme, faible suivi scolaire, faible investissement dans les devoirs à la maison... Les professeurs sont confrontés à de multiples difficultés. L'une est particulièrement concernante : le dialogue décousu et parfois teinté de violence avec les familles. L'arrêt de la scolarité de ces enfants à 16 ans rend aussi les équipes enseignantes amères sur le bilan d'un

investissement pédagogique. « Aux dires des professeurs que j'ai rencontrés, continue Régis Guyon, les élèves sont dans une dynamique positive à l'école élémentaire. En revanche, le passage au collège s'avère plus compliqué : l'enfant perd son instituteur, unique référent connu, pour découvrir de nouveaux professeurs, avec lesquels il faudra renouer plusieurs relations de confiance ». L'encadrement est moins suivi qu'à l'école élémentaire. Le décrochage arrive assez vite. Cependant, l'évolution de la scolarisation au collège laisse entrevoir des raisons d'espérer une intégration porteuse de résultats. « Au collège Marie-Curie de Troyes, les sorties par le haut sont nombreuses, ce qui mène aussi à souligner l'effet d'établissement », précise le formateur.

Un effet de génération.
Il faut savoir cependant distinguer trois générations successives : celle des enfants nés au Kosovo, la première vague immigrante, arrivée en France dans les années 90. Selon Régis Guyon, ces enfants, immigrants à 7 ou 8 ans, marqués par la guerre, n'ont que très faiblement tiré profit de la scolarisation. En revanche, chez la troisième génération née en France, les résultats laissent entrevoir de meilleures possibilités d'intégration. « Cette génération a moins de 10 ans, n'est donc pas encore entrée au collège, mais obtient au primaire des notes dans la moyenne des évaluations nationales ». Il faut aussi préciser, ajoute R. Guyon, que l'avenir repose en partie sur les filles. « Elles réussissent globalement bien à l'école et en tous cas mieux que les garçons…. et ce sont de futures mères. » Se pose pour les filles la question de la loyauté à l'égard du groupe : importance du mariage, de la famille, difficulté à s'imaginer travaillant à l'extérieur du foyer. « Il est primordial que l'école sache accompagner ces jeunes filles en réussite, en les confortant dans leurs possibilités » estime Régis Guyon. Le formateur juge également nécessaire de favoriser les liaisons entre les écoles, les centres de loisirs et les associations d'aides au devoir. « Mettre les enfants dans une situation de réussite est la façon la plus directe pour qu'ils transmettent ce goût de l'école à leur tour », conclut-il, solennel.

Disciplines : Jean-Claude Denizot : "pour enseigner le vocabulaire, travaillons sur le système de la langue, le sens, le contexte, la curiosité..."

Enseignant chevronné et amoureux de la langue, Jean-Claude Denizot a mis à profit sa carrière pour explorer en profondeur les contraintes de l'enseignement de la langue. Responsable pendant plusieurs années de la structure aidant à scolariser les enfants primo-arrivants (CASNAV), il est de ceux qui se sont appuyés sur le projet du "Français Fondamental", visant à répertorier les mots les plus usités de la langue française. A l'occasion de la sortie d'un très intéressant outil sur l'enseignement du vocabulaire au cycle III, il a bien voulu répondre aux questions du Café.

Les programmes 2008 demandent aux enseignants de mettre en œuvre un apprentissage organisé du vocabulaire ? On ne peut qu'être d'accord, à condition de penser que la langue est un système : les mots ne sont pas des éléments épars, et si on ne travaille pas en système, on perd l'essentiel de la langue. Le mot n'est pas un fantôme éthéré qui flotte dans le grand magma de la langue.

Observons deux phrases :

« Il était allé se musser dans l'antre secret où étaient celés leurs trésors ». Dans cette phrase, le vocabulaire utilisé n'est pas simple. Si je donne la définition de chaque mot, je peux en assurer une compréhension acceptable. Mais cela suffit-il ? Il faut aussi en repérer les éléments syntaxiques. Pour preuve, la phrase suivante :
« Tu n'es pas sans savoir qu'elle n'a pas dit qu'elle les lui rendra » : tous les mots sont simples, mais leur organisation syntaxique fait qu'on la comprend très difficilement. Laquelle de ces deux phrases est la plus « difficile » ? Celle au lexique simple avec syntaxe compliquée ou celle au lexique obscur avec une syntaxe aisée ? Mais il n'y pas que cela. Quand un enseignant dit à ses élèves : « Vous ne pourriez pas faire un peu plus de bruit, par hasard ? », le message ne se limite pas à la phrase qu'il utilise… La dimension pragmatique ne doit pas être ignorée Les mots ne sont pas que les mots.

Quand on parle de vocabulaire, on parle souvent en terme de « déficit » : « ils n'ont pas assez de mots, donc ils ne comprennent pas". On se dit qu'il faudrait faire des leçons de vocabulaire, de mots à apprendre… Mais si cette conception cumulative était efficace, ça se saurait. C'est bien parce que les enseignants se sont rendu compte qu'il n'était pas efficace d'apprendre des listes de mots par cœur que les enseignants ont au mieux changé leurs pratiques ou, au pire, abandonné toute démarche pédagogique dans le domaine. Gougenheim, spécialiste du français langue étrangère, l'avait établi dans les années 50 : il faut que le mot réapparaisse à un rythme régulier, ce qui amène une charge de rappel tellement lourde pour l'enseignant qu'elle asphyxie la pratique de classe.

On sait que l'appétence lexicale des élèves pour les nouveaux mots est souvent liée aux pratiques culturelles, orales et écrites, de la famille....

Que faites-vous lorsque vous rencontrez un mot dont vous ne comprenez pas le sens ? Vous regardez autour du mot, vous cherchez à construire du sens par recherche contextuelle. Dans « il porta sa kylix à ses lèvres », chacun comprend qu'il s'agit d'un ustensile qui ressemble à un verre, une coupe, un bol. Locuteur expert, nous utilisons régulièrement cette procédure de recherche contextuelle. Parfois même, on découvre tardivement un sens nouveau pour un mot qu'on a précisé de cette manière ou on arrive à trouver le sens exact du mot qu'on n'a que jusque-là défini approximativement.

Lorsqu'un enseignant est interpellé par un élève, on constate généralement qu'il peut avoir plusieurs réponses : expliquer le mot, ou demander à l'élève de chercher dans le dictionnaire. Mais il engendre alors de nouvelles difficultés : chacun sait que le recours au dictionnaire pose de nombreux problèmes. C'est pourquoi je propose d'abord de lancer les élèves dans un « jeu d'enquêteur » qui leur apprenne progressivement à utiliser le contexte, pour comprendre le sens avec des exercices appropriés (mot obscur au milieu d 'un contexte signifiant). On peut même proposer des textes avec des mots «disparus» (textes à trous) qui vont obliger les élèves à chercher un mot possible, lexicalement et grammaticalement. Dans l'exemple « Ils rabattent le gibier vers les ……. », la tâche est multiple, et le travail de l'élève change : on n'est plus marqué publiquement par ce qu'on ne sait pas, on cherche ce qu'on sait…Attention : ces démarches sont complémentaires du recours au dictionnaire !

Variation de sens, variation de forme : vous proposez de mener de front un travail sur la sémantique et la morphologie ?

Le français amène le lecteur et le parleur à se confronter à la polysémie des mots, que cette polysémie soit totale ou partielle (par glissements de sens). En fait la grande majorité des 2400 mots du vocabulaire fondamental le sont très majoritairement : niche, mais aussi bureau, moineau, café, fuir en sont d'invisibles exemples… On peut faire des « tableaux de distribution sémique » dans lesquels on mettra en ordre, au tableau, différentes phrases choisies pour faire jaillir les différents sens d'un mot.
Les synonymes posent souci : selon le contexte, le synonyme de «rasé» sera «détruit» ou «tondu». Les exercices pratiqués en classe peuvent faire courir le risque de fausser la compréhension des élèves en réduisant le mot à un seul de ses différents sens. En simplifiant à l'excès, on laisse croire que les choses sont régulières, univoques. De même, lorsqu'on travaille sur les antonymes, on ne pense qu'aux mots morphologiquement simples (propre/sale). Pensez aussi à (poli/impoli), (faire/défaire). Plus de mille mots du français fondamental (niveaux 1, 2 et 3) sont composés avec des préfixes privatifs (heur/malheur). Pensons aussi aux antonymes « conceptuels » qui fonctionnent pas couples opposés (sous/sur ; dans/hors)…

La morphologieNotre langue fabrique massivement des mots par affixation. On peut réellement parler d'usine à mots. Fayol montre que les enfants ont dès 5 ans une capacité à comprendre et produire des mots morphologiquement « plausibles » : « il a rit jaunement ». Saussure citait en exemple l'invention d'« indécorable » .
Trouver, trouvaille ; agir, action… La majorité des noms sont fabriqués de manière régulière de cette manière, et on pourrait enrichir utilement l'orthographe en insistant davantage avec les élèves sur les 400 mots du Français Fondamental qui se terminent par –tion ou encore en -ment
Les préfixes productifs sont moins de dix : in-, dé-, re-, a-, même s'ils n'empêchent pas la polysémie : importer n'est pas le contraire de porter, contrairement au couple poli/impoli. Acculturer signifie entrer dans la culture, et non priver de culture (c'est le double sens étymologique de /a/, ad de destination, et non a de privation)
Les suffixes composent beaucoup d'adjectifs, puis d'adverbes : agréer/agréable/agréablement, qui peut même donner désagréablement, mais aussi des compositions adjectivales ou nominales : peur/peureux, jouer/joueur. Le travailler régulièrement en classe, c'est aussi construire une aide à la lecture et à l'orthographe.

Vous vous opposez à l'opposition faite entre "sens propre" et "sens figuré" ?

Oui, c'est pourquoi j'ai décidé de bannir de mon langage pédagogique les simplifications portées par ce couple plus scolaire que linguistique : le « pied » de la chaise, le « pied de l'immeuble », le « pied des champignons », c'est ce qui touche par terre. Sens propre ou sens figuré ? Idem pour la tête : un groupe d'élève qu'on met à penser ensemble sur la question arrive vite à comprendre que « la tête, c'est ce qui est devant, ou au-dessus, qui aide à décider » : la tête du train, la tête de colonne, la tête de lit…

Même en géographie, l'activité essentielle est de comprendre comment on met des mots en catégories, en classes, en étiquettes : si je présente 15 mots mélangés (Alpes, Seine, Dijon, Massif Central, Paris, Loire…) en donnant non seulement comme tâche de les catégoriser, mais surtout de trouver l'étiquette de la famille, je peux rapidement évaluer les connaissances, mais surtout la capacité à conceptualiser, ce qui me semble l'essentiel de ce qui est à faire acquérir à l'école primaire (ville, cours d'eau, massif montagneux). Ce me semble plus important qu'apprendre des listes de vocabulaire. Lieury montre que ce qui est nécessaire

pour réussir à l'Ecole, ce n'est pas les mots « du quotidien », mais les mots « à charge conceptuelle ». Avec « bouclier, fusil, couteau, mitraillette », on construit la classe des «armes», c'est à dire des outils qui permettent d'attaquer ou de se défendre.
De même, le manque de compréhension sur le couple état/action empêche souvent d'accéder au sens. Ce travail me semble primordial, suffisant pour l'Ecole. Britt-Mary Barth l'a montré il y a quelques années, sans que sont travail soit à mon sens assez reconnu.

Vous demandez aux enseignants d'insister sur les métaphores...

Alain Rey explique que 30% de la langue fonctionne en collocation figée, souvent intraduisible : « décision ferme », « nul et non avenu », «froid de canard », « dormir en chien de fusil », « fin de non recevoir (ou faim de loup…) ». C'est tellement évident que c'est souvent invisible pour les personnes qui maîtrisent bien la langue, et nous ne l'enseignons donc pas assez.

J'ai souvent été frappé par les échecs des élèves sur les questions qui demandent d'expliciter le sens des métaphores. C'est pour moi la conséquence du manque d'habitude de travail sur la globalité du sens de la phrase, ou du texte, dans les classes. « avoir une chambre bleu horizon » n'a rien a voir avec le papier peint de la pièce où on dort… C'est la lexi-culture, la culture lexicale qu'on a acquise qui permet d'éclairer le sens caché.

De la même manière, on entend parfois dire que « les enfants en difficulté n'ont pas de recul sur la langue ». Mais est-ce là une compétence « naturelle » ? Quand a-t-on habitué à créer l'entre-deux (cohérence/cohésion) et à explorer ce fameux recul ? Cela peut se travailler avec des définitions de mots croisés : être confronté à « usine à lait montée sur patte » ou « terreur de la souris » oblige à se mettre en décalage sur le lexique, à en avoir un usage expert, à comprendre les implicites…

Vous rejoignez ceux qui pensent nécessaire d'enseigner explicitement les substitutions en français ?

Le discours grammatical scolaire est souvent figé et inepte : le pronom personnel ne renvoie parfois ni à des personnes ni à des noms. « Il me l'a reconté » renvoie à ce qu'il a raconté, « j'en reviens » renvoie à l'endroit où on est allé…
En français, on utilise largement ce procédé : dans « sa grange ayant brûlé, le paysan.. », on ne précise pas que sa renvoie au paysan. Dans « l'aigle ayant repéré sa proie, le rapace… », pense-t-on assez à faire repérer que l'aigle et le rapace ne font qu'un, dans cet exemple de substitution conceptuelle ? La palette de possibles est large dans le domaine des substitutions (de l'adverbe aux différents pronoms, des diverses catégories d'adjectifs aux substitutions nominales…) Ce travail de repérage fin semble largement oublié ou sous-estimé.

Que pensez vous de l'idée d'un cahier de vocabulaire ?
L'idée d'un cahier recensant les « mots nouveaux » demande, outre une organisation importante, une contrainte délicate en classe : une remobilisation fréquente est nécessaire pour être efficace, qui en rend l'usage complexe. Je propose de détourner l'idée avec un classeur à entrées diverses et complémentaires, qui répertorierait les démarches que je viens d'évoquer : relations sémantiques, synonymes, antonymes, homonymes…
On peut aussi répertorier les situations de « fabriques de mots » : préfixes, suffixes, familles de mots qui permettent de revenir à l'étymologie : avec voile, on affichera voilette ou voilure, mais aussi révéler ou révélation, qui renvoient à l'origine du velum…

Autant d'aides à la stratégies de compréhension du français, qui permettront à l'enseignant d'être le plus productif possible, sans prétentions exhaustives ni transformation en lexicographe…

Le vocabulaire au quotidien (Cycle 3) - 2008
Collection : Au quotidien (SCEREN-CRDP)
Caractéristiques : 1 ouvrage, 144 p. ; 1 cédérom
Prix : 22.00 €
http://crdp.ac-dijon.fr/librairie/visufich2.php?reference=210b5280

Le Français fondamental :
http://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais_fondamental

TICE

Sartrouville s'anime...
Ca pourrait être une histoire banale, mais elle est emblématique des milliers de projets qui, au quotidien, irriguent l'école et cherchent à explorer de nouvelles voies pour la réussite des élèves. Dans les Yvelines, Eric Melot occupe à mi-temps un poste d'animateur TICE. Il en existe un par circonscription. Sa mission : aider les enseignants à mettre en œuvre des projets utilisant les technologies « nouvelles ». Pour lui, c'est l'occasion de prolonger ce qu'il met en œuvre dans sa classe, « voir ce qui se passe ailleurs, mutualiser, fédérer »…

« Au mois d'avril 2008, une équipe d'enseignants m'a contacté, ils avaient travaillé sur les contes, ils voulaient faire un diaporama. Je leur ai proposé de saisir l'occasion de travailler sur un film d'animation.» En effet, E. Melot avait participé à une université de MédiaMômes, une association destinée à promouvoir l'utilisation des Macintosh dans les écoles. « On avait travaillé pendant cinq jours pour se former en technologies informatiques. J'avais vu des collègues présenter leurs films d'animation, j'avais trouvé ça passionnant. »
Ayant fait quelques tests, et en s'appuyant sur les compétences de collègues ATICE plus chevronnés en la matière, il se lance et propose le projet à une collègue de CP de Sartrouville, Anne Moineau. On installe un vieil Ibook, un camescope, un peu d'éclairage, et on met à disposition des élèves des petits objets, sans véritable scénario. Le but est d'apprendre à déplacer, pas à pas, les personnages pour recréer l'illusion du mouvement. On tatonne, on bricole en utilisant du matériel quotidien : des craies, des cubes, des dés…

Bientôt, la CLIS de Claire Margalho s'y met. On anime des Légos, des Kaplas qui se mettent à s'animer. Chaque classe monte son petit projet, met en scène ses histoires.
Les CE1 sont très motivés, on se met à toucher au montage vidéo à partir d'Imovie, le logiciel installé sur le Mac. Les courses de voitures prennent vie, on imagine de nouvelles manières de créer des génériques ou des décors. Les CP en redemandent, on met à contribution le maître E pour aider à créer un véritable scénario à partir de l'histoire de Zouzou le Lapin chère à Mireille Brigaudiot… C'est un véritable film qui prend forme, pour lequel plusieurs espaces de décor sont progressivement installés sur des coins de table.

Les élèves travaillent pendant des séances de deux heures sans se lasser… On fait des prises de son, on enregistre les voix des élèves qui racontent chacun leur petit morceau de l'histoire… La maîtresse se met à la prise de vue, les compétences des uns et des autres se développent. On invente encore de nouvelles techniques en faisant défiler un décor d'arrière-plan qu'on enroule… Les films atteignent désormais les 400, puis 700 images, toujours avec des cycle II ! On adapte de nouvelles histoires, on essaie de nouveaux outils de montage, comme MovieMaker sur le PC de la maîtresse de CLIS…

Depuis la rentrée, Eric poursuit de nouveaux projets, et n'hésite pas à rendre hommage à ce qui lui semble aider au travail collectif : « Cette année j'ai un nouvel inspecteur qui est extraordinaire, il débute, il favorise le travail collaboratif entre collègues, il souhaite que les projets se développent ». L'animateur TICE tente donc de travailler désormais sur la réalisation de podcast, dans le but de lancer une véritable radio scolaire en ligne pour les écoles de Sartrouville. Il faut trouver un espace d'hébergement, recenser les écoles volontaires pour s'engager dans le projet, démarrer les productions dans les classes, et travailler ensemble, encore et encore…

Retrouvez le projet

http://www.ien-sartrouville.ac-versailles.fr/spip/spip.php?article62

Primaire : L'école maternelle

Par Lucie Gillet et Christel Fournier

Dossier : le "cahier de vie" numérique

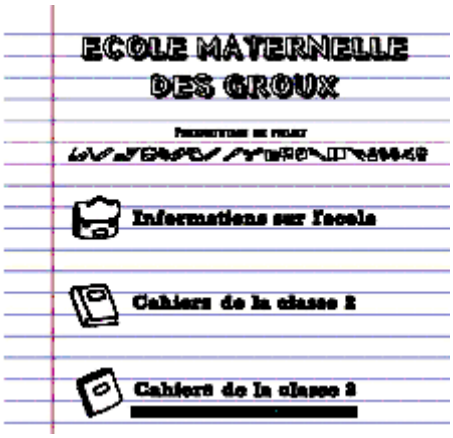

Au début de l'année scolaire, nous vous présentions l'initiative de Christine Lemoine : le cahier journal en ligne (http://maternailes.net/journal/index.htm). Il s'agissait pour son auteure, d'y raconter la classe, outil militant «qui montre au quotidien comment les spécificités de la petite enfance peuvent être intégrées aux parcours d'apprentissages, comment épanouissement de l'enfant et acquisitions de compétences peuvent aller de pair. ».
Dans les Cahiers pédagogiques de ce mois de février, Bruno Devauchelle s'exprime sur la place de l'informatique et de la société numérique au lycée « Il est indispensable que l'école développe « l'apprendre à vivre avec » les TIC. En premier lieu, cela signifie que l'école doit vivre au quotidien avec ces TIC et non à coté » et il conclue «Si l'on veut donner une place au numérique dans la culture commune, il ne faut pas l'isoler, mais au contraire lui permettre de s'insérer banalement dans les pratiques scolaires avant de le structurer en savoir.» A la maternelle, quelques uns y réfléchissent...
http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=4242

En ce début d'année civile, nous vous proposons un coup de projecteur sur un autre outil, qui lui aussi illustre le quotidien d'une classe d'école maternelle : le cahier de vie numérique.
Vous trouverez dans ce dossier des adresses de pages à consulter pour vous documenter, des réalisations de classes et de collègues, l'éclairage d'Antoine Legrand, notre collègue « scribouillard » du café qui nous a mis sur la piste ...

Un cahier de vie, oui! ; numérique, pourquoi ?

Sur la page d'accueil du site de l'école maternelle des Groux à Vaux de Seine (78), on peut lire la préparation du projet d'Antoine Legrand et Lidwine Ferreira, leur motivation à utiliser le support numérique :
http://www.ec-groux-vaux.ac-versailles.fr/accueil/Projet%20cahier%20de%20vie%20num%E9rique.pdf

Parce que quelques clics valent mieux que les grands discours, allez visiter les cahiers de vie qu'ils réalisent tous deux avec leurs classes. Antoine Legrand enseigne dans la classe 2, prenez le temps de passer vos souris sur les logos « points d'interrogation », à destination des parents ou adultes des messages qui sont « le mot du maître » vous expliquent les contenus et objectifs pédagogiques des séances présentées.
Le site des cahiers de vie de l'école maternelle des Groux, Vaux de Seine :
http://www.ec-groux-vaux.ac-versailles.fr/

L'interview d'Antoine Legrand réalisée par Christel Fournier : pour tou savoir sur la mise en oeuvre de ce projet et comment il se vit au quotidien.

Sur l'espace pédagogique de l'Académie de Nantes, présentation d'un scénario pédagogique mené par une école de Vendée, Ste Gemme La Plaine. Les 30 élèves de MS-GS produisent de front deux types de réalisations : des cahiers de vie collectifs, et des cahiers individuels. Chacun a ses objectifs propres.
Comme dans l'expérience menée par Antoine Legrand à Vaux, le logiciel Didapages est l'outil de prédiclection. Découvrez les compétences visées dans chacun des domaines d'apprentissage de la maternelle, les compétences techniques liées au B2i et feuilletez les cahiers des élèves de Laurent Lacroix :
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1200929548000/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=1176644266171
http://ec-pub-stgemme-85.ac-nantes.fr/2008/index.php?act=deconnect#

Une vidéo où Laurent Lacroix explique sa démarche, du choix des images avec les enfants (il ne faut pas d'éléments parasites comme un doigt sur la photo), au traitement du son (via Audacity), l'ordinateur est avant tout utilisé comme support d'activités de langage (vocabulaire précis...), comme chez Antoine Legrand, un accueil en classe permet également aux parents de prendre connaissance des dossiers réalisés en classe, d'ailleurs la liaison école-familles semble en bénéficier largement.
http://www.agence-usages-tice.education.fr/template.asp?page=2&idtem=1067

Convaincus? Vous souhaitez explorer Didapages, expérimenter et pourquoi pas vous lancer, une page qui vous sera bien utile : les groupes École maternelle et TICE de Vendée, vous proposent un outil permettant de réaliser des cahiers multimédias pour vos classes.
http://ec-didapages-85.ac-nantes.fr/index.php?lng=fr
Didapages, le logiciel utilisé dans les exemples cités plus haut, est un logiciel développé par l'association Fruits du savoir, logiciel gratuit pour une utilisation personnelle et non commerciale, il peut être installé librement sur les ordinateurs des établissements scolaires pour une utilisation par des élèves ou des enseignants ! Tout savoir sur didapages en consultant ce lien :
http://www.fruitsdusavoir.org/index.php?page=10
http://www.fruitsdusavoir.org/didapages1/presentation/presentation.html

N.B : Le café s'était déjà fait l'écho d'utilisateurs de didapages : les profs d'histoire-géo promeuvent également l'utilisation de ce logiciel :
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/311007NantesUAC.aspx

Le cahier de vie numérique en maternelle, c'est que pour les grands?
Si vous croyez que vos élèves sont trop jeunes, détrompez-vous, quelques détours parmi ces sites vous convaincrons que c'est une aventure qui se tente...dès la petite section !

Autre exemple d'un cahier de vie remarquable, simples pages html sans utiliser de logiciel type « didapages », celui de la PS 2 de l'école Laënnec à Crozon (29): Les enseignantes y déroulent chaque semaine les principales activités menées en classe, les photos illustrent et sont supports de langage. Dans la classe, un porte-vue contient les photos figurant sur le site, ainsi les enfants peuvent les consulter, les commenter librement, et prendre conscience du temps qui passe. Chaque semaine est consignée dans le cahier, ainsi début février la maîtresse

a mené un atelier « cuisine » : les enfants ont fait des crêpes. L'activité est commentée, et si on veut en savoir plus sur les objectifs pédagogiques, les points du programme abordés sont énumérés dans une page particulière accessible par un lien hypertexte.
http://pharouest.ac-rennes.fr/e291613W/PS2/cahier-de-vie/cahier-de-vie.html

Accéder au site de l'école et voir les autres exemples de cahiers de vie (ceux des autres classes, année en cours, et ceux des années passées) :
http://pharouest.ac-rennes.fr/e291613W/accueil.htm

Toujours en petite section, visitez les cahiers de vie numériques de l'école Jules Verne maternelle à Witry les Reims (51) : Utiliser le site de l'école comme soutien à la communication orale en publiant une forme de cahier de vie, et le rendre interactif en utilisant les fiches de recettes comme support de jeux. A partir de photographies des enfants prises au cours des activités chaque semaine, 4 ou 5 enfants choisissent à l'écran 2 photos à tour de rôle, qu'ils vont commenter seuls ou avec l'aide de l'adulte qui posera quelques questions ouvertes.les photos choisies seront intégrées au site de l'école dans la rubrique : section des petits. Ils pourront ainsi depuis leur domicile commenter les images à l eurs parents.
http://www.ac-reims.fr/ia51/ien.reims5/tbi/jverne/jverne.html
Consulter le cahier de vie :
http://xxi.ac-reims.fr/ec-jules-verne-witry/

Encore une utilisation du site de l'école pour accueillir les pages de cahiers de vie numérisées, des exemples pour les classes de moyens et de petits de l'école publique de la fontaine à Cherveux (79)
http://sites79.ac-poitiers.fr/cherveux/

Toutes sections , sur le site d'école Jules Ferry, Aulnoy en Valenciennes,cahiers de vie numériques (avec Didapages):
http://pagesperso-orange.fr/petitsjules/cahiers.htm

Une autre école, des pionniers dans la mise en place des cahiers de vie numériques, l'école Edouard Vuagnat, à Feigères (74) héberge sur son site le coin des élèves et des classes :
http://ecfeiger.edres74.ac-grenoble.fr/spip.php?rubrique125

Cahier de vie d'une classe de cycle 2:
Compte-rendus, bilans, temps-forts, recherches, tâtonnement, travaux ... Tout pour vivre et partager cette nouvelle année avec nous.
http://www.ecthollo.edres74.net/spip.php?rubrique194

Les TICE à l'école maternelle, ce qu'on peut faire
Les TICE au service du langage en maternelle : Cet article fait un inventaire non exhaustif des activités langagières intégrant les TICE à l'école maternelle. en s'appuyant sur la distinction faite dans les programmes entre : langage d'accompagnement de l'action, langage d'évocation et langage écrit.

http://netia59a.ac-lille.fr/~tice/spip.php?article190
Avec des logiciels libres :
http://maternel.chez-alice.fr/competences_activites_tice.html

Le cahier de vie, ressources
Dossier complet sur la banque de séquences didactiques du crdp de l'académie de Montpellier (s'enregistrer pour avoir le code d'accès), avec le point de vue d'enseignants, et d'Eve Leleu-Galland
http://www.crdp-montpellier.fr/bsd/afficherBlocSequence.aspx?bloc=9844

Sur le site de l'académie de Caen, circo Caen Ouest, dossier « Pour une évolution du cahier de vie »:
Réflexion autour de l'usage et de la forme des cahiers de vie à l'école maternelle : analyses, pistes d'activités, extraits de cahiers de vie réalisées dans des classes et par des parents, ressources...
http://www.etab.ac-caen.fr/circo-caen-ouest/circo/data/pages/catc26.php

Sur le site de l'IA de Poitiers un autre dossier complet sur les usages du cahiers de vie:
http://ww2.ac-poitiers.fr/ia79-pedagogie/spip.php?article162

pour mémoire, le dossier 71 du café :
http://www.cafepedagogique.org/disci/primaire/71.php

Biblio :
Les cahiers, mémoires de vie, Eve Leleu-Galland
http://crdp.ac-amiens.fr/rubrique144.html

Témoignage Antoine Legrand: « Un ambassadeur de l'Ecole »

Propos recueillis par Christel Fournier

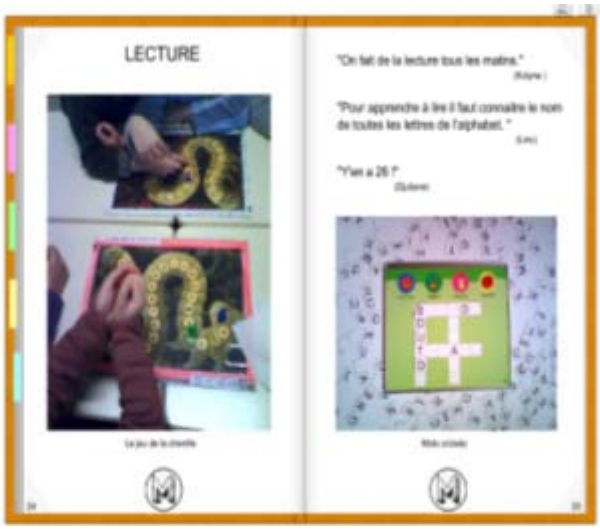

Antoine Legrand est un jeune professeur des écoles motivé et – fils d'enseignants – lucide sur les difficultés du métier. C'est donc en toute connaissance de cause qu'il a choisi ce « sacerdoce » il y a 4 ans.
Remplaçant de secteur dans la région parisienne, il a pour l'instant une classe de petit-grand en maternelle. Convaincu de l'utilité de l'école maternelle, il développe cette idée avec une collègue (Lidwine Ferreira), dans son cahier de vie numérique, un cahier original développé grâce au logiciel Didapages*. La mission de ce cahier : présenter le travail de la classe sur un support multimédia, durable et facile d'accès ; mais aussi défendre une certaine idée de la maternelle, mettre en lumière l'urgence à défendre cette école pré-élémentaire spécifique et indispensable.

Comment vous est venue l'idée de ce cahier de vie numérique ?

Après avoir expérimenté la version papier du cahier de vie « traditionnel », je n'en étais pas satisfait. En effet, soit c'est l'ATSEM ou l'enseignant qui le fait, et ce n'est plus le cahier des enfants, soit les enfants font tout de A à Z et il a une durée de vie très limitée… Cela pose aussi la question de la valeur que les enfants lui accordent.
Pour moi l'intérêt principal du cahier de vie c'est d'être un support de langage. Or il passe finalement peu de temps dans les familles. Avec le cahier de vie numérique, tout le monde, des parents aux mamies peut le consulter, d'où il veut, quand il le veut, pas besoin de le trimbaler, il suffit d'un accès internet.

Justement, et ceux qui n'ont pas d'accès Internet, comment font-ils ?

Nous y avons réfléchi, c'est un des problèmes qui s'est posé. Le projet est né en même temps que la volonté communale de raccorder l'ensemble des foyers à l'ADSL. Internet s'étant démocratisé, il reste peu de personnes qui n'ont pas accès à un ordinateur connecté. Cependant, je propose aux parents qui n'ont pas d'ordinateur de venir le matin pendant l'accueil, consulter avec leur enfant le cahier numérique sur l'ordinateur de la classe.
En fin d'année comme on peut exporter le cahier numérique au format html, je pense graver les cahiers sur un CD ou DVD, pour que les enfants gardent une trace de ce qu'ils ont fait.

Quel retour peuvent avoir les parents sur ce cahier de vie, que vous en disent-ils ?

Ils sont très contents de cet outil. Au départ, je pensais installer une sorte de forum, où les parents pourraient réagir et participer, mais c'est difficilement gérable. Il faut que je puisse garder un contrôle sur le contenu du site.
Le cahier de vie a deux niveaux de lecture : pour les enfants, grâce aux sons et aux images, il n'y a pas besoin d'être lecteur pour utiliser le cahier. Pour les parents, en bas de page on peut trouver un M (pour maître) qui permet, en le survolant avec la souris, d'accéder à un texte à l'attention des adultes. J'y explicite le travail que l'on fait, et présente les objectifs pédagogiques. J'ai déjà intégré des petits jeux, j'envisage aussi de créer un cahier d'exercices (rodés en classe) que les enfants pourraient refaire avec leurs parents.
Pour les petits, je conserve un cahier papier, pour qu'il reste un objet palpable de ce qui est fait en classe, les petits en ont encore besoin.

Qui décide de ce qu'il y aura dans ce cahier numérique ?

Au début, c'était moi, ça restait assez abstrait pour les élèves. Je sélectionne tout ce qui me paraît être propice au langage d'évocation. Je ne m'impose pas de rubrique définitive, à chaque période je renouvelle le contenu en fonction de ce que l'on a fait.
Au bout de deux éditions du cahier, les élèves ont bien compris le fonctionnement. Pour l'édition de janvier/février, à l'issue des 15 séances de piscine, ils ont souhaité que leurs dessins sur ce sujet figurent dans le cahier.
Ils aiment se voir en couleur sur les pages du site et parler de leur travail, c'est un formidable vecteur de langage. En fin d'année j'aimerais qu'ils aient acquis les compétences pour scanner des documents, se prendre en photo, s'enregistrer. On pose les jalons du B2I. Pour des élèves de cycle 2 ou 3 on pourrait envisager de les faire concevoir eux même leur cahier, le logiciel Didapages est vraiment facile à utiliser.

Quel retour avez-vous eu de l'administration académique, et des collègues ?

Au début du projet, j'ai travaillé avec le relais TICE de ma circonscription, pour savoir comment faire un site d'école. Le site est hébergé sur le serveur de l'inspection académique, l'inspectrice est responsable d'édition, mais elle n'intervient pas sur le contenu. Les retours après la mise en ligne ont été très favorables, vraiment enthousiasmants. Du côté des collègues, peu de vocations se sont déclarées, on verra après cet article ! Il faut dire qu'avec ce cahier numérique non seulement on a une charge de travail supplémentaire, mais en plus on se met à nu, car on parle de sa pratique. Je trouve cela motivant de pouvoir partager et échanger sur ce que l'on fait en classe. Et puis surtout j'ai la possibilité d'expliquer pourquoi et comment nous travaillons avec les enfants.

Est-il difficile à un enseignant motivé de se lancer dans l'aventure ?

Pas du tout, il suffit de savoir utiliser l'explorateur de son ordinateur et avoir deux trois notions de traitement d'images. Le concepteur du logiciel a prévu un dictaticiel qui, en 2 heures, vous permet de créer votre premier cahier. Il n'y a pas besoin d'un ordinateur très puissant, le logiciel n'est pas très gourmand. On peut aussi, sans se lancer dans la gestion un site Internet, utiliser le cahier sur l'ordinateur de la classe, en toute confidentialité.

Donc, grâce à ce projet, vous être un enseignant heureux ?

Cela enrichi le travail fait en classe et lui donne une visibilité auprès des familles qu'il n'avait pas avant. Je le considère aussi comme une tribune pour expliquer la valeur du travail effectué par les enfants et la richesse des enseignements de maternelle. Les enfants de maternelle parlent peu de leur journée d'école, j'estimais nécessaire d'informer les parents. Ce cahier est un peu l'ambassadeur de l'école, il rassemble les familles autour du temps scolaire et donne du sens aux apprentissages.
Je reconnais que ce cahier me prend beaucoup de temps, mais il y a un réel retour sur investissement. Pour moi la liberté c'est d'avoir le choix, cette pratique me permet de fabriquer des outils sur mesure, on n'a plus alors comme limite que sa propre imagination...

Didapages - http://www.fruitsdusavoir.org

On a reçu, lu, aimé ...

De la toile aux toiles, tisser des liens
Arts visuels & fils, bouts d'tissus, Claudine Guilhot, SCEREN-CRDP Poitou-Charentes, 2008
Un nouvel ouvrage de la très belle collection dirigée par Nicole Morin « Arts visuels &... » à destination de tous cycles et du collège.

Des propositions de séquences menées par l'auteur, professeur des écoles, directrice d'école d'application et formatrice à l'IUFM d'Auvergne, qui explicite ainsi sa démarche :
« A l'heure où les TICE et l'Internet s'invitent à l'école... où les mondes virtuels s'installent subrepticement dans la chambre des enfants et des adolescents... où la communication se fait sur la toile...
A l'heure où les chaussettes trouées finissent à la poubelle sans même oser demander un brin de raccommodage... où les grands-mères ne tricotent plus de douillets pull-overs pour l'hiver, cet ouvrage, au risque de paraître un peu démodé... va enchevêtrer, tricoter, nouer, dénouer des ateliers autour de la thématique du fil et du tissu.

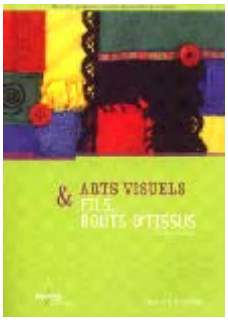

(...)
Ces petits bouts de « pas grand-chose « , fils, dentelles, rubans, tissus, ne seraient-ils pas, contre toute apparence, matériaux d'une grande modernité, oscillant entre solidité et fragilité, simplicité et complexité, tension et élasticité, rigidité et mollesse? De taille infime ou en grande largeur, matières synthétiques ou fibres naturelles, objets de rebuts ou précieuses étoffes, ils nous parlent un langage sensoriel, plastique et poétique. »

25 propositions d'ateliers peuvent donc se dérouler, organisées sous trois grands écheveaux : « De fil en aiguille », « Dentelles, galons et rubans », « échantillon ou grande largeur »: que vous souhaitiez suivre le fil, tisser, aborder le motif, marier les patchworks, laver le linge de la classe avec vos élèves, transformer, drapper, emballer des objets tels des Christo en culottes courtes, vous trouverez dans ce très beau livre mille et une idées pour « tisser des liens entre les oeuvres et les artistes ». Ces ateliers sont pour la plupart réalisables en maternelle : les jeunes enfants exerceront leur motricité fine avec fils et bouts de laine, exploreront de nouveaux horizons graphiques avec la dentelle, s'essaieront à la mesure à l'aide de rubans, pourront entrer dans le principe alphabétique en composant un abécédaire textile... de bien belles histoires à tisser ensemble !

Alors, à l'approche de « la grande lessive » de Joëlle Gonthier, ça ne vous dit pas d'aller explorer « derrière la trame »?
http://artsvisuels.crdp3-poitiers.org/fiches/fiche_bouts_tissus1.html

Rencontres nationales gfen, 31 janvier 2009

"Pour que la maternelle fasse école", le colloque du GFEN
Deux cents enseignants réunis tout un samedi, le 31 janvier 2009, dans des rencontres nationales sur la maternelle, le pari du GFEN a été réussi. L'idée est née dans la tête de Christine Passerieux, membre du secrétariat national du GFEN, au plein coeur de la tourmente médiatique de l'automne sur la maternelle : rassembler des paroles, dans un livre et dans une salle, pour faire valoir les convictions de ceux qui, au quotidien, contribuent à faire vivre la maternelle. "L'école maternelle est une école, une école à part entière, la première et c'est ce qui en fait la particularité, celle à partir de laquelle se dessine l'avenir des enfants, leur avenir scolaire mais aussi leur futur d'hommes et de citoyens." écrit-elle dans la préface de l'ouvrage qu'elle vient de coordonner.

Elle a donc décidé, avec l'appui actif du GFEN, d'organiser un événement qui puisse faire écho à cette préoccupation, qui rassemble. Comme souvent dans les initiatives de son mouvement, il s'agit de conjuguer des apports plus théoriques, des points de vue de

chercheurs, mais aussi de faire vivre, dans des ateliers, ce qui fait la force du collectif du GFEN : des "démarches" au cours desquelles les adultes participants se retrouvent eux aussi confrontés à des situations d'apprentissage, de recherche, de partage, au cours desquels les animateurs allient engagement individuel et confrontations collectives, dans le but de faire remonter en chacun des ressorts de l'apprentissage.

Le Café y était, il vous en fait partager quelques moments, sans pouvoir rendre compte du foisonnement des ateliers. On notera particulièrement l'intervention de Bruno Suchaut. "Si le rôle positif de la maternelle dans la réduction des inégalités sociales ne lui semble pas discutable", Bruno Suchaut appelle cependant à développer les travaux de recherche "pour mieux comprendre ce qui s'y joue", tant il constate des écarts importantes selon les classes et les pratiques des maîtres. Il lui semble aussi nécessaire de maintenir l'exigence de scolarisation précoce, menacée actuellement.

"Construire le « nous », après le « on » théocratique et le « je » libéral, c'est l'enjeu de notre école, et vous voyez la place essentielle que peut y jouer la maternelle…" affirme Philippe Meirieu qui a clos ce colloque en redonnant à chaque participant sa part d'universel.
Le reportage
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/GFEN_MAT_sommaire.aspx

Enseignements artistiques

Arts plastiques

Par Elisabeth Laurent

A la Une : L'expérience de l'art

L'expérience de l'art est un espace de découverte des arts plastiques et visuels autour de projets développés au sein d'écoles maternelles et élémentaires de la Ville de Mulhouse et du Bassin Potassique.
Ce site a pour objectif de faciliter la mise en œuvre de projets.
Il permet de conserver les traces des expériences artistiques menées en milieu scolaire et périscolaire et de partager des documents autour de pratiques artistiques et de la découverte du musée :
- des projets artistiques développés en milieu scolaire autour de problématiques variées (la ville, les collections, la couleur rouge, le devenir des enfants, les ombres, le portrait, l'autoportrait, les animaux, …) ;
- des approches de l'environnement muséographique (comment préparer une visite de musée, comment la prolonger, comment aborder une œuvre d'art, …) ;
- des fiches ressources (analyses d'œuvres d'art, pratiques d'ateliers, techniques à réinvestir, …) ;
- un ensemble de jeux à créer avec sa classe ;
- un ensemble de documents en et hors ligne relatifs aux arts visuels ;
Toutes ces données sont mises à disposition de tous les acteurs de la scène pédagogique et éducative que sont les enseignants, les étudiants des IUFM, les responsables et les animateurs de sites périscolaires, les responsables et les animateurs de centres sociaux, les responsables et les animateurs de centres de loisirs, les responsables et les services éducatifs de structures culturelles, et les parents.
Le site
http://www.crdp-strasbourg.fr/cddp68/experience/index.htm

Ressources pédagogiques

In situ – Les nouveautés
- A partir du musée Tatin - notre Dame toutlemonde dans le jardin des méditations - tous niveaux
Des pistes pour travailler la notion de verticalité en sculpture.
-A partir du musée Tatin - le musée intérieur - tous niveaux
Une œuvre singulière qui permet d'aborder l'autoportrait et la sculpture.
- A partir du musée Tatin - l'allée des géants - tous niveaux
Des pistes autour de l'imaginaire et du gigantesque.
- Musée communal Robert Tatin - tous niveaux
Architecture ou sculpture ?
Les nouveautés
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/50200265/0/fiche___pagelibre/&RH=ARTP&RF=1158750132734

Les artistes femmes au début du XIXe siècle
Dès 1800 de plus en plus de femmes participent à la vie artistique française et exposent leurs œuvres en grand nombre. Si elles restent cantonnées aux genres dits mineurs, comme les natures mortes ou l'anecdote, certaines n'hésitent pas à outrepasser cette convention.
L'histoire par l'image
http://www.histoire-image.org/site/etude_comp/etude_comp_detail.php?analyse_id=964

1 minute au musée - Les Arts de l'Islam
Destinée aux enfants de 6 à 12 ans, la série animée Une minute au musée relève le défi de leur parler d'art d'une façon ludique.
En s'appuyant sur les réactions d'enfants face aux œuvres dans le cadre des animations et ateliers du musée, trois personnages sont nés. Nabi, petit garçon espiègle, approche les œuvres par le ressenti, Mona, petite fille astucieuse, représente le bon sens et Raphaël, préadolescent avide de connaissance, joue les savants.
Après le succès des saisons 1 et 2, le trio revient avec une troisième saison, consacrée aux Arts de l'Islam et explore les trésors du futur département des Arts de l'Islam du Louvre. Quarante œuvres sont ainsi passées au crible de leur curiosité. Sous leur regard acéré les miniatures, bijoux, armes, tapis, ivoires, céramiques et manuscrits, autant de chefs-d'œuvre de nombreuses civilisations, déploient sous nos yeux la richesse d'une aire géographique et culturelle large.
L'alchimie subtile entre l'apport scientifique des conservateurs du Louvre, la superbe qualité des images et le ton toujours pétillant de la série offre au jeune public l'occasion d'un parcours inédit au cœur des collections du futur département.
Sur le site du Louvres
http://www.louvre.fr/llv/activite/presentation_alaune.jsp?CONTENT%3C%3Ecnt_id=10134198674125897&CURRENT_LLV_FICHE%3C%3Ecnt_id=10134198674125897&FOLDER%3C%3Efolder_id=9852723696500879
La programmation sur Planète Juniors
http://www.linternaute.com/television/programme-tv/emission/53428/une-minute-au-musee-les-arts-de-l-islam/

Architecture et urbanisme - Les promenades Beaubourg
« La piazza du Centre Pompidou, avec les quelques places qui lui sont attenantes, est évidemment partie prenante de la longue histoire de ces lieux de convivialité qui scandent les villes ou les villages. Il a toujours fallu un espace pour installer les marchés, pour rassembler les soldats, pour aménager les abords d'un port, pour canaliser les fidèles auprès d'un temple ou d'une église… Mais, dans les années 20 du XXe siècle, le Mouvement moderne a voulu rationaliser les centres urbains, notamment par la dissociation de la circulation automobile et des zones piétonnières. En délaissant la conception traditionnelle de la ville, le Mouvement moderne – autour de la figure tutélaire de Le Corbusier en France – ne pouvait qu'abandonner des lieux tels que la rue ou la place, où se mélangent les fonctions (travail, habitat, loisir…). Dans les années 50, confronté aux problèmes de la reconstruction, « l'urbanisme progressiste », tel que l'avait défini la Charte d'Athènes, inspire à grande échelle tours et barres de logements en séries, construisant des villes où tout espace non spécialisé tend à disparaître. La décennie suivante voit la remise en cause de cet urbanisme brutal. Le retour à la « ville » émerge dans les années 70. »
A partir du cas concret du Centre Pompidou, ce dossier propose de découvrir comment une place peut émerger dans une ville, comment elle est amenée à composer avec le tissu urbain existant, ce qu'elle en conserve, ce qu'elle en rejette, ce qu'elle modifie, de quelle manière elle évolue, notamment selon les usages dont elle est le lieu. En contrepoint à ce cas

particulier, des exemples de places célèbres permettent d'aborder une sorte de typologie des places, et de revenir sur le besoin indispensable de « faire place à la place ». Il convient d'abord, pour véritablement comprendre la qualité de cette place, de l'envisager dans les divers contextes qui lui donnent son sens, de sa genèse à son usage.
Centre Pompidou
http://www.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-la_place/ENS-la_place.html

Pour le prof

Films du Louvre
Hall Napoléon, sous la pyramide, salle audiovisuelle
Entrée libre dans la limite des places disponibles.
Toutes les heures à partir de 10h00 et jusqu'à 18h00, séance supplémentaire en nocturne.
Les samedi et dimanche : toutes les deux heures.
Calendrier des projections
http://www.louvre.fr/sources/janvier_avril09.pdf

Intertice
Intertice est un temps fort de réflexion et de bilan pour rendre compte de l'impact des Tice sur la transmission des savoirs, sur l'évolution de l'enseignement et sur l'activité des élèves.
Les acteurs de la communauté éducative trouvent là matière à s'informer et à échanger sur les nouveaux usages pédagogiques du numérique grâce à des exemples concrets présentés par des enseignants.
Ateliers, animations et conférences sont autant d'occasions de se rencontrer et de partager sur les outils innovants - tableau numérique interactif (TNI), espace numérique de travail (ENT), visioconférence, B2i, balado-diffusion, blog, wiki...
Le site
http://www.intertice.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=47&Itemid=55

Maternelle

Webinstit
Ce site d'arts visuels regroupe les activités menées en classe par Anne-Marie, enseignante en grande section à l'école maternelle Boissière de Paris,. Il comporte de très nombreuses photos de productions d'élèves, ce qui permet d'un coup d'oeil de se rendre compte du résultat final. Il est divisé en chapitres selon le type de techniques utilisées : peinture (encre, feutres, et pastels...), découpage, collage, objets en volume, masques et marionnettes et mise en valeur des productions. Sur chaque fiche est expliqué le déroulement de l'activité (photos des différentes étapes) et dans la rubrique "remarques et astuces" vous trouverez des conseils pratiques. Des gabarits sont proposés pour certaines fiches, comme aide à ceux qui ne dessinent pas. Le fichier (fiches cartonnées) se présente dans un classeur souple, facile à consulter.
Le site
http://webinstit.net/artsplast/recapartsplast.htm

Site à découvrir

Archicontemporaine.org

Un site pour promouvoir et diffuser l'architecture contemporaine en France. Conçu par le Réseau des maisons de l'architecture, ce site s'adresse à tous ceux qui font aujourd'hui l'architecture et à tous ceux qui souhaitent en connaître les réalisations. Bonne visite.
http://www.archicontemporaine.org/RMA/p-1-Accueil.htm

Sortir

TILT. Œuvres du Centre national des arts plastiques
En Région Centre, 11 musées se rassemblent autour de l'art contemporain
TILT est une manifestation qui s'inscrit dans une démarche de sensibilisation d'un large public à l'art contemporain. Elle trouve dans la pluralité des musées, répartis sur l'ensemble du territoire de la région Centre et la diversité de leurs collections (beaux-arts, société, histoire, patrimoine monumental, patrimoine technique, collections océaniennes, art contemporain) une large palette d'interventions et de choix.

TILT implique dans le Cher le musée Estève à Bourges et l'École nationale supérieure d'art de Bourges, en Eure-et-Loir, le musée-château Saint-Jean à Nogent-le-Rotrou et le conservatoire de l'agriculture – le Compa à Chartres, dans l'Indre l'écomusée de la Brenne au Blanc et le musée de l'Hospice Saint-Roch à Issoudun, dans l'Indre-et-Loire l'écomusée du Véron à Savigny-en-Véron et le musée des beaux-arts à Tours, dans le Loir-et-Cher le musée de l'Objet – collection d'art contemporain à Blois, le château royal de Blois et le musée de Vendôme, dans le Loiret le musée des Beaux-arts d'Orléans.
Sur le site du CNAP
http://www.cnap.fr/index.php?page=presentation&rep=listeAnnuaire&type=detail&idInstitution=1464&idEvenement=16693&evenement=tilt.-uvres-du-centre-national-des-arts-plastiques

Le Louvre invite la bande dessinée

Qui aurait pu imaginer qu'un jour le Louvre exposerait des planches de bande dessinée ?
Depuis 2005, le musée du Louvre s'est associé avec les éditions Futuropolis pour créer une collection de bande dessinée. Le principe est de demander à un auteur de BD de choisir une oeuvre, une collection, une salle du Louvre et d'en faire un élément important de l'« histoire ». Cette collection de BD s'inscrit dans la démarche du Louvre d'inviter au musée l'art contemporain : du manga au comic, de la science-fiction à la chronique sociale, de la caricature au journal intime.
L'occasion est donnée de montrer les différentes méthodes de travail, techniques et matériaux propres à chaque auteur. Pour Période glaciaire de Nicolas de Crécy, 19 planches de format A4 peintes directement à l'aquarelle seront

réunies dans trois cadres. De même, les 14 planches à l'encre de Chine des Sous-sols du Révolu de Marc-Antoine Mathieu seront regroupées. Aux heures impaires d'Éric Liberge sera montré de l'ébauche à l'oeuvre finie en mettant en regard 5 croquis de composition de format A3 et des tirages en haute définition des pages correspondantes.
Le dernier album de la série, Le Ciel au-dessus du Louvre de Bernar Yslaire et Jean-Claude Carrière, dessiné directement sur ordinateur, sera présenté sur écrans vidéo ; il montrera l'élaboration de plusieurs planches, du crayonnage à la mise en couleur. Enfin, la nouvelle série de quatre albums Louvre / Futuropolis s'ouvrira avec un manga d'Hirohiko Araki qui présentera en exclusivité 2 planches de format A2.
À travers cette exposition, le visiteur aura l'occasion de voir et comprendre la créativité et le travail artistique et littéraire qu'exige la réalisation d'une bande dessinée.
Du 22-01-2009 au 13-04-2009
http://www.louvre.fr/llv/exposition/detail_exposition.jsp?CONTENT%3C%3Ecnt_id=10134198674118667&CURRENT_LLV_EXPO%3C%3Ecnt_id=10134198674118667&FOLDER%3C%3Efolder_id=9852723696500879

Yan Pei-Ming

A la suite des confrontations entre artistes contemporains et maîtres anciens, le Louvre accueille Yan Pei-Ming. L'artiste franco-chinois présente des peintures monumentales au coeur des salles des grands formats français XIXe siècle et de la Renaissance italienne.
Yan Pei-Ming était un jeune peintre de grand talent promis à l'esthétique officielle du régime maoïste avant son exil en France en 1980, à l'âge de 19 ans. Il a développé une œuvre singulière, où l'image pointe vers les codes de l'art totalitaire tout en s'y dérobant. Le travail de Yan Pei-Ming se caractérise par d'imposants tableaux peints en séries : imposants par leurs dimensions monumentales, par la violence de leur geste pictural et par le hiératisme des figures portraiturées, issues d'icônes de la culture populaire chinoise. Sa peinture manie les genres traditionnels – nature morte, paysage, portrait, histoire – avec une technique bichrome et une échelle de représentation qui en brouillent la lecture. Se limitant à une large gamme de gris et parfois à une palette rouge vif ou blanche, il peint à l'huile et à la hâte, à larges coups de brosses et de rouleaux, laissant la peinture éclabousser la toile et couler le long de sa surface. Après avoir développé une iconographie fortement politique (Jean-Paul II, Mao, Obama/McCain, Bouddha) depuis le début des années 2000, il trouve au Louvre une matière directe dans les chefs d'oeuvre du musée.
Du 12-02-2009 au 18-05-2009
http://www.louvre.fr/llv/exposition/detail_exposition.jsp?CONTENT%3C%3Ecnt_id=10134198674129864&CURRENT_LLV_EXPO%3C%3Ecnt_id=10134198674129864&FOLDER%3C%3Efolder_id=1408474395181130

Education musicale

Par François Jarraud

Pour le prof

Des ressources DVD, des projets pour dynamiser ses classes.

Zebrock au bahut

Sur le thème « La musique, mes parents, et moi, et moi, et moi », Zebrock propose des conférences aux établissements scolaires. 67 classes de collèges de Seine-Saint-Denis, 1 200 élèves, ont déjà participé à cet événement. Pendant toute l'année, ce parcours éducatif et culturel va interroger la transmission du patrimoine musical entre les générations. De beaux moments d'échanges entre élèves et parents en perspective ! Il y aura même des discussions musicales parents/élèves au collège ! Les collégiens bénéficient, gratuitement, d'un livret soigneusement illustré et précisément documenté et d'un CD comprenant les 20 chansons sélectionnées
http://www.zebrockaubahut.net/

De bouche à oreilles
Onze films sont proposés sur ce DVD édité par le Sceren. D'une durée allant d'environ 4 à 50 minutes, ils différent par le sujet traité, leur esthétique musicale (art lyrique, chanson, musique contemporaine instrumentale et vocale, musique instrumentale populaire...), les situations présentées (séance de répétition, récital, atelier concert, présentation d'instrument...).
http://musique.ac-rouen.fr/spip.php?article286

Le chant diphonique
Sensé être trop difficile pour la classe, ce DVD montre que le chant diphonique est accessible à tout le monde en utilisant des techniques simples. Le chant diphonique se caractérise par l'émission simultanée de deux sons ; l'un dit fondamental, est maintenu dans le grave toujours à la même hauteur (bourdon) tandis que l'autre (harmonique) varie au gré du chanteur le temps d'une même expiration.
http://musique.ac-rouen.fr/spip.php?article284

Collège Lycée

Des séquences pédagogiques actives, parfois tous niveaux.

L'opéra en actions
L'académie d'Aix Marseille propose plusieurs actions tournées vers l'art lyrique ainsi qu'une formation pour accompagner ces projets.
http://www.musique.ac-aix-marseille.fr/opera-en-actions.htm

John Adams : Of the transmigration of the souls

Une musique de circonstance, en l'occurrence sur le 11 septembre, décryptée pour les collégiens (3ème) dans un document interactif réalisé par Alain Bidault. "Deux étrangers au bout du monde, si différents, Deux inconnus, deux anonymes, mais pourtant Pulvérisés sur l'autel De la violence éternelle".
http://musique.ac-dijon.fr/iufm/2003/index.htm

Pow Wow Henri Salvador

Un exercice d'écoute et analyse de Stéphanie Ignatovic sur la chanson d'Henri Salvador.
http://www.ac-nancy-metz.fr/em/cgi-bin/Interaca/fiche.asp?PNum=926

Tu es mon autre de Fabian Lara

Un exercice d'écoute, proposé par Agnès Vuillemin et Catherine Sarda autour de la polyphonie vocale. Notions de soliste et de choeur. Les fichiers audio sont fournis pour retravailler vos propres exercices.
http://www.ac-nancy-metz.fr/em/dato/Tchar/ajolads/lkjcgiublzuefgyhb/oiuqrytjsdvoiry875k/Multimed/Tu_es_mon_autre.zip

Visitez la salle d'éducation musicale de Chantal Piot

Une salle bien équipée par le collège : espace clavier, espace informatique musicale, espace écoute, espace pratique vocale.
http://missiontice.ac-besancon.fr/educationmusicale/spip.php?article198

E.P.S.

Par Antoine Maurice

A la Une : Les nouveaux programmes du collège décryptés par Didier Delignières

Didier Delignières est actuellement professeur des universités à la faculté des sciences du sport et de l'éducation physique de Montpellier I. Il a été professeur d'éducation physique en établissement scolaire durant une dizaine d'années, puis a travaillé pendant 5 ans au laboratoire de psychologie du sport de l'INSEP. Ses travaux de recherche portent principalement sur l'acquisition des coordinations motrices complexes.

Les récents programmes pour les collèges marquent un progrès évident par rapport au texte précédent de 1996. Je tiens à l'affirmer d'entrée, car la suite de ce texte pourrait laisser penser que je n'ai qu'une faible considération pour le travail réalisé par les rédacteurs de ce texte. Ces programmes permettent de réduire le décalage que l'histoire de la discipline avait introduit entre les textes régissant l'EPS à l'école élémentaire, au collège et au lycée, et ils offrent une lisibilité tout à fait acceptable de la discipline, y compris pour les acteurs non directement impliqués dans ses arcanes idéologiques et théoriques.

Le concept de compétence est évidemment central dans ces programmes. On y retrouve d'ailleurs une définition à peu près tenable, en tant qu'« ensemble structuré d'éléments : des connaissances, des capacités et des attitudes permettant à l'élève de se montrer efficace dans un champ d'activité donné et de faire face de façon adaptée aux problèmes qu'il rencontre » (p. 3). On retrouve ici une définition conforme aux propositions récentes d'auteurs tentant de structurer la pédagogie des compétences (voir par exemple Delignières & Garsault, 2004 ; Le Boterf, 1994 ; Perrenoud, 1997 ; Reboul, 1980 ; Roegiers, 2003). La compétence est généralement définie comme la capacité de maîtriser l'ensemble des situations pouvait survenir dans l'exercice d'une activité donnée (métier, pratique sportive, artistique etc.). La compétence est pensée comme intégration dynamique de multiples ressources, savoirs, savoir-faire, attitudes, et pensée avant tout comme une capacité d'adaptation à des environnement essentiellement mal définis, incertains et instables. Les situations dans lesquelles s'expriment et se révèlent les compétences, dans le cadre scolaire, sont de ce fait nécessairement complexes, mal définies, et font appel aux capacités stratégiques et décisionnelles de l'élève. Dans ce sens, elles se démarquent essentiellement des « tâches » clairement définies, canalisant l'élève vers une réponse prévisible (Delignières & Garsault, 2004).

Il me semble donc qu'à l'heure actuelle, le concept de compétence possède dans le domaine de l'éducation un contour assez précis, et débouche sur des conceptions pédagogiques tout à fait spécifiques. De ce fait, on ne peut pas utiliser ce concept à la légère, et surtout dans des programmes officiels.

Un flou conceptuel sur les compétences

Je dois dire que l'utilisation du terme compétence, dans ces programmes, révèle un flou conceptuel alarmant. Je conçois que l'écriture d'un tel texte est un exercice de style délicat, devant faire la synthèse de références antérieures, à la fois institutionnelles, professionnelles et scientifiques. Mais quand on pense aux efforts que doivent réaliser les candidats aux concours de recrutement pour réaliser l'exégèse de ces textes officiels, un effort de clarté terminologique m'aurait semblé salutaire. Ce n'est manifestement pas le cas dans le présent texte, où l'on retrouve le terme « compétence » à quatre niveaux de définition :
- Les compétences du socle commun
- Les compétences propres à l'EPS
- Les compétences méthodologiques et sociales
- Les compétences attendues dans les APSA

Les « compétences » du socle commun renvoient à des acquisitions très générales auxquelles toutes les disciplines scolaires sont sensées concourir. Il me paraît essentiel de définir cette utilité transversale de l'Ecole et de montrer en quoi l'EPS apporte une pierre originale et indispensable à cette mission. Néanmoins à ce niveau le terme « compétence » est peu approprié. Bine sûr, les rédacteurs des programmes ne sont pas responsables des choix terminologiques des rédacteurs du socle, et doivent en tenir compte. On peut aussi arguer que Vigotsky, l'un des premiers à avoir exploité le concept de compétence, l'a fait dans le cadre de la maîtrise du langage, l'une des « compétences » retenues dans le socle. Cependant les définitions actuelles des compétences, notamment dans le cadre éducatif, renvoient à la maîtrise de situations complexes, mais cependant circonscrites à l'exercice d'une activité donnée. Ce n'est pas le cas des « compétences » du socle commun, qui semble posséder une transversalité beaucoup plus vaste. On peut ici renvoyer aux critiques émises par Rey (1996) sur ce concept de « compétence transversale ». L'auteur affirme notamment que « ce qu'on peut observer d'une compétence transversale, ce n'est jamais que son usage dans telle tâche particulière relevant de telle discipline, son usage dans telle autre et ainsi de suite; ce qui est offert à mon regard ce n'est jamais la compétence transversale, mais une série de compétences spécifiques. C'est moi qui, par abstraction, isole dans la complexité de chaque situation ce qui me paraît commun avec la complexité des autres » (Rey, 1996).

Les « compétences propres à l'EPS » renvoient en fait à une classification des problèmes technico-tactiques auxquels les élèves peuvent être confrontés : (1) réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée, (2) se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains, (3) réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique, et (4) conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif. On retrouve ici une démarche de pensée classique en EPS, notamment depuis la définition des « domaines d'action » dans les années 90. Il s'agit de partir non plus des activités en elles-mêmes, mais de la nature des actions, individuelles et collectives, qu'elles suscitent. La classification proposée est évidemment critiquable (discutable), mais pas davantage que les alternatives qu'on pourrait lui opposer.

Un second versant renvoie aux « compétences méthodologiques et sociales » : (1) agir dans le respect de soi, des autres, et de l'environnement, (2) organiser et assumer des rôles sociaux et

des responsabilités, (3) se mettre en projet, et (4) se connaître, se préparer, se préserver. On retrouve ici des énoncés présents dans la plupart des textes précédents, souvent pensés comme la contribution des la discipline à l'apprentissage de la citoyenneté.

Enfin les « compétences attendues » sont sensées intégrer les trois premières catégories de compétences. Il est notamment écrit que « chaque compétence attendue s'inscrit dans l'une des quatre compétences propres à l'EPS et mobilise plusieurs compétences méthodologiques et sociales » (p. 3). J'ai un peu de mal à concevoir ce montage théorique, dans lequel des compétences intègrent d'autres compétences. Il aurait été sans doute plus judicieux, comme c'était le cas dans les programmes de Lycée, de parler de « composantes propre à l'EPS », et de « composantes méthodologiques et sociales ». On y aurait largement gagné en termes de cohérence théorique. J'utiliserai d'ailleurs cette terminologie dans la suite de ce texte.

Je dois dire que je suis infiniment surpris de l'expression « propres à l'EPS » utilisée pour qualifier le premier versant du dispositif. En effet les énoncés proposés renvoient à des logiques d'actions présentes dans les pratiques de référence de la discipline. Mais les énoncés décrivant les composantes méthodologiques et sociales ne constituent certainement pas des « additifs scolaires », plus ou moins artificiels. Agir dans le respect de soi et des autres, assumer des rôles et des responsabilités, se mettre en projet, se connaître, se préparer, se préserver, font autant partie des logiques d'action des pratiquants, dans les activités de référence, que les dimensions technico-tactiques du premier versant. Labelliser en tant que « propre à l'EPS » la première composante revient en quelque sorte à la sacraliser. Ce serait à ce niveau que se situerait l'essence, le creuset de la discipline, et le reste n'étant qu'une concession à l'orthodoxie scolaire. L'énoncé des compétences attendues, dans la dernière partie du texte, confirme en partie cette crainte. Je reviendrai sur ce point.

On peut arguer, bien sûr, que les composantes propres à l'EPS ne se retrouvent que dans les pratiques sociales de la discipline, alors que les composantes méthodologiques et sociales renvoient à des capacités plus transversales. Je tiens à réfuter cet argument. Le respect de la règle, la mise en projet ou la préparation à la performance s'expriment dans les pratiques sportives avec une spécificité telle qu'il est difficile de penser ces composantes autrement que spécifiques aux activités auxquelles elles sont attachées et donc propres à la discipline scolaire qui les mobilise (voir plus haut la citation de Rey sur les compétences transversales). Il m'aurait de ce fait paru plus logique de parler de composantes technico-tactiques, et de composantes méthodologiques et sociales, les deux étant tout autant propres à la discipline parce que simultanément à l'œuvre dans les pratiques de référence.

Pour en finir avec ces réserves méthodologiques, je m'étonne de la réapparition du concept de capacité, renvoyant à « la mise en oeuvre des connaissances, à l'activité de l'élève et à la mobilisation des ressources pour agir ». Le terme de capacité est extrêmement polysémique, renvoyant en fonction des champ à un savoir faire (être capable de…), ou à une aptitude (la capacité aérobie, la capacité de traitement de l'information). Si dans l 'esprit du texte actuel il s'agit « principalement d'habiletés, de techniques, de savoir-faire », mieux aurait valu comme c'était le cas dans les programmes de Lycée s'en tenir à ces derniers concepts, beaucoup mieux définis e ancré théoriquement. Enfin, concevoir les capacités comme « mise en oeuvre des connaissances » me paraît constituer une prise de position pour le moins hasardeuse, à l'heure où de nombreux chercheurs, tant dans le cadre de l'approche cognitiviste que dans celui de l'approche dynamique, tendent à démontrer l'indépendance relative de l'action vis-à-vis des représentations mentales.

Le référentiel des compétences attendues

Le référentiel des compétences attendues est un aspect important des programmes. D'une part parce qu'il peut être considéré dans une perspective prescriptive, restreignant le champ des possibles pour les enseignants. Bien sûr, il est indiqué que la nature des « compétences méthodologiques et sociales » intégrées dans ces compétences attendues reste ouverte, et que « les situations d'apprentissage permettant l'acquisition des compétences attendues restent, dans le cadre de sa liberté pédagogique, à l'initiative de l'enseignant » (p. 3). Néanmoins ce référentiel peut dans certaines activités définir une orthodoxie contraignante, en fonction de la lecture que le corps d'inspection voudra bien localement en avoir.

Certains énoncés alimentent déjà le débat. Pourquoi par exemple valoriser le travail fractionné en demi-fond, au détriment de l'effort prolongé ? Pourquoi l'imposition du multi-bond, au détriment d'autres modalités présentes dans les formes sociales de pratique ? Ces préoccupations sont importantes pour les enseignants, car ils y voient une intrusion dans ce qu'ils considèrent devoir demeurer au centre de leurs prérogatives, à savoir la nature de la transposition didactique. Notons quand même que ces « propositions » du référentiel s'appuient sur des travaux scientifiques récents, démontrant l'efficacité des situations mises en avant pour l'apprentissage ou le développement des ressources. L'histoire retiendra sans doute cette volonté (assez rare disons-le) de prise en compte des avancées théoriques dans la conception des programmes d'enseignement.

Les énoncés des compétences attendues, activité par activité, révèlent une grande hétérogénéité. Ainsi par exemple on retrouve pour l'aérobic, niveau 2, l'énoncé suivant : « Concevoir et présenter une routine collective, sur un support musical (de 120 à 140 BPM), comportant des éléments des différentes familles dont au moins un saut et utilisant des pas de base, associés à des mouvements de bras complexes ou dissociés. Juger les prestations à partir d'un code construit en commun ». On retrouve ici en effet la description d'une situation complexe, mal définie, conforme à ce que nous avons évoqué précédemment. On conçoit que cette situation va réclamer un processus collectif de négociation, de décision, de prise en compte de l'autre. On entrevoit également en quoi cette définition engage un long processus d'apprentissage, réparti sur tout le cycle. Un exemple de même nature est proposé pour la lutte (niveau 2) : « Rechercher le gain d'un combat debout, en exploitant des opportunités et en utilisant des formes d'attaques variées. Gérer collectivement un tournoi et observer un camarade pour le conseiller ».

Par contre d'autres énoncés sont plus problématiques, dans le cadre de la définition des compétences proposée en introduction. Ainsi pour la course de haies (niveau 2), il s'agira « à partir d'un départ commandé [de] réaliser la meilleure performance possible sur une distance de 40 à 60 mètres, avec 4 ou 5 haies de 70 à 84 centimètres de haut, en élevant le moins possible son centre de gravité et en réalisant 4 appuis dans l'intervalle le plus adapté à ses possibilités ». Le moins que l'on puisse dire, c'est que cet énoncé ne définit pas une situation complexe, mal définie, suscitant décision, négociation et compromis. On se trouve en face d'une tâche précisément délimitée, à laquelle le sujet devra s'adapter selon des modalités elles aussi clairement définies. Un autre exemple est fourni par le saut en hauteur (niveau 2), ou il s'agira « à partir d'un élan étalonné et accéléré de 6 à 8 appuis, [de] réaliser la meilleure

performance possible, avec un nombre limité d'essais, en utilisant un franchissement dorsal de la barre en son milieu ».

Enfin on peut s'interroger sur l'intégration réelle des « compétences propres à l'EPS » et des « compétences méthodologiques et sociales » dans l'énoncé des compétences attendues. Ainsi pour la hauteur (niveau 1) on lit : « A partir d'un élan étalonné de 4 à 6 appuis, réaliser la meilleure performance possible, de façon sécurisée, en alignant le trajet avec la trajectoire. Assumer dans un groupe restreint le rôle d'observateur ». On voit que dans cet énoncé (et l'on pourrait multiplier les exemples), la composante méthodologique est greffée un peu artificiellement sur la composante technique. D'ailleurs, on peut être étonné que la composante technique soit souvent développée avec un luxe de détails, alors que la composante méthodologique n'est qu'évoquée de manière très allusive.

Je pense qu'il aurait été plus judicieux de partir des composantes méthodologiques et sociales. En fait, je pense que toute compétence attendue, quelle que soit l'activité, doit intégrer les quatre composantes définies dans les programmes. Je ne vois pas en effet une seule activité où il ne saurait être question d'agir dans le respect de soi, des autres, ou de l'environnement, d'organiser et d'assumer des rôles sociaux et des responsabilités, de se mettre en projet, de se connaître, se préparer, se préserver. Comme je l'ai dit précédemment, ces dimensions font partie des activités sociales de références et dont des compétences que tout pratiquant est sensé y développer. Il convient donc, dans l'énoncé des compétences attendues dans le cadre de l'EPS, de décrire en quoi ces dimensions seront sollicitées. Bien sûr, l'importance relative de ces composantes dépend de la nature de l'activité pratiquée, mais aussi des choix opérés par l'enseignant, au regard de son public et de ses objectifs propres.

Dans un second temps, on doit évidemment préciser les exigences technico-tactiques. Par exemple, dans le cadre de l'escalade, une compétence attendue pourrait être définie de la manière suivante : « les élèves devront être capables, dans le cadre d'une séance de deux heures en milieu naturel, de choisir et gravir trois voies en cordée autonome, en gérant leur matériel, le temps disponible, la sécurité, et la présence des autres cordées sur le site. Les voies choisies devront se situer dans une gamme de difficulté allant de 5a à 6a. ». On voit ici comment la description de la compétence inclut naturellement les quatre dimensions méthodologiques et sociales, sans qu'il soit par ailleurs utile de les préciser davantage. L'exigence technique finale précise à quel niveau la compétence devra être exprimée. A noter qu'il serait sans doute utile de préciser quelles acquisitions d socle commun seront principalement renforcées par l'accès à cette compétence. Dans l'exemple suivant, par exemple, on peut évoquer « l'exercice de la citoyenneté vécue en acte,[..] la capacité à assurer sa sécurité et celle des autres » (compétence 6), et « la construction d'un élève plus autonome, plus responsable et capable de prendre des initiatives » (compétence 7). Il ne s'agit pas que d'une préconisation à destination des candidats au concours de recrutement. Il me semble essentiel que la contribution de l'EPS au socle commun apparaisse de manière visible et constitutive dans les projets pédagogiques.

Conclusion

On l'aura compris, c'est un bilan en demi-teinte que je dresse à l'égard de ces programmes. Il s'agit d'un outil de travail intéressant, simple et accessible. Mais d'un autre côté il est clair que le cadre théorique aurait mérité d'être pensé plus en profondeur, et que les experts responsables de l'énonciation du référentiel des compétences attendues n'avaient pas, d'une activité à l'autre, les mêmes représentations des attentes. Je crains toujours que les textes

officiels ne cristallisent de manière prolongée des modes de pensée et des manières de faire. J'espère que le corps d'inspection saura faire de ces programmes davantage une base de réflexion qu'un cadre coercitif.

Didier Delignières

Références

Delignières, D. & Garsault, C. (2004). Libres propos sur l'Education Physique. Paris : Editions Revue EPS
Le Boterf, G. (1994). De la compétence. Essai sur un attracteur étrange. Paris : Les Éditions d'organisation.
Perrenoud, P. (1997). Construire des compétences à l'école. Paris : ESF.
Reboul, O. (1980). Qu'est-ce qu'apprendre ? Paris : PUF.
Rey, B (1996). Les compétences transversales en question. Paris : ESF.
Roegiers, X. (2003). Des situations pour intégrer les acquis. Bruxelles: De Boeck.

D'autres articles sur le site personnel de Didier Delignières notamment dans la rubrique publication sur l'EPS
http://perso.wanadoo.fr/didier.delignieres/

Sur les programmes voir également la présentation (Powerpoint) de **Michel Volondat**, Doyen de l'IGEN
http://www.ac-grenoble.fr/eps/IMG/ppt_Michel_Volondat-Programmes.ppt

Pour le prof

Des informations professionnelles : l'AEEPS et la masterisation (un "oui,mais"), les nouveaux programmes de L.P., les sujets sortis à l'agrégation interne 2009, EPS et handicap.

L'AEEPS prend position sur la "Masterisation" et l'EPS

"L'AEEPS ne peut que se réjouir de constater l'élévation du niveau de recrutement des enseignants d'EPS à Bac + 5, confirmant le niveau du Master 2 requis pour passer le CAPEPS. Cependant notre association porte une appréciation différente sur les dispositifs des stages en établissement. Nous soulignons en effet la nécessité que tous les étudiants candidats au CAPEPS aient la possibilité d'effectuer des stages pédagogiques accompagnés dans des milieux socio-éducatifs différents afin de mesurer, sous la conduite d'un enseignant tuteur, les problèmes que posent la transmission des connaissances."
http://www.aeeps.org/

Nouveaux programmes de l'enseignement général de la voie professionnelle :

Concernant la préparation au baccalauréat professionnel, la mise en application des programmes se fera à la rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour la classe de seconde, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour la classe de première et à la rentrée de l'année scolaire 2011-2012 pour la classe terminale.
Concernant la préparation au certificat d'aptitude professionnelle et pour les enseignements de langues vivantes étrangères et d'EPS, la mise en application des programmes se fera à la

rentrée de l'année scolaire 2009-2010 pour la première année, à la rentrée de l'année scolaire 2010-2011 pour la deuxième année.
http://eduscol.education.fr/D0048/voieprof_enseigeneral.htm

Les sujets de l'agrégation interne EPS :

Epreuve n°1 : En quoi le passage d'une éducation physique des filles à la mixité a-t'il contribué à la construction de l'identité d'une EPS pour tous les élèves de 1940 à nos jours ?
Epreuve n°2 : A partir des connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques, illustrez comment l'enseignant d'EPS peut concourir au développement des ressources de l'élève au cours de la période pubertaire et péripubertaire en s'appuyant simultanément sur les principes qui structurent le processus d'entraînement et la référence culturelle aux Activités Physiques, Sportives et Artistiques.
Le site de l'académie de Lyon met a disposition l'ensemble des sujet de l'agrégation interne depuis 1999
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article289

EPS et handicap : Changer de regard
Les vidéos du colloque du 14 janvier 2009 à La Sorbonne. Le colloque a réuni 600 participants, dont 450 professeurs d'EPS. 98 % des établissements publics de l'académie de Paris et 73 % des établissements privés sous contrat étaient représentés. Voici de nombreuses vidéos pour ceux qui n'ont pu être présent.
http://eps.scola.ac-paris.fr/modules/xfsection/article.php?articleid=273

L'académie de Grenoble nous propose un dossier sur les inaptitudes partielles
Voici un document fort intéressant proposer par l'académie de Grenoble, avec ce dernier chaque établissement avec ses particularités pourra, à partir des éléments listés, se construire une démarche pour une prise en compte et une gestion efficientes des inaptes partiels.
http://www.ac-grenoble.fr/eps/IMG/pdf_DemarcheEtablissement.pdf

Entrée dans le métier : agir en professionnel
A partir d'études de cas, Marielle Brun et Elise Pons (IPR) montrent les divers aspects du métier et interrogent sur les conduite sà adopter.
http://eps.ac-creteil.fr/spip.php?article358

Du coté des APSA

Boxe, natation, acrosport sont au rendez-vous.

Boxe Française et nouveaux programmes EPS

Cette ressource présente l'utilisation de la Boxe Française (BF) comme support d'enseignement de l'EPS en rapport avec les textes programmes 2008, le socle commun de connaissances et de compétences ainsi que le profil particulier d'une classe de 4ème.
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1233082825422/0/fiche___ressourcepedagogique/

&RH=EPS
Sur le Café : enseigner la boxe en établissement
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/2006/77_AlaUneEnseignerleBoxeenetablissementUneinnovationdansle93leskatasdAcqua.aspx

Evaluer un assaut en boxe éducative avec le Pocket PC
Ce nouveau logiciel de Martial Pinkowski permet d'utiliser le pocket PC pour évaluer un assaut en boxe anglaise ou française sur la base des éléments de touche. Le fonctionnement est basé sur la coopération juges/observateur/arbitr/tireurs.
http://profdeballons.free.fr/article.php3?id_article=42

Enseignement de la natation par l'Académie de Lille
Une démarche innovante d'enseignement de la natation ou comment rendre autonomes des élèves déjà familiarisés au milieu aquatique en 10 leçons
Il s'agit de réduire de manière significative, le nombre de collégiens n'ayant pas acquis le « savoir nager », au terme de la classe de 6ème en développant et renforçant la liaison « école-collège ».
Au départ de l'opération, en 2003 un état des lieux effectué dans le Pas de Calais indiquait qu'un tiers des enfants entrant au collège ne savaient pas nager. En 2004, de nouvelles normes d'encadrement des groupes d'apprentissages composés d'élèves non nageurs ont été sensiblement durcies. Le surcoût, dans certains cas, aurait pu se traduire par la nécessité d'avoir cinq enseignants d'éducation physique et sportive pour encadrer deux classes de 6ème en natation. Ces nouvelles conditions ont renforcé la nécessité de mettre en place un dispositif nouveau.
En 2006-2007 : 550 élèves de l'académie ont bénéficié de ce dispositif qui a impliqué 16 sites (une piscine, un ou plusieurs collèges et plusieurs écoles), 11 dans le nord et 5 dans le Pas de Calais (...)
http://www4.ac-lille.fr/~eps/college/autre.php
Sur le Café : dossier natation
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/2004/55_DossierNatation.aspx

Acrosport vu par le groupe AEEPS de réflexion sur les pratiques acrobatiques
Évolution des figures collectives et Leurs intégrations en gymnastique au sol. Il s'agit à partir d'un exemple simple qui va se complexifier, d'illustrer une approche des différents niveaux de pratique. Ces niveaux vont permettre à l'enseignant de déboucher sur une pédagogie différenciée.
http://www.aeeps.org/
Sur le Café dossier acrosport
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/eps/Pages/2008/90_DossierAcrosport.aspx

Enquête sur un nouveau sport collectif : Le Kinball

Ce mois ci le mensuel, a rencontré Alain Polin, éducateur sportif, formateur aux nouvelles approches pédagogiques et aux nouveaux matériels, et surtout formateur KINBALL. Il est à

ce propos, vice président du Kin Ball Club de Villeneuve d'Ascq. Il a obtenu en 1999 le premier prix des innovations pédagogiques à Maçon en 1999.

Qu'est ce que le Kin-ball ?

Tout simplement le Kin-ball est un sport collectif, créé en 1986 au Québec par Mario Demers, professeur d'éducation physique. Ce qui saute aux yeux est le fait que ce sport se joue avec une balle de plus d'un mètre de diamètre pesant moins d'un kilo. Ainsi, le kin-ball est facilement accessible techniquement ce qui lui permet d'être très attrayant. Autre spécificité, le kin-ball se joue avec trois équipes. Ainsi ce jeu est basé sur la coopération et implique la participation active de tous les joueurs sans aucun contact physique. Les règles du jeu ont été élaborées de manière à mettre l'accent sur le respect des autres joueurs et des arbitres, l'esprit d'équipe et l'implication permanente de tous les joueurs.

Pouvez nous nous expliquer rapidement le but du jeu ?

Le but du jeu est de servir le ballon à l'une des équipes adverses, en appelant sa couleur, de façon à ce que cette dernière ne puisse le réceptionner avant qu'il ne touche le sol. Pour l'équipe à la réception, le but est de relever le ballon avant qu'il ne touche le sol puis de le relancer (en faisant une frappe) à une autre équipe. Si l'équipe nommée ne réussit pas à attraper le ballon ou si elle commet une faute selon les règles du jeu, un point est accordé aux deux autres équipes

Quelles sont elles justement ?

Tout d'abord un match se compose de trois tiers temps de 7 minutes à 15 minutes chacun selon la catégorie. L'équipe qui mène à la fin des trois périodes gagne logiquement la partie. Un temps de pause de 3 minutes est alloué entre chaque période. La remise en jeu des deuxième et troisième tiers temps est effectuée par l'équipe qui a le moins de points au tableau de pointage. Il y a toujours trois équipes sur le terrain (21m x 21m).
Ensuite, aspect important : le contrôle du ballon peut s'effectuer avec n'importe quelle partie du corps, sans l'emprisonner entre les bras ni le tenir par l'encolure. Si le ballon est attrapé par l'équipe à la réception, ils doivent le contrôler, l'immobiliser et le relancer dans les 10 secondes après le premier contact.

Quelles sont les similitudes et les différences avec les autres sports collectifs ?

On retrouve de nombreuses différences notamment comme nous l'avons vu par rapport au ballon à travers la facilité technique qui rend l'activité rapidement abordable. Ensuite, la principale différence est au niveau stratégique, car lorsqu'on appel une équipe en général on choisit celle qui a le plus de points.

Concernant les similitudes, il en existe également de nombreuses, notamment dans la recherche de l'espace libre à viser. L'objectif est alors d'envoyer le ballon vers l'endroit le plus handicapant au possible pour l'équipe choisie. D'ailleurs, lorsqu'une équipe est en difficulté comme au volley par exemple, on accentue le jeu sur cette équipe pour en profiter.

Dernière question : Pouvez vous nous parler du Kin-ball dans le monde ?

La fédération internationale de Kin-Ball recense 3,8 millions de pratiquants essentiellement situés au Canada, aux Etats-Unis, au Japon, en Belgique, en Suisse, en Espagne, en Allemagne et en Malaisie. Ce sport est encore jeune, mais il existe déjà un championnat du Monde depuis 2001 qui a eu lieu à Québec, la France est d'ailleurs médaille de bronze depuis trois éditions, et un championnat d'Europe depuis 2003.

Pour plus d'informations :
http://www.kinballfrance.fr

Des vidéos :
http://www.youtube.com/profile_videos?user=nonosurlenet1&p=r
http://www.youtube.com/watch?v=9Xu-XX27yJg&NR=1

Enseignements technologiques et professionnels

Enseignement agricole

Par Monique Royer

A la Une : un café pour le 100, un !

Pour fêter le centième numéro du café, un expresso, « la quintessence du Café », s'impose. En le dégustant, on pourra voyager du café à la tasse, en admirant des photos de sa culture à Dalat. Et puis, nous pourrons aller plus loin, partout où le café se récolte et se déguste, comprendre son écosystème, écouter ses légendes. Avant de reposer notre tasse, nous regarderons de plus près comment il arrive dans notre maison, sa fabrication et sa commercialisation. Nous nous demanderons s'il est équitable. Et puis tranquillement nous savourerons les dernières gouttes de café, en attendant l'expresso du matin.

L'espresso, la quintessence du café
http://www.illy.com/wps/wcm/connect/fr/illy/culture-du-cafe/l-espresso-et/
Du café à la tasse
http://sites.estvideo.net/cafe/planttasse.html
Un blog de voyageurs nous emmène à Dalat au Vietmam pour une culture du café joliment photographiée.
http://leboutdumonde.canalblog.com/archives/2007/02/24/4111613.html
Les pages du Cirad
http://www.cirad.fr/fr/dossier/cafe/index.html
Tout sur le café
http://www.malongo.com/fr/public/ecosysteme.html
Fabrication du Café
http://www.decouverte-industries-alimentaires.com/process_la+fabrication+du+cafe_6-48.html
Café équitable
http://www.museum.agropolis.fr/pedago/base/animations/cafe_equitable/cafe_equitable.pdf
Histoire Géographie : sur le site de l'académie de Nantes, le marché mondial du Café est un sujet à explorer en classe :
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1193847822437/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=1160253153203

Le système

Le 5e schéma prévisionnel est en ligne
Nous l'attendions depuis la rentrée, le 5e schéma prévisionnel des formations est en ligne. Il définit les grandes orientations qui présideront l'évolution de l'enseignement agricole dans les cinq ans à venir.
Le 5e schéma
http://www.chlorofil.fr/organisation-de-lea/textes-officiels/schema-previsionnel-national-des-formations.html
Sur le Café, la rentrée de l'enseignement agricole

http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/enseignementtechno/agricole/Pages/2008/95_Agro_Rentreescolaire.aspx
Le dossier sur l'enseignement agricole
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/Ensignementagricole_Sommaire.aspx

Rénovation de la voie professionnelle
La mise en place du bac Pro en trois ans se fera dès la rentrée 2009. Les textes d'accompagnement paraissent progressivement. Référentiels de la seconde professionnelle et plaquette de présentation sont téléchargeables sur le site chlorofil.
http://www.chlorofil.fr/certifications/textes-officiels/renovation-de-la-voie-professionnelle.html

38 millions, pas de création de postes selon la Cfdt
"Il n'y aura aucun rétablissement de postes pour l'enseignement agricole public" annonce le Sgen CFDT qui a rencontré le cabinet du ministre de l'agriculture. On se souvient que lors du débat budgétaire, début décembre, la sénatrice F Férat avait obtenu une rallonge prélevée sur le budget de l'éducation nationale pour l'essentiel.

Selon le Sgen-CFDT "sur les 38 millions d'euros de crédits supplémentaires seuls 8 millions d'euros sont attribués au public, la moitié pour l'apurement des dettes du ministère, l'autre moitié pour la formation des enseignants et le renforcement des crédits destinés aux assistants d'éducation". En conséquence le ministre de l'agriculture maintient les 432 suppressions de postes prévues.
Communiqué
http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1908.html
Le débat parlementaire
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/12/04122008Accueil.aspx
Ebullition
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2008/12/EnseignementagricoleenEbullition.aspx

Les Maisons familiales rurales inquiètes pour les apprentis
"Dans les mois qui viennent.. de nombreuses entreprises vont différer ou pire, renoncer à embaucher des jeunes en apprentissage" prévient Patrick Gues, délégué général de l'Association française des MFR. Il demande plus detaxe d'apprentissage pour les CFA, le développement du préapprentissage en seconde professionnelle, plus d'encouragement pour l'apprentissage.

Les Maisons Familiales Rurales (MFR) proposent des formations en alternance dans le secteur agricole ou professionnel.

Se nourrir

Education à la nutrition, une brochure ministérielle
" Lors des trois dernières décennies, les modes de vie sont devenus plus sédentaires, notamment du fait de certains loisirs des enfants (télévision, jeux vidéo) et du développement des moyens de transports automobiles. Simultanément, les habitudes alimentaires se sont transformées, conduisant à une réduction de la consommation d'aliments sources de glucides

complexes (céréales, légumineuses et féculents), une stagnation, voire une réduction, de la consommation de fruits et de légumes, une augmentation de celle de glucides simples et de lipides (aliments gras et sucrés et boissons sucrées), tandis que l'apport en sel est trop élevé. Globalement, au regard des besoins, la densité énergétique de l'alimentation (la quantité d'énergie qu'elle apporte par rapport à la quantité d'aliments ingérés) est trop élevée, alors que sa densité nutritionnelle (la quantité de vitamines et minéraux pour 100 kcal) est trop faible".

Face à ce constat les ministères de l'éducation et de la santé proposent un Guide capable de sensibiliser les équipes éducatives à la question de l'alimentation.
Le Guide
http://eduscol.education.fr/D0189/dossier_national_nutrition.htm

Vulgarisation
Avec « Têtes chercheuses », l'Université de Nantes éclaire, pour le grand public les lycéens et les collégiens, les grands débats avec les apports de la recherche scientifique régionale. Au sommaire du dernier numéro en ligne « Comment la recherche travaille à mieux concilier plaisir de manger, culture alimentaire et bonne santé ? ». Le magazine des sciences en Pays de Loire visite le thème du « bien manger » dans ses aspects gustatifs, culturels, nutritionnels, microbiologiques et sanitaires.
http://www.tetes-chercheuses.fr/

Consommation
Le Conseil National de l'Alimentation organisait en décembre dernier à Lyon le colloque « alimentation : vers de nouveaux arbitrages ? ». Les documents du colloque sont en ligne. Baromètres sur la consommation alimentaire ou encore présentation de l'approche nutritionnelle des fabricants, ils permettent d'étudier et d'illustrer l'évolution de la consommation alimentaire.
http://cna-alimentation.fr/index.php?option=com_content&task=view&id=27&Itemid=45

Du bio dans les assiettes en Ile-de-France
25 lycées franciliens bénéficieront d'un approvisionnement en produits biologiques, annonce le conseil régional. Pour Jean-Paul Huchon, il s'agit de "donner une impulsion au développement de la filière biologique". L'opération représente un coût de 200 000 euros.

Transformer

Produits alimentaires

Les produits alimentaires ont deux nouveaux portails. A l'initiative des industries alimentaires, un espace grand public et un espace enseignant ont été ouverts pour une découverte plus ou moins approfondie des aliments et de leur fabrication.
Depuis l'espace grand public, le visiteur découvre le monde de la transformation : les différents acteurs de la filière, du producteur au distributeur et au consommateur ; les

aspects nutritionnels des différents animaux, les process de fabrication et même le volet réglementaire. Le yaourt, le pain, le café, l'eau minérale, les pâtes, le jambon, la carotte sont ainsi explorés, avec beaucoup d'informations à exploiter et un graphisme agréable.
L'espace enseignants propose des contenus en lien avec les disciplines scolaires. La fabrication des aliments, leur composition, les aspects nutritionnels font déjà l'objet d'exercices et de propositions de travaux pour différentes matières. « L'appertisation et la pasteurisation » peut ainsi être exploitée en physique, chimie, histoire, technologie et génie des procédés. L'espace, encore en construction, s'avère prometteur. Il devrait offrir progressivement de nombreuses ressources pédagogiques à exploiter en classe ou pour nourrir les curiosités.

Découverte des produits alimentaires
http://www.decouverte-industries-alimentaires.com/
Espace enseignants
http://www.enseignants-industries-alimentaires.com/

Diagrammes de fabrication
La Commission Internationale des Industries Agricoles et Alimentaires propose des ressources sur la technologie des produits alimentaires. Parmi elles, des diagrammes de fabrication sont téléchargeables. Ils concernent les produits carnés, les produits de la mer, les produits laitiers, les boissons, les fruits et légumes, les produits mixtes.
http://www.ciia-c.com/francais/Docs/Process/diagrammes_fabrication.htm

Biochimie alimentaire
L'Université de Lille 1 a mis en ligne des cours de biochimie alimentaire. Destinés à des étudiants de licence et de master, les modules concernent les thèmes des polysccharides alimentaires, des protéines alimentaires, de la matière grasse et des réactions de brunissement.
http://biochim-agro.univ-lille1.fr/index.html

Biodiversité

Dossier multimédia

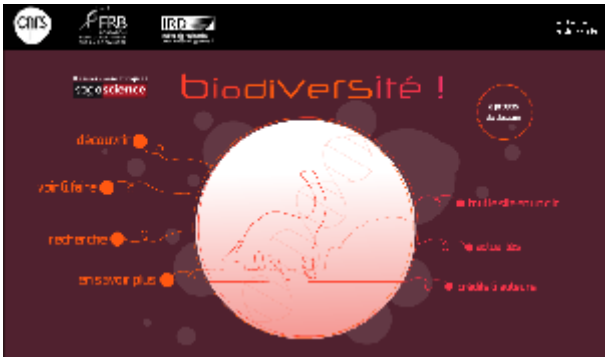

Le 13ème dossier Sagasciences du Cnrs est consacré à la biodiversité. Vidéos, témoignages, photos à l'appui, il détaille ce qu'est la biodiversité et les prises de conscience liées à son érosion. A travers les thèmes de la santé, l'alimentation, la ville, le sol, la génétique, les interactions entre l'espèce humaine et la biodiversité sont exposées dans un voyage très pédagogique.
http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.html

Débat
« Biodiversité contre standardisation ? », la mission AGrobiosciences revient sur le débat soulevé par l'association Kokopelli, avec Michel Chauvet, ethnobotaniste. La question de la diffusion libre des semences est passée d'une querelle de spécialistes à un véritable débat

public. Y aurait il d'un côté des semenciers adeptes de la standardisation et de l'autre des défenseurs de la variété des espèces. Ce n'est pas si simple et la mission agrobiosciences nous aide à percevoir les subtilités de la question et même une issue constructive au débat.
Sur le Café, l'échange de semences en procès
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/enseignementtechno/agricole/Pages/2008/90_enseignementagricole_Lessemences.aspx
Le débat
http://www.agrobiosciences.org/article.php3?id_article=2110

Le maïs OGM bientôt autorisé ?
Selon Le Figaro, l'Agence française de sécurité alimentaire s'apprêterait à publier un rapport récusant les accusations du professeur Y Le Maho sur le maïs transgénique. Selon l'Afssa, ce maïs est sain pour la santé humaine.
Article du Figaro
http://www.lefigaro.fr/sciences/2009/02/11/01008-20090211ARTFIG00653-le-mais-ogm-est-sans-danger-pour-l-homme-selon-l-afssa-.php
Les OGM sur Science et Citoyenneté
http://science-citoyen.u-strasbg.fr/dossiers/ogm/index.html

Agenda

Restauration collective
Les assises de l'alimentation et de la restauration collective se dérouleront le 12 mars à Caluire et Cuire, près de Lyon. Deux tables rondes sont proposées, une sur « l'achat, le choix de la qualité », l'autre sur « l'équilibre du repas plaisir ».
Programme :
http://www.ccc-france.fr/Actualites/Assises-Nationales-de-la-restauration-collective-en-gestion-directe/Mars-2009-la-prochaine-edition-136.htm

Salon international de l'agriculture
Du 21 février au 1er mars, la porte de Versailles devient la première ferme de France. Comme chaque année, les différentes facettes de l'univers agricole s'exposeront avec de nombreuses animations. Tech for food sera à l'heure indienne, la conduite des tracteurs sera à la portée de tous et des concours de coupe de bois sportive se dérouleront sous les yeux des visiteurs. Un grand nombre de questions vives seront comme à l'accoutumée abordées sur les stands : le dérèglement climatique, l'agriculture équitable ou encore l'alimentation. Le salon de l'agriculture est aussi l'occasion de déclencher des vocations avec un espace dédié aux métiers et à la formation.
http://www.salon-agriculture.com/no_cache/accueil/

S.T.2.S.

A la Une : un dictionnaire pour les DRH

Par Marie-Ange Cottreel

« Vocabulaire pour la direction des ressources humaines »

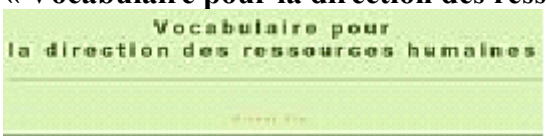

Ce document titré « vocabulaire pour la Direction des Ressources Humaines » est mis en ligne sur le site de RéseauEval et sur le site de Michel Vial, Maitre de Conférences à l'Université de Provence - Département des sciences de l'éducation et président de RéseauEval (voir présentation dans le mensuel 98)

L'auteur destine ce dictionnaire aux DRH, aux managers soucieux des relations humaines, experts, consultants, accompagnateurs, coachs, formateurs mais aussi tous ceux qui travaillent dans les métiers de l'humain. Il s'agit d'un outil destiné à l'autoformation de ceux qui interviennent en éducation et en formation. Il donne des repères sur l'état des savoirs en sciences humaines en vue de favoriser une meilleure approche des problématiques des relations dans les organisations et de leur fonctionnement en référence aux modèles et théories des sciences humaines et sociales notamment l'évaluation en éducation. Les notions et concepts sont mis en réseau entre eux. Leur opérationnalité a été testée . Une bibliographie permet de les approfondir.

Ce dictionnaire peut faire partie des dictionnaires, lexiques intéressant à découvrir, à consulter notamment pour l'enseignement du pôle « méthodologies appliquées au secteur sanitaire et social. Un grand nombre de notions utilisées dans les écrits organisationnels que nous utilisons (écrits relatifs aux méthodologies de l'étude et de projets, à l'évaluation de l'activité organisationnelle et des « projets » de tous types) y sont présentées avec les différentes significations qui peuvent leur être données, et cela en fonction de nombreux critères tels que le contexte institutionnel de leur utilisation (expertise, consultance, recherche ….), les registres de pensée différents (par objectifs, par projets, humaniste, magique, stratégique) et paradigmes différents (biologiste, mécaniste) qu'ils peuvent véhiculer, les logiques et actions qu'ils sous tendent (aide à la décision, évaluation ….) …..

Ce lexique permet de se donner quelques repères permettent de découvrir et de comprendre l'existence de malentendus possibles ou réels, entre les manières de voir et d'agir professionnellement, notamment les malentendus se glissant dans les relations entre administrateurs, cadres et intervenants divers amenés à gérer des dispositifs définis dans le cadre des politiques publiques évolutives et contraignantes au niveau des moyens saisissables et les professionnels formés à l'exercice des métiers de l'humain. Un même mot peut véhiculer, combiner des significations différentes. Des mots en apparence synonymes ne le sont pas. La configuration des lieux et moments de leur usage par les personnes a une incidence. Cette prise en compte des variations possibles dans le discours à construire a des incidences en matière de définition de stratégies d'actions adaptées aux enjeux des situations de terrain dans lesquels les « acteurs » sont impliqués.

Cet outil peut être également intéressant pour l'auto analyse de ses pratiques d'enseignant.

Un second lexique associé à ce dictionnaire présente les concepts essentiels pour appréhender la mise en place de la lolf (loi organique relative aux lois de finances)
http://www.michelvial.com/vocabulaire_RH/Accueil_vocab.html/
http://www.reseaueval.com/textes_traces/lexiques_du_reseaueval/

Ressources pour le prof

Par Marie-Ange Cottreel

« Regards croisés sur la santé » premier numéro d'une lettre externe publiée par le CISS

Le CISS, Collectif Interassociatif Sur la Santé, regroupe plus de 30 associations et près de 20 collectifs régionaux intervenant dans le champ de la santé à partir des approches complémentaires de personnes malades et handicapées, de consommateurs et de familles. Il se positionne comme un interlocuteur priviligié et représentatif chargé d'assurer la défense des intérêts communs à tous les usagers du système de santé au-delà de tout particularisme. Sur le plan opérationnel, il développe des actions d'information, de formation à destination des usagers et de leurs représentant, d'observations en continu des transformations du système de santé, de définition de stratégies communes pour améliorer la prise en charge des usagers et de communication publique de ses constats et revendications.
Regards croisés sur la santé est une lettre dont la vocation sera d' exprimer dans l'espace public les points de jonctions ou de controverses entre des membres du CISS et des acteurs du système de santé : professionnels de santé, Assurance maladie, complémentaires, pouvoirs publics, associations d'usagers, syndicats, ordres professionnels, chercheurs et universitaires. On y trouve donc de nombreux interviews.
Le premier numéro est consacré au projet de loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires », projet actuellement en débat au parlement.
http://www.leciss.org/actualites/back/1/article/le-ciss-publie-le-1er-numero-de-sa-lettre-externe-regards-croises-sur-la-sante.html/

Urgences hospitalières
Un conseil national des urgences hospitalières vient d'être créé pour une durée de 3 ans.
Ce Conseil national de l'urgence hospitalière "peut être saisi par le ministre chargé de la santé de toute question concernant l'organisation de la permanence de soins et de la prise en charge en urgence des patients au sein des établissements de santé". Sa mission est ainsi d'apporter aux pouvoirs publics des réflexions et des propositions sur l'organisation et le fonctionnement des urgences.
De façon plus précise, le décret confie au Conseil national la mission d'émettre des propositions sur la prise en charge des urgences par les établissements de santé, mais aussi "par les structures de médecine d'urgence des établissements de santé et les structures contribuant à la permanence des soins hospitalière". Il peut également proposer des modes d'organisation de la permanence des soins hospitalière et des modalités d'évaluation du service rendu, ou encore analyser l'impact des organisations sur les conditions d'exercice et la formation des professionnels médicaux et paramédicaux exerçant en établissement de santé.
Enfin, le Conseil doit contribuer au recueil et à la diffusion des bonnes pratiques et au

développement de la recherche et de l'innovation dans le domaine de la prise en charge des urgences hospitalières.
Pour assurer ses différentes missions, le Conseil national de l'urgence hospitalière regroupe des représentants de l'ensemble des acteurs concernés : syndicats et collèges de médecins urgentistes, sociétés savantes, fédérations professionnelles, transporteurs sanitaires, fédérations hospitalières publiques et privées, institutions ordinales, ministères, personnalités qualifiées... Le Conseil se réunit au moins deux fois par an. Dans l'intervalle, le bureau du Conseil se réunit "autant que nécessaire", à la demande de son président ou à celle du secrétariat du Conseil national (assuré par la direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins du ministère de la Santé).
Un site internet va lui être dédié d'ici la fin du premier trimestre 2009, affaire à suivre car en fonction de ses informations il pourrait être très utile pour les cours de terminales ST2S

Pour travailler en classe

Par Marie-Ange Cottreel et Florence Journée

« Guide CISS du représentant des usagers du système de santé » – Edition 2008

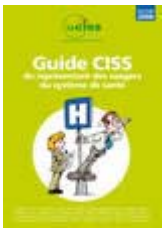

Cet ouvrage, élaboré collectivement par les associations membres du CISS est composé de 4 parties qui permettent de faire le point sur toutes les questions essentielles liées :
1/ au rôle et au statut du représentant des usagers,
2/ aux droits des usagers,
3/ à l'organisation sanitaire et à la configuration des établissements publics de santé,
4/ à l'organisation de la politique de santé publique.
L'édition 2008 a été l'occasion d'une actualisation de ces deux premières parties. Des mises à jour interviendront pour la 3ème partie (après le vote de la loi "hôpital, patients, santé, territoires") et pour la 4ème partie une fois que sera adoptée la prochaine réforme de la loi de santé publique. Une version papier sera disponible dès qu'auront été intégrées les nouvelles dispositions qui feront suite au vote de la loi HPST.
Ce document présente de manière complète et précise et synthétique de nombreux thèmes que nous retrouvons en permanence et de manière transversale dans les enseignements des pôles santé publique et protection sociale : droits des usagers – organisation sanitaire – nouvelle organisation de la politique de santé (définition, nouveaux outils de pilotage, nouvelles structures). En annexe, on trouve d'autres références intéressantes (chartes, glossaires, sites internet utiles)
Un document utilitaire, de référence, à consulter pour des recherches ponctuelles ou plus longues, en séances de td-tp ou d'AI
http://www.leciss.org/fileadmin/Medias/Documents/090116_GuideCissRU_VerWeb.pdf/

Alerte enlèvement
Sur le site du ministère de la justice on peut trouver tous les détails du dispositif alertes enlèvements mis en place en été 2006 suite à la signature d'une convention au mois de février.
Nos élèves sont souvent « friands » des faits divers, enfants enlevés, femmes violentés… Une autre manière d'utiliser des termes qui les intéresse pour leur démontrer le dispositif mis en place et les différents acteurs qui peuvent intervenir.

Il est possible d'utiliser la plupart des documents fournies ainsi sur le site du ministère de la justice, car ceux sont des textes simples, courts ou encore des schémas.
Utilisable à la fois en première pour leur montrer la mise en place de l'alerte, soit en méthodologie ou encore en ST2S. il est possible aussi d'utiliser ce site pour mettre en valeur les différents partenaires qui interviennent notion que nous abordons en terminale en méthodologie.
http://www.alerte-enlevement.gouv.fr/index.php?rubrique=10445

Le mal logement

La fondation Abbé Pierre vient de publier son rapport 2009 sur le mal logement dont souffre la France à l'heure actuelle. Ce rapport en tant que tel n'est pas exploitable car beaucoup trop long à lire, par contre il est possible de faire des coupes pour montrer aux élèves ce qui existe, les besoins des populations ou encore comment les collectivités territoriales essayent d'apporter des solutions.

http://www.fondation-abbe-pierre.fr/publications.php?id=124&filtre=publication_rml

Dans le même genre il est possible de visionner un reportage sur un centre d'hébergement. En effet, en cette période de grand froid, l'hébergement des personnes en situation d'exclusion est au centre de toutes les attentions, voire source de polémiques. Car au-delà de la survie, la question de la réinsertion reste souvent sans réponse. Comme le souligne groupe SOS, «les CHRS sont engorgés et le système entretient dans l'urgence et brise la dynamique d'insertion nécessaire pour que les personnes s'en sortent». Il parait plus que jamais nécessaire de développer des accueils adaptés à chaque situation d'exclusion comme l'illustre le reportage au centre Gambetta, un établissement qui accueille des familles. Reportage : Hélène Delmotte et Jacques Paquier pour La Gazette Santé-Social
http://www.dailymotion.com/video/x8067h_reportage-sur-un-centre-dhbergement_news
Abordable en première dans différents points du programme comme par exemple sur les normes sociales ou encore et ce qui semble ici le plus intéressant « 4.2. Problématiques sociales : des situations de précarité aux ruptures » - Notions de précarité sociale et d'inégalités sociales, Processus d'exclusion, Reconnaissance des problèmes sociaux par la collectivité

Les hôpitaux dans l'union européenne
Une synthèse de l'ouvrage Les hôpitaux dans les 27 pays de l'union européenne.
Une synthèse déale pour les cours de terminales concernant le point –« Organisation et régulation du système de soins entre la demande et l'offre de soins » : Composantes du système de soins, établissements de santé (statuts, classifications), réseaux de santé et services extra hospitaliers, professions de santé ; Fonctionnement d'un établissement public de santé : politique d'établissement ; organisation ; financement ; accréditation et certification ; droits des patients.

Le groupe Dexia a mené une étude, en partenariat avec la Fédération européenne des hôpitaux (Hope),et dresse ainsi le portrait des établissements hospitaliers dans les 27 pays de l'Union européenne. Avec beaucoup de traits communs, mais aussi quelques différences.
Même si l'on ne peut pas parler encore d'une "Europe de la santé", les systèmes de soins européens présentent néanmoins un certain nombre de points communs ou de convergences. Il est vrai qu'ils sont tous confrontés à des défis similaires : vieillissement de la population,

développement de nouvelles pathologies, hausse des dépenses de santé supérieure à celle du PIB...
Pour autant, l'organisation présente des différences selon les pays. L'étude classe ces derniers en trois catégories : organisation territoriale des systèmes de santé plutôt décentralisée (de loin le modèle prédominant), plutôt concentrée ou plutôt déconcentrée. La France est classée dans ce troisième groupe, avec la Bulgarie, la Grèce et le Portugal.
Le secteur hospitalier présente également un certain nombre de différences nationales. Le nombre de lits pour 1.000 habitants varie ainsi de 3,5 (Espagne) à 8,6 (Allemagne), la France se situant dans le haut de la fourchette avec 7,5 lits. Dans tous les pays - à l'exception de la Belgique et de la Grèce - le nombre de lits d'hôpitaux de soins aigus pour 1.000 habitants a nettement diminué entre 1990 et 2004, notamment grâce à la réduction de la durée moyenne de séjour et au développement des soins ambulatoires.
Autre facteur de différenciation : la répartition entre les secteurs publics et privés. Dans l'Union européenne à 27, la part du secteur privé représente en moyenne 20% du nombre total de lits hospitaliers. Mais celle-ci varie fortement, depuis des taux insignifiants dans les anciens pays de l'Est et la Scandinavie jusqu'à 85% aux Pays-Bas. Tous les grands pays connaissent un taux supérieur à 20%, la France affichant pour sa part une proportion de 34,5%.
Du côté des points communs, on peut noter en particulier la généralisation progressive des systèmes de tarification à l'activité. Les pionniers en la matière ont été la Suède, la Hongrie et la République Tchèque en 1992-1993. Pour la France, la mise en place remonte à 2004, un an avant l'Allemagne et les Pays-Bas.
Il est possible de demander aux élèves soit de faire un tableau comparatif entre deux pays et chaque binôme retranscrit au rétroprojecteur son tableau, soit de faire une analyse ou encore comme nous le demande notre programme une présentation de plusieurs établissement. Et pourquoi ne pas y adjoindre le professeur de méthodologie, quand à la réparation du pouvoir ou encore les différents modèles de communication existants dans chaque pays.
Pour les plus courageux d’entre nous on peut acheter le livre intégral concernant l’enquête, sinon la synthèse semble assez suffisante.
http://www.dexia-clf.fr/abonnes/pages/monde_local/etudes_thematiques/synthese_ouvrage.pdf

STG – Economie - Gestion

Par Stéphane GOZE, Chantal BOITEL, Alain TEFAINE, Driss SABRI, Kamel DERIOUECHE

A la Une : Le droit de grève

Qu'est-ce que la grève ?
La grève est la dénomination donnée à un mouvement collectif pris à l'initiative de tout ou partie du personnel d'une entreprise, destiné en général à contraindre l'employeur à la négociation des conditions de travail et de rémunération. La grève a cependant changé d'orientation et de modalité car, outre la protestation dont elle se veut être l'expression, elle peut aussi être décidée dans un but de solidarité avec d'autres entreprises même si les protestataires n'appartiennent pas au même employeur, pour exprimer la crainte d'une décision future ou dans un but politique. Elle est exercée tant par le personnel des entreprises privées que par les agents des services publics. Et, bien que le droit de grève ne soit pas reconnu à certains fonctionnaires, comme c'est le cas des magistrats et des militaires, des évènements récents ont montrés que cette interdiction n'était pas nécessairement suivie. Enfin, récemment encore elle a été exercée par les membres d'une profession libérale et même par les collégiens et les étudiants... . mais dans ce dernier cas, s'agit-il d'une grève ? L'exercice du droit de grève est garanti par l'alinéa 7 de la Constitution du 27 octobre 1946.
http://www.dictionnaire-juridique.com/definition/greve.php

L'histoire du droit de grève
Jusqu'au XIXème siècle, non seulement la grève était interdite mais elle constituait en outre un délit pénalement sanctionné. Ce n'est que le 25 mai 1864 qu'une loi mit fin à cette pénalisation de la grève, sans toutefois lui donner sa pleine portée. En effet, selon cette loi, la grève constituait toujours une rupture du contrat de travail et pouvait justifier un licenciement du salarié gréviste ou une intervention de la force armée avec heurts sanglants et victimes. Pourtant, malgré les risques encourus par les salariés, la grève a joué tout au long de la Troisième République un rôle majeur dans la vie politique et sociale (ex : grève générale avec occupations d'usines en 1936, après la victoire du Front populaire).
http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/citoyen/approfondissements/droit-greve.html

L'évolution des conflits du travail
A en croire nombre de commentaires, les conflits du travail auraient disparu. La « fin de l'histoire », c'est-à-dire de la lutte des classes, ou le retour d'une concurrence économique sans pitié en seraient les principaux responsables. S'il est vrai que l'ère des grandes grèves ouvrières semble derrière nous, ces constats de décès sont très exagérés. Mesurés correctement, les conflits sont encore fréquents en France et sont en hausse depuis une quinzaine d'années. Ils prennent des formes nouvelles sur lesquelles les enquêtes statistiques nous renseignent depuis peu.
http://www.alternatives-economiques.fr/greves--conflits-et-greves_fr_art_801_40864.html

La licéité du droit de grève

À défaut d'une définition légale, la jurisprudence caractérise la grève comme « la cessation complète, collective et concertée du travail en vue de faire aboutir des revendications d'ordre professionnel ».
http://www.cnt-f.org/spip.php?article456
La contestation du la licéité d'une grève relève de la compétence du Tribunal de grande instance.
http://www.unite-auron.org/conseils_juridiques.htm

Le droit de grève dans la fonction publique
La grève est une cessation collective et concertée du travail destinée à appuyer des revendications professionnelles. Le droit de grève est reconnu aux fonctionnaires et agents non titulaires, avec certaines restrictions : l'obligation de respecter un préavis, l'interdiction de certaines formes de grève, l'existence d'un service minimum dans certains secteurs et des modalités particulières de retenues sur salaire.
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F499.xhtml
http://www.cadresonline.com/actualite/droit/fiche_droit.php?id_article=50

La loi sur le service minimum dans les transports
La loi du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports terrestres réguliers de voyageurs comporte deux volets principaux : le premier consacré à la prévention des conflits dans les entreprises chargées d'une mission de service public de transport terrestre régulier de personnes à vocation non touristique et le second traitant de l'organisation du service en cas de grève ou d'autre perturbation prévisible du trafic.
http://www.travail-solidarite.gouv.fr/actualite-presse/breves/loi-service-minimum-transports-publiee-au-journal-officiel-du-21-aout.html?var_recherche=gr%E8ve

Les différents types de grève
Au fil des temps, différents modes de grève ont été inventés : grève tournante, grève perlée, grève du zèle, grève sauvage, grève générale, grève de la faim, grève solidaire, piquets de grèves, grève avec occupation, grève de 59 minutes, grève bouchon, …
http://fr.wikipedia.org/wiki/Gr%C3%A8ve#Les_diff.C3.A9rents_types_de_gr.C3.A8ve
http://www.larousse.fr/ref/nom-commun-nom/3-greve_56607.htm

Les conflits sociaux prennent des formes de plus en plus diversifiées
Les blocages de Miko, de l'usine Kléber de Michelin ou du site sidérurgique de Gandrange chez ArcelorMittal prouvent que la mobilisation syndicale reste forte face à une menace de restructuration, notamment dans le secteur industriel. Les récents mouvements de protestation relatifs aux salaires dans le secteur privé sont plus nouveaux, notamment dans un groupe comme L'Oréal, peu habitué à ce genre de conflit, même si le nombre de salariés en grève s'est limité à 5 % le 18 février dernier. Mais si le recours à la grève s'est plusieurs fois illustré ces dernières semaines, il ne doit pas faire oublier qu'il n'est qu'un des vecteurs de la conflictualité. Le plus visible, mais pas forcément le plus difficile à affronter pour les DRH.
http://www.lesechos.fr/management/actu/4693506.htm

Les obligations des grévistes
Le droit de grève doit s'exercer sans abus. Ainsi, un gréviste est tenu de respecter le travail des non grévistes. Dans le cas contraire, les grévistes commettent un délit d'entrave qui constitue une faute grave susceptible d'entraîner le licenciement. De même, les actes de violence, voies de fait et détériorations commis pendant une grève constituent des délits

pouvant entraîner des condamnations pénales. Les syndicats comme les grévistes sont responsables des abus commis pendant une grève. L'employeur et les non grévistes peuvent demander réparation devant les tribunaux.
http://www.rhentrepreneur.com/rhentrepreneurs/2006/11/la_grve_et_le_l.html

Les conséquences de la grève pour les salariés
La grève ne rompt pas le contrat de travail, sauf faute lourde imputable au salarié. Le contrat n'est que suspendu pour la durée du conflit. L'exercice « normal » du droit de grève ne peut donc donner lieu de la part de l'employeur à des mesures discriminatoires en matière de rémunération et d'avantages sociaux. En aucun cas l'employeur ne peut établir de discriminations entre les salariés grévistes et les non-grévistes.
http://www.cnt-f.org/spip.php?article131
http://pagesperso-orange.fr/fo.carrefour.etampes/documents/droit_greve.pdf
http://www.jobfinance.com/actu/fiche_droit.php?id_article=50

La conséquence d'une grève sur le salaire
La grève suspend le contrat de travail des salariés grévistes. Ces salariés ne fournissant plus de prestation de travail, l'employeur n'a pas à leur verser de salaire. Le non-paiement d'une prime, fondé sur ce motif d'absence, est moins évident et peut être jugé discriminatoire.
Ne pas payer une prime à des salariés grévistes est une mesure discriminatoire lorsque cette prime est néanmoins versée à des salariés absents pour des motifs autres que l'exercice de leur droit de grève.
http://rfsocial.grouperf.com/article/0070/ra/rfsocira0070_0700_5521D.html
http://www.lemoneymag.fr/v4/fiche/s_Fiche_v4/0,5382,6633,00.html

Le remplacement des salariés en grève
Il est interdit de remplacer des salariés grévistes par des salariés sous contrat à durée déterminée. En effet, si cela était permis, le recours aux contrats à durée déterminée aurait pour effet d'anéantir tous les effets de la grève sur la marche de l'entreprise. Ainsi, la loi interdit de recruter des personnes en CDD pour remplacer un salarié qui fait grève.
https://eco.e-bourgogne.fr/oseo/Masque_FAQ.php?theme=Ressources+humaines&faq=Puis-je+remplacer+mes+salari%E9s+en+gr%E8ve+par+des+salari%E9s+en+contrat+%E0+dur%E9e+d%E9termin%E9e+%3F&TC=Conditions+de+travail&TN=Les+conditions+de+travail+dans+l'entreprise&FD=Gr%E8ve&duae_session=d5c1bcf25e0793e616c57f2ada585d8b
Légalement, l'employeur ne peut pas recourir au contrat à durée déterminée ou au travail temporaire pour remplacer le personnel gréviste.
http://www.snabf.org/IMG/pdf/dossier_droit_de_greve.pdf

Le lock-out
Le lock-out est une fermeture provisoire d'un atelier, d'un établissement ou d'une entreprise, décidée par l'employeur pour répondre à un conflit collectif (grève).
Selon la jurisprudence de la cour de cassation, lorsque l'employeur recours à un lock-out, il commet une faute contractuelle et s'expose à devoir indemniser les salariés lésés. En effet, l'employeur manque à une obligation essentielle du contrat de travail qui est la fourniture du travail convenu. Exceptionnellement, les tribunaux valident un lock-out lorsque l'employeur s'est trouvé en présence d'un cas de force majeure ou d'une situation contraignante de nature à empêcher l'employeur de fournir du travail aux salariés non grévistes.
http://www.leparticulier.fr/fiche-juridique/les-conflits-collectifs-en-droit-du-travail-voir-0-divers-7731.html

Les pouvoirs de l'employeur en cas de grève
Le droit des relations collectives du travail repose sur un constat simple, qui est celui du déséquilibre entre les pouvoirs de l'employeur et la subordination juridique dans laquelle se trouve le salarié. Ce constat, dont l'intensité croît avec le degré de dépendance conjoncturelle des salariés à leur employeur, n'a pourtant pas toujours connu de remèdes appropriés. Bien au contraire, grâce aux lois « Le Chapelier », le législateur de 1791 avait-il purement et simplement interdit les coalitions – certes dans un autre but – mais dont la conséquence a été leur pénalisation dans le Code pénal de 1810 et la persistance dans le temps du caractère pénal ou pour tout le moins opposable des regroupements d'ouvriers.
Les choses ayant changé dès la fin du XIXème siècle, le droit de grève est aujourd'hui constitutionnalisé et le droit syndical consacré et, révolution majeure, depuis la loi du 11 février 1950, la grève ne met dorénavant plus fin au contrat de travail.
Cette caractéristique, essentielle, fait partie des seules dispositions présentes au Code du travail (article L.521-1), avec la prohibition des sanctions contre les grévistes (licenciement, discriminations) : le droit de grève n'a pas pour conséquence de rompre le contrat de travail et par conséquent de laisser le salarié sans ressources, en plus de ne pas, théoriquement, lui occasionner de désagréments.
Dans cette situation, comment peut se matérialiser en cas de grève les pouvoirs classiques de l'employeur, dont le fondement est la situation de subordination juridique dans laquelle se trouve ses employés ?
http://forum.juristudiant.com/viewtopic.php?t=7523

Le règlement amiable des conflits collectifs du travail
La loi prévoit, outre la voie judiciaire, plusieurs procédures facultatives et complémentaires les unes des autres pour répondre à l'amiable aux conflits collectifs du travail : la conciliation, la médiation et l'arbitrage.
http://www.cftc-67.com/guide%20juridique/conflits/conflits3.htm

Tice

Mon service-public.fr
Le portail de l'administration française s'enrichit avec mon.service-public.fr. Mon.service-public.fr vous offre un compte unique, véritable sésame sécurisé, pour effectuer en toute confiance vos démarches en ligne. Vous n'avez plus à retenir tous les mots de passe de vos différents comptes. C'est vous qui décidez des services en ligne que vous souhaitez associer avec votre compte unique mon.service-public.fr.
Mon.service-public.fr vous offre une vision d'ensemble de vos démarches administratives en cours. A tout moment, vous pouvez recevoir des alertes vous informant de leur avancement.
Pour vous orienter facilement dans le guide des droits et démarches, mon.service-public.fr permet de mémoriser les fiches pratiques de votre choix. Vous pouvez également sélectionner des contacts administratifs et vous renseigner sur les horaires d'ouverture des organismes publics de votre quotidien.
En créant un compte mon.service-public.fr, vous disposez d'un espace confidentiel de stockage. En toute sécurité, vous y enregistrez une fois pour toutes vos données personnelles usuelles (nom, adresse, etc.) pour vous simplifier la saisie des formulaires administratifs. C'est aussi le lieu où vous conservez en toute confiance les pièces justificatives échangées avec l'administration.
http://www.mon.service-public.fr/

Obligation d'installation de lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique dans les bâtiments neufs
La loi de modernisation de l'économie contient plusieurs dispositions visant à favoriser et à encourager le développement de l'internet et de l'accès très haut débit dans les immeubles. Pour y parvenir, les articles 109 et suivants imposent le pré-câblage des immeubles neufs en fibre optique et facilite l'accès des opérateurs aux immeubles existants, à condition qu'ils assument les frais d'installation et coordonnent leurs travaux dans le respect des copropriétaires et d'une concurrence saine et durable (en particulier, le premier opérateur câblant un immeuble devra donner accès aux suivants dans des conditions encadrées par l'ARCEP).
Plusieurs décrets, qui ont fait l'objet d'une consultation publique, viennent d'être publiés au journal officiel.
http://www.net-iris.fr/veille-juridique/actualite/21377/obligation-installation-de-lignes-de-communications-electroniques-a-tres-haut-debit-en-fibre-optique-dans-les-batiments-neufs.php

Signalements des infractions en ligne, c'est parti !
Le ministère de l'intérieur a dévoilé le 6 janvier dernier la nouvelle version du site « Internet-signalement.gouv.fr » dont l'objet est de permettre aux citoyens de signaler aux services de police tous types d'infractions qu'ils pourraient constater sur internet.
http://www.journaldunet.com/expert/le-net/35191/signalements-des-infractions-en-ligne--c-est-parti.shtml

PMEFact
PMEFact est un logiciel gratuit et francisé de facturation client et de suivi de règlements. Il gère les devis, les facturations, les avoirs, les stocks, les règlements et les suivis des comptes clients. Diverses impressions sont disponibles.
http://renaud.helstroffer.free.fr/download.php?op=geninfo&did=43

20 astuces informatiques pour être plus efficace au travail
Vous maîtrisez les bases des principaux logiciels de bureautique. Pourtant, quelques fonctionnalités pourraient vous être bien utiles pour gagner un temps précieux. Pour écrire un mél, mettre en page un rapport, naviguer dans un tableau, des fonctionnalités bien pratiques existent sur les outils de bureautique Word, Excel, Outlook ou encore PowerPoint. Gain de temps et d'énergie garanti. Vous en connaissez certainement un certain nombre. Pourquoi n'utiliseriez-vous pas aussi les autres ? Découvrez ces 20 astuces.
http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/dossier/20-astuces-informatiques-pour-travailler-plus-efficacement/20-astuces-informatiques-pour-etre-plus-efficace-au-travail.shtml?f_id_newsletter=391

La parentalité à l'ère du numérique
L'existence d'Internet, des nouveaux médias, des téléphones mobiles, des jeux vidéo..., change-t-elle finalement beaucoup de choses dans la pratique au quotidien de la parentalité ? La virtualité s'oppose-t-elle complètement à la réalité ? Ce monde numérique est-il plus dangereux que le monde réel pour nos enfants ? Certains observateurs inquiets considèrent que ce nouvel environnement de l'enfance serait à l'origine d'une crise de l'autorité, qu'il véhiculerait de nouvelles valeurs synonymes de liberté tous azimuts, d'immédiateté et d'impatience, de déperdition de nos traditions et de nos règles d'éducation ancestrales.

Qu'être parent aujourd'hui, dans ce contexte numérique et médiatique, c'est ne plus pouvoir du tout exercer son rôle, comme on pouvait encore le faire il y a quelques années.
Notre conviction va à l'encontre de cette analyse. Pour peu que certaines conditions soient remplies. Nous pensons que le nouvel environnement cybermédiatique de l'enfance, s'il s'accompagne effectivement de nouveaux défis, ne change pas fondamentalement le rôle des parents. Les technologies peuvent même encourager le dialogue entre parents et enfants, renforcer le bon sens et même servir d'argument. Pourtant, pour un grand nombre d'entre nous, l'impression de ne pas maîtriser l'utilisation des outils numériques suscite deux réactions extrêmes : interdiction ou liberté totale ! Beaucoup de parents pensent que leur rôle est d'être celui qui sait, celui qui explique, qui décide et contrôle. Ne pas savoir ou en savoir moins que l'enfant devient du coup source d'inquiétude et de crainte de perdre le contrôle.
http://portal.unesco.org/ci/fr/files/28200/123375568651615_fr.pdf/1615_fr.pdf

Réussir un graphique
Pour rendre compte de données complexes, une représentation graphique a souvent sa raison d'être. Mal conçue, elle peut en revanche devenir un obstacle à la prise de décision. Quelle forme choisir ? Et quels outils utiliser pour mieux faire passer son message ? Les clés.
http://www.journaldunet.com/management/efficacite-personnelle/conseil/reussir-un-graphique/reussir-un-graphique.shtml?f_id_newsletter=392

Impact des TIC dans l'enseignement : une alternative pour l'individualisation ?
Comment individualiser les enseignements pour éviter l'échec scolaire ? Cette question est loin d'être récente et malgré les nombreuses recherches qui tentent d'y répondre, la solution n'est pas aisée. L'utilisation des Technologies d'Information et de Communication (TIC) pour enseigner et apprendre représente une alternative intéressante qui mérite un approfondissement. L'objectif de ce dossier d'actualité est d'essayer, au regard de publications récentes, de dégager des éléments de réflexion aussi bien en France qu'à l'étranger pour montrer en quoi les TIC offrent des outils et des services qui présentent une certaine efficacité pour l'enseignement et l'apprentissage. L'idée est qu'elles permettent la prise en compte des différences individuelles, favorisent l'individualisation des enseignements et représentent, de fait, une alternative pour gérer l'hétérogénéité des élèves.
Dans la première partie, usages des TIC dans l'enseignement, nous essaierons de cerner ce que sont les usages des TIC dans l'enseignement : quelle définition peut-on donner au terme « usage » ? Comment caractériser, observer et évaluer les usages pédagogiques des TIC ? À partir de quelles fonctionnalités se développent-ils ?
Dans la deuxième partie, impact des TIC sur l'enseignement et l'apprentissage des élèves, nous essaierons de l'évaluer à partir de recherches et d'études menées en France et à l'étranger.
Dans la troisième partie, nous discuterons des élèves en difficulté et de l'échec scolaire.
Dans la quatrième partie, nous tenterons d'évaluer leur pertinence pour les publics en difficultés et l'individualisation des enseignements.
Dans la cinquième partie, nous présenterons des dispositifs innovants et des ressources pour individualiser avec les TIC.
http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/41_janvier2009.htm

Acheter et imprimer ses timbres en ligne
La Poste a lancé jeudi 5 février un nouveau service en ligne qui permet d'acheter et d'imprimer ses timbres à domicile.
Pour affranchir son courrier, il est désormais possible de se connecter 24h/24 et 7j/7 sur « www.montimbrenligne.laposte.fr ». Après avoir choisi un visuel adapté parmi les 200 visuels mis à disposition, un affranchissement au plus juste en fonction du poids et de la destination

de l'envoi est proposé. Il ne reste donc ensuite qu'à payer par carte bancaire et à imprimer ses timbres en prévoyant comme support d'impression des enveloppes ou des étiquettes. Accessible aux personnes ayant un ordinateur connecté à internet et relié à une imprimante, ce service nécessite la création d'un compte client avec identifiant et mot de passe. Une fois le compte ouvert, la rubrique « mon compte » permet en particulier de mettre à jour ses coordonnées, de suivre l'historique de ses commandes ou de consulter ses factures. A noter aussi que le navigateur internet utilisé (internet explorer, firefox ou safari) doit être paramétré de façon à accepter les communications en mode sécurisé https, les cookies de session, ainsi que l'option java et l'exécution de scripts javascript.
Les timbres imprimés en ligne sont valables 60 jours ouvrés à partir de la date d'impression. Ils sont composés d'un visuel personnalisé, d'un code à barre, du montant de l'affranchissement, du logo La Poste, de la date de génération, d'un code alphanumérique et de la mention « France ».
https://www.montimbrenligne.laposte.fr/

Stockage réseau : le NAS pour tous et toutes ?
L'évolution vers le tout numérique, la multiplication des contenus « haute définition » et la généralisation des lignes à haut, voire très haut débit, sont autant d'éléments qui poussent les utilisateurs à s'orienter vers des disques durs de toujours plus grandes capacités ou vers des solutions alternatives telles que les NAS. Périphériques de stockage orientés réseau, ces derniers ont effectivement le vent en poupe ces dernières années et l'augmentation rapide du nombre de constructeurs présents sur le marché français est un signe qui ne trompe pas. Histoire de clarifier un peu les choses, nous avons donc décidé de vous proposer un premier dossier, bien sûr amené à évoluer avec le temps.
http://www.clubic.com/article-151126-1-stockage-reseau-nas.html

Le marché des services de télécommunications en France au 3ème trimestre 2008
Au troisième trimestre 2008, le revenu des opérateurs de communications électroniques sur le marché final s'élève à 11,1 milliards d'euros. Les prestations d'interconnexion et les ventes réalisées sur le marché de gros entre opérateurs ont généré 2,2 milliards d'euros de revenu supplémentaire au cours du trimestre.
Le revenu des seuls services de communications électroniques sur le marché final, c'est à dire hors les revenus annexes des opérateurs (ventes de terminaux, d'annuaires, de publicité, d'hébergement ou de gestion de centre d'appels…) est de 10,1 milliards d'euros au troisième trimestre 2008. Ce revenu est en augmentation de 2,4% sur un an.
Le trafic des services de téléphonie fixe et mobile représente 49 milliards de minutes au troisième trimestre 2008, et progresse de 2,1% sur un an.
http://www.arcep.fr/index.php?id=9934

Economie Droit

L'impact de la crise financière sur les choix de financement des entreprises françaises
L'économie mondiale vit sa plus grave crise financière depuis 1929. Les signes avant-coureurs étaient apparus dès 2007 avec les déboires des banques Bear Stearns, Northern Rock et Merril Lynch. Jean-Claude Trichet, président de la Banque centrale européenne avait alors évoqué les risques liés aux excès de crédit. En 2008, les effets de la crise immobilière américaine ont accentué les difficultés des banques qui, pour certaines ont été acculées à la faillite comme la banque Lehman Brothers, sans qu'Henry Paulson, secrétaire au Trésor

américain, ne tende la main. La crise financière s'est alors doublée d'une crise de confiance envers le système bancaire, entraînant un risque de banqueroute mondiale des banques. Le lundi 6 octobre 2008 est baptisé lundi noir : le CAC 40 à la Bourse de Paris chute de plus de 9%. Les gouvernements des grands pays occidentaux, même les plus libéraux, se voient obligés d'intervenir massivement sur leurs systèmes financiers et bancaires. L'Islande a dû suspendre ses cotations boursières pour trois jours car elle était menacée de faillite nationale. Le Trésor américain et la FED ont décidé de mettre à la disposition des banques 900 millions de dollars pour éviter une véritable crise des liquidités.
http://www.creg.ac-versailles.fr/spip.php?article322

Après la crise, quelles pistes de changement dans la régulation du capitalisme ?
En quoi la crise est-elle porteuse de changements dans la régulation du capitalisme financiarisé qui s'est développé depuis 20 ans ? Au-delà des positions de principe sur le renforcement des règles et la réhabilitation du rôle de l'État, cette note examine quelques-unes parmi les pistes de transformation évoquées lors du colloque « Nouveau monde, nouveau capitalisme », qui s'est tenu à Paris les 8 et 9 janvier derniers.
Deux axes de transformation font l'unanimité, celui d'une adaptation de la réglementation financière et celui de l'élargissement du périmètre de la coordination économique mondiale. Semble aussi très largement admise l'idée selon laquelle l'inéquité dans la distribution des revenus nationaux et mondiaux constitue un creuset de déséquilibre. Ce constat nourrit les pistes d'évolution des modalités de concertation au niveau de l'entreprise comme des États pour mieux représenter les intérêts des « stakeholders ».
http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille120-3.pdf

Forte hausse des défaillances d'entreprises au second semestre 2008
La hausse des défaillances d'entreprises s'est accélérée fortement et brutalement depuis juillet 2008. Sur les six premiers mois, la hausse des défaillances était encore contenue à 5 %. La dégradation a été 3 fois plus rapide sur la seconde partie de l'année (+ 15 %).
A + 10,3% en moyenne annuelle par rapport à l'année dernière, l'augmentation est la plus forte enregistrée par la société Altares depuis 1991 (+ 15 %), période qui précédait le pic historique des 63 000 défaillances atteint en 1993.
http://www.cfo-news.com/Forte-hausse-des-defaillances-d-entreprises-au-second-semestre-2008_a8343.html

Démographie médicale et carrières des médecins généralistes : les inégalités entre générations
En France, l'offre de soins ambulatoires est régulée depuis 1971 par le numerus clausus, qui fixe le nombre d'étudiants admis en deuxième année de médecine. Fixé initialement à 8 588 places, il n'a vraiment diminué qu'à partir de 1978, jusqu'à atteindre 3 500 places en 1993. L'arrivée des cohortes nombreuses du baby-boom et la faiblesse des restrictions initiales ont permis l'installation de générations nombreuses de médecins débutants. Ce n'est qu'à partir de 1987 (soit neuf ans après 1978, du fait de la durée des études médicales) que l'on observe un impact du numerus clausus sur le nombre de médecins débutants. Un panel représentatif des généralistes du secteur 1 sur la période 1983-2004 permet d'analyser les déterminants de leurs honoraires et l'impact des fluctuations du numerus clausus sur leurs carrières. La localisation et les revalorisations tarifaires ont un impact considérable sur les honoraires. Les profils de carrières des médecins diffèrent fortement de ceux des salariés : toutes choses égales par ailleurs, leurs honoraires progressent rapidement en début de carrière pour diminuer en moyenne dès la douzième année d'expérience. Tout se passe comme si les médecins préféraient concentrer leur effort au début de leur expérience professionnelle pour

alléger ensuite leur charge de travail. Les honoraires des médecins dépendent fortement de la situation de la démographie médicale lors de leur installation. L'écart entre les honoraires permanents des différentes cohortes peut atteindre 20 %, toutes choses égales par ailleurs. Les cohortes installées dans les années 1980 subissent les impacts conjoints du baby-boom et d'un numerus clausus élevé : elles perçoivent les honoraires les plus faibles. La diminution du numerus clausus a permis d'améliorer la situation des cohortes ultérieures. Une comparaison des distributions d'honoraires en termes de dominance stochastique montre que les écarts liés à l'hétérogénéité non observée ne compensent pas les différences
http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/ES414A.pdf

La formation des prix alimentaires
La mission d'évaluation sur la formation des prix alimentaires avait pour objectif de comparer les prix mesurés en France avec ceux de nos voisins (Allemagne, Espagne et Pays-Bas), d'analyser la transmission des prix des matières premières aux différentes étapes de leur transformation, de déterminer le niveau des marges des différents acteurs et d'observer la perception, par les consommateurs, de la hausse du prix des denrées.
Les travaux réalisés portent sur un petit nombre de produits qui montrent déjà l'existence de disparités assez fortes entre productions. Sur les exemples étudiés, on observe une distinction entre les produits périssables et les produits stockables. S'agissant des tomates, des salades et des pommes (cas de fruits et légumes étudiés), plusieurs facteurs expliquent la perception d'inflation des prix par les consommateurs :
- si le prix demandé au consommateur est deux fois plus élevé que le prix versé aux producteurs, l'explication tient pour beaucoup aux coûts des différents stades de la filière (notamment de main d'oeuvre), alors même que chacun des acteurs ne perçoit qu'une marge faible (2 à 5 % du prix de vente) ;
- au cours d'une saison, la volatilité des prix est grande, avec souvent des prix élevés en début de saison, ce qui marque durablement le consommateur et oriente ses choix même lorsque les prix baissent ultérieurement.
Concernant les produits transformés et les produits stockables (exemples des pâtes, des produits laitiers et de la viande de porc), les prix de détail apparaissent pratiquement indépendants des prix agricoles. Ici, l'introduction des marques de distributeurs, le hard discount, les premiers prix exercent une pression à la baisse sur les marges des industriels, inégalement répercutée sur les prix payés par les consommateurs. Les marges de la distribution sont parfois importantes. Cela fait écho au fait qu'une des caractéristiques de la distribution en France est la faiblesse de la concurrence entre les enseignes au sein d'une même zone de chalandise.
Aux Pays-Bas, depuis 2003, l'accroissement de la concurrence entre distributeurs a permis aux prix alimentaires de reculer de plus de quinze points par rapport à ceux du reste de l'Europe. A contrario, en Espagne, la faiblesse de la concurrence engendre une hausse des prix en tendance.
Le bon exercice de la concurrence apparaît ainsi un élément essentiel à la maîtrise des prix.
http://www.dgccrf.bercy.gouv.fr/concurrence/prix/formation_prixalimentaire.pdf

Les actionnaires les plus gourmands
Alors que l'opportunité de verser des dividendes aux actionnaires de certaines entreprises aidées par l'Etat fait débat, le Journal du Net a dressé le classement des actionnaires les plus gourmands. Pour cela, les entreprises du Cac 40 sont classées en fonction de la part du bénéfice par action destinés aux actionnaires sous forme de dividende. Découvrez les entreprises du Cac dont les actionnaires sont les plus gâtés.

http://www.journaldunet.com/economie/magazine/classement/cac-40-quels-actionnaires-touchent-le-plus-benefices-par-dividende/cac-40-quels-actionnaires-sont-les-plus-gourmands.shtml

La réglementation du chômage partiel

En cas de réduction d'activité par les entreprises pour des raisons économiques (fermeture temporaire d'établissement ou réduction de l'horaire de travail), l'État prend en charge l'allocation spécifique de chômage partiel de 3,84 € (contre 2,44 € auparavant) par heure de travail dans les entreprises de moins de 250 salariés (et de 3,33 €, au lieu de 2,13 €, dans les autres), éventuellement complétée par une indemnité versée par l'employeur et fixée par accord.

http://pme.service-public.fr/actualites/breves/reglementation-du-chomage-partiel.html

Le devoir de mise en garde du banquier

La présente analyse doctrinale a pour finalité de mettre en avant une évolution jurisprudentielle en matière d'octroi de crédit.

L'actualité économique conditionne bien souvent le droit et amène le législateur ou les juges à intervenir afin de faire coïncider les règles juridiques aux évolutions socio-économiques. Les deux arrêts suivants illustrent parfaitement cette constatation. En effet, la crise financière et le surendettement des ménages ont conduit le juge à renforcer l'encadrement en matière d'octroi de crédit aux professionnels mais plus encore envers les non professionnels. C'est dans ce souci que la Cour de Cassation offre deux arrêts à la lecture de tout justiciable. Ils ont le mérite de mettre en exergue plusieurs points : D'une part, l'émergence du concept juridique d'emprunteur non averti et d'autre part, la consécration du devoir de mise en garde.

C'est dans ce cadre que nous pouvons nous interroger sur l'impact de ces deux décisions de justice en matière de responsabilité du banquier ainsi qu'en matière de charge de la preuve. Sont-elles contestables car pouvant rendre le banquier fébrile ou trop protectionniste à l'égard des clients profanes ?

C'est dans la recherche d'un équilibre entre les besoins des agents économiques que s'inscrivent ces deux décisions. La chambre mixte de la Cour de Cassation a eu effectivement le souci d'unifier les positions prises par la chambre civile et la chambre commerciale dans les arrêts rendus précédemment en ce domaine.

Nous analyserons donc tout d'abord, l'émergence du concept juridique d'emprunteur non averti, puis la consécration du devoir de mise en garde.

http://www.creg.ac-versailles.fr/spip.php?article317

Appel public à l'épargne

L'ordonnance du 22 janvier 2009 procède à plusieurs réformes destinées à faciliter le financement des entreprises sur les marchés, notamment en rapprochant le droit français applicable en matière d'offre au public de titres financiers des standards européens connus des investisseurs internationaux.

http://blogs.loiret.cci.fr/blogs/index.php/re_veireg/2009/01/23/appel_public_a_ll_epargne

Propriété intellectuelle en entreprise : vers qui se tourner en cas de conflit

Les droits d'auteur naissent du seul fait de la création d'une œuvre de l'esprit. La multiplication des œuvres numériques et la vogue du patrimoine immatériel conduisent toujours plus de salariés à s'opposer à leurs employeurs quant à la titularité de ces droits et aux conditions de leur exploitation. Ces litiges relèvent-ils de la compétence des Conseils des Prud'hommes ou de celle du Tribunal de Grande Instance ? Deux conceptions s'affrontent. En premier lieu, celle de la Cour de Cassation, qui induit une banalisation des droits d'auteur. En

second lieu, celle qui semble avoir la préférence du législateur et qui tend à réserver la matière à des magistrats spécialisés.
http://www.journaldunet.com/management/expert/juridique/34901/propriete-intellectuelle-en-entreprise---vers-qui-se-tourner-en-cas-de-conflit.shtml

Indemnités de licenciement économique : un montant variable selon votre convention
Le nombre d'inscriptions à l'assurance chômage résultant de licenciements économiques a augmenté de 13,1% sur les mois de septembre, octobre et novembre 2008, comparé aux 3 mois précédents.
En cas de licenciement, l'employeur est tenu de verser au salarié une indemnité de licenciement dont le montant résulte de la convention collective applicable dans l'entreprise (si celui-ci est supérieur au montant de l'indemnité fixé par le Code du travail).
http://www.juritravail.com/archives-news/licenciement/1112.html

Associés de société en nom collectif : obligation aux dettes étendue !
Dans une société en nom collectif (SNC), l'engagement financier des associés est particulièrement étendu car ils sont solidairement et indéfiniment responsables des dettes sociales. Ce qui signifie d'une part, que chaque associé peut avoir à supporter la totalité des dettes de la société. Ainsi, les créanciers de la SNC ne sont pas obligés de diviser leurs poursuites entre les différents associés, mais peuvent réclamer à un seul d'entre eux le paiement de l'intégralité de leur créance.
http://www.tpe-pme.com/gestion/droit-des-societes/news/2369-associes-de-societe-en-nom-collectif-obligation-aux-dettes-etendue.php

Les caractéristiques des principales formes juridiques
Une présentation synthétique, sous forme de tableau, des principales caractéristiques des différentes formes juridiques : nombre d'associés requis, montant minimum du capital social, direction de l'entreprise, étendue de la responsabilité des associés et des dirigeants, mode d'imposition des bénéfices, la rémunération des dirigeants est-elle déductible des recettes de la société, les régimes fiscal et social des associés et du dirigeant, la prise de décisions, ...
http://www.cession-commerce.com/fiches/juridique/caracteristiques-des-principales-formes-juridiques.htm

Management

Développement durable : quelle approche pour les PME ?
Selon un récent sondage Louis Harris, la notoriété du développement durable a significativement progressé au sein de la société. Alors que les Français étaient 59 % à en avoir entendu parler en mai 2005, ils sont 76 % en juin 2006. En revanche, la part des individus en mesure d'en donner une définition précise reste stable à 30 %. Rien d'étonnant à cela tant le champ de ce concept est multiple et complexe.
Cette traduction de l'anglais « sustainable development » a reçu une définition élégante de Mme Gro Harlem Bruntland, ancienne Premier Ministre de Norvège : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. ». Elle se traduit par une évaluation de la performance des entreprises selon trois critères : environnemental, social et économique.
Mais au-delà des définitions, la prise en compte du développement durable est rendue nécessaire par les évolutions du marché dont le rythme et les caractéristiques sont inédits.

Cette nouvelle donne constitue une innovation essentielle dans la démarche managériale de l'entreprise. En effet le chef d'entreprise ne peut assurer la pérennité et le développement de son entreprise sans écouter et comprendre sa clientèle, mais aussi son environnement et le monde qui l'entoure.
http://www.acfci.cci.fr/environnement/documents/guideDDPME_ACFCIAfnor.pdf

Introduction au cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques
Pour mesurer et améliorer la qualité de leurs services internes et externes, de plus en plus d'administrations publiques des pays européens se tournent aujourd'hui vers le CAF (cadre d'auto-évaluation des fonctions publiques). Cet outil, qui repose en grande partie sur l'auto-évaluation des performances des organisations, a déjà été mis en oeuvre par plus de 1350 administrations en Europe depuis son lancement en 2000.
http://www.modernisation.gouv.fr/piliers/optimiser/le-cadre-dauto-evaluation-des-fonctions-publiques/introduction-au-cadre-dauto-evaluation-des-fonctions-publiques/index.html

Comment faire un business plan ?
Le business plan est le document de référence pour tous les créateurs d'entreprises et les porteurs de projet en général. En effet, on le réalise lorsque l'on veut créer une entreprise, la financer, lors du lancement d'un nouveau produit ou encore lors de l'élaboration du budget annuel. Il permet de clarifier la stratégie, de lever des fonds et de partager sa vision d'un concept en vue d'une prise de décision.
Ce document doit être le reflet des jugements et de la vision de(s) l'auteur(s) sur le projet. Il engage la responsabilité des défendeur(s) du projet vis à vis d'un comité décisionnaire (direction, capital risqueur, banquier, etc.).
La réalisation du business plan est donc une phase essentielle d'un projet mais c'est également l'une des plus difficiles.
http://strategies4innovation.wordpress.com/2009/01/10/comment-faire-un-business-plan/#more-34

Décider d'externaliser, pourquoi ?
L'économie industrielle laisse une large place à la théorie des stratégies d'impartition. Faire ou faire faire, s'organiser ou avoir recours au marché sont des problématiques récurrentes pour les entreprises. Sur un terrain plus pratique, la firme a tout intérêt à bien tirer avantage d'une stratégie d'impartition et de sa forme la plus poussée : l'externalisation.
http://www.achats-industriels.com/externalisation/pourquoi-externaliser.asp

Petit manuel de management interculturel
Comment éviter l'impression « planète Mars » quand on est un manager français débarquant en Russie, en Chine et en Inde. Problème à résoudre rapidement avec le développement des implantations et autres délocalisations dans ces trois pays émergents. Sans compter l'arrivée progressive d'investisseurs venus de l'Est qui vont de plus en plus nommer des patrons de leur cru en France. Parce que, si l'on fréquente depuis déjà un bout de temps les autres Européens, les Américains, les Africains et même les Japonais, nous ne connaissons quasiment rien de ces trois états. Ils sont restés longtemps fermés au monde occidental et ont vécu, pour deux d'entre eux, sous des régimes communistes, et pour l'Inde, sous un régime socialisant, en particulier dans le Sud.
Confronté à ces cultures, à de rares exceptions près, le cadre français aura l'air au mieux du Petit Prince au pire d'un parfait gougnafier. Dans les deux cas, ses chances de réussir se retrouvent plutôt réduites. En effet, comme le répètent nombre de formateurs et de spécialistes de l'expatriement : il faut mixer politique managériale et dimension interculturelle.

http://www.newzy.fr/dossiers/management/petit-manuel-de-management-interculturel.html

Benchmarking : entre bonnes pratiques et alignement stratégique
Le benchmarking (analyse comparative) est une technique qui consiste à observer les organisations afin d'identifier les meilleurs méthodes d'exécution (best practices) d'une activité donnée. Cette technique peut s'effectuer en interne, c'est à dire entre les différents services ou unités de l'organisation (benchmarking interne) ; ou en externe par l'observation des méthodes et processus de concurrents évoluant dans son secteur d'activité ou en dehors (benchmarking externe).
Cette méthode développée au début des années 1980 est devenue un standard du management en raison de sa capacité à améliorer l'efficacité et la qualité des processus d'une entreprise. Les améliorations que produit cette technique sont :
- pour le benchmarking interne, un gain du temps (ne pas « réinventer la roue ») et une diffusion des connaissances et bonnes pratiques au sein de l'entreprise
- pour le benchmarking externe, une comparaison des pratiques et processus de l'organisation avec celles de la concurrence (voir s'inspirer des pratiques concurrentes).
http://strategies4innovation.wordpress.com/2008/08/02/benchmarking-entre-bonnes-pratiques-et-alignement-strategique/

Décompresser après le travail
Après une journée de travail intense ou pénible, il est parfois difficile de faire la coupure et de reprendre pied dans la vie extra-professionnelle. Vous êtes irritable, absent ou préoccupé et pas toujours agréable à vivre pour votre entourage ?
Voici une sélection d'activités qui prennent peu de temps et qui aident à tirer un trait sur sa journée professionnelle. Tentez l'expérience avec l'une d'entre elles....
http://www.journaldunet.com/management/vie-personnelle/selection/10-activites-pour-decompresser-apres-une-journee-de-travail/10-activites-pour-decompresser-apres-une-journee-de-travail.shtml?f_id_newsletter=392

Épreuve de management des organisations - session 2008
Les sujets, au format PDF, de l'épreuve de Management des organisations de Terminale STG pour les sessions 2008 (juin et septembre).
http://www.crcom.ac-versailles.fr/article.php3?id_article=545

Réussir un changement : les 7 pièges à éviter
Faire changer une organisation, une équipe, un collaborateur, est une démarche à laquelle tout manager est régulièrement confronté. La plupart du temps, son intuition et sa connaissance des personnalités face à lui peuvent suffire pour mener cette réorganisation à bien. A condition de ne pas tomber dans quelques pièges. Voici les plus courants.
http://www.journaldunet.com/management/direction-generale/dossier/7-ecueils-a-eviter-pour-reussir-un-changement/7-ecueils-a-eviter-pour-reussir-un-changement.shtml

10 initiatives pour rebooster le moral de ses collaborateurs
Même si la conjoncture est maussade et que les finances de l'entreprise ont connu des jours meilleurs, il ne faut pas laisser ses collaborateurs s'enfoncer dans la déprime qui guette en ce début 2009.
Pour restaurer le moral des troupes, privilégiez de petites attentions. Gestes du quotidien, petits privilèges et surprises festives, voici 10 initiatives bienveillantes pour petit budget.

http://www.journaldunet.com/management/direction-generale/selection/10-idees-pour-rebooster-le-moral-de-vos-collaborateurs/10-initiatives-pour-rebooster-le-moral-de-ses-collaborateurs.shtml

Communication organisation gestion des ressources humaines

L'obligation d'emploi d'un travailleur handicapé
La qualification de travailleur handicapé s'obtient devant la Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). Elle permet de devenir bénéficiaire d'un texte soumis à l'entreprise.
C'est une loi du 10 juillet 1987 (loi n°87-517 du 10 juillet 1987) qui fixe une obligation pour l'employeur d'un établissement public ou privé d'employer des personnes handicapées à temps plein ou partiel dans la proportion de 6 % de l'effectif. Cette obligation concerne d'une part l'employeur occupant au moins 20 salariés et d'autre part le travailleur handicapé ou entrant dans l'une des catégories de personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi. Les entreprises de travail temporaire sont également concernées par cette mesure pour leurs salariés permanents. Le but de cette loi est de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.
http://www.netpme.fr/travail-entreprise/1420-obligation-emploi-d-un-travailleur-handicape.html

Êtes-vous au top de votre employabilité ?
Crise ou pas, aucun salarié n'a la garantie de conserver son emploi à vie. Découvrez les conseils de Fadhila Brahimi, coach et un article spécial séniors ! Des outils pour prendre votre carrière en main !
http://emploi.france5.fr/job/efficace/developpement-personnel/50606217-fr.php

L'organisation par les projets d'établissement ou de service
La définition optimale d'une organisation est une préoccupation essentielle au sein des entreprises. Le critère pour évaluer la pertinence de l'organisation reste l'efficience, gage de la meilleure efficacité au meilleur coût.
Ce constat simpliste montre bien qu'il n'y a pas d'organisation idéale, mais bien une organisation efficiente compte tenu des ressources humaines, matérielles et financières mobilisables pour répondre à différentes missions de services.
Cette définition ne peut se faire sans décliner de façon formelle les objectifs que poursuit l'organisation. Ces objectifs généraux sont directement liés à la définition stratégique qui repose sur l'énoncé de la vision et des valeurs des dirigeants et de la mission (raison d'être) confiée à l'établissement ou le service.
La formalisation d'un projet d'établissement ou de service est donc indispensable pour permettre la mise en œuvre d'une organisation efficiente au sein de nos entreprises.
http://www.toutpourmanager.com/dossier-481-l-organisation-par-les-projets-d-etablissement-ou-de-service.html

Période d'essai : test de vos compétences mais pas de votre salaire
La période d'essai d'un salarié, engagé en qualité de technicien commercial, a été rompue au motif que le salarié avait refusé la baisse de sa rémunération. Le salarié saisit les juges car il considère que la rupture de sa période d'essai pour ce motif est abusive.

Le refus du salarié de voir sa rémunération diminuer peut-il justifier la rupture de la période d'essai ?
http://www.juritravail.com/archives-news/embauche/1106.html

Les 7 étapes clé pour réussir un projet
Un projet est la mise en actions rigoureuse de points clé. J'ai dénombré 7 facteurs clé de succès qui permettent de garantir le résultat escompté : je travaille le dossier de cadrage, je sélectionne les compétences à mettre en action, je définie les outils collaboratif à utiliser, je définis un plan d'actions, je pilote ce projet, je capitalise l'expérience et je valorise l'équipe.
http://www.toutpourmanager.com/dossier-449-les-7-etapes-cle-pour-reussir-un-projet.html

Licenciement économique : du motif économique aux départs volontaires
La crise est là. Avec son cortège de mauvaises nouvelles pour l'emploi des salariés. En amont, avant l'annonce fatidique du plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), les bonnes vieilles recettes sont mobilisées : arrêt de l'intérim, fin des contrats à durée déterminée, JRTT imposées combinées à un recours massif au chômage partiel, départs en formation dans le meilleur des cas…, sous le regard des directions départementales du travail. La rapidité et la sévérité des ajustements frappent.
Si les effets escomptés n'ont pas lieu, l'entreprise peut se voir contrainte de s'engager dans une nouvelle phase, celle des réductions d'effectifs, sous le regard cette fois conjoint de l'administration et surtout du juge.
Depuis le début des années 90, la chambre sociale de la Cour de cassation a beaucoup œuvré en la matière du licenciement économique. Sous son impulsion, des questions ont été réglées : les contours du motif économique et son élasticité, l'obligation de reclassement et son périmètre, la procédure consultative et ses incidents éventuels. Le mode d'emploi est connu et les acteurs maîtrisent les règles. N'y aurait-il rien de nouveau sur cette thématique, si ce n'est son actualité brûlante ?
C'est un peu court. Les partenaires sociaux s'activent et négocient sur la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC) et la convention de reclassement personnalisé (CRP). De son côté, la Cour de cassation n'est pas en reste. Affaire après affaire, elle lâche ses solutions. En ce moment, elle s'attache à préciser le champ d'application du PSE, au regard des conditions d'effectifs et du nombre de licenciements lorsque la société est étrangère ou bien lorsque l'entreprise fait partie d'une UES. Elle précise au fil des arrêts le régime de la rupture amiable pour motif économique. Et demain, lorsque les PSE se seront multipliés, ne devra-t-elle pas à nouveau sortir du bois ?
http://www.wk-rh.fr/actualites/upload/SSL1385_Dossier.pdf

Cinémas en ligne : face à face
L'art du grand écran pourrait nous mener vers des sites web épurés, scénarisés, efficaces et de grande qualité esthétique. Il n'en est rien en ce qui concerne les sites web de nos principaux complexes cinématographiques. L'UGC vend ses films comme on vendrait des tickets de métro et le Kinepolis se disperse.
http://www.60questions.net/dossiers/cinemas.htm

Des présentations efficaces
Des trucs, astuces et nouvelles tendances pour réussir ses présentations Powerpoint. L'insertion d'images, les différents maques, le masque des pages de commentaires, la fonction album photos, 5 trucs pour améliorer vos présentations, …
http://presentationsefficaces.blogspot.com/2008/11/insertion-dimages-dans-powerpoint.html

http://presentationsefficaces.blogspot.com/2008/12/les-differents-masques-de-powerpoint.html
http://presentationsefficaces.blogspot.com/2009/01/masque-des-pages-de-commentaires.html
http://presentationsefficaces.blogspot.com/2008/12/fonction-album-photo-de-powerpoint.html
http://presentationsefficaces.blogspot.com/2008/10/truc-5-pour-ameliorer-vos-presentations.html

La méthodologie de résolution de problème TRIZ
TRIZ, acronyme russe d'une expression signifiant « Théorie de la résolution des problèmes inventifs », est une science expérimentale dont l'objectif est d'aider les inventeurs et plus généralement tous les ingénieurs à résoudre méthodiquement les problèmes technologiques.
TRIZ peut s'appliquer : à la recherche et au développement de nouvelles générations de produits, en proposant un ensemble de lois d'évolution ; à la résolution de problèmes difficiles, avec une méthodologie et des outils s'appuyant sur la résolution des conflits inhérents à tous systèmes techniques et à l'identification et au traitement des défaillances de tous produits industriels.
A partir de quatre concepts de base : la définition du « problème inventif », la mise en évidence de niveaux d'invention, l'identification de mécanismes d'invention et la définition de lois d'évolution.
G. ALTSHULLER et ses collègues ont développé un corpus de connaissances et introduit trois notions essentielles : l'idéalité, vers laquelle doivent tendre tous les systèmes technologiques, les contradictions qui caractérisent toute tentative d'amélioration des produits et l'approche systémique nécessaire pour faire évoluer un système en harmonie avec son environnement.
Depuis plus d'un demi-siècle, les recherches basées sur TRIZ ont permis de mettre à disposition des ingénieurs des méthodologies structurées, récemment informatisées et une « boite à outils » susceptible de traiter une large gamme de problèmes.
http://erwan.neau.free.fr/Toolbox/Resolution_de_probleme_TRIZ.htm

L'information des salariés renforcée en matière de santé et de sécurité au travail
Un décret du 17 décembre 2008 fixe les modalités concrètes d'information des travailleurs sur les risques pour leur santé et leur sécurité.
Le document unique doit dorénavant être rendu accessible à tous les salariés, peu important qu'ils encourent ou non un risque particulier ou qu'il existe des représentants du personnel compétents pour réclamer ce document. Ainsi, le document unique doit être « tenu à la disposition » : des travailleurs, des membres du CHSCT ou des instances qui en tiennent lieu, des délégués du personnel, du médecin du travail, des agents de l'inspection du travail, des agents des Cram et de l'OPPBTP, ainsi que des inspecteurs de la radioprotection et des agents de contrôle (C. santé publ., art. L. 1333-17 et L. 1333-18) en ce qui concerne les résultats des évaluations liées à l'exposition des travailleurs aux rayonnements ionisants pour les installations et activités dont ils ont respectivement la charge (C. trav., art. R. 4121-4).
http://www.wk-rh.fr/actualites/upload/DSQA13_sante_secu.pdf

Marketing

La vente n'est pas de la magie
La vente est à l'opposé de la magie. Chaque vente découle de façon très logique d'un processus où chaque phase découle de la précédente et conduit presque inévitablement à la

conclusion. Par « processus de vente » nous comprenons toutes les activités du commercial qui favorisent la vente par l'acheteur, et ce suivant un trajet prédéfini ayant des épisodes clairs et mesurables.
En conséquence, un des moyens pour améliorer ses résultats est de clairement identifier ces étapes dans un processus qui vous est propre et ensuite de s'efforcer de suivre le client de façon méthodique à chaque phase.
http://www.netpme.fr/strategie-management/701-vente-est-pas-magie.html

Les entreprises doivent oser l'originalité
Savoir se différencier en marketing direct est indispensable pour émerger face à la concurrence. Le B to B ne fait pas exception à cela. Cela ne passe pas inévitablement par une prise de risque en misant sur un scénario complexe. L'originalité en B to B se trouve aussi dans les moyens et la façon de contacter les clients... et le Web offre de magnifiques opportunités comme l'explique José Miceli, directeur associé de l'agence Paradox.
http://www.actionco.fr/xml/Videos/200/MD-Les-entreprises-doivent-oser-l-originalite/?iPageNum=1

Piscine Center met les bouchées doubles sur le SEM
Il existe en France environ un million de piscines et donc tout autant de clients ou presque, peut-on imaginer, qui ont besoin de matériel d'entretien et d'accessoires : robots nettoyeurs, bâches, abris, filtres, etc. Un marché de niche qui s'implante progressivement sur la Toile comme en témoigne Piscine Center.
C'est en février 2006 qu'Eric Botton, fort de ses vingt ans d'expérience en tant que piscinier, crée le site Piscine-center.net pour distribuer via Internet les produits de sa société varoise. Créée en 1998, Piscine Center enregistre un chiffre d'affaires de 3,2 millions d'euros en 2006, puis 8 millions d'euros en 2007, soit une croissance de 150 %. En 2008, la société atteint un chiffre d'affaires de 11 millions d'euros, soit une croissance annuelle de 37,5 %.
http://www.journaldunet.com/ebusiness/publicite/analyse/piscine-center-met-les-bouchees-doubles-en-sem/piscine-center-met-les-bouchees-doubles-sur-le-sem.shtml

La fidélisation est un acte de vente sur le long terme
« La mission d'un commercial ne doit pas s'arrêter à la vente, il doit également chercher à fidéliser ses clients », explique Benjamin Rousseau auteur de « Vendre et Fidéliser », un ouvrage publié aux Editions Insep Consulting. Voici ses conseils pour aider les vendeurs à mieux fidéliser leurs clients.
http://www.actionco.fr/xml/Videos/202/La-fidelisation-est-un-acte-de-vente-sur-le-long-terme/?XType=XTM&xtor=EPR-3

E-commerce, places de marché : l'avenir de la distribution ?
Malgré le contexte de crise, le secteur du e-commerce bénéficie encore et toujours d'une forte croissance et d'un dynamisme considérable. En effet, selon la FEVAD, les ventes en ligne françaises ont progressé de 30 % au 1er semestre 2008, et le chiffre d'affaires approchera les 22 milliards d'euros en fin d'année avec un taux de croissance de plus de 30 %.
Cette forte progression révèle en réalité de nouveaux comportements de consommation : avec les achats en ligne, les entreprises sont désormais confrontées à un nouveau type de client, le client multicanal, qui achète aussi bien sur Internet qu'en magasin. Lorsque nous regardons les chiffres du marché des ventes en ligne aux Etats-Unis publiés par Forrester, 204 milliards d'euros en 2008 et un taux de croissance attendu de plus de 10 %, nous pouvons en déduire que les opportunités dans ce secteur sont encore nombreuses pour les entreprises françaises.

http://www.journaldunet.com/expert/e-commerce/34126/e-commerce--places-de-marche---l-avenir-de-la-distribution.shtml

Le contact data management, enjeux et démarche
Il y a ici deux enjeux principaux : un enjeu stratégique et un enjeu opérationnel. L'enjeu stratégique réside dans le fait que des données qualifiées permettent à l'entreprise de prendre les bonnes décisions. On comprend bien en effet que si la direction d'une organisation a des doutes sur la qualité de ses données, elle aura beaucoup de mal à s'appuyer sur ces mêmes informations pour prendre les décisions nécessaires. La corrélation est évidente entre la qualité des données et la pertinence des décisions prises.
Le second enjeu, opérationnel, est lié au fait que lorsque les flux d'informations de l'entreprise sont maîtrisés, l'organisation augmente indéniablement son efficacité. A l'inverse, lorsque vous avez des données erronées, les processus internes de l'entreprise s'en trouvent dégradés et lui coûtent du temps et de l'argent. Ainsi, l'efficacité globale vis-à-vis des clients de l'entreprise en pâtit. Pour résumer, c'est la relation toute entière de l'entreprise avec son environnement externe et interne qui est ici dépendante de la qualité des données.
http://www.relationclient.net/Le-Contact-Data-Management,-enjeux-et-demarche_a3732.html

E-mailing : les e-marketeurs livrent leurs meilleures astuces
Comment passer les filtres antispam, optimiser ses relances ou éviter de surcharger ses destinataires ? Les professionnels de l'e-marketing vous livrent leurs conseils, à l'occasion d'un jeu concours organisé du 10 septembre au 24 décembre 2008 par Message Business, Maximiles et l'agence MD.
http://www.journaldunet.com/ebusiness/crm-marketing/conseil/e-mailing-les-e-marketeurs-livrent-leurs-meilleures-astuces/e-mailing-les-e-marketeurs-livrent-leurs-meilleures-astuces.shtml

Comment préparer un plan de marketing
Un guide de préparation d'un plan de marketing : l'analyse de la situation, le problème et les possibilités, les objectifs, la stratégie, le plan d'action et les données financières.
http://www.acoa-apeca.gc.ca/Français/publications/Feuilletsdinformation/Documents/Comment_préparer_un_plan_de_marketing_pdf.pdf

Les marchés du futur 2008 - 2012
Les 10 tendances sociétales incontournables qui vont générer les business des TPE/PME dans les 5 ans à venir.
http://marchesdufutur.blogspirit.com/list/etude_marches_du_futur/60035329.pdf

Au secours, mon client veut réduire ses coûts !
Votre client vient de faire appel à un prestataire pour optimiser ses coûts et faire pression sur ses fournisseurs ? Pas de panique ! Si vous savez faire évoluer votre stratégie et être plus que jamais à son écoute, vous ne devriez pas le perdre.
http://www.actionco.fr/xml/Archives/Action-Commerciale/275/19142/Au-secours-mon-client-veut-reduire-ses-couts-/?ID_Zoom=118&xtor=AL-20

Comment poser de bonnes questions aux clients ?
Il vous sera très difficile d'obtenir du succès dans la vente si vous prenez plus de temps à parler de vos produits que de poser les bonnes questions qui vous aideront à saisir les préoccupations et les désirs du client.

Vous êtes probablement parmi la majorité des vendeurs qui savent que, pour réussir, ils doivent poser beaucoup de questions à leur client, mais aussi surprenant que ce puisse être, très peu le font. Et pourquoi ne le faites-vous pas ? Parce que, très souvent, le client démontre son impatience en refusant de répondre à vos questions, car il se sent manipulé et il déteste se faire contrôler.
http://www.jeanpierrelauzier.com/bulletin_vente_poser_bonnes_questions.html

Le CRM en temps de crise : relation client et fidélisation
En période difficile, il est tentant de limiter ses dépenses pour faire du curatif plutôt que du préventif, alors qu'au contraire il faut se distinguer de ses concurrents par une USP (Unique Selling Proposition ou un Avantage Concurrentiel) différente et par une perception de qualité de service supérieure.
De nombreuses entreprises font encore cette erreur, pour preuve une étude parue dans les Echos du 9 janvier 2009 où l'on apprend que 48% des entreprises ne répondent pas aux courriers de réclamations qui leur sont adressés et 19% des entreprises ont un service consommateurs ou clients absolument injoignable !
L'utilisation du terme « perception de qualité de service » est important car peu importe l'argent ou le temps que vous consacrez, l'important c'est la perception de vos services par votre client.
Le levier le plus important est le service clients (SAV ou Technique), car c'est un des pans de l'entreprise qui offre le plus de gisement de productivité.
L'étape N°1 est d'équiper son service clients d'une solution de CRM. Il est essentiel que cette solution dialogue avec l'application des commerciaux (et éventuellement celles de la comptabilité). En effet les informations commerciales et techniques doivent être libérées de leurs silos et être partagés par tous les acteurs de l'entreprise. La collaboration entre tous les services de l'entreprise permettra une plus grande efficacité et une meilleure réactivité par rapport aux demandes clients.
http://www.marketing-etudiant.fr/actualites/crm-crise-fidelisation.php

Comptabilité gestion finance

Micro ou réel : choisir le bon régime d'imposition
Toute activité industrielle, commerciale ou artisanale est soumise à l'un des trois régimes d'imposition suivants : le micro BIC, le régime réel simplifié et le régime réel normal. Relever de l'un ou de l'autre de ces régimes fiscaux détermine les modalités d'imposition des bénéfices commerciaux et de la TVA, les obligations comptables et fiscales, et l'octroi de certains avantages fiscaux. Selon votre chiffre d'affaires et selon, dans certains cas, la forme de votre entreprise et la nature de votre activité, vous relevez d'un régime d'imposition donné. Mais vous pouvez choisir le régime supérieur si celui-ci vous paraît plus intéressant ou plus adapté. Si vous êtes au régime micro, vous pouvez donc opter pour le régime simplifié ou même pour le réel normal. Si vous êtes au régime simplifié, vous pouvez choisir le réel normal.
http://www.lentreprise.com/3/5/1/article/19003.html

Autorité des normes comptables
La ministre de l'Économie, de l'industrie et de l'emploi a présenté une ordonnance créant l'Autorité des normes comptables.
Cette ordonnance, prise sur le fondement de la loi du 4 août 2008 de modernisation de l'économie, simplifie le dispositif de normalisation comptable français, en conférant à une

seule entité, chargée de fixer les règles de la comptabilité privée, les compétences aujourd'hui partagées entre le Conseil national de la comptabilité et le Comité de la réglementation comptable.
http://www.minefe.gouv.fr/presse/conseil_ministres/0901211.php

Délais de paiement : une volonté affichée de rejoindre la moyenne européenne
Depuis l'ordonnance de 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence, une succession de textes ont été adoptés par le Parlement afin d'encadrer les relations commerciales entre les différents acteurs économiques et, plus particulièrement, les délais de paiement.
La directive adoptée par le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne le 29 juin 2000 concernant la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a, quant à elle, engendré un mouvement législatif et règlementaire dont le but est de réduire les délais de paiement en Europe.
Cette évolution s'est faite en plusieurs étapes, de la loi relative aux nouvelles régulations économiques de 2001, au décret du 30 avril 2008 en passant par l'instauration de délais maximaux de paiement dans certains secteurs, la dernière en date étant, à ce jour, la loi de Modernisation de l'Économie du 4 août 2008.
http://www.cfo-news.com/Delais-de-paiement-une-volonte-affichee-de-rejoindre-la-moyenne-europeenne_a8342.html

Une date unique pour les déclarations fiscales annuelles
Dorénavant, une date unique de dépôt s'applique à l'ensemble des déclarations fiscales annuelles déposées auprès des services des impôts des entreprises : il s'agit du deuxième jour ouvré suivant le 1er mai.
http://pme.service-public.fr/actualites/breves/professionnels-date-unique-pour-declarations-fiscales-annuelles.html

Calculer le montant de votre impôt sur le revenu en 2009
Le ministère du budget, des comptes publics et de la fonction publique propose de calculer en ligne, par l'intermédiaire d'un simulateur, le montant de l'impôt sur le revenu à payer en 2009.
Deux modules de calcul, ayant intégré le nouveau barème de l'impôt sur le revenu pour 2009, sont disponibles : simplifié (pour ceux qui déclarent des salaires ou des pensions déduits des charges courantes comme les pensions alimentaires, les frais de garde d'enfant, les dons aux oeuvres) et complet (pour ceux qui déclarent des revenus d'activité commerciale, libérale, agricole, des investissements dans les départements d'outre-mer...).
Le simulateur actuellement mis à disposition intègre la quasi-totalité des mesures fiscales nouvelles pour 2009 et garantit donc, sauf cas très particuliers, un calcul exact de l'impôt sur le revenu.
http://www3.finances.gouv.fr/calcul_impot/2009/

Modification des amortissements
L'amortissement dégressif des investissements réalisés en 2009 se voit appliquer des coefficients majorés de 0,5 point par l'article 29 de la loi de finances rectificative pour 2008.
http://pme.service-public.fr/actualites/breves/investissements-modification-amortissements.html

Epargne salariale et loi du 3 décembre 2008

Pour rappel, l'épargne salariale offrait, déjà, de nombreux avantages fiscaux et sociaux tant au niveau de l'entreprise (ou du professionnel) que du salarié. Elle est constituée d'enveloppes d'épargne : le PEE, plan d'épargne entreprise, et le PERCO, plan d'épargne retraite collectif.
Ces plans sont mis en place dans le cadre de l'entreprise dès lors que celle-ci dispose d'au moins un salarié, même à temps partiel. Les salariés comme le chef d'entreprise de Pme et son conjoint collaborateur/ associé sont bénéficiaires.
Ce sont des enveloppes particulièrement intéressantes car les plus-values dégagées ne sont pas imposées (hors prélèvements sociaux).
Le PEE est bloqué cinq ans glissant hors cas de déblocage anticipés tels que mariage, pacs, naissance du troisième enfant ou suivant, divorce, dépacs, création ou reprise d'entreprise, construction, agrandissement ou acquisition de la résidence principale, surendettement, invalidité, décès… La sortie se fait uniquement en capital.
Le PERCO est déblocable à la retraite et dispose de certains cas de déblocage dont l'acquisition de la résidence principale. La sortie se fait, au choix, en capital défiscalisé ou en rente peu fiscalisée. C'est le seul produit retraite offrant une telle possibilité.
L'épargne salariale permet de verser des flux et met à disposition des plans d'épargne, PEE et PERCO, pour recevoir ces montants. Tous les flux issus de l'entreprise sont exonérés de charges patronales et salariales ainsi que d'impôts (hors prélèvements sociaux).
http://www.cfo-news.com/Epargne-salariale-et-loi-du-3-decembre-2008_a8388.html

Nouveaux délais de paiement des marchés publics
Ont été modifiés les délais de paiement des marchés publics, dont le dépassement déclenche de plein droit et sans formalité, pour le titulaire du marché ou le sous-traitant, le versement d'intérêts moratoires, à compter du jour suivant l'expiration du délai (art. 98 du code des marchés publics).
http://pme.service-public.fr/actualites/breves/nouveaux-delais-paiement-marches-publics.html

Les bonnes pratiques en matière de contrôle interne dans les PME
Ce cahier de l'Académie est le fruit d'un groupe de travail piloté par Jean-Pierre GRAMET, vice président de l'Ordre des experts-comptables région Paris Ile-de-France. Il est consacré aux bonnes pratiques de contrôle interne dans les PME (ce terme générique englobe aussi dans ce document les TPE et les associations). Résolument pratique, il a le mérite de montrer que les PME, par leurs caractéristiques propres, présentent souvent des faiblesses dans leur dispositif de contrôle interne, qui constitue pourtant un véritable enjeu de leur bon fonctionnement et plus encore de leur développement.
Le cahier, qui contient un bêtisier riche d'enseignements, présente la diversité des risques de dysfonctionnements auxquels les PME peuvent être confrontées, ainsi que de nombreuses propositions de bonnes pratiques, qui doivent nécessairement être adaptées en fonction des spécificités de chaque entreprise (taille, secteur professionnel, schéma d'organisation,…).
Le cahier insiste aussi sur le rôle essentiel du chef d'entreprise : le contrôle interne est l'affaire de tous, mais l'attitude de la direction a valeur d'exemple pour tous. Enfin, le cahier montre que l'expert-comptable peut avoir un rôle essentiel dans l'évaluation et l'amélioration du dispositif de contrôle interne de l'entreprise. Au-delà des obligations qui sont mises à la charge de l'expert-comptable (et aussi du commissaire aux comptes) dans leurs normes respectives d'exercice professionnel, il est hautement souhaitable que ces professionnels libéraux intègrent en permanence dans leurs missions une composante « contrôle interne ».
http://www.lacademie.info/media/files/cahier_n_13

Les métiers de la banque

Quelles formations pour accéder aux métiers de la banque ? Quels métiers choisir ? Le guide décrit plus de 20 métiers accessibles à des profils très différents : banque de réseau, banque de l'entreprise, métiers de traitement et d'appui, métiers de la banque de marchés et métiers supports. Pour chaque métier, la mission, l'environnement et le profil sont détaillés.
http://www.lesclesdelabanque.com/web/Cles/Content.nsf/DocumentsByIDWeb/6WNHJW/$File/Guide_hors_serie_metiers_banque.pdf

Systèmes d'information

Software Factories
Si Henry Ford fait figure de pionnier, c'est qu'il fut l'un des premiers à construire une chaîne de production au coeur de son « usine » au début du XXe siècle. Cette approche de la production signifiait augmentation des taux de production pour les travailleurs et baisse du prix des produits pour les consommateurs. Près d'un siècle plus tard, pour nombre de raisons identiques, le terme de Factories et le concept d'industrialisation qu'il recouvre ont fait leur entrée dans le vocabulaire quotidien de l'industrie informatique.
L'un des premiers ouvrages à vulgariser cette approche dans notre domaine fut Software Factories : Assembling Applications with Patterns, Models, Frameworks, and Tools (Fabriques logicielles : assembler des applications à l'aide de schémas, de modèles, de structures et d'outils) de Jack Greenfield, et al. (Wiley 2004). Pour développer les idées exprimées dans ce livre, nous avons la chance d'accueillir dans nos colonnes ses auteurs, Jack Greenfield et Steve Cook.
Dans son article, « Langages vides », Jack Greenfield explique comment intégrer les DSL (Domain-Specific Language) à la méthodologie des Software Factories et présente certains des écueils classiques à éviter lorsqu'on adopte cette approche. Nous avons profité de cette occasion pour inaugurer un nouveau rendez-vous. Car vous êtes nombreux à avoir exprimé le souhait d'en savoir plus sur les carrières d'architectes connus et respectés. Après avoir écrit notre papier d'ouverture, Jack a donc accepté de nous recevoir pour nous raconter son parcours. Pour en connaître les détails, découvrez notre nouvelle rubrique « Portrait d'un architecte ».
L'article de Steve Cook étudie à la loupe comment l'utilisation des DSL permet de subdiviser les grands problèmes en problèmes plus petits, et en quoi le principe est applicable à une plateforme de Software Factories. Marcel de Vries reprend à son tour le thème des Software Factories, mais en se concentrant sur les capacités de reporting et de stockage de données (toujours dans l'idée d'améliorer le développement de produit).
Contributeur régulier de The Architecture Journal, Tom Fuller s'intéresse pour sa part aux quatre piliers des Software Factories, afin de promouvoir la réutilisabilité et d'autres processus stratégiques. Steve Eadie, d'EDS, fait suite à l'article de Tom en nous parlant des Software Factories vues par un GSI (Global System Integrator). Il étudie notamment le cas où l'équipe de développement est disséminée dans le monde entier.
Enfin, Lewis Curtis et George Cerbone livrent leur point de vue sur une méthode d'architecture basée sur la perspective. Ce mode d'analyse des besoins est une technique que les architectes peuvent utiliser pour « poser les bonnes questions » sur les projets dans lesquels ils sont engagés.
http://download.microsoft.com/download/3/1/2/312fbee5-8302-4d15-9bcf-9c4fc74ed96b/AJ09_FR.zip

Petit à petit, le green IT fait son chemin dans l'esprit des DSI

Le concept de green IT prend forme dans les esprits des DSI, mais il reste un sujet de doute et d'inquiétude. Pourtant, analystes et fournisseurs le chantent en choeur : il faut se lancer à petits pas. Pour eux, comme pour les défenseurs de l'environnement, les entreprises du secteur IT ont les moyens de rendre leur fonctionnement plus écologique en réduisant leurs besoins en énergie. Qui plus est, non seulement ils diminueront leur empreinte carbone mais ils économiseront de l'argent sonnant et trébuchant.
Les responsables IT qui ont répondu à l'enquête annuelle de notre confrère ComputerWorld expriment leur réticence vis à vis du green IT. Près de la moitié (42%) affirment que leur département n'a aucun projet de réduction de la consommation d'énergie ni des émissions de CO2 de l'infrastructure. Et presque les trois quarts n'ont même aucune intention de mettre sur pied des comités pour piloter de telles initiatives.
http://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-petit-a-petit-le-green-it-fait-son-chemin-dans-l-esprit-des-dsi-27747.html

Génération workflow
Pour introduire le thème, nous commencerons par un article de Dave Green, architecte de notre produit Windows Workflow Foundation (WF). Dave exposera les décisions et les raisonnements auxquels son équipe a été confrontée pendant la conception d'une plateforme de workflow qui a fini par façonner le produit développé.
Nous poursuivrons par un article de Vignesh Swaminathan, chef de produit chez Cordys R&D, qui vous emmènera dans une « Amazing Race » et analysera les similitudes entre les matrices de décision relatives au workflow en entreprise et un programme de télé-réalité. Pour ajouter de la chaleur humaine au Journal, Jesus Rodriguez et Javier Mariscal aborderont les composantes principales d'un système de workflow humain et décriront les modèles pouvant être utilisés pour modéliser les tâches impliquant l'homme.
Pour relier ces différents thèmes, Kevin Francis traitera de l'intégration d'applications à l'aide du workflow dans son article intitulé « Le workflow dans l'intégration d'applications ». Et pour compléter l'ensemble des articles traitant du workflow dans ce numéro, Andrew Needleman présentera la technique dite en « points et lignes » qu'il utilise pour simplifier le processus de communication des workflows complexes auprès des experts métier.
À la suite des articles sur le workflow, nous aurons le plaisir de vous proposer l'article de William Oellermann sur le modèle de maturité d'orientation des services de l'entreprise (ESOMM), modèle qui appréhende la gestion des services dans l'entreprise. Enfin, pour conclure ce numéro, nous avons choisi de solliciter à nouveau Arvindra qui reviendra avec Beat Schwegler pour nous proposer la Partie 1 d'un excellent papier sur la « Modélisation de services pour systèmes connectés ».
http://download.microsoft.com/download/4/d/a/4da0ddee-77e0-47d1-aaa7-a5dd619b8bca/journal7_french.pdf.zip

Les clients tendent vers des projets avec retour sur investissement rapide
« 2009, une année marquée par une visibilité limitée ». Les déclarations prudentes de Leo Apotheker, co-président du directoire de SAP, à propos des perspectives montrent bien l'embarras du groupe d'édition de logiciels pour les entreprises (progiciel de gestion intégré, business intelligence, gestion de la relation clientèle…).
L'année 2008 est en demi-teinte : vent favorable au premier semestre, avis de tempête au second. Le chiffre d'affaires de SAP s'élève à 11,5 milliards d'euros, en hausse de 13% par rapport à l'année précédente. La moitié de son CA est réalisé dans la zone Europe-Moyen Orient – Afrique (6,2 milliards d'euros). Le reste étant partagé entre le continent américain (3,8 milliards) et l'Asie (1,4 milliards). Son résultat d'exploitation a progressé de 4% (2,8 milliards d'euros) et son résultat net faiblit (1,8 milliard d'euros contre 1,9 milliard l'an passé).

SAP n'échappe au cycle des suppressions de postes même si le groupe allemand adopte une solution plus souple de départs volontaires portant sur 3300 collaborateurs. L'objectif étant de faire revenir la masse salariale en dessous de la barre des 50 000 employés (48 500 fin 2009 contre 51 800 aujourd'hui).
Quid du marché français ? Vnunet.fr a interviewé Pascal Rialland, Directeur général de la branche hexagonale de SAP qui dresse un panorama des activités.
http://www.vnunet.fr/news/p_rialland_sap_les_clients_tendent_vers_des_projets_avec_retour_sur_investissement_rapide_-2030006

Conception des données
Selon moi, les architectes que nous sommes sous évaluent fréquemment l'omniprésence des données dans la profession, notamment si l'on considère leur utilisation dans les applications et les systèmes déployés sur plusieurs zones géographiques, fuseaux horaires et entreprises.
Pour évoquer la disponibilité des données dans un système d'information, j'ai souvent recours à l'analogie de l'eau circulant dans les canalisations d'une maison. Lorsque l'on ouvre un robinet, on s'attend à obtenir sur-le-champ une eau filtrée et propre ainsi que, la plupart du temps, une pression satisfaisante. Dans cette analogie, les canalisations constituent l'infrastructure et l'eau les données. Pour ce qui est de ces dernières et de leur rôle dans l'architecture, c'est la même approche qui me vient à l'esprit : les données fournies aux utilisateurs doivent être propres, filtrées et livrées dans les délais convenus, qu'il s'agisse d'un simple courrier électronique, d'une fiche d'abonné ou d'un ensemble de données financières mensuelles.
Bien que ce numéro n'aborde pas toutes les techniques existantes, il contient plusieurs articles intéressants traitant de l'importance des données, qui ont été rédigés par des auteurs de renom. Nous commencerons par celui de Roger Wolter, architecte solutions chez Microsoft et auteur de nombreux articles et livres sur SQL Server et SQL Server Service Broker (SSB). Il y évoque l'importance de la fiabilité des données, notamment dans le contexte de la conception des systèmes connectés.
Suivent Tim Ewald et Kimberly Wolk avec un article qui décrit quelques-uns des modèles qu'ils ont créés pour l'intégration des données dans le système XML nouvelle génération MTPS (MSDN TechNet Publishing System), à l'origine de MSDN2. Udi Dahan nous expliquera ensuite comment utiliser les principes d'agrégation d'entités pour obtenir une vue globale de nos données et apporter ainsi des réponses concrètes aux exigences premières de l'entreprise.
Puis, nous partagerons l'expérience de deux autres auteurs, Tom Fuller et Shawn Morgan, qui ont compris que la réplication de données pouvait se révéler un «antipattern » de l'architecture orientée services (SOA), notamment à la lumière des services et applications autonomes. Dion Hinchcliffe, CTO de Sphere of Influence, nous livrera quelques modèles de composition et de consommation des données, en particulier dans le domaine des « mashups » et des applications Web 2.0.
Paul Nielsen terminera notre série d'articles sur les données par un aperçu de « Nordic », un nouveau modèle hybride objet/relationnel qui augmente la flexibilité et les performances des bases de données par rapport aux modèles relationnels traditionnels. Pour conclure ce numéro du Journal, Andrew Filev nous fera part de sa tentative de combiner une méthodologie souple avec un modèle de développement Offshore, avant qu'Arvindra Sehmi et Beat Schwegler ne nous livrent la seconde partie de leur série intitulée « Modélisation de services pour systèmes connectés ».
http://download.microsoft.com/download/4/d/a/4da0ddee-77e0-47d1-aaa7-a5dd619b8bca/aj08_french.pdf.zip

Les DSI se mettent scène
Les DSI sont à l'honneur d'une pièce de théâtre dont la première a eu lieu en décembre dernier, à Paris. Leur quotidien y est décrit avec beaucoup de réalisme.
L'idée a été lancée par Intrinsec, en lien avec la société de formation Ingénieur Humain. La première a été présentée le 15 décembre 2008 au Théâtre de la Grande Comédie devant un parterre de DSI.
Ecrite en collaboration avec Patrick Hernandez, auteur de nombreux épisodes de la série télévisée Caméra Café, la pièce revêt un style aussi léger que décalé. Elle n'en aborde pas moins de front les grandes problématiques quotidiennes du DSI.
http://www.journaldunet.com/solutions/dsi/reportage/quand-les-dsi-se-mettent-en-scene/quand-les-dsi-se-mettent-en-scene.shtml

Etat & perspectives de la dématérialisation des documents sortants
Traçabilité des envois, réduction des coûts, amélioration des relations clients... sont autant d'éléments majeurs qui incitent les organisations à dématérialiser leurs documents sortants qu'ils soient adressés à leurs clients, fournisseurs ou salariés. Un nombre croissant d'entreprises et d'organisations publiques choisissent de traiter de façon automatique les données issues de leur système d'information ou de leurs applications métiers et de transmettre ainsi, sous forme de flux numériques, leurs commandes fournisseurs, demandes d'achat, factures clients, bons de livraison, documents d'appels d'offres ou de relance clients.
Ce livre blanc fait un point sur la dématérialisation des documents sortants en France et ses perspectives de développement à deux ans. Il détaille les principaux documents sortants dématérialisés en 2008 et ceux qui le seront en priorité d'ici 2010. Il identifie aussi les enjeux associés, les bénéfices et gains obtenus, les solutions et prestations privilégiées, les services de confiance à déployer en regard et les processus de re-matérialisation éventuels engagés pour certains documents.
L'analyse sous-tendant ce Livre Blanc s'appuie sur 150 entretiens de responsables au sein d'entreprises privées et d'organisations publiques, ainsi que sur la compilation des différentes études et recherches publiées par MARKESS International sur le sujet de la dématérialisation (factures, services de confiance, bulletins de paie, etc.).
http://wp.itnewsinfo.com/wp/esker2/

Plastigray : grande satisfaction de sa GED Open-Source
Une interview vidéo (de 4mn 31) du DSI de Plastigray concernant la mise à place de son application de GED Open-source Freedom Anakeen.
http://www.lemondeinformatique.fr/videos/entretiens-page-1.html

L'offshore, un réducteur de coûts très variable
Les retours d'expériences montrent des cas de figure très divers et des économies variables. Un taux de réduction des coûts de 20 % paraît souvent atteignable. L'offshore est désormais employé par des entreprises de toutes les tailles et dans tous les secteurs d'activité.
Le cabinet d'analyse Pierre Audoin Consultants (PAC) trace le portrait de l'offshore français. Géographiquement, c'est plutôt du nearshore. Il se dirige à 33% vers l'Europe de l'Est, à 23% en Inde, 17 % en Espagne, 13 % vers le Maghreb et 9 % pour les autres pays. L'Inde est la destination des grandes SSII françaises.
« Tous les projets ne sont pas éligibles à l'offshore. Les grands projets vont en Inde, les petites TMA et les projets moins importants dans les pays francophones proches par la langue et la géographie » précise Elisabeth de Maulde, présidente de PAC.
http://www.cio-online.com/telechargement.php?id=2#sommaire

Maintenance des logiciels : comment échapper à ce piège si doux
En augmentant fortement le tarif de sa maintenance en juillet dernier, SAP a attiré de nouveau l'attention sur une prestation dont la justification en elle-même pose question. Elle constitue un sujet de discorde récurrent entre les éditeurs de logiciels et leurs clients DSI.
Après Microsoft et sa Software Assurance, puis diverses bisbilles assez complexes chez Oracle, SAP mécontente donc ses clients en supprimant son offre de maintenance à 17% pour un tarif unique à 22%, le pourcentage s'appliquant au montant des licences achetées.
http://www.cio-online.com/telechargement.php?id=2#sommaire

Bulletin officiel

Orientation et examens
Au titre de la politique de reconquête du mois de juin annoncée par le ministre de l'Éducation nationale, un nouveau calendrier pour l'orientation et l'affectation ainsi qu'un calendrier plus resserré avec de nouvelles modalités d'organisation pour le baccalauréat ont été expérimentés avec succès en 2008 dans une demi-douzaine d'académies. En moyenne, les élèves ont, en effet, eu cours en juin deux semaines de plus que l'année précédente. Le recul des dates de tenue des conseils de classe, le nouveau calendrier des épreuves du baccalauréat et l'organisation de celles-ci dans les établissements même où les élèves étaient scolarisés se sont tous trois conjugués pour parvenir à cet allongement du temps scolaire. C'est pourquoi cette expérimentation est généralisée en 2009.
La présente note de service définit les modalités de mise en œuvre de cette généralisation et fixe, pour la première fois dans un document unique, les procédures d'orientation et d'affectation ainsi que le calendrier des examens, pour l'année 2009.
La plupart des conseils de classe se tiendront à compter du lundi 15 juin 2009 ; seuls ceux des classes de terminales et de 1ère générales ou technologiques auront lieu respectivement à partir des lundi 8 et jeudi 11 juin 2009. De même, les épreuves du baccalauréat commenceront un peu plus tard qu'en 2008, le temps laissé aux correcteurs restant, selon les disciplines, identique voire légèrement supérieur. Les indemnités de correction seront portées à cinq euros par copie.
L'objectif de reconquérir, dès l'année 2009, trois semaines de temps scolaire sur le mois de juin apparaît ainsi tout à fait réalisable.
Les chefs d'établissement veilleront à ce que les cours et activités pédagogiques puissent se poursuivre dans de bonnes conditions matérielles le plus tard possible, par un aménagement de l'emploi du temps des classes qui tienne compte de la disponibilité effective des enseignants.
http://www.education.gouv.fr/cid23419/mene0900012n.html

Formation continue des enseignants
La présente circulaire a pour objet de présenter les priorités du programme national de pilotage de la formation continue des enseignants pour l'année 2009.
Les réformes majeures qui concernent aujourd'hui l'école, le collège et le lycée confèrent un rôle central au programme national de pilotage de la direction générale de l'enseignement scolaire et à sa mission d'accompagnement de la politique éducative par la formation continue des enseignants. L'objectif est de toucher au plus près les enseignants et de contribuer ainsi à la réussite de tous les élèves.
Dans le but d'améliorer l'efficience du programme national de pilotage et la synergie entre les niveaux national et académique de la formation continue, 10 priorités nationales sont fixées

pour l'année 2009. Elles seront déclinées dans le cadre d'opérations nationales ou interacadémiques, en collaboration pour certaines actions de formation avec l'École supérieure de l'éducation nationale (ESEN).
Les actions de formation ainsi mises en place se définiront autour des deux principes au cour de ces réformes qui touchent en effet l'école, le collège et le lycée dans leur globalité :
- la mise en œuvre des nouveaux programmes est indissociable de celle des nouveaux dispositifs d'aide personnalisée de l'élève ;
- les nouveaux programmes sont en synergie avec les nouvelles modalités d'évaluation de l'élève.
http://www.education.gouv.fr/cid23421/mene0801030c.html

Calendrier des fêtes légales - année civile 2009
Je vous prie de trouver ci-joint, conformément à la circulaire du 16 mars 1982 relative aux congés annuels des fonctionnaires et agents des administrations de l'État, la liste des jours qui, à l'occasion des fêtes légales rappelées par ladite circulaire, peuvent, dans la mesure où les nécessités de fonctionnement des services le permettent, être chômés et payés pour l'ensemble des personnels de l'État. La liste jointe en annexe vaut pour l'année civile 2009 et les années civiles suivantes.
Je vous rappelle le principe général selon lequel le calendrier des jours fériés revêt un caractère nécessairement aléatoire et ne saurait être pris en compte pour l'attribution de jours de congés exceptionnels en « compensation » d'une fête légale ayant lieu un dimanche ou un samedi.
Je précise d'ailleurs qu'en vertu des articles 20 et 21 de la Constitution, le Premier ministre, titulaire du pouvoir réglementaire en la matière, en tant que chef de l'administration, a seul compétence nécessaire pour attribuer, le cas échéant, des jours de congé supplémentaires aux agents de l'État. Je vous invite donc à éviter de prendre toute initiative consistant à accorder des jours de congé supplémentaires pendant la période concernée, qui méconnaîtrait cette compétence et, au surplus, aurait pour effet de créer des disparités injustifiées dans la situation des agents et le fonctionnement des différents services publics.
http://www.education.gouv.fr/cid23497/menh0900016c.html

Autorisations d'absence
La circulaire FP/n° 901 du 23 septembre 1967 a rappelé que les chefs de service peuvent accorder aux agents qui désirent participer aux cérémonies célébrées à l'occasion des principales fêtes propres à leur confession, les autorisations d'absence nécessaires.
Vous trouverez en annexe, à titre indicatif, les dates des cérémonies concernées, pour l'année civile 2009.
Je vous serais obligé de rappeler aux chefs de service placés sous votre autorité, qu'ils peuvent accorder à leurs agents, une autorisation d'absence pour participer à une fête religieuse correspondant à leur confession, dans la mesure où cette absence est compatible avec le fonctionnement normal du service.
http://www.education.gouv.fr/cid23496/menh0900015c.html

Rénovation de la voie professionnelle
La rénovation de la voie professionnelle vise, en revalorisant l'enseignement professionnel, à augmenter le niveau de qualification des jeunes à leur sortie du système de formation et à limiter les sorties précoces du système éducatif.
Pour assurer la réussite de cette rénovation, il est primordial d'informer pleinement les élèves et leurs familles sur la nouvelle organisation de la voie professionnelle.

À cette fin, vous réunirez les enseignants pour leur donner les éléments leur permettant d'assurer leur rôle dans l'information et l'orientation des élèves et de leurs familles.
Parallèlement, vous organiserez une réunion d'information en direction des élèves et de leurs familles au cours de laquelle vous mettrez l'accent sur la nouvelle organisation de la voie professionnelle.
http://www.education.gouv.fr/cid23550/mene0900052n.html

Orientation active
La réussite des étudiants à l'université implique qu'ils puissent choisir en toute connaissance de cause la filière ou la voie qui correspond le mieux à leurs aptitudes et à leurs goûts. L'objectif de conduire 50 % des jeunes vers un diplôme de l'enseignement supérieur et leur donner des formations qualifiantes qui leur assurent un avenir professionnel ne pourra être atteint qu'à cette condition.
C'est dans cette perspective que nous avons souhaité mettre en ouvre l'orientation active qui doit mobiliser tous les acteurs. L'orientation active est une démarche globale de quatre séquences : l'information, la préinscription, le conseil et l'admission. Une cinquième séquence peut éventuellement y être ajoutée, la réorientation.
Il importe que l'accueil des nouveaux bacheliers dans l'enseignement supérieur soit préparé par une action déterminée d'information, de conseil et d'orientation menée de façon concertée par les établissements d'enseignement supérieur et les lycées. Par ailleurs, une attention particulière doit être portée aux lycéens handicapés pour les aider à formuler leurs projets d'études supérieures.
Les dispositions suivantes qui s'inscrivent en complément des recommandations de la circulaire du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 15 octobre 2008, s'appliquent plus particulièrement aux lycées.
La session 2009 d'inscription sur le site Admission post-bac ouvre le 20 janvier prochain. Pour accompagner vos actions de sensibilisation des publics et des établissements concernés, il a été mis à votre disposition un « kit de communication ». Ces documents d'information ont, bien sûr, vocation à être largement reproduits et diffusés dans les établissements.
http://www.education.gouv.fr/cid23643/esrb0900045c.html

Mutualiser les pratiques
Tu as développé des pratiques pédagogiques et/ou des ressources en Économie-gestion qui apportent un plus à tes élèves, à tes étudiants et/ou à toi même dans tes fonctions d'enseignant ? Ces pratiques et/ou ces ressources pourraient être transposées et utilisées par d'autres collègues ? N'hésite pas à contacter le Café pédagogique pour les proposer pour une prochaine Une ! Que tes pratiques et/ou ressources mobilisent ou non les Technologies de l'information et de la communication, elles peuvent être enrichissantes pour d'autres collègues.

S.T.I.

Par Norbert Troufflard

A la Une : Technologie, n° 159, janvier-février 2009

L'usinage adaptatif, l'apprentissage, les interfaces de l'école, l'énergie solaire, le Web dynamique, un sujet de bac pro : transformation de mouvement par came, la définition du point générateur de l'outil, deux réalisations d'élèves, l'efficacité énergétique : thèmes abordés dans Technologie 159.
Consulter la notice détaillée
http://www.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?ID=137859

Ressources pédagogiques

Maitre cylindre tandem
Présentant le fonctionnement d'un maitre cylindre tandem, cette animation Flash met en évidence le dysfonctionnement des circuits primaire et secondaire.
Deux versions snt proposées : une version "grand format" pour les ordinateurs récents et une version "petit format" pour les ordinateurs plus anciens.
Chaque version contient deux fichiers :
un fichier d'extension .SWF
un fichier d'extension .EXE
Educauto
http://www.educauto.org/index.php

Tout sur la batterie
Le site internet de VARTA propose l'accès à un module de formation sur la batterie.
Les contenus sont gratuits et correctement illustrés, même si certains d'entre eux sont marqués "entreprise".
Au sommaire de ce module :
les fondamentaux de la batterie,
la technologie des batteries,
la batterie et les services associés.
Le site de Varta
http://www.varta-automotive.com/elearning/fr/findex.htmlLes nouveautés

Pour le prof

Lettre n°35 du CRDP de Franche Comté

Le CRDP de Franche-Comté propose dans cette lettre d'information une sélection de pages ou sites web pour l'enseignement technologique et professionnel (disciplines générales et de spécialités).
Dans le domaine industriel, plus de 20 sites sont proposés
- Automatisme - Automatique (1 site)
- Conception et définition de produits industriels (4 sites)
- Electronique – Informatique industrielle et réseaux (6 sites)
- Electrotechnique et énergie (3 sites)
- Maintenances industrielle et mécanique (1 site)
- Mise en forme des matériaux - Plasturgie (1 site)
- Production mécanique - Microtechniques (3 sites)
- Tous les domaines industriels (3 sites)
- Transport - Magasinage (1 site)

Le site
http://crdp2.ac-besancon.fr/lalettre/

Intertice
Intertice est un temps fort de réflexion et de bilan pour rendre compte de l'impact des Tice sur la transmission des savoirs, sur l'évolution de l'enseignement et sur l'activité des élèves.
Les acteurs de la communauté éducative trouvent là matière à s'informer et à échanger sur les nouveaux usages pédagogiques du numérique grâce à des exemples concrets présentés par des enseignants.
Ateliers, animations et conférences sont autant d'occasions de se rencontrer et de partager sur les outils innovants - tableau numérique interactif (TNI), espace numérique de travail (ENT), visioconférence, B2i, balado-diffusion, blog, wiki...
Le site
http://www.intertice.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=47&Itemid=55

Vie de la discipline

Réforme du lycée
Séminaire sur la réforme du lycée, les 11 et 12 mars 2009 au lycée Raspail (75014), sous la responsabilité de Norbert PERROT, inspecteur général de l'éducation nationale, doyen du groupe STI et l'ensemble des inspecteurs généraux STI de l'éducation nationale.
Le lycée Raspail est sis au 5 bis, avenue Maurice D'Ocagne, 75014 Paris
Télécharger le programme
http://www.cerpet.education.gouv.fr/newcerpet/reformelycee-sti.pdf

Agrégation Génie Electrique
L'ENS Cachan accepte tous les ans des enseignants ayant obtenu un congé de formation pour préparer l'agrégation de Génie électrique.
Un dossier de candidature peut être téléchargé sur le site de l'ENS Cachan à la rubrique Formation continue - Conditions d'accès.
http://www.ens-cachan.fr/version-francaise/formation/formation-continue/conditions-d-acces/acces-en-formation-continue-34718.kjsp?RH=1189435472675

Site à découvrir

Parteducation
Le premier portail de téléchargement de plans solidworks entièrement gratuit pour les étudiants et les enseignants.
Le site
http://www.techno6.net/comptressource.php3?urltitre=http://parteducation.sp02.partcommunity.com:80/PARTcommunity/Portal/parteducation

Serious Game

Clim City

Devenir le maître de la lutte contre le réchauffement climatique, c'est possible ! C'est à cela que les concepteurs du jeu "Clim'City" invite les internautes le temps d'une partie. Fondé sur le principe des "serious games", ce nouveau jeu interactif, gratuit et accessible en ligne aborde d'une manière ludique et pratique toutes les problématiques liées au réchauffement de la planète. "On a voulu replacer le joueur dans un contexte réaliste, avec les contraintes de la France aujourd'hui, toujours dans le souci d'une approche neutre et la plus exhaustive possible, explique le concepteur-scénariste du jeu, Eric Gorman, de l'association Cap-Sciences.

La mission, une fois connecté ? Souris en main, il faut réussir à diviser par quatre le rejet des gaz à effet de serre de sa ville et le tout en 50 tours pour le faire ! Ces 50 tours de jeu correspondent en effet au fameux "facteur 4" : le fait que les pays industrialisés se soient engagés, notamment par le protocole de Kyoto, à diviser par 4 leurs rejets de GES d'ici 2050. Tel un Sim-City "vert"(à la différence près que, là, il faut changer une ville déjà existante), le jeu permet de développer plusieurs actions (jusqu'à 250), collectives, publiques, privées ou personnelles... A l'internaute donc de rédiger son plan climat : va-t-il fonctionner ? Peut-être un temps, peut-être non... Les concepteurs ont poussé le vice jusqu'à insérer des effets des changements climatiques en cours de jeu : comment réagir à une canicule ? Un incendie de forêt ? A de nouvelles maladies animales...? En cas de non-action, tout se dégrade !
Le jeu
http://climcity.cap-sciences.net/jeu/climcity.htm

Sortir

Salon des Energies Renouvelables
Ce salon s'est imposé comme un événement incontournable pour toutes les filières énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, bois, énergie biomasse, biogaz, agro-carburants, petite hydraulique, éolien. Le Salon des Energies Renouvelables réunit une offre internationale riche et innovante.
Il constitue un excellent lieu d'échange et de découverte des produits porteurs d'avenir rassemblant une grande diversité de professionnels : Génie climatique, producteur d'énergies,

bureau d'étude spécialisé, gestionnaire de parc HLM ou de logements collectifs, investisseur privé ou institutionnel, collectivité territoriale, architecte, maître d'œuvre... Chaque jour, le salon sera émaillé de conférences et tables rondes sur le déploiement des ENR, solutions combinées, témoignages, installations modèles et innovantes à dupliquer.
L'actualité 2009 est riche et sera traitée sous différents angles, avec les meilleurs experts : retours d'expérience concrets, prospective, acteurs majeurs des filières. Les suites du Grenelle feront l'objet d'une attention particulière à chaque séance.
Eurexpo Lyon du 25 au 28 Février
http://www.energie-ren.com/typo3/index.php?id=3325

Langues Vivantes

Par Christine Reymond

A la Une : Printemps de l'Europe 2009

Le Printemps de l'Europe est une campagne annuelle ouverte à tous les établissements scolaires d'Europe et du reste du monde. Les professeurs sont invités à passer une ou plusieurs journées de leur programme à impliquer leurs élèves dans des activités de débat, d'interaction et de réflexion sur l'Europe. Le Printemps de l'Europe permet aux jeunes citoyens d'exprimer leur point de vue et de se faire entendre en Europe.
L'année 2009 est l'Année européenne de la créativité et de l'innovation (AECI). Pour sa septième édition et forte de sa popularité, la campagne du Printemps de l'Europe rejoint l'AECI et espère susciter l'intérêt et la prise de conscience des établissements de l'UE et d'ailleurs vis-à-vis de la créativité et de l'innovation, ainsi qu'aux niveaux local, régional et national.
http://www.springday2009.net/ww/fr/pub/spring2009/about/spring_day_2009_at_a_glance.htm

Primaire

Primlangues
Lu dans la lettre d'information n° 57 de janvier 2009de Primlangues, recommandée par Laure Peskine sur le site de l'APLV : « Vous êtes enseignants de primaire et vous avez mené un projet de pédagogie d'échange à distance. Vous êtes invités à échanger vos expériences, mutualiser vos pratiques, discuter des difficultés et des solutions trouvées à l'aide d'un des trois guides répertoriés dans la rubrique « Qui peut vous aider ? ».
http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article1502

Concours PrimLangues : encore deux mois pour s'inscrire !
Voici un concours pour le sprimaire que l'ai aussi découvert dans la lettre n°57 de Janvier 2009 de Primalngues : "Inscrivez votre classe et participez jusqu'au 31 mars 2009 au deuxième concours de PrimLangues « Raconter une histoire en langue étrangère » en inventant, écrivant, illustrant et enregistrant un récit dans une des sept langues du site. Les trois meilleures contributions seront récompensées par des prix multimédias.
http://www.primlangues.education.fr/php/concours2009.php

Concours

Réalisation de spots vidéo
Publié par Michel Morel sur le site de l'APLV : « Dans le cadre de la 5ème édition de la campagne de sensibilisation sur l'importance d'une alimentation saine FOOD 4U, parrainée le

Ministère des Politiques Agricoles Alimentaires et des Forêts italien, pour l'année scolaire 2008 – 2009, est organisé un concours s'adressant aux élèves et enseignants de 16 pays européens pour la réalisation d'un spot vidéo.
Ce spot aura pour but de sensibiliser les jeunes sur l'importance d'un choix responsable en matière d'alimentation. L'édition 2009 sera réservée aux élèves (ayant entre 14 et 19 ans) et enseignants des établissements secondaires des 16 pays européens suivants : Allemagne – Autriche - Belgique – Danemark - Espagne – Finlande – France – Grèce – Hongrie - Italie - Luxembourg – Norvège - Pays Bas – Portugal - Royaume Uni – Suède. »
http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article2217

Concours de BD multilingue

La lettre de l'observatoire européen du plurilinguisme annonce un concours de production de BD multilingue, consistant à composer, à partir de 3 planches BD créées par Angel de la Calle, un scénario en remplissant les bulles et les espaces narratifs vierges en langue étrangère.
Les candidats seront répartis en deux catégories : Collège et Lycée, et le 1er prix pour les deux catégories sera un lot de bandes dessinées d'une valeur de 300 euros.
Ce concours est ouvert à tous les élèves des collèges et lycées de France Métropolitaine par groupe de 2 à 4 élèves.
Les langues acceptées : Anglais, Allemand, Italien, Espagnol, Arabe, Japonais, Russe et pour les étrangers : le français.
3 mots imposés (traduits ou non) sont à choisir parmi les dix mots proposés lors de la « Semaine de la langue française » : ailleurs, capteur, clair de terre, clic, compatible, désirer, génome, pérenne, transformer, vision.
En dehors des mots imposés, une seule langue est autorisée.
Date limite des inscriptions :
Samedi 28 février 2009
http://plurilinguisme.europe-avenir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1861&itemid=48

Pour le prof

2e Assises européennes du plurilinguisme (Appel à communication)
Les 2èmes Assises européennes du plurilinguisme se tiendront à Berlin/Genshagen les 18 et 19 juin 2009.
Placées sous le double parrainage de la Mairie de Paris et de la Mairie de Berlin, soutenues par la Commission européenne, dans le cadre du programme "L'Europe pour les citoyens", par les autorités nationales françaises et allemandes et de nombreux partenaires, les Assises réuniront chercheurs, décideurs et acteurs de la société civile autour de trois thèmes:
1- Citoyenneté : Langue, mobilité et culture
2- Education : Stratégies pour les langues de la maternelle à l'université
3- Entreprises : Les langues dans les stratégies des entreprises et les relations du travail
Si vous désirez présenter une communication, téléchargez l'appel à communication et le formulaire de candidature sur le site :
http://plurilinguisme.europe-avenir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1779&Itemid=1

Journée d'études "Multilinguisme européen et enseignement supérieur"
Toutes les formations d'enseignement supérieur devraient comporter la maîtrise d'au moins deux langues étrangères. Qu'en est-il dans la réalité au niveau européen? Pouvons-nous concevoir des universités plurilingues et interculturelles ? Les universités peuvent-elles mettre en place des politiques linguistiques et lesquelles ?
En collaboration avec l'ambassade de Roumanie à Paris, l'OEP vous invite à une journée d'études sur :
Le multilinguisme européen et l'enseignement supérieur
vendredi 20 février 2009
Hôtel de Béhague,123 rue Saint-Dominique 75007 Paris
Allez sur le site pour télécharger le pré-programme et la demande d'inscription (gratuite)
http://plurilinguisme.europe-avenir.com/index.php?option=com_content&task=view&id=1774&Itemid=88888944

A lire

Un agir ensemble qui s'affirme
"L'enseignement-apprentissage des langues : un agir ensemble qui s'affirme", est un article de Maria-Alice MÉDIONI, du GFEN, pour APLV-LanguesModernes.org qui vise à présenter le travail du Secteur Langues du GFEN et ce qu'il peut apporter à la réflexion sur la question des langues, aujourd'hui, au moment où le monde de l'enseignement des langues se trouve confronté à un bouleversement de taille, avec l'irruption sur le plan institutionnel d'une entrée dans la langue par l'agir social. Il s'agit maintenant de concevoir l'apprentissage de la langue à travers des situations qui obligent agir ensemble, mais de façon différente.
http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article2168

Cahiers de l'ACEDLE
Le volume 5, numéro 1 de l'année 2008 des Cahiers de l'Acedle, publié par l'Association des Chercheurs et Enseignants Didacticiens des Langues Étrangères vient de paraître. Ce numéro regroupe une sélection d'articles faisant suite au colloque de l'Acedle 2008 "Recherches en didactique des langues – L'Alsace au coeur du plurilinguisme".
Les Cahiers de l'Acedle sont en accès libre et consultables depuis le site de l'Acedle — rubrique Publications.
http://acedle.u-strasbg.fr/rubrique.php3?id_rubrique=56

Allemand

Par Christophe Jaeglin

A la Une : Vivre à l'heure du carnaval en Allemagne

L'Allemagne est passée à l'heure du carnaval lors duquel toutes les folies sont permises. Même s'il ne vaut peut-être pas celui de Rio, les manifestations culturelles y sont riches et feront peut-être changer un peu le regard de nos élèves sur un pays réputé austère et peu enclin à la fête. Merci à Huguette Lux d'avoir mis à disposition toute une série de liens sur le site académique de Strasbourg.

Autant commencer par faire un petit tour sur les différentes façons de fêter Carnaval dans le monde en passant par le site Löwenzahn… Allez- y sans plus attendre :
http://www.affenterz.de/loewenzahn/starter.asp?page=http://www.affenterz.de/loewenzahn/thema/ausgabe22/page4.asp

Vous trouverez toutes les activités autour de carnaval sur le site KDeutsch : costumes, vocabulaires, traditions, Quiz… tout y est :
http://kdeutsch.site.voila.fr/pagefevrier.htm

Une série de fiches de travail sur le site autrichien LL-Web.
Info, Quizfragen, Hüpfdiktat: Faschingskostüme raten, Geschichtentraining, Reime/Verse finden und abschreiben...
http://vs-material.wegerer.at/sachkunde/su_fasching.htm

Les pages consacrées au carnaval dans le dossier "Bleib dran", méthode d'apprentissage de l'Allemand en SEGPA, mis à disposition sur le site de l'académie de Strasbourg :
http://www.ac-strasbourg.fr/sections/enseignements/secondaire/pedagogie/enseignements_croise/segpa/champs_____d/langues_vivantes/allemand/bleib_dran/6_-/karneval?no_cache=1202288076.27

Impossible de clore le dossier sans aller voir un site de carnaval allemand. Celui de Köln fera l'affaire :
http://mitglied.lycos.de/karnevalinkoeln/

Primaire

Séquences pédagogiques et concours

Mieux connaître l'Europe

Voilà un site parfait pour mieux connaître les pays européens : beaucoup de liens, mais également un petit dossier bien fait contenant 5 fiches-jeux : pays et capitale, 'Steckbrief' à remplir par l'élève sur son propre pays, Mot croisés, mot fléchés. Bref, de petites activités bien sympathiques pour s'ouvrir à l'Europe :
http://www.lehrer-online.de/unser-europa.php?sid=52743570453791796923468726872070

Concours Primlangue
Inscrivez votre classe et participez jusqu'au 31 mars 2009 au deuxième concours de PrimLangues « Raconter une histoire en langue étrangère » en inventant, écrivant, illustrant et enregistrant un récit dans une des sept langues du site. Les trois meilleures contributions seront récompensées par des prix multimédias. Pour inscrire une classe rendez-vous sur :
http://www.primlangues.education.fr/php/concours2009.php

Concours en allemand
L'OFAJ (l'office franco-allemand pour la jeunesse) organise un concours pour les élèves germanistes de CE2 et CM1. Les participants sont invités à réaliser en classe une production vidéo sous forme de DVD d'une durée maximale de 5 minutes. Le sujet est laissé libre mais la vidéo doit s'accompagner d'un document explicatif sur les conditions de réalisation. Des lots récompenseront les classes lauréates. Date limite pour l'envoi des DVD : 1er avril 2009
Toutes les conditions de participation au concours :
http://www.ofaj.org/fr/kids/default.htm

Collège

Les faits culturels sous la loupe

Kaleidoskop « Alltag in meinem Land »
Le site Kaleidoskop présente de nombreuses informations sur la vie quotidienne en Allemagne à travers des vidéos et des informations diverses : fêtes, Webcams de villes par régions , reportages audios, impressions et inter culturalité sont abordés :
http://www.kaleidos.de/alltag/menue.htm

L'allemand, passeport pour l'Europe
Les brochures publicitaires, les posters et cartes postales faisant partie du 'Werbepaket' du Goethe Institut (cinquième édition) peuvent être téléchargés sur le site ; il y a également un diaporama : que demande le peuple ?
http://www.goethe.de/ins/fr/lyo/lhr/wer/frindex.htm

Le vocabulaire par l'image
L'excellent dictionnaire Pons vient de mettre en ligne son « Bildwörterbuch » de très bonne qualité : les élèves peuvent y retrouver du vocabulaire illustré en 6000 photos et 20 000 expressions. Un must :
http://www.bildwoerterbuch.com/static/all/bildwoerterbuch_startseite

Lycée

Des ressources pédagogiques sur 'Emilangues' et le programme Heine au BO

Portail de ressources en allemand du site Emilangues
Le site Emilangues d'accompagnement pour les sections européennes s'est bien étoffé ces dernières années et il possède maintenant de nombreuses rubriques très intéressantes pour les disciplines linguistiques et les DNL. Vous y retrouverez des sitographies, le coin des enseignants (avec possibilité de participer), un forum, et bien évidemment des séquences pédagogiques intéressantes. On y retrouve par exemple le dossier (en PDF) destiné aux voyages à l'étranger à remplir par les élèves avant, pendant et après le séjour :
http://www.emilangues.education.fr/ressources-pedagogiques

Le Programme Heinrich Heine au BO
Cette information transmise par Katrin Goldmann sur le site de l'APLV précise les modalités de séjour individuel d'élèves de seconde en Allemagne dans le cadre de la certification B1. Quelques extraits et le site pour en savoir plus et vous permettre de télécharger les documents nécessaires. Merci Katrin : « Le plan de relance de l'apprentissage de l'allemand en France et du français en Allemagne, décidé par le Conseil des ministres franco-allemand du 26 octobre 2004, prévoit que les élèves inscrits à la certification d'allemand de niveau B1 mentionnée dans ce même plan, auront la possibilité de faire un séjour à but linguistique et interculturel dans le pays partenaire. Étape du cursus scolaire de l'élève, ce séjour, fondé sur le volontariat, prendra la forme d'un échange individuel d'une durée de 3 à 6 semaines, dont deux au moins se dérouleront sur le temps scolaire de l'établissement d'accueil. Ce séjour pourra s'inscrire dans le cadre d'un projet pédagogique personnalisé, établi avec l'aide de l'équipe pédagogique et valorisé au retour de l'élève. ». Attention, candidatures jusqu'au 18 mars 2009.
http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article2218

Des sujets d'examens de BAC PRO Euro
Si vous êtes à la recherche de sujets en lycée professionnel, Etienne Kneipp à mis à votre disposition des annales de sujets données à l'examen oral de BacProDNL depuis 2005 et jusqu'en 2008 inclus.
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/LanguesLP/allemand/sitelp2a/SECTEURO/SEUROPAGEORAL.html

Des sujets de BAC 2008
Merci à Dominique Lafargue, très dynamique collègue de l'académie de Bordeaux de mettre à notre disposition des sujets de Bac2008 pour les différentes sections LV1 et LV2 en lycée.
http://webetab.ac-bordeaux.fr/Etablissement/SExup40/matieres/allemand/docscours/docs_cours.html

Pour le prof

Commémoration des 20 ans de la Chute du Mur et des 200 ans de la naissance de Darwin

'Chronik der Mauer'
Créé pour se souvenir de l'histoire du Mur de Berlin, le site 'Chronik der Mauer' propose effectivement nombre d'explications, de liens, de jeux ,… pour permettre aux jeunes et aux

formateurs de s'informer sur ce thème. Indispensable pour commémorer les 20 ans de la Chute du Mur:
http://www.chronik-der-mauer.de/

« 20 ans après la chute du Mur » : dossier de l'ADEAF
L'ADEAF vient également de commencer à regrouper des documents concernant cette thématique de la chute du mur de Berlin et ce thème fera certainement l'objet de nombreuses publications lors de cette année anniversaire. N'hésitez pas à participer en envoyant vos documents, didactisations et sitographies à Etienne Kneipp, le Webmeister (il faut être abonné à la liste et être à jour dans sa cotisation pour avoir accès aux documents du site de mutualisation) :
http://www2.ac-nancy-metz.fr/LotusQuickr/adeafnet/PageLibraryC1256B04003B0A97.nsf/h_AF688C2530185AE4C125755C006D0EAB/387E5101FEA967CDC125755C006D1173/?OpenDocument

200 ans après la naissance de Darwin
On commémore également les 200 ans de la naissance de Darwin et de nombreux sites comme Lilipuz et Logo mettent en ligne de passionnants dossiers sur l'évolution des hommes et des animaux sur leurs sites. Voilà un sujet qui peut remotiver quelques élèves :
http://www.lilipuz.de/nachrichten/details/artikel/revolutionaer-der-wissenschaft

Appel à communication pour le CyberLangues 2009 à Reims
Titre : TICE et langues : pratiques au quotidien ; Calendrier : du mardi 24 au jeudi 26 août 2009 à Reims. Le colloque est organisé par l'association Cyber-Langues qui regroupe des enseignants de langues utilisant les technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement et l'apprentissage des langues. « PROPOSITION DE COMMUNICATION : Il est demandé à chaque intervenant de remettre pour évaluation, via le formulaire en ligne ci-dessous, un résumé de 250 mots présentant sa communication au bureau de l'association. La proposition devra nous parvenir avant le 28 mars 2009, date de clôture de l'appel à communication. Chaque intervenant recevra un accusé de réception de sa candidature par courrier électronique. Entre le 15 et 20 avril les intervenants seront avisés de la décision du bureau .Les ateliers offriront à tous les participants la possibilité de découvrir de nouveaux outils ou de nouvelles activités et de se perfectionner dans l'art de les utiliser.
Les conférences favoriseront l'apport d'une réflexion plus théorique mais indispensable.
Les comptes rendus d'expérience permettront aux intervenants de montrer des exemples de pratique et d'utilisation des TICE dans le cadre de leur(s) classe(s). Le candidat retenu s'engage à être présent à une réunion « veillée d'armes » le lundi 23 août 2009 et devra fournir pour les actes du colloque un article rédigé. Nous ne publierons pas sur le site de diaporama sans qu'il soit accompagné de cet article. Nous invitons tous les enseignants de terrain à soumettre une communication pour présentation dans le cadre du colloque Cyber-Langues 2009 ». Pour compléter le formulaire en ligne :
http://www.cyber-langues.asso.fr/

Le site « Orthografietrainer » Si vous êtes fâché avec l'orthographe allemande ou si vous avez relâché vos efforts après la seconde réforme de l'orthographe allemande, vous trouverez sur le site Ortografietrainer de nombreux exercices pour (vous et surtout) vos élèves. Il existe une section réservée aux enseignants et une dédiée aux élèves. La ponctuation, notamment, n'aura plus de secrets pour vos élèves :
http://www.orthografietrainer.de/index.php

Site coup de coeur

Bravo à tous les collègues qui partagent leurs expériences au travers de leurs sites, blogs, wiki, …. Cette rubrique s'efforce de donner un coup de projecteur sur leurs réalisations. Ce mois-ci : Le site P'tit Lehrer de Michèle Adam

Ce mois-ci, rendons honneur au site P'tit Lehrer de Michèle Adam. Son site est animé et agréable à consulter. Il comporte des exercices, des travaux d'élèves et un calendrier qui présente des activités de saisons. Les reportages photos de l'échange, des voyages et des sorties semblent également beaucoup plaire aux élèves, et déjà des nouvelles rubriques se profilent à l'horizon : Coin lecture, Stars,.. bravo Michèle ! On attend la suite avec impatience !
http://ptitlehrer.free.fr/

Allemand et TUIC

Jadis (hier encore !) appelés TICE, les TUIC (Techniques Usuelles de l'Information et de la Communication) nous aident dans nos pratiques quotidiennes. Dans la série 'Ne réinventons pas la roue', cette rubrique vous proposera quelques aides et quelques sites de ressources, vous invitant même à découvrir le Web2.0 (à moins que nous soyons déjà passés au 3.0 !) :

De nouveaux enregistrements sur Audio-Lingua
Merci à Katrin Goldmann d'avoir crée ce site d'enregistrements de fichiers sons dont nous avons déjà parlé dans ces pages. De nouveaux enregistrements ont été réalisés par des collègues et sont disponibles sur le site : « Leben in der WG », « Mein Stundenplan », « Ich komme aus München », ne sont quelques uns des nouveaux enregistrements à écouter avec vos élèves. Audio-Lingua est un site collaboratif! Vous pouvez donc envoyer vos propres enregistrements (en français si c'est votre langue maternelle) ou enregistrer vos enfants, vos amis ... pour enrichir la base. Vous pouvez également vous abonnez (fil RSS, Netvibes, Google,…) pour être mis automatiquement au courant de la mise à disposition de nouveaux enregistrements.
http://www.audio-lingua.eu/spip.php?rubrique3

Des Voice-chat et d'autres utilisations pédagogiques innovantes
Intégrer les Voice-chat ou un Wiki à sa pratique pédagogique, oui, mais pas n'importe comment. Encore faut-il se poser les bonnes questions : le site du Goethe Institut propose d'utiliser ces nouveaux moyens pédagogiques et d'expérimenter de nouvelles pistes sur son site. Vous pouvez par exemple rejoindre le chat des apprenants d'allemand sur l'île virtuelle du GI (dans Second Life) ou apprendre à utiliser un site collaboratif de type 'Wiki' avec vos élèves. . Vous y trouverez des ressources pédagogiques, des conseils pratiques ainsi que de nombreuses idées :

http://www.goethe.de/z/jetzt/deindex.htm

Anglais

Par Christine Reymond

A la Une : Des cours d'anglais pendant les vacances

Cette page du ministère annonce que des cours d'anglais sont proposés aux élèves pendant les vacances. L'appel à proposition s'est fait à peine un mois avant le début des premeirs cours. De nombreux collègues d'anglais et chefs d'établissement ont refusé de mettre en œuvre une action aussi précipitée, mais il semble que les académies ont plus ou moins toutes réussi à mettre en place quelques stages. Voici les informations officielles :
http://www.education.gouv.fr/cid23747/vacances-d-hiver-debut-des-stages-d-anglais.html#Au%20coll%C3%A8ge

President's Day

President's Day cette année est le 18 février. Ce jour est fêté chaque année aux USA le troisième lundi de Février, pour honorer en particulier deux de leurs plus grands presidents : Abraham Lincoln et George Washington dont les anniversaires sont le 22 février et le 12 février.

Incontournables
Vous trouverez tout ce dont vous pouvez avoir besoin sur Rescol, le site de Michelle Henry
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/anglais/Henry/presidents.htm
et plusieurs webquests dans cette page d'Infonews
http://lycees.ac-rouen.fr/pascal/infonews/themes/presidents.htm

L'histoire de Presidents' Day
http://homepages.rootsweb.com/~maggieoh/Pd/prindex.html
http://stockholm.usembassy.gov/Holidays/celebrate/presiden.html
http://en.wikipedia.org/wiki/Presidents'_Day
http://www.infoplease.com/spot/washington1.html (+ "presidential fact file")

Sites de resources et activités
Des activités, travaux manuels et fiches de travail pour niveaux A1 à A2 sur le site de Enchanted Learning.
http://www.enchantedlearning.com/crafts/presidentsday/
Meet the Presidents : découvrez tout sur les presidents des USA sur le site de la Maison Blanche (A2) avec ces deux sites : le premier qui existait depuis Clinton, et le deuxième créé par l'équipe d'Obama.
http://www.whitehouse.gov/kids/presidentsday/
http://www.whitehouse.gov/about/presidents/georgewashington/
Des ressources pour Presidents' Day sur le site du ministère de l'éducation du gouvernement US (B1+),
http://www.free.ed.gov/subjects.cfm?subject_id=28&toplvl=173
Et aussi ces sites éducatifs qui proposent de nombreuses idées et ressources:

http://www.education-world.com/holidays/archives/february.shtml#president
http://fun.familyeducation.com/presidents-day/holidays-and-celebrations/32937.html
http://holidays.kaboose.com/presidents-day/presidents-day.html
Des activités simples comme des travaux manuels et des coloriages, et aussi un jeu "name that president" où les enfants doivent reconnaitre un président à partir de son profil.
http://www.primarygames.com/holidays/presidents/presidents.htm
http://www.alphabet-soup.net/hol/president.html
Un quiz
http://a4esl.org/q/h/tf-lb-pday.html
Deux webquests
http://its.guilford.k12.nc.us/webquests/presidents/pres.htm (a webquest)
http://teacher.scholastic.com/fieldtrp/socstu/presday2.htm
Voyez aussi cette page faite par les collègues de l'académie de Paris:
http://lve.scola.ac-paris.fr/anglais/fetes02.php#pdt

Dans le calendrier

International Women's Month
Mars est aussi the US national Women's History Month : Michèle Henry a rassemblé pour vous de nombreux sites et documents pour tous niveaux, des cartoons et des quizzes, des sites pour réfléchir à l'égalité homme femme, et des poèmes dont le fameux "A man needs a woman like...."
http://www.ac-nancy-metz.fr/enseign/anglais/Henry/manwoman.htm

International Women's Day 2009
La journée de la femme sera le 8 mars, comme chaque année. Sur ce site officiel, vous trouverez une video sur ce jour en Russie, des repères datés pour l'histoire de ce jour, et des ressources pour considérer ce sujet sous tous les aspects : economie, santé, travail, innovation, avec des articles niveau B2, et des portraits de femmes remarquables.
http://www.internationalwomensday.com/about.asp

Red Nose Day et Comic Relief
Red Nose Day sera le 13 mars cette année. C'est une tradition britannique qui a lieu tous els deux ans, et ressemble un peu à notre téléthon dans sa façon de mobiliser des artistes et des célébrités pour rassembler des fonds. Mais cette action va plus loin et les anglais s'impliquent davantage dans ces actions à travers leurs communautés et aussi dans les écoles. Les fonds serviront à aider ceux dans le besoin, principalement les enfants en Afrique et dans le monde, mais aussi les enfants maltraités au UK, les femmes battues, les personnes agées délaissées, etc. Un phénomène à étudier, observer...et on peut aussi s'impliquer!
http://lycees.ac-rouen.fr/pascal/infonews/themes/comicrelief.htm

Primaire

Head, Shoulder, Knees and Toes Song

Sur e-teach, Bénédicte Gary recommande cette page de l' IUFM de Paris/ La Sorbonne avec les paroles de cette célèbre comptine pour enfants, la musique, une vidéo et une description des gestes. Une ressource complète et sympa pour les petits.
http://espace-langues.paris.iufm.fr/spip.php?article345

Malette Ressources auto-formation PE2
Retrouvez aussi sur ce site une malette ressource pour accompagner le professeur des écoles dans son utilisation de la langue et des jeux en primaire, avec des conseils, des vidéos et des sites très utiles. Des ressources indispensables, même pour ceux qui ont déjà de l'expérience.
http://espace-langues.paris.iufm.fr/spip.php?rubrique400

Show me
Jenny Léger, une collègue de l'académie de Rouen, recommande ces ressoruces pour les enseignants de primaire ou de collège, elle dit : "It is an absolute mine of info for language teachers of all levels and especially for technology oriented activities ." Explorez ce site et voyez ce que vous pourrez vous aussi y trouver...et vous pouvez encourager vos élèves à envoyer leurs productions! ."
http://www.show.me.uk/index.html

Pour le prof

Quelles sont les démarches pour étudier en Australie ?
Voici un message du British Council qui pourra intéresser tous ceux qui souhaitent aller étudier en Australie :
« Entamer ou poursuivre ses études aux antipodes exige une bonne organisation. Il est indispensable de préparer son séjour dans les meilleures conditions en respectant les différents critères de sélection demandés.

Le rôle de Francaustralia
Notre équipe assiste depuis les préparatifs du projet jusqu'à la fin des études en Australie. Nous proposons des services complets et personnalisés pour la réussite du projet et ce sans aucun frais supplémentaire sur le coût du séjour et des études.
L'idéal est de monter son dossier plusieurs mois avant le départ. La première étape consiste à faire une sélection des programmes susceptibles de convenir au candidat suivant ses critères : niveau et domaine d'études ainsi que la ville.
Une fois le programme et l'université choisie, le candidat doit fournir à Francaustralia un dossier complet dont nous fournissons la liste. Nous nous occupons ensuite de la partie administrative, de la traduction des diplômes et bulletins, du suivi du dossier avec une réponse en général sous les 4 à 6 semaines. Nous assistons les candidats aussi pour tout ce qui est aide à l'obtention du visa et le logement. Un suivi est assuré une fois sur place par notre bureau basé à Brisbane.
La validation des diplômes est l'une des conditions d'admission mais à cela s'ajoute la condition du niveau d'anglais. En effet les cours étant tous dispensés dans la langue de Shakespeare, l'université exigera un certain score à l'IELTS à obtenir de préférence avant de partir ou à préparer sur place par une remise à niveau dans le centre de langues de l'université choisie.

Le rôle du British Council

Dans le cadre d'un projet de mobilité internationale, l'IELTS (International English Language Testing System) est le test d'anglais indispensable pour intégrer les universités australiennes. La version Académique du test permet en effet d'évaluer efficacement la capacité d'un candidat à s'exprimer et donc à poursuivre des études dans un pays anglophone. Largement reconnu en Australie, IELTS teste de manière fiable 4 compétences : la compréhension orale, la compréhension écrite, l'expression écrite et l'expression orale (entretien en face à face). Créé par Cambridge il y a tout juste 20 ans, IELTS permet d'ouvrir les portes des plus prestigieuses universités dans le monde. Avec plus d'1 Million de candidats par an et plus de 6000 institutions académiques partenaires, c'est le test d'anglais de référence pour l'Australie.

En France, IELTS est organisé tout au long de l'année par le British Council : 2 fois par mois à Paris et 1 fois par mois à Bordeaux, Nantes, Lille et Lyon. Les résultats sont disponibles en ligne 13 jours seulement après le test et les candidats reçoivent un certificat officiel mentionnant leur score global et le score pour chaque épreuve. IELTS contribue ainsi à renforcer le dossier des candidats en route pour l'Australie !

Informations et conseils sont disponibles sur le site du British Council
http://www.britishcouncil.fr/
et le site mondial
http://www.ielts.org/

A propos de Francaustralia Education
FRANCAUSTRALIA Education est une agence qui représente les universités et les centres de langues australiens auprès des francophones. Son but est d'aider les étudiants à choisir leur programme d'études et de faciliter les démarches administratives.
Francaustralia Education est née de l'expérience et du rêve d'anciens étudiants français ayant expérimenté les déboires et difficultés que peuvent rencontrer les jeunes à leur arrivée en Australie. En 2001, ils décident alors de créer un organisme destiné à orienter, conseiller et inscrire les étudiants francophones qui souhaitent à leur tour réaliser leurs études en Australie.

A propos du British Council
Le British Council est l'agence culturelle britannique présente dans plus de 110 pays dans le monde. En plus de ses activités culturelles tournées vers les Arts, les Sciences et l'Education, le British Council est en charge de la promotion de la langue anglaise, de son enseignement et de l'organisation des tests et examens d'anglais de Cambridge, dont fait partie le test IELTS.
Pour plus d'informations, visitez le site du British Council :
http://www.britishcouncil.fr/

A lire

Le tableau blanc interactif : expérience britannique
"Le tableau blanc interactif : expérience britannique", est un article de Rémi Thibert (22 janvier 2009) publié sur le site de l'INRP et qui dit que « La Grande Bretagne est plus avancée que la France en ce qui concerne les usages des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Un organisme d'État, le Becta, travaille en ce moment à la mise en place d'un format commun à tous les fabricants de TBI pour favoriser la

mutualisation et la collaboration entre enseignants. Quelles incidences sur le travail des enseignants et sur les apprentissages ?
http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article2169

Arabe

Par Mohammad BAKRI

A la une : Le cinéclub arabe d'Aligre

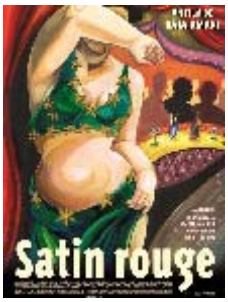

Il présente le 27 février 2009 le film « Satin rouge » de Raja Amari, Tunisie-France, 2002
Rendez-vous le vendredi 27 février 2009 à 21h au cinéclub, café la Commune, 3, rue d'Aligre dans le 12ème arrondissement de Paris, pour voir le film « Satin rouge » de Raja Amari, Tunisie-France, 2002. Lilia est une « femme rangée » une mère ordinaire. Elle vit à Tunis, avec sa fille Salma, adolescente, qu'elle élève seule depuis la mort de son mari. Mais les palpitations du coeur de sa fille la mènent derrière le rideau de la ville, là où l'on se joue des interdits et où le plaisir vous réveille. Par un concours de circonstances et pour protéger sa fille qu'elle croit à la dérive, Lilia se rend un soir dans un cabaret. Un monde nouveau s'ouvre à elle, attirant et inquiétant à la fois, celui de la nuit, de la danse et des plaisirs. Elle ne peut s'empêcher d'y retourner et se retrouve au fil des nuits "danseuse de cabaret". Par la danse, elle redécouvre ses désirs enfouis sous des années de devoirs. Elle va basculer de la mère de famille à la femme de la nuit.
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/langue-arabe/doc-pdf/cineclub_aligre_affiche_satinrouge.pdf

Vie de la disciplinie

Annales du Baccalauréat 2008
Les annales du baccalauréat 2008 sont en ligne sur le site arabe de l'académie de Lyon.
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/arabe/ressources/exconc.html#bac08

Concours

Nombre de postes aux différents concours de l'enseignement public et privé
Le Journal Officiel du 25 janvier 2009 publie le nombre de postes aux différents concours de l'enseignement public et privé. Il détaille la répartition des postes par discipline. En ce qui concerne l'enseignement de l'arabe, le nombre de postes offerts est de 5 pour le capes et 4 pour l'agrégation.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichJO.do

Concours d'enseignement : Agrégation, Capes et PLP
Pour tout savoir sur les concours d'enseignement d'arabe : programmes et définitions des épreuves, préparation aux concours, inscription, rapports du jury de concours, résultats du capes et de l'agrégation, etc, vous pouvez consulter le site interuniversitaire crée par Frédéric Lagrange. On trouve également sur ce site des informations concernant le concours des

professeurs des lycées professionnels arabe–lettres pour lequel il n'existe pas de préparation spécifique.
http://www.concours-arabe.paris4.sorbonne.fr/

Bibliographie

Parution : « Rose fountain Motel », de Jabbour Douaihy

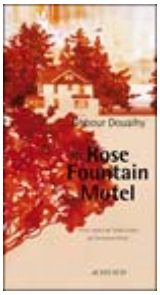

Paru chez «Actes Sud» en janvier 2009, traduit de l'arabe (Liban) par Emmanuel Varlet, «Rose fountain Motel» est le roman de l'écrivain libanais Jabbour Douaihy. Une demeure décrépite dans un village sur les hauteurs de Beyrouth. C'est ici qu'ont toujours vécu les Baz, grande famille de la bourgeoisie chrétienne sur le déclin. Nous sommes au début des années 1990, bien loin du faste d'antan, quand Francis al-Baz pouvait prétendre à un siège de député. Aujourd'hui, au lendemain de la guerre civile, la maison semble abandonnée. La tante Nohad n'est plus là pour régenter la vie domestique. Julia, la veuve de Francis, Jojo, son fils aîné, et Margaret, l'épouse autrichienne de Jojo, ont déménagé à Beyrouth. Ne restent plus que Réda, le fils cadet, qui vit claquemuré dans une chambre à l'étage, et les Mani', des Bédouins qui habitent dans la cave depuis des décennies. Un beau jour, les Mani' donnent refuge à une lointaine cousine, menacée par ses propres frères pour une affaire d'honneur…
http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article2209

Alsic - Revue Internet francophone pour chercheurs et praticiens
La revue « Apprentissage des langues et systèmes d'information et de communication » (ALSIC) est destinée aux chercheurs et praticiens. Elle est un lieu fédérateur permettant la présentation et l'échange de travaux théoriques ou pratiques menés dans les disciplines (didactique, linguistique appliquée, psycholinguistique, sciences de l'éducation, linguistique-informatique, informatique, etc.). Elle est publiée uniquement sur Internet et rassemble d'abord des articles de recherche (sélectionnés suivant les critères universitaires standard) ainsi que des articles orientés vers les pratiques (et sélectionnés suivant une procédure différente). Elle publie prioritairement des articles issus de la communauté francophone et/ou en langue française. Mais elle invite aussi les chercheurs et praticiens diffusant leurs travaux dans d'autres langues à y participer régulièrement, de façon à renforcer les liens scientifiques et techniques entre des univers linguistiques trop souvent séparés.
http://alsic.u-strasbg.fr/

Parution : « Poètes d'aujourd'hui », un dossier L@ngues_en_ligne du CNDP
Conçu et réalisé par le « CNDP », le dossier « Poètes d'aujourd'hui » est publié en référence au n° 963 de la revue « TDC » qui propose tous les quinze jours des dossiers complets autour de thèmes variés : art, littérature, histoire-géographie, sciences. Elle propose aussi, pour accompagner le plan de rénovation de l'enseignement des langues, des compléments pédagogiques gratuits en ligne. Descendu des hauteurs du mont Parnasse, le poète a congédié ses muses pour se mettre à l'écoute du monde dans lequel il vit. Témoin de l'histoire des hommes, il entend aussi rendre compte du quotidien et de ses expériences intimes. Désormais, la poésie n'est plus d'élévation mais du quotidien, le lexique et le vers sont libres de toute contrainte, et la prose est fréquentable. Ses pas peuvent croiser les rythmes du rap ou du slam. Quoique confidentielle, elle fait preuve d'une belle vitalité éditoriale.
http://bacon.cndp.fr/dossiers_cndp/index.php?id=128

Ressources en ligne : Al-Warraq
Al-Warraq est un excellent site qui propose en ligne un fond très complet et très riche du patrimoine arabo-musulman: histoire, géographie, voyages, compilations, littérature, hadith, linguistique, médecine, philologie, etc... et c'est totalement gratuit après inscription qui ne demande que quelques instants !!
http://www.alwaraq.com/

Sortir

Exposition « Impressions Arabes » - Paris, Institut du Monde Arabe, 10 février-1er mars 2009
Du du 10 février au 1er mars 2009 à l'IMA, l'exposition de peinture Impressions Arabes de Vincent Aïtzegagh, comprend 36 peintures au pastel gras créées à partir de photographies de l'artiste réalisées au sein d'un inventaire de l'architecture traditionnelle au Qatar pour le Ministère de l'Information en 1985, et au Caire pour le compte de l'Unesco. Monuments, détails et décors architecturaux sont donnés à voir dans la lumière intense de ces pays d'Orient…
http://www.imarabe.org/temp/expo/impressionsarabes.html

Les Musicales de l'IMA Du 28 septembre 2008 au 6 juin 2009
Programmation Musique 2008 - 2009. Les musicales de l'Institut du Monde arabe (IMA) ont quinze ans. Depuis leur lancement, en avril 1993, elles ont adopté une formule s'articulant autour de la découverte du patrimoine musical arabe savant, sacré, rural ou citadin, sans oublier la chanson populaire, réanimant ici des genres menaçant de tomber dans l'oubli, osant là des styles inédits ou méconnus, proposant toujours des spectacles de qualité. Elles proposent à cette occasion une programmation riche en diversité, où les chants sacrés d'Egypte et du Maroc croisent les grands noms de la musique arabe tels que Souad Massi, Idir ou encore le trio Joubran. Avec ces invités de marque, l'Institut du Monde arabe souhaite plus que jamais faire découvrir à son public le patrimoine musical arabe aussi large soit-il. Informations pratiques. Source : Institut du Monde arabe.
http://www.imarabe.org/pdf/musicales2008-2009.pdf

Exposition patrimoniale : Bonaparte et l'Egypte du 14 octobre 2008 au 29 mars 2009

L'« Institut du Monde arabe » à Paris présente durant plusieurs mois une nouvelle exposition patrimoniale : « Bonaparte et l'Egypte ». Avec cette exposition, l'IMA arabe fait choix de présenter à son public une exposition qui associe deux mythes parmi ceux qui sont les plus profondément gravés dans notre inconscient collectif : celui de Napoléon et celui de l'Egypte pharaonique. La campagne d'Egypte de 1798, menée par le général Bonaparte entouré de quelque cent soixante savants et de certains des plus brillants officiers de son temps, constitue un épisode célèbre de l'Histoire, même s'il a représenté un échec du point de vue militaire. Centrée sur l'« Expédition », l'exposition a pour sujet tout un siècle de relations entre l'Egypte et la France, symboliquement encadré par deux dates : les naissances de Napoléon Bonaparte et de Muhammad Ali – le premier souverain « moderniste » de l'Egypte –, en 1769, et l'inauguration du canal de Suez, en 1869. Source : « Institut du Monde arabe ».
http://www.imarabe.org/temp/expo/bonaparte.html

Les Rendez-vous de la danse de l'IMA Du 24 octobre 2008 au 19 mai 2009
La danse orientale est dans l'air du temps, mais sa représentation a souvent du mal à passer la rampe des clichés. Comme autrefois, au XIXe siècle, quand les légionnaires, abonnés aux cabarets cairotes, désignaient la chose par un méprisant belly dance (danse du ventre). Certes, il existe bien un aspect strass et fantasmatique, mais il faut surtout en retenir le caractère culturel et cultuel qui remonte à l'époque des pharaons. Enrichie de multiples influences, la gestuelle orientale s'est surtout fait connaître, à partir du XXe siècle, à travers les prestations d'une Tahia Carioca ou d'une Samia Gamal dans les comédies musicales égyptiennes. Les compagnies inscrites dans ces rendez-vous mensuels donnent accès au passé antique des grandes civilisations du monde méditerranéen, avec notamment une semaine entière consacrée à l'Inde mystique marquant la grandeur des Grands Moghols et célébrant l'amour. Source : Institut du Monde arabe.
http://www.imarabe.org/pdf/danse2008-2009.pdf

Les Tice

Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative – Roubaix 27-28 Mars 2009
L'Ecole n'est pas immobile ! C'est le message que veut faire passer le Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative. Des milliers de professeurs créent chaque jour des documents pédagogiques, des projets, des outils nouveaux pour faire progresser leurs élèves. Le Forum rendra les meilleures de ces initiatives visibles. Il leur donnera les moyens de partager les expériences, de susciter de nouveaux projets, de créer une dynamique qu'il faudra ensuite accompagner. Il encouragera le travail en commun entre associations. Avec le soutien du Ministère de l'éducation nationale, le Forum réunira 100 enseignants sélectionnés sur la qualité de leur projet pédagogique par un jury composé d'associations d'enseignants (Afef, Ageem, APBG, APCEG, APHG, APMEP, APSES, Assetec, Les Clionautes, Projetice, Udppc) avec la Ligue de l'enseignement, le Café pédagogique, sous la présidence de P. Meirieu, directeur de Cap Canal.
http://www.forum-roubaix2009.net/

Intertice 2009 au Cnit (Centre National des Industries et Techniques) les 31 mars et 1er avril 2009
La nouvelle édition d'intertice qui se déroulera au Cnit La Défence, présente, le long d'un parcours thématique, les innovations pédagogiques numériques : Espace Numérique de Travail, Tableau Numérique Interactif, visioconférence, balado-diffusion avec les pratiques associées. Intertice montre l'impact des Tice sur la transmission des savoirs, sur l'évolution de l'enseignement et sur l'activité des élèves comme la validation du Brevet Informatique et Internet. Intertice rend compte aussi des usages à partir d'exemples concrets. Avec comme objectifs : se rencontrer, échanger entre professionnels de l'éducation, découvrir de nouveaux outils et les utiliser à bon escient et valoriser les usages pédagogiques du numérique. Des conférences et tables rondes permettront de réfléchir au changement vers la réussite éducative. Des espaces d'animations informeront les enseignants sur l'exploitation des Tice en classe. Des ateliers proposeront au public de s'exercer à manipuler les nouveaux outils.
http://www.intertice.fr/

Espagnol

Spécial al andalus

Par Carolina Dunbar, Chantal Guillet, Pascale Pérez

Ce numéro met à l'honneur al-Andalus : une période et un lieu islamique sous un nom assigné par les musulmans d'Espagne aux trois-quarts des terres de la péninsule ibérique où ils s'établissent sous différentes dynasties, avec en domaine de prédilection le Sud ou l'Andalousie actuelle et son chapelet de villes et villages où l'islam reste ancrée.

Les différents sites et liens proposés à la suite vous invitent à explorer les quelques huit siècles (711-1492) de cette période médiévale au cours de laquelle émirs et califes exercent une domination sur les chrétiens et connaissent un foudroyant essor mais souffrent aussi des luttes et divisions internes qui ruineront leur unité et se solderont par leur expulsion sous la tutelle des Rois Catholiques aux portes de la découverte du Nouveau Monde.

Certains textes copiables souvent agrémentés de liens hypertextes peuvent faire l'objet d'une manipulation vers des documents lacunaires remis aux élèves et exploitables en salle informatique mais aussi à la maison en parallèle aux visionnages des images statiques ou filmées qui souvent accompagnent les versions écrites de sites comme Artehistoria.

Antes de la conquista musulmana…
Las Españas visigodas
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/contextos/786.htm
La Gran Conquista
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/contextos/811.htm

Para comprender mejor el islam
Civilización islámica
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/contextos/818.htm
El mundo islámico
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/contextos/808.htm
Sumisión a Dios
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/contextos/819.htm
La ley coránica : una ley a interpretar
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/contextos/820.htm
Poder político
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/contextos/822.htm
El Islam
http://www.artehistoria.jcyl.es/civilizaciones/videos/469.htm

http://www.youtube.com/watch?v=wEWGHsnPVhc
La expansión del Islam
http://www.artehistoria.jcyl.es/civilizaciones/videos/472.htm
http://www.youtube.com/watch?v=wjH6gQER3qU

La conquista musulmana
Rodrigo
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/personajes/4837.htm
Tariq
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/personajes/4853.htm
Al-Ándalus : desde antes de la invasión islámica hasta el siglo XII
http://www.artehistoria.jcyl.es/historia/contextos/817.htm
Rutas seguidas por los conquistadores árabes
http://iris.cnice.mec.es/kairos/mediateca/cartoteca/pagsmapas/conquista_alandalus.html

La reconquista
http://www.artehistoria.jcyl.es/histesp/videos/75.htm
http://www.youtube.com/watch?v=wOFqnWQRGUk

La arquitectura civil en el mundo medieval
http://www.artehistoria.jcyl.es/obrmaestras/videos/22.htm
http://www.youtube.com/watch?v=hjB3gxgRERc

Algunas dinastías
Omeyas – siglo VII y VIII
http://es.wikipedia.org/wiki/Dinast%C3%ADa_de_los_Omeyas
Abadí – siglo XI
http://es.wikipedia.org/wiki/Abad%C3%AD
Almohades – siglo XIII
http://www.artehistoria.jcyl.es/histesp/videos/65.htm
http://www.youtube.com/watch?v=WULZKzM4SGM
Los alminares almohades
http://www.artehistoria.jcyl.es/tesoros/videos/541.htm
http://www.youtube.com/watch?v=ftKgxZrp_hQ
Abencerrajes – siglo XV
http://es.wikipedia.org/wiki/Abencerrajes
Almorávides – siglo XI y XII
http://es.wikipedia.org/wiki/Almor%C3%A1vide
http://www.artehistoria.jcyl.es/histesp/videos/66.htm
http://www.youtube.com/watch?v=EMkfTYw2cWI
Nazarí – siglos XIII, XIV y XV
http://es.wikipedia.org/wiki/Nazar%C3%AD

El arte islámico
Introducción al arte islámico (1)
'El califato de Córdoba, entre los siglos X y XI, es el momento de mayor esplendor político, económico, artístico y cultural de los más de siete siglos de historia de al-Andalus.
En estos años se finalizarán los trabajos de ampliación de la gran mezquita aljama cordobesa, creando una de las joyas del arte hispánico de todos los tiempos.

Incluso el califa Abd al-Rahman III no dudará en construir una nueva ciudad palatina en las cercanías de Córdoba, la capital. Madinat al-Zahra sorprendió a todos los que la visitaron, conservándose algunos restos de aquella maravilla que nos hacen rememorar tiempos de pasado esplendor.

Numerosas fortalezas y castillos, salpicados por buena parte de la geografía peninsular, completan la nómina de construcciones de este extraordinario periodo de nuestra historia.' (Artehistoria)
http://www.youtube.com/watch?v=83HW1W7YRaM
Introducción al arte islámico (2)
http://www.youtube.com/watch?v=PLhfH8R3yyg
El arte emiral y califal en al-Ándalus
http://www.artehistoria.jcyl.es/tesoros/videos/539.htm
http://www.youtube.com/watch?v=1FKQ6ip-zXk
El arte de los siglos XI al XV en al-Ándalus
http://www.artehistoria.jcyl.es/tesoros/videos/540.htm
http://www.youtube.com/watch?v=9vRDalDEiao
El arte mudéjar
http://www.artehistoria.jcyl.es/tesoros/videos/551.htm
http://www.youtube.com/watch?v=xLuE7w1Zszo

Dos ciudades
Córdoba
http://www.artehistoria.jcyl.es/ciudades/videos/866.htm
http://www.youtube.com/watch?v=Gp-BtGwM3dQ
Granada
http://www.artehistoria.jcyl.es/ciudades/videos/867.htm
http://www.youtube.com/watch?v=bxbmGhs5fog
http://www.youtube.com/watch?v=EKZel1D_8q0
Granada, mapa interactivo
http://www.artehistoria.jcyl.es/ciudades/lugares/214.htm
http://www.youtube.com/watch?v=oL6xO3bYWzE

Dos monumentos : la Mezquita y la Alhambra
La mezquita de Córdoba
http://es.wikipedia.org/wiki/Mezquita-Catedral_de_C%C3%B3rdoba
http://www.artehistoria.jcyl.es/ciudades/videos/165.htm
http://www.youtube.com/watch?v=JbSoK0_CxNM

La Alhambra de Granada
http://www.artehistoria.jcyl.es/histesp/videos/96.htm
http://www.youtube.com/watch?v=_6O5l416EPk
La Alhambra : visita virtual 3D
http://www.alhambra.org/esp/index.asp?secc=/alhambra/visita_virtual_3d
Al-Ándalus : la Alhambra
http://www.youtube.com/watch?v=zxMi5gh7wrc&feature=related
La Alcazaba de Granada, mapa interactivo
'La parte más antigua del recinto de la Alhambra es la Alcazaba, obra de Muhammad I. Tiene planta rectangular irregular, con forma de proa de barco, y consta de dos recintos: uno exterior a modo de barbacana y otro interior, más elevado, fortificado por altas torres entre las que

destacan la del Homenaje y la de la Vela. El interior de la alcazaba funcionaba como patio de armas.' (artehistoria)
http://www.youtube.com/watch?v=cXf7oaxw_Q4

Vida cotidiana
Los baños árabes
http://www.artehistoria.jcyl.es/histesp/videos/73.htm
http://www.youtube.com/watch?v=8Wxms8oFQzA
Economía de al-Ándalus
http://www.artehistoria.jcyl.es/histesp/videos/63.htm
http://www.youtube.com/watch?v=A0KHiMW4m90

En imágenes
Historia de al-Ándalus
http://www.youtube.com/watch?v=vHNd8US8Xjs&feature=related

Al-Ándalus
http://www.youtube.com/watch?v=gwYQww1iix4
http://www.youtube.com/watch?v=iHNk8SYNsB8
http://www.youtube.com/watch?v=xM7yy_3BflQ&feature=related

En complément d'une exposition itinérante intitulée « El jardín andalusí : almunias, vergeles y patios » organisée par la fundación de Cultura Islámica, en collaboration avec diverses entités, le Centro Virtual Cervantes, propose de découvrir cette même exposition sur son site.
Il s'agit d'un tour d'horizon des jardins hispano-arabes avec leurs spécificités au fil des siècles et leurs différentes espèces botaniques.
Le menu horizontal donne accès à plusieurs époques. Chaque époque comprend plusieurs articles accompagnés d'un glossaire et d'une galerie de photos très attrayante.
La page d'accueil donne également accès à une autre galerie de photos, sur une thématique botanique: el jardín huerto, el jardín científico, el jardín místico, el jardín poético, orígenes y tipología del jardín islámico. -photo de Jorge Martínez Huelves-
http://cvc.cervantes.es/actcult/jardin_andalusi/default.htm

« Al-Ándalus : viajando a nuestro pasado » est un travail réalisé il y a quelques années par des élèves sévillans. Le dossier est complet, clair et très facile à manier grâce à un plan détaillé du site qui s'ouvre à partir du lien « Contenido ». Il peut être exploité avec des élèves de seconde et pourrait facilement se prêter à la création d'une webquest.
http://www.educared.net/concurso/531/index.htm

Le site « arteguias.com » spécialisé en architecture médiévale, consacre trois pages à l'art et à l'architecture hispano-arabes. Par le menu de la colonne de gauche sur la page d'accueil, on accède aux deux autres pages, intitulées « Contexto artístico general : el arte de Islam » et « Contexto artístico en España : Al-Andalus ».
http://www.arteguias.com/islamal-andalus.htm

Nous vous laissons découvrir des centaines d'autres articles, liens et aussi des activités sur al-Andalus dans les sites suivants :
http://es.wikipedia.org/wiki/Al-%C3%81ndalus
Web Islam

http://www.webislam.com/?cx=009581170023136192937%3Abv0whpfuj1y&cof=FORID%3A9&ie=ISO-8859-1&q=al-andalus&sa=Buscar+en+Webislam#964
El Legado andalusí
http://www.legadoandalusi.es/legado/index.html
Alhambra
http://www.alhambra.org/esp/index.asp?secc=/inicio&popup=1
CRDP de Lille
http://crdp.ac-lille.fr/sceren/heritage_monde_arabe/Index.htm
Tiempo de historia
http://www.tiempodehistoria.com/modules.php?name=News&file=article&sid=643
Institut du Monde arabe sur le patrimoine méditerranéen
http://www.qantara-med.org/qantara4/public/index.php?&lang=es

Trois cyber-enquêtes et un site de l'académie de Grenoble autour d'al-Andalus
http://www.juntadeandalucia.es/averroes/html/adjuntos/2007/09/12/0062/wquest/islam/index.htm
http://heliossociales.blogspot.com/2008/01/webquest-la-vida-cotidiana-en-al.html
http://usuarios.lycos.es/irenesoriave/index.htm
http://lythover.edres74.ac-grenoble.fr/espagnol2004/sitesgeneral/legadoandalusi/jeudecadres.htm

Ressources pour le prof

Concours
Agrégation interne
http://www.snes.edu/IMG/pdf/4_p._agreg._interne_2008-2.pdf

Activités
Interview de Florence Olivier, enseignante à l'Université de Paris XII Val de Marne, traductrice de la littérature mexicaine (elle a participé avec d'autres spécialistes comme Claude Fell au comité de sélection des auteurs pour le salon)
http://www.ameriquelatine.msh-paris.fr/spip.php?article243

Vocable a lancé un concours de traduction pour les élèves à partir du roman « Quand je serai roi » de l'écrivain mexicain Enrique Serna dans son numéro 550 de fin. La meilleure traduction paraîtra dans le numéro du 5 mars prochain. Le livre va paraître en français pour le Salon du livre
http://www.editions-metailie.com/indoc/fiche-livre.asp?ID=973
http://www.editorialplaneta.com.mx/03/03_ns.asp?IDLIBRO=10010

Langue espagnole
L'espagnol n'est pas en danger
http://www.tiempodehoy.com/default.asp?idpublicacio_PK=50&idioma=CAS&idnoticia_PK=55036&idseccio_PK=612&h=

Le nouveau dictionnaire historique de la Real Academia
http://www.rae.es/rae/gestores/gespub000003.nsf/voTodosporId/FDA5ACA91BC0BD1EC12571E70046627B?OpenDocument

Dictionnaire politico-social du XXème siècle, par Javier Fernández Sebastián y Juan Francisco Fuentes (voir aussi compte rendu dans la rubrique des conférences)
http://londres.cervantes.es/FichasCultura/Ficha52470_22_1.htm

Pédagogie & enseignement
Un dossier pédagogique autour de la révolution cubaine
http://epicentre.viewline.info/films/rideau/Dossier%20p%C3%A9da%20RIDEAU.pdf

Sous l'intitulé « La baladodiffusion dans les académies : exemples d'usages », le site Educnet a compilé de nombreuses expériences menées de 2006 à 2008 dans différentes académies. On y trouvera des pistes de réflexion et des exemples pratiques pour l'enseignement de l'espagnol.
http://www.educnet.education.fr/langues/usages/baladodiffusion/balado-usages

Le site académique d'Aix-Marseille a fait peau neuve. De nouvelles rubriques (sections européennes, groupes de compétences, assistants de langue) et des forums sont apparus. Il est à présent possible d'effectuer des recherches de documents par critères (niveau scolaire, niveau du CECRL, thème, type d'activité ou de support). Parmi les ressources pédagogiques recommandées par Mme Pérez-Wachowiak, IA-IPR, responsable de publication du site, différents scénarios de Compréhension de l'écrit illustrent la différence entre entraîner et évaluer en classe. Dans cette même rubrique, en Expression orale, on trouvera des enregistrements d'élèves accompagnés d'un intéressant travail d'analyse à la lumière des descripteurs du CECRL. Saluons le travail des trois webmestres du site et soulignons pour conclure un point très appréciable : la possibilité de s'abonner au Flux RSS (un symbole orange présent au bas de chaque page donne accès à cette option).
http://www.espagnol.ac-aix-marseille.fr/spip/
http://www.espagnol.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?rubrique40

A l'approche du 8 mars, Journée Internationale de la Femme, signalons deux sites académiques (académie de Besançon et académie de Grenoble) qui proposent un grand nombre de liens et d'activités autour de ce sujet : http://artic.ac-besancon.fr/espagnol/pages/dossierspecial.htm
http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/espagnol/articles.php?lng=fr&pg=883

Politique et technologie
Le discours inaugural du 20 janvier du président étasunien Barak Obama en espagnol
http://www.elpais.com/articulo/internacional/discurso/victoria/Obama/elpepuint/20081105elpepuint_10/Tes
http://www.elpais.com/articulo/internacional/Discurso/inaugural/presidente/Barack/Obama/espanol/elpepuint/20090120elpepuint_16/Tes
La technologie et la prise de possession du président étasunien
http://www.elpais.com/articulo/Pantallas/Obama/todos/medios/elpepurtv/20090120elpepirtv_1/Tes

Le blog du mois
Hispadictos est un blog qui s'adresse avant tout à des collégiens ou à des étudiants de niveaux A1 et A2 désireux de travailler en autonomie.
Mais il se révèle aussi très utile aux professeurs d'espagnol. Très clair et attrayant, ce blog possède de nombreux atouts.
Retenons les suivants:

- la variété des supports (articles, vidéos, fichiers MP3) - la diversité des activités proposées (exercices écrits et oraux, quizz, jeux)
- des sujets culturels et de civilisation en phase avec l'actualité
- la possibilité de s'abonner au flux RSS pour connaître les mises à jour, très fréquentes.

La colonne latérale droite est extrêmement fournie et permet de faire des recherches d'activités par catégories (notamment classes de 3ème et classes de 4ème) mais aussi par mots clé (A1, A2, actividades, actualidad, alfabeto, alimentos, casa, cine, cocina, comprensión escrita, comprensión oral, conjugaciones, ……).

Son auteur, P. Jeanneau, présente le blog avec ces mots : « En este blog, encontraréis un montón de material y de pistas para estudiar el español en clase o en casa y trabajar las cuatro destrezas (comprensión oral, comprensión escrita, expresión oral, expresión escrita), juegos y actividades para evaluar vuestros conocimientos lexicales y gramaticales, artículos sobre varios aspectos (culturales, históricos, sociales…) de los países de habla española, vínculos de interés hacia sitios españoles o latinoamericanos… ».

Promesse tenue !

http://lewebpedagogique.com/hispadictos/

Hommage

Hommage à Olver Gilberto de León

http://itinerariosdocumental.blogspot.com/

Hommage rendu par la revue Vericuetos

http://vericuetos-paris.over-blog.com/article-26832094.html

Sortir

Cinéma

Carmo, unique film espagnol au festival de Sundance

http://www.elpais.com/articulo/cultura/Carmo/unico/filme/espanol/festival/Sundance/elpepucul/20090119elpepicul_2/Tes

Festival de Cinéma espagnol de Nantes du 11 au 24 Mars 2009

http://www.nantes.fr/culture/actualites-culturelles/festival-du-cinema-espagnol.html

Les prix Gaudi

http://www.elpais.com/articulo/cultura/Todos/ganan/premios/Gaudi/glamour/elpepucul/20090120elpepicul_7/Tes

Sortie du DVD 'Le rideau de sucre' de Camila Guzmán, documentaire sur la révolution cubaine (de nombreux prix dans des festivals) Epicentre films propose un dossier pédagogique autour du film 'El telón de azúcar'. Voyez aussi la transciption du film dans le second lien exploitable en classe.

http://epicentre.viewline.info/films/rideau/

http://www.widemanagement.com/medias/tsg-dialogues.pdf

Expositions

Salon du livre

Un événement exceptionnel à Paris : le Salon du livre spécial Mexique. Derrière le Brésil, le Mexique est le deuxième pays d'Amérique latine présenté au Salon avec 40 écrivains mexicains à l'honneur du 13 au 18 Mars 2009. De nombreux medias (dont France culture et

Arte) réaliseront des émissions spéciales en Mars. Carlos Fuentes donnera une conférence à la Bibliothèque Nationale de France à Paris le 11 mars prochain.
http://mexique-livre.com/
Autres manifestation à Paris et en province »
http://mexique-livre.com/agenda/autres-manifestations/

Site officiel du Salon du livre (auteurs invités, le pavillon mexicain, le club jeunesse à l'heure mexicaine, jeu concours à la découverte du Mexique)
http://www.salondulivreparis.com/site/FR/Visiteur/Le_Mexique_a_l_honneur/A_la_decouverte_du_Mexique,I133.htm

Gernika
Le Centre de la mémoire d'Oradour-sur-Glane, à quelques kilomètres de Limoges, accueille une exposition temporaire intitulée « La guerre d'Espagne : Gernika », à visiter jusqu'au 15 mai 2009.
http://www.oradour.org/index.php?rubrique=40

Conférences & rencontres

Traduction, rédaction et photos de Carolina Dunbar

Los Girasoles ciegos, à l'Institut Cervantes de Londres
Le traducteur Nick Caistor partage ses impressions sur le livre d'Alberto Méndez
Toma la palabra Juan Pedro Aparicio, director del Cervantes de Londres y amigo del autor fallecido : « Alberto Mendéz era un hombre que se dedicaba a lo cultural y a lo antifranquista. Lo más destacable de él es su honradez cívica. No se dedicó a la política sino a ser un ciudadano decente y honrado. Alberto Mendéz que nació en 1941, escribió un solo libro, al final de su vida, el libro fue premiado dos veces en 2004, año de la muerte del autor.»

A continuación, Nick Randin (derecha), periodista de la BBC presenta a Nick Caistor (izquierda), traductor de « Los Girasoles ciegos » al inglés, como uno de los traductores más eminentes así como el mejor dentro de los conocidos.
Nick Caistor recuerda su experiencia en Madrid en los setenta: « Estuve en Madrid durante la celebración de las primeras elecciones democráticas tras cuarenta años de dictadura franquista y me sorprendió lo parecida que era esta ciudad al Buenos Aires de los setenta. La gente gritaba por la calle ¡Soy comunista! »

El traductor dice de « Los Girasoles ciegos » que es un libro de angustia que se publicó más de sesenta años después del fin de la Guerra Civil, sesenta años durante los que Méndez, que nació a principios de la posguerra, vivió con esa angustia que se cristalizó, casi al final de su vida, en la única obra del español. El autor nació pocos años después de la guerra civil española y murió a los once meses de salir el libro.

Según Caistor, el libro está escrito de manera tal, que su lenguaje por sí solo es capaz de conducir hacia las profundidades de la posguerra española: "Es un iceberg, en menos de trescientas páginas se dan las pistas a través de las que acceder a algo mucho más profundo".

« Y es que en una Guerra Civil, dice una oyente, todos los bandos sufren por igual, los soldados de los pueblos de España tenían que disparar contra sus propios vecinos. Hermano contra hermano ».

Pero… ¿Por qué remover la cruenta Historia española? ¿Trae eso el deseo de venganza y la ira de las nuevas generaciones herederas del bando vencido? ¿O, por el contrario, contribuye a generar un sentimiento de justicia y hermanamiento entre los nietos de los soldados? El debate está servido. Tal y como arguyó otra oyente, « somos 40 millones de españoles y cada uno tenemos un punto de vista diferente sobre la guerra y sus consecuencias ».

Nick Caistor, en una de las preguntas del periodista sobre el trabajo de traductor contesta : « Sólo se puede ser traductor a medio tiempo y hacer otra cosa que te mantenga en contacto con el idioma con la lengua que se traduce. »

Bande annonce du film:
José Luis Cuerda dirige le film basé sur le roman d'Alberto Méndez
http://www.youtube.com/watch?v=rv_JHcthqXI

Diccionario Político y Social del Siglo XX, à l'Institut Cervantes de Londres

L'historien britannique Johan Elliott présente l'œuvre de Javier Fernández Sebastián et Juan Francisco Fuentes

Compte-rendu d'Esther Martín Alemán, journaliste

Un libro para orientarnos en el mundo

"La realidad se parece al aspecto cotidiano de una gran ciudad". Así comenzó Juan Francisco Fuentes una metáfora que explica con suma certeza el objetivo del Diccionario Político y Social del siglo XX español, la obra que ha dirigido conjuntamente con Javier Fernández Sebastián y que se presentó la pasada semana en el Instituto Cervantes de Londres.

Para su presentación en Gran Bretaña, pocos días después de haberse hecho pública en el Congreso de los Diputados, los autores contaron con la inestimable introducción del reputado historiador Sir John H. Elliott, Regius Professor Emeritus en la Universidad de Oxford y premio Príncipe de Asturias en 1996 por su contribución a las Ciencias Sociales. A pesar de que su campo de estudio se centra en el periodo del siglo XVI y XVII, Sir Elliott alabó la obra de los españoles, que definió como "directa y bien expresada".

Durante su alocución, Sir Elliott repasó una selección de las entradas del Diccionario, que escogió de entre las 125 que componen el volumen y que son fruto de los más de 13 años de trabajo e investigación de 45 colaboradores encabezados por Fuentes y Fernández Sebastián. Entre las voces "Administración" y "Utopía", median los conceptos clave para entender la realidad político-económica en la que estamos inmersos y que a veces resulta tan intrincada que se nos escapa.

Siguiendo el símil de Fuentes, catedrático de Historia Contemporánea de la Universidad Complutense de Madrid, vivimos en una maraña de avenidas, plazas, rotondas y callejones, con sus consabidas obras y desvíos. Este libro, ordenado alfabéticamente a modo de diccionario pero sin perder la esencia de libro de Historia, pretende ser una suerte de GPS que ayude al lector en su camino al entendimiento en esta polis moderna, heredera directa de la cuna de la democracia.

"Todos contribuimos a la creación del lenguaje político", aseguró el profesor de Historia del Pensamiento y de los Movimientos Sociales y Políticos de la Universidad del País Vasco, Javier Fernández Sebastián. Y es que los conceptos sociopolíticos están en constante evolución, como el mismo mundo.

“¿Qué puede aprenderse leyendo acerca de términos que ya todos conocemos?”, se preguntó Sir John Elliott. Y él mismo se respondió: “Mucho”. Cultura, economía, política y sociedad: pilares básicos que es necesario comprender. Conocer como la palma de nuestra mano, como nuestro barrio. Así, a lo mejor un día llegaremos al final del Diccionario: la Utopía.

Rencontre avec l’ex-brigadiste international Sam Lesser et des lycéens du Lycée Charles de Gaulle de Londres

L’ex-brigadiste Sam Lesser flanqué de l’historien James R. Jump à sa droite et auteur du dictionnaire ‘Pocket Spanish Dictionary’. James Jump est fils d’un brigadiste international et d’une mère espagnole.

L’historien enrichit la conférence de quelques références historiques.
En préliminaire, les hispanisants des classes de 1ères S1 et S2, le professeur de Lettres et moi-même nous rendons à la Marx Memorial Library où Malcolm, le bibliothécaire, attend le groupe qu’il dirige immédiatement vers quelques objets, authentiques témoins de la guerre civile espagnole précieusement déballés de leur protection. Lycéens et enseignants découvrent affiches, médaillons des Brigadistes Internationales mais aussi des Italiens fascistes capturés par les Républicains, plaque d’ambulance en partie détériorée par des munitions, objets conçus par des prisonniers et autres souvenirs du chapitre qui amènera Sam Lesser à tout abandonner en 1936 : parents à qui il cache son enrôlement dans les brigades, études d’égyptologie, toute sa vie.

Le groupe prend place dans la salle de conférence de la bibliothèque et celui qui apparaît très vite comme un héros aux yeux des spectateurs emplit d’emblée la salle d’un contagieux enthousiasme. D’une mise en garde coupante et de la canne qu’il brandit, l’ex-brigadiste de 93 ans met en alerte les adolescents avant même de s’asseoir : ‘le fascisme est un mal qu’il faut surveiller car il peut toujours sévir’.

Un sourire chaleureux de la légende que nous découvrions la semaine précédente dans un article du journal El País (voir numéro 99) détend l’atmosphère électrique, Sam Lesser prend place face à son public qu’il ne cesse d’ébahir et de surprendre pendant plus d’une heure. Il s’adresse avec éloquence en anglais mais aussi en français et la langue de Cervantès n’est pas un mystère pour ce liverpoolien qui s’est battu pour la République espagnole.

Quelques notes des lycéens du lycée Charles de Gaulle sur la rencontre :
Traduction de Carolina Dunbar
« Sam Lesser a tout quitté à dix-sept ans pour se battre aux côtés des Républicains. Il s’engage dans les Brigades Internationales car il n’est pas d’accord avec la politique de non intervention de son pays. Il a failli mourir deux fois, la seconde un livre a intercepté une balle et l’a sauvé lors d’un combat à la Faculté de Lettres et de Philosophie de Madrid.
Le gouvernement espagnol de 1931 était démocratique. En 1936, les généraux sont contre la République.
On disait : les bombes qui tombent sur Madrid peuvent tomber sur Londres si les gouvernements ne réagissent pas. Et les bombes tombèrent sur Londres.
Franco a trahi son alliance avec la République et a été soutenu par Hiltler et Mussolini. L’Italie et l’Allemagne ont fourni des armes aux rebels. L’expansion du fascisme d’Hitler et de Mussolini a été encouragée par la France et la Grande Bretagne et leur politique de non intervention.

Seule l'Union Soviétique a aidé les Républicains, la France et l'Angleterre ont refusé toute intervention. Les volontaires pouvaient cependant s'enrôler dans les Brigades Internationales. Parmi les 2500 volontaires anglais, écossais et irlandais, 1500 sont revenus saufs.
Guernica, premier bombardement aérien, représente la plus grosse perte de civils de la guerre civile espagnole.
Le fascisme est un mouvement qui fait peur aux gens, il aurait dû être stoppé avant qu'il n'atteigne son paroxysme mais les gouvernements ont fermé les yeux sur la réalité de l'époque.

45000 étrangers se sont battus dans le camp des Républicains, dont 10000 Français. Les femmes impliquées étaient en grande majorité des infirmières ou des médecins. La plupart des hommes étaient des soldats, non préparés à faire la guerre. Sam Lesser était l'un des premiers volontaires à s'enrôler.
Le bataillon britannique n'était pas encore formé à l'arrivée de Sam Lesser en Espagne, le brigadiste a alors intégré le bataillon français. Il se souvient encore de la première chanson qu'il y a apprise et il nous la chante : 'La jeune garde'.
Le poète Federico García Lorca fut assassiné par les franquistes.
La légion Condor allemande a bombardé la ville de Guernica. La guerre civile espagnole a eu une répercussion artistique à travers le tableau 'Guernica' de Picasso.
La devise nationaliste était : Mort aux intellectuels !
À la fin de la guerre un demi-million de personnes s'est exilé, la plupart vers la France.
Aujourd'hui, le gouvernement espagnol propose la nationalité espagnole aux Brigadistes Internationaux et Sam Lesser est déterminé à saisir cette offre.
Les nombreuses exécutions dirigées par Franco sont encore au cœur du débat politique actuel en Espagne.
Plus de 15000 livres ont été écrits sur la guerre civile espagnole.

Portugais

Par Gustavo Dias

A la Une : Carnaval 2009

Le Carnaval 2009 aura lieu du 22 au 25 février

Le Carnaval est considéré comme une des plus grandes fêtes populaires du monde. Le Brésil est connu à l'étranger par son Carnaval, à Rio de Janeiro surtout. Mais celui de Salvador de Bahia, de São Paulo, où ceux de Recife et Olinda dans le Pernambuco sont aussi célèbres ! Mais partout au Brésil, dans chaque État, dans chaque ville le Carnaval est différent, et dignement fêté. Des spectacles colorés où il faut danser, s'amuser, se défouler aux rythmes musicaux les plus divers: samba, frevo, batucadas, choro, forró,…

Le carnaval a plusieurs origines possibles différentes, et selon certains auteurs elles remonteraient à 10000 avant Jésus Christ. Le mot « carnaval » peut avoir comme origine l'expression latine « carrum novalis », avec laquelle les romains ouvraient ses festivités, ou alors le mot « carnelevale », du dialecte milanais, qui signifie, « adieu à la chair » - une allusion au début du carême chrétien.
Le carnaval est apparu au Brésil en 1723, avec la vague d'émigration des îles portugaises : Madère, Açores et Cap Vert. Les festivités du carnaval, appelées « Entrudo » (mot d'origine latine qui veut dire « entrée »).
La plus traditionnelle fête populaire du pays, le carnaval représente avec minutie l'âme des brésiliens. Pendant quatre jours (officiellement), la fête envahie les rues et les places, du nord au sud, de l'est à l'ouest. C'est à ce moment que, dans l'anonymat de la joie, dansent ensemble toutes les catégories socio-professionnelles confondues. Se réunissent dans une communion réjouissante le noir descendant de l'africain, le blanc d'origine européenne, l'oriental et l'indien. Portant des nouvelles identités, faites de déguisements et costumes, tous s'épanouissent.
Pendant des mois, les associations de la samba, les blocs et les trios électriques, préparent méticuleusement ses présentations. Le luxe et la beauté marquent les défilés et les spectacles. Les musiques, les costumes, et les allégories amènent toujours un important message sur l'histoire et les problèmes actuels des brésiliens. Celui qui assiste à un défilé d'écoles de samba prend inévitablement un cours sur le Brésil.

Une page sur le Carnaval où trouver des liens, des "marchinhas", des histoires et des explications
http://www.arara.fr/BBCARNAVAL.html
Les principales écoles de samba de Rio et de São Paulo
http://www.estadao.com.br/interatividade/Multimidia/ShowEspeciais!destaque.action?destaque.idEspeciais=911

Sur quels critères sont jugées les écoles de Samba? Lors du défilé au Sambodrome qu'est-ce que peut faire gagner ou perdre une école?
http://www.estadao.com.br/ext/especial/extraonline/especiais/carnaval2007/desfiles/
Le sambodrome de Rio - Infos, plan, photos et description du sambodrome dessiné par Oscar Niemeyer
http://rio.percuterreux.com/sambodromo.php
Carnaval na ilha da Madeira - Un environnement merveilleux pour faire la fête...
http://www.madeira-web.com/PagesP/carnaval-text.php
Le carnaval au Portugal - Carnaval de Ovar
http://www.carnaval.ovar.net/
Tout pour le carnaval
http://www.atelier-carnaval.com.br/
Les grands compositeurs de musique de samba
http://www.universia.com.br/materia/materia.jsp?materia=2933
Le carnaval - Chansons et poésies pour l'occasion - Recettes de crêpes et beignets - Activités autour du carnaval
http://www.momes.net/dictionnaire/c/carnaval.html
Le Carnaval vu par des écoliers de Yutz - Moselle - Un site très complet sur le Carnaval dans le monde
http://www.ac-nancy-metz.fr/ia57/yutz/menu.htm

Avenida Brasil # 16 - Especial Carnaval
Samedi 21 février - 20h00 - Avenida Brasil # 16 - Especial Carnaval - Chloé Deyme Trio : Brésilienne de cœur, cette jeune française interprète un répertoire tiré des années 70. Un cocktail réussi de chansons du Brésil revisitées à la sauce jazz, avec des morceaux de Lénine, Joao Bosco… - Zalindé : Une dizaine de filles associent leur fougue au sein d'une batucada mêlant percussions, danses et chants. Mises en scène et chorégraphies s'ajoutent aux sons des tambours... - Tom B : Grooveur attitré des batucadas brésiliennes de Paris et sambiste confirmé, Tom B fait vibrer les platines au rythme de ses innombrables disques, de l'intuition du moment... - La Bellevilloise - 19, rue Boyer - 75020 Paris
http://www.labellevilloise.com/programmation.htm?type=Soiree

Grand carnaval do Brasil
Samedi 21 février - 22h00 - Grand carnaval do Brasil - Noites do Brasil et Sauvage Productions présentent la 6e édition du Carnaval do Brasil. - Avec Cristina Violle, Sambatuc (école de samba), DJ Noites, et Ens'batucada, championne 2008 du concours de batucadas de Paris - Cabaret Sauvage - Parc de la Villette - Accès piéton par le 59, bd Mac Donald - 75019 Paris - Métro : Porte de la Villette (Ligne 7)
http://www.cabaretsauvage.com/programme.php?evenement=911#911

Vie de la discipline

Le Forum social mondial de Belém relance la mobilisation anti-capitaliste
Le FSM, qui s'est déroulé du 27 janvier au 1 février à Belém, au coeur de l'Amazonie, a inauguré une nouvelle étape pour les altermondialistes qui, à la faveur de la crise économique mondiale, tentent de relancer leur mobilisation anti-capitaliste. "La crise nous a obligés à améliorer nos propositions. Nous avons monté un grand réseau contre la crise. Nous lancerons au cours de l'année des journées d'actions mondiales afin que les pauvres ne payent pas les

pots cassés", a déclaré à l'AFP Fátima Mello, du comité organisateur du FSM depuis sa création en 2001, à Porto Alegre - AFP - 1/2/09
http://www.boursorama.com/infos/actualites/detail_actu_marches.phtml?num=07a64bbf24f39862b96f9eae8db50092
http://www.fsm2009amazonia.org.br/

Pour le prof

La privatisation au Brésil : aspects juridiques et financiers, de Jahyr-Philippe Bichara - Préface de Dominique Carreau - Au Brésil, l'adoption d'un programme de privatisation ne procède pas d'un mandat électoral libéral, comme cela a pu être le cas dans les démocraties française et anglaise, mais plutôt de contraintes juridiques relevant de l'ordre international économique et de la Constitution fédérale brésilienne de 1988 qui consacre un ordre économique national fondé sur les principes de l'économie de marché. Ainsi, deux ans après la promulgation de la Constitution fédérale, le Congrès national adopta, par la loi n° 8.031/90, le Programme National de Désétatisation (PND). Cette loi fut postérieurement abrogée par la loi n° 9.491 du 9 septembre 1997 qui constitue le cadre légal actuel des opérations de privatisation au plan fédéral. Véritable instrument de réforme de l'Etat brésilien, le PND a donc pour principal objectif d'organiser le désengagement de l'Etat des activités économiques en transférant à l'initiative privée le contrôle actionnaire des entreprises publiques responsables jusqu'alors du développement économique du pays. Afin de réaliser le transfert de propriété au secteur privé des entreprises détenues directement ou indirectement par la puissance publique, la procédure de privatisation emprunte, pour beaucoup, aux règles du droit administratif, du droit des sociétés et du droit boursier. - L'Harmattan - novembre 2008 - 249 pages - ISBN-10: 2296064183 - ISBN-13: 978-2296064188 - 23€

Le Brésil du Nord-Est : Richesses culturelles et disparités sociales, de Patrick Howlett-Martin - Sans doute l'une des études les plus remarquables du Brésil d'aujourd'hui, procédant d'expériences vécues dans sa région du Nord-Est, grande comme trois fois la France. Probablement unique au monde par sa diversité et ses richesses culturelles, sa religiosité et ses croyances, la région du Nord-Est est confrontée à de graves problèmes sociaux, analysés sans détour. Les administrations régionales et fédérales brésiliennes s'efforcent de les résoudre, conscientes de la marginalisation et de la discrimination dont les populations pauvres ont trop longtemps souffert de la part des oligarchies rurales. Une introduction claire, intelligente et passionnante. - L'Harmattan - octobre 2008 - 317 pages - ISBN-10: 2296066496 - ISBN-13: 978-2296066496 - 30€

Primaire

Petit carreau ou l'aventure singulière d'un modeste carreau de céramique promis à un riche avenir - Illustrations & Texte de Tosca - Un bestiaire fabuleux en céramique-carton, un livre jeu destiné aux enfants âgés de 7 à 12 ans.

Petit carreau... livre de voyage en forme de bestiaire qui parle de la force de l'inspiration, s'incarnant de façon exemplaire dans l'azulejo la céramique. Quel enfant n'a pas rêvé de partir à l'aventure et à la découverte d'animaux fabuleux et de contrées exotiques, la savane

africaine, la forêt amazonienne, les mers turquoise de l'océan Pacifique ? C'est, pour plus incroyable que cela puisse paraître, ce qui est arrivé à Petit Carreau, simple carré de terre cuite ! Il embarque sur un navire vers la route des épices et de la soie. Il est le compagnon des marchands et des navigateurs en quête de richesses et de découvertes. Il est présent partout, petit et discret, glissé dans une poche ou dans une bourse. Il a beaucoup vu et beaucoup retenu. Petit carreau s'enrichit avec bonheur de tout ce qu'il voit, sur mer et sur terre. - Editions Chandeigne - ISBN :978-2-915540-42-0 - 20 €

Lycée

Le Brésil, de Paul Claval - Paul Claval est géographe, professeur émérite à l'université de Paris-Sorbonne. Initiateur de la géographie culturelle en France, fondateur de la revue Géographie et Cultures, il s'intéresse aussi au Brésil et est l'auteur, notamment de La Fabrication du Brésil (Belin). Il nous dresse ici un portrait vivant de ce pays à la taille d'un continent, à la population variée, et souvent présenté comme l'un des géants du 3e millénaire. - Editeur Le Cavalier Bleu - janvier 2009 - ISBN-10: 2846702349 - ISBN-13: 978-2846702348 - 9,50€

Vient de paraître

Lévi-Strauss et les Nambikwara

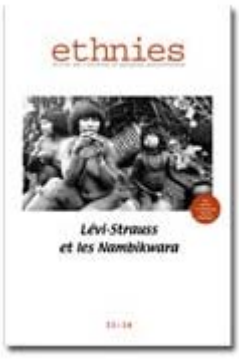

Peu d'œuvres ont aussi profondément transformé la perception que l'Europe se faisait des « autres », et d'abord de ceux qu'on désignait le plus souvent avant lui comme des « primitifs », que celle de Lévi-Strauss. Cette raison seule – la révolution intellectuelle et le changement des perceptions que Lévi-Strauss a su imposer à l'ethnocentrisme occidental – suffirait à ce qu'Ethnies, qui s'attache depuis ses origines à défendre l'existence et les droits politiques des peuples autochtones et à faire mieux connaître et reconnaître leurs cultures, consacre un numéro à rendre hommage à l'anthropologue centenaire.

Ce volume explore la constellation de communautés indiennes regroupées sous le terme générique de Nambikwara, leurs vicissitudes et leurs luttes depuis les années 1930 où Lévi-Strauss les étudia. Les textes réunis ici, montrent en effet que les quelque soixante-dix ans qui nous séparent des expéditions de Lévi-Strauss dans ces territoires de l'Amazonie brésilienne ont été marqués par une succession, parfois une combinaison, de désastres et de progrès relatifs, de destructions et d'adaptations, de violences et de conquêtes juridiques et politiques. Celles-ci, c'est-à-dire essentiellement la démarcation et la reconnaissance de propriété de territoires par l'État brésilien, sont certes fragiles, partielles et souvent insuffisantes, mais elles ont permis à ces populations de se protéger des menaces les plus lourdes, de négocier, enfin de se situer, à l'égard des entreprises nationales et internationales qui convoitaient leurs terres et leurs ressources, dans un rapport de forces où elles ont eu quelques cartes en main.

Au Sommaire

• Avant-propos (Patrick Menget, Jean-Claude Monod)

• Qui sont les Nambikwara? (Marcelo Fiorini)

• Le corps du sensible (M. Fiorini)
• L'histoire des Wakalitesu (M. Fiorini, François-Michel Le Tourneau)
• Les Mamaindê : changement et continuité (Joanna Miller)
• Les Sabanê : ravages de l'histoire et reconstruction tardive (Edwin Reesink)
• Les photos de Lévi-Strauss : une anthropologie du corps sensible (M. Fiorini)
• Lévi-Strauss, le cru et le vu (Antoine de Gaudemar)
• Entretien avec Claude Lévi-Strauss (M. Fiorini)
• La politique étrangère d'une société primitive (Claude Lévi-Strauss)
• A propos de « La politique étrangère d'une société primitive » (Vincent Debaene)
• Lévi-Strauss dans la « Pléiade » : Entretien avec Vincent Debaene et Frédéric Keck (Emmanuelle Loyer, Jean-Claude Monod).
DVD inclus : "À propos de Tristes Tropiques" un film de J.-P. Beaurenaut, J. Bodanzky et P. Menget (46 mn, Zarafa Films).
ISSN 0295-9151 – ISBN 2-912114-08-X Format 16 x 24 cm, 160 p. , photos, DVD. - 22 €
http://www.survivalfrance.org/shopping/product_details.php?subcat_id=37&id=602

Estudando A Bossa, de Tom Zé - Irrévérencieux et inventif, «Estudando a Bossa» (en étudiant la Bossa) rend un hommage délirant, surprenant, provocateur et critique à la Bossa Nova. Tom Zé, grand bidouilleur de son, nous en offre ici l'étude sous forme de leçon d'anatomie profonde. Chirurgien de la deuxième jeunesse, il dissèque les clichés nostalgiques. Son bistouri ciselle au plus fin, au plus tendre. Ses chansons-chroniques restituent la belle jeunesse (polémique) de la Bossa. Elles redessinent, jusque dans l'accent, les arrangements, les mots-clés et les expressions, le panorama sonore de l'époque et les principaux protagonistes de sa naissance : João Gilberto avant tout, mais aussi Tom Jobim, Carlos Lyra, Vinicius de Moraes, Baden Powell, Dorival Caymmi... Tom a invité de très nombreuses femmes pour en chanter les louanges : Fernanda Takai (Pato Fu), Mariana Aydar, Zélia Duncan, Marina de la Riva, Mônica Salmaso, Andréia Dias, Fabiana Cozza, Jussara Silveira, Badi Assad, Márcia Castro, Tita Lima, Anellis Assumpcão…Avec l'aide d'Arnaldo Antunes et l'appui de David Byrne, Tom et ses amis s'en donnent à cœur ouvert et s'adonnent sans complexe à "l'étude" complète de la Bossa. Telle une autopsie inversée (qui redonnerait la vie), l'opération est menée avec subtilité, intelligence, sagacité, précision et maîtrise. Le scalpel est sûr et amoureux. Il incise comme une caresse. Et nous montre une Miss Bossa Nova toute nue, folle et plus rebelle que jamais. - Biscoito Fino - Mars 2009 - 8424295046338 - 14 pistes - 46 min - Distribué par DG Diffusion
http://www.dgdiffusion.com/spirale-music/fiche_produit.php?nom=Estudando+A+Bossa&cc=1000&vl=0&ccvlnom=&ccpr=&vlpr=&ccvlprnom=&rch=0&rchdata=Tom%20ze&pid=25655

Sortir

Une famille brésilienne
Le nouveau film de Walter Salles (Central do Brasil, La Cité de Dieu, Carnets de Voyage) sortira le 18 mars
Une famille brésilienne (Linha de passe), de Walter Salles et Daniela Thomas - São Paulo. 20 millions d'habitants, 200 kms d'embouteillage, 300 000 coursiers. Au coeur de cette ville en transe, quatre frères essaient de se réinventer de manières différentes. Reginaldo, le plus jeune, cherche obstinément son père ; Dario rêve d'une carrière de footballeur, mais l'âge, 18

ans, le rattrape ; Dinho se réfugie dans la religion tandis que l'aîné, Dênis, déjà père d'un enfant, gagne difficilement sa vie comme coursier. Leur mère, Cleuza, femme de ménage qui élève seule ses quatre enfants nés de pères différents, est à nouveau enceinte. A l'image d'un Brésil en état d'urgence et en crise indentitaire, tous cherchent une issue. - Présenté en compétition au Festival de Cannes, l'actrice principale, Sandra Corveloni, a reçu le prix d'interprétation féminine. - Avec : Sandra Corveloni (Cleuza), João Baldasserini (Dênis), José Geraldo Rodrigues (Dinho), Kaique de Jesus Santos (Reginaldo), Vinicius de Oliveira (Dario). - Brésil - VOSTF - 1 h 48 - Dolby SRD - Production : Videofilmes

Voir la bande-annonce
http://www.arara.fr/FamilleBresilienne%20TEASER%20def.mp4

Maria Bethânia
Mardi 24 février - 20h - Maria Bethânia - Au début symbole de la contreculture brésilienne, Maria Bethânia est devenue la reine des ballades sentimentales. Maria Bethânia, considérée comme la chanteuse la plus influente de la musique populaire brésilienne, a tenu à commémorer ses 40 ans de carrière en rendant hommage à celui qui disait d'elle qu'elle chante avec la liberté des oiseaux, Vinicius de Moraes. - Jayme Alem : guitare, direction; João Carlos Coutinho : piano, accordéon; Rômulo Gomes : contrebasse; Carlos Balla : batterie; Reginaldo Vargas : percussion; Márcio Mallard : violoncelle; Israel Vargas : guitare - Salle Pleyel - 252, rue du faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris - Métro: Ternes, Charles de Gaulle-Etoile

Agenda

Guide des manifestations culturelles
Pour être au courant des manifestations du monde Lusophone consultez l'Agenda du site Arara
http://www.arara.fr/BBAGENDA.html

Russe

Par Béatrice Crabère

A la une : « blog » ego znaet !

Des sites où l'on parle de la Russie et du russe
Les amoureux de la Russie et du russe sont nombreux, et ils s'expriment de plus en plus sur la Toile, souhaitant partager leur expérience, leurs connaissances, leurs sites favoris. Pour vivre depuis son fauteuil les aventures exotiques de quelques étudiants globe trotteurs, suivez le blog !

Le blog Russie de Lizotchka.

"Franco-russe, j'ai vécu pendant 10 ans dans la magnifique ville de Saint-Pétersbourg. Ce blog est l'occasion de partager ma passion pour ce pays pas facile, mais si attachant: la Russie. Poka, poka!"
Voici comment se présente Lizotchka, qui nous propose un blog classique avec de petits articles sur la civilisation, de la chaleur humaine, un regard nostalgique ou amusé et beaucoup de photos.
Pour nos élèves, une sélection de quiz sur la culture russe (en français), piqués sur le site "quizz-biz":
http://lizotchka-russie.over-blog.com/article-26840679.html
Une page amusante et instructive sur le champagne russe:
http://lizotchka-russie.over-blog.com/categorie-10508562.html

Jules en Russie
Ce blog très fourni suit l'actualité russe, aborde donc des sujets sérieux (ou pas), sans se départir d'un humour certain ! A visiter assidument pour son choix de photos, de vidéos et de montages, de « roliki », pour les extraits d'émissions de télé, pour ses analyses de faits de société. Et aussi si vous aimez les chats (à lire à la française).
Très pratique, l'entrée par les tags.
http://www.enrussie.fr/

Le blog de Cayou à Moscou
« Les aventures de Cayou, une Française partie pour un an à Moscou ». Cayou est très drôle et très bavarde. Si vous n'avez pas envie de partager ses aventures dans le détail, allez directement aux diaporamas. Très pratique pour visiter Moscou avec les élèves, et commenter les commentaires ! (153 photos qui défilent rapidement si l'on choisit la version « Diaporama »)
http://cayoumoscou.canalblog.com/albums/promenons_nous_dans_moscou/index.html
Depuis cette page, vous pouvez choisir parmi 17 albums photos, tous très originaux (un véritable regard) et intéressants : Place Rouge, métro de Moscou, Transsibérien…)
http://cayoumoscou.canalblog.com/profile/163438/index.html

Journal d''un Français en Russie

Très sympathique, ce blog d'un jeune étudiant qui a passé 2 ans en Russie, pour « apprendre à fabriquer des fusées ».

De nombreux articles où le jeune homme nous fait partager son quotidien et ses nombreuses expériences, heureuses et malheureuses. Le récit de son voyage en transsibérien est captivant, et les photos remarquables. J'ai particulièrement aimé le montage du Lac Baïkal sur une carte de France. A noter aussi, plus sérieusement, 3 pages sur la jeunesse russe et son engagement dans les partis politiques (avec là aussi de nombreuses photos).
http://karon.over-blog.com/

Sur le blog de Florie
Laurie a passé 4 mois à Saint-Pétersbourg, mais le meilleur de son blog, c'est le montage vidéo « une semaine à Moscou ». Bien-sûr, la caméra s'affole un peu par moments, alors qu'on aimerait qu'elle s'attarde sur ces témoignages du quotidien, et les enchaînements musicaux manquent de professionnalisme, mais le montage est vraiment réussi. On pourrait l'intituler « Moscou d'hier et de demain », étudiants des écoles internationales d'ingénierie et d'économie sur fond de bâtiments historiques, Mac Donald's et trains intemporels…soirées guitare dans la cuisine et rock à la russe…Un véritable concentré de la Russie d'aujourd'hui en 5 minutes.
Les autres postes du blog sont moins intéressants pour nous.
http://florieinrussie.canalblog.com/

Pour le prof

Appel à contribution pour Cyber Langues 2009
Le colloque 2009 se tiendra à Reims du 25 au 27 août. Le thème cette année sera TICE et langues : la pratique au quotidien. Vous êtes donc appelés à venir témoigner de vos pratiques de classe, et à envoyer en ligne vos propositions de contribution avant le 28 mars 2009.
Concernant le public souhaité, voici ce qu'en dit Jacques Aureilhan : « Dans un esprit de pluralisme, nous encourageons la participation des professeurs des écoles, de collèges ou de lycées, des professeurs conseillers pédagogiques ou formateurs, des universitaires. Nous invitons les corps d'inspection, les chefs d'établissements, les concepteurs et producteurs d'outils multimédia à contribuer par leur présence ou leur appui à ce temps de réflexion que nous voulons collaboratif et ouvert. »
http://www.cyber-langues.asso.fr/spip.php?article99

Se souvenir de Rostropovitch
Le site Canal Académie proposait le 8 septembre 2006 une interview du grand compositeur, « Rencontre avec Mstislav Rostropovitch ».
« Dans cette émission, Mstislav Rostropovitch revient sur ses relations avec Chostakovitch et Prokoviev ; il commente l'évolution de l'école russe de violoncelle ; il évoque ses amitiés avec les compositeurs contemporains ; il explique sa façon de choisir ses instruments, de diriger un orchestre...", peut-on lire sur le site en introduction.
L'interview est traduite du russe au français et du russe au français simultanément par Nina Aprolev, ce qui nous permet d'entendre la voix du grand musicien.

A écouter ou à podcaster.
http://www.canalacademie.com/Mstislav-Rostropovitch.html

Ressources pédagogiques

Voici quelques sites « personnels », qui, sans être exclusivement à visée pédagogique, contiennent des ressources directement exploitables.

« Les jeunes russisants »
Ainsi David Vial et les étudiants de l'INALCO mettent leurs cours en ligne sous forme de fiches. La présentation est parfois touffue, mais les apprenants motivés peuvent y trouver leur bonheur. Ce site collaboratif est régulièrement enrichi de nouvelles rubriques, auxquelles on peut accéder depuis les boutons de la page d'accueil. Particulièrement utile si l'on en croit le nombre de questions d'ordre pratique concernant la cyrillisation et l'affichage qui circule sur les listes de diffusion, la page « Trucs et astuces ». A visiter également, la page consacrée aux critiques de films, en français et sur les grands succès que l'on conseille généralement aux élèves et étudiants. La page « Chansons, avec un choix restreint, mais joliment disposé de textes et enregistrements audio et vidéo.
http://vial.david.club.fr/Index.html

« Langue russe –nos universités »
Hébergé par l'académie de Caen, ce wiki a été créé à l'initiative de notre collègue Rémi Camus. Les articles sont actuellement rédigés par 4 intervenants et ne demandent qu'à être complétés. Il s'agit essentiellement de sitographies concernant le russe et internet, l'apprentissage du russe en ligne, les usuels en ligne, la philologie russo-slavone, quelques rubriques dans les pages thématiques, les petites annonces, les articles d'enseignants-chercheurs, le russe et la vie professionnelle.
Un forum de discussion est ouvert, accessible depuis la page d'accueil, mais il a à peine plus de succès que celui du café, qui, lui, n'en a pas du tout! Les russophiles préfèrent échanger sur les listes de diffusion, semble t-il.
http://russeacaen.wetpaint.com/

"Raspoutine-1916"
Ce blog, géré semble t-il par Monsieur Gortchov, hésite entre la forme encyclopédique et la sitographie. On y trouve une impressionnante collection d'articles sélectionnés sur le Web et classés en rubriques et sous-rubriques, ainsi que des pages de présentation et de synthèse créées par l'auteur : économie, culture, voyage, apprendre le russe, les liens franco-russes, la communauté française en Russie, histoire, géographie, géopolitique….Le projet est très ambitieux, mais certaines rubriques ne sont pas (encore ?) renseignées. Les articles sont tirés de la presse française ou russe.
Pour ne pas se perdre dans la navigation, il vaut mieux passer par le plan général.
Le site ne semble pas être mis à jour depuis 2007.
http://ras-poutine1916.blogspot.com/
http://raspoutine-1916-culture-russe.blogspot.com/2007/01/plan-gnral.html
Le blog précédent est accessible également depuis le blog de Russie Web :
http://russieweb.blogspot.com/

Vie de la discipline

Une pétition pour rétablir l'agrégation.
L'Association Française des Russisants vous propose de signer en ligne une pétition pour demander le rétablissement de l'agrégation de russe, dont le programme n'a pas été publié au journal officiel.
http://www.afr-russe.fr/spip.php?article107

Un double diplôme français et russe à Nice.
Notre collègue Hélène Métlov, professeur de russe à Nice, nous informe :
« La faculté de droit et des sciences économiques de l'Université de Nice Sophia Antipolis, en partenariat avec l'Université de l'Amitié des peuples de Moscou proposent aux nouveaux bacheliers un programme d'études économiques franco-russe à double diplômation :

- Licence « économie-gestion » de l'Université de Nice Sophia-Antipolis
- « Baccalavr » de l'Université de l'Amitié des Peuples de Russie (Moscou)

Ces deux diplômes sont complétés par un diplôme de l'Université de Nice :

- « Études économiques en langue russe »

Durée totale des études : 4 ans.

- 3 ans au minimum pour l'acquisition d'une bonne pratique de la langue russe et l'obtention de la Licence « économie-gestion » de Nice.
- 4 ans pour l'obtention du « Baccalavr » russe (l'équivalent de la licence qui, en Russie, nécessite 4 ans d'études).

La formation se compose des éléments suivants :

- les enseignements de la Licence « économie-gestion » de Nice (économie, gestion, méthodes quantitatives, sciences de la société)
- des cours intensifs de russe durant les deux premières années du programme, dont sont dispensés les étudiants connaissant déjà le russe
- des cours d'économie supplémentaires dispensés en langue russe destinés à préparer les examens de Moscou.

Prix des études : 1ère année : 3000 € 3ème année : 1500 €
2ème année : 2000 € 4ème année : 1500 €
Soit 8000 € environ sur quatre ans.
Les étudiants ayant une connaissance suffisante du russe n'ont que 4000 € à payer.
Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un semestre d'étude à Moscou sans modification des droits d'inscription (logement assuré dans ce cas en cité universitaire).
Des possibilités de stage existent, dans des entreprises françaises en Russie, dès la 3ème année d'étude.
Renseignements et préinscription :
Centre de coopération avec les Pays de l'Est (CPE)
Faculté de Droit et des Sciences économiques de Nice
Avenue du Doyen Louis Trotabas
06050 Nice Cedex 1
Tel : 04 92 15 71 48
Fax: 04 92 15 70 46
e-mail: guichard@unice.fr
Pour connaître toutes les formations ouvrant sur un diplôme double, vous pouvez consulter la page du site de l'AFR, „Cursus universitaires franco-russes":
http://www.afr-russe.fr/spip.php?article117

Publications

« Rencontre avec le grand écrivain russe Vassili Golovanov »
C'est une diffusion du site Canal Académie, dans le cadre de l'émission littéraire « Plaisir d'insolence » d'Elisabeth Antébi.
L'écrivain y parle de son dernier livre « Eloge des voyages insensés », paru aux éditons Verdier, dans la collection de littérature russe "Slovo" dirigée par la traductrice Hélène Châtelain, qui avait d'ailleurs reçu avec l'auteur le prix Laure-Bataillon du meilleur ouvrage traduit en novembre dernier, puis tout récemment le Prix Russophonie 2009.
On y fait la connaissance d'Hélène Châtelain, qui met également sa grande connaissance de la Russie au service du cinéma en qualité de scénariste et co réalisatrice (pour « Le Bannissement », par exemple), et a bien d'autres talents (actrice, documentariste).
L'entretien est spontané, eu russe et en français (traduction simultanée d'Hélène Châtelain).
A écouter ou à podcaster.
http://www.canalacademie.com/Rencontre-avec-Vassili-Golovanov.html
Signalons que tous les films et documentaires d'Hélène Châtelain sont disponibles à l'iconothèque russe de l'EHESS :
http://iconotheque-russe.ehess.fr/auteur/2203/
La collection "Slovo" aux Editions Verdier:
http://www.editions-verdier.fr/v3/index.php
http://www.editions-verdier.fr/v3/collection-littetrang-russlovo.html
Le communiqué de remise du Prix Russophonie 2009:
http://russophonie.free.fr/Docs/COMMUNIQUE_Prix_Russophonie_2009.pdf

La bataille de Stalingrad.

Le site Canal Académie nous propose également dans l'émission « Au fil des pages » une présentation de l'ouvrage historique de Jean Lopez, « Stalingrad, la bataille au bord du gouffre », aux Editions « Economica ». Une synthèse des travaux de recherches effectués par des spécialistes allemands, anglo-saxons et américains, et non accessibles en langue française.
On trouvera sur la page de présentation de l'émission une synthèse des grandes étapes de la fameuse bataille. Mais il est bien-sûr plus agréable d'écouter l'exposé très clair de l'auteur.
http://www.canalacademie.com/Stalingrad-la-bataille-au-bord-du.html
http://www.bibliomonde.com/editeur/economica-49.html

« Alexandre 1er »
« Le tsar qui vainquit Napoléon », Une biographie de Marie-Pierre Rey, parue aux éditions Flammarion. Une analyse des vingt cinq années de règne de ce tsar et des légendes qui lui sont associées.
http://editions.flammarion.com/Albums_Detail.cfm?ID=34711&levelCode=home

« Le goulag en héritage, pour une anthropologie de la trace. »
Un ouvrage collectif dirigé par Luba Jurgenson et Elisabeth Anstett, paru aux éditions Petra. Cet ouvrage a déjà été remarqué par le site « Le choix des libraires », où l'on en trouve une présentation et un extrait.
Voici ce qu'en disent les auteurs: "L'objectif de cet ouvrage est de s'intéresser aux traces matérielles et symboliques du Goulag, à ces traces qui ont façonné, affecté ou influencé les

façons de dire et de faire la mémoire des camps, de réfléchir à leurs formes, leur nature et leurs implications.
Nous avons choisi de nous arrêter sur la question de la trace, dans la mesure où elle présente une pertinence toute particulière dans le contexte contemporain des recherches réalisées par les sciences politiques, le droit, la littérature ou l'anthropologie sur les violences de masse du XXe siècle, bien au-delà du seul exemple soviétique.
Car ce collectif ne souhaite pas seulement procéder à un premier inventaire des traces qu'a laissées le Goulag, il propose aussi de s'engager dans une réflexion commune sur les problèmes méthodologiques que pose un tel objet et les perspectives qu'il fait naître."
http://www.lechoixdeslibraires.com/livre-64424-le-goulag-en-heritage-pour-une-anthropologie-de-la-trace.htm#177482
http://www.editionspetra.fr/affiche_livre.php?id=82

Les publications de l'Harmattan.
En juin 2008 ont été publiés les actes du colloque « La Russie européenne, du passé composé au futur antérieur », organisé en 2006 à l'Université du Littoral de la Côte d'Opale de Dunkerque, sous la direction de Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis.
http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=26118
3 nouvelles parutions ce mois-ci chez cet éditeur :
« Gazprom, l'idéalisme européen à l'épreuve du réalisme russe », par Paul-Henri Dasseleer.
http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=27900
« La Russie orthodoxe, identité nationale dans la Russie post communiste », par Agnieszka Moniak-Azzopardi.
« Le contexte de la Russie contemporaine y est largement évoqué et l'actualité de l'Eglise russe et de ses jeux de pouvoirs est en train de se dérouler sous nos yeux, notamment avec l'élection, la semaine dernière de nouveau patriarche.", écrit l'auteur.
http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=27868
« Tchékhov, rêverie et liberté », par Henri Verniolle de Chantal.
http://www.editions-harmattan.fr/index.asp?navig=catalogue&obj=livre&no=27955

La petite fille de l'hôtel Métropole.
Le roman de Ludmila Petrouchevskaïa, traduit par Macha Zonina et Jean-Pierre Thibaudat, sort ce mois-ci aux éditions Christian Bourgois. A cette occasion, l'auteur était reçue à la librairie « L'imagigraphe » le 12 février dernier.
http://www.christianbourgois-editeur.com/nouveautes.php

Le numéro 31 de la Revue Russe.
« La Russie dans la mondialisation : aspects contrastés » Il vient de paraître et vous pouvez le commander en ligne, sur le site de l'Association Française des Russisants, où vous trouverez également le sommaire.
http://www.afr-russe.fr/spip.php?article61

Sortir

Théâtre.
« Idiot », une adaptation de Vincent Macaigne librement inspirée de l'œuvre de Dostoïevski. C'est au Théâtre National de Chaillot, du 4 au 21 mars 2009.
http://www.theatre-chaillot.fr/spectacle.php?id=91&view=fiche

Cœur ardent, d'Ostrovski.
Un spectacle français (mise en scène Christophe Rauck), sur une traduction d'André Markowicz, que vous pourrez voir dans plusieurs villes de France :
- à la Filature, scène Nationale, à Mulhouse, les 19 et 20 février
http://www.lafilature.org/fr/spectacles/coeur-ardent.html
- au théâtre du Gand T de Nantes du 25 février au 6 mars
(Ecoutez la présentation de la pièce par le metteur-en-scène sur la vidéo et conseillez-la à vos élèves !)
http://www.legrandt.fr/Coeur-ardent.html
- La pièce sera ensuite jouée à Sète, sur la Scène Nationale de Sète et de l'Etang de Thau, les 13 et 14 mars 2009. (La critique présentée sur le site est excellente.)
http://pagesperso-orange.fr/theatredesete/coeur_ardent.html

"Oncle Vania" en tournée.
Dans une mise en scène de Claudia Stavisky, sur une traduction d'André Markowicz et Françoise Morvan, avec notamment Philippe Torreton et Agnès Sourdillon, ce spectacle sera joué en France du 3 mars au 26 juin 2009. Les premières représentations seront parisiennes, au Théâtre des Bouffes du Nord, du 3 mars au 3 avril.
http://www.bouffesdunord.com/saison_fiche.cfm?id=63262
Puis la pièce de Tchékhov sera jouée en province, à Marseille, du 7 au 18 avril, à Toulouse (Blagnac) du 21 au 24 avril, à La Rochelle du 12 au 15 mai et à Lyon du 27 mai au 26 juin.
http://www.evene.fr/culture/agenda/oncle-vania-25298.php?programme

XIV Festival Russe au théâtre Toursky, Marseille.
En partenariat avec le Ministère Russe de la Culture, le théâtre Toursky organise le 14ème Festival russe, du 10 mars au 5 avril 2009.
Au programme, du théâtre (3 pièces de Gogol), mais aussi du cinéma, suivi de soirées de cabaret, un concert de piano, une exposition.
Les pièces sont en russe, jouées par des troupes russes et surtitrées.
http://www.toursky.org/2008-2009/pagesprog/028.htm

Cinéma : La Russie d'Andreï Konchalovsky.
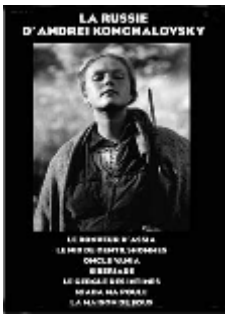

C'est à Paris, au cinéma « Le Lincoln », du 18 février au 3 mars 2009. A l'occasion de la sortie du dernier film du célèbre cinéaste « Gloss », le cinéma organise, pour notre plus grand bonheur, une rétrospective de ses œuvres.
Pour lire le dossier de presse, contenant une présentation détaillée du dernier film, une biographie de Konchalovsky et une fiche complète sur chaque film présenté :
http://kinoglaz.fr/a_evenements/kontchalovski_dp.pdf
Le programme se trouve sur Kinoglaz :
http://kinoglaz.fr/u_fiche_evenement.php?num=310
Et les horaires sur le site du Lincoln :
http://www.parnassiens.com/PAGES_ACTUALISEES/evenementsfevrier2009.html
Une rencontre avec le cinéaste aura lieu, sur invitation, le mardi 24 février à 18 heures au Centre de Russie pour la Culture et la Science à Paris.
http://www.russiefrance.org/Archives/Konchalovsky/konchalovsky.htm

2èmes journées du cinéma russe au Curial.

C’est à Chambéry, du 27 février au 1er mars : 4 des « meilleurs films » des 3 dernières années : Minaev, Kravtchouk, Lounguine, Sokourov.
http://kinoglaz.fr/u_fiche_evenement.php?num=288

Photographies.
Georgui Pinkhassov, moscovite, membre de l’agence magnum, présente jusqu’au 4 avril 2009 les collections photographiques de ses huit voyages vers le Grand Nord, « Nordmeer », à la « In camera galerie », à Paris.
http://www.stiletto.fr/article/6-nordmeer/
http://www.incamera.fr/

Lettres

Français

A la une : censure et liberté

Par Adeline Sontot-Buisson

La couverture de Télérama du mercredi 21 janvier 2009 a pu choquer. Le libellé insolent et assumé du magazine, « Trop de sécurité nuit gravement à la liberté », qui parodie les avertissements des paquets de cigarettes, a d'ailleurs été repris comme banderole lors de la manifestation du 29 janvier. La couverture du magazine télé a fait un (mini) scandale. Les chantres de la liberté en ont fait leur porte-drapeau, les lecteurs plus raisonnables ont rappelé que Nicolas Sarkozy s'était fait élire sur un programme essentiellement fondé sur le thème de la sécurité. Il n'est pas question ici d'ouvrir un débat autour de la politique de notre président, loin s'en faut. Contentons-nous de faits et observons le débat qui gronde dans les milieux intellectuels français. Depuis son élection, le président de la République a fait promulguer 21 lois et 21 décrets sur la sécurité. La multiplication des décrets, le renforcement des forces de police, les états généraux de la presse, la nomination du directeur de France2 par le Président de la République… autant de mesures qui inquiètent les fervents défenseurs de nos libertés.

Toujours dans ce thème de la liberté d'expression, le Point a publié en janvier-février 2009 un numéro hors-série particulièrement intéressant intitulé « Ovide, Spinoza, Sade… Les textes maudits et tous les livres interdits » (numéro 21). R. Brague, P.E. Dauzat, E. Pierrat, A. Viala… ont collaboré à cet ouvrage. Le hors série retrace l'histoire de la censure, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours. Un numéro passionnant et très instructif. Comme l'indique Catherine Galliau dans son éditorial, « l'histoire est pleine de ces textes interdits dont les auteurs souffrirent la prison, l'exil et même la mort. »

Sade termina à l'asile, Giordano Bruno a brûlé avant de voir sa thèse unanimement applaudie, Madame Bovary s'est retrouvée à l'index aux côtés de l'Ulysse de Joyce.

Il faut bien revenir aux origines romaines de la censure pour en comprendre les rouages et les conséquences, parfois heureuses (paradoxe intéressant s'il en est, qui constitue l'angle d'attaque majeur de ce numéro hors-série). La censura romaine, c'est-à-dire la charge du censeur, conjugue les objectifs militaire, fiscal et moral vis-à-vis du Sénat. La nota censoria, comme l'explique Alexandre Grandazzi (professeur à la Sorbonne, Paris IV), est la liste des sénateurs amoraux qui se retrouvent donc aux bans de la société. La censure antique revêtit une forme moins draconienne qu'à l'époque moderne. Au temps où Gutenberg n'avait pas encore poussé son eurêka, la simple interdiction des copies d'œuvre suffisait à en restreindre l'accès. L'exemple postérieur de Julien l'Apostat illustre le pouvoir et le danger de l'enseignement. La censure passe aussi par l'interdiction d'enseigner : c'est en interdisant l'enseignement que l'empereur romain Flavius Claudius (362 ap. JC) s'assura une génération de sujets païens.

Ce qui fascine dans cette histoire littéraire, c'est ce que la censure a permis de positif. Ce croisement entre un dogmatisme religieux et des phénomènes littéraires. Comme, par exemple, la mise en lumière de la tyrannie régente : « La censure est ainsi à la fois le moyen et le révélateur de la tyrannie » (ibid).
L'art du contournement, les jongleries verbales, l'art de l'allusion… nombre d'auteurs ont aiguisé leur plume et façonné leur style en esquivant les contours de la censure. Le Dépôt légal, qui défend aujourd'hui les droits des écrivains, est une initiative de la censure datée de 1537. Il s'agit à la fois de créer un outil de contrôle idéologique, mais aussi de surveillance des éditions pirates qui privent les artistes des bénéfices de leur travail. Le sujet est d'actualité avec l'explosion du téléchargement.

Les élèves de Troisième et de Seconde seront surement intéressés d'apprendre une brève histoire de l'Index librorum prohibitorum, l'Index des livres interdits, créé par l'Inquisition en 1559, aboli en 1971, qui comprend pêle-mêle : l'Emile de Rousseau, le Tartuffe de Molière, l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert (une page y est consacrée, intéressante pour les enseignants de lycée), le Mariage de Figaro de Beaumarchais (idem), Les Fleurs du Mal de Baudelaire, la quasi-totalité de l'œuvre de Voltaire, les Nouveaux contes de La Fontaine (dont nous citions une nouvelle édition poche dans le dernier numéro du Café).

Au-delà d'une simple trame historique de la censure, la lecture de ce dossier alerte sur les dangers idéologiques contenus dans ce procédé. Alain Viala résume parfaitement cette dérive : « Ce que révèle la première modernité, ce n'est donc pas l'obscurité de la censure, mais comment l'obscurantisme des dogmatismes religieux a tenté d'étouffer la liberté de pensée. »
Tout est dit. Les titres mis à l'Index ont parfois de quoi étonner. Passe encore l'Histoire de Juliette ou les Prospérités du vice du marquis de Sade qui ont pu choquer la moralité des hommes d'église. Que dire, en revanche, des Trois mousquetaires de Dumas ? Comme le résume Pierre Assouline, « plus le style d'un écrivain est séduisant, plus l'écrivain a des chances d'être banni. ». Précisons, en outre, à nos élèves de Troisième plongés dans le conflit de la Seconde Guerre Mondiale, que Mein Kampf d'Hitler ne figure pas dans l'Index.

Les Amours d'Ovide
Ce dossier des livres interdits enquête, notamment, sur les raisons qui ont poussé Auguste à exiler Ovide. La publication de l'Art d'aimer et des Amours a été séculairement reconnue. Chantal Labre, professeur de Lettres spécialiste d'Ovide, lève le voile sur des épisodes tumultueux de l'auteur, beaucoup plus terre à terre. Citons d'ailleurs la nouvelle traduction des Amours d'Ovide par la romancière Marie Darrieussecq, publié sous le titre Tristes pontiques aux éditions P.O.L. Pour notre ministre Xavier Darcos, grand spécialiste d'Ovide, Marie Darrieussecq « donne l'impression qu'Ovide souffle à nos oreilles, comme un proche, comme un frère ».

Pour aller plus loin :
Un article de Jean-Baptiste Amadieu publié dans la Lettre du Collège de France (n°20, juin 2007), qui focalise ses recherches dans l'Index sur les auteurs français du XIXe siècle. Dumas, Sue, Lamartine, Hugo, Zola, Flaubert… On y apprend, notamment, que l'auteur qui obtint la palme de l'index pour le plus grand nombre de citations est Ernest Renan, philosophe et historien, et surtout auteur d'une Vie de Jésus anti conventionnelle :
http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/ins_let/

Bibliographie
E. Pierrat, Le Livre noir de la censure, Seuil, 2008.

Le Point hors-série n°21, Ovide, Spinoza, Sade… Les textes maudits et les livres interdits.
Une interview de Marie Darrieussecq sur son travail de traduction d'Ovide : http://www.liberation.fr/livres/0101308698-ovide-j-en-ai-l-image-d-un-brave-homme

Distinguer les genres littéraires... Sans référence littéraire ?

Par Virginie Mège

Au-delà des trois grandes catégories roman - poésie - théâtre, l'élève de collège doit distinguer les genres littéraires comme le merveilleux, le fantastique, le réalisme, l'épistolaire, le policier, la science-fiction, etc. Sachant que les élèves, de manière générale, lisent peu et possèdent par conséquent peu de références littéraires, la tâche semble a priori ardue pour les professeurs de français. Heureusement, films et séries peuvent servir de truchements à l'apprentissage des notions.

Classer pour mieux lire et écrire
La question des genres littéraires n'occupe pas seulement les théoriciens de la littérature ni les lycéens. Au collège, les élèves sont en effet préparés à identifier les genres. Qu'il s'agisse par exemple du genre merveilleux avec les contes en 6ème ou du genre fantastique en 4ème, cette notion de classement de la littérature se retrouve tout au long des cycles.
Les élèves sont donc souvent invités à réfléchir à partir d'une couverture de livre pour élaborer des hypothèses de lecture et imaginer le genre littéraire auquel appartient le récit, avant même d'en avoir découvert le contenu. Ils sont également amenés à étudier des incipits pour repérer, à partir de quelques éléments, le genre littéraire, et construire un horizon d'attente.
Les sujets de Brevet demandent d'ailleurs régulièrement aux candidats d'identifier et de justifier le genre littéraire du texte donné. Quant aux rédactions et « suites de textes », elles exigent forcément une identification préalable du genre pour ne pas s'en écarter. La distinction des différents genres littéraires participe donc pleinement aux apprentissages de lecture comme d'écriture, et les structure.

Des notions sources de débats...
Pourtant, distinguer les genres littéraires est loin d'être une tâche facile.
Prenons quelques exemples. Le mois dernier, des enseignants cherchaient à « réfléchir à une définition précise de la nouvelle à chute » sur Weblettres. S'agissant du genre épistolaire, qu'on enseigne aux élèves aujourd'hui, Françoise Besse en préface des Lettres choisies de Madame de Sévigné (édition Hachette de 1967) affirmait que « la lettre n'est pas un genre littéraire » et citait Gustave Lanson faisant remarquer qu'il était aussi stupide de dire « genre épistolaire » que « genre oral ». Quant au genre fantastique et à ses caractéristiques qui le distinguent du merveilleux, de nombreux théoriciens s'y perdent eux-mêmes. Sur le site Lefantastique.net, on y renonce d'ailleurs : « le fantastique est un genre quasiment indéfinissable ». Il serait finalement plus aisé de montrer « ce que le fantastique n'est pas. », d'autant que des termes anglophones tels que « fantasy, Héroic-fantasy, Dark fantasy etc » appliqués à des genres dits « fantastiques » mais qui ne le sont pas en réalité, viennent troubler les esprits.

Quand théoriciens et professionnels éprouvent des difficultés à s'entendre sur les frontières limitant chaque genre littéraire, on imagine à quel point cela sera compliqué pour des

adolescents en apprentissage. Le projet est donc non seulement de leur donner des définitions précises reposant sur quelques repères stables mais aussi de les amener à s'interroger et à débattre entre eux pour mieux asseoir leur jugement.

On peut donc considérer avec les élèves, de façon synthétique et simplifiée, que le genre réaliste regroupe tout ce qui ressemble à la réalité, le genre merveilleux ce qui accepte l'extraordinaire comme admis, le genre de la science-fiction tout ce qui se passe dans le futur et le genre fantastique ce qui fait survenir, dans un cadre réaliste, un phénomène étrange non expliqué de façon rationnelle. Et ainsi de suite pour chaque genre littéraire.

Une fois que les genres ont été établis avec les élèves, il est alors intéressant de les confronter à la réalité des textes. C'est alors que le manque de références pose problème. Pour réfléchir et débattre, il faut en effet de la matière et par conséquent aller au-delà des quelques titres lus effectivement par des collégiens.

Genre littéraire de « Shrek », « NCIS », « Les Simpson », « Médium », etc
La particularité des genres littéraires est que, malgré leur nom, ils ne s'appliquent pas qu'à la littérature. Sachant que les élèves ont généralement une culture filmique beaucoup plus étendue, on peut donc s'en servir pour vérifier qu'ils sont capables d'identifier chaque genre et même de débattre quand il y a lieu.

En leur donnant par exemple une série de titres (ou bien des affiches) allant de La petite Sirène à NCIS en passant par Médium, les Simpson, Zorro, Kaamelott, Star Wars, etc, les élèves identifient le « genre littéraire » de chacun. Et ils disent « s'amuser en travaillant » lors de cet exercice d'application. Ils n'ont ainsi aucune peine à dire que Shrek relève du merveilleux alors que Zorro est du genre réaliste, etc.

Il est particulièrement intéressant de les entendre débattre entre eux. S'agissant des Simpson, les élèves sont ainsi capables de repérer le genre réaliste puisqu'il s'agit d'une famille américaine moyenne qui vit dans un cadre conforme à la réalité. Puis ils sont en mesure d'affiner leur jugement en expliquant que la série est en vérité une critique sociale. Pour finir, ils parviennent à nuancer leurs propos en argumentant correctement et selon les épisodes, tenant compte de l'apparition ou non de certains phénomènes.

De même, Harry Potter est matière à réflexion. Les élèves s'interrogent sur la frontière entre merveilleux et fantastique, étant donné que le monde empreint de magie, et donc merveilleux, existe parallèlement à un monde réaliste anglais.

Une méthode efficace
Bien entendu, certains pourront déplorer ce recours aux films Harry Potter plutôt qu'aux oeuvres de J K Rowling, comme à la série des Kaamelott plutôt qu'aux romans de Chrétien de Troyes, et même craindre une sorte de nivellement par le bas. N'oublions donc pas qu'il s'agit ici d'un moyen pour atteindre un objectif d'apprentissage de notions qui permettra ensuite de mieux lire et de mieux écrire.

D'autre part, le recours à l'univers personnel des élèves rend son implication meilleure. Certains viennent même à la fin du cours proposer d'autres titres et continuer ainsi spontanément l'exercice. L'acquisition des genres littéraires se fait donc avec facilité. Il prend aussi un sens nouveau et élargi. La notion de « genre littéraire » n'est plus restreinte mais accompagne bel et bien l'élève dans sa compréhension de son environnement quotidien.

Quelques sites pour approfondir la question...
au sujet des genres littéraires
notions-repères sur les genres littéraires
http://www.etudes-litteraires.com/genres-litteraires.php
étude approfondie des genres littéraires (Laurent Jenny – Université de Genève, 2003)
http://209.85.129.132/search?q=cache:UPV2nfILa4gJ:www.unige.ch/lettres/framo/enseignements/methodes/genres/glintegr.html+genres+litt%C3%A9raires&hl=fr&ct=clnk&cd=10&gl=fr&client=firefox-a

Définitions simplifiées des différents genres littéraires
http://209.85.129.132/search?q=cache:KxGMuq-x488J:emmalule.hautetfort.com/archive/2009/01/21/les-genres-litteraires.html+genres+litt%C3%A9raires&hl=fr&ct=clnk&cd=38&gl=fr&client=firefox-a

réflexion sur une « définition précise de la nouvelle à chute »
http://www.weblettres.net/spip/article.php3?id_article=479

A propos du genre fantastique
site sur le genre fantastique
http://www.lefantastique.net/theorie/def_fan/def_fan.htm
résumé des notions abordées par Todorov dans son Introduction à la littérature fantastique
http://lettres.ac-rouen.fr/francais/recit/todorov.html

A utiliser en classe

Le dialogue
Pour utiliser à bon escient le dialogue en rédaction et comprendre réellement ses fonctions, voici une sélection de quelques sites qui peuvent donner des idées pour mieux appréhender la notion en classe.

Une fiche intéressante sur le dialogue et plus précisément sur ses marques et ses fonctions dans le récit, le tout destiné à un public d'élèves de 5ème. Avec une liste de verbes de parole selon ce qu'ils expriment (souffrance, hésitation, mécontentement, etc).
http://lettres.ac-rouen.fr/sequences/fichmem/dialogue.pdf

Sur espacefrançais, définition du dialogue, synthèse sur les fonctions du dialogue et des conseils pour la rédaction.
http://www.espacefrancais.com/expression/dialogue.html

Une séquence (niveau 4ème) sur l'étude du dialogue dans un récit, s'appuyant sur un roman policier de Ch. Grenier : l'ordinatueur.
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/jfdsq41.htm

Travailler sur la presse écrite à l'école
La « Semaine de la presse et des médias dans l'école » approche à grands pas puisqu'elle aura lieu le mois prochain (du 23 au 28 mars 2009). A ce propos, signalons la parution d'un Hors-

série numérique des Cahiers pédagogiques - Dossier de 150 pages, coordonné par Aicha Aknazzay et Florence Castincaud.
Hors-série téléchargeable en ligne au prix de 5 €.

Mettre les élèves en activité
Savoir écouter
Sur le site de « Radio France Internationale », on peut écouter un fait du jour et répondre ensuite à une série de questions de compréhension. Un exercice intéressant à tester en classe avec les élèves pour les aider à être plus attentifs et à travailler l'écoute. Un moyen également de les accompagner dans leur compréhension de l'actualité.
http://www.rfi.fr/lffr/statiques/accueil_apprendre.asp

Jouer en classe, une autre forme de travail
Sur le site de Francparler, un dossier sur le jeu en classe de FLE, qui peut aussi inspirer les professeurs de français en collège.
http://www.francparler.org/dossiers/jeux.htm

Ressources pour le prof

Gallica 2 désormais opérationnelle
La nouvelle version de la bibliothèque numérique de la BNF, en service à la mi-février permettra la consultation de nouveaux types de documents (notamment sonores) et offrira de nouveaux services, dans la page d'accueil comme à la consultation.
http://www.bnf.fr/pages/zNavigat/frame/dernmin.htm?ancre=gallica2_090119.htm

Une réforme pas facile … au Québec aussi
Dans le Soleil, journal québecois, un article de Daphné Dion-Viens. « Il y a un an, la ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne dévoilait un ambitieux plan d'action pour améliorer l'enseignement du français aux petits Québécois. Douze mois plus tard, les mesures tardent à se mettre en branle. Dans les écoles, enseignants et directions refusent de se faire dicter quoi faire en classe. Bref, il y a du sable dans l'engrenage ».
http://infobourg.com/sections/actualite/actualite.php?id=14034

Agrégation de Lettres Modernes
Ressources
Quelques liens utiles pour les programmes de la session 2009 de Lettres Modernes. Il s'agit d'articles en ligne de la revue Loxias.
Sur l'œuvre du Moyen-Âge :
http://revel.unice.fr/loxias/document.html?id=2687
Sur Bernanos :
http://revel.unice.fr/loxias/document.html?id=2681
Sur le programme de littérature comparée :
http://revel.unice.fr/loxias/document.html?id=2670 (La Misanthropie)
http://revel.unice.fr/loxias/document.html?id=2658 (sur Tess d'Uberville et sur Effi Briest).
Sur Gracq (document édité pour la session 2007-2008) :
http://revel.unice.fr/loxias/document.html?id=1987

Sujet de l'épreuve de Composition française sur auteurs après 1500 (agrégation internet de Lettres Modernes()
Se présentant comme " l'auteur de ce livre", Victor Hugo écrit dans la préface de Cromwell(1827):
"A Dieu ne plaise qu'il [l'auteur] aspire à être de ces hommes, romantiques ou classiques, qui font des ouvrages dans leur système, qui se condamnent à n'avoir jamais qu'une forme dans l'esprit, à toujours prouver quelque chose, à suivre d'autres lois que celles de leur organisation et de leur nature. L'oeuvre artificielle de ces hommes-là, quelque talent qu'ils aient d'ailleurs, n'existe pas pour l'art. C'est une théorie, non une poésie."
Vous confronterez cette citation à votre lecture personnelle de Ruy Blas et Hernani.
NB: les mots et expressions en italique sont également en italique dans le texte original de Victor Hugo (p.73 dans l'édition Petits Classiques Larousse).

Dossiers
Une sélection des derniers dossiers de weblettres
Sur la liste Collège, Lectures et activités sur les chevaliers en croisade ;
http://www.weblettres.net/spip/article.php3?id_article=905
Sur la liste lycée, un ensemble de références sur Littérature et maquillage
http://www.weblettres.net/spip/article.php3?id_article=915

Les hors-série du Point utiles pour l'enseignement de Lettres au collège :
Hors série Le Point n°14, juin 2007, « Œdipe, Sisyphe, Icare, Mythes et mythologies, les grands textes commentés ». Les mythes les plus célèbres, de l'Egypte antique à la Scandinavie, de la Mésopotamie à la Grèce, ainsi que les textes fondateurs occidentaux sont déchiffrés par de grands spécialistes du genre (P. Vernus, J.F. Pradeau, R. Boyer). Deux extraits sont consultables en ligne :
Le mythe d'Osiris :
http://www.lepoint.fr/null/le-mythe-d-osiris/1372/0/189350
Le mythe d'Œdipe :
http://www.lepoint.fr/null/le-mythe-d-dipe/1372/0/189345
Hors série Le Point n° , « Les religions monothéistes : judaïsme, christianisme, islam ».
Les hors-série du Point utiles pour l'enseignement de Lettres au lycée
Hors série Le Point « L'esprit français, Montaigne, Voltaire, Beaumarchais, Hugo… »

Du héros à l'anti-héros, un dossier de l'académie de Grenoble.
Dans le cadre du programme de 1ère, le roman et ses personnages, ce dossier propose en 5 séances, du preux chevalier médiéval à l'anti-héros de Céline, d'étudier la façon dont les auteurs ont construit leurs héros.
http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/lettres/podcast/sequences/Roman/Roman/Sommaire.html

Illustrations historiques (1789 1939)
Pour illustrer des activités sur cette période, pourquoi ne pas puiser dans ce site réalisé par la réunion des musées nationaux qui propose une importante banque d'images (chacune accompagnée d'une fiche contextuelle) ? En prime, dans les nouveautés une lettre d'informations mensuelle (à l'honneur pour Février une série d'études sur Napoléon et Pie VII et la Ligne Maginot) et cette année un hors série franco –allemand.
http://www.histoire-image.org/site/rech/index.php

Livres

Vient de sortir...
Le dernier roman de Catherine Cuenca vient de paraître chez Castor Poche Flammarion (février 2009) et a pour titre La guerre des ombres. Il s'agit d'un roman historique ayant pour cadre la seconde guerre mondiale en France. On peut découvrir une présentation du récit et ses premières lignes, notamment sur le site Passion du livre. L'auteur, née en 1982, nous avait déjà séduits avec sa Marraine de guerre (roman historique – Première guerre mondiale), facile à lire pour des élèves petits lecteurs, niveau 4ème-3ème. Gageons qu'une fois encore, le récit sera de qualité et exploitable avec des élèves en classe...
http://www.passiondulivre.com/livre-65534-la-guerre-des-ombres.htm

Le livre est désormais aussi électronique
Le livre électronique parle
http://www.lavoixdunord.fr/France_Monde/actualite/Secteur_France_Monde/2009/02/14/article_le-livre-electronique-kindle-se-perfecti.shtml
Plusieurs sites proposent des téléchargements gratuits de livres de droit. Par exemple :
http://www.livrespourtous.com/
http://www.ebooksgratuits.com/

Culture

Par Adeline Sontot-Buisson

Le point sur Robert
"Il n'existe pas d'être capable d'aimer un autre être tel qu'il est. On demande des modifications..."
Paul Valéry est l'auteur de cette phrase qui serait à l'origine du merveilleux spectacle de Fabrice Lucchini, Le point sur Robert.
Le succès est mérité : six théâtres ont déjà accueilli ce florilège de pensées, et Lucchini se produit à l'Espace Cardin. Fabrice Luchini fait partager ses lectures préférées : Rimbaud, Roland Barthes, Chrétien de Troyes (eh oui…), Molière, Hugo, à travers un étonnant mélange de one-man-show et de lectures poétiques. Les textes sont récités, parfois lus, avec verve. Ils prennent vie sous nos yeux et dans notre cœur si l'on accepte de se lancer emporté par la passion de l'acteur. De la haine à l'amour, il n'y a qu'un pas. Lucchini enchante, ou Lucchini énerve.
En tous cas, on se délecte de ce DVD en ces dimanches frileux et sombres de l'hiver morne qui s'étire depuis des mois. Rien de tel qu'un bon spectacle en DVD pour retrouver le sourire tout en se cultivant. Il faut avouer que depuis la disparition de notre cher maître à penser, le grand Pierre Desproges, il devient de plus en plus rare d'allier rire et culture. Pari réussi avec cet hybride spectaculaire signé Fabrice Lucchini. Mélange des genres, ovni théâtral, à mi-chemin entre le one-man-show et la lecture universitaire.
Robert, c'est d'abord Fabrice Lucchini, de son vrai prénom. A ce stade, l'interprétation paraît bien simpliste.
Robert, c'est aussi le mari d'une femme cultivée, abonnée à Télérama (décidément…), lectrice des hors-série du Point (probablement), fidèle spectatrice des théâtres de banlieue, auditrice des opéras wagnériens, qui aurait bien troqué une soirée sur Perceval le Gallois de Chrétien de Troyes mis en scène par Eric Rohmer (sublime son et lumière de Lucchini) contre un match de rugby avec les copains.

N'empêche… la culture et la fougue de Fabrice Lucchini font aimer Roland Barthes et ses Fragments d'un discours amoureux. Elles poussent même à relire cette œuvre qui, depuis nos années d'étude, s'est couverte de poussière (quand elle ne cale pas une bibliothèque Ikea branlante). Et relire Barthes, c'est être à la mode, comme les lecteurs du Magazine littéraire…

Note : Fabrice Lucchini est actuellement en tournée jusqu'au 24 avril 2009. Actuellement à l'espace Pierre Cardin (Paris 8e), puis à la Bourse du Travail (Lyon).

Le point sur Roland

Deux textes inédits de Roland Barthes sont à paraître en février et éclairent la pensée de l'écrivain : Le journal de deuil (éd. Seuil) qui interroge les plaies ouvertes consécutives à la perte de la mère, et les Carnets du voyage en Chine (éd. Bourgois) dont des extraits sont publiés dans le dossier du Magazine littéraire.

Les adeptes de Roland Barthes se scandaliseront de la publication de ces écrits très intimes, sous l'égide de son ayant droit de frère (Michel Salzedo). Rappelons que Roland Barthes ne destinait à la publication que les textes travaillés, étudiés, façonnés à cette fin. Or les écrits à venir sont très intimistes, donc contraires aux volontés du célèbre universitaire. Le journal de deuil fait la lumière sur la genèse de la Chambre claire et sur la douleur de la perte de la mère. Les Carnets du voyage en Chine montrent un Roland Barthes peu enclin aux voyages, bien moins enthousiaste que son collègue Philippe Sollers. Si le second ouvrage ne risque d'intéresser que les plus férus de Roland Barthes, les fiches de son Carnet de deuil livrent des messages émouvants, universels, éclairantes pour la vie et la littérature.

Pour aller plus loin :
Des extraits du journal de deuil consultables sur le site Bibliobs : http://bibliobs.nouvelobs.com/20090129/10304/je-ne-suis-pas-en-deuil-jai-du-chagrin
Lecture de certaines fiches par Olivier Py, au théâtre de l'Odéon jeudi 05 février 2009, à écouter sur le site du Nouvel Obs :
http://bibliobs.nouvelobs.com/20090206/10460/roland-barthes-lu-par-olivier-py
Sur la polémique autour de cette publication, entre l'éditeur de tous les livres de Barthes, François Wahl et les éditions du Seuil, lire la réaction du premier: http://bibliobs.nouvelobs.com/20090121/10078/roland-barthes-aurait-ete-revolte
Un dossier assez complet sur Roland Barthes, édité par le Centre Pompidou, en guise de parcours pédagogique :
http://www.centrepompidou.fr/education/ressources/ENS-barthes/ENS-barthes.html

Actualité

Du livre au film : L'étrange histoire de Benjamin Burton
Le cinéma, hollywoodien en particulier, pourrait se résumer ainsi : art de transformer une nouvelle d'une quarantaine de pages, délectation d'un bain ou d'une sieste d'enfant, en un film de cent-vingt minutes. La nouvelle de Francis Scoot Fitzgerald est arrivé sur nos écrans depuis le 04 février. Voici le pitch (pour parler comme les présentateurs branchés) : Benjamin Button, a, dès la naissance, le visage et le corps fripés d'un vieillard. Abandonné par son

père en 1918, le jeune grabataire fait ses premiers pas en chaise roulante et rajeunit au fil des ans. Cette nouvelle fantastique fait sourire et réfléchir. C'est Brad Pitt qui a accepté de flétrir provisoirement son visage d'angelot pour incarner ce héros extraordinaire.
L'étrange histoire de Benjamin Button, Francis Scott Fitzgerald, éd. Folio.

Une histoire des haines d'écrivains, Anne Boquel et Etienne Kern
Exit le Largarde et Michard, place à une approche plus humaine des auteurs du Panthéon. Ce livre est un incontournable des sorties de ce début d'année. Derrière les sommités littéraires se cachent des hommes à la rancœur aussi vaste, parfois, que le talent. Anne Boquel et Etienne Kern, tous deux normaliens et enseignants à la Sorbonne, dévoilent l'égo, la vanité et la démesure de nos chouchous de papier. L'ensemble est délicieux malgré (ou grâce) à cet arrière-goût de bile. On y apprend que Sainte-Beuve a volé la femme de Victor Hugo et mérité son petit nom de Sainte-Bave, et que le mari trompé a accouché du Lys dans la vallée pour plagier les Voluptés. Baudelaire dénigrait Sand : « Elle est bête, elle est bavarde, elle est lourde ». Si les citations sont difficilement intégrables à des copies d'épreuve de Terminale Littéraire, notre culture s'enrichit. Les auteurs, aussi illustres fussent-ils, étaient aussi en proie à la passion, à la haine, au mépris, aux petitesses. On se rassure : les grands auteurs ont aussi été de simples mortels comme vous et moi.
A noter, toutefois : les « vacheries » et autres missives bileuses sont aussi des objets ludiques revendiqués, empreints de style, incomparables à nos courriers râleurs et rageux au Service Client de notre fournisseur d'accès à internet.
Une histoire des haines d'écrivains, Anne Boquel et Etienne Kern, éd. Flammarion

Littérature de jeunesse
Une journée de débats est organisée par l'AFEF autour du thème de la Littérature jeunesse.
Les quatre coordinateurs du Hors-Série 2008 : Enseigner la littérature de jeunesse (Armand Colin éd, 20 €, disponible en librairie)
Pierre Bruno (IUT de Dijon),
Max Butlen (Université de Cergy Pontoise, IUFM de l'Académie de Versailles),
Jacques David (Université de Cergy Pontoise, IUFM de l'Académie de Versailles),
Serge Martin (Université de Caen, IUFM de Basse Normandie)
vous invitent à une rencontre-débat de l'AFEF autour de l'enseignement de la littérature de jeunesse
le samedi 7 mars 2009 de 14h à 17h
Galerie Colbert - Salle Nicolas de Peirsec - 2 rue Vivienne - 75002 PARIS
Vous pouvez vous inscrire à cette rencontre-débat en écrivant à
secretariat.afef@gmail.com ou contact@afef.org

Philosophie

Par François Jarraud

Des blogs pour co-construire le cours de philo : rencontre avec J.-F. Chazerans

Jean-François Chazerans qui a mis en ligne son premier site de philosophie fin août 1997, a créé de nombreux espaces de parole sur le web, sites, listes de discussions... Il a été durant six ans mis à disposition à la Mission Académique aux TICE de Poitiers où il accompagnait entre autres les enseignants dans leur usage de l'informatique et de l'internet.
Il a, en outre, créé le café-philo de Poitiers et fait partie des acteurs historiques des Nouvelles Pratiques Philosophiques en Classe et dans la Cité [3].

Que pensez-vous de l'usage de blogs par les enseignants de philosophie ?

Cela dénote une posture somme toute très conventionnelle sur l'enseignement de la philosophie. Par exemple l'initiative de Didier Molinier dans vous parlez dans un précédant numéro [4] est très intéressante mais il faut le constater, comme la totalité des blogs pédagogiques philosophiques, c'est un blog d'enseignant. Les professeurs de philosophie font ou continuent leur cours sur le blog. Ils restent donc dans une conception hydraulique de la transmission du savoir : "Quand Socrate se fut assis : plût aux dieux, dit-il, que la sagesse, Agathon, fût quelque chose qui pût couler d'un esprit dans un antre, quand deux hommes sont en contact, comme l'eau coule, à travers un morceau de laine, d'une coupe pleine dans une coupe vide ! Si la pensée était de cette nature, ce serait à moi de m'estimer heureux d'être auprès de toi : je me remplirais, ce me semble, de cette bonne et abondante sagesse que tu possèdes" (Platon, Banquet).

Ce n'est pas la démarche que vous suivez vous-même ?

La rupture mise en œuvre, d'abord au café-philo de Poitiers, puis ensuite dans les divers débats philosophiques qui en ont suivis, a consisté à passer d'une telle conception hydraulique de l'enseignement : la philosophie POUR tous - conception passive de remplissage de l'apprentissage - à une conception incendiaire et maïeutique de l'enseignement et de l'apprentissage : la philosophie PAR tous. Non plus transmission de savoir du maître à l'élève mais co-construction, par les élèves accompagnés de leur enseignant, de rationalité en utilisant le dialogue. Ce fût l'objet de l'article « Le tout débat » publié dans les Cahiers Pédagogiques [5] où je parlais de mon intention d'institutionnaliser la classe en communauté de

[3] Voir www.chazerans.fr
[4] Le Café Pédagogique a mis à sa Une (http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/lettres/philosophie/Pages/2008/98_AlaUne.aspx) le blog de Didier Molinier *Apprendre la philosophie* (http://apprendre-la-philosophie.blogspot.com)
[5] Avril 2005 N°432 - La philo en discussion ; Coordonné par Françoise Carraud et Michel Tozzi

recherche en utilisant le débat philosophique radical. C'est ce que je suis actuellement en train d'expérimenter.

Cette année avec mes 5 classes (2 TS et 3 TSTG), je tente de mettre en place un outil supplémentaire qui est un blog de classe et non pas de professeur. Dès le début de l'année j'ai proposé qu'un ou deux élèves se changent à chaque cours de prendre des notes pour les mettre en ligne sur le blog de leur classe. C'est ce que j'ai précisé dans le "A Propos" des Blogs : « Ce blog devrait permettre d'assurer le suivi des cours de philosophie de la classe et d'échanger sur les différents points abordés. Les élèves qui sont chargés du compte rendu de chaque cours devront le mettre en ligne avant le cours suivant. Vous pouvez aussi intervenir si vous le souhaitez sous forme d'articles et de commentaires. »

TS1 - PHILOSOPHIE - LYCÉE VICTOR HUGO POITIERS

COURS DU JEUDI 22 JANVIER

Troisième leçon :

COMMENTAIRES RÉCENTS

J'avais commencé voilà trois ans en mettant en place des listes de discussions de classes et des forums d'élèves. Mais, mis à part quelques bons moments, les élèves ne s'étaient pas appropriés les outils, du moins pas dans l'esprit que je souhaitais. Il faut dire que je ne leur demandais de prendre des notes que des débats et pas des cours. Cela est tombé rapidement en désuétude. Cette année, cela semble avoir pris.(Cf. http://ts1vh.unblog.fr/ ; http://ts4vh.unblog.fr/ ; http://stm1vh.unblog.fr/ ; http://stm2.unblog.fr/ ; http://stm1vh.unblog.fr/)

Cette parole libérée des élèves, n'est-ce pas dangereux ?

Dangereux pour qui ou pour quoi ? J'ai l'étrange impression que tout est mis en place par l'éducation nationale pour que rien ne dépasse. Où peut-on y retrouver la parole des élèves à part dans les assemblées réglementaires (CA, CVL, conseil de classe...), c'est à dire chez leurs représentants, et dans des organes où elle est modérée a priori ? Pourtant notre mission, et en particulier celle des professeurs de philosophie, n'est-elle pas de tout mettre en oeuvre pour que les élèves s'approprient leur propre pensée et deviennent des agents libres du savoir : penser par soi-même avec les autres ? Et comment s'approprier sa propre pensée si ce n'est par la pratique ? Peut-on vraiment apprendre à philosopher si quelqu'un le fait à notre place et ne nous laisse pas le faire concrètement ? Je ne le pense pas. Pour moi ce que j'ai mis en place mérite vraiment le nom de blog « pédagogique » et « philosophique ». Les élèves ont appris que les paroles engagent celui qui les dit et ont des conséquences concrètes. On ne peut pas répéter sans réfléchir et soutenir n'importe quoi sans s'exposer à être critiqué ou réfuté. Ils ne sont plus passifs, et même s'ils demandent quelquefois à être gavés, en pratiquant l'écriture sur le blog de leur classe, ils s'émancipent activement.
Au contraire pour moi, ce qui est dangereux, c'est de ne pas arriver à mettre des mots sur les maux. S'ils n'arrivent pas à être exprimés par des mots, les maux se manifestent autrement, par la violence, par des incivilités, des dégradations ou des accidents et des maladies.

Que pensent vos élèves de leur blog ?

Dans la grande majorité ils trouvent que c'est une bonne idée. Ils trouvent que c'est un bon outil pour que tout le monde participe au cours en prenant des notes et en faisant un article, mais aussi parce que c'est une bonne manière d'approfondir son cours et, quand ils sont absents, de savoir ce qui a été fait. Ils pensent donc que le blog est une sorte de cahier de texte fait par les élèves. La consigne du début de l'année visait à cela, mais certaines classes sont allés plus loin. Au lieu de faire une courte synthèse du cours, comme chaque prof fait dans le cahier de texte réglementaire, les élèves préfèrent proposer leur cours, c'est-à-dire les notes rédigées qu'ils ont prises de mon cours. Et c'est vraiment très intéressant pour moi car cela montre que si on joue la carte de l'émancipation active, les élèves vont exprimer derechef leurs besoins et tenter de les satisfaire. Cela m'est aussi très précieux parce que ça me montre comment mon cours est reçu et comment mes élèves se l'approprient. Sans compter que les hiatus qu'il peut y avoir entre ce que je crois avoir fait et dit et ce qui est retranscrit sur le blog sont pour moi très instructifs pour m'améliorer. Comme chaque article peut être suivi par des commentaires, les élèves trouvent que le blog permet aussi de débattre ou de continuer les débats, de préciser certains points aussi. Ils trouvent enfin que le blog permet de se connaître entre élèves et d'améliorer les relations dans la classe.

Jean-François Chazerans

Les blogs :
http://ts1vh.unblog.fr/
http://ts4vh.unblog.fr/
http://stm1vh.unblog.fr/
http://stm2.unblog.fr/
http://stm1vh.unblog.fr/

Pour le prof

Les sujets de l'agrégation interne
A l'agrégation interne de philosophie 2009, les candidats ont travaillé sur "La morale a-t-elle besoin d'un fondement ?" et sur deux textes de Descartes et Bachelard.
http://pedagogie.ac-amiens.fr/philosophie/PAF/sujetsconcours2009.html

Les rapports des jurys
Les rapports des jurys du capes externe 2008, agrégation externe 2008 et agrégation interne 2008 sont maintenant en ligne.
http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/articles.php?lng=fr&pg=21384

Philosophes en garde à vue

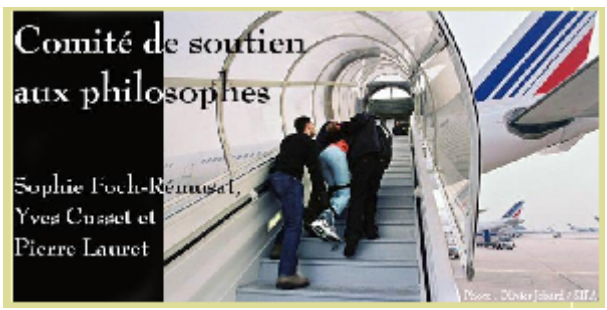

On se rappelle le cas de ces 3 professeurs de philosophie, Yves Cusset, Sophie Foch-Remusat, Pierre Lauret, mis en garde à vue pour avoir protesté contre l'expulsion d'un Congolais. On peut lire leur témoignage et signer une pétition sur le blog de leur comité de soutien.

http://philosophes-en-garde-a-vue.blogspot.com/

Un Mag Philo sur La métaphore
"Elle nous aide, elle nous émeut, elle nous simplifie la vie et la pensée. Plus besoin de « tel que », de « comme », etc. : la métaphore bondit directement à l'essentiel et va droit à l'idée. C'est la raison pour laquelle cette figure de style abonde dans l'histoire de la philosophie. Elle prend de vitesse avec un bonheur inégalé tous les argumentaires les plus interminables. Elle lève l'esprit de plomb (que de métaphores chez Nietzsche !). Mais aussi, elle démultiplie les pistes sémantiques, enrichissant de la sorte le regard du lecteur, lui offrant des perspectives insoupçonnées. La métaphore est souvent belle. Elle s'est pour cette raison retrouvée à l'honneur dans les parties stylistiques de la littérature, dans la rhétorique et la poésie. Elle est une élégance certes du langage, mais encore plus peut-être de la pensée". Dans la préface à ce dossier rappelle l'importance de la métaphore dans l'histoire de la philosophie.

Le Mag présente sur ce thème des articles (la métaphore chez Queneau par exemple, des ressources,un entretien avec Jean-Claude Monod etc.
http://www.cndp.fr/magphilo/philo22/edito.htm

Pour la classe

Avec les cours du LOG, l'académie de Grenoble offre aux candidats une batterie de cours et exercices spécialement conçus pour l'enseignement à distance. Mais ce n'est pas la seule ressource de ce mois.

Les cours du LOG
Le Lycée Ouvert de Grenoble pratique depuis des années l'enseignement à distance en faveur des grands sportifs ou desmalades. Les cours de philosophie du LOG sont maintenant hébergés sur le site académique ainsi que les ressources qui leur sont associées. C'est la totalité du travail de plusieurs années qui sera disponible.
http://www.ac-grenoble.fr/PhiloSophie/

Le capitalisme est-il la cause ou un effet du mal moderne ?

La réflexion sur cette question est menée sur le site du lycée de l'Europe de Cholet en s'appuyant sur des extraits vidéos.
http://lyc-europe-49.ac-nantes.fr/spip.php?article536

Kinosophia
A l'image d'un célèbre cinéma parisien, Anne-Marie Poucet, professeure de philosophie, propose à Amiens une fois par trimestre un point de vue philosophique accompagnant un classique du cinéma. Ce Kinosophia a commencé le 29 janvier avec La nuit du chasseur.
http://pedagogie.ac-amiens.fr/philosophie/actualites/kinosophia.html

L'évolution ; revue de presse
Sujet particulièrement actif en cet anniversaire de Darwin, la théorie de l'évolution a faut l'objet d'un grand colloque en novembre dernier (voir le Café 98). L'académie de Nantes entretient une revue depresse sur ce sujet.
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1166912466796/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=PHILOS

Sciences

Maths

Par Didier Missenard

A la Une: « Mad Maths » un spectacle décalé sur les mathématiques

Mad Maths, est un spectacle mathématique déroutant, qui propose des représentations dans les établissements scolaires.
« - parce qu'on ne croise jamais de logarithmes ni de fonctions dérivables au coin de la rue, alors qu'on rencontre parfois des gens qui ont un rire exponentiel ou un caractère carré.
- parce que tout le monde connaît Pythagore et son théorème à propos de l'hypoténuse, alors que peu de gens savent qu'il est mort pour avoir refusé de traverser un champ de haricots.
- parce que le soir, quand dorment les cahiers d'écoliers, les sinusoïdes dansent sur le papier quadrillé ».
Joué plus de 350 fois et dans plus de 150 lycées, collèges, théâtres, universités, cités des sciences, ce spectacle a reçu l'habilitation du Rectorat de Paris, le soutien des Rectorats de Créteil et de Versailles, et une subvention de la DRRT Ile de France.
« C'est un spectacle léger dont le décor est tout simplement celui d'une salle de classe : un tableau et un bureau, tous les autres accessoires nécessaires au spectacle étant transportés par les deux comédiens dans deux sacs de voyage. Le duo dévoile une richesse du langage mathématique que ne renieraient pas Raymond Devos, Vincent Roca ou les Monthy Python. Tout cela avec une rigueur aussi stricte que désopilante ».
Les prochaines représentations auront lieu en mars au Lycée Talma à Brunoy, et en avril au Lycée Porte de Normandie à Verneuil sur Avre.
Le site de Mad Maths
http://www.madmaths.fr

Pour l'enseignant

MathémaTICE, numéro 13
MathémaTICE, la revue en ligne de Sésamath, consacre son numéro de janvier à l'enseignement des probabilités, des statistiques via les TICE.
« Les activités pour la classe issues des IREMs y tiennent une place importante : celles que l'IREM de Lille met en ligne (et en perspective) pour la classe de Troisième, celles que l'IREM de Lyon propose pour le lycée à partir de sa Feuille à Problèmes, celles du groupe Statistiques et Citoyenneté de l'IREM Paris Nord. Elles peuvent inspirer bien des collègues. Le site Statistiques Médicales En Ligne affiche une foule d'articles, de données réelles, d'animations et de cours, sources de formation personnelle et de travaux pour les élèves. Le

groupe Lycée professionnel de l'IREM d'Aix-Marseille livre ses réflexions sur la fluctuation d'échantillonnage dans les nouveaux programmes du bac Pro. Les risques de dérive du site Recensement à l'école sont analysés et commentés. (…) Claudine Schwartz et Erick Roser (l'universitaire et l'inspecteur général travaillent ensemble depuis fort longtemps) proposent au lecteur leur réflexion commune sur l'esprit des probabilités, de l'école au lycée. »
Le site de la revue
http://revue.sesamath.net/

Le Palais de la Découverte en sursis
Il y a un an, nous vous alertions des projets de fusion et d'annexion de locaux qui visaient le Palais. La situation est loin de s'améliorer, et les projets se précisent. Les personnels du Palais défendent leur conception de la médiation scientifique avec brio : si vous voulez les soutenir, signez la pétition en ligne. Cette troisième pétition en quelques années dépassera sûrement ses aînées, qui avaient déjà recueillies plusieurs dizaines de milliers de signatures.
Le site de soutien au Palais
http://palais-decouverte.eitic.org/index2.php

CultureMATH
Ce mois-ci, CultureMATH s'enrichit d'un bel article de Jean-Philippe Villeneuve sur « les généralisations de la notion d'intégrale au 19e ».
Dans ce texte l'auteur montre comment quelques outils conceptuels permettent de rendre compte de la façon dont la notion d'intégrale a traversé le 19e siècle.
Rappelons que CultureMATH est une mine de textes et d'idées pour la classe, où les chercheurs en Histoire et Epistémologie des mathématiques mettent leurs connaissances au service de l'enseignement. Le site met ainsi en ligne plus de 80 articles d'excellente qualité, 5 vidéos, des notes de lecture régulières, 13 « matériaux pour la classe »…
CultureMATH
http://www.dma.ens.fr/culturemath/

Des enseignants américains utilisent les apports cognitivistes pour l'apprentissage des mathématiques
C'est en se basant sur les connaissances mathématiques intuitives mises en évidence par les cognitivistes, que des enseignants américains font découvrir l'algèbre dès l'école élémentaire. Education Week propose un reportage sur ces enseignants. À découvrir !
L'article d'Education Week
http://www.edweek.org/ew/articles/2009/02/11/21earlyalgebra_ep.h28.html?tmp=359698845
À propos de Stanislas Dehaene
http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/psy_cog/resumes.htm

Vie de la discipline

Le théorème de l'hexagone convexe vide démontré
Dans sa rubrique mensuelle du magazine Pour la Science, J-P. Delahaye annonce la preuve très récente par Tobias Gerken de ce joli théorème : dans tout ensemble de 463 points du plan, on peut trouver un sous-ensemble de six points qui sont les sommets d'un hexagone convexe qui ne contienne aucun des 457 autres. Ce résultat, qui appartient à la famille des théorèmes de Ramsey, qu'Erdös explora abondamment, est l'un de ceux que l'auteur expose avec son talent habituel. Pour le pentagone, dix points suffisent : ce peut être une activité de conjecture

pour la classe. Pour l'hexagone, c'est plus difficilement envisageable… bien que tout le monde soit d'accord pour penser que le nombre 463 puisse être minoré !
La rubrique Maths du site de la revue
http://www.pourlascience.fr/ewb_pages/m/maths-thematique.php

Pour le collège

Un nouveau document relatif au socle commun
Sur le site du groupe des mathématiques de l'Inspection Générale, vient de paraître un très intéressant document intitulé : « Document ressource pour le socle commun dans l'enseignement des mathématiques au Collège ». Ce gros travail de 50 pages fait le point sur les liens entre programme et socle au Collège, et présente des pistes pratiques réellement intéressantes pour résoudre les problèmes de programmation que posent la coexistence de ces deux injonctions. Le document, au format Pdf, pèse 11 Mo : il les vaut bien !
Au sommaire, un point sur les liens socle/programme, un chapitre sur la formation (promouvant la résolution de problèmes et l'activité mathématique réelle des élèves), un chapitre sur les problèmes d'évaluation que pose le socle. Enfin, des annexes rassemblent des exemples pratiques.
Le lien vers ce document se trouve en bas de la page d'accueil du site.
Le site du groupe des mathématiques de l'IGEN
http://igmaths.net/

Pour l'école

Une journée "Dyscalculie" à Rennes
" La dyscalculie est un trouble partiel de l'apprentissage, que l'on ne détecte souvent qu'en deuxième ou troisième année scolaire, lorsque le calcul va au-delà des dix premiers chiffres, donc des dix doigts. Aujourd'hui, il existe un espoir de les rééduquer, car on commence à comprendre les fondements cérébraux de ce trouble du développement". C'est ce que veut montrer le réseau Dys 35 lors de cette journée du 7 mars où se succéderont, à Rennes, plusieurs intervenants.
Le programme
http://www.dys35.fr/

Un dossier de JDI sur les mathématiques
La revue JDI présente, dans son numéro de février, un dossier consacré aux mathématiques. Au sommaire de ce dossier, on trouve :
- un entretien vivifiant où André Deledicq regrette la trop grande importance que l'on donne aux programmes,
- un reportage sur l'usage des problèmes ouverts dans le CM2 de Sandrine Chevarin,
- une analyse de Jacques Nimier insistant sur le fait que les méthodes utilisées sont révélatrices des représentations profondes que l'on se fait de l'acte même d'enseigner,
- un travail d'analyse d'énoncés, au regard des programmes 2008,
- enfin, un bloc-notes recensant sites et ouvrages relatifs au thème.
Le site du journal
http://www.jd2i.com/accueil/default.asp

Lire

Tangente
La revue Tangente, présente, dans son numéro de janvier-février, deux dossiers : l'un est consacré à la Hongrie (et à ses « génies » mathématiques), et l'autre à la recherche opérationnelle.
Le site de la revue
http://tangente.poleditions.com/

Le Bulletin vert de l'APMEP
L'APMEP publie le numéro 480 de son bulletin vert (janvier-février 2009), la principale des nombreuses publications de l'APM. Dans ce numéro de 144 pages, on trouvera des articles très variés. Citons :
- des hommages à André Revuz et Nicolas Rouche,
- six articles proposant des situations de classe, de la règle à calcul à la géométrie,
- un dossier, « Quel avenir pour l'enseignement des mathématiques ? » qui fait suite au colloque éponyme et aux projets de nouvelle Seconde,
- des articles d'approfondissement,
- la rubrique « matériaux pour une documentation ».

L'association a beau avoir quelques années d'existence, son activité reste intense. Profitez-en en lisant ses publications, dont le Bulletin Vert.
http://www.apmep.asso.fr/
http://www.apmep.asso.fr/spip.php?rubrique15

Repères IREM

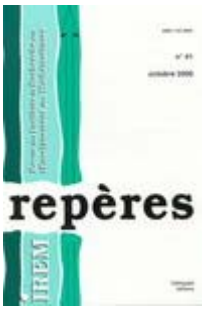

La revue des IREMs publie le numéro 74 de sa revue. Une dizaine d'articles parcourent diverses problématiques d'enseignement, de l'école élémentaire au lycée. Figurent aussi au sommaire deux articles de débat sur des conceptions variées de l'enseignement (de R. Bkouche et R. Mulet-Marquis).
Deux articles évoquent les usages du TNI.
L'article de B. Parzysz est lisible en ligne : il traite « des expériences au modèle, via la simulation ».
La page de la revue, sur le site des IREMs
http://www.univ-irem.fr/spip.php?rubrique23

Sortir

La Fête à Fermat
A Beaumont de Lomagne, ville natale de Pierre de Fermat, aura lieu les 28 et 29 mars, la « Fête à Fermat ». Des ateliers pour petits et grands, des conférences (Ahmed Djebbar, Xavier Viennot)…
Le site de l'Association Fermat-Lomagne
http://fermat-lomagne.fr

Physique Chimie

Par Gwénaël Moreau

A la une : Fabrice Gély, un prog geek qui en cherche d'autres

Outils de collaboration, plateformes de blogs, logiciels, simulations ... Internet regorge d'outils destinés aux enseignants. Encore faut-il les connaître. Fabrice Gély, enseignant de sciences physiques, a créé en octobre un site pour les répertorier : le blog du prof geek ("geek" signifiant ici « féru d'informatique »).
On y trouve diverses astuces, des liens, des tutoriels. Par exemple, des modes d'emploi guident l'utilisateur pour créer un blog d'enseignant, ou un vidéoblog.

Il est possible de laisser des commentaires sur le site, et ainsi de contribuer à l'échange d'informations.
Toutes les disciplines ont vocation à être représentées sur le site (scientifiques, littéraires...).
Certains articles contiennent des vidéos haute définition illustrant l'utilisation d'un logiciel ou d'un site web.

Le blog du prof geek est ouvert à tout enseignant qui souhaite partager ses trouvailles numériques. Il est possible de contacter Fabrice Gély pour devenir rédacteur du site (via la rubrique contact).
http://gely.info/profgeek

Pour le prof

Le site TV accessible aux sourds et malentendants
Grâce à un lecteur vidéo innovant disponible en open-source et qui permet la synchronisation de deux flux vidéo et l'affichage des sous-titres télétexte, 600 minutes de vidéos éducatives sont dores et déjà accessibles aux sourds et malentendants. Et les élèves sans handicap pourront ainsi apprendre la langue des signes ;o))
http://pourtous.lesite.tv/presentation2.cfm

Le projet CAT
Voici la présentation qu'en font Manuela Welzel (University of Education Heidelberg) coordonnateur du projet, Chritian Buty et Eric Sanchez (Institut National de Recherche Pédagogique) sur le site où l'enquête vous attend : « Avec le soutien de la commission européenne, des chercheurs en éducation de six pays européens impliqués dans des travaux sur la formation des enseignants vont réaliser un dispositif de formation en ligne au cours des deux prochaines années. Cette formation vise à aider les professeurs qui enseignent les sciences à intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leurs

classes. Elle sera disponible dans votre langue et votre pays et vous pourrez ainsi bénéficier des dernières avancées de la recherche européenne dans ce domaine. Afin d'être en mesure d'élaborer un dispositif de formation en lien avec vos besoins et vos attentes, nous avons réalisé un questionnaire en ligne qui s'adresse aux professeurs qui enseignent les sciences (primaire et secondaire), aux personnes ressources TICE et aux directeurs et chefs d'établissements. Les informations récoltées seront analysées afin d'élaborer un dispositif qui tienne compte de votre avis et adapté à vos besoins et vos attentes. Il s'agit de vous aider dans votre travail quotidien. Nous vous sollicitons donc pour que vous consacriez un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire. »
Le questionnaire peut être complété en ligne :
http://www.inrp.fr/enquete/index.php?sid=26944&lang=fr

2009, l'année mondiale de l'astronomie

Comme annoncé sur le site coordinateur de l'Année mondiale de l'astronomie en France, le « but de l'Année Mondiale de l'Astronomie est d'aider les citoyens du monde à redécouvrir leur place dans l'univers par l'observation du ciel, de jour et de nuit, et faire sentir à chacun l'émerveillement de la découverte. Tous les humains devraient réaliser l'impact de l'astronomie et des sciences de base dans nos vies quotidiennes, et mieux comprendre comment la connaissance scientifique peut contribuer à une société plus équitable et plus paisible. »
Pour ce faire déjà plus de 300 actions ont été labellisées en France. Je vous propose de retrouver ici les liens vers les actions en cours dans une grande partie des académies.
Le site coordinateur
http://www.astronomy2009.fr/
Pour la Guyane, voir ici :
http://webtice.ac-guyane.fr/ama2009guyane
Au niveau de l'académie d'Amiens
http://www.ama2009-physique.u-picardie.fr/
Dans l'académie de Martinique, le thème des concours collège et lycée 2009 est bien sur l'astronomie :
Concours collège :
http://cms.ac-martinique.fr/discipline/physiquechimie/articles.php?lng=fr&pg=294
Concours lycée :
http://cms.ac-martinique.fr/discipline/physiquechimie/articles.php?lng=fr&pg=295
Dans la région lyonnaise :
http://www-obs.univ-lyon1.fr/rubrique.php3?id_rubrique=48
Dans l'académie de Rennes :
http://espaceeducatif.ac-rennes.fr/jahia/Jahia/site/espaceeducatif3/pid/15603
L'Université de Rennes 1 organise une 1ère quinzaine d'animations du 23 février au 5 mars, avec expositions, visites, soirées d'observations, conférences pour le grand public et les scolaires:
http://ama09.univ-rennes1.fr

Le livre d'or de l'IUPAC

C'est en fait un gold book puisqu'il est en anglais, de même que l'est l'International Union of Pure and Applied Chemistry (IUPAC) qui nous le propose. Alors bien sûr, il faudra faire quelques efforts pour en récupérer les informations mais elles en valent la peine. Les

constantes physiques, les unités, des définitions en chimie, une vraie mine de documents à découvrir et à utiliser …
http://goldbook.iupac.org/

Olympiades, ateliers scientifiques et démarche de projet en lycée
http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=4153

Ressources des sites ENS-DGESCO pour les thèmes de convergence du collège
Une seule page mais quelle page !!! Des liens vers des centaines de ressources concernant les thèmes de convergence du collège. Si, si, vous avez dû en entendre parler ;o))
http://www.snv.jussieu.fr/vie/programmes/themesconvergencecollege.htm

Primaire : Educasciences
Créé par Laurent Dubois, Educasciences est un espace numérique d'échange et de formation concernant l'enseignement des sciences à l'école primaire. Ce réseau permet aux utilisateurs inscrits de partager leurs expériences, leurs commentaires et/ou de suivre un parcours de formation personnalisé. Grâce aux documents et aux commentaires mis en ligne régulièrement par tous les membres, ce réseau social permet de porter une réflexion sur l'enseignement des sciences à l'école primaire.
http://educasciences.ning.com/

Comment se transforme le monde ? Energie et énergies
Ce document d'accompagnement de l'expérimentation préparé par le groupe d'accompagnement collège de l'Académie des sciences en partenariat avec l' Académie des technologies et le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche donne un fil directeur permettant aux enseignants d'élaborer, dans le sillage de La main à la pâte, des séquences d'enseignement intégré en classe de cinquième de collège.
http://science-techno-college.net/telecharger.php?rep=media/document&nom=CommentSeTransformeLeMonde_Energie.pdf

Faire des Sciences Physiques et Chimiques

Nouveau numéro des Cahiers pédagogiques, nouvelle présentation et des articles librement consultables :
« Alors qu'à cinq ans, les enfants sont passionnés par les questionnements sur les phénomènes du monde, on n'en finit pas de déplorer la désaffection des étudiants pour les filières scientifiques, particulièrement en Physique, comme la baisse d'intérêt des élèves pour l'enseignement de sciences au long de leur scolarité.
Mais qu'est-ce donc que « faire des sciences » ? Comprendre en profondeur les démarches et les contenus d'une discipline, et saisir la place qu'a la science dans la culture humaine. Notre dossier explore cette double dimension en suivant diverses pistes : travailler explicitement la dimension épistémologique et s'appuyer sur l'histoire des sciences, partir à la rencontre des sciences telles qu'elles se font, sans en masquer « l'aspect rugueux », ouvrir sur les grandes questions d'actualité… Des questions qui interrogent aussi notre identité professionnelle et qui, loin de nous intimider, nous invitent à l'optimisme. »
http://www.cahiers-pedagogiques.com/numero.php3?id_article=4173
Toute l'actualité de la revue
http://www.cahiers-pedagogiques.com/

Le développement durable, approches géographiques
Dans ce document qui allie thèmes de convergence et développement durable (top fashion comme disent mes élèves ;o)), la cartographie interactive (webmapping au format flash, réalisation Hervé Parmentier, ENS LSH, UMR 5600) sur le thème "Énergies et développement durable dans le monde" a été mise à jour et complétée par de nouveaux items (à l'échelle européenne uniquement), autour des notions d'efficacité, d'intensité, de dépendance énergétiques et de la place des énergies renouvelables. Plus de 100 items, à l'échelle mondiale ou à l'échelle européenne, peuvent désormais être cartographiés
http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/DevDur/DevdurDoc.htm
Explication des principales notions
http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/DevDur/Devdur.htm

Olympiades de Physique
« Le palmarès des olympiades de Physique France est en ligne sur le blog Olympiades de Physique du site Intellego. Sur la page "les Olympiades à France Inter", vous pouvez écouter le feuilleton que l'émission de France Inter "La tête au carré" a consacré à cette finale nationale, les 9, 10 et 11 février 2009.
Que ces témoignages puissent inciter une grande quantité d'entre vous à se lancer dans l'aventure !!! »
http://www.intellego.fr/soutien-scolaire--/aide-scolaire-Physique/Le-palmares-de-la-finale-du-Concours-National/29235

Pour les élèves

Pour tous

Crayon Physics
Petit jeu tout simple d'apparence, développé par Petri Purho, Crayon Physics est intéressant à bien des égards pour ceux qui aiment les problèmes de mécanique que l'on règle à l'intuition. Ici, aucun calcul, votre seul outil est un crayon qui ne vous permet de dessiner que rectangles et carrés. Et avec ces formes géométriques, il vous faudra mouvoir votre bille pour qu'elle roule sur l'étoile …
Lien de téléchargement
http://www.kloonigames.com/download/crayon.zip
Quelques captures d'écran
http://www.infos-du-net.com/telecharger/Capture-ecran-physics-crayon,0302-10031-11094.html
Des solutions
http://www.youtube.com/watch?v=hDwAAckxOkc

Collège

Le site du collège de Kerentrech
Sur ce site d'établissement développé avec Wordpress par certains de ses élèves, notre collègue Pierre-Yves Robin utilise le logiciel Exelearning que je vous avais présenté dans le

numéro 91 pour présenter ses séances de démarches d'investigation. Voici son fonctionnement :
« Chaque chapitre est construit à l'aide d'Exelearning. Dans ces chapitres y sont décrits les connaissances que doit atteindre l'élève, ainsi que les compétences expérimentales qu'il doit acquérir. Grâce à Exelearning le plan du chapitre étudié est facilement accessible, l'élève suit donc aisément la progression.
Au sein des différents paragraphes, plusieurs activités se succèdent (manipulations, questions de bon sens, simulateurs, vidéos, textes à compléter, discussions de classe, recherches sur le net, démarches d'investigation...). Elles sont là pour permettre à l'élève de construire ses savoirs ou de les valider.
Ces différentes activités sont, le plus possible, en lien avec le quotidien de l'élève et orientées vers l'expérience.
En début d'heure, seul un poste élève (celui relié au vidéo projecteur) est allumé, la classe suit à l'aide du vidéo projecteur. Dès que le paragraphe demande à l'élève de passer en activité sur une consigne un peu longue, les différents groupes allument leurs ordinateurs et effectuent le travail demandé. Les plus rapides peuvent aller plus loin grâce à des activités complémentaires.
Avec Exelearning, un vidéo projecteur, et un seul ordinateur, tout pourrait se faire à condition d'avoir rédiger des consignes courtes.
Avec la salle équipée en ordinateurs, les possibilités sont encore plus nombreuses (on peut même se permettre des recherches sur le net pour seulement 2 ou 3 minutes). »
http://collegekerentrech.fr/?page_id=67

Le site de René Balderacchi

Sur son site qui existe depuis mes débuts dans l'enseignement puisqu'à l'époque j'allais télécharger régulièrement des fichiers pour construire mes cours, notre collègue René Balderacchi propose au format pdf des documents d'une grande qualité graphique et pédagogique. Dans la zone Elèves, les programmes, un dictionnaire de sciences physiques « qui s'enrichit peu à peu », des notes de cours, des exercices …
Et aussi, des ressources, dont une banque d'images utilisables en cours pour illustrer telle ou telle notion.
http://rene.balderacchi.club.fr/index.html

John Travolt … aahh
Avec cette animation java mise à votre disposition par l'université de Boulder dans le Colorado (USA) vous allez comprendre avant tout pourquoi John Travolta est un si bon danseur, et accessoirement pourquoi vous recevez de temps en temps des décharges électriques dues à l'électricité statique ;o))
http://phet.colorado.edu/sims/travoltage/travoltage.jnlp
La version française (bientôt disponible)
http://phet.colorado.edu/sims/travoltage/travoltage_fr.jnlp

Lycée

Sciences virtuelles à l'École Active Bilingue Jeannine Manuel

Trois sites, trois collègues mais un seul établissement. Voilà qui n'est pas commun et qui mérite d'être remarqué par le Café. D'autant que des liens sont proposés vers les sites deux de leurs collègues de SVT. Tout un lycée virtuel en somme ;o))
Le site de J. Gachignard
http://eratostene.chez-alice.fr/
Le site de S. Couty
http://perso.numericable.fr/~ascoutry/
Le site de M Zajac
http://pumbaettimon.free.fr/index.htm

Champs et interactions
Les cours de la première partie du programme de physique de terminale S accompagnés d'exercices interactifs.
http://pagesperso-orange.fr/mgillet/lycee/phyts/indexchp.htm

Les modèles de l'atome d'hydrogène
Avec cette petite animation java, offerte par le phET de l'université de Boulder et en version traduite car je sais que certains ont encore quelques soucis avec la langue de Shakespeare, vous allez pouvoir tester les différents modèles atomiques découverts précédemment.
En effet, dans un premier temps vous pourrez observer, à l'échelle atomique, avec la simulation de l'expérience ou à l'échelle macroscopique avec l'utilisation simulée d'un spectromètre repérant le nombre de photons émis par l'atome d'hydrogène après les chocs qu'il subit. Et dans un deuxième temps, après avoir pris un cliché du résultat obtenu avec le spectromètre, vous pourrez tester l'expérience avec différents modèles d'atome : celui de Dalton, de Thomson, de Rutherford, de Bohr et d'Heisenberg ...
http://phet.colorado.edu/sims/hydrogen-atom/hydrogen-atom_fr.jnlp

S.V.T.

Par JP Gallerand et Eric Jourdan

A la une : Bicentenaire de la naissance de Darwin. Comment enseigner l'évolution, des sites, des livres

Le 12 février 2009 marque le bicentenaire de la naissance de Charles Darwin, fondateur de la théorie de l'évolution biologique. L'Origine des Espèces parue en 1859, fait depuis lors, l'objet de véritables controverses.

Enseigner l'évolution

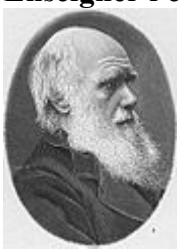

Contestation de l'évolution : aider des professeurs désarmés
Alors que l'on célèbre cette année le bicentenaire de la naissance de Charles Darwin, les opposants à sa théorie de l'évolution se font de plus en plus offensifs dans les écoles pour imposer leurs croyances. Face à cela, les professeurs sont parfois désarmés. Ils sollicitent de l'aide et des formations appropriées.
http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/sciences/homme_et_societe/20090122.OBS0969/contestation_de_levolution_aider_des_professeurs_desarm.html

Le difficile enseignement de l'évolution à l'école
Comment enseigner l'évolution 200 ans après Darwin ? Apprendre aux élèves à distinguer ce qui relève de la foi, de la croyance, de l'idéologie et ce qui est scientifique ? Un colloque a réuni à Paris scientifiques, philosophes et professeurs pour tenter de contrer la résistance à la théorie moderne de l'évolution.
http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/sciences/homme_et_societe/20081120.OBS1885/le_difficile_enseignement_de_levolution_a_lecole.html

Enseigner l'évolution en France (Institut national de la recherche pédagogique)
Cadre de travail des scientifiques depuis les années 50, la théorie de l'évolution est entrée dans les programmes français à la même époque, sans polémique majeure. Son enseignement se fait plus sensible désormais : on le perçoit lié à des questions de société qui agitent depuis longtemps l'école américaine et qui interrogent le cours de sciences du vivant. L'enseignement de l'évolution pose en effet des questions qui dépassent le champ disciplinaire ; il interroge des savoirs scolaires comme non scolaires et illustre les relations entre « sciences et société ». Après avoir évoqué la controverse qui agite la société et l'école américaine et dont l'Europe se fait l'écho, il conviendra de se demander dans quelle mesure la société et l'école française peuvent être concernées par des débats similaires. Enfin, l'enseignement de l'évolution sera traité dans son rapport à la classe.
http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/38_octobre2008.htm

Quelques sites
Un dossier complet sur le site de Radio France
Cette sélection de ressources se propose de faire le point sur la théorie darwinienne et sur le débat qu'elle suscite encore aujourd'hui.
http://www.radiofrance.fr/rf/documentation/dossiers/liens/?rid=375000135&arch=1#anc1

Diaporamas sur l'évolution
Ces diaporamas forment un ensemble présenté en trois parties pour des raisons de taille de fichiers. Ils illustrent la notion de théorie scientifique, le modèle de Darwin, et la théorie synthétique de l'évolution 150 ans après la parution de l'Origine des espèces.
http://genet.univ-tours.fr/diaporamas.html
La plalène du bouleau
http://genet.univ-tours.fr//gen001700_fichiers/htm/ch8a/gen12ch8aec1.htm
L'évolution selon Darwin
http://www.bio.espci.fr/scolarite/c_BIO/evol/evol0.htm
Le dossier Futura Sciences sur Darwin et l'évolution
http://www.futura-sciences.com/fr/comprendre/dossiers/doc/t/biologie/d/darwin-theorie-de-levolution_322/c3/221/p1/

Un colloque : "Evolution et religions"
Le sujet est à la mode avec la montée du créationnisme. L'Ecole pratique des hautes études (EPHE) organise à Paris les 14 et 15 mars un colloque sur la théorie de l'évolution et les religions de 1859 à nos jours. Il fera le point des connaissances sur les théories de Darwin. Il étudiera aussi les réactions religieuses face au darwinisme.
http://www.iesr.ephe.sorbonne.fr/index5212.html

Quelques livres

De nombreux livres sur Darwin sont sortis en 2008 et 2009.

Les livres de Jean-Baptiste de Panafieu
http://pagesperso-orange.fr/jb.depanafieu/index.htm
Comprendre l'évolution, 150 ans après Darwin
Cet ouvrage apporte un éclairage sur l'enseignement de l'évolution dans le secondaire, tout en proposant réflexions et outils concrets pour le professeur.
http://education.deboeck.com/secondaire/livre/?GCOI=28041100057400
La sélection de livres du site Hominidés .com
http://www.hominides.com/html/darwin-anniversaire/charles-darwin-2009-publication-livre.php

Un podcast
M Drucker reçoit Marc Giraud , Ecoguide, écrivain , journaliste spécialisé en zoologie pour son livre "Mille et une histoires d'animaux pour comprendre l'évolution".
http://www.europe1.fr/Radio/Emissions/Europe-1-Decouvertes-Michel-DRUCKER/(date)/09/02/2009

Pour le prof

DVDRom Planète Terre, Biovision 2009, l'année mondiale de l'astronomie, Google Earth, l'actualité des sciences dans les magazines, le maïs OGM...
DVDRom Planète Terre : Les géosciences au service de l'Humanité. Sous la direction de Jean Dercourt, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences et Président de l'Année Internationale de la Planète Terre. Ecrit par Isabelle Faugeras (Collectif Surletoit), en collaboration avec des scientifiques spécialistes des disciplines des géosciences.

Réalisé avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Recherche (ANR). Le DVD-Rom, réalisé par le Collectif SurleToit, est distribué par le Comité National Français de l'AIPT.

Le DVD-Rom Planète Terre présente une illustration pédagogique des dix thèmes de l'Année internationale et des métiers des géosciences, à l'usage de tout public, en particulier des enseignants et des scolaires.
L'essentiel de chaque thème de l'AIPT est présenté par des textes simples accompagnés de nombreuses photos, vidéos, cartes et schémas explicatifs.
Une rubrique « Tout est lié », explique les rapports entre les différentes thématiques. Les principales caractéristiques des métiers en géosciences sont également décrites.
http://www.anneeplaneteterre.com/telechargements/Newsletters/cnfaiptnewsletter12.pdf
Et de nombreuses autres informations.
http://www.anneeplaneteterre.com/

L'Antarctique se réchauffe
La Nasa publie une belle carte des tendances de température sur ce continent. Alors qu'on pensait le continent à l'abri du changement climatique, il n'en est rien…
http://earthobservatory.nasa.gov/IOTD/view.php?id=36736

Biovision 2009
Du 8 au 11 mars, Lyon accueille Biovision , forum mondial des sciences de la vie. Prix Nobel, dirigeants d'industrie, politiques, représentants d'ONG échangeront sur les problèmes liés aux sciences de la vie. Biovision attend 120 intervenants, 2 000 délégués de 75 pays et 3 000 participants. Au programme cette année : les sciences de la vie et l'urbanisation et les avancées des sciences de la vie.
http://www.biovision.org/

Sciences : On n'apprend pas qu'à l'école…
Quel impact les médias peuvent-ils avoir sur l'enseignement des sciences ? Une étude du National Research Council des Etats-Unis montre que la télévision éducative et même des feuilletons télévisés peuvent augmenter les connaissances scientifiques des jeunes. Surtout elles stimulent fortement leur motivation pour les sciences, un point important quand le nombre d'étudiants scientifiques diminue.
Le NRC insiste aussi sur l'impact des jeux sérieux comme Immune Attack, un jeu vidéo qui permet de découvrir les bases de l'immunologie.
L'étude du NRC
http://caise.insci.org/news/63/51/NRC-Releases-Report-on-Informal-Science-Education/d,feature-detail-template
Immune Attack
http://fas.org/immuneattack/home
Dossier : Enseigner avec le jeu
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/93_DossierEnseigneraveclejeu.aspx

Questionnaire sur les TIC et les enseignants en sciences
Avec le soutien de la commission européenne, des chercheurs en éducation de six pays européens impliqués dans des travaux sur la formation des enseignants vont réaliser un

dispositif de formation en ligne au cours des deux prochaines années. Cette formation vise à aider les professeurs qui enseignent les sciences à intégrer les technologies de l'information et de la communication (TIC) dans leurs classes. Elle sera disponible dans votre langue et votre pays et vous pourrez ainsi bénéficier des dernières avancées de la recherche européenne dans ce domaine. Afin d'être en mesure d'élaborer un dispositif de formation en lien avec vos besoins et vos attentes, nous avons réalisé un questionnaire en ligne qui s'adresse aux professeurs qui enseignent les sciences (primaire et secondaire), aux personnes ressources TICE et aux directeurs et chefs d'établissements. Les informations récoltées seront analysées afin d'élaborer un dispositif qui tienne compte de votre avis et adapté à vos besoins et vos attentes. Il s'agit de vous aider dans votre travail quotidien. Nous vous sollicitons donc pour que vous consacriez un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire.
Les données recueillies sont anonymes et seront traitées uniquement par l'équipe en charge de ce projet.
Le questionnaire peut être complété en ligne :
http://www.inrp.fr/enquete/index.php?sid=26944&lang=fr

Stress : comprendre et gérer le stress.
Si certains se plaignent du stress, il est dans le même temps assez répandu, dans les milieux professionnels, artistiques comme sportifs, d'affirmer que le stress est nécessaire à la motivation. Il est même de bon ton d'avoir un certain trac (« ça prouve l'engagement »), par exemple, avant une présentation orale ou une réunion importante, avec un gros enjeu à la clé. Or, le trac n'est qu'un stress d'un genre particulier, l'anxiété, sous-tendu par un état neurophysiologique dit de « fuite instinctive », issu lui-même de structures cérébrales très anciennes. Bien sûr, le fait de réussir une prestation malgré le trac est courant, mais est-ce que cela prouve que le trac est nécessaire à la motivation ou à l'adaptation ?
http://www.futura-sciences.com/fr/doc/t/medecine-1/d/stress-comprendre-et-gerer-le-stress_855/c3/221/p1/

Les manchots empereurs verront-ils le 22ème siècle ?
La réduction drastique de la banquise antarctique, telle qu'elle est prévue par le Giec, devrait conduire à l'horizon 2100 à la quasi-disparition des colonies de manchots empereurs qui peuplent la Terre Adélie. C'est ce qu'affirme une équipe franco-américaine.
http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/climatologie-1/d/les-manchots-empereurs-verront-ils-le-22eme-siecle_18085/

L'année mondiale de l'astronomie
Dans le cadre du 400ème anniversaire de l'utilisation de la lunette astronomique par Galilée (1564-1642) qui lui permit de valider l'hypothèse de Copernic sur l'existence d'un système planétaire centré autour du Soleil, découvrez le site français de l'Année mondiale de l'astronomie.
Retrouvez plus de 300 projets labellisés en France : animations, arts et sciences, théâtre, observations, conférences, enseignement et formation, expériences, patrimoine, jeu...
Prenez également rendez-vous avec les grands événements de l'année comme les pluies d'étoiles, observation à l'oeil nu des planètes (Vénus en janvier ou Mars en février), éclipse de Lune (décembre)...
http://ama09.obspm.fr/ama09/

Conférences de Géologie
L'inspection académique de SVT de Grenoble en partenariat avec l'Université Joseph Fourier a organisé, le 26 novembre et 10 décembre 2008, 2 journées de formation à destination des

professeurs de SVT. Ces conférences de géologie données par des universitaires pour les professeurs de SVT sont en ligne sur le site de l'INRP.
- Dynamique de la planète terre : Interactions entre avancées technologiques et progrès scientifiques par Georges Mascle
- Les volcans d'Ardèche par Georges Naud - 30 000 ans d'histoire du glacier du Rhône par Marc Desmet
- 50 ans d'histoire de la géologie alpine : de la théorie des géosynclinaux aux nouveaux modèles par Jacques Debelmas
- L'arc des Alpes occidentales par Thierry Dumont - Idées reçues en sismologie par François Thouvenot
http://acces.inrp.fr/acces/formation/2008-2009/formation-en-geologie

Découvrir la géologie et l'environnement tout en se divertissant !
Géosciences-Rennes est une unité mixte de recherche (UMR 6118 - CNRS & Université de Rennes 1) dont l'essentiel de l'activité est l'étude des processus opérant depuis la "Terre profonde" jusqu'aux "Enveloppes superficielles de la Terre". Géosciences Rennes est membre de l'IFR/FR CAREN (centre armoricain de recherches en environnement). Les activités de Géosciences Rennes sont axées sur l'étude des processus géologiques continentaux à diverses échelles de temps et d'espace. C'est une unité très pluridisciplinaire, qui regroupe des spécialistes en géologie : sédimentologues, paléontologues, tectoniciens, géochimistes, biogéochimistes, hydrologues, géophysiciens.
http://www.geosciences.univ-rennes1.fr/rubrique.php3?id_rubrique=223
http://www.geosciences.univ-rennes1.fr/accueil.php3?lang=fr

Google Earth passe à la version 5 (béta)
Découvrez l'évolution du monde sur des décennies grâce aux images historiques intégrées :
Vous vous êtes toujours demandé à quoi votre quartier pouvait ressembler dans le passé ? Google Earth vous permet de remonter le temps! D'un simple clic, découvrez le développement urbain au cours du temps, la fonte des calottes polaires, les effets de l'érosion sur le littoral, et bien plus.
Plongez à la découverte des océans :
Avec les nouvelles données "Océan", plongez dans les abysses à la découverte de contenus exclusifs fournis par de prestigieux partenaires, tels que la BBC et le magazine National Geographic, ou explorez des représentations d'épaves en 3D, comme celle du Titanic.
http://earth.google.fr/intl/fr/ocean/
Avec Google Earth 5, visitez les océans !
http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/internet/d/avec-google-earth-5-visitez-les-oceans_18162/
Pour télécharger des fichiers kmz qui affichent les limites de plaques dans Google Earth.
http://earthquake.usgs.gov/regional/nca/1868virtualtour/global.php

SemenceMag.fr
Bienvenue sur SemenceMag.fr, le magazine en ligne des semences et graines de notre vie quotidienne.
Les plantes constituent une ressource précieuse et renouvelable pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et aux enjeux de demain.
Car les graines sont utilisées partout ! Pour l'alimentation, la santé, les textiles, les biocarburants, le remplacement des produits issus de la pétrochimie, mais aussi très largement pour la protection de l'environnement.

Objet de multiples travaux de recherches et d'innovations permanentes, l'adaptation des plantes à nos besoins suscite de nombreux questionnements, car nous sommes dans le domaine du vivant.
Quelques pistes pour découvrir ces innovations, les comprendre et y réfléchir ensemble...
http://www.semencemag.fr/index.html

L'actualité des sciences dans des journaux, magazines, ...

France Info - Sciences
Des chroniques à lire mais aussi à écouter.
http://www.france-info.com/spip.php?rubrique29&theme=29

Le Monde - Planète
http://www.lemonde.fr/web/sequence/0,2-3244,1-0,0.html
Flux RSS : http://www.lemonde.fr/rss/sequence/0,2-3244,1-0,0.xml

Nouvel Observateur Sciences
http://tempsreel.nouvelobs.com/actualites/sciences/
Flux RSS : http://sciences.nouvelobs.com/rss_sea.xml

Le Figaro Sciences
http://www.lefigaro.fr/sciences/index.php
Flux RSS : http://rss.lefigaro.fr/figaro-sciences-medecine

Sciences.gouv - Le portail de la science
http://www.science.gouv.fr/fr/

Futura-sciences
http://www.futura-sciences.com/

Le magazine Life avec Google
Rechercher des images dans les archives du magazine Life, sur une période qui s'étend de 1750 à aujourd'hui.
http://images.google.com/images?hl=fr&safe=off&q=science+source%3Alife

Mission Cassini
Malgré que ce site soit en anglais, de nombreuses ressources sont disponibles pour découvrir Saturne, ses anneaux et ses lunes. La Nasa propose de nombreuses photographies, des vidéos et des outils (possibilité de suivre jour après jour la position de la sonde Cassini, une exploration virtuelle de Saturne avec Cassini, ...)
http://saturn.jpl.nasa.gov/

Le maïs OGM bientôt autorisé ?
Selon Le Figaro, l'Agence française de sécurité alimentaire s'apprêterait à publier un rapport récusant les accusations du professeur Y Le Maho sur le maïs transgénique. Selon l'Afssa, ce maïs est sain pour la santé humaine.
http://www.lefigaro.fr/sciences/2009/02/11/01008-20090211ARTFIG00653-le-mais-ogm-est-sans-danger-pour-l-homme-selon-l-afssa-.php

http://science-citoyen.u-strasbg.fr/dossiers/ogm/index.html

Collège

Un site et des animations sur les levures, Phylogène et Phylo-classe.

Tout sur la levure

Ce site en direction des scolaires est dédié à la levure de boulangerie. Il permettra aux élèves, en particulier de 6ème et du 1er degré, de découvrir cet étonnant microorganisme qu'est la levure, son histoire, sa multiplication, ...
Quatre animations, accompagnées de fiches pédagogiques, sont également proposées en ligne :
- Fabrication virtuelle de pain.
- Expériences avec des levures.
- Mise en évidence de la production de Co2.
- Mise en évidence de la consommation de glucose.

http://www.toutsurlalevure.fr/la_main_a_la_pate.php

Mise à jour du logiciel Phylogène - Collège
Pour le collège, une nouvelle version du logiciel Phylogène est en ligne.
Elle corrige diverses bogues et erreurs signalées. Toutes les données antérieures ont été révisées, et plusieurs nouvelles collections ont été ajoutées.
Collection mixte vertébrés actuels et fossiles :
- Forêt houillère et actuelle
- Flore jardins-zones humides

Ainsi que diverses collections complémentaires d'éventuelles visites au
MNHN :
- MNHN Ménagerie
- MNHN Grande galerie de l'évolution
- MNHN Galerie d'anatomie comparée

http://www.inrp.fr/Acces/biotic/evolut/phylogene/html/telechar2-profs.htm

Phylo-classe
Phylo-classe est un logiciel pour apprendre à classer les êtres vivants, il est constitué de plusieurs modules, chacun correspondant à un milieu particulier.
Les deux premiers modules : les animaux du lac de Beaulieu et les animaux de la litière.
Ce logiciel dont la version bêta était proposée en ligne, est maintenant proposé en téléchargement.
http://44.svt.free.fr/jpg/phylo-classe.htm

Lycée

Les sciences au lycée, des exemples de sujets d'ECE pour préparer les élèves de Première S au Bac, évaluer la quantité d'eau présente dans une roche.

Les Sciences au lycée

Une série de 4 sites web créée par CNRS Images met en scène les programmes des Sciences de l'enseignement secondaire définis par l'Éducation Nationale.
Ces dossiers interactifs allient textes, illustrations (photographies et films), lexique, quiz et ressources complémentaires disponibles sur internet.
Ils emmènent l'internaute vers les laboratoires de recherche qui "font" les Sciences d'aujourd'hui. Avec de multiples approches, pédagogique et ludique, ils sont un lien entre l'enseignement secondaire, les jeunes et la recherche.
Le site "Les sciences de la Vie au lycée" propose différentes thématique : La cellule, L'organisme animal, Régulations physiologiques, Phénotypes, génotype et environnement, Génomes et évolution, L'organisme végétal, La maîtrise du vivant.
http://www.cnrs.fr/cnrs-images/sciencesdelavieaulycee/index.htm
Le site "Sciences de la Terre au lycée" propose différentes thématiques : Astronomie, Sismologie et géochimie, Géodynamique interne, Géochronologie, Géodynamique externe, Paléoclimatologie, Géologie et biologie.
http://www.cnrs.fr/cnrs-images/sciencesdelaterreaulycee/

Des exemples de sujets d'ECE pour préparer les élèves de Première S au Bac
Le site académique SVT de Versailles propose des exemples de sujets pouvant être donnés comme évaluation sommative de TP aux élèves de Première S, pour les préparer à l'épreuve d'ECE du Bac.
Ces sujets ne sont que des exemples proposés par des collègues de l'académie et en aucun cas des références à suivre à la lettre. Ils ne doivent pas être utilisés comme activité formative, au cours de la progression du professeur. Ils peuvent être utilisés lors d'une évaluation sommative, par exemple lors de la semaine des devoirs communs.
http://www.svt.ac-versailles.fr/spip.php?article242/

Evaluation de la quantité d'eau présente dans une roche lithosphérique par l'utilisation de Mesurim et d'un tableur
Cette activité cherche à évaluer la quantité d'eau présente dans une roche de la lithosphère de la série gabbro tholéiitiques-éclogite afin de montrer l'hydratation océanique et la déshydratation qui accompagne la subduction. On utilise le logiciel mesurim pour mesurer la surface des différents minéraux de chaque roche, qui identifiés, permettront, en utilisant un fichier de calcul excel, d'évaluer la quantité d'eau présente (en pourcentage de masse).
Les macro-photographies des roches de cette série sont disponibles dans la banque nationale d'images, hébergée sur le site SVT de l'académie de Lyon.
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/biologie/spip.php?article392

Sciences humaines

Education civique – E.C.J.S.

Par François Jarraud

A la Une : 27 janvier : Journée de la Shoah

Un dossier spécial du Café pour enseigner la Shoah de l'école au lycée.

Le dossier du Café

A l'occasion de la Journée de la Shoah, le Café pédagogique a publié début janvier un dossier spécial sur l'enseignement de la Shoah. Il comprend des séquences pédagogiques du primaire au lycée ainsi qu'une webographie développée et originale.
Le guide
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/Shoah09.aspx

X. Darcos déterminé à lutter contre le racisme à l'école

Participant au Conseil interministériel de lutte contre le racisme et l'antisémitisme, le ministre de l'éducation nationale "a fait part de sa préoccupation face aux actes à caractère raciste ou antisémite survenus dans les établissements scolaires au cours des dernières semaines. Après les avoir condamnés avec la plus grande fermeté, il a rappelé sa détermination et celle de l'Éducation nationale tout entière à lutter sans concession aucune contre toutes les formes de discrimination au sein des établissements scolaires et à leurs abords".

Concrètement il développera le programme Coexist, développé par l'UEJF et Sos Racisme, dans toutes les académies.
Communiqué
http://www.education.gouv.fr/cid23471/xavier-darcos-affirme-sa-determination-a-lutter-contre-le-racisme-et-l-antisemitisme-en-milieu-scolaire.html
Le programme Coexist
http://www.uejf.org/coexist/

L'Album d'Auschwitz à nouveau disponible

Longtemps manquant, cet ouvrage édité par la Fondation pour la mémoire de la Shoah, établi sous la direction de Serge Klarsfeld, avec le concours de Sabine Zeitoun et Marcello Pezzetti est de nouveau disponible à la librairie du Mémorial de la Shoah.

Constitué de près de 200 photographies, l'Album d'Auschwitz est le document iconographique de référence sur le processus d'extermination des Juifs au camp d'Auschwitz-Birkenau.

Ces images, prises par des SS en mai et juin 1944, lors de la déportation massive des Juifs de Hongrie à Birkenau, sont d'une importance historique capitale. Elles permettent de se représenter ce que fut, pour plus d'un million de personnes, l'arrivée dans cet immense centre de mise à mort où la plupart furent anéantis dans les heures sui suivirent. Outre les circonstances de la découverte de l'Album, intégralement reproduit en fac-similé, les textes ici

rassemblés décrivent l'organisation du complexe d'Auschwitz, et l'application de la "Solution finale" conçue par les nazis pour mener à bien leur œuvre de destruction.
Commander L'album
http://www.memorialdelashoah.org/a_actus/getDetailsAction.do;jsessionid=AD9F5807E7C2E0DEE04E135A7F088A44?actuId=420
Enseigner la Shoah
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/Shoah09.aspx

Les élections européennes

Elles auront lieu le 7 juin. Mais elles devront faire face au désordre institutionnel installé dans l'Union depuis le "non" irlandais. En marge de cette question l'élargissement de l'OTAN.

Europe : Les suites fâcheuses du non irlandais

Hubert Haenel analyse pour le Sénat les conséquences de la non-entrée en vigueur du traité de Lisbonne suite au "non" irlandais. A quelques mois des élections européennes, le refus irlandais va fortement perturber le fonctionnement des institutions européennes. La composition du Parlement va être difficile à établir puisque l'on va se trouver devant une situation très difficile pour fixer le nombre de députés par pays. La situation n'est guère meilleure à la Commission : il faudra diminuer le nombre de commissaires, mais Lisbonne ne dit pas comment faire… Toute cela affectera la désignation du président du Conseil européen, prise dans tous ces marchandages… On touche la limite de fonctionnement pour une structure politique qui veut vivre sans accoucher.
Le rapport
http://www.senat.fr/noticerap/2008/r08-168-notice.html

Les élections européennes auront lieu le 7 juin
Lors du conseil des ministres du 28 janvier, la ministre de l'intérieur a présenté les dates des élections européennes, fixées au 6 juin pour les collectivités d'outre-mer et au 7 juin pour la métropole. Un nouveau découpage électoral est mis en place et un décret fixera la répartition des sièges.
Communiqué
http://www.premier-ministre.gouv.fr/chantiers/europe_864/les_dates_elections_europeennes_62456.html

L'Otan sera étendue à l'Albanie et la Croatie
L'Albanie et la Croatie vont devenir les 27ème et 28èmes pays membres de l'OTAN. A cette occasion le Parlement multiplie les études. "Sur le plan stratégique, la forte aspiration des anciens pays de l'Est à rejoindre l'OTAN témoigne de l'attractivité que conserve l'Alliance en tant que garantie de sécurité collective. Cette garantie constituée par l'article 5 du traité de Washington, et l'assurance sous-jacente que les forces américaines viendraient à l'appui de tout pays allié menacé dans son intégrité territoriale, demeure aux yeux des nouveaux pays membres le fondement essentiel de l'Alliance et une condition majeure du maintien de leur souveraineté. Cette perception, au centre et à l'est de l'Europe, est bien entendue fondée sur le fait qu'aucune autre enceinte politique que l'OTAN ne peut aujourd'hui offrir une garantie

comparable… A l'issue du « double élargissement » de ces dernières années, 21 pays sont à la fois membres de l'Union européenne et membre de l'OTAN. Plus que jamais, les deux organisations sont vouées à proscrire la concurrence et à coordonner leur action, rendant inconcevable toute idée d'opposition entre l'OTAN et la politique européenne de sécurité et de défense."
Dossier Sénat
http://www.senat.fr/dossierleg/pjl08-192.html

Pour le prof

Des informations pour les enseignants : rendez-vous importants, comme la journée de Droits partagés, actualités des droits de l'homme dans le monde.

Journée porte ouverte pour Droits partagés

Le site Droits partagés est une remarquable base de données de documents multimédias et de séquences pédagogiques sur les droits de l'Homme et la formation du citoyen de demain.

Il donne accès à des documents de nature différente et dispose d'outils de recherche fort pratiques (recherche par période, par thèmes). Du coup, il facilite les travaux interdisciplinaires.

Le 25 mars à Paris, l'équipe de Droits partagés accueille les enseignants intéressés par ce remarquable support pédagogique. Il est indispensable de s'inscrire à cette journée avant le 9 mars.
Droits partagés
http://www.droitspartages.net/
Les meilleurs sites pour l'éducation civique et l'ECJS
http://www.cafepedagogique.net/lesdossiers/Pages/2009/indis-09_Ecjs.aspx

Enseigner la liberté
"Conduire une analyse pour comprendre comment il est possible d'enseigner la liberté, penser les leviers adéquats pour favoriser et accompagner une mise en œuvre réfléchie de cette valeur, garantir dans le même temps, pour chaque jeune, la capacité à assumer la responsabilité de ses choix". Eduquer à la responsabilité est inséparable de la liberté, estime la rectrice de Poitiers, qui ouvrira le 18 février le colloque "Enseigner la liberté, éduquer à la responsabilité" à La Rochelle.
Le programme
http://ww2.ac-poitiers.fr/civique/spip.php?article437&debut_page=1#sommaire_1

Williana, 12 ans, 4 jours en prison
" Aucun de ces très importants personnages ne trouvait à redire au fait qu'une gamine de 12 ans soit maintenue en prison administrative et empêchée de rejoindre ses parents sans avoir commis le moindre délit" écrit RESF. L'association dénonce une belle boulette :la mise en prison administrative pour étrangers dans le Val-de-Marne d'une fillette durant 4 jours.
Article RESF
http://www.educationsansfrontieres.org/spip.php?article17497

Quel futur pour les jeunes délinquants ?
"Nous refusons les propositions de réforme portant atteinte aux droits de l'enfant et aux engagements internationaux de la France, comme l'enfermement des enfants de 12 ans (voir responsabilité pénale, détention, conventions internationales)… Pourquoi juger les adolescents comme s'ils étaient déjà des majeurs en créant, par exemple, un tribunal correctionnel des mineurs ? Pourquoi même, dans certains cas, les soumettre à des régimes plus sévères que celui des majeurs ?" Un collectif de professionnels de la santé ou de la PJJ interpelle le gouvernement sur le réforme de la justice des minuers. Ils lancent une pétition.
La pétition
http://quelfuturpourlesjeunesdelinquants.fr/

La garde à vue enfin à la portée de tout le monde…
"En 2008, 577 816 personnes, résidantes en France et âgées de plus de 13 ans, ont ainsi entendu un officier de police judiciaire leur notifier leurs droits : "Vous êtes en garde à vue. Vous pouvez appeler un membre de votre famille et demander à voir un avocat" relève Le Monde. 577 000 personnes c'est pratiquement 1% de la population qui est ainsi mise derrière les barreaux.

Ce fut le cas de M Bubert, professeur de physique au collège César-Savart de Saint-Michel (Aisne), retrouvé pendu à son domicile après sa garde à vue.
Correction
http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/02/04/la-france-gardee-a-vue_1150561_3224.html#ens_id=1150640

Tous les enfants n'ont pas les mêmes droits souligne la Défenseure des enfants.
Chargée de présenter à Genève un rapport sur l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant, la Défenseure des enfants a attiré l'attention sur les enfants en difficulté : les enfants pauvres sans toit, les enfants Rom
Le rapport
http://www.defenseurdesenfants.fr/rapports.php?PosRapp=0

Au Cambodge, le génocide Khmer rouge est enfin au programme
On les attendait depuis 2007 ! Trente ans après la chute du régime Khmer Rouge, les collégiens cambodgiens vont enfin avoir des manuels scolaires donnant toute sa dimension au génocide.
Article du Monde
http://www.lemonde.fr/asie-pacifique/article/2009/02/13/au-cambodge-les-khmers-rouges-font-leur-entree-dans-les-manuels-scolaires_1154541_3216.html
Article Cambodia Daily
http://www.camnet.com.kh/cambodia.daily/selected_features/cd-Apr-25-2007.htm

L'espace parisien vu par Le Figaro
"Le franchissement du périphérique est devenu un sport habituel pour les malfaiteurs venus de banlieue ou de province. Selon nos informations, seules 47 % des personnes mises en cause dans les vingt arrondissements sont originaires de la capitale. Paris importe donc plus de la moitié de ses délinquants. Environ 20 % d'entre eux proviennent de la proche banlieue - et en particulier de Seine-Saint-Denis dans un cas sur deux". Le Figaro donne ainsi à ses lecteurs une leçon de géographie – cartes à l'appui – qui éclaire la façon dont se construit l'espace parisien et se smécanismes ségrégatoires.
L"Article du Figaro

http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/02/07/01016-20090207ARTFIG00676-paris-53-des-delinquants-ne-resident-pas-dans-la-capitale-.php

Collège

La Marseillaise, le concours René Cassin, la Charte Internet du collège etc.

Le concours du prix des droits de l'homme René Cassin
Eduscol met en ligne une page de ressources sur ce concours scolaire populaire. Il s'adresse aux collégiens et lycéens.
Le concours
http://eduscol.education.fr/D0090/RCASSIN.htm

La Marseillaise

Une activité de décryptage du chant révolutionnaire complétée par l'étude de différentes versions (Debouze, Gainsbourg, Noah) proposée par Fouad Layadi qui saura à coup sur intéresser les élèves.
http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?article597

Rédiger la Charte Internet du collège
Cette activité proposée par Gaëlle Charcosset permet une réflexion sur les doits et sur les dangers d'Internet.
http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/spiphistoire/spip.php?article167

Référendum sur la départementalisation à Mayotte
"Les électeurs de Mayotte seront consultés le 29 mars 2009" annonce le J.O. du 21 janvier. "Ils auront à répondre par « oui » ou par « non » à la question suivante : « Approuvez-vous la transformation de Mayotte en une collectivité unique appelée "Département", régie par l'article 73 de la Constitution, exerçant les compétences dévolues aux départements et aux régions d'outre-mer ? »
Au J.O.
http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000020128798&dateTexte=&categorieLien=id

L'installation de la République
L'installation de la République s'accompagne partout d'un renouvellement du cadre urbain lié à la démocratisation. C'est notamment le cas ç Tourcoing et Edith Walbron nous propose une étude de cas basée sur un fichier Google Earth.
http://www5.ac-lille.fr/~heg/spip.php?article471

Lycée

Le concours de plaidoiries de Caen, le Mois de l'Autre en Alsace, la Toile et sa confidentialité…

Le mois de l'Autre

Pour la cinquième année, le Mois de l'autre, un programme qui vise à sensibiliser les lycéens et apprentis alsaciens au respect de l'Autre, présente de nouvelles actions.

Cette année le Mois propose des rencontre débats sur l'immigration, l'homophobie, un théâtre forum sur le thème "rester soi avec les autres" et une animation sur le thème de la planète terre d'inégalités. Les Rencontres régionales du mois auront lieu début avril à Colmar.
http://www.ac-strasbourg.fr/sections/scolarite_examens/vie_scolaire/education_a_la_toler/le_mois_de_lautre/cpsdocument_view?
En 2004…
http://www.cafepedagogique.net/lexpresso/Pages/2004/11/index241104_CitoyenneteLeMoisdelAutreenAlsace_.aspx

Quelle confidentialité sur la toîle ?
Cette séquence de Juliette Marcon permet bien sûr de valider deux items du B2i lycée. Mais elle amène aussi à une réflexion sur les dangers d'Internet et sur les risques pour les libertés liés aux TIC.
http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/1234535918279/0/fiche___ressourcepedagogique/&RH=PEDA

Un fichier de police ausculté par la CNIL
La Commission nationale informatique et liberté a enquêté sur le principal fichier de police, le STIC (34 millions de personnes enregistrées). D'après Le Monde, les résultats sont inquiétants. Le fichier comporte des mentions "homosexuel", "travesti", "alcoolique" etc. La Cnil aussi relevé de très fréquentes erreurs : seules 17% des fiches sont exactes. Enfin l'accès au fichier semble insuffisamment contrôlé.
Article du Monde
http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/01/19/la-cnil-denonce-les-dangers-du-plus-gros-fichier-de-police_1143633_3224.html#ens_id=1139084

Histoire du Sénat
50 ans d'évolution politique du Sénat résumée dans un graphique.
http://www.senat.fr/evenement/archives/D50/index.html

La France et les pirates
En mer rouge, la marine française fait la chasse aux pirates. Cette séquence de Philippe Briat utilise Google Earth et des articles trouvés sur Internet pour apprendre à réfléchir sur un problème de défense et valider des items du B2i.
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/spip.php?article296

Euthanasie et prisons au Concours de plaidoiries
Nastasia Thébaud-Bouillon,16 ans, élève de première scientifique au lycée international Victor-Hugo à Colomiers, a remporté, vendredi 30 janvier 2009, le troisième prix, offert par Reporters sans frontières, de la 12ème édition du Concours des plaidoiries des lycéens pour

les droits de l'homme organisée par le mémorial de Caen. Ella a plaidé en faveur de l'euthanasie. On remarquera aussi dans ce concours la plaidoirie de Philippe Olivier du Lycée Victor et Hélène Basch de Rennes (35) sur les prisons françaises : "Valeurs de la République bafouées : agissons pour les prisons".
http://www.ac-toulouse.fr/web/65-actualites.php?actu=6501
http://www.memorial-caen.fr/portail/lyc5.wmv
Toutes les vidéos
http://www.memorial-caen.fr/fr/concours_2007/index.php?option=com_content&task=view&id=37&Itemid=54

La guerre d'Algérie une question sensible
L'équipe du Beffroi nous propose remarquable dossier, coordonné par S Genovese et V Perlot, sur la guerre d'Algérie. Il s'appuie sur de nombreuses animations POwerpoint. Il propose des activités, des fiches à usage des enseignants et une réflexion historique et didactique sur cet enseignement.
http://www5.ac-lille.fr/~heg/spip.php?rubrique112

E.D.D.

Par Nicolas Smaghue

A la Une : Les temps changent, pas tant que ça !

Difficile de passer à côté du documentaire fiction (voir un extrait sur : http://www.dailymotion.com/video/k3ljRJCoHt4BRmPBvs) diffusé le 4 février sur France 2. Réalisé par Marion Milne et Jean-Christophe de Revière, l'objectif affiché des concepteurs de ce film est de vulgariser des projections scientifiques de labo afin que chacun se « responsabilise ». Stéphane Hallegatte, ingénieur climatologue et économiste auprès du GIEC (Groupe d'experts intergouvernental sur l'évolution du climat, http://www.ipcc.ch/languages/french.htm), souligne « qu'imaginer le pire, c'est avant tout réfléchir pour l'éviter ». Ce documentaire a tout d'un objet pédagogique idéal, et pourtant…

Nous sommes donc en 2075. Le réchauffement de la planète touche gravement les populations du Nord comme du Sud. On assiste au destin croisé de trois groupes d'individus. En Occident, Julia remplace sa vigne bordelaise par la culture d'oranges alors qu'au même moment, dans le Sud du Sahara, Idri et Faouzi fuient leur village devenu inhabitable, traversent le désert et finissent dans un camp de réfugiés, porte vers l'Eldorado européen mais en réalité centre de sélection des individus acceptables et utiles pour l'Europe (sélection digne du film de science fiction « Bienvenue à Gattaca », http://fr.wikipedia.org/wiki/Bienvenue_à_Gattaca). Les changements climatiques modifient de manière radicale les modes de vie et provoquent des catastrophes régulières. Les conséquences économiques sont d'ailleurs radicales : à l'échelle mondiale les régions tropicales sont gravement touchées par la sécheresse alors que la Sibérie est devenu attractive et cultivable, les inégalités d'accès aux différentes ressources sont sources de conflits… Bref, le tableau parfait du film catastrophe et spectaculaire.

Le film a été suivi par un débat en présence notamment de Jean-Louis BORLOO (ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire). Il s'agissait ici de la grande leçon de morale télévisée orchestrée par le jeu d'acteur de tragédie de Jean-Luc Delarue. On a alors assisté aux révélations de nombreuses personnes après qu'elles aient effectué leur bilan carbone (http://www.energie-environnement.fr/?r=r1_1.php). Hé oui ! Utiliser son automobile pour conduire ses enfants à leurs activités sportives ou culturelles du mercredi après-midi contribue au réchauffement climatique. Tout était fait pour effectivement nous responsabiliser ou plutôt nous culpabiliser davantage ?… On peut objectivement remarquer dans le documentaire fiction comme dans le débat la discrète remise en cause des pollutions dues aux activités industrielles (voir par exemple : http://www.observatoire-environnement.org/tbe/les-activites-industrielles,2044.html).

Nous sommes tous invités à réfléchir sur les intentions et les enjeux de telles émissions sur le service public. Toute fiction comme toute émission a ses limites et ne peut pas tout traiter sur un sujet. Faut-il pour autant tomber dans la caricature scientifique ? Faut-il toujours de faire le relais d'un cataclysme annoncé ? Bref, sans prétendre répondre à de telles questions, les pédagogues que sont les enseignants auront à cœur de conceptualiser et donner une lecture raisonnable et durable (car nous agissons sur les générations futures) ces questions.

Pour le prof

Un dossier de la Durance sur l'EDD
Le numéro 96 du 5 février, premier numéro de l'année 2009 de la revue électronique de l'académie d'Aix Marseille, est consacrée en grande partie à l'éducation au développement durable. Trois disciplines sont mises en rapport avec l'EDD : histoire, géographie et éducation civique. La rubrique « ressource pédagogique » fait en effet une large part au développement durable. Frédérique Platania dans son édito nous présente les principaux contenus :
-un texte de Daniel Dalet, écofascisme, qui évoque la notion de la dictature verte. http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_096.htm - texte1
-un autre de Dominique Santelli qui nous emmène voir les loups, le temps d'une expérience pédagogique pluridisciplinaire menée dans une classe de sixième.
http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_096.htm - texte2
-La rubrique géographie de Brigitte Manoukian revient sur EDD en rappelant les circulaires de 2004 et 2007 concernant l'éducation à l'environnement et pour un développement durable.
http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_096.htm - geo
-En ECJS, Murièle Massé fournit quelques pistes pour relier l'EDD et la géographie.
http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_096.htm - educ
-Dans la rubrique baladiffusion de Dominique Santelli, nous pouvons podcaster ce mois-ci une conférence d'Hervé Le Treut, de l'Académie des Sciences sur le climat et une interview de Sylvie Brunel.
http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_096.htm - baladiffusion
Pour télécharger le numéro complet :
http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_096.htm

Présidence tchèque de l'UE : 4 axes de priorité pour l'environnement
Le 21 janvier, le ministre tchèque de l'Environnement et président du Conseil Environnement de l'UE, Martin Bursik, a présenté aux députés de la commission parlementaire « Environnement, sante publique et sécurité alimentaire » du Parlement Européen les priorités Environnement de la présidence tchèque du Conseil de l'UE. Le ministre a souligné que la présidence tchèque s'est fixé quatre axes prioritaires en matière d'environnement : les changements climatiques, la protection de la santé humaine et de l'environnement, la consommation et la production durables et la protection de la biodiversité.
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0811:FIN:FR:PDF

Environnement : l'armée américaine bon élève ?
L'armée américaine intègre les problématiques environnementales dans ses programmes et missions depuis plusieurs années. Chaque secteur du ministère a notamment l'obligation de diversifier ses sources d'énergies ou encore intégrer le recyclage des matières premières. De nombreux textes stratégiques ont ainsi été élaboré comme l'"US Army Environmental Strategy" (2005). Avec pour mot d'ordre "Sustain the mission - Secure the future".

http://army-energy.hqda.pentagon.mil/programs/plan.asp

« Utiliser plus intelligemment chaque goutte d'eau » Selon le spécialiste Peter Gleick, l'épuisement des ressources oblige à repenser les modes de gestion. Le journal Le monde daté du 6 février interroge Peter Gleick, cofondateur et directeur du Pacific Institute, un groupe de réflexion basé en Californie. « C'est un spécialiste reconnu des enjeux liés à l'eau. L'institut promeut la protection et la gestion durable des ressources naturelles, ainsi que la prévention des conflits liés à ces ressources ». Son ouvrage The World's Water 2008-2009 (http://www.worldwater.org/), paru en janvier, évoque pour la première fois l'existence d'un pic de l'eau (ou plus précisément un « pic écologique »), par analogie au pic pétrolier (« peak oil », http://fr.wikipedia.org/wiki/Pic _pétrolier), qui correspond au maximum de production avant le déclin de la ressource… Un article qui a bien des égards permet une excellente généralisation après une ou plusieurs études de cas en géographie en classe de seconde.
Archive du journal (payante) :
http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=1069006

L'Observatoire indépendant de l'environnement en Brabant wallon
Trop de Bruit en Brabant Wallon est un site surprenant qui a « la volonté d'être un endroit où toutes les problématiques concernant l'environnement dans notre province (le Brabant wallon) puissent être abordées dans un esprit constructif d'ouverture et de tolérance ». Le site aborde la mobilité au travers des nuisances aériennes ou autoroutières, l'aménagement du territoire, protection de la nature, mobilité douce, mise en réseau des associations locales,… Un site au regard local ou comment changer d'échelle dans le cadre de l'EDD.
http://tropdebruit.be/

La revue Éducation relative à l'environnement : Regards – Recherches – Réflexions

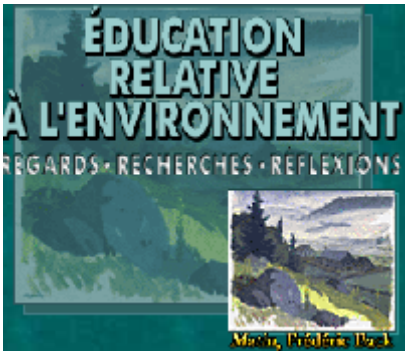

Le volume 7 de la revue Éducation relative à l'environnement : Regards – Recherches – Réflexions, sous la responsabilité de la Chaire de recherche du Canada en éducation relative à l'environnement de l'Université du Québec à Montréal, aborde différents aspects de la dimension critique de l'éducation relative à l'environnement, à travers des réflexions théoriques et des « excursions » sur le terrain de l'action pédagogique.
http://www.revue-ere.uqam.ca/

Nouveautés sur Géoconfluences
Des mises à jour et des compléments pour le dossier "Le développement durable, approches géographiques"
-Énergies et développement durable dans le monde, une cartographie interactive (cartes choroplètes et figurés proportionnels). Compléments et mises à jour (Hervé Parmentier) : à l'échelle européenne, efficacité, intensité et dépendance énergétiques, place des énergies renouvelables.
http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/DevDur/DevdurDoc.htm
-Poursuite de la veille de l'actualité scientifique et technologique internationale à partir d'une sélection des Bulletins électroniques rédigés par les Services pour la science et la technologie

des Ambassades de France et diffusés par l'ADIT. Dernière mise à jour : 3 janvier 2009, archivages.
http://geoconfluences.ens-lsh.fr/doc/transv/DevDur/DevdurAdit.htm

Biodiversité : que recouvre ce mot ?
Un dossier à découvrir dans le cadre des dossiers multimédias Saga Sciences du CNRS et, dans ce cas, impulsé et financé par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), avec un soutien financier de l'IRD.
http://www.cnrs.fr/cw/dossiers/dosbiodiv/index.html

Expériences pédagogiques

L'alimentation responsable
Pour aider les enseignants et les éducateurs à travailler sur le sujet avec leurs élèves, Alterre Bourgogne, avec la collaboration notamment de Pirouette Cacahuète, du SEDARB et de l'ADEME, vient de publier un guide pédagogique intitulé "L'alimentation responsable".
Ce guide, disponible en ligne, est composé : d'une partie théorique avec l'exposé des différents enjeux et cinq fiches thématiques (l'alimentation et … la santé, l'agriculture, la culture, le changement climatique et la biodiversité) et d'une trentaine de fiches d'activités à mettre en œuvre avec les élèves et les enfants.
http://educationenv.ac-dijon.fr/spip.php?article158

Travail à partir de l'exposition virtuelle Clim'city
Nous avions dans le dernier numéro signalé ce site ludique et original. Le site de l'académie de Dijon référence une expérience conduite avec des élèves de seconde sur ce site.
http://educationenv.ac-dijon.fr/spip.php?article157

Rendez-vous

Assises Régionales de l'Education à l'Environnement vers un Développement Durable Nord-Pas de Calais
Afin de préparer les 2èmes Assises Nationales de l'Education à l'Environnement qui auront lieu à l'automne 2009 à Caen, un collectif d'acteurs de la région Nord-Pas-de-Calais (composé de l'URCPIE, du Graine, des Espaces Naturels Régionaux et de la MRES) organise des assises territoriales à l'échelle de la région dès le mois de janvier 2009.
http://www.cerdd.org/spip.php?article2036

Forum des ressources pour l'éducation au développement durable de l'académie d'Amiens
3 et 4 février 2009, Amiens
Séminaire de réflexion, inscrit au programme national de pilotage, pour les cadres et relais de l'Éducation nationale chargés de la mise en œuvre de l'éducation au développement durable ; il aura pour objet d'identifier les nouveaux besoins, de réfléchir sur les ressources aujourd'hui nécessaires et fournira des orientations et des recommandations pour la production de ressources destinées à l'EDD. Le ministère de l'Éducation nationale invite à s'associer à cette réflexion des représentants des grandes institutions publiques et privées (ministères,

institutions internationales, collectivités territoriales, opérateurs publics, organismes scientifiques, éditeurs, partenaires mutualistes…).
http://eduscol.education.fr/D0215/forum_EDD.htm

Les plantes de montagne. Débats et regards sur un patrimoine
28 février 20098, Toulouse.
La perception que les populations européennes ont de la montagne, de même que les usages qu'elles en font, ont beaucoup changé au fil des siècles. (…) L'objet de ces rencontres est de mettre en évidence les logiques, intellectuelles et sociales, qui ordonnent les représentations que se font différents groupes (locaux, nouveaux arrivants, citadins, spécialistes de la protection de la nature...) du processus de patrimonialisation de la flore et ses enjeux, et des moyens à mettre en œuvre pour gérer ce patrimoine.
http://w3.lisst.univ-tlse2.fr/colloques.htm

Cycle de conférences indiquées sur EDUSCOL
Sur le site EDUSCOL est signalé un ensemble de manifestations internationales sur le développement durable :
-Février 2009 : «Champions du climat»
-Mars 2009 : conférence franco-anglaise des jeunes. Thème : «Changement climatique et médias»
http://eduscol.education.fr/D0156/agenda.htm

Entreprise, Collectivités, Citoyens: Comment faire ensemble ?
31 mars et 1er avril 2009, Dunkerque
Comme l'a montré le Grenelle de l'Environnement, la France vise à rattraper son retard sur la construction des « éco-quartiers » ou « quartiers durables » face aux autres pays Nord Européens. Dunkerque accueillera le 1er Forum Nord Européen sur les Quartiers Durables les 31 mars et 1er avril prochains. Le Forum est organisé conjointement par IDEAL Connaissances, Dunkerque Grand Littoral et le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais.
http://www.ushuaia.com/ushuaia-terre/pratique/agenda/evenements/0,,4163540,00-forum-nord-europeen-sur-les-quartiers-durables-.html

Localiser les produits - une voie durable au service de la diversité naturelle et culturelle des Suds ?
Du 9 au 11 juin 2009, Paris.
Le colloque international « Localiser les produits » étend la date limite de soumission des contributions au 25 janvier 2009. Dans de nombreux pays du Sud, des initiatives visant à établir ou à renforcer les liens entre la diversité biologique et culturelle et les processus de valorisation des spécialités locales se multiplient. Elles relèvent aussi bien de stratégies portées par des acteurs locaux, qu'encouragées par des instances nationales et internationales (Convention sur la diversité biologique, FAO, OMPI...). Les objectifs ne sont plus seulement commerciaux (promotion des spécialités locales) et juridiques (protection d'un nom, limitation de la contrefaçon) mais ils deviennent environnementaux, identitaires, voire patrimoniaux.
http://www.mnhn.fr/colloque/localiserlesproduits/

Lire

Actes du séminaire national d'Amiens - Villes et développements durables

Ouvrage s'adressant aux cadres et relais de l'Éducation nationale chargés, dans toutes les académies, de mettre en œuvre la politique du ministère de l'Éducation nationale dans le domaine de l'EDD, il a été l'occasion de dresser un bilan de la première phase de généralisation de l'EDD (2004-2006) et de définir les grandes orientations de la seconde phase (2007-2009).
http://crdp.ac-amiens.fr/edd2/index.php?/themes/&uid=271

Géographie

Par Cyril Froidure

A la Une : Le plan de relance pour la France

Annoncé le 2 février par le Premier Ministre François Fillon, le plan de relance prévoit 1 000 opérations d'infrastructures, de rénovation du patrimoine, de soutiens à l'économie…
Au-delà des discours gouvernementaux, le site de la DIACT met en ligne les cartes nationales des projets par grands domaines : culture, défense, logement… ainsi que des cartes régionales concernant les actions envisagées dans le domaine des transports. Des outils qui seront intéressants à étudier avec des élèves de classe de 4ème et de Première.
http://www.diact.gouv.fr/fr_1/actualites_50/toutes_unes_52/du_plan_2373.html
Ainsi si on observe la région picarde, aucune opération n'est prévue dans la partie Ouest
http://www.diact.gouv.fr/IMG/Fichiers/CIACT_090202/CIACT_carte_picardie.pdf

Pour le prof

Des images de la Mongolie
La Mongolie fait partie de ces pays « invisibles », dont on n'entend pas parler. La quinzaine de photos publiés sur le site de l'académie de Limoges comble en partie cette lacune et donne l'occasion aux enseignants et aux élèves d'en savoir un tout petit peu plus sur ce pays coincé entre Chine et Russie, où la tradition et les grands espaces mais aussi la modernités occidentale et le passé soviétique composent un étrange mélange.
http://www.ac-limoges.fr/hist_geo/spip.php?page=articleimage&id_article=132

Cliophoto le retour
Le site collaboratif, émanation de l'association des Clionautes, a réouvert ses « portes ». Précieux outil pour les enseignants à la recherche de photographies libres de droits, cet outil met à leur disposition plus de 1800 images, et bientôt 2000, classées et commentées. Il vit aussi grâce aux profs qui l'alimentent alors à vos appareils photos pour permettre à tous de travailler mais aussi de voyager « virtuellement ».
http://cliophoto.clionautes.org/index.php?

Population Reference Bureau
Un document court (16 pages) publié par cet organisme fournit statistiques et document sur l'état de la population mondiale. S'ouvrant sur les classements actuel et prévisible (à l'horizon 2050) des 10 pays les plus peuplés (on notera des sorties, le Japon, des entrées, la RDC), et

sur les taux de croissance et de décroissance les plus élevés dans le monde entre 2008 et 2050, il dresse un portrait actuel de la population mondiale, présentant les évolutions de celles-ci tout en n'omettant pas de souligner les dynamiques régionales ou nationales.
Les 9 dernières pages compilent des statistiques pour tous les états et sur dix paramètres, une mine d'infos à mettre à profit.
http://www.prb.org/pdf08/08WPDS_Eng.pdf

Le même type de document aborde la situation de la population africaine, associant les statistiques par pays à quelques constats tels que le déclin de la fécondité en Afrique pour la période 1980-2005, l'augmentation de l'usage de contraceptifs, la démocratisation de l'accès à l'école primaire mais le parfois faible accès au secondaire.
http://www.prb.org/pdf08/africadatasheet2008.pdf

Le Kivu
Devenue célèbre pour les combats qui s'y déroulent, le Kivu est au centre de stratégies d'acteurs qui constituent, pour Roland Pourtier , une « entrave à la reconstruction de la RDC et une menace pour la stabilité de la région.
http://echogeo.revues.org/index10793.html

Un fonds de plus ?
La crise financière ne touche pas que les pays développés et c'est peut-être pour ça que Robert Zoellick, président de la Banque Mondiale, a lancé de Davos un appel pour la création d'un fonds vulnérabilité en faveur des pays en développement. Reste à le financer et pour cela, R.Zoellick invite les pays développés à y consacrer 0,7% de leurs plans de relance. Ces financements auraient trois usages : appuyer « des projets d'infrastructures qui aident les chômeurs à retrouver du travail », soutenir des « programmes de filets de sécurité », fournir des moyens aux PME et aux organismes de micro-crédits.
Vraie bonne idée ou projet sans suite ?
http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/NEWSFRENCH/0,,contentMDK:22051899~pagePK:64257043~piPK:437376~theSitePK:1074931,00.html

Davos : Vers un krach de l'eau ?
"Le monde ne peut pas continuer à gérer l'eau dans le futur comme il l'a fait dans le passé" ont déclaré les experts du Forum économique mondial (FEM), réuni à Davos, le 29 janvier. Pour le FEM, la demande d'eau va augmenter avec la croissance économique plus vite que la croissance démographique, augmentant les conflits d'usage pour l'eau.

Le FEM donne des exemples précis. Les états, et particulièrement les Etats-Unis et l'Europe, feront davantage appel à l'eau comme source d'énergie ce qui devrait diminuer les usages agricoles au moment où la demande de produits agricoles augmentera. La font des glaciers de l'Himalaya et du Tibet mettra en danger l'alimentation des grands fleuves asiatiques utilisés par près de 2 milliards d'hommes. D'où la nécessité d'investir dans ce secteur et de mieux gérer la ressource.
http://www.weforum.org/en/media/Latest%20Press%20Releases/PR_AM09_Water

Les principales causes de décès dans le monde
Le site de l'OMS met en ligne chiffres, graphiques et questions/réponses sur les principales causes de décès dans le monde ; des distinctions géographiques, par tranche d'âge, en fonction des revenus donnent en quelques clics une vision d'ensemble facilement utilisables avec des élèves.

http://www.who.int/mediacentre/factsheets/fs310/fr/index1.html

Les OMD au Brésil

On peut déjà suivre l'avancée des OMD à l'échelle mondiale grâce aux sites de l'ONU mais un site brésilien permet de suivre pour chaque municipalité les progrès à une échelle plus fine. Il suffit de sélectionner un état tel que l'Amapa, situé au nord du pays à proximité de la Guyane, puis une municipalité, ici Oiapoque. A ce stade, on découvre un diagramme circulaire sur la proportion de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté et d'indigence, une figure sur la répartition des richesses entre les 20% les pauvres et les 20% les plus riches et un graphique sur la proportion d'enfants de moins de 2 ans souffrant de malnutrition (passée de 9,&% en 2004 à 4,5 en 2007). Et tout cela simplement pour l'objectif 1 ! Multipliez le tout par 8 objectifs et 5 500 municipalités et vous découvrirez une somme d'informations impressionnantes.
Reste un petit hic … comprendre, dans les grandes lignes le portugais.
http://www.portalodm.com.br/index.php

Collège-Lycée

L'agriculture sahélienne
Le programme de cinquième prévoit d'étudier le continent africain et c'est dans ce cadre que Sami Chérif s'intéresse à un sujet peu abordé : l'agriculture sahélienne. Construite sous la forme d'une étude de cas, cette séance s'inscrit bien dans les futurs programmes de cinquième qui feront travailler les élèves sur le développement durable. Or ici Sami Chérif envisage l'agriculture sahélienne sous cet angle mais pas seulement car les questions de « développement agricole et l'évolution des territoires » ne sont pas oubliés. Organisée autour de l'étude de documents de natures différentes (carte, texte, images satellites), cette étude de cas doit conduire les élèves à déterminer des problématiques puis à relever des informations dans l'objectif de rédiger un paragraphe répondant à la question « comment développer l'agriculture des pays du Sahel pour favoriser le développement ? »
http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article612

Google Earth et paysages de 6ème
New-York, Paris, Sao Paulo, trois villes souvent étudiées en 6ème pour montrer et expliquer les différences paysagères des villes d'Amérique du Nord, d'Europe et des pays du Sud. Des repères positionnés dans GE permettent aux élèves de faire un travail de description de ces espaces urbains puis de concrétiser cette observation par la réalisation d'un croquis.
http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?article600

Cartographie et observation de la Terre
Une offre de cartes, c'est toujours bon à prendre, certaines sont faites par les auteurs de la rubrique, d'autres sont extraits de sites institutionnels (la Banque Mondiale)
Parmi les sujets et thèmes cartographiés :

Le marché du Café
http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/spip.php?article5194
L'inégalité devant l'eau.
http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/spip.php?article5089
La domination de firmes transnationales américaines.
http://hist-geo.ac-rouen.fr/site/spip.php?article5129

Outils

Des liens pour le prof
C'est que proposent Philippe Sallet et Nicolas Abraham en marge d'un stage « Géographie et TICE ». On y trouvera des sites pour les professeurs, leurs élèves, des logiciels mais aussi des exemples de réalisations pour rendre tout cela concret. A noter un attractif lien vers un blog dont l'auteur se propose de travailler le programme de Terminale à partir des chansons d'Alain Souchon, Isabelle Adjani ou encore Manu Chao…
L'article de Philippe Sallet et Nicolas Abraham
http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?article550
L'histgeobox
http://missiontice.ac-besancon.fr/hg/spip/spip.php?article550

Google Earth et Géoportail pour les Nuls
C'est pas de bien de détourner le titre d'une collection connue mais par contre quel soulagement de trouver des personnes compétentes qui cherchent à mutualiser, à partager leurs savoirs-faire et compétences. Alors si GE et Géoportail, ça reste pour vous du chinois ou de l'hébreu, rendez-vous sur le site de l'académie de Lyon sur lequel Philippe Briat réalise une petite démonstration d'une utilisation possible. Et si ça ne vous suffit pas ou que devenez fan poursuivez votre découverte en parcourant les articles de la revue des Clionautes, Le Labo ou en vous reportant au dossier réalisé par le Café.
L'article de Philippe Briat
http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/histoire/spip.php?article160
Le Labo
http://www.clionautes.org/spip.php?article2044
http://www.clionautes.org/spip.php?article2138
Le dossier du Café
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/schumaines/geographie/Pages/84_G%C3%A9omatique,lad%C3%A9ferlanteGoogleEarth.aspx

Le croquis de paysage clé en main
Arnaud Detot a mis en ligne une démarche pas-à-pas pour prendre facilement en main le logiciel MESURIM et ainsi travailler avec ses élèves sur le croquis de paysage. Toutes les étapes sont explicitées et illustrées par des captures d'écran et l'auteur nous invite au final à consulter l'activité soumise à ses élèves de 6ème d'un petit collège rural. Un travail assez similaire, et du même auteur, utilise une image tirée d'une vidéo disponible sur le Site TV (ce qui suppose un abonnement pour l'établissement)
http://pedagogie.ac-amiens.fr/histoire_geo_ic/spip.php?article585
http://pedagogie.ac-amiens.fr/histoire_geo_ic/spip.php?article680

Le Café a lu

Nourrir les hommes : un programme, deux livres.

Au programme du Capes cette année, a été proposée cette question essentielle, « Nourrir les hommes ». Bien évidemment, ce nouveau thème a été l'occasion pour les éditeurs de fournir aux candidats les synthèses nécessaires pour appréhender ce sujet.
Ici, mais sans en faire un compte-rendu exhaustif, nous présenterons les volumes parus chez les éditions Ellipses et Sedes :
Nourrir les hommes, (Dir) Gabriel Wackermann, éditions Ellipses, 260 pages.
Nourrir les hommes, (Dir) Jean-Paul Charvet, éditions Sedes, 317 pages.

1)Les auteurs
Chez Ellipses, on a à nouveau confié la direction de l'ouvrage pour le concours à Gabriel Wackermann qui s'est entouré d'un pool d'auteurs dont aucun n'est vraiment spécialiste de la question mais dont certains sont des auteurs publiés par l'éditeur (Michel Deshaies et « Les territoires miniers : exploitation et reconquête »; Eric Lambourdière, «Les Caraïbes dans la géopolitique mondiale ») et spécialistes des domaines démographique (Gérard-François Dumont), du transport maritime (Jacques Marcadon)…
Côté Sedes, Jean-Paul Charvet, spécialiste des questions agricoles (« L'agriculture mondialisée », n°8059 de la Documentation Française, cr sur le site des Clionautes, http://www.clionautes.org/spip.php?article1593&var_recherche=l%27agriculture%20mondialis%E9e ; « Géographie agricole et rurale ») a été choisi pour coordonner cette publication. Les co-auteurs sont soit des spécialistes des questions agricoles ou alimentaires tels que Jean-Paul Charvet (« Géographie rurale et agricole » avec JP Charvet ; Gilles Fumey, « Géopolitique de l'alimentation »), soit des géographes reconnus pour leur connaissance fine d'espaces particuliers (Denis Eckert et la Russie, Hervé Théry et le Brésil, Frédéric Landy et l'Inde).

2)Le chapitre d'introduction.
Dévolus à G.Wackermann e à J.P. Charvet, il donne le ton de chaque ouvrage et les situe sur des segments différents. Si avec le premier, sont évoquées les grandes problématiques, texte assorti de quelques charges contre le modèle libéral, le second dresse immédiatement un tableau fort complet des situations dans le domaine de l'offre de nourriture, de la demande et des échanges.
3)Le plan et le développement.
Le livre des éditions Ellipses propose un plan en quatre parties : une partie introductive, une autre consacrée aux rapports entre population et alimentation et les deux dernières aux aspects sectoriels et spatiaux. Gérard-François Dumont est l'auteur des lignes de la deuxième partie qui ressemble à s'y méprendre à un sujet de concours ; les trois chapitres traitant des questions démographiques ressemble d'ailleurs à un plan possible d'un sujet qui pourrait être « Population et alimentation » : un chapitre descriptif (« Les disparités géodémographiques de l'alimentation dans le monde »), un chapitre explicatif (« Les facteurs des inégalités alimentaires dans le monde »), un chapitre prospectif (« Perspectives démographiques et besoins alimentaires dans le monde »). Les deux dernières parties, aspects sectoriels et spatiaux, segmentent peut-être un peu trop la réflexion mais livrent des éclairages utiles, les principales problématiques sur des questions techniques (« La logistique humanitaire, levier de performance de l'approvisionnement des populations », « les enjeux logistiques des système urbains d'approvisionnement et de distribution alimentaire dans l'aire Asie-

Pacifique ») ou plus strictement géographique (« Nourrir le continent américain, le Nord et le Sud »)
Aux éditions Sedes, choix a été fait d'étudier les systèmes agroalimentaires d'espaces à différentes échelles : celle de la métafrontière Nord/Sud, celle d'un sous-ensemble régional (L'Europe centrale), celle d'une association d'état (le Mercosur), celle de pays (L'Inde et la Chine) ; deux chapitres thématiques venant compléter le propos dont un intéressant texte sur les produits aquatiques. Ces différentes contributions valent pour leur structuration (plan détaillé et clair) mais surtout pour la foultitude de données, chiffrées ou non, qui enrichiront à n'en pas douter les copies des candidats.
4)La Bibliographie/Sitographie ; documents ;index…
Les deux options possibles sont présentes : une bibliographie/Sitographie générale chez Sedes, des Bibliographies/Sitographies de fin de certains chapitres pour Ellipses. Les deux présentent des avantages. On notera que la sitographie du livre Sedes ne fournit que 5 adresses, d'autres sont citées dans les développements mais sont plus difficiles à retrouver.
Chez Sedes, cartes et graphiques dominent et sont facile à retrouver grâce à une table des cartes et figures et sont souvent plus clairs que dans l'ouvrage Ellipses par contre le second offre en plus de petits encarts bienvenus pour illustrer ou éclairer un fait, une idée («Biocarburants et critique », le point de vue de Via Campesina sur la crise alimentaire…). A signaler l'excellent chapitre d'Hervé Théry qui vaut autant pour le texte que pour le nombre et la qualité des cartes proposées.
Un regret peut-être l'absence d'index voire d'un glossaire où l'on aurait pu retrouver les définitions de transition alimentaire, d'effet de King, d'agriculture biologique…
Enfin, chez Ellipses, les auteurs ont intégré des dissertations, une sorte de deux-en-un alors que pour les précédentes questions au concours, un 2ème livre proposait des dissertations corrigées.

Conclusion
Les deux ouvrages sont complémentaires :
1)L'intérêt général.
Défricher avec l'Ellipses : identifier les grandes problématiques
labourer avec le Sedes : approfondir celles-ci.
2)Le contenu
Pour ne prendre que deux exemples, signalons l'absence de contributions concernant la question de nourrir les homme en ville chez Sedes alors que les auteurs d'Ellipses y consacrent deux chapitres.
A l'opposé, une simple dissertation pour traiter des deux mastodontes démographiques, Chine et Inde chez Ellipses mais une quarantaine de pages composée par Frédéric Landy sur les défis qu'ils ont à relever. Ajoutons aussi, le chapitre final sur les productions aquatiques presque totalement absentes de la réflexion chez Ellipses.

A lire

Du côté des revues
A parcourir et plus si affinités quelques articles de revues électroniques ou non.
*La revue Vertigo, revue électronique en sciences de l'environnement :
Hors-série n°2 : L'eau en Amérique du Nord, facteur de coopération, outil de développement ou enjeu de conflit ?
http://vertigo.revues.org/index1880.html

La Chine et l'environnement : pièce en quatre actes. Une sorte d'historique des rapports de la Chine à l'environnement depuis la fin de la seconde guerre mondiale.
Marc Lucotte, « La Chine et l'environnement: pièce en quatre actes (tragédie ou comédie?) », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, , [En ligne], mis en ligne le 30 janvier 2009. URL :
http://vertigo.revues.org/index7783.html
http://vertigo.revues.org/index7783.html

Géocarrefour
« Mutations et inerties spatiales dans le Royaume-Uni d'aujourd'hui »
Le compte-rendu des Clionautes.
http://www.clionautes.org/spip.php?article2259
Pour consulter les sommaires des précédents numéros.
http://geocarrefour.revues.org/index.html

Editions Choiseul
N°6 de la revue Sécurité Globale, « Cybercriminalité, une guerre perdue ? »
A lire le compte-rendu des Clionautes.
http://www.clionautes.org/spip.php?article2252
La revue.
http://choiseul-editions.com/revues-geopolitique-Securite-Globale-23.html
N°70, revue Problèmes d'Amérique latine, « Amérique latine, conflits et environnement ».
A lire le compte-rendu des Clionautes.
http://www.clionautes.org/spip.php?article2234
La revue.
http://choiseul-editions.com/Revues.php?idrevue=17

Hérodote
« Enjeux de la crise alimentaire », N°131.
http://www.herodote.org/

5 questions à… Jean-Paul Collicard

Ce mois-ci, le Café Pédagogique pose ses 5 questions à Jean-Paul Collicard auteur d'une carte du mois sur le site de l'académie de Grenoble. En Préambule, Jean-Paul Collicard se présente et nous décrit son itinéraire professionnel.

« Mes études de Géographie à l'Institut de Géographie Alpine de Grenoble m'ont spécialisé dans la Glaciomorphologie avec un travail de recherche sur les glaciers de la Vanoise. Ensuite, ma réussite à l'agrégation de Géographie m'a menée à l'enseignement d'abord en collège puis en Lycée.
Aujourd'hui j'enseigne au Lycée Pravaz à Pont de Beauvoisin (académie de Grenoble) et à l'IUFM de Grenoble en tant que formateur associé. Dans les années 90 alors que les TICE étaient embryonnaires, je me suis engagé avec quelques collègues passionnés (Pascal Boyries, Jean Pierre Meyniac..) dans l'utilisation des TICE en géographie en m'impliquant plus particulièrement dans la formation continue des enseignants de l'Académie. Le concept de « carte du mois » est d'ailleurs le résultat et l'illustration de cette démarche. D'autre part je suis engagé avec l'INRP dans un travail de recherche important, concernant l'utilisation en classe

des Systèmes d'Information Géographique (expérimentation en cours de puis deux ans avec des classes de première générales). »

Le Café
Pourquoi avoir choisi de réaliser des cartes et de les mettre en ligne ?

Jean-Paul Collicard
C'est d'une part pour utiliser l'éventail des possibilités offertes par un système d'Information Géographique dans la gestion des données et leur spatialisation, et d'autre part pour répondre à des préoccupations pédagogiques et proposer la démarche de construction, que je me suis « lancé » dans la réalisation des cartes. D'ailleurs la première carte date de Février 2000 et était consacrée à l'agglomération grenobloise, notre environnement local. Il y avait alors une forte demande en relation avec les données du recensement pour établir une carte de croissance et vérifier la pertinence du modèle centre-périphérie.

Le Café
Comment choisissez-vous les sujets de vos cartes ?

JPC
Les sujets sont choisis sans à priori et sans tabou.

*Souvent en fonction de l'actualité (exemple les cartes sur les élections, sur les données du recensement, sur les Jeux Olympiques).

*En fonction du développement de nouveaux concepts « en vogue » (les cartes sur la globalisation, les villes mondiales, l'émergence, l'attractivité…)

*En fonction de besoins pédagogiques initiés par les collègues, soit pour assurer une nomenclature « reconnue » (les cartes sur les niveaux de développement définis par l'ONU), soit pour faire le point sur quelques aspects importants ou problématiques du programme (les cartes sur le Japon, sur les minorités aux Etats Unis, sur la France de l'intérieur, sur les émissions de $C0^2$, sur la Chine de l'ouverture…).

*En fonction de données nouvelles pour faire des mises au point et proposer une nouvelle lecture de la notion de puissance (cartes sur les lieux de pouvoir, sur les portes d'entrée de la mondialisation…)

*En fonction parfois des programmes de concours (Agrégation, CAPES, CAPLP) comme les cartes sur les villes mondiales, les espaces industriels (l'automobile dans le monde), le tourisme, les espaces de la mondialisation, l'Asie orientale…).

Dans ces choix, je veille à proposer des cartes sur des sujets à différentes échelles (voir tableau en annexe) locale, régionale, nationale, continentale, mondiale.
Enfin encore faut-il que nous disposions de données fiables et peu contestables ; je m'en tiens aux sites Internet institutionnels de l'ONU (UNDP, FAO…), d' EUROSTAT, des Etats (CENSUS, INSEE, INED…), ou reconnus par la communauté internationale (Fortune, Shanghaï Institute, L'Expansion, Quid…).

Le Café
Quelles sont les étapes de la construction d'une carte ? Quels outils utilisez-vous ?

JPC
J'applique à toutes les cartes la même démarche à savoir : l'échelle et la projection choisies, la problématique, le protocole suivi et les choix , les données utilisées, les graphiques en cohérence avec la problématique.

Toute carte est le résultat d'un croisement d'au moins deux données (corrélation ou non…) ; par exemple pour la carte sur les minorités aux Etats Unis, nous avons croisé cinq données !!
Elle est comparable à un immeuble dont les différents étages correspondent chacun à une donnée et un type de représentation cartographique (on ne peut mettre ensemble sur un « étage » des signes de surface, ponctuels ou linéaire). C'est une des limites du SIG.
Ainsi la carte est-elle l'aboutissement d'une démarche plus globale, toutes les données nécessaires à son élaboration étant présentes dans le dossier ; ainsi la démarche est-elle transparente (notamment en ce qui concerne les seuils d'analyse, les discriminations…) et les données à croiser

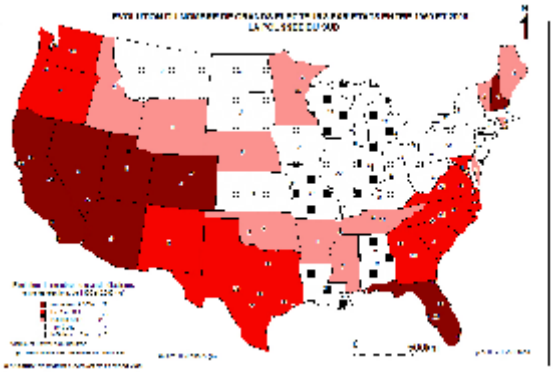

La démarche est la suivante:
1)Définition du thème : quelle échelle, quelle problématique
2)Récolte des données sur Internet: vérification par croisement ou comparaison entre différents sites. Données encodées pour le logiciel Excell.
3)Mise en place de « l'espace d'analyse » notamment par discrimination (par exemple je ne garde que les villes millionnaires) ou fixation de seuils.
4)Avec le logiciel SIG (MapInfo):
- Choix de la carte dans la cartothèque fournie avec le logiciel (qui est en général suffisante) ; sinon géocodage d'un espace particulier (image Raster).
- Entrée des données dans la base de données correspondant à l'espace choisi (gros travail !!).
- Corrélation sur la carte entre les données et les espaces avec définition des différents « étages ».
- Requêtes éventuelles (discriminantes ou non)
Avec le logiciel : application des principes sémiologiques de la cartographie :
-Choix du nombre de classes de la série (quatre en général)
Choix de la méthode de calcul des seuils
Choix des variables de type et de taille des signes ponctuels (cercles, carrés…), linéaires (plein, pointillés…) et de surfaces (chromatique des couleurs).
Choix de la nomenclature
Vérification que la carte soit « à lire », d'un abord aisée et dans laquelle les corrélations ou non apparaissent de la manière la plus directe (si en dix secondes je n'ai pas saisi l'essentiel je reprends le travail !!)

Le Café
Pour quels sujets et quelles cartes rencontrez-vous le plus de difficultés ?

JPC
Les plus grandes difficultés sont liées aux données disponibles. Lorsqu'il y a des espaces originaux dont les limites ne correspondent plus aux entités administratives (par ex. la façade Atlantique de l'Amérique du Nord, les espaces de l'archipel mégalopolitain liés à la globalisation , les périphéries de l'espace européen , l'espace Méditerranéen…), il est alors difficile d'obtenir les données correspondantes fiables.
Enfin certains types de représentations s'accordent mal au SIG comme les cartes de flux et de réseaux (outre que la mise en forme statistique est délicate) ; il est fréquent alors d'utiliser l'outil dessin du logiciel.

Le Café
Quels sont les sujets des prochaines cartes ?

JPC
La prochaine carte traitera une question « géo-historique »:
L'O.N.U : COMPOSITION ET PRINCIPALES INSTITUTIONS DU SYSTEME DES NATIONS UNIES
L'objectif est de faire le point sur les pays membres, leur niveau de développement, la spatialisation des adhésions et la localisation du site des principales institutions.
Ainsi sur cette carte nous aurons une synthèse « du système des Nations Unies ».
A moyenne échéance une carte sur le « club » des agglomérations possédant les plus hauts buildings, une série sur l'interprétation des données des trois derniers recensements fournies récemment par l'INSEE, une comparaison des taux de chômage à l'échelle européenne, les particularismes des DOM TOM ….).
Jean-Paul Collicard nous soumet pour conclure un tableau des cartes réalisées par ses soins ; elles sont classées par année et par échelle.

Pour accéder aux cartes du mois.
http://www.ac-grenoble.fr/disciplines/hg/articles.php?lng=fr&pg=126

Merci à Jean-Paul Collicard pour sa gentillesse et sa disponibilité.

Exemple du jeu des échelles :

Les échelles…	Sujets traités
LOCALE	Agglomérations : Grenoble, Paris, Lyon
REGIONALE	Le corridor asiatique, Rhone Alpes, Asie orientale, Façade atlantique
NATIONALE	Etats Unis, France,
CONTINENTALE	Europe, dorsale européenne
MONDIALE	Agglomérations millionnaires, IDH, Automobile, Jeux Olympiques, population agricole, marché pétrole, portes entrée globalisation…

N°	année	LOCALE	REGIONALE	NATIONALE	CONTINENTALE	MONDIALE
0	2000	GRENOBLE				
1						les économies émergentes
2				France : démographie		
3						
4		Paris				
5				Chine de l'ouverture		
6						
7						
8			Rhône-Alpes			
9			Rhône-Alpes			
10	2001		Rhône- Alpes			
11				Etats Unis : aires urbaines		
12				Japon : démographie		
13						Agglomérations millionnaires
14						Agglomérations millionnaires
15		Lyon				
16	2002					IDH dans le monde
17				Dynamiques territoriales		
18				Espace industriel		

Histoire

Par Jean-Pierre Meyniac

A la Une : EDU'Base, histoire-géographie

La richesse des sites académiques est accessible depuis quelques années par le moteur EDU'Base du site Educnet. Ces derniers mois il a fait peau neuve. On appréciera :

- L'entrée par les thèmes du programme
- L'entrée par les compétences du B2i
- La recherche avancée sur les champs définis mais aussi sur le titre et la description, en plein texte

Ce sont près de 2000 fiches pédagogiques qui sont ainsi référencées.
Le site
http://www.educnet.education.fr/histgeo/usages/edubase

La tribune de Lyonel Kaufmann : Quand Barack Obama forme les enseignants français d'histoire à l'événement historique

Par Lyonel Kaufmann

En ce début d'année 2009, j'ai suivi avec intérêt la discussion initiée sur la liste H-Français à la suite de la cérémonie d'investiture de Barack Obama. Cette discussion donne déjà lieu à une synthèse publiée sur les Clionautes, par Jean-Pierre Meyniac, estimé collaborateur au Café pédagogique (L'événement historique et le professeur d'histoire – Qu'est-ce qu'un événement historique).

Sans vouloir refaire l'excellent travail réalisé par Jean-Pierre Meyniac, je vais présenter d'abord la discussion et son déroulement avant d'en tirer quelques enseignements concernant l'étude de l'événement historique en classe d'histoire et en terme de formation professionnelle des enseignant-e-s.

Chronologiquement tout démarre avec une intervention de Laurent Gayme le mercredi 21 janvier à 19h34.

"Bonsoir,
En regardant les JT ce soir, je me faisais la réflexion que ce n'est pas fréquent d'assister (ou d'en avoir l'impression sur le moment) à un grand moment "historique" (même si le terme peut toujours faire sourire, ou poser des questions quant à ce qu'on enseigne et quant au concept même de "grand moment historique"). Ça me l'a fait pour la 1e élection de Mitterrand, la chute du mur de Berlin, le 11 septembre 2001 et l'élection-investiture d'Obama.
Et vous ?"

Dans un premier temps, les contributeurs/trices évoquent des évènements qui les ont marqués : le 11 septembre 2001, le 22 avril 2002 avec Jean-Marie Le Pen au deuxième tour de la présidentielle ("un silence de mort, des élèves pétrifiés, sous le choc de ce qui venait de se passer"), l'assassinat de JFK ("j'avais 7 ans, et me souviens encore de cet INVRAISEMBLABLE évènement"), la chute du mur de Berlin, le traité de Maastricht ("notre professeure de lycée avait eu l'idée de nous faire voter ! Le non l'avait emporté dans notre classe. Mais on était mobilisé autour de cet événement."), l'abolition de la peine de mort en France ou la mise en circulation de l'euro.

D'autres contributeurs/trices mettent à disposition des documents en relation avec la cérémonie d'investiture.

Simultanément, une intervention de Bruno Sestier tout à la fois présente une séquence d'enseignement où les élèves sont confrontés au traitement d'un événement historique et place le débat sur le champ épistémique : qu'est-ce qu'un événement historique :
Lors de l'élection de B. Obama en Novembre, j'ai travaillé avec mes élèves de 3ème sur la question suivante : qu'est-ce qu'une journée/un événement historique ?

D'un sentiment personnel, la discussion se dirige vers les pratiques professionnelles et les situations de classe. La question posée aux élèves : «qu'est-ce qu'un événement ?» devient celle des intervenant-e-s sur H-Français.

Ce deuxième temps s'articule ensuite autour des deux pôles : les pratiques de classe et une discussion épistémologique. Comme il se doit, des travaux et des réflexions d'historiens et de philosophes sont convoqués pour traiter de cette question épistémologique.

Au final, une discussion fort nourrie et riche que je vous incite à consulter tant au travers de la synthèse des Clionautes que des archives de H-Français (21-25 janvier 2009). Nous sommes en présence d'un exemple très réussi d'échange de pratiques et de formation professionnelle entre pairs.

Sur le plan didactique et pédagogique, je peux aussi considérer que cette discussion a tous les attributs d'une séquence d'enseignement basée sur une démarche inductive et qu'elle est également riche en enseignements pour développer des pratiques historiennes chez nos élèves :

- La séquence débute par une mise en situation s'attachant aux expériences, aux sentiments et aux connaissances des participant-e-s. Laurent Gayme part d'une expérience personnelle qu'il fait partager aux autres et les incite à faire part de leurs propres expériences subjectives.
- Les participant-e-s décrivent d'abord leurs exemples et leurs expériences personnelles qui sont variés et comportent une forte dose d'émotionnelle.
- Nous sommes dans une histoire où les participant-e-s sont acteurs et nous sommes loin d'une histoire jugée comme aride ou faite de frises chronologiques (ou de fiches) telle qu'elle est (trop) souvent vécue par une majorité d'élèves.
- Dans les expériences rapportées, il y a souvent deux événements en un : celui qui devient l'événement « historique » et celui d'une expérience singulière ("notre professeure de lycée avait eu l'idée de nous faire voter ! Le non l'avait emporté dans notre classe. Mais on était mobilisé autour de cet événement.")

- Dans un deuxième temps, un problème se pose : qu'est-ce qu'un événement historique ? Un participant propose de différencier événement médiatique et événement historique. Des hypothèses ou des affirmations sont posées qui peuvent être contradictoires.
- Le «groupe-classe» H-Français se constitue en communauté scientifique de recherche, progresse au moyen de l'échange (disputio) et travaille selon une démarche hypothético-déductive.
- Les participant-e-s réalisent un travail collaboratif de recherche en allant convoquer des experts : des historiens et des philosophes.
- D'autre part, des critères sont posés. Ce faisant une définition de l'objet « événement historique» est élaborée qui permettrait d'utiliser maintenant une démarche déductive en relation avec les différents événements amenés par les participant-e-s. Au final, de tous les événements évoqués, lesquels répondent effectivement à ces critères ? y a-t-il des intrus ? y en a-t-il d'autres qui devraient être retenus ? Quels champs de l'histoire couvrent-ils (politique, économique, culturel, social) ?
- À partir de la mise en commun des résultats de recherche, le rapporteur Meyniac conclut la séquence en synthétisant les résultats obtenus par/avec ses camarades. Ils ont construit leur savoir.

La sonnerie retentit. Le maître sourit. « À dans un mois, lance-t-il à la cantonade, à ses élèves.» Ceux-ci sont déjà loin, fiers du résultat de leur travail.

Lyonel Kaufmann,
Professeur formateur, Didactique de l'Histoire, HEP-VD à Lausanne (Suisse)

Collège

Lire des photos publiées dans la presse
Une séquence « Comment adopter un regard critique face aux images proposées dans les médias ? » en quatrième.
Le site
http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/spiphistoire/spip.php?article164

Livre interactif sur la 2nde Guerre Mondiale en troisième
Thierry Nerriec propose à ses élèves de 3e un livre interactif sur la Seconde guerre mondiale réalisé à l'aide du logiciel "didapages".
Le site
http://histgeo.college.free.fr/didapages/2eGM/cours_dida_2GM.php

Sortie Moyen-Age / jeu de rôles
G. Charcosset propose une activité réalisée avec les deux classes de 5e du collège Les Bruyères à La Clayette. Bien que s'appuyant sur l'environnement immédiat du collège, elle peut s'adapter à d'autres lieux. Les éléments spécifiques au terrain ne sont donc pas présentés. C'est une sortie prenant la forme d'un jeu de rôle…
Le site
http://histoire-geographie.ac-dijon.fr/spiphistoire/spip.php?article162

Une classe nomade en Histoire-géographie

Geoffrey Gékière, professeur d'Histoire-Géographie au collège Paul Eluard à Châtillon (92) utilise une classe nomade en cours. Voici comment le travail est présenté :
« Le chapitre sur la « Remise en Cause de l'Absolutisme » occupe une place relativement limitée en histoire en classe de quatrième si l'on considère le quota horaire indiqué par les programmes (3 à 4 heures). Néanmoins, les connaissances et les capacités qu'il met en œuvre en font un moment clé de la progression (ouverture sur la civilisation américaine, découverte de textes littéraires majeurs comme ceux des philosophes des Lumières et de l'Encyclopédie).
Cette séquence débute par l'enregistrement d'un épisode de baladodiffusion permettant de finaliser le cours précédent (les révolutions anglaises) et de produire un support de révision multimédia. Des extraits de l'Encyclopédie et des œuvres des philosophes des Lumières sont ensuite étudiés grâce à une présentation interactive. Les élèves travaillent en autonomie à deux par ordinateur. Ils sont guidés par des séries de questions préparatoires les amenant à situer chronologiquement les auteurs et les œuvres et à découvrir les grandes idées développées dans celles-ci (séparation des pouvoirs, dénonciation des privilèges, contrat social). Chaque étude de texte aboutit à la rédaction d'un court paragraphe de synthèse. Tout au long de la séquence, le professeur peut surveiller l'avancement du travail avec un logiciel de prise de contrôle à distance et le cas échéant intervenir. Ce logiciel donne par ailleurs la possibilité aux élèves de poser des questions sous forme de « messagerie instantanée ». Au-delà de l'aspect « gadget » de l'outil, le dialogue qui s'instaure ainsi donne lieu à une véritable individualisation de l'aide apportée : d'une part il est un moyen de forcer les élèves à formuler convenablement leurs questions et il rend par ailleurs possible la prise de parole d'élèves habituellement en retrait. Enfin, cette méthode favorise la concentration en maintenant un niveau sonore faible dans la classe quel que soit le nombre de questions posées. Lors de la mise en commun, les synthèses proposées par les élèves servent de trace écrite et de narration pour un nouvel épisode de baladodiffusion. »
Le site
http://www.histoire.ac-versailles.fr/spip.php?article619

Lycée

Des communistes au département d'état
Un texte intéressant qui permet de présenter la guerre froide en évitant les deux textes sur utilisés de Truman et de Jdanov que certains parmi nous utilisent tous les ans depuis plus d'un quart de siècle... On trouvera à la fin du texte original une proposition de commentaire de texte (à partir d'extraits) et les questions qui vont avec (B Modica)...
Le site
http://www.lycee.clionautes.org/spip.php?article306

Pour le prof

L'Autre dans les programmes d'histoire
Quelle place faire à l'Autre dans les programmes d'histoire ? Jusqu'à quel point les programmes de géographie doivent-ils s'ouvrir sur l'Ailleurs ? Ce sont des questions posées à chaque renouvellement des programmes. Et chacun sait qu'à ces questions l'histoire scolaire n'a pas toujours donné les mêmes réponses, suscitant irritation ou satisfaction.
Le programme

http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/rencontr.htm

Des nouvelles de Cinéhig
Le site Cinéhig a bien attaqué 2009. Voici le sommaire des nouveautés 2009.
- La reconstruction en France, travail en troisième. Par Frédérique Damato
- La colonisation européenne, en troisième, première ou terminale. Par Alexandre Siegwlad
- La France, une société de consommation. Par Sophie Moghrabi.
- Ben-Hur, utilisation du film en classe de sixième. Par Catherine Gandy-Gagnière
- L'histoire des choses, pour l'EDD. Par le Redac'chef.
- La crise des déchets en Campanie Italienne (Gomorra et plus...). Par Sylviane Tabarly.
- Un éditeur de vidéo pour l'histoire-géo : GULLIVER
- La Bibliographie de Cinéhig
- La sitographie de Cinéhig (ces 2 dernières mises à jour doivent beaucoup à David Gouraud-Maury)

Le site
www.cinehig.clionautes.org

Des adresses commentées
Anthony Lozach' nous fait partager ses marque-pages avec sa « Revue de Clio-Blogs » (n°1, Janvier 2009). Des nouvelles, des idées, des projets, des liens utilisés par nos collègues. Cette sélection est par définition non exhaustive. Elle parcourt les blogs des Clionautes et d'autres collègues blogueurs. Il propose ce mois-ci, 12 liens commentés :
Le site
http://www.clionautes.org/spip.php?article2225

Qu'est-ce qu'un émigré ?
Sur cette question on lira la mise en ligne récente des conférences de la journée académique sur l'histoire de l'immigration organisée à Lyon. Pour le vocabulaire, la conférence de J.Costa-Lascoux permet de faire le point.
Le site
http://www.crdp.ac-lyon.fr/Journee-academique-sur-l-Histoire.html

Sociologie de la résistance
Un dossier complet sur le site académique d'Amiens par Françoise Rosenweig.
Le site
http://pedagogie.ac-amiens.fr/histoire_geo_ic/spip.php?article681

Les théories du complot autour du 11 septembre
Un très consistant et intéressant dossier mené par le journal en ligne Rue 89 et le CFJ (centre de formation des journalistes) sur la prolifération des "théories du complot" autour du 11 septembre.
Le site
http://www.rue89.com/desintox-11-septembre-2001

Le patrimoine industriel
Retrouvez les actes du colloque l'Europe, de l'usine au patrimoine, conservation, transformation, destruction, transmission qui s'est tenu en novembre 2008. C'est l'occasion aussi de s'interroger sur la mémoire ou plutôt les mémoires de l'industrie.
Le site

http://crdp.ac-besancon.fr/index.php?id=1697

L'évènement en histoire

Une discussion sur la liste H-Français sur le thème de l'évènement en histoire a été synthétisée. A lire…

Le site

http://www.clionautes.org/spip.php?article2233

A ce propos Sophie Bachmann, éditeur du site Jalons de l'Ina, rappelle que la dénomination « Jalons pour l'histoire du temps présent » s'est imposée après discussion avec l'Inspection générale en lieu et place du premier intitulé, « Balises de la mémoire ». Histoire n'est pas mémoire, même si le corpus inclut des documents patrimoniaux définis par les programmes comme ceux inscrits dans la mémoire collective. Le cahier des charges qui nous étaient donné consistait à proposer aux enseignants et aux élèves des documents-sources de l'histoire du XXème et XXIème siècle non seulement pour illustrer les événements les plus marquants mais aussi pour permettre une lecture critique de l'événement par la sa représentation filmée. […] Elle nous permet de travailler sur les ruptures et continuités du siècle permettant d'isoler les événements phares, repères - parmi ceux que vous avez cités, le 6 février 1934, les débarquements de Normandie (et de Provence), La Libération...plus près de nous le 11 septembre 2001, les présidentielles de 2002... et d'égale importance les mouvements sociaux 1936, 1968..., l'histoire économique, culturelle, celles des sciences et techniques. Ces événements sont tous replacés dans leur contexte historique et leur traitement audiovisuel analysé. Au delà de l'événementiel, nous retraçons les évolutions plus structurelles sociales et économiques, leurs continuités et discontinuités... Nous travaillons systématiquement à n+1 voir n+2, les friands de jalons n'auront l'élection d'Obama que l'année prochaine, ce qui outre des questions de droits! nous permet d'avoir une certaine distance par rapport à l'événement et à la façon dont la télévision l'a "traité".

Pour consulter le site Jalons en mode découverte www.ina.fr/edu/public

Pour connaître les conditions d'abonnement (nécessaire pour le téléchargement des vidéos)

www.ina.fr/jalons

Pour consulter les parcours réalisés par les Clionautes avec Jalons

http://cinehig.clionautes.org/spip.php?rubrique42

Google Earthe 5, les nouveautés… pour l'histoire

La version 5 de Google Earth contient de nombreuses nouveautés qui seront utiles au professeur d'histoire-géo-EC-EDD. La possibilité de remonter le temps et de superposer-comparer des images satellites à différentes périodes est une nouveauté. Exemples pour la croissance urbaine de Las Vegas (images de 1946-2008) ou l'évolution de la mer d'Aral (1973-2006).

A voir ici (fichier qui s'ouvre dans GE 5)

http://mw2.google.com/mw-earth-vectordb/mw_tours_hist/unep_historical_imagery.kml

Deux fonctionnalités qui étaient réservées jusque là à la version payante GE Plus (qui vient d'être abandonnée), sont désormais disponibles : importer des données GPS et enregistrer une visite virtuelle. Mais d'après mes premiers essais, la visite n'enregistre directement ni les infobulles, ni les tracés, ce qui limite un peu son intérêt. Il faut mettre les mains dans le cambouis, c'est à dire dans le code kml qui n'est pas évident à appréhender :-(Enfin, le

langage html est presque entièrement reconnu et utilisable dans les info-bulles (balloons). Ce ne sont plus seulement des liens hypertexte, des images ou des videos qui peuvent être intégrés, mais aussi des pages entières d'un site (à utiliser avec modération !), des calques animés, des zones mappées, un QCM... GE devient un géonavigateur à part (presque) entière !

Un exemple avec un exercice - Paris à la Belle Epoque - que certains d'entre vous connaissent, (la version html date de 2002) et que j'ai transformé avec cette nouvelle version de GE (voir surtout les six derniers repères qui utilisent ces nouvelles fonctions de GE).
Paris à la Belle Epoque
http://www.voyages-virtuels.eu/voyages/prem/page7.html

Qu'est-ce que le travail collaboratif ?
Sur le site des Clionautes, un article qui propose une définition du travail collaboratif avec les précieux dessins de Soph', dessinatrice (entre autres) pour Weblettres. Vous y trouverez aussi quelques outils pour travailler ensemble : entre profs, élèves, parents, et qui vous jugerez utiles. Cette "liste" n'est pas exhaustive, ni pour les outils, ni pour leurs usages.
Le site
http://www.clionautes.org/spip.php?article2247

A lire

La chronique Internet de Daniel Letouzey
Les 6 pages de la Chronique internet sont parues dans Historiens-Géographes n° 405. On peut la consulter sur le site de l'Aphg de Caen.
Daniel fait également un court bilan de 12 années de Chronique : « A défaut de connaître l'avenir de cette Chronique, quelques mots de bilan provisoire. Depuis 12 ans, le couple chronique HG - revue de presse HF a servi d'observatoire et d'instrument de travail en réseau. Le web est devenu pour les profs une source incontournable, aussi bien pour ceux dont les établissements ont les moyens de dépenser beaucoup en abonnements, que pour ceux qui travaillent, par choix ou par obligation, avec les très nombreux outils gratuits. Dans le même temps, les témoignages sur les pratiques sont devenus beaucoup plus rares et plus discrets […]. »
Le site
http://aphgcaen.free.fr/chronique/405/aphg405.htm

La Durance, n°96
Pour ce premier numéro de l'année 2009, La Durance se consacre à l'éducation au développement durable. En histoire on retiendra la liste de sites et les idées pour utiliser les chansons comme « outils d'histoire » et l'hommage à Emile Temime.
Le site
http://histgeo.ac-aix-marseille.fr/durance/new_dur/num_096.htm

Le Labo des Clionautes, n°8
Le numéro 8 de janvier 2009 du LABO, la revue des Clionautes est sorti le 15 janvier. Au menu de ce numéro...
- Jean-Pierre Fournier propose de découvrir le Cd "Lire la photo avec l'AFP"
- Cécile Totti et Sébastien Thévenot nous présentent le mémorial Charles de Gaulle.

- Lionel Neuwirth nous propose de découvrir Wikiprof une application intéressante du concept de Wiki... "construisons nos cours ensemble !"
- Jean-Christophe Diedrich, Julien Blottière, Etienne Augris et Richard Tribouilloy abordent le modèle américain... par la musique
- Pierre Borgo traite l'industrialisation en quatrième par le cinéma
- Patrick Mougenet décode le mythe de la fleur au fusil d'août 14
- Jean-Pierre Meyniac fait un court retour sur 30 années d'informatique dans le cours d'histoire-géographie

Malheureusement il n'y aura pas de "Labo-Rencontre" ce mois-ci à cause d'un problème technique de dernière minute...
Le site
http://www.clionautes.org/spip.php?article2208

Clic, janvier 2009
Dans Clic de janvier 2009, le bulletin québécois dédié aux Tic, on trouvera une série d'articles parmi lesquels le KFé a remarqué les 2 consacrés au blogs et celui consacré à Net Quizz Pro. Une occasion de découvrir cette revue en ligne…
Le site
http://clic.ntic.org/

Murs et frontières, janvier 2009
Le numéro de janvier 2009 de la revue géopolitique porte sur « Murs et frontières » (technip éditions - Institut international de géopolitique) tombe à point nommé pour disposer de mises aux points récentes et actualisées sur un sujet toujours complexe et d'actualité ne fait pas exception.
Le site
http://www.clionautes.org/spip.php?article2237

Sortir

Des nouvelles de la BNF

La BnF présente actuellement sur le site de Richelieu, l'exposition Estampes japonaises, images d'un monde éphémère. Vous pouvez consulter l'exposition virtuelle et son dossier d'accompagnement à l'adresse suivante.
http://expositions.bnf.fr/japonaises/index.htm
En complément de l'exposition et de son dossier, deux œuvres intégrales sont proposées : Les Trente-six vues du mont Fuji d'Hokusaï et Les Cinquante-trois relais du Tokaido de Hiroshige Des extraits de La Manga de Hokusai présentent par ailleurs cette encyclopédie par l'image destinée à servir de manuel de peinture. Ces trois œuvres sont l'occasion d'inaugurer une nouvelle forme d'albums, permettant zooms, commentaires sonores et textuels, diaporamas, accès direct à l'image par le biais d'une planche. Les commentaires sonores seront ajoutés prochainement…
http://expositions.bnf.fr/japonaises/fuji/album.html
http://expositions.bnf.fr/japonaises/tokaido/album.html
http://expositions.bnf.fr/japonaises/manga/album.html

Autre nouveauté : la visite guidée par la commissaire de l'exposition. Elle permet d'explorer à la loupe une sélection d'œuvres commentées. Le commentaire sonore est proposé en téléchargement sur téléphones portables et baladeurs MP3. Le public retrouve une numérotation des pièces dans l'exposition correspondant à la succession des commentaires sonores téléchargés. Il peut avant et après sa visite retrouver œuvres et commentaires en ligne.
http://expositions.bnf.fr/japonaises/visite/index.htm
Histoire de la collection de plus de 6 000 estampes de la Bibliothèque nationale de France et repères sur les techniques de l'estampe complètent le site qui s'enrichit également du regard contemporain du photographe Thierry Girard qui a refait le chemin des cinquante-trois relais du Tokaido.
Une fiche de présentation de l'exposition virtuelle est disponible en ligne
http://classes.bnf.fr/classes/pages/pdf/fiche-japonaise.pdf

Forum des enseignants innovants et de l'innovation éducative
Cette année encore, les Clionautes participent à cet événement avec le Café Pédagogique, la ligue de l'enseignement, Cap Canal et onze autres associations d'enseignants (*Afef, Ageem, APBG, APCEG, APHG, APMEP, APSES, Assetec, Projetice, Udppc), sous la présidence de Philippe Meirieu. Le Forum aura lieu à Roubaix les 27 et 28 mars 2009, et les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 février. N'hésitez pas à vous inscrire, si vous avez mené un projet avec vos élèves qui fait entrer d'autres pratiques dans vos classes ou votre école, si vous faites travailler vos élèves autrement pour résoudre leurs difficultés, si vous avez envie aussi de découvrir ce que font les autres. Le forum réunira 100 enseignants sélectionnés pour leur projet lié à l'éducation, pour échanger pendant 2 jours sur leurs pratiques professionnelles.
Le site
www.forum-roubaix2009.net
A lire aussi
http://www.clionautes.org/spip.php?article2241
Un blog
http://clionautes.ning.com/events/le-forum-des-enseignants
Le fil Twitter du forum
http://twitter.com/ForumRoubaix09

Les assises de la pédagogie, Crap, 21 mars
Le CRAP organise ses deuxièmes assises de la pédagogie le 21 mars 2009 à Paris au lycée Balzac sur le thème : Changer l'école, avec les enseignants.
S'inscrire, se renseigner
http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=4209

Les Strasbourgeois et la mort du Moyen-âge à nos jours
Les Archives de la ville de Strasbourg et de la CUS proposent du 22 février au 19 juin 2009 une EXPOSITION intitulée « Les Strasbourgeois et la mort du Moyen-âge à nos jours ». Une présentation vers les enseignants aura lieu le mercredi 11 mars à 15H. Cette exposition est susceptible d'intéresser les professeurs d'histoire-géographie dans le cadre de l'étude de la population sous l'Ancien Régime en 4ème, par exemple. La visite de l'exposition et les animations sont totalement gratuites.

LA VIE DE LA DISCIPLINE

L'Université
Canal Académie a mis en ligne une intervention du médiéviste André Vauchez sur les origines de l'Université et son développement au XIIIème siècle. Cette synthèse d'une quarantaine de minutes est très efficace. Elle s'achève par une remarque sur l'évolution de

l'Université en France jusqu'aujourd'hui. Selon André Vauchez, la France n'aime pas son université, une situation exceptionnelle en Europe.
Le site
http://www.canalacademie.com/L-universite-medievale-vue-d.html

Darwin, enseigner l'évolution en France
Pour cette année de célébration, une sélection de ressources proposée par Thot Cursus (dernière lettre d'info) et repérées par S Tabarly (Ens Lyon).
Thot Cursus
http://www.cursus.edu/?module=document&action=getDoc&uid=70143
Les ressources
- un dossier consistant de l'Inrp (Marie Musset), n° 38, octobre 2008 "Enseigner l'évolution en France"
http://www.inrp.fr/vst/LettreVST/38_octobre2008.htm
- sur Futura Sciences
http://www.futura-sciences.com/fr/news/t/biologie-1/d/toutes-les-uvres-originales-de-darwin-sur-le-web_15312/
- un dossier des collègues du site Dgesco - ENS "Sciences Vie"
http://www.snv.jussieu.fr/vie/dossiers/evolution/evol/mecaevol.htm
- par les SVT sur le site du Café
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/lenseignant/sciences/svt/Pages/2009/99_Alaune.aspx
- wikipedia
http://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_Darwin

S.E.S.

Par François Jarraud

A la Une : Renaud Chartoire : Faire un site qui ressemble à mes cours

Un prof est-il une machine à enseigner ou un être humain complexe et inattendu ? A coup sur Renaud Chartoire assume, dans sa relation avec ses élèves, la deuxième définition. Sur son site les élèves trouvent des documents pédagogiques mais aussi les choix et les passions de leur prof. C'est pédagogique ?

Il y a de la joie qui sort de vos pages ce qui est assez rare chez les enseignants et peut-être un peu plus chez les profs de SES compte tenu des attaques sur cette discipline. Où la puisez vous ?

Pour moi, enseigner est vraiment l'accomplissement d'un rêve, et comme les SES sont la matière la plus passionnante à enseigner qui soit, je n'ai pas la sensation de faire un métier, mais plus de m'épanouir dans une activité correspond à mes désirs les plus profonds. Participer à la transmission de savoirs issus de la science économique et de la sociologie en donnant des grilles de lectures permettant aux élèves non seulement de se préparer à leurs futurs études, mais aussi de mieux appréhender les grands enjeux économiques et sociaux du monde contemporain ne peut se faire que dans la joie de faire partager son propre plaisir. En plus, en tant qu'élève, je me suis parfois beaucoup ennuyé en cours, alors j'essaie de faire en sorte que mes cours soient un instant où mes élèves soient heureux de venir. J'ai donc cherché à faire un site qui ressemble à mes cours, et c'est d'ailleurs pour cela qu'on y trouve en cherchant bien des vidéos filmées dans mes cours qui peuvent illustrer en partie ce qu'il peut parfois s'y dérouler…

Concernant les attaques que subissent les SES, je dirai la chose suivante : étant quelqu'un de tolérant, je les écoute. Quand elles sont légitimes et dignes d'intérêt, je les prends en compte ; quand elles sont idéologiques et non fondées, elles me poussent encore plus à chercher à montrer à quel point notre enseignement est éloigné de ces caricatures. Je suis intimement persuadé que son introduction dans les enseignements communs de seconde et sa généralisation au moins en tant qu'option à tous les élèves de cycle terminal est non seulement juste, mais fondamentale si l'on veut former correctement les citoyens de demain.
Finalement, la seule chose qui peut parfois me faire perdre cette joie d'enseigner, c'est la relation que je peux avoir avec les services administratifs de mon employeur, et plus particulièrement avec son service de la gestion des ressources humaines. Mais je n'en dirai pas plus, devoir de réserve oblige…

Votre site est extrêmement complet avec des cours et des exercices pour les secondes et terminales, un gros effort pour mettre en évidence ce que vous attendez sur le plan des notions et des méthodes.. Comment ça se passe avec les élèves ? Utilisez vous le site en cours ? Ou est-ce un site de révision "optionnel" ?

Ce site est l'illustration de mes cours, de telle sorte que mes élèves ont déjà en classe la quasi totalité des ressources qu'on y retrouve. Je ne veux pas créer de distinction entre mes élèves en fonction de leur facilité d'accès à Internet. Par contre, je l'utilise en cours dans deux situations : pour projeter des préao en vidéoprojecteur, et pour organiser certaines séances de TD en salle informatique, où les ressources se trouvent sur mon site. Ce site est aussi pour les autres élèves, pour les collègues, et aussi pour moi qui peux trouver en ligne où que je sois tout je dont j'ai besoin pour mes cours. Il résulte d'un principe de don / contre-don : ma mutualisation est une forme de remerciements envers tous mes autres collègues ayant eux aussi mis leurs ressources pédagogiques en ligne ! C'est aussi un outil de communication, qui permet de montrer en particulier aux parents d'élèves ce que font leurs enfants en classe, de manière plus complète que le traditionnel cahier de texte. Cela dit, j'incite mes élèves à y aller, soit pour trouver des exercices en ligne que je ne fais pas en classe, soit tout simplement pour s'immerger encore un peu plus dans les SES même en dehors des cours. C'est pour cela que mon site dispose de parties volontairement ludiques et peu en rapport avec les SES (vidéos où je tente de faire de la musique, photos personnelles, pages relatives à mes goûts musicaux et cinématographiques, références à Star Wars qui est mon autre grande passion avec les SES –je viens d'ailleurs d'écrire un livre intitulé Faire des SES avec Star wars, mais je reste à ce jour en recherche d'éditeur-), mon objectif étant que les élèves, après avoir été attirés par cette partie ludique, cliquent sur des liens les amenant finalement à réviser leurs cours de SES !

Ce dont je suis satisfait, c'est de l'audience croissante des émissions de radio que je mets en ligne. Je co-anime en effet sur une radio associative de Picardie, RVM (radio Valois-Multien) deux émissions hebdomadaires : L'économie pour tous, qui est une présentation vulgarisée des grandes problématiques économiques contemporaines axée sur les programme de SES du lycée, et La fureur de livres, qui est comme son nom l'indique une chronique de livre, dont certains relatifs aux SES.

Avez-vous une idée des usages que les élèves font de votre site ?

Je sais qu'ils y vont, attirés dans un premier temps comme je viens de le dire par la partie ludique, mais les pages les plus vues de mon site ne sont pas celles-ci, mais bien celles relatives aux ressources pédagogiques, et plus particulièrement à tout ce qui concerne le programme de terminale.
J'ai mis en place un sondage sur mon site, qui me permet de voir, si tant est que les personnes y ayant répondu soient représentatifs de l'ensemble des visiteurs du site, que ce sont majoritairement des élèves qui y viennent, dont une part significative d'élèves qui ne proviennent pas des établissements où j'ai enseigné.

En quoi peut il aider les terminales pour le bac ?

On trouve tout ce qui est au fondement du processus d'apprentissage : des plans, des problématiques, des notions, des fiches de révision, des fiches d'autoévaluation sur des

devoirs, des sujets corrigés… il y a en plus une partie spécialement réservée aux révisions du bac : http://www.la-revanche-des-ses.fr/Revisionsdubac.html .

Si les SES renvoient aux usages sociaux, quelle "lecture" avez vous de ce site par rapport à une situation d'enseignement ?

La gestion d'un site est dans le droit fil de mon travail d'enseignant ; sur le fond, il contient des contenus qui très majoritairement ont au départ été pensés pour la classe et dont la nature ne changerait pas même si le site n'existait pas ; sur la forme, le travail réalisé est effectué à domicile, ce qui est un aspect du travail de l'enseignant. Maintenant, les ressources présentes ne sauraient de substituer à une situation d'enseignement ; il me semble difficile pour un élève qui ne suivrait pas de cours de s'approprier le programme de terminale par un simple apprentissage à domicile. L'interaction avec l'enseignant reste essentielle, et je conçois les ressources mises à disposition sur Internet comme un complément, un approfondissement ou encore un moyen de vérifier la compréhension des éléments appris en cours.

Ce que les sites changent par contre, c'est la capacité des élèves à trouver ailleurs ce qu'auparavant ils ne trouvaient qu'en classe ; cela induit donc pour l'enseignant une plus grande vigilance dans la notation des devoirs maisons… et de l'exactitude de ses cours !

Une des questions qui se posent aux enseignants en ce moment c'est le décalage entre leurs pratiques sociales, leur utilisation d'Internet et celles des jeunes. Pensez vous que ce site réconcilie un peu tout ça ?

Ce qui est sûr, c'est que mon site est un peu particulier au sens où il mélange sérieux et humour, pratique professionnelle et espace personnel. En ce sens, il se rapproche peut-être un peu des pratiques des jeunes d'aujourd'hui, mais sans que cela n'ait clairement été une motivation consciente de ma part. Comme je le dis souvent, il y a deux motivations à faire ce métier : un désir de connaissance, qui est double : transmettre des connaissances, mais aussi rester au contact de la production de connaissances ; et un désir de reconnaissance, au sens où l'acte de se mettre en scène devant des spectateurs, en l'occurrence ici des élèves, relèvent au moins en partie de ce registre. Ce désir de reconnaissance est important pour moi et je l'assume pleinement, même si je suis conscient qu'il peut surprendre certains collègues qui ne me connaissent pas ; comme l'a dit l'un d'eux dans un message posté sur mon livre d'or, est-ce un site d'éco ou… d'égo ? Je réponds sans hésiter les deux, l'un n'empêchant pas l'autre ; je passe tellement de temps sur mon site qu'il faut aussi qu'il soit une source de satisfaction personnelle, et je trouve dans ce « mélange des genres » entre sérieux et humour la motivation à continuer. De toute façon, je serais bien incapable de faire autrement, à partir du moment où mon site se veut le reflet de ce que je suis en cours…

Quels développements prévoyez vous pour ce site ?

Dans l'idéal, je souhaiterais beaucoup plus l'ouvrir aux autres sites, en indiquant clairement pour chaque partie du cours des liens vers d'autres pages provenant d'autres sites permettant d'approfondir les parties en question. De même, j'aimerais y développer des exercices

interactifs réalisés sous hot potatoes, mais je me heurte à une incompatibilité technique entre mon serveur et ce logiciel qui m'empêche pour l'instant de le faire. Mais je ne perds pas espoir ! De même, j'aimerais garder la mise en ligne de toutes les émissions de radio que j'ai faites, mais leur poids est trop lourd par rapport à l'espace dédié à mon site par mon serveur. Jusqu'à présent, elles étaient stockées sur le serveur de mon ancien lycée, mais malheureusement le proviseur vient de changer et les a retirées. Mon problème majeur du moment est donc de trouver un moyen de les remettre en ligne !
Enfin, j'ai l'ambition aussi de proposer bientôt des cours sous forme vidéo, et peut-être aussi les livres que j'écris et qui ne trouvent pas d'éditeur.
Ce qui est sûr, c'est que je tiens à ce qu'il reste gratuit et sans publicité.

Renaud Chartoire

Le site de Renaud Chartoire
http://www.la-revanche-des-ses.fr/

Pour le prof

Esther Duflo, Jacques Attali, la pauvreté, la crise : autant de thèmes dans cette rubrique.

L'Apses réagit aux propos de N Sarkozy
"Selon les statistiques du Ministère de l'Education Nationale, près de la moitié des bacheliers ES poursuivent leurs études dans des filières de l'enseignement supérieur où l'économie est une des disciplines principales (filières universitaires en Economie-Gestion, Administrations Economiques et Sociales, IUT et STS tertiaires, Classes préparatoires, Ecoles de commerce et de management, Instituts d'Etudes Politiques)". L'Apses, association de professeurs de sciences économiques et sociales, répond aux propos de N Sarkozy à Châteauroux le 27 janvier. "Les taux de réussite des bacheliers ES dans ces différentes filières sont sensiblement égaux à ceux des bacheliers S, alors que le recrutement de la série ES est beaucoup plus mixte socialement (28% d'enfants de parents diplômés du supérieur dans la série ES contre 43% dans la série S)".

Pour l'Apses, "ces déclarations pour le moins surprenantes voire humiliantes augurent mal de la phase de concertation sur la réforme du lycée ouverte par le Ministre de l'Education début janvier".
Apses
http://www.apses.org/

Esther Duflo : Savoirs contre pauvreté
Tel est le thème du cours donné en 2009 au Collège de France par Esther Duflo. Elle abordera les thèmes de l'éducation, de la santé, de l'accès aux instruments financiers, de la gouvernance.
http://www.college-de-france.fr/default/EN/all/cha_int/

Esther Duflo : Les médias et les valeurs
"Si les croyances ne sont pas affectées par le feuilleton, la perception de la norme sociale l'est : ceux qui ont écouté le feuilleton sur la tolérance avaient plus de chance d'exprimer des attitudes tolérantes. Il est certes possible qu'ils aient ainsi voulu plaire à l'investigateur. Mais

le fait même que le feuilleton ait pu affecter la perception des valeurs «acceptables» confirme le pouvoir (et la responsabilité) des médias". C'est à cette influence des médias **qu'Esther Duflo** consacre une tribune dans Libération. Elle montre que les médias influent sur les valeurs et les comportements. Démontrer ce fait c'est obligatoirement poser la question de ce que devraient être des medias dans une société démocratique et de ce que devraient être des médias destinés à la jeunesse.
Dans Libération
http://www.liberation.fr/economie/0101314991-les-medias-et-les-valeurs

Attali : La dépression peut être évitée

"L'humanité n'est forte que quand elle comprend qu'elle affronte une pénurie, et qu'elle en tire les conséquences pour y apporter une réponse. Et comme la crise de 1929 n'a pu être résolue que par la mise en place des infrastructures électriques permettant le développement de l'industrie des biens d'équipements ménagers, la crise actuelle ne sera dépassée que quand seront mises en place les infrastructures nécessaires aux exigences environnementales de demain". Pour Jacques Attali pour échapper à la crise il faut construire un monde nouveau, c'est-à-dire une nouvelle économie mais aussi de nouvelles institutions pour gérer la planète. "On ne peut avoir une globalisation du marché, sans globalisation de l'état de droit".
http://www.slate.fr/story/la-d%C3%A9pression-peut-%C3%AAtre-%C3%A9vit%C3%A9e-%C3%A0-condition-dagir-maintenant

La crise en vidéo sur Curiosphère
Alors que le sommet de Davos s'ouvre, Curiosphère met en ligne 56 vidéos sur ce sujet. Deux sites thématiques accompagnent cette sélection : "parler de la crise à l'école" avec les Cahiers pédagogiques, et "les raisons du désordre mondial" avec la Documentation française.
Les vidéos
http://www.curiosphere.tv/nuage/5941-1-crise-financiere
Voir aussi le dossier du Café
http://www.cafepedagogique.net/lemensuel/laclasse/Pages/96_Crise_Sommaire.aspx

La crise et la régulation du capitalisme ?
"En quoi la crise est-elle porteuse de changements dans la régulation du capitalisme financiarisé qui s'est développé depuis 20 ans ?" Le Centre d'analyse stratégique du gouvernement publie une étude sur la régulation du capitalisme après la crise. "Deux axes de transformation font l'unanimité, celui d'une adaptation de la réglementation financière et celui de l'élargissement du périmètre de la coordination économique mondiale. Semble aussi très largement admise l'idée selon laquelle l'inéquité dans la distribution des revenus nationaux et mondiaux constitue un creuset de déséquilibre. Ce constat nourrit les pistes d'évolution des modalités de concertation au niveau de l'entreprise comme des États pour mieux représenter les intérêts des « stakeholders »."
La note
http://www.strategie.gouv.fr/IMG/pdf/NoteVeille120-3.pdf?IdTis=XTC-DFKX-CA73V-DD-5WJT-KCJ

La crise et la préférence nationale
"Il faut bien que quelqu'un paie la crise qu'aucun de nous n'a su ni prévoir ni éviter, surtout pas nos économistes les plus distingués. Ajustons donc la variable : renvoyons chez eux tous ces immigrés auxquels nous avons demandé de venir chez nous dans les jours fastes…

Rentrez chez vous, cueilleurs d'oranges marocains, on vous a assez vus en Andalousie, il y a maintenant des Espagnols volontaires pour ce travail mal payé. Nous devons donner du travail à nos nouveaux pauvres !" Dans la lettre des cafés géographiques, Pierre Gentelle jette un regard décapant sur la crise. "Dans l'ensemble du monde mondialisé, lorsque la crise touche les pays riches, ce sont comme d'habitude les pauvres qui paient en premier. Ainsi vont les choses... Peuvent-elles aller autrement ? Il faut bien que quelqu'un paie pour que le système continue, non ? Eh bien soit ! Dans nos pays démocratiques et bien-pensants, ce seront ceux qui n'entrent pas dans le cadre de « la préférence nationale ». Ce n'est pas du lepénisme, horreur, c'est juste une simple variable d'ajustement, provisoire évidemment. En attendant, croyons, croyons, croyons que ceux qui doivent s'ajuster à leur misère parviendront à survivre dans l'intervalle".
La Lettre
http://www.cafe-geo.net/article.php3?id_article=1519

Les nouvelles jeunesses

Qu'est-ce qui distingue les adolescents actuels de la génération précédente ? L'allongement de l'adolescence, sans doute. L'incertitude quant à l'insertion professionnelle. Mais aussi, nous révèlent O. Galland et V. Cicchelli la montée des cultures adolescentes et la rupture avec l'Ecole. "Le divorce paraît patent entre la culture humaniste livresque délivrée par l'Ecole et la culture adolescente. On peut en voir un signe dans l'effondrement de la pratique de la lecture".
En une centaine d epages, l'ouvrage revient sur chacun de ces traits en proposant des extraits sélectionnés chez les meilleurs auteurs. ON a ainsi un panorama des travaux sur les cultures adolescentes, la redéfinition des rapports au politique , les nouvelles formes d'exclusion et particulièrement celles liées à l'Ecole. Car selon Didier Lapeyronnie, "l'école s'éprouve collectivement comme une institution qui met à l'écart" les jeunes des milieux populaires.

Les professeurs de SES trouveront dans ce petit ouvrage de quoi alimenter les chapitres sociologiques. Mais plus globalement tous les enseignants y apprendront à décrypter la planète jeunes.
Les nouvelles jeunesses, O. Galland et V. Cicchelli dir., Problème spolitiques et sociaux, n°955.
Sommaire
http://www.ladocumentationfrancaise.fr/revues-collections/problemes-politiques-sociaux/2008/sommaire955.shtml

Pour la classe

B2i, TD, oraux d'EDS, Terminale, première : des documents pédagogiques disponibles sur Internet pour faire cours.

B2i : Tableaux d'accompagnement
A Poitiers, un tableau propose pour chaque compétence du B2i de activités en SES. Sur le site académique parisien, on trouvera également des TD associés à l'évaluation du B2i.
http://ww2.ac-poitiers.fr/ses/spip.php?article79
http://ses-paris.scola.ac-paris.fr/spip.php?rubrique59

Tale : La Walmartisation
Jean-Noël Kintzler utilise un film sur Wal Mart pour une étude de la stratégie d'une firme multinationale et de la globalisation. Wal Mart est connu comme chaîne de distribution d'objets bon marché souvent fabriqués en Chine.
http://www.ac-reims.fr/datice/ses/echangeinternational/echange.htm

Lire une table de mobilité sociale

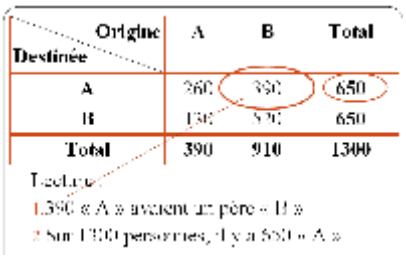

Blandine Deverlanges Froissart propose un TD sur la lecture des tables de mobilité sociale. C'est la mobilité intergénérationnelle qui est étudiée. Le TD s'appuie sur une série d'animations.
http://www.ses.ac-aix-marseille.fr/spip/spip.php?article188

Enseignement de spécialité
L'académie d'Aix-Marseille propose une série de sujets pour l'oral d'EDS sur le commerce international, l'organisation du travail, le progrès technique etc.
http://www.ses.ac-aix-marseille.fr/spip/

Fiches – outils : calculs
Les calculs de base, les pourcentages, taux de variation, coefficients multiplicateurs, indices; le passage d'une grandeur nominale à une grandeur réelle : autant de fiches outils proposées par l'académie de Poitiers.
http://ww2.ac-poitiers.fr/ses/spip.php?article82
http://ww2.ac-poitiers.fr/ses/spip.php?article83

1ère : Devoirs
L'académie de Lille propose deux devoirs sur la socialisation et le financement de l'économie.
http://www2b.ac-lille.fr/seslille/OUTILS/PREM/trcom/DOSSIER/socia/DSsocia.doc
http://www2b.ac-lille.fr/seslille/OUTILS/PREM/TRCOM/TRCPREM.HTM

Technologie

Par Norbert Troufflard

A la Une : Démarche d'investigation et voûte

Ce film a été réalisé dans l'académie de Nancy Metz, il présente la démarche d'investigation, depuis le problème "pourquoi la voûte ne s'écroule-t-elle pas ?" jusqu'à la synthèse. Vous découvrirez les hypothèses de chaque équipe ainsi que les investigations pour mettre en place la maquette de principe d'une voûte.
Le film
http://ww2.ac-poitiers.fr/rnrtechno/spip.php?article64

Ressources pédagogiques

Tout sur la batterie
Le site internet de VARTA propose l'accès à un module de formation sur la batterie.
Les contenus sont gratuits et correctement illustrés, même si certains d'entre eux sont marqués "entreprise".
Au sommaire de ce module :
les fondamentaux de la batterie,
la technologie des batteries,
la batterie et les services associés.
Le site de Varta
http://www.varta-automotive.com/elearning/fr/findex.htm

Technologie, n° 159, janvier-février 2009
L'usinage adaptatif, l'apprentissage, les interfaces de l'école, l'énergie solaire, le Web dynamique, un sujet de bac pro : transformation de mouvement par came, la définition du point générateur de l'outil, deux réalisations d'élèves, l'efficacité énergétique : thèmes abordés dans Technologie 159.
Consulter la notice détaillée
http://www.cndp.fr/Produits/DetailSimp.asp?ID=137859

Vie de la discipline

Evaluation des élèves en technologie
Ignace Rak , Inspecteur Pédagogique Régional en Sciences et Techniques Industrielles Honoraire de l'Académie de Paris vient de mettre en ligne le premier document, « Evaluation des élèves en technologie et préparation d'un cours - 00 Introduction générale et sommaire ».

Ce document est le premier d'une série de vingt et un sur l'évaluation des élèves en techno, qui seront consultables sur son site personnel dans les semaines à venir, à raison d'un document par semaine environ.
Le site d'Ignace Rak
http://pagesperso-orange.fr/techno-hadf/bienvenue.htm
Le document
http://pagesperso-orange.fr/techno-hadf/edu/14-college_fr_2005-2010-7/HADF_14-4_00_Evaluation_des_eleves_en_technologie_college_et_preparation_d_un_cours.doc

Pour le prof

Opération une clé pour enseigner

Une clé pour les nouveaux enseignants de technologie. Cette opération a pour objectif de sensibiliser les nouveaux enseignants à une question pédagogique centrale pour les années à venir : l'intégration des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement. Cette année, près de 50 000 clés seront distribuées pour toutes les disciplines du second degré et pour l'enseignement primaire. Pour la première fois, les enseignants de technologie dans leur première année de titularisation vont recevoir cette clé.
Elle doit permettre à ces nouveaux enseignants titulaires de découvrir des contenus numériques éducatifs. Elle a été créée, en étroite relation avec l'Inspection générale de l'Éducation nationale de Sciences et Techniques Industrielles. Cet ensemble ne peut évidemment pas être considéré comme exhaustif. Les ressources auxquelles elle donne accès via l'Internet sont périodiquement réactualisées et mises à jour. Cette clé sera livrée en académie mi-février 2009. Le conseiller TICE académique est responsable de la logistique de cette opération. Vous pouvez aussi vous renseigner auprès de votre IA IPR responsable de la technologie.
http://ww2.ac-poitiers.fr/rnrtechno/spip.php?article63

Lettre n°35 du CRDP de Franche Comté
Le CRDP de Franche-Comté propose dans cette lettre d'information une sélection de pages ou sites web pour l'enseignement technologique et professionnel (disciplines générales et de spécialités).
Dans le domaine industriel, plus de 20 sites sont proposés
- Automatisme - Automatique (1 site)
- Conception et définition de produits industriels (4 sites)
- Electronique – Informatique industrielle et réseaux (6 sites)
- Electrotechnique et énergie (3 sites)
- Maintenances industrielle et mécanique (1 site)
- Mise en forme des matériaux - Plasturgie (1 site)
- Production mécanique - Microtechniques (3 sites)
- Tous les domaines industriels (3 sites)
- Transport - Magasinage (1 site)

Le site
http://crdp2.ac-besancon.fr/lalettre/

Intertice

Intertice est un temps fort de réflexion et de bilan pour rendre compte de l'impact des Tice sur la transmission des savoirs, sur l'évolution de l'enseignement et sur l'activité des élèves.
Les acteurs de la communauté éducative trouvent là matière à s'informer et à échanger sur les nouveaux usages pédagogiques du numérique grâce à des exemples concrets présentés par des enseignants.
Ateliers, animations et conférences sont autant d'occasions de se rencontrer et de partager sur les outils innovants - tableau numérique interactif (TNI), espace numérique de travail (ENT), visioconférence, B2i, balado-diffusion, blog, wiki...
Le site
http://www.intertice.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=47&Itemid=55

Technolog pour tous les profs de technologie
Revue éditée par l'Assetec, Technolog était réservée aux adhérents. Il est dorénavant possible de l'acquérir sans pour autant adhérer à l'association Assetec, nous confie Muriel Esch. L'assetec souhaite en faire la revue de référence pour la technologie.
Technolog
http://site.assetec.free.fr/spip.php?rubrique10

Site a decouvrir

Parteducation
Le premier portail de téléchargement de plans solidworks entièrement gratuit pour les étudiants et les enseignants.
Le site
http://www.techno6.net/comptressource.php3?urltitre=http://parteducation.sp02.partcommunity.com:80/PARTcommunity/Portal/parteducation

Serious Game

Clim City

Devenir le maître de la lutte contre le réchauffement climatique, c'est possible ! C'est à cela que les concepteurs du jeu "Clim'City" invite les internautes le temps d'une partie. Fondé sur le principe des "serious games", ce nouveau jeu interactif, gratuit et accessible en ligne aborde d'une manière ludique et pratique toutes les problématiques liées au réchauffement de la planète. "On a voulu replacer le joueur dans un contexte réaliste, avec les contraintes de la France aujourd'hui, toujours dans le souci d'une approche neutre et la plus exhaustive possible, explique le concepteur-scénariste du jeu, Eric Gorman, de l'association Cap-Sciences.

La mission, une fois connecté ? Souris en main, il faut réussir à diviser par quatre le rejet des gaz à effet de serre de sa ville et le tout en 50 tours pour le faire ! Ces 50 tours de jeu correspondent en effet au fameux "facteur 4" : le fait que les pays industrialisés se soient engagés, notamment par le protocole de Kyoto, à diviser par 4 leurs rejets de GES d'ici 2050. Tel un Sim-City "vert"(à la différence près que, là, il faut changer une ville déjà existante), le jeu permet de développer plusieurs actions (jusqu'à 250), collectives, publiques, privées ou

personnelles... A l'internaute donc de rédiger son plan climat : va-t-il fonctionner ? Peut-être un temps, peut-être non... Les concepteurs ont poussé le vice jusqu'à insérer des effets des changements climatiques en cours de jeu : comment réagir à une canicule ? Un incendie de forêt ? A de nouvelles maladies animales...? En cas de non-action, tout se dégrade !
Le site
http://climcity.cap-sciences.net/jeu/climcity.htm

Sortir

Salon des Energies Renouvelables
Ce salon s'est imposé comme un événement incontournable pour toutes les filières énergies renouvelables : solaire photovoltaïque, solaire thermique, géothermie, bois, énergie biomasse, biogaz, agro-carburants, petite hydraulique, éolien. Le Salon des Energies Renouvelables réunit une offre internationale riche et innovante.
Il constitue un excellent lieu d'échange et de découverte des produits porteurs d'avenir rassemblant une grande diversité de professionnels : Génie climatique, producteur d'énergies, bureau d'étude spécialisé, gestionnaire de parc HLM ou de logements collectifs, investisseur privé ou institutionnel, collectivité territoriale, architecte, maître d'œuvre... Chaque jour, le salon sera émaillé de conférences et tables rondes sur le déploiement des ENR, solutions combinées, témoignages, installations modèles et innovantes à dupliquer.
L'actualité 2009 est riche et sera traitée sous différents angles, avec les meilleurs experts : retours d'expérience concrets, prospective, acteurs majeurs des filières. Les suites du Grenelle feront l'objet d'une attention particulière à chaque séance.
Eurexpo Lyon du 25 au 28 Février
http://www.energie-ren.com/typo3/index.php?id=3325

Vie scolaire

Par Gabrielle Lamotte

La méconnaissance, d'aucuns diront le mépris, de notre métier est à nouveau illustrée par la création des «médiateurs de réussite scolaire», annoncée par le ministre fin janvier. Mépris encore quand on veut nous faire croire que la «veille de l'opinion» n'est qu'une écoute bienveillante et que les «leaders d'opinion» sur le Net n'auraient pas d'inquiétudes à nourrir...

A la Une : Les médiateurs de réussite scolaire!

L'annonce du recrutement de 5000 «médiateurs de réussite scolaire» a surpris plus d'un CPE. Il est vrai que lorsque Xavier Darcos regrette le taux d'absentéisme des élèves dans certains établissements, on se demande pourquoi cette découverte ne s'accompagne pas d'un recrutement digne de ce nom, qui passe par une augmentation du nombre de postes au concours (encore seulement 200 postes pour la session 2009): des personnels formés, en nombre suffisant, pérennes, travaillant en équipe avec les personnels médicaux et sociaux, voici une combinaison apte à prévenir et lutter en amont du décrochage scolaire.

Mais ce n'est pas la formule retenue par le ministre.

Il a donc décidé: « "Que fait-on lorsque les familles ne veulent pas se déplacer ou ne répondent pas aux appels de l'école ? L'école doit alors aller à leur rencontre. Avec Fadela Amara, qui fait un travail admirable auprès de ces jeunes, nous avons décidé de recruter 5 000 «médiateurs de la réussite scolaire», qui feront l'interface entre l'école et les parents."

Ces 5000 "médiateurs" seraient recrutés en contrats aidés, dans le cadre du plan de relance. Dans 215 quartiers en difficulté, ils auraient également une fonction d'insertion.

Les syndicats regrettent évidemment que le ministre ignore les missions de personnels compétents et formés: CPE, assistants sociaux, COPsy.

Le SNES rappelle que "la mission qui leur serait confiée est actuellement assurée par les CPE (Conseillers principaux d'Education) et par les assistantes sociales, c'est-à-dire des personnels qualifiés et formés alors que les personnels précaires ne bénéficieraient d'aucune formation ;
il est fait appel une nouvelle fois à des personnels précaires avec un salaire au SMIC pour assurer des missions permanentes dans les établissements scolaires en lieu et place de personnels titulaires."

Pour le SE-UNSA, le ministre a privilégié l'effet d'annonce: "Au-delà de leur titre ronflant, quelles missions pour ces emplois aidés ? Substitution à des personnels déjà existants, notamment ceux intervenant particulièrement en ce domaine (CPE, personnels médico-sociaux…) ? Intervention en complément et, si oui, avec quelles compétences ? Il semble bien, pour le SE-UNSA, que l'annonce prime sur la réflexion."

Quant au SGEN-CFDT, il accuse: “Si le ministre voulait vraiment lutter contre l’absentéisme, l’échec scolaire et particulièrement celui qui frappe les enfants issus des quartiers défavorisés, il devrait commencer par reconnaître le professionnalisme des personnels en s’appuyant sur les métiers existants et donc recruter des conseillers principaux d’éducation, des conseillers d’orientation et des assistants de service social. Il devrait également rétablir les moyens supprimés aux associations complémentaires qui œuvrent au quotidien dans ces quartiers auprès des jeunes et de leur famille.“

Décrit comme “l’interface entre l’école et les parents”, le médiateur de réussite scolaire ne séduit pas pour autant les premiers concernés, comme la FCPE qui l’accueille fraîchement: ”Pour l’instant, cette annonce se situe plus dans la lutte contre le chômage que contre l’échec scolaire.“
L’association rappelle les suppressions de postes, d’enseignants, comme d’encadrement et dénonce: “Créer 5 000 emplois de « médiateurs de réussite scolaire », c’est largement insuffisant face aux dizaines de milliers de postes supprimés ces dernières années dans les services de la vie scolaire des établissements. Le solde reste largement négatif ! Ce n’est pas non plus avec 13 500 suppressions de postes d’enseignants, s’ajoutant là aussi à des dizaines de milliers de postes déjà supprimés, que l’on améliorera la pédagogie et la réussite des élèves, souvent l’un des premiers déclencheurs de l’absentéisme puis du décrochage.“

Et qu’en pensent les CPE eux-mêmes? L’ANCpE (Association Nationale des Conseillers principaux d’Education) vient de lancer une pétition nationale: «Nous pensons que l'absentéisme ne constitue que la partie visible des difficultés de tous ordres que connaissent beaucoup d'élèves : difficultés d'apprentissage, incompréhension du sens de l'Ecole, difficultés d'ordre familial ou social, problème de développement personnel, et que des solutions ne peuvent être trouvées que dans le cadre d'une prise en charge professionnelle.
Des emplois précaires, occupés par des personnels non qualifiés, ne peuvent en aucun cas répondre à cette exigence.» L’ANCpE a également adressé une lettre ouverte à Xavier Darcos, reprise par différents médias.

Dans la presse:
Le Parisien.fr: “Xavier Darcos veut recruter 5.000 agents pour lutter contre l’absentéisme scolaire” :
http://www.leparisien.fr/liveafp-france/xavier-darcos-veut-recruter-5-000-agents-pour-lutter-contre-l-absenteisme-scolaire-21-01-2009-382292.php
Le Figaro: Darcos : «L’absentéisme, un fléau pour l’école»:
http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/01/21/01016-20090121ARTFIG00715-darcos-l-absenteisme-un-fleau-pour-l-ecole-.php
Les réactions:
Communiqué du SNES:
http://www.snes.edu/spip.php?article16356
Communiqué du SE-UNSA:
http://www.se-unsa.org/spip.php?article1462
Communiqué du SGEN-CFDT:
http://www.sgen-cfdt.org/actu/article1896.html
La FCPE, “5 000 emplois aidés : le compte n’y est pas !”
http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-2265.php
La pétition de l’ANCpE, «Les CPE ne sont pas d’accord»:
http://3800.lapetition.be/
La lettre ouverte de l’ANCpE au ministre:

http://www.ancpe.fr/joomla

A lire

Veille de l'opinion: suite
Quand des sénateurs questionnent le ministre à propos de cet appel d'offres pour une «veille de l'opinion» qui vise forum, blogs, réseaux sociaux et "leaders d'opinion", on leur donne une réponse rassurante: il n'y aurait qu'à se réjouir d'un système de veille qui servira à, concernant l'opinion, "l'écouter, à la comprendre et à la prendre en compte." (sic) Virginie Klès s'inquiétait pourtant des "justifications d'un tel projet [qui]ne peuvent faire oublier les risques d'une surveillance et d'un contrôle généralisé de la Toile" tandis que Jean-Marc Pastor relevait la réaction des syndicats "qui craignent que l'initiative du Gouvernement corresponde à une tentative pour contrôler l'opinion (cf. le fichier Edvige)."
Question-réponse au Sénat (15 janvier):
http://www.senat.fr/questions/base/2008/qSEQ081206473.html

Dans le B.O.

Fêtes légales, fêtes religieuses
Deux circulaires du 13 janvier font la liste des fêtes légales et des fêtes religieuses pouvant donner lieu à une autorisation d'absence:
Circulaire n° 2009-009 du 13-1-2009, calendrier des fêtes légales - année civile 2009:
http://www.education.gouv.fr/cid23497/menh0900016c.html
Circulaire n° 2009-008 du 13-1-2009, autorisations d'absence:
http://www.education.gouv.fr/cid23496/menh0900015c.html

Examens 2009
Dans le cadre de la «reconquête du mois de juin», les dates officielles des examens (baccalauréat et brevet) sont reculées de quelques jours.
La note de service du 14 janvier publie ces dates:
Les épreuves du Brevet se tiendront les 30 juin et 1er juillet.
Les épreuves du baccalauréat débuteront le 18 juin.
Par conséquent, les conseils de classe ne pourront débuter dans les collèges et pour les classes de seconde qu'à compter du lundi 15 juin.
Les conseils de classe des classes de 1ères générales ou technologiques auront démarré le lundi 11 juin. Pour les terminales, le dernier conseil de classe peut se tenir à partir du 8 juin.
La note de service:
http://media.education.gouv.fr/file/01_janvier/77/2/Reconquete_du_mois_de_juin-_Note_de_service_41772.pdf

Rénovation de la voie professionnelle
La note de service du 23 janvier 2009 invite les chefs d'établissement à réunir les enseignants ainsi que les familles afin de leur exposer la nouvelle organisation de la voie professionnelle.
Des annexes sous forme de diaporama sont proposées en guise de support de présentation.
Note de service n° 2009-018 du 23 janvier 2009:
http://www.education.gouv.fr/cid23550/mene0900052n.html

Handicap et ecole

Handicap et examens
Les candidats porteurs d'un handicap bénéficient souvent d'un tiers-temps supplémentaires lors des examens. Cela pose un problème pour la pause méridienne qui est amputée d'autant, tandis que l'examen de l'après-midi n'est, lui, pas décalé dans le temps. La députée Marylise Lebranchu a donc récemment questionné le ministre à propos du calendrier des examens: «Quand on sait qu'un nombre de candidats, lourdement handicapés, ne sont pas en capacité de manger rapidement, ont également besoin d'un temps suffisant pour aller aux toilettes ou accéder à des soins, ce calendrier, dans sa proposition actuelle, va discriminer fortement une grande majorité d'entre eux.»
Un voeu tout récent du CSE semble lui répondre: à l'initiative de la FCPE, le Conseil Supérieur de l'Education a adopté le texte suivant:
«Lors de l'élaboration des calendriers des examens quels qu'ils soient, il est tenu humainement compte de la situation des candidats handicapés : une pause suffisante leur est nécessaire entre les épreuves.
La note de service publiée au B.O. n° 3 du 15/01/09 est revue et aménagée dans cet esprit.
L'attention des Recteurs est attirée sur la situation des candidats handicapés en ce qui concerne les calendriers d'épreuves qui relèvent de leur compétence.»

Communiqué de la FCPE, "le CSE demande le réaménagement des horaires des épreuves lors des prochains examens":
http://www.fcpe.asso.fr/ewb_pages/a/actualite-fcpe-2266.php
La question du 3 février 2009:
http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-40931QE.htm

La Tribune de Gardy Bertili : Les médiateurs

J'ai beaucoup hésité avant de me décider à écrire cette chronique et à choisir la thématique. Mais comment échapper à la polémique sur le recrutement des médiateurs de la réussite qui plonge le corps des CPE dans une profonde inquiétude et qui fait ressurgir le débat permanent sur la fin du corps des CPE. On pourrait espérer que plus de CPE, plus d'assistantes sociales, plus de psychologues scolaires et pas uniquement COP soient recrutés à la place de ces médiateurs de la réussite mais cela est un autre débat.

Les médiateurs existent depuis quelques décennies, il suffit de se rendre dans de nombreux établissements des Hauts-de-Seine pour en rencontrer. Et pourtant les CPE n'ont pas disparu des établissements des Hauts-de-Seine et des autres académies expérimentant ce dispositif. On ne les appelait pas « médiateurs de la réussite luttant contre l'absentéisme…. » . Dans ces établissements et dans ces académies, comme dans toutes les autres d'ailleurs, les CPE continuent à exercer quotidiennement la culture de la médiation, à lutter contre l'absentéisme, à remotiver les élèves. Contexte politique et de crise oblige, ces recrutements apparaissent aux yeux de certains comme un mirage ou une manière de stigmatiser un corps. Dommage !

J'ai eu à travailler avec deux médiateurs dans mon premier poste de CPE dans les Hauts-de-seine. Pour que la cohabitation se déroule bien, il faut dès le recrutement poser les contours et les limites. Contours et limites par rapport au conseiller principal d'éducation et à l'équipe vie scolaire, contours et limites par rapport au travail spécifique de l'assistante sociale et par rapport à l'équipe médicale. Il est important aussi de communiquer avec les enseignants et les personnels pour bien leur expliquer le champ d'interventions des médiateurs pour que certains n'utilisent pas directement les médiateurs mais passent d'abord par les personnels dont le rôle professionnel pour la prise en charge des élèves et des familles est bien identifié et reconnu. Il faut se mettre d'accord sur qui fait quoi, qui intervient dans quels champs. De même, il est important de se mettre d'accord sur l'organisation des entretiens, sur les postures professionnelles de chacun. Se posent aussi la problématique de la confiance, des échanges, de la discrétion, du secret professionnel. Dans quel cadre sommes-nous amenés à dire quoi ? Que peut-on dire aux élèves et aux familles ? Il faut donc du temps pour que s'instaure la confiance mais surtout une formation appropriée pour que les médiateurs maitrisent les rouages du système éducatif, pour éviter des conflits de pouvoir et d'intérêts, pour maîtriser leur affectivité, les sentiments de toute puissance, pour éviter qu'ils deviennent des électrons libres se pensant en dehors de tout cadre ou refusant de rendre compte ou de travailler en équipe.

Certes, sur les trois médiateurs avec lesquels j'ai eu à travailler, il y eut au début des frictions, des quiproquos, certains se comportant plus comme des grands frères mus par une mission prophétique voire divine. Et leur prise de position et action pouvait porter préjudice et être contreproductive. D'où le calibrage nécessaire, la formation, la construction d'une confiance réciproque.

La difficulté est qu'il faut du temps et que celui-ci manque. Il manquera d'autant plus qu'ils arrivent en fin d'année. Il manquera parce que s'instaurera comme pour les assistants d'éducation un certain turn over qui n'est pas propice à ce travail d'équipe fort. Ce turn over est en soi légitime puisqu'être médiateur n'est pas un métier même si se dégagent des compétences, il s'agit d'un tremplin pour accéder à l'emploi.

Par contre, les médiateurs que j'ai connus ne se rendaient pas dans les familles. Sur quel mandat et avec quelle légitimité les nouveaux vont pouvoir se rendre dans les familles ? Travailler avec les familles ne se décrète pas. Pour appréhender les questions et problématiques très complexes qui se jouent au sein des familles, il convient de faire preuve de technicité, d'expertise, de disposer là aussi d'une formation appropriée. Se rendre dans les familles pour quoi faire, quoi dire, quoi entreprendre ? Comment procéder pour les enfants en garde alternée ? Et les familles recomposées comment les appréhender ? Pour proposer quoi aux parents en difficulté ? Ou simplement pour nouer des relations personnelles qui peuvent se révéler dangereuses, piégeuses pour le médiateur lui-même et pour l'institution ensuite dans la mesure où il pourrait y avoir confusion entre posture professionnelle et posture personnelle. Le médiateur sera-t-il médiateur ou un grand frère de la paix sociale des quartiers défavorisés ?

Bien formés, les médiateurs peuvent constituer une plus-value, notamment dans l es établissements où le CPE exerce seul ses fonctions. Mon chef d'établissement avait pris à l'époque le soin de placer les médiateurs sous ma responsabilité par délégation. Nous avions

mis en place dès le recrutement et dès la prise de fonction un protocole précis, des réunions hebdomadaires, des mises au point à partir des fiches d'entretien et de suivi conçues en équipe. Il faut beaucoup communiquer, se concerter, se faire confiance pour évier d'éventuelles dérives irrémédiables. Dès qu'une dérive apparaissait (propos insidieux, relation de proximité tendancieuse avec certains élèves, ou autres difficultés), la situation était immédiatement prise en main. Le message adressé aux personnels était lui aussi clair et précis, le CPE est l'interlocuteur privilégié et qu'il lui appartenait à lui seul, et après avoir travaillé la direction, d'indiquer aux médiateurs certains élèves pour lesquels un travail spécifique pouvait être entamé et cela dans un cadre précis. Il est vrai qu'ils disposaient du temps que nous n'avions pas. Ils s'occupaient d'une dizaine d'élèves au maximum et ce confort constituait une chance pour certains élèves qui avaient besoin d'une prise en charge quasi quotidienne et des familles qui nécessitaient un suivi étroit.

Je sais fort bien que certains établissements ont eu moins de chances que le mien mais d'autres aussi ont réussi à travailler parfaitement avec la plupart de leurs médiateurs. Et cela continue. J'ai visité l'an dernier un établissement du 92 où médiateurs, CPE, assistante sociale, infirmière, direction travaillent en parfaite collaboration. Dans cet établissement aussi, les limites sont fixées, les luttes d'intérêts s'effacent au profit de l'accrochage scolaire, de la remotivation et d'un changement comportemental de certains élèves qui auraient quitté le système sans cette intervention d'équipe organisée. San ce temps passé autour d'eux, temps dont ne dispose pas suffisamment CPE, assistante sociale, infirmière malgré leurs efforts.

Les médiateurs de la réussite ne pourront pas se substituer aux CPE parce qu'ils ne disposeront pas de leur légitimité, parce que leur durée d'exercice est en soi limitée, parce qu'ils ne pourront pas embrasser la globalité et la spécificité du métier complexe de l'éducation, parce qu'ils n'ont pas non plus le regard et l'expertise des personnels formés. Il est vrai que peuvent surgir des difficultés de cohabitation, de délimitation des actions, de craintes que les uns phagocytent les autres. Les médiateurs peuvent être un plus dans la lutte contre l'absentéisme, dans la médiation avec les élèves et les familles mais ce phénomène est si complexe, les problématiques qui le sous-tendent sont si profondes que je ne peux supposer qu'un médiateur d'aussi bonne volonté qu'il soit puisse placer le CPE ou l'assistante sociale hors jeu.

Par contre, le recrutement de ces médiateurs interroge en terme de message et de symbolique envoyés à un corps qui souffre depuis trop longtemps d'un manque de reconnaissance et de légitimité, qui a du mal à trouver sa place entre les différentes catégories. Les CPE voient donc dans ces médiateurs un nouveau coup de canif porté à leur corps. Ils voient en eux au mieux un effet de communication politique visant à calmer les inquiétudes en terme de recrutement et de baisse du chômage. Ils y voient au pire la volonté institutionnelle de démanteler le corps des CPE. Débat qui est devient de plus en plus criant depuis le rapport Thélot qui proposait de faire des CPE des adjoints de vie scolaire.

Le café pédagogique

www.cafepedagogique.net

Toute l'actualité pédagogique sur Internet !

Celle des enseignants
Pratiques pédagogiques
Recherche en éducation
Vie professionnelle
Carrière

Celle des parents
Orientation
Les parents à l'école
Aider son enfant

Celle des élèves
Orientation
Préparer le bac et le brevet
Accompagnement éducatif

Créé, développé et animé par une communauté d'enseignants et de formateurs depuis 2001, le Café pédagogique vous propose quatre éditions :

Avec **L'Expresso**, le flash quotidien, soyez le premier informé !

Avec **Le Café mensuel**, faites le point sur l'actualité de l'Ecole, les ressources pédagogiques pour toutes les disciplines du primaire et du secondaire.

Avec **Le Dossier mensuel**, réfléchissez aux enjeux de l'Ecole (dernier volume : L'accompagnement éducatif).

Avec **Le Café francilien**, découvrez l'action régionale au quotidien dans les classes.

Créez votre blog ou votre wiki

gratuitement et sans publicité

et accompagnez vos élèves, votre équipe, vos projets

www.cafepedagogique.net